UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DE LILLE I

THESE
pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE LILLE I
Discipline : Géographie Humaine des Espaces Industrialisés

présentée et soutenue publiquement
par

DAMIEN RATAJCZAK

à Lille I le jeudi 21 Décembre 2000
intitulée :

Spatiodynamiques de territorialisation des modes de production et de reproduction identitaires en espace transfrontalier : application à la réalité géographique du Hainaut franco-belge

et ayant obtenu la mention Très Honorable

Directeur de recherches :

Mr Jean-Pierre Renard, professeur de Géographie

Jury :

Mr Jean-Pierre Renard, Directeur de Recherches, Université d'Artois
Mr Didier Paris, Président de Jury, Université de Lille I
Mr Patrick Gonin, Pré-rapporteur, Université de Poitiers
Mr Claude Meyzenq, Pré-rapporteur, Université de Savoie

SCD LILLE 1
D 030 257148 5

Th 00 000 052

50377
2000
21

A RETOURNER LE

31 OCT. 2001
03 NOV. 2001
28 MARS 2003
10 AVR. 2003
PEB 24355

ET TECHN.
VERSITAIRE
LILLE

Cette recherche est une dette envers :

Jean-Pierre Renard (Professeur de Géographie),

Raymond et Josette Ratajczak,
Virginie Ratajczak (†),

Patrick Gonin (Professeur de Géographie),
Claude Meyzenq (Professeur de Géographie),
Didier Paris (Professeur de Géographie),

Lydia Amara (U.F.R de Géographie), **Colette Héloir** (Laboratoire de Géographie Humaine de Lille I), **Béatrice et Serge Deyghère** (Université de Lille I), **Christophe et Maryse Mazars,**

Jean-Marie Gustin (secrétaire de la mairie d'Hornaing),

Marie-Thérèse Grégoris (Maître de Conférence Lille I), **S. Delmer** (Maître de Conférence Lille I), **Nicolas Joly** (Doctorant Lille I), **M. Dutrieux** (Secrétaire communale Thuin), **B. Monseu** (Bourgmestre de Thuin), **J. Loth** (Secrétaire communal d'Hensies), **M. D'Haese** (Ville de Lessines), **C. Six** (Service Contentieux Ville de Mons), **W. Mauffroy** (Archiviste – Bibliothèque Municipale de Valenciennes), **G. Varlet** (Chef Administratif à Quarégnon), **A. Linglin** (Secrétaire Communal Antoing), **R. Detournay** (Bourgmestre d'Antoing), **Sonia Kennis** (Rédacteur à la Ville d'Antoing), **P. Raoult** (Sénateur-Maire Le Quesnoy), **A. Bocquet** (Député-Maire de Saint-Amand-les-Eaux), **C. Huart** (Député-Bourgmestre de Péruwelz), **A. Brabant** (Maire de Denain), **B. Muselet** (Maire de Ghissignies), **C. Bael** (Echevin de l'Etat Civil et de l'Accueil du Citoyen à Mons), **M. Vercammen** (Agent Traitant de l'Etat Civil de Mons), **F. Florin** (Secrétaire Communale Mons), **P. Carion** (Secrétaire Communal Jurbise), **Jacques Galant** (Jurbise), **J.M. Boudry** (Secrétaire Communal Ham-sur-Heure-Nalinnes), **M. Nicaise** (Bourgmestre de Ham-sur-Heure-Nalinnes), **J.P. Dascotte** (Secrétaire Communal de Soignies), **J.M. Maes** (Bourgmestre de Soignies), **M. Lelong** (Secrétaire Communal Leuze-en-Hainaut), **M. Baton** (Bourgmestre de Leuze-en-Hainaut), **R. Haustraete** (Secrétaire Communale Châtelet), **D. Vanderlick** (Echevin Délégué de Châtelet), **J.M. Lenoir** (Secrétaire Communal d'Ellezelles), **M. Rasson** (Bourgmestre d'Ellezelles), **B. Olivet** (Documentaliste Espace Régional Européen), **F. Hovelagues** (Documentaliste Espace Régional Européen), **S. Van Puyenbroeck** (Secrétaire du Bourgmestre Péruwelz), **J. Huys** (Secrétaire Communal Pecq), **F. Verchuren** (Agent Traitant de l'Entité de Pecq), **O. Balistrieri** (Secrétaire Communale Farciennes), **J. Falcinelli** (Bourgmestre de Farciennes), **D. Stroszak** (Secrétaire en Mairie de Millonfosse), **P. Evrart** (Secrétaire Communale), **J. Nay** (B.E.E.S.H.), **B. Parmentier** (Chef de Service Administratif à Manage), **M. Greylard** (Secrétaire Communal Landrecies), **B. Delahaye** (Comité d'Action Rural), **B. Coasne** (Secrétaire Pédagogique U.F.R. Géographie Lille I), **N. Dupont** (Secrétaire U.F.R. Géographie Lille I), **P. Pollet** (Service Imprimerie U.F.R. Géographie Lille I), **J. Domont** et **V. Wyncke** (U.F.R. de Géographie de Lille I), **L. Bourgeois** (Mairie de Rieulay), **M. Descarpentries** (Mairie de Marchiennes), **S. Slos**, (Administration Communale de Momignies), **A. Ladu** (Maire d'Hornaing), **E. Comont** (ISA-GRECAT), **le Personnel de la Poste de Bléharies-Brunehaut, le Personnel de la Mairie d'Hornaing, le Personnel de l'Entité Communale de Dour, Y. Collumeau, C. et J.L. Chapelain, M. et C. (†) Bonvarlet, R (†) et A. Leblond, P. et K. Bultez, E. Leblond et B. Leleu, O. Marousez et G. Leblond, J. Leblond, A. et E. Grodziski, A.M. et S. Grodziski, V. Grodziski, P. Simon, C. Bréda, J.L. Pagniez, J.P. et M.T. Maillard, H. et G. Payen, R. Denhez, T. Huart, H. Gentric,** .

Avatar millénariste ***{C. Cosgrove, 457}*** ou marque résurgente d'une pathologie psychosociale ***{D. Jodelet, 516}***[1], l'heure est à l'identité plus ou moins clairement revendiquée. Polarisée sur des concepts centraux de globalisation et de mondialisation ***{M. Hirschorn, 509}***, elle est participative de la déclinaison d'une série de thématiques socioculturelles complexes, telles que les nationalismes régionaux ou la montée en puissance des identités urbaines ***{R. Ledrut, 528 / A. Bailly, 421}*** et intra-urbaines ***{H. Le Bras, 527}***. La multiplication incidente des espaces ou territoires-cadres à fonction référentielle implique un double questionnement identitaire : sur la cohérence géographique réelle dont ils sont les objets, et sur leurs ancrages réels dans les sociétés qui les occupent, qui les maîtrisent ou qui les instrumentalisent. L'identité est le produit de la coïncidence des trajectoires personnelles et interpersonnelles, avec celle des territoires à l'échelle des sociétés ; cette coïncidence n'a de portée effective que s'il est possible de donner un sens territorial ***{C. Bataillon, 422}***, hors de toute intention purement normative. Le géographe se doit de trouver une méthode révélatrice du territoire dans tous ses possibles.

Comment faire de l'identité, à laquelle n'est pas systématiquement adjoint le qualificatif de 'culturelle' ***{P. Caussat, 443}***, un objet et un sujet géographique à part entière ? Initialement, la logique est transdisciplinaire ***{E. Cassirer, 440}***. Elle est du ressort de sciences aussi diverses que l'Anthropologie, l'Ethnologie, la Sociologie, la Philosophie, la Psychologie ou encore les Mathématiques. Par le fait qu'elle tend à circonscrire des entités territoriales différenciées, il est possible d'inclure la Géographie dans le champ de ces sciences 'identitaires' ***{P. Claval, 451}***. Mais la procédure est-elle réellement consciente ? Circonscrire une identité territoriale n'est pas circonscrire une identité territorialisée.

[1] Afin de simplifier le recours aux références bibliographiques, chacune d'entre elles sera présentée comme suit : *{auteur, n° dans la liste bibliographique}*

Curieusement, les étapes de l'évolution épistémologique et méthodologique de la Géographie Humaine et Sociale ***{J. Bruhnes, 434}*** empruntent aux sciences précédemment citées, des finalités et des moyens ayant contribué à cette émergence du concept comme figure centrale du débat postmoderne ***{P. Claval, 452}***. Que ce soit la Géographie des Représentations empruntant à la Psychanalyse ***{C. Copeta, 455}*** ou la Nouvelle Géographie appliquant des principes mathématiques ***{F. Cortes- J. Sprague, 456}***, l'idée sous-jacente est toujours similaire : définir une identité territoriale et territorialisée. Mais comment qualifier et quantifier un principe essentiel autrement que dans une logique hétérotopique ?

La complexité du champ d'investigation identitaire[2] tient dans l'opposition entre une logique réductionniste cartésienne (qui tend à circonscrire des entités géographiques telles que des régions ou des pays), et une logique phénoménologique ***{T. Blin, 425}*** portant sur l'essence des territoires en présence. Les deux versants constitutifs du Hainaut ne sont pas seulement des entités géographiques entrant nécessairement dans le jeu d'une géographie sociale, identitaire et culturelle comparée, mais formant aussi une entité de rang scalaire supérieur, dont les limites sont aussi incertaines que les ancrages historiques et politiques sont avérés ***{F. Ratzel, 570}***. Mais une identité n'est pas l'Identité en soi ***{L. Dollot, 474}***. Le concept est irréductible à un seul champ disciplinaire. L'idée initiale est d'assurer une confrontation entre les deux grandes catégories identitaires que forment l'Espace et la Société. La finalité est de mettre en avant une ou plusieurs spatiodynamiques (les sociodynamiques n'étant pas du ressort de la Géographie, fut-elle sociale ***{J.P. Dupuy, 479}***), qui auraient comme référent commun le territoire hennuyer : l'hypothèse est que cette valeur référentielle n'est plus actualisée mais constitue un fondement déterritorialisé à toutes les actions de développement, de la vie associative aux politiques de requalification voire de reconversion telles qu'elles existent en Hainaut. Histoire, économie, culture ou géographie physique, forment donc des modes effectifs de production et de reproduction (fondamentale dans la qualification par inscription dans le Temps Long) identitaires.

L'apparente complexité du titre peut être dépassée si chacun des termes utilisés est replacé dans son contexte épistémologique et méthodologique. L'identité reste le produit d'une double acception spatiodynamique et sociodynamique ***{A. Moles, 543-544-545}***. Il est préférable d'envisager le Hainaut franco-belge comme une 'réalité' géographique, si l'on considère ce territoire comme produit culturel et social inscrit dans une éventuelle logique identitaire et impliquant des valeurs déterritorialisées. Le qualificatif de 'franco-belge' n'introduit pas une transfrontaliarité de fait mais la simple présence de deux territoires cartographiquement frontaliers voire transfrontaliers, dont la coalescence millénaire en autorise l'usage. La qualification culturelle et identitaire des logiques transfrontalières observées sera un élément majeur d'affirmation ou au contraire de négation de ce qualificatif.

Le terme de territorialisation est un néologisme qui tend à rendre compte d'une réalité géographique complexe. Quelles sont les échelles pertinentes d'analyse du fait identitaire en Hainaut ? Quelles sont les échelles identitaires pertinentes pour actualiser des programmes de développement territoriaux, au travers des projets de villes ou des projets d'agglomérations ? Au-delà de la territorialisation, ce sont les jeux et enjeux de la frontière qui fondent la problématique de recherche. L'évolution chronogéographique du Hainaut se marque initialement par une frontaliarisation interne du territoire, alors que les politiques actuellement menées à l'échelon européen, se veulent des vecteurs de défrontaliarisation, notion signifiant l'abandon de la fonction référentielle psycho-géographique de la frontière franco-belge dans le devenir socio-économique.

---

[2] 'Deux problèmes philosophiques sont inextricablement mêlés : la nature de la réalité et la manière de la connaître. De l'antiquité grecque à nos jours, on n'a cessé de réfléchir à cette question. Les réponses que les philosophes ont formé sont à la base des différentes démarches que la géographie a adoptées. Le débat contradictoire entre les courants de la Géographie gagne à être éclairé à cette lumière. C'est une question épistémologique importante qui mérite d'être posée même si certains la considèrent comme un peu narcissique et bien abstraite'. **J.F. Staszak, 583, p13**

Il existe des modes de production et de reproduction identitaires qui contribuent à une qualification culturelle ou contre-culturelle lorsque ces mouvements s'inscrivent dans le Temps court ***{P. Devisscher, 466}***; c'est le cas à l'occasion des politiques locales ou régionales de reconversion voire de requalification qui tentent une modification de la 'personnalité' et de la 'personnalisation' territoriale. L'ambiguïté hennuyère réside dans le fait que des qualifications initialement contre-culturelles se sont suffisamment pérennisées pour produire les données géo-sociales actuelles : l'activité industrielle qui a fait du Hainaut une dorsale économique du Nord-Pas de Calais et de la Wallonie a créé une rupture avec des modèles d'organisation anciens (sur des bases politiques ou de proto-industrialisation). Cette logique identitaire est mesurable en termes de translations territoriales de prérogatives politiques : Tournai (dans le Hainaut Occidental) a occupé une double fonction politique de capitale politique de Belgique et du Hainaut avant de perdre ses prérogatives au profit de Mons et Charleroi à l'échelle provinciale, et de Liège ou Bruxelles à l'échelle nationale.

C'est dans ce cadre théorique qu'intervient l'étude (pour ne pas dire la recherche), d'une éventuelle identité du Hainaut franco-belge. Méso-territoire millénaire coupé par la frontière internationale, il reste le produit d'une succession de périodes clairement circonscrites (époques franque, mérovingienne, médiévale, moderne, Révolution Industrielle et époque contemporaine) ***{G. Bohy, 20}***, fournissant une pléthore de variables explicatives : géographie, histoire, économie ou encore géopolitique. A travers une continuité sinon historique, du moins temporelle, la construction du Hainaut passe par une articulation entre plusieurs niveaux décisionnels : villes (Mons, Charleroi, Valenciennes, Maubeuge, Tournai), espaces subrégionaux en émergence ou en ré-émergence (Borinage, Thiérache), ou espaces de rang supérieur d'appartenance (Saint-Empire Romain Germanique, Région Wallonne ou Eurorégion).

Méso-territoire transfrontalier entre France et Belgique (ou plus précisément entre Nord et Wallonie), le Hainaut couvre une superficie de près de 10 000km^2, avec une population de 2 000 000 habitants. Il est structuré par une dorsale est-ouest hautement et anciennement industrialisée entre Valenciennes et Charleroi via Mons. Cette réalité urbaine dominante ne doit pas occulter, par réductionnisme thématique, l'existence d'espaces naturels (couvert forestier dont les 9000ha de la Forêt de Mormal restent emblématiques) et surtout ruraux et agricoles : les périphéries en openfield du Tournaisis, l'Athois ou l'Amandinois Pévélien répondent aux paysages bocagers de la Thiérache ou aux exploitations sylvicoles des Fagnes de Solre et de Trélon. A cela s'ajoute la présence de cours d'eau naturels ou anthropiques, jouant un rôle puissant, ancien et complexe de structuration territoriale et de substructuration identitaire : l'Escaut, la Sambre ou le Canal du Centre pour ne citer que les plus importants. Paradoxalement, la Hayne (dont dérive le terme de 'Hainaut') n'est plus significative, géographiquement comme identitairement. A l'opposition latente ou déclarée entre des espaces ruraux et urbains, s'ajoutent donc une multitude de clivages entre des données identitaires ou ayant une vocation identitaire sous-jacente. Ces données sont complexifiées par une chronogéographie complexe, marquée par des ruptures historiques, politiques et surtout économiques, ayant entraîné à plusieurs reprises, des reconversions et des recompositions territoriales qui seront explicitées.

La simple observation cartographique du Hainaut suffit à comprendre le rôle fondamental des unités urbaines et industrielles, dans la construction d'une identité territorialisée; la majeure partie des formes conventionnelles d'urbanisation y est représentée. Dans quelle mesure ces unités peuvent développer une identité propre, articulée avec l'idée d'un projet identitaire hennuyer régional conçu comme élément de communauté référentielle au même titre que la frontière internationale ? Ce projet est-il positif (développement et redéploiement régional) ou négatif (assistanat lié aux crédits de l'Objectif I) ? Les grandes agglomérations telles que Mons, Tournai, Charleroi ***{B. Merenne – H. Van Der Haegen – E. Van Hecke, 248}*** ou Valenciennes ***{T. Le Jeannic, 239}*** présentent des divergences morphofonctionnelles distinguant les villes historiques et les villes issues de la Révolution Industrielle, sortes de 'villes-champignons' subrégionales comme Denain et Saint-Ghislain ou

d'espaces périurbains. Mons et Tournai sont les archétypes des villes anciennes. L'urbanité hennuyère est donc plurielle. Cette urbanité industrielle et culturelle n'occulte pas la vocation agricole de certains espaces comme l'Avesnois, le Quercitain, l'Athois ou la Thiérache, partiellement ou intégralement participatives du devenir territorial hennuyer. Mais comment évolue cette nouvelle ruralité, dans le double contexte d'une périurbanisation galopante ***{Eurorégion, 211-212}*** et d'une mutation des schèmes culturels anciens ***{Y. Thorez, 279}***, dans la personnalité de l'agriculture nationale, qu'elle soit belge ou française ?

L'identité éventuelle du Hainaut repose sur des repères stables et clairement définis. Si la frontière internationale s'est stabilisée depuis environ deux siècles (1820), les limites externes du Hainaut ne jouissent pas de caractéristiques similaires. La limite septentrionale hennuyère correspond à la frontière linguistique ***{R. Sevrin, 272}*** entre wallons et flamands. La limite méridionale, de par la présence d'espaces-tampons (ou glacis) reste un élément de trouble dans la compréhension des relations qui unissent le Hainaut avec des espaces aussi affirmés sur le plan identitaire, tels que la Thiérache, le Cambrésis ou le Douaisis par l'Ostrevant. Le Hainaut dont le qualificatif de 'franco-belge' ne s'applique à ce stade de recherche, que dans une finalité cartographique et non culturelle ou identitaire, occupe donc une position de confins entre des aires culturelles différenciées, justifiant pour partie sa vocation d'interface à la personnalité incertaine. Cette dernière est le produit de la combinaison entre des thématiques dominantes (le Hainaut comme région historique, région frontalière, transfrontalière, industrielle) ou récessive (région agricole, région frontière).

Existe-t-il une identité territorialisée en Hainaut ? Si oui, est-elle transfrontalière ? Plusieurs échelles sont à prendre en considération dans le cadre de cette thèse. Le Hainaut comprend plusieurs grandes agglomérations (Valenciennes, Tournai, Mons, La Louvière) et une métropole régionale (Charleroi), qui assure une fonction d'équilibre par rapport à Bruxelles, à une échelle nationale équivalente de celle d'Anvers ou de Namur. Il convient de prendre en considération leurs modes de structuration et d'affirmation identitaires (sous-jacents dans les discours politiques locaux ou dans les programmes d'aménagement du territoire). La principale hypothèse est que, dans le cadre d'un espace géographique reposant sur une logique réticulaire, le Hainaut ne forme qu'une trame référentielle commune à des actions inscrites dans les logiques de développement local ***{P. Gonin, 223}***. Les discours préliminaires tendent à vouloir replacer ces logiques territoriales dans une vision aréolaire du territoire, ce que favorisent les nouvelles subrégionalités en émergence, par le biais des pays et de l'intercommunalité prise comme espace vécu. Au travers de cette double problématique territoriale, l'idée incidente est de réfléchir sur la validité de l'identité comme concept géographique, et non de produire une analyse monographique ou une forme de synthèse des monographies telles qu'elles ont été produites en nombre sur la seconde moitié du XIXe siècle, spécifiquement par le Cercle Archéologique de Mons ***{T. Bernier, 10 à 15}***, dans le champ historique de la nécessité de qualification culturelle par inscription dans le Temps Long.

Mais il n'est pas possible de considérer l'identité au travers de la simple confrontation entre l'espace social pris dans ses grandes lignes, et l'espace géographique du Hainaut avec comme finalité la délimitation d'un Hainaut différencié au cœur du Système Monde. C'est à ce niveau qu'interviennent les associations sans but lucratif. Elles sont considérables comme des objets géographiques à partir du moment où elles deviennent des tiers territorialement (et non plus seulement spatialement) actifs. Comment sont-elles impliquées dans les topologies interurbaines ? Comment permettent-elles de saisir les mutations du traditionnel rapport identitaire centre-périphérie dans les grandes agglomérations ? Comment assurent-elles la lutte contre la désertification et pour le maintien de valeurs paysagères ? Leur atout majeur est de pouvoir contourner l'obstacle majeur que constitue la catégorisation structurale ***{F. Tanon – G. Vermes, 585}***, c'est-à-dire de mesurer sans quantifier les logiques d'appropriation, et de qualifier factuellement et non phénoménologiquement, les dynamiques de perception et de conception au travers des projections idéelles que constituent les raisons sociales associatives. Les associations en Hainaut constituent non un objet sociologique mais un champ parallèle de recherche sur les mobilisations

collectives ***{J.M. Laville, 385}***, champ à partir duquel elles ont pu se former ou se transformer. Elles permettent une lecture transversale des logiques d'appropriation des projets ou des territoires, qui se multiplient en Hainaut comme dans la majeure partie de l'Europe du Nord-Ouest, restreinte pour l'occasion à la réalité spatiale et institutionnelle du bloc continental de l'Eurorégion.

Au-delà d'une simple réflexion reposant sur une collection de monographies locales ou régionales ***{G. Decamps, 37-38-39}*** articulées autour d'une trame géographique référentielle, c'est une appréhension plus large sur la valeur du territoire comme patrimoine que vise la présente thèse. Cette dernière rejette tout caractère téléonomique, comme cela est généralement le cas dans les sciences reposant sur l'analyse des comportements ***{G. Placard - C. Cournivaud, 399}***. L'idée n'est pas de définir des comportements ou des faits qui auraient échappé aux autres branches de la discipline, mais plus largement de proposer une relecture des grandes dynamiques actuelles ***{J.P. Renard, 265 / R. Seguy, 270}***, dont le Hainaut peut être considéré comme représentatif. L'identité apparaît comme largement dépendante d'un contenu 'journalistique', exprimant une position ambivalente entre la pérennisation des grandes dynamiques sociospatiales et les ruptures contre-culturelles que peuvent constituer les situations conjoncturelles. Les mutations identitaires, si elles sont longues, se cristallisent dans une dynamique événementielle qui vient confirmer ou infirmer les modèles déterminés, à l'exemple des crises sociales introduites par les fermetures passées des entreprises monostructurantes ***{Banque de France, 166}***, ou récemment Bombardier-Manage ou Forgeval à Valenciennes. Les incidentes ne sont pas seulement conjoncturelles mais aussi structurelles lorsqu'elles remettent périodiquement en exergue des divergences entre domaines culturels marqués (xénophobie française anti-belge dans le Valenciennois de la fin du XIXe siècle, ferments de racisme dans le vote populaire dans les grandes villes du Bassin de la Sambre, rancœurs wallonnes contre les flamands à l'occasion de plans de restructuration économique à l'échelle nationale). Le champ socioculturel est vaste et la thèse ne peut se concevoir que comme une trajectoire entre plusieurs horizons épistémologiques et méthodologiques possibles, qui ont pour but commun de comprendre comment le Hainaut actuel, entré dans le jeu de nouvelles recompositions territoriales, apparaît comme le vecteur soit d'une mutation des schèmes culturels, soit a contrario, de résistances dont la vie associative pourrait être partiellement illustrative voire explicative.

La vocation d'une thèse est nécessairement de viser une logique nomothétique réplicable ***{X. Piolle, 561}***, largement remise en cause par les contingences historiques qui font la spécificité sociale du Hainaut franco-belge. Le tout reste de savoir si ces contingences déterminent une société (Gesellschaft) ou une communauté (Gemeinschaft) autour de l'idée hennuyère ***{J.C. Lugan, 533}***. Les solidarités qui se mettent en place, particulièrement par le jeu des associations tant interpersonnelles qu'intercommunales voire interterritoriales, sont-elles encore ancrées dans une dynamique purement mécanique ? Les entités communales, peuvent avoir atteint le stade des solidarités organiques, reposant une perception claire d'une identité revendiquée. L'espace social de l'ex-sillon industriel et urbain transfrontalier entre Valenciennes et Charleroi, formalise une perduration de cette conception organiciste du territoire, ce qui explique la crise sociale induite par la perte de fonctionnalités effectives. Mais le Hainaut n'est-il qu'une somme d'espaces sociaux ou une totalité sociale à part entière ?

Réfléchir sur l'identité comme concept géographique revient à produire quelques critères de réflexion complémentaire sur l'identité même de la géographie, en démontrant le caractère plus ou moins latent d'une qualification identitaire potentielle des travaux qui mettent en exergue des terminologies liées à la culture comme environnement social territorialisé ***{J. Bonnemaison – L. Cambrézy, 427}***. Pour le géographe, cela introduit une confrontation entre ses propres appréhensions du territoire et celles qui font l'objet de son étude, a fortiori s'il en est natif et résident, comme cela est effectivement le cas dans le présent cadre de recherche. La confrontation trouve dans le territoire, le support matériel voire matérialisé de la mise en relation des sphères du 'je' et du 'nous', en soi et par rapport à tout ce qui externe voire étranger à ces sphères. Il schématise des valeurs

normatives inhérentes au contenu identitaire, que seules la Psychologie ou la Psychanalyse peuvent justifier. A travers l'étude des associations, il est possible de dépasser les stades de la corporalité et de la personnalité individuelles, pour considérer les intervenants comme éléments constitutifs d'un 'méta-tiers' territorialement actif, dans un double champ épistémologique et méthodologique : holiste et finaliste, si l'objectif ultime de recherche est la mise en évidence d'un territoire hennuyer conçu comme patrimoine méso-territorial commun doté d'une ou plusieurs significations, d'un ou plusieurs sens.

PLAN GENERAL DE RECHERCHE

INTRODUCTION GENERALE ..... p 3

PLAN DE RECHERCHE ..... p 10

1. LES MODES DE (RE)PRODUCTION IDENTITAIRE ..... p 16

1.1. L'identité comme concept géographique : logique eidétique et différentielle ..... p 16
1.1.1. Approche formelle et transdisciplinaire de l'identité ..... p 16
1.1.2. Une identité entre géosymbolisme et spatialité : le contexte initial ..... p 18
1.1.3. La toponymie hennuyère ..... p 19

1.2. Une identité oscillant entre état et processus : lieux de l'identité ..... p 21
1.2.1. Une identité comme produit géométrique ..... p 21
1.2.2. Les logiques initiales de circonscription du territoire hennuyer ..... p 22
1.2.3. L'identité comme expression des contingences du milieu physique ..... p 24
1.2.4. Le Hainaut entre urbanisation et urbanité ..... p 27
1.2.5. Les voies de communications assurent le lien entre urbanité et ruralité ..... p 30
1.2.6. La ruralité hennuyère inscrite dans les mutations culturelles d'un secteur en crise ..... p 32

1.3. Une identité entre spatiodynamique et sociodynamique : spatialité des frontières ..... p 36
1.3.1. De la logique de frontaliarisation à la logique de défrontaliarisation ..... p 36
1.3.2. Vers une distinction identitaire entre frontière et limite ..... p 39
1.3.3. Rôle du réseau hydrographique : entre limite, frontière et pénétration ..... p 40

1.4. La qualification culturelle dans le Temps Long : la chronogéographie ..... p 44
1.4.1 Qualification culturelle historique et qualification culturelle chronogéographique ..... p 44
1.4.2 Naissance mythique ou naissance mythologique ? ..... p 46
1.4.3 Première phase : la maîtrise politique de l'espace (époques gallo-romaine et franque) ..... p 48
1.4.4 Seconde phase : bicéphalisation culturelle transfrontalière entre Valenciennes et Mons ..... p 49
1.4.5 Troisième phase : les incertitudes frontalières (les reconstructions politiques) ..... p 54
1.4.6 Quatrième phase : de la contre-culture à la culture (la Révolution Industrielle) ..... p 56
1.4.7 Cinquième phase : crise identitaire (récession, reconversion et assistanat) ..... p 56

1.5. La mutation des logiques de qualification culturelle de l'identité ..... p 60
1.5.1 De l'identité dans l'état (Zustand) à l'identité dans la dynamique (Proceß) ..... p 60
1.5.2 Mutations de la dimension identitaire de l'économie hennuyère ..... p 60
1.5.3 Perdurations de la monospécialisation ..... p 62
1.5.4 Incidences des reconversions : la réplication comme facteur limitant de l'identité ..... p 64
1.5.5 Rôle des universités : une logique ancienne pour des besoins nouveaux ..... p 65

1.6. De l'identité à l'entité : la notion de réductibilité thématique ..... **p 66**
1.6.1. Le Hainaut est-il identitaire réductible à l'expression géosociale de l'ex-sillon houiller ? ..... **p 66**
1.6.2. Comment sortir de la logique des concessions ? ..... **p 67**
1.6.3. Limites des requalifications : éléments de mesure des représentations sociales ..... **p 68**

ANNEXES I ..... **p 73**

2. ESPACE SOCIAL OU ESPACE SOCIALISE ? ..... **p 80**

2.1. Le Hainaut entre société et communauté: les échelles de l'identité ..... **p 80**
2.1.1. Eléments de réflexion préliminaire ..... **p 80**
2.1.2. Cadre initial d'inscription d'un éventuel espace social hennuyer ..... **p 83**
2.1.3. Communauté hennuyère de crise ..... **p 84**
2.1.4. Erreurs stratégiques de gestion identitaire des problèmes sociaux ..... **p 87**
2.1.5. Limites de la communalité comme référent identitaire ..... **p 88**
2.1.6. Nouveaux bassins de vie ..... **p 89**
2.1.7. Le chômage comme référent communautaire : la transmission intergénérationnelle ..... **p 90**
2.1.8. Nouveaux vecteurs de la socialisation hennuyère ou subhennuyère ..... **p 91**

2.2. Les associations comme référentiel de mesure de l'identité : méthodologie ..... **p 92**
2.2.1 Dépassement des représentations : du phénoménologique au factuel ..... **p 92**
2.2.2 Les champs d'applications associatifs en Géographie Culturelle et Sociale ..... **p 94**
2.2.3 Données générales et premières considérations méthodologiques ..... **p 98**

2.3. La logique d'organisation spatiale du tissu associatif ..... **p 100**
2.3.1 Première étape : délimitation géographique des pôles associatifs hennuyers ..... **p 100**
2.3.2 Seconde étape : analyse géo-sociale des fichiers associatifs et première classification ..... **p 101**
2.3.3 Troisième étape : analyse transversale des fichiers associatifs ..... **p 103**
2.3.4 Lois d'appropriation ..... **p 105**

2.4. La relecture associative des grands mouvements territoriaux hennuyers ..... **p 107**
2.4.1 La reconversion des bassins industriels et les associations ..... **p 107**
2.4.2 Réappropriation des territoires ..... **p 108**
2.4.3 Associations et perception des frontières ..... **p 109**
2.4.4 Frontières linguistiques et les associations en Hainaut ..... **p 111**
2.4.5 Associations et perception des limites ..... **p 111**
2.4.6 Réflexion sociologique : vers une culture hennuyère ? ..... **p 113**

ANNEXES II ..... **p 118**

3. SPATIODYNAMIQUES DE TERRITORIALISATION IDENTITAIRE ..... **p 170**

3.1. La mesure géographique des discours institutionnels à consonance identitaire ..... **p 170**
3.1.1 Raisons sociales et mesure de la demande identitaire ..... **p 170**
3.1.2 Pourquoi les associations hennuyères ne cristallisent pas un éventuel activisme ? ..... **p 171**

3.2 Les associations comme tiers territoriaux: les logiques d'appropriation ..... **p 174**
3.2.1 La prise en charge des dynamiques locales : relais ou démission ? ..... **p 174**
3.2.2 Des associations entre la promotion et le repli ..... **p 176**
3.2.3 La communalité est-elle encore un échelon pertinent d'action associative ? ..... **p 176**

3.3 Les échelles d'accomplissement de l'urbanité et de la ruralité ..... **p 177**
3.3.1 Les associations comme éléments de maintien identitaire dans les agglomérations ..... **p 177**
3.3.2 Les pressions identitaires liées aux processus de métropolisation interne ..... **p 179**
3.3.3 Les pressions identitaires liées aux processus de métropolisation externe ..... **p 182**
3.3.4 'Métropolisation' incomplète de Valenciennes et intégration dans le processus lillois ..... **p 183**
3.3.5 Les agglomérations-régions comme spécificités identitaires ..... **p 185**
3.3.6 Le redéploiement d'une nouvelle ruralité hennuyère ..... **p 187**

3.4. L'intercommunalité comme nouvel espace vécu : multiplication des territoires-cadres ..... **p 188**
3.4.1 Stades identitaires de l'intercommunalité en Hainaut : du projet à l'ancrage culturel ..... **p 188**
3.4.2 Intercommunalité comme substrat de la subrégionalité : les parcs naturels ..... **p 191**
3.4.3 De l'intercommunalité au pays : qualification culturelle de la subrégionalité ..... **p 192**
3.4.4 Articulation des référents territoriaux complexes : la Thiérache ..... **p 197**

3.5. Le Hainaut comme territoire-projet : somme ou totalité ? ..... **p 199**
3.5.1 La fonction de trame référentielle prévalente sur la fonction d'espace vécu ..... **p 199**
3.5.2 Existe-t-il une hennuyérité ? Une hennuyérisation des territoires ? Un hennuyérisme ..... **p 202**
3.5.3 *Eléments de prospective : les logiques 'rattachistes'* ..... **p 208**

ANNEXES III ..... **p 212**

CONCLUSION GENERALE ..... **p 215**

BIBLIOGRAPHIES ..... **p 219**

TABLE DES FIGURES ..... **p 256**

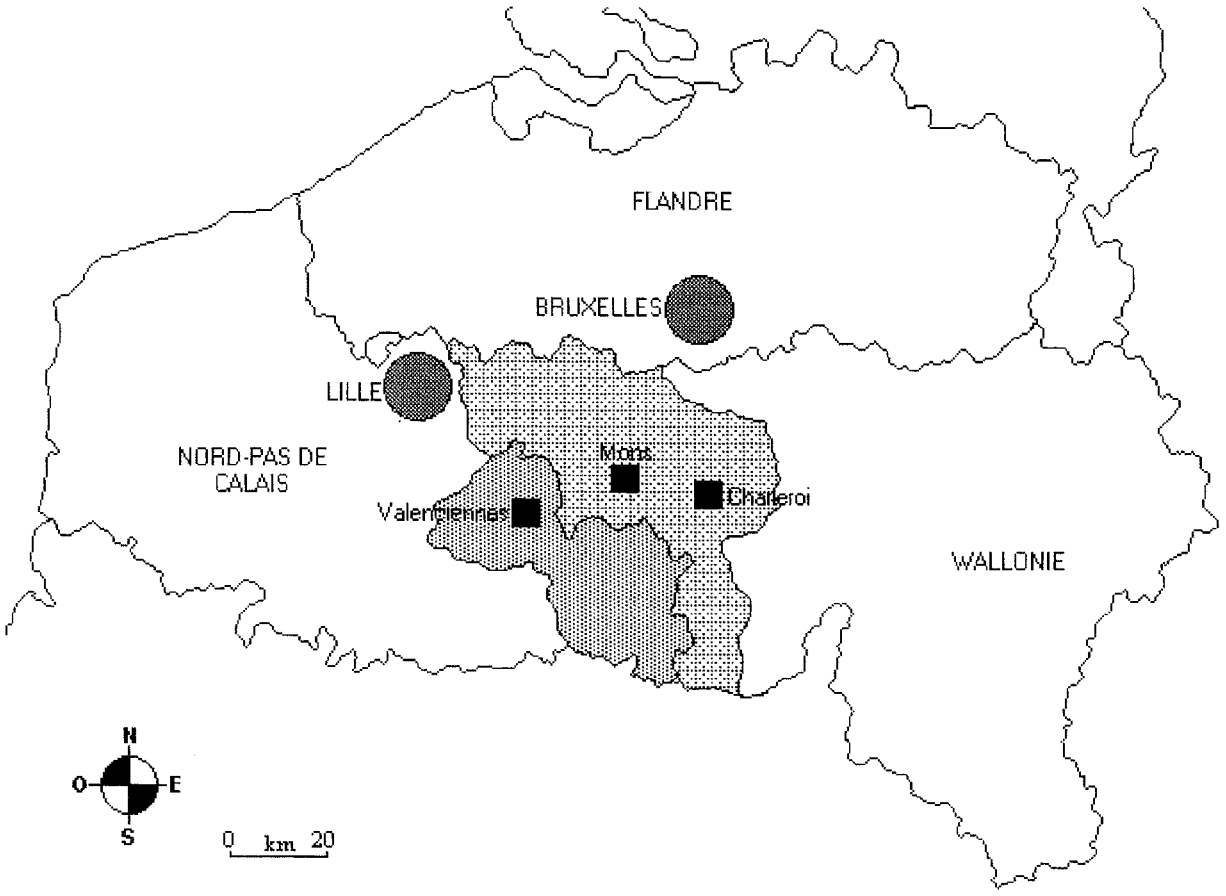

Fig. 1 : Localisation eurorégionale du Hainaut franco-belge.

La partie grisée permet une première base de localisation à l'échelle du bloc continental de l'Eurorégion, mais aussi par rapport aux deux métropoles régionales, nationales voire internationales de Lille et de Bruxelles. La position culturelle de confins dévolue au Hainaut peut être appréciée, essentiellement dans le clivage entre Flandre et Wallonie. La partie occidentale de la Province du Hainaut (autour de l'entité communale de Mouscron à l'est de Lille) n'a pas été retenue : elle appartient à la sphère directe d'agglomération lilloise, justifiant une thèse à elle seule. C'est une logique similaire qui a prévalu pour l'enclave de Comines-Warneton à l'est de Lille.

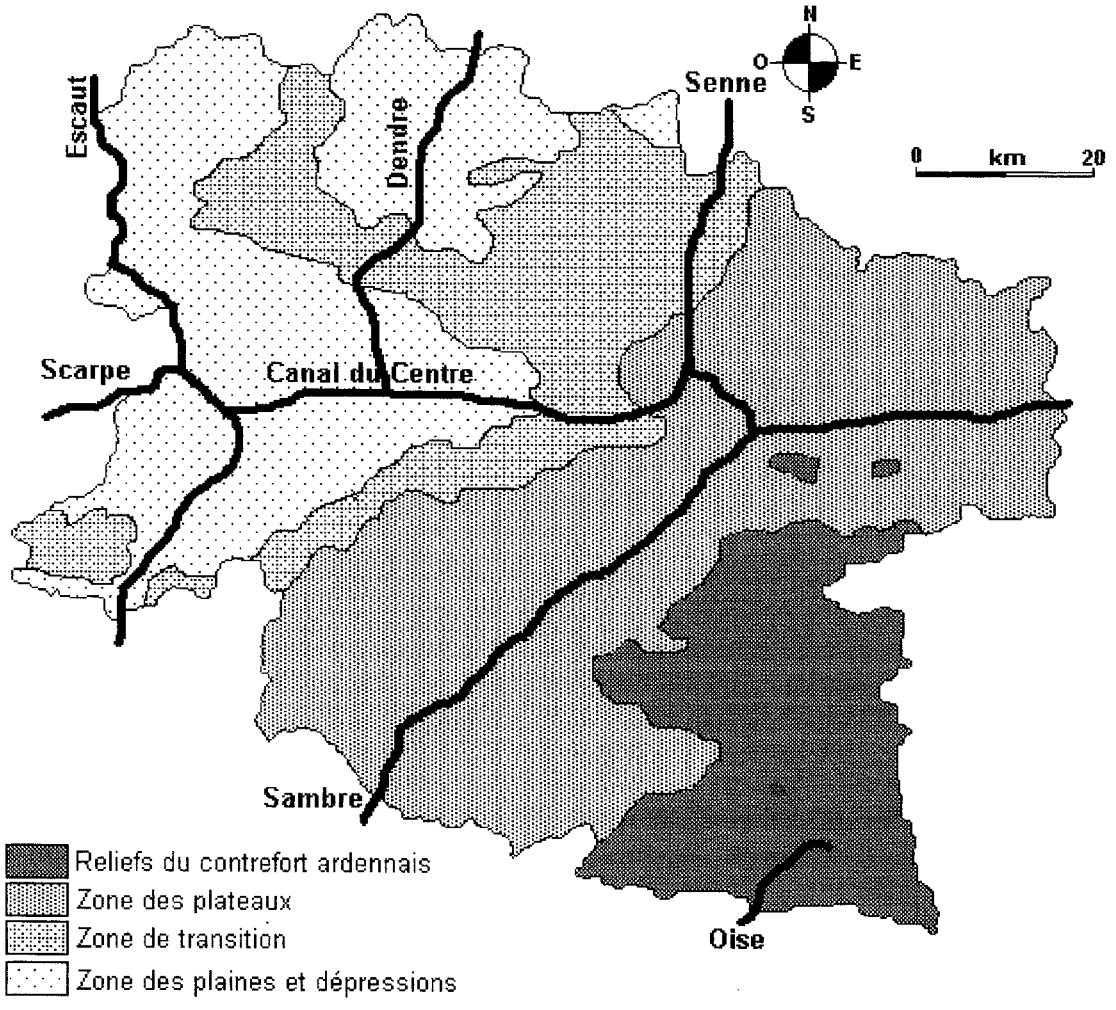

Fig. 2 : Données physiques générales du Hainaut.

Trois grands domaines (plus un domaine intermédiaire) peuvent être circonscrits sur le plan topographique (reliefs, plateaux et plaines). Le réseau hydrographique quant à lui distingue les espaces en fonction des bassins-versants, principalement autour de la Sambre, de l'Escaut et de la Scarpe. Le Canal du Centre n'est pas purement 'naturel' au sens exact du terme mais doit être figuré pour assurer la cohérence de la présentation : il constitue une des dorsales majeures de redéploiement territorial, comme il a assuré des fonctions majeures dans la finalisation de la Révolution Industrielle belge. C'est encore à l'heure actuelle un référent identitaire dont la portée est sinon nationale, pour le moins régionale (et provinciale, comme en attestent les nombreux programmes de valorisation économiques ou patrimoniales, à l'exemple des ascenseurs à bateaux passés ou à venir).

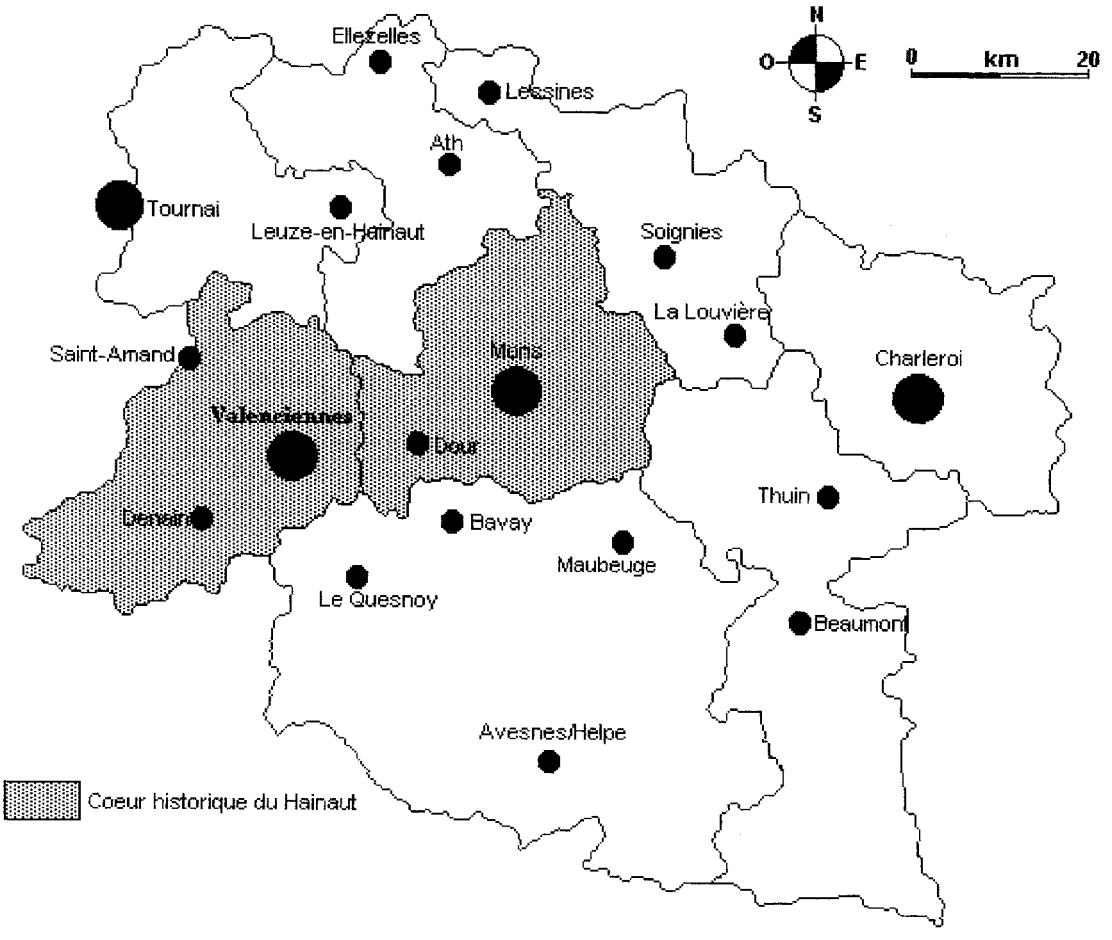

Fig. 3 : Localisations urbaines générales en Hainaut.

Cette carte montre les trois grands pôles urbains du Hainaut franco-belge, à savoir Valenciennes et Mons, qui en forment le cœur historique, et Charleroi qui reste actuellement la ville dominante sur le plan démographique comme sur le plan économique. Tournai, ancienne capitale du royaume franc et du Hainaut, bénéficie d'une position ambivalente au sein du Hainaut (et par rapport à la métropole lilloise), qui justifie son placement à un rang équivalent des précédentes, notamment dans l'ancrage historique qui est le sien en tant que plus ancienne ville de Belgique. Une présentation détaillée des communes et des entités communales sera faite dans le cadre des annexes à la seconde partie.

1. LES MODES DE (RE)PRODUCTION IDENTITAIRE EN HAINAUT

1.1. L'identité comme concept géographique: une logique eidétique et différentielle

Le Hainaut franco-belge occupe une position de confins entre trois domaines culturels clairement différenciés : le Nord-Pas de Calais, la Wallonie et la Flandre. Mais seuls les deux derniers peuvent supporter une qualification identitaire, dans la mesure où elles conditionnent des formes complexes de régionalismes : régionalisme discret wallon, face au nationalisme régional de Flandre. Ses dimensions en font un méso-territoire transfrontalier spatialement homogène (caractère non répercuté sur le plan territorial). Mais sur quelles bases chronogéographiques peut-il être eidétiquement et différentiellement appréhendé et délimité de ses voisins médiats et immédiats tels que les Flandres (Oost Vlanderen, West Vlanderen), le Brabant (Vlaams Brabant, Brabant Wallon) et le Cambrésis ?

1.1.1. Approche formelle et transdisciplinaire de l'identité

L'identité est un concept polysémantique ***{S. Ferret, 484}*** et transdisciplinaire ***{J.C. Filloux – J. Maisonneuve, 485-486}*** appartenant à plusieurs champs de recherche (Anthropologie, Ethnologie, Sociologie, Géographie, Philosophie, Psychologie et Mathématiques). Elle repose sur une volonté eidétique ***{A. Lalande, 523}*** de compréhension des relations entre individus et territoires, assurant une nouvelle expression des logiques différentielles ou diachroniques que les géographes cherchent à mettre en exergue. Mais tout en assurant une transcription voire une dérivation méthodologique vers le champ géographique, l'identité y reste un domaine épiphénomélogique qui n'est étudiable que par les modifications apportées dans les configurations sociospatiales initiales et finales ***{P. Hérin, 507}***. L'identité peut être initialement comprise à la fois comme l'une de ses configurations et comme la trame perdurante dans leurs successions.

Il faut rechercher dans la géographie kantienne, les premières marques d'une différenciation identitaire comme fonction inhérente de la Géographie. Cinq grands courants s'y partagent le champ de recherche. La Géographie

mathématique ***{A.G. Wilson – R.J. Barret, 598}*** traite des morphofonctionnalités premières liées aux contingences du milieu physique. La Géographie morale exprime les différences de point de vue éthique suivant les peuples considérés. La Géographie politique ***{F. Ratzel, 569}*** repose entièrement sur la Géographie physique, notamment dans le conditionnement des sphères d'influences et du marquage effectif des frontières. La Géographie de marché qui exprime la fonction nodale potentielle ou réelle des territoires dans les équilibres économiques. La dernière branche est celle de la Géographie théologique et des implications cosmogoniques dans la délimitation des processus identitaires. Sauf cette dernière, toutes les autres ont une réelle applicabilité en Hainaut franco-belge. L'identité en Géographie est donc comme une synthèse de ces différentes occurrences.

A la base, l'identité comme concept géographique désigne une configuration physique et humaine donnée et distinguée des espaces médiats et immédiats formant son environnement. C'est le fondement de toute démarche d'analyse spatiale (de la monographie à la régionalisation). Chaque territoire est individualisé par rapport aux autres. Pour l'instant il est préférable d'introduire la notion d'individualisation plutôt que celle de 'personnalisation', qui suppose une perception spécifique de la part des populations. Formellement, l'identité est le principe qui sous-tend à la transformation du Temps en Histoire, et de l'Espace en Géographie ***{H. Regnaud, 571}***. Mais comment spécifier le commencement de ce processus, comme préliminaire d'une écogénèse hennuyère ? Existe-t-il un temps 'zéro' marquant l'émergence politique du Hainaut ? Peut-on y concevoir un territoire identitairement neutre sur lequel seraient venus se greffer successivement tous les facteurs d'identification, sous l'impulsion de modes précis de production et de reproduction identitaire ? La problématique sous-jacente est celle du sens[3] de l'Histoire et par incidence du territoire hennuyer, avec comme principale limite que l'identité n'a pas de sens communautaire applicable dans un espace social comme le Hainaut, où l'acception régionale ou subrégionale des territoires en présence ne peut déboucher sur une territorialisation globale effective.

La personnalisation ***{K. Lynch, 534}*** est participative du deuxième versant de l'identité comme inscrite dans les champs méthodologique et épistémologique de la Géographie. Le mode de définition est syllogistique. Partant du principe que le territoire est le produit du rapport d'appropriation entre une population et un espace ***{C. Métral, 539}***, l'identité est définie comme le rapport d'appropriation (consciente) entre une population et un territoire. Les deux versants de l'identité s'opposent sur un point : l'identité comme vecteur ou produit d'une appropriation nécessite la perception (voire la création) d'un sens territorial très précis, alors que comme configuration, elle existe et se reproduit d'une manière 'inconsciente' (les mathématiciens définissent définissent l'identité comme le fait que toute chose est égale à elle-même et se reproduit comme telle : dès lors un territoire conservant des lignes de forces temporellement perdurantes, offre des signes distinctifs introduisant des données identitaires).

L'identité désigne la personnalité en tant qu'objet construit au travers des interactions sociales ***{G. Di Méo, 468}***. Les valeurs personnelles ***{M. Crozier – E. Friedberg, 461}***, différenciées de l'intériorisation des attitudes externes ***{G. Di Méo, 469}***, ne sont pas du ressort géographique, puisqu'elles dépendent d'un contenu phénoménologique et psychologique incompatible avec la dimension factuelle ***{J. Brunhes, 435}*** qui est initialement celle de la Géographie. Dans un acte géographiquement valide, ce ne sont pas les motivations qui sont intéressantes, mais l'accomplissement effectif de cet acte et les conséquences induites et déduites suivant

[3] La question du sens historique hennuyer n'a de pertinence que si la société qui le compose dépasse les lignes de rupture entre les différentes phases de construction territoriale, avec une divergence entre les effets observés sur les sociétés nationales régies par des mouvements lents, et des 'sociétés' régionales plus sensibles aux mutations rapides telles que la Révolution Industrielle a pu en produire en Hainaut. Ce dernier a pu perdurer dans des morphologies adaptées à travers ces différentes périodes : le territoire est un élément socialement et géopolitiquement plus pérenne que les sociétés qui l'ont composé. La portée d'une telle remarque est compréhensible dans le cas des grands bassins industriels et urbains comme le Valenciennois ou le Borinage, qui expriment des perdurations spatiales face à des ruptures sociales par contre-coup des pertes de fonctionnalités effectives. Dès lors la vision anhropologique du territoire hennuyer devient d'autant plus prévalente qu'elle introduit une réflexion sur les possibilités de transcriptions de ces méthodes disciplinaires au champ de la modernité voire de la post-modernité urbaine et industrielle.

une logique diachronique. Dans le cadre des associations, cela revient à ne les considérer que comme des tiers territoriaux et non seulement comme des moteurs d'adhésion à un projet et encore moins à considérer les motivations personnelles relatives aux adhésions. La Géographie de l'identité doit dépasser le simple cadre des micro-géosociologies et tendre vers une généralisation des processus, renforcée par le contenu postmoderne dans lequel elle s'inscrit actuellement.

L'identité est donc une structure cognitive d'organisation des représentations individuelles. Elle assure, grâce à des stratégies précises, son propre maintien. Elle est le produit de la coïncidence entre une trajectoire collective et des trajectoires individuelles. La Géographie urbaine avait déjà pressentie cette coïncidence en montrant la sélectivité des espaces identitaires, notamment sous l'impulsion de l'Ecole de Chicago ***{A. Buttimer, 438}*** dans sa définition de l'espace social, signifiant l'aspect différentiel des sensibilités et des sensibilisations ***{L. Mondada, 548}***. Dans le cadre géographique hennuyer, la logique différentielle sur les sensibilités sera mesurable à partir de la frontière, non seulement sur une logique d'affrontement entre deux blocs culturels distincts (France et Belgique, Nord et Wallonie, Hainaut français et Province du Hainaut belge), mais aussi sur une logique de perception interne reposant sur une dynamique proxémique ***{G. Di Méo, 470}***. Ce différentiel identitaire, s'il est effectif, introduit a-priori de sévères limites quant à la possibilité d'existence d'un Hainaut comme projet identitaire commun. L'hypothèse la plus vraisemblable est celle d'un Hainaut assurant une fonction de trame référentielle spatialement commune à des projets de développement qui en ont pourtant, des perceptions divergentes.

L'identité, d'un point de vue sociologique strictement formel, représente un compromis entre deux types de solidarités ***{A. Giddens, 497}*** : les solidarités mécaniques qui mettent en jeu des dynamiques institutionnelles à bases purement fonctionnelle (associations de gestion infrastructurelle); les solidarités organiques qui fondent le niveau culturel et identitaire supérieur. Les populations concernées forment une communauté voire une société. Il est possible de produire une catégorisation des référents identitaires sur quatre bases ***{J.R. Searle, 583 – S. Ferret, 484}*** : les référents matériels et physiques, les référents historiques, les référents psychoculturels et les référents psychosociaux[4]. L'analyse identitaire du Hainaut tentera de les appliquer dans un contexte géographique inscrit dans une conception factuelle : délimitation et analyse des incidences comportementales territorialisées. A terme, trois groupes méthodologiques doivent émerger : une identité matérielle (morphologie et organisation) ; une identité propre (origine, situation actuelle, systèmes de valeurs et potentialités) ; une identité sociale (relations et géosymbolique) ***{M. Oriol, 557}***.

1.1.2. Une identité entre géosymbolisme et spatialité : le contexte initial

Tous les territoires disposent d'une identité prise comme la configuration spatiale à un moment donné. Le passage à une identité sociale ou culturelle suppose la présence d'une perception consciente de valeurs géosymboliques ***{O. Marcel, 536}*** qui peuvent être développées par les moyens les plus diverses. En Hainaut comme ailleurs, la totalité des territoires réels ou 'institutionnels' (comme les territoires-cadres de l'intercommunalité) disposent de référents visuels ***{L. Turgeon, 591}*** ou logosphériques ***{P. Virilio, 595}*** qui définissent l'identitaire première. La logosphère en Hainaut concerne l'affirmation des prérogatives et des morphologies. On parle de 'Botte du Hainaut' pour les espaces les plus occidentaux de la Province ; il y a une

[4] Selon A. Mucchielli, les trois catégories référentielles sont déclinables en une série de facteurs précis. Les référents matériels et physiques portent sur la possession, les potentialités, l'organisation matérielle, les apparences physiques. Les référents historiques portent sur les origines, les événements marquants et les traces historiques. Les référents psychoculturels portent sur le système culturel, la mentalité, le système cognitif. Enfin les référents psychosociaux impliquent des critères de définition sociale et des potentialités de devenir.

séparation institutionnelle évidente entre le 'Hainaut Occidental'[5] (autour de Tournai) et le reste du territoire : mais est-elle réellement répercuté sur le plan de l'organisation sociospatiale ? Les communes et les entités communales se servent de ces référents territoriaux pour produire les logos qui illustrent les courriers officiels. Il serait possible de produire un travail herméneutique voire sémiotique sur l'utilisation réactualisée ces référents. Ils se classent en trois grandes catégories : ceux qui mettent en exergue un espace ; ceux qui mettent en exergue un site (en Hainaut cela concerne essentiellement les anciens châteaux ou mottes féodales) ; ceux qui mettent en exergue une thématique dominante (faire apparaître graphiquement l'idée d'urbanisation, d'industrialisation, de requalification ou de reconversion). Ils tendent à remplacer de plus en plus les anciennes représentations héraldiques, qui se maintiennent surtout dans les espaces ruraux, moins par soucis identitaire que financier (les changements techniques coûtant cher).

1.1.3. La toponymie hennuyère

La toponymie prend une valeur herméneutique ***{R.H. Cousineau, 459}*** évidente du fait de l'expression d'une logique spatiale tombée la plupart du temps en désuétude, et de la mise en exergue d'un imaginaire collectif qui se concrétise dans son originalité par des toponymes choisis à l'échelle locale, et qui rendent partiellement compte des clivages identitaires qui existent encore au sein des communes, surtout si ces dernières sont issues de la coalescence de plusieurs hameaux (Hasnon, Chièvres, Momignies, Leuze-en-Hainaut). Si ces derniers tendent à conserver des toponymes spécifiques ***{T. Bernier, 16}***, cela signifie une certaine 'puissance' identitaire : alors que les quartiers constitutifs de la commune de Valenciennes se sont vus affecter des toponymes impersonnels tels que 'Faubourg de Paris' ou 'Faubourg Sainte-Catherine', Saint-Amand-les-Eaux conserve encore son Quartier du Moulin Blanc, du Saubois, de Bruyères ou du Moulin des Loups, son Faubourg de Tournay ; Mons réplique une logique similaire avec les Quartiers des Chartriers ou de l'Epinlieu. Mais la tendance actuelle est celle d'une dilution des toponymes dans une série de poncifs logosphériques profondément marqués par des effets de mode. Les espaces ruraux offrent plus de résistance culturelle à cette dynamique de dilution comme à Momignies ou Ham-sur-Heure/Nalinnes, par le jeu des appellations dialectales : Taille à Frane, Le Bultia, Tingremont, Pairain ou Petrias dans le second cas.

En premier lieu se trouvent les toponymes liés à la topographie et qui indiquent une notion de hauteur. Plusieurs villes du Hainaut parmi lesquelles Lobbes, Bouchain ou Charleroi, distinguent clairement une ville haute et une ville basse. Durant l'été 1998, une pollution accidentelle dans l'usine Cokerill de Charleroi a entraîné la projection de milliards de micro-particules de fer sur la ville basse, rappelant du même coup, le caractère effectif de la distinction topographique. L'idée de hauteur est parfois plus clairement exprimée : Mons, Hautmont, Jeumont, Mont-Sainte-Aldegonde, Mont-Sainte-Geneviève, Fontaine-Valmont, Dimont, Estinne-au-Mont. Les communes de Haut-Lieu et de Bas-Lieu, près d'Avesnes-sur-Helpe, désigne respectivement les banlieues hautes et basses de la ville (à laquelle elles ont été associées jusqu'en 1556) : Bassily dans l'entité de Silly introduit une logique similaire. Viennent ensuite les toponymes classiques introduisant des notions de taille (Wargnies-le-Grand, Wargnies-le-Petit, Grand-Fayt, Petit-Fayt, Ferrière-la-Grande, Ferrière-la-Petite), de morphologie (La Longueville) ou d'âge (Vieux-Mesnil, Neuf-Mesnil).

Le Hainaut est longtemps resté un pays majoritairement dominé par la forêt. La première mention du village d'Alnetum (1111), devenu Aulnoye-Aymeries, rappelle le fait qu'il s'y trouvait une imposante plantation d'aulnes. Le terme latin de 'Buxetum' signifiant une plantation de buis, est à l'origine de Boussois, Boussières-sur-Sambre. La présence d'un massif forestier (Bocum) a donné des toponymes tels que Bousies, tout comme les

[5] Cette terminologie a été largement utilisée par les médias locaux lors des travaux sur la ligne de T.G.V. en Hainaut Occidental au début des années 90 (C. Durieux, député permanent, s'en est fait largement l'écho).

noms intégrant le suffixe 'Fayt' indiquant l'ancienne présence de hêtres (fagus). La commune d'Eppe-Sauvage, support du Parc Départemental du Val Joly, doit son étymologie à la présence de bois sur le tracé de l'Helpe. La toponymie n'exprime donc plus une survivance ni territoriale ni culturelle mais idéelle, récupérée dans les discours institutionnels (notamment dans les nombreuses communications et publications de la Fédération du Tourisme de la Province du Hainaut). Les toponymes rattachés à l'anthropisation des espaces, restent inscrits dans cette obédience. Ce sont soit les toponymes agricoles ***{F. Hachez, 85}*** : (Preux-au-Sars, Preux-au-Bois, Sars-la-Buissière, Thoricourt, Péruwelz, Morlanwelz (welz et court introduisant la présence d'exploitations), ou Quevaucamps, terme picard signifiant la 'pâture aux chevaux') ; Avesnes vient de 'Avisna' signifiant la terre maigre ne produisant que de l'avoisne' ***{A. Hanot-A. Pierrard, 228}***

L'une des spécificités toponymiques en Hainaut franco-belge est la conservation fréquente des toponymes à consonance religieuse : Saint-Ghislain, Fontaine-l'Evêque, Mont-Sainte-Geneviève, Haine-Saint-Paul. Ils transcrivent l'importance du fait religieux dans la conformation hennuyère de la période franque, qui a eu des répercussions plus sensibles sur la partie wallonne du territoire en question, répercussions qui sont mesurables au travers de la représentation numérique effective des associations à caractère religieux (Patro, Guides, Scouts, Comités Paroissiaux). Ce qui imprime une dynamique identitaire complexe, le Hainaut, surtout sur la partie boraine, ayant été au XIXe siècle, un domaine de contact privilégié avec le territoire français, dans le développement des idées propres à l'Internationale Socialiste ***{M. Blanpain, 19}***. C'est une expression historique concrète des limites inhérentes à la catégorisation structurale prévalante dans l'analyse des perceptions et représentations sur un plan géographique.

Mais l'analyse toponymique ne se limite pas à faire l'examen exhaustif des dénominations occurrentes en Hainaut franco-belge. Pourquoi le terme 'Hainaut' ou l'un de ses dérivés directs, sont si peu utilisés comme référents toponymiques ? Seules une commune du Valenciennois (Aubry-du-Hainaut), et une entité du Tournaisis (Leuze-en-Hainaut), y font explicitement référence. Les occurrences subrégionales et communales toponymiques du Hainaut sont donc très faibles ou dépassées ***{J.F. Brigode – P. Vanbelligen, 22}*** : une commune de l'entité de Braine s'appelle 'Hennuyères'. Hasnon, Haine-Saint-Paul et Haine-Saint-Pierre (La Louvière) ou Ville-sur-Haine (Le Roeulx) en constituent une forme dérivée, mais qui reste peu sensible (pas de reprise comme telles dans les communications touristique ou institutionnelle). La réponse tient dans la construction subjective des espaces constitutifs de la réalité hennuyère ***{C. Wagnon, 412}***. Cette dernière n'est qu'une trame référentielle qui ne forme qu'un projet incertain face à la réalité des pays et des bassins de vie, jugés plus proches de la sphère immédiate des quotidiennetés ***{G. Di Méo, 469}***.

La toponymie hennuyère implique aussi des critères de localisation géographique, au premier rang desquels se trouvent les hydronymes ***{R. Chambon, 27}***. Ce sont les seuls qui résistent à une déterritorialisation des valeurs toponymiques personnalisantes, parce qu'ils introduisent des fonctions de repérage dans la structuration personnelle des espaces vécus et des espaces conçus ***{M. Roux, 582}***. C'est la réplication partielle de la logique de repérage des unités urbaines par rapport à des centres dominants (Bruille-Saint-Amand, Marbaix-les-Thuin, Biesmes-sous-Thuin) : la commune de Beaurepaire-sur-Sambre s'est appelée Beaurepaire-lez-Prisches (jusqu'au XVe siècle). Les valeurs de repérage sont explicites : Boussière-sur-Sambre, Pont-sur-Sambre, Ham-sur-Heure, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Bois d'Hayne ***{M. Révelard, 136}***, Condé-sur-l'Escaut, Fresnes-sur-l'Escaut, Escautpont, Escaudain, Neuville-sur-Escaut. La valeur référentielle peut parfois s'avérer trompeuse comme dans le cas de Beaurepaire-sur-Sambre, qui se situe sur ...la Riviérette !

La dernière occurrence toponymique, spécifique à la Province du Hainaut est sans aucun doute celle des doubles dénominations ***{J. Stengers, 405 – M. Poulain – M. Foulon, 401}***. Elle fait pratiquement office de singularité. Plusieurs communes ont à la fois un nom francophone et un nom néerlandais. Ces villes sont localisées près de la

frontière linguistique, qui se confond partiellement avec la limite septentrionale de la Province : Ellezelles (Elzele), Flobecq (Vloesberg), Lessines (Lessen), Bois-de-Lessines (Lessenbos), Bassilly (Zullik), Les-Deux-Acrens (Tween-Acren) ***{V.J. Geignies, 71}***, Enghien (Edinghen), Petit-Enghien (Lettelingen), Braine-le-Comte ('S Gravenbrakel). Plus à l'intérieur se trouvent les villes de Soignies (Zinnik), Mons (Bergen), Jurbise (Jurbeke) et Tournai (Doornik). C'est le fruit d'une législation relativement souple (lois organiques de 1962 et de 1975), combinée à une tradition de contact entre des subrégionalités d'obédience linguistique tels que les Flandres, la Flandre Wallonne, la Flandre Gallicante et le Hainaut ***{E. Vanneuville – F. Hanschotte, 409}***.

Le Hainaut n'est donc pas un référent toponymique conséquent. Il reste largement concurrencé par un contenu identitaire inscrit dans la communalité, qui forme une d'élément de communauté. Mais la perception de cette dernière se dilue progressivement dans une normalisation et une standardisation des toponymes infracommunaux (noms de rues, de parcs voire de bâtiments publics), mesurables lors des consultations qui peuvent avoir lieu sous la forme de concours. Le toponyme est de moins en moins inscrit dans les sphères directe de l'individualité car les mobilités en limitent singulièrement la fonction de bornage des espaces subjectifs personnels (terme de loin préférable à celui de "cartes mentales").

1.2. Une identité oscillant entre état et processus : lieux de l'identité

1.2.1. Une identité comme produit géométrique

Le Hainaut de par sa structure spatiale et géographique, constitue le stéréotype ***{P. Manonni, 391}*** de l'espace anciennement industrialisé et urbanisé. Mais le considérer comme tel a priori consiste à éluder la valeur première des morphodynamiques ***{J. Bonnemaison – L. Cambrézy, 426}*** qui y sont observables. La considération morphogéométrique ***{W. Tobler, 589}*** première permet d'appréhender les topologies territoriales ***{H. Regnaud, 571}*** sur la base de logiques de symétrie (*cf figures en annexes*) par rapport à l'axe formé par la frontière internationale et par l'axe de l'ex-sillon industriel et urbain allant de Valenciennes à Charleroi.

Quelles sont les dimensions générales du Hainaut ? Sont-elles un facteur de conditionnement identitaire ? Le Hainaut franco-belge est un territoire en forme de parallélogramme ayant une longueur approximativement comprise entre 120km au sud et 90 au nord, ce qui fait une surface approximative de 10 000km^2. La largeur est comprise quant à elle entre 70km à l'est comme à l'ouest. L'observation morphologique initiale fait apparaître une forme générale relativement simple (parallélogramme), qui justifie un caractère presque naturel du découpage retenu. La surface telle qu'elle est obtenue peut donc être comprise comme une étendue, notion fondamentale dans l'attachement identitaire ***{M.M. Weber, 597}*** de par le jeu de l'apprentissage, de l'éducation et de la sensibilisation par le visuel. La caractérisation géométrique de l'espace hennuyer (dans son acception transfrontalière), implique une réflexion sur la notion et nécessité de centration géométrique expliquée sur deux plans : celui de la sub-structuration des espaces subjectifs personnels ; celui de la nécessité d'un position politique par rapport à ce qui est perçu sinon comme le centre décisionnel, du moins comme le centre géographique (position centrale envisagée par Valenciennes dans le projet de département du Hainaut lancé par son maire en 1996). Cette dernière s'applique à des échelles variées que ce soient les unités urbaines, les principales agglomérations, les bassins de vie thématiques ou le Hainaut pris comme une région potentielle ***{E. Dirven – J. Groenewegen – S. Van Hoof, 473}***.

Dans le cadre géographique hennuyer, il suffit de produire un recoupement entre une ligne allant de Mont-de-l'Enclus à l'Escaillière, et une ligne suivant l'orientation générale du sillon houiller cartographiquement transfrontalier. Le centre géographique du Hainaut s'avère donc être l'espace formé par le Haut Pays, le Pays de

Roisin et partiellement, le Pays de Dour (*cf annexes à la troisième partie)*. Si cette centration a peu de chance d'être répercutée dans les vécus individuels, elle reste un élément majeur de compréhension des mouvements territoriaux et des translations politiques qui sont intervenues entre les cités hennuyères depuis l'émergence historique et politique du Hainaut ***{G. Bohy, 20}***, dont le point d'orgue reste les concurrences transfrontalières entre les deux capitales culturelles du Hainaut (ou de ses deux versants constitutifs que sont Mons et Valenciennes).

La centration se réplique au niveau des entités communales soit par le jeu des relations classiques centre-périphéries, soit par une différenciation entre les concentrations urbaines et les dispersions spatiales comme dans l'entité frontalière de Quiévrain où les espaces urbanisés de Quiévrain, Baisieux et Audregnies, tranchent avec la multitude de champs (qui occupent une fonctionnalité toponymique : Champs du Moulin, de Wiheries, des Layettes, Au-dessus du Mont, d'Onnezies, du Saulçoir, d'Elues, du Joncquois, du Haut de la Cense, de la Catoire, du Rivage, des Cailloux ou encore du Marais de l'Hôpital).

Il est deux notions corrélatives de la centration. L'excentration est la présence de pôles (décisionnels ou culturels) hors de la place qui leur était initialement et logiquement allouée. Elle réplique à une autre échelle la dynamique de décentration qui s'opère de façon plus ou moins pernicieuse dans les agglomérations hennuyères, sous l'action des quartiers et des cités qui tendent à devenir de nouveaux référents ***{P. Lannoy, 384}***, moins sur le plan identitaire comme produit d'une communauté, que par la structuration des espaces vécus individuels ***{C. Coulon, 189}***. L'excentration est un facteur géographique qui a joué en défaveur de Tournai, mais qui dans la dynamique de crise des trente dernières années, lui a permis de limiter les incidences économiques néfastes de la proximité des zones minières (logique proxémique qui se réplique sur le versant lillois de l'agglomération tournaisienne). La position est ambivalente mais compréhensible: bien que sévèrement touchée par la récession du secteur textile dans lequel elle s'est spécialisée, Tournai a été beaucoup moins impliquée dans la récession globale qui a touché les grandes villes minières et sidérurgiques des agglomérations de Mons ou de Valenciennes.

La notion de 'décentration' est plus complexe. Elle implique une sorte de translation territorialisée des prérogatives, le plus souvent politique (au sens de la 'Politeia') ***{H. D'Outreman, 59}***. Cette notion est thématique puisqu'elle s'applique géométriquement, culturellement, économiquement et socialement. Au niveau du Hainaut la logique de décentration a privilégié Mons et Valenciennes au détriment de Tournai : cette dynamique s'est ensuite produite au bénéfice de Charleroi devenue métropole régionale décentrée par rapport à son espace de commandement. Au niveau des entités, c'est le transfert de la centralité qui constitue le vecteur effectif ***{J. Nazet, 121}*** : les communes éponymes ne sont pas toujours dominantes, tant sur le plan démographique ou sur celui de la représentation infrastructurelle (Deux-Acren dans l'entité de Lessines). La délimitation morphogéométrique permet de saisir les translations territoriales qui ont donné plusieurs centres successifs au Hainaut. Culturellement et historiquement, ce dernier n'est pas un territoire transfrontalier disposant d'un centre stable mais de pôles se partageant successivement des fonctionnalités politiques au sens le plus large, qui seront illustrées dans le cadre d'une approche chronogéographique de l'identité hennuyère.

1.2.2. Les logiques initiales de circonscription du territoire hennuyer

Le Hainaut est un méso-territoire ***{C. Christians – L. Daels, 185}*** anciennement industrialisé et urbanisé, occupant donc une position centrale au cœur de l'espace continental de l'Eurorégion ***{J. Charpentier – C. Engel, 183}***, dans le cadre des logiques trans-régionales ***{Eurostat, 214}***. C'est le fondement géographique immédiat qui sert de potentiel à une identité première. Il est structuré par la frontière internationale franco-belge, présentée comme le seul référent commun spatialisé, moins par sa morphofonctionnalité variable, que par sa perdurabilité.

La circonscription du Hainaut est d'autant plus difficile que ses voisins immédiats sont identitairement beaucoup plus affirmés que lui ***{A. D'Herbomez, 197}*** : Flandres, Cambraisis, Brabant (distinguant le Brabant Wallon et le Vlaams Brabant), et la Province de Namur (capitale de la Wallonie), qui recèlent les germes effectifs d'une identité socio-spatiale claire. Mais le passé hennuyer et son implication dans la composition économique des deux régions de la Wallonie et Nord-Pas de Calais, ne permet de restreindre sa réalité à la simple dimension d'espace-tampon entre d'autres logiques territoriales identitaires. Mais est-il seulement possible d'induire une communauté spatiale transfrontalière autour de ces deux positions centralisantes respectives, sans tomber dans une acception normative ***{J. Feldman – J.C. Filloux – B.P. Lecuyer, 483}*** liée à la formalisation des dynamiques observées ?

Les hautes densités de population définissent-elles une réelle spécificité hennuyère ? Le Hainaut franco-belge est au cœur de l'espace eurorégional à hautes densités de population ***{Eurorégion, 211}***, ce qui permet de cerner une dynamique générale, pouvant être appréhendée comme un environnement culturel au sens large. Le Hainaut conserve comme héritage de son passé, l'image première d'un espace à forte densités de populations. Par comparaison, et selon les sources statistiques de la Commission Européenne, l'espace général de l'Union Européenne compte 153 habitants par km², le Nord Pas de Calais monte à 320 contre 193 pour la Wallonie et 426 pour les Flandres, exception faite des 19 communes de la région urbaine de Bruxelles-Capitale, qui culminent à 5963. La divergence entre Région Nord-Pas de Calais et Wallonie est significative en elle-même ; le versant français compte 420 habitants au km², contre 250 pour son homologue wallon. A titre indicatif, l'espace voisin de la Province de Namur ne dépasse pas 90. Ces chiffres forment donc le point de départ d'une série de divergences frontalières, développées progressivement au cours de cette recherche mais qui ne plaident pas en faveur d'une communauté identitaire entre les deux versants du Hainaut.

S'il y a spécificité hennuyère à partir des densités de population, elle est plus dans la contradiction interne liée à la coalescence de paysage antinomiques ***{B. Merenne-Schoumaker, 247}***, plutôt que dans des valeurs qui font la spécificité des pays de l'Europe du Nord. C'est là un point important : ce qui est identitaire à une échelle n'est pas forcément significatif à une échelle immédiatement inférieure, et inversement. C'est vrai dans le cadre de l'articulation effective des mouvements identitaires dans les quartiers et de leurs implications subrégionales ***{P. Subra, 275}***.

Latitudinalement, les deux villes du Hainaut les plus éloignées l'une de l'autre sont Mont-de-l'Enclus dans le nord du Tournaisis ***{S. De Lange, 44}***, et au sud, Chimay, au cœur de la Thiérache ***{E, Mathieu, 113}***, soit une distance de 100km en ligne droite. Longitudinalement, les deux ensembles les plus distants sont Tournai à l'ouest, et Charleroi à l'est, soit près de 100km en ligne droite, suivant le trace de l'ex-sillon houiller cartographiquement transfrontalier. Ces écarts ne plaident pas en faveur d'un méso-territoire hennuyer transfrontalier, identitairement valide et géographiquement cohérent. Alors que les villes-relais comme La Louvière, Denain ou Ath, devrait assurer le maintien d'une unité subrégionale entre les grands pôles hennuyers, leurs velléités identitaires ne font qu'accroître la dichotomisation.

1.2.3. L'identité comme expression des contingences du milieu physique

La reconnaissance du caractère physique de l'espace terrestre n'implique nullement la nécessité de développer au sein de la géographie, une géographie physique indépendante de l'action humaine ***{A. Dauphiné, 463}***. La relation identitaire aux contingences du milieu physique exprime des logiques entitaires basées sur des ensembles spatiaux et paysagers homogènes et circonscrits par des limites avérées dans le cadre de la géologie et de la géomorphologie. Ces processus s'inscrivent dans le Temps Long ***{J.R. Pitte, 563}***, ce qui leur assure une

permanence due au décalage entre temps humain, temps social et temps géologique. La zone dans laquelle est situé le Hainaut franco-belge, a subi des vicissitudes climatiques et morphologiques, mais l'ampleur de la périodicité ne permet pas une prise de conscience collective de ces mutations : cette périodicité dans ses répercussions sociales sera développée dans la partie consacrée à la qualification culturelle de l'identité ***{Notes et Etudes Documentaires, 556}***.

La géographie générale du Hainaut exprime une réalité antinomique par rapport aux méthodes de présentation classiques de la géographie vidalienne, qui place le fait humain comme dépendant et subordonné au fait physique selon l'héritage de la pensée de Montesquieu sur la formation d'un esprit général à partir des contingences du milieu physique ou de G. Herder qui défini un génie propre à chaque peuple par son inscription du vécu collectif dans un milieu particulier où sa personnalité peut s'accomplir. Ces travaux préfigurent les œuvres pionnières de la discipline géographique de A. Von Humbolt (notion de milieu héritée des dogmes kantiens), ou de C. Ritter et de sa géographie régionale comparée. Cette logique ne prend en compte que la phase dite de 'maîtrise' du territoire hennuyer, partant de la simple occupation pour déboucher sur la maîtrise des ressources, dans le cadre d'une vision intégrée du milieu physique ***{J.J. Dubois, 199}***. Mais elle est inapte à rendre compte de la phase d'instrumentalisation de l'espace qui est du ressort pur de la Géographie Humaine et plus particulièrement, sociale.

La relation au milieu physique telle qu'elle est observée en Hainaut franco-belge, participe donc de trois[6] logiques : la détermination, la singularisation et la confrontation. La détermination tente de saisir le milieu physique comme un catalyseur d'initiatives. La densité du réseau hydrographique hennuyer, même si elle fut longue à maîtriser, reste à l'origine de sa structuration urbaine et industrielle. La singularisation retenue par les programmes de développement touristique ***{H. Festis – P. De Laubier, 215}*** tente de produire des adéquations entre des entités physiques et des découpages anthropiques dans le cadre de la justification des 'pays' à bases physiques, comme le Pays Blanc, centré sur Antoing et reposant sur l'extraction de la pierre calcaire. La confrontation est liée à la présence frontalière : la question préliminaire est de trouver une correspondance entre frontière politique et "naturelle" ***{F. Ratzel, 569 / 570}***. Historiquement elle fut une réalité concrète pour le Hainaut, lorsque le Traité de Verdun fit de l'Escaut, une frontière politique en 843. Actuellement l'Escaut est devenu une limite incertaine entre dynamiques urbaines et paysagères différenciées ***{R. Sevrin, 272}***, comme pour la circonscription de l'aire directe de métropolisation lilloise. Cette logique de confrontation s'adapte à la séparation existante en Hainaut entre les sommets naturels comme ceux de l'Escaillère au sud, ou de l'Eminence du Potellberg au nord, et les sommets 'anthropiques' que constituent les plus hauts terrils coniques (Sabatier à Raismes, Saint-Charles à Rainsars).

Le milieu physique conditionne donc une approche qui pourrait être taxonomique ***{P. Duvigneau et al., 203}***, comme sur un plan social (bassins de production minier et minéral en Hainaut ***{S.I.M., 274}***). Mais l'affranchissement total ou partiel des contingences (bonification des marais, gestion des zones inondables, canalisations et mise au gabarit) est un vecteur différentiel dans la structuration effective des espaces objectifs (vécus) ou subjectifs (perçus et conçus) ***{R.G. Colledge – T. Garling, 501}***.

Le Hainaut est majoritairement composé de bas plateaux crayeux, couronnés de sables et de limons, du Tournaisis, formé de buttes éparses sur support sédimentaire, vers la Vallée de la Sambre, soit une altitude moyenne passant de 52 à 130m. Ces plateaux sont entaillés par les vallées fluviales des référents hydrographiques

[6] La considération du milieu physique, hennuyer ou général, met aussi en exergue tout un contenu psycho-géographique, relatif à la personnalisation inhérente à la sémantique utilisée. Les sites peuvent être classés en fonction du genre qui leur est attribué : masculinisation des terrils ou des bois – féminisation des rivières et des forêts – situation intermédiaire pour les canaux. Cette personnalisation incidente est participative de l'artialisation de l'espace telle qu'elle est exprimée dans l'œuvre du conteur condésien Charles Deulin.

scaldiens et sambriens, à l'exemple de l'Aunelle ou de la Rhônelle. Toujours plus à l'est se trouvent les premiers reliefs des contreforts ardennais à une altitude moyenne de 300m, le Condroz y apparaissant comme un espace transitoire, composé par des vallées fluviales orientées est-ouest, comme les vallées de l'Ormeau, de la Molignée, du Bocq ou de la Somme vers Somme-Leuze. Fondamentalement, il y a une nette opposition entre un Hainaut du nord-ouest tourné vers une dynamique paysagère de plaine spécifique des territoires flamands, et un Hainaut du sud-est, tourné vers une logique ardennaise de 'haute altitude', avec entre les deux, une troisième logique, qui est celle d'un Hainaut transitoire, correspondant pour partie au sillon houiller transfrontalier. Les sommets hennuyers sont donc belges ***{A. Lombard, 244}*** : Sommet de l'Escaillère à 320m à l'extrême sud-est de la Botte du Hainaut et au nord-ouest de Rocroi et des Ardennes ; Sommet de l'Eminence du Potellberg sur la Colline de la Houppe dans l'entité de Flobecq, à une hauteur de 154m ; Mont Saint-Aubert à une hauteur de 149m au nord de Tournai ; Mont Panise à Mons ; Mont-Sainte-Geneviève à Lobbes ; Mont Héribus à Cuesmes. Sur le versant français ce sont moins des sommets que des ruptures entre plateaux et vallées (importance du réseau hydrographique), qui structurent le territoire (pays Quercitain). Mais le point le plus élevé reste le Terril de Sabatier à Raismes qui a été requalifié en espace récréatif et de sensibilisation paysagère par l'observation directe et lointaine de la sphère du visuel.

La question des sommets est fondamentale à plusieurs niveaux. Elle reste l'expression de perceptions spécifiques comme dans le cas des français de la Vallée de la Sambre qui considère la Botte du Hainaut comme une zone 'montagneuse' (*sources : France Télévision Nord-Pas de Calais*) largement dévolue au tourisme. Plus personnellement, l'élévation permet une meilleure lecture et une meilleure approche du paysage, de par l'élimination des éléments spatiaux perturbants. Les psychologues pourraient s'interroger sur l'importance que revêt un tel état de fait dans la construction ou l'accomplissement du fait identitaire comme marque d'appropriation. Il est possible de dire que ces hauteurs, au-delà de leur fonction ludique sur des actions menées dans le cadre de groupements de randonnée, ont aussi et surtout une fonction pédagogique.

A l'est de la Sambre, orientée nord-est/sud-ouest se trouvent les affleurements en bandes parallèles de schistes, grès et calcaires primaires du socle ardennais. Ces affleurements sont recouverts d'un limon argileux, donnant un sol imperméable, largement entaillé par la Sambre et ses affluents tels que l'Helpe ou la Hantes. Les bandes calcaires interstitielles furent les premières à subir des défrichements au sein de la grande forêt hennuyère, justifiant la position dominante du Hainaut dans le domaine des productions agricoles (*cf partie consacrée à l'économie hennuyère*). L'Avesnois comprend deux parties : la première, centrée sur le Bavaisis, est formée de roches calcaires et schisteuses donnant les terrains anthraxifères antérieurs au terrain houiller. La seconde partie, sur le reste du territoire avesnois, comprend des marnes argileuses à silex et des couches de formation tertiaire : argiles jaunes et limons dans les vallées, support des paysages bocagers actuels sur l'Avesnois, la Thiérache et une partie de la Fagne de Solre. Au nord de l'Ardennes et de la ride crayeuse se trouve l'emplacement du grand synclinorium hercynien, appelé aussi sillon houiller transfrontalier. La profondeur des couches géologiques carbonifères et houillères, déterminant leur accessibilité, est proportionnelle à l'éloignement par rapport à la frontière internationale. Cette structure explique qu'à l'époque médiévale, les paysans du Borinage et du pays de Condé travaillaient le charbon à ciel ouvert. Mais ces veines s'enfoncent rapidement vers l'ouest (Aniche-Douai). Ce facteur de différenciation se retrouve sur le versant wallon : la superficialité des couches du Borinage explique le développement d'une proto-industrie houillère dite de 'surface' ***{H. Watelet, 289}*** dans les communes comme Quarégnon, et ce des l'époque médiévale. Cette valeur transfrontalière d'un élément purement physique en corrélation avec une frontière ne reposant que sur des critères purement géopolitiques ***{Fere Consultants, 308}*** implique la problématique de l'adéquation ou plus exactement, du degré de comparabilité entre les différents référents identitaires possibles.

Les forêts, déjà largement entamées par les défrichements et les besoins de la Révolution Industrielle, ont été

rasées à plus de 90% lors du premier Conflit Mondial. En France, l'Office National des Forêts opère plusieurs campagnes de réimplantation interrompue dans les années 50 avec la pénétration des grands axes autoroutiers comme l'A23 entre Lille et Valenciennes. Les forêts sont aussi l'enjeu d'une appropriation comme expression d'une possessivité communale : l'actuel massif forestier de Raismes-Saint-Amand-Wallers se répartit de la façon suivante : 2148 hectares sur Raismes, parcelle élargie avec l'achat d'une ancienne propriété houillère de 173 hectares en 1987, 1193 hectares sur Saint-Amand, 528 sur Hasnon, 394 sur Wallers, 207 sur Escautpont et 119 sur Odomez.

Les forêts et les massifs forestiers ont joué pour un temps, une fonction de communauté référentielle communale. La Haie d'Avesnes, vaste massif dont le défrichement n'a été partiellement achevé qu'au XIXe siècle, et qui fait aujourd'hui l'objet d'un programme de protection patrimoniale, couvrait les territoires de Saint-Aubin, Dourlers, Eclaibes et Ecuélin : ces communes se sont associées dans des opérations de sauvegarde. C'est un point de distinction entre communauté référentielle active lorsqu'elle suscite une action précise, et passive, ne dépassant pas le stade du perceptif pur ***{R.H. Cousineau, 459}***. La protection de la nature peut être considérée comme une marque identitaire liée à la préservation d'un patrimoine naturel ***{Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement, 317}***. Le Hainaut compte donc plusieurs réserves naturelles : Mare à Goriaux, Mont des Bruyères, Sablière du Lièvre, Réserve de Bassy, Réserve Ornithologique et Botanique de Bernissart, Réserve Naturelle Sébastopol à Bouffioulx (Châtelet), Réserve Ornithologique du Domaine de Clairefontaine à Chapelle-lez-Herlaimont, Réserve Naturelle de la Buissière à Merbes-le-Château, Réserve Naturelle de l'Etang de la Marlière à Peissant dans l'entité d'Estinnes, Réserve Naturelle de Virelles à Chimay.

Actuellement, la flore présente sur ces zones fait l'objet d'une protection particulière : Orchidée Incarnat, Gesse des Marais. L'abandon des fosses a eu un double effet : un tassement des terrains, amenant une remontée sensible du niveau des nappes phréatiques. Ce mouvement implique la formation de surfaces lacustres étendues par jonction entre les étangs que la remontée des eaux est venue grossir. C'est sur ce principe simple que s'est formée la Mare à Goriaux : trois étangs ont fusionné au pied du terril, pour former un espace lacustre et boisé de 270ha sur le territoire de Raismes. Ces étangs issus d'affaissements miniers, devenus pour certains des réserves naturelles et ornithologiques, disposent à la fois d'une flore, avec des Roselières à Massettes ou Phragmites, des Carex, et d'une faune avec le Faucon Hobereau, le Sizerin Flamme ou le Grèbe Huppe, spécifiques, qui ne se retrouvent pas sur d'autres types de paysages[7]. L'identité est-elle dans l'accomplissement ou dans le résultat ?

L'anthropisation des milieux naturels débouche aussi sur des espaces naturels complexes dont l'exemple parfait est celui de la pelouse métallicole de Mortagne-du-Nord. La Compagnie Royale Asturienne des Mines traitait le minerai de zinc, ce qui déboucha sur la formation d'un terril et le rejet de nombreux résidus d'extraction comme le zinc, le plomb, le cuivre ou le cadmium, produisant des scories extrêmement toxiques qui détruisirent la flore locale au profit de nouvelles espèces métallo-tolérantes : Armérie de Haller, Arabète de Haller, Silène Calaminaire, probablement importées d'Espagne par le directeur qui sema ce gazon en 1951. Mais faut-il encore parler d'identité ou de singularité, valeur qui n'intègre qu'une acception passive des dynamiques observées ?

Ce milieu physique hennuyer a des incidences identitaires notables du fait des politiques d'éducation et de sensibilisation[8] à l'environnement telles que les pratiquent les parcs naturels ***{B. Lewyllie, 243}*** et les associations

[7] L'activité minière et industrielle en Hainaut, a créé des conditions spatiales spécifiques, entraînant des contraintes de relief. Ce sont les terrils coniques et terrils plats, qui se recouvrent progressivement d'essences spécifiques : sur le Terril de Sabatier (126m), qui reste le point le plus haut du Valenciennois poussent : la Germandrée Scorodoine, Gesse des Près, Cardamine des Bois, Véronique Officinale.

[8] Le Conseil Général du Nord a mis sur pieds les Rendez-Vous Nature, groupement associatif proposant aussi un ensemble de sorties de découverte naturaliste sur l'ensemble du département. Parmi les participants se retrouvent l'association Frasnoy d'Hier et d'Aujourd'hui, le Groupe Ornithologique du Nord 'Le Vanneau' Section Valenciennes, la Chaîne des Terrils, le Groupe des Naturalistes de l'Avesnois ou encore, Faune Flore Avesnois.

liées à l'écologie ou à la protection de sites spécifiques (tels que la Scarpe, la Sambre ou l'Escaut dans leurs tronçons restés encore peu touchés par la pollution chimique ou mécanique et qui font l'objet de programmes de requalification ou de reconversion touristique). Mais il y a une dichotomie importante et donc mesurable entre les opérations menées par les pouvoirs publics et les finalités des initiatives associatives ***{Association mode d'emploi, 340}***.

1.2.4. Le Hainaut entre urbanisation et urbanité

L'urbanité est une globalité ***{M. Roncayolo, 579}*** : il n'est pas possible de spécifier les potentialités identitaires de chacune des unités urbaines, à la manière des sommes géographiques et monographiques qui ont déjà pu être produites ***{T. Bernier, 16}***. Les villes hennuyères font partie intégrante d'une image de marque largement perdurante. Cette dernière s'exprime en fonction de deux critères : l'importance du fait urbain et ses modes d'expression ***{Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement, 318}***. Toutes les villes du Hainaut n'ont pas le même âge politique, la même portée en termes de structuration spatiale. Mais qu'elles soient métropole régionale (Charleroi) ou agglomérations (Mons, La Louvière, Tournai, Ath) elles concourent à la pérennisation des dynamiques identitaires et des schèmes culturels propres aux hautes densités industrielles et urbaines ***{Ministère de l'Equipement, des Transports et des Logements, 332}***.

Les possibilités de classement sont nombreuses. Les variables retenues peuvent être la taille, les fonctions (métropole carolorégienne, agglomérations montoise, tournaisienne et valenciennoise), la morphologie (Mons, La Louvière et Charleroi disposent d'un ring, ceinture autoroutière entourant la ville-centre, qui se retrouve aussi à Châtelet, où il est formé par plusieurs rues telles que la Rue de la Station, la Rue Tienne Robeau et la Rue d'Acoz) ; principe des twin-cities pour Thuin-Lobbes ; agglomérations linéaires de la Vallée de la Sambre et du Valenciennois, opposées aux agglomérations concentriques de Tournai, de Mons et de Charleroi), la morphofonctionnalité (les trois agglomérations-régions de Mons, La Louvière et Charleroi ; le rôle de commandement subrégional de Denain, Ath, Condé-sur-l'Escaut, Bouchain ; les fonctions induites comme celle de ville-porte excercée par Le Quesnoy) ; la spécialisation économique (villes minières, sidérurgiques, touristiques, villes d'art, villes d'eau , villes batelières comme Thuin), ou la spécialisation identitaire (opposition entre les villes scarpiennes – Saint-Amand, les villes sambriennes – Charleroi/Jeumont/Maubeuge, et les villes scaldiennes –Valenciennes/Bouchain).

Rares sont les cas où les villes sont régies par des logiques identitaires monothématiques. Toutes ces variables se combinent entre elles dans des proportions indéterminées, la dominance thématique spécifiant la perception identitaire des villes ***{Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement, 321}***. Mons est une ville qualifiable d'industrielle et d'historique. Valenciennes ajoute à ces deux qualificatifs, celui de ville scaldienne. La terminologie des adjectifs employés reste donc à la simple discrétion des observateurs qui peuvent ainsi réorienter les discours, comme c'est le cas dans les diagnostics préliminaires de territoires ou de projets de ville : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes place la qualification économique industrielle et tertiaire comme prévalante, alors que le Théâtre du Phénix joue sur la qualification historique et culturelle (se faisant l'écho incident des concurrences médiévales entre la ville et son homologue transfrontalier qu'est Mons). Une approche sémiologique permettrait de confirmer que l'identité est avant toute chose un discours orienté et une interprétation (d'où les tentations méthodologiques herméneutiques).

En Hainaut français, la situation est plus encore plus confuse. L'incertitude de certaines limites (notamment avec le Cambrésis, le Douaisis et la Thiérache), rendent plus difficile la compréhension du réseau urbain ***{G. Dupuy, 478}***. L'opposition entre mondes rural et urbain apparaît comme beaucoup plus tranchée en Avesnois qu'en

Valenciennois où l'extension des aires de périurbanisation (Aubry-du-Hainaut, Petite-Forêt, Hérin, Oisy) assure une fonction de 'tampon' entre des logiques différenciées. Les interpénétrations entre urbain et rural entraîne des difficultés de qualification pour des villes secondaires: c'est une logique valable pour Bavay, Avesnes-sur-Helpe, Péruwelz ou Dour. Mais en préliminaire à ces distinctions qualitatives, il est possible de discerner les pôles majeurs sur une base chronogéographique et démographique.

Au premier rang vient Charleroi, « métropole régionale » d'équilibre de 400 000 habitants, dont l'origine est récente ***{T. Brulard, M. Deconinck, 171}*** ; son affirmation politique remonte à 1666 et son identité économique, basée sur les industries sidérurgique et métallurgique, en fait un pur produit de la Révolution Industrielle. Le décollage économique et démographique réel correspond à l'ouverture des marchés étrangers, rendue possible par la Déclaration d'Indépendance puis la reconnaissance internationale en 1831. Son identité métropolitaine sera développée dans la troisième partie ; son identité spatiale est marquée par un excentrement par rapport à l'ensemble des autres centres décisionnels de la Province mais aussi de l'espace transfrontalier, ce qui limite quelque peu les effets de concurrence avec Tournai (Hainaut Occidental) et Mons (Borinage).

Mons, capitale culturelle du Hainaut, et ses 200 000 habitants est encore trop largement ancrée dans la logique de monospécialisation pour pouvoir acquérir les fonctions de base de la métropolisation. Depuis son émergence politique au Moyen Age, l'accomplissement de son aire d'influence a été en grande partie, conditionnée par Valenciennes, dont elle forme à la fois l'homologue et le concurrent transfrontalier. C'est une ville qui est déchirée entre une identité de ville 'ancienne' et une autre de ville 'industrielle' ; aucune des deux n'est suffisamment prévalente pour assurer une reconversion efficace. Elle est historiquement présentable comme l'homologue transfrontalier de Valenciennes, qui est traditionnellement présentée comme sa concurrente dans la mesure où elles présentent des schèmes culturels identiques : villes minières au cœur d'une agglomération, proximité de la frontière, entrée en phase de reconversion actifs, développement universitaire, influence majeure sur le déploiement des villes secondaires de l'agglomération.

La Louvière et ses 80 000 habitants occupe une position inconfortable entre Mons et Charleroi, et arrive difficilement à développer une identité propre, si ce n'est par le biais de son agglomération région qui contribue, en liaison avec celles de Mons et de Charleroi, à former non plus seulement une conurbation mais aussi une conurbanisation, terme introduisant des notions topologiques ***{G. Dupuy, 478}*** en plus des notions classiques de simple morphologie urbaine qu'introduisait la conurbation. C'est l'image de la ville dont les potentialités sont volontairement sous-exploitées, comme se plaisent à le rappeler les syndicalistes de la F.G.T.B. : selon eux, la situation des réseaux de communication y est le fruit d'une politique régionale d'aménagement du territoire encore trop timide. L'idée sous-jacente est que la croissance de la Louvière est entravée par les décisions du Gouvernement Wallon (déclaration du 22 mars 2000 sur le sujet de la multimodalité comme outil de redéploiement économique et territorial).

Tournai et ses 70 000 habitants, suit une logique territoriale ambivalente. Son excentrement par rapport au reste du Hainaut suivant le mouvement de translation qui a fait émerger Mons et Valenciennes à son détriment, lui confère une faible concurrence interne. Sa domination sur le Hainaut Occidental est d'autant plus forte qu'elle dispose de pôles relais (Ath, Leuze, Lessines, Péruwelz) qui assurent la desserte des services et la structuration de la subrégionalité. Le Hainaut Occidental comprend plusieurs pays : Pays Blanc, Pays des Collines, Pays d'Ath, Pays de Leuze. Mais dans le même temps, l'entité intègre des communes rurales à faible densité de population, ce qui relativise sa position. En outre elle s'inscrit directement dans l'aire de métropolisation de Lille, ce qu'expriment la vie de relation comme les migrations pendulaires (*sources du Bureau d'Etudes Economiques et Sociales du Hainaut*), ou la présence de pôle de création artistiques transfrontaliers, notamment avec Villeneuve d'Ascq.

Valenciennes avec ses 40 000 habitants est le pôle culturel du Hainaut français, au cœur d'une agglomération huit fois plus importante du point de vue démographique. Mons occupe une position administrative effective au sein d'un espace clairement circonscrit. Dans le cas valenciennois, la logique est floue et repose sur des revendications identitaires qui prennent racines dans un contexte historique certes avéré mais qui ne peut être avalisé (voir la partie consacrée à l'émergence d'un département du Hainaut). Elle est inscrite dans plusieurs logiques de concurrence interurbaine : avec Lille dont le processus de métropolisation régionale représente un handicap ; avec Mons, qui reste son binôme culturel transfrontalier (comme le montre le développement des opérations culturelles transfrontalières) ; avec Maubeuge, qui tente de développer des prérogatives dans les dynamiques de recomposition interne de l'espace régional, à partir de l'agglomération du Val de Sambre ; avec Saint-Amand-les-Eaux et Denain, qui assurent leur reconversion ***{F. Denieul, 192}*** et leur redéploiement par une politique culturelle au sens large, des plus agressives envers Valenciennes (affranchissement de la simple fonction de pôle relais[9]).

L'identité urbaine du Hainaut est donc structurée autour de quelques villes majeures, elles-mêmes au cœur d'agglomérations différenciées, qui inspire la tentation de réductionnisme thématique à la simple expression des espaces hautement et anciennement industrialisés. Mais l'identité urbaine se marque aussi en Hainaut au travers de caractères rémanents indiquant une forme implicite de prédestination, une sorte de détermination (à préférer au terme de déterminisme ***{F. Paul-Levy – P. Segaud, 558}***). Les communes concernées reproduisent des schèmes similaires. L'ancienne comme de Casteau a une vocation militaire perdurante au travers des multiples occupations dont le Hainaut a été l'enjeu. Camp militaire en 1825 sous l'occupation hollandaise, il devient camp militaire principal de l'armée belge en 1833 avant d'accueillir le S.H.A.P.E. (commandement de l'O.T.A.N.) en 1966.

L'identité urbaine du Hainaut est-elle une entité ou une somme d'identités individuelles qui formeraient le support à des pays ou des projets de développement ? Tous les programmes de redéploiement urbain appliqués en Hainaut se jouent à l'échelle des agglomérations, et participent à l'affirmation de la domination de la ville-centre et par incidence, des villes-relais. Mais l'urbanité hennuyère se marque aussi par des relations plus complexes entre villes, souvent dans une logique binomiale proche de celle des 'twin-cities' : Thuin/Lobbes, Péruwelz/Condé-sur-l'Escaut, Bernissart/Condé-sur-l'Escaut, Valenciennes/Anzin, Fleurus/Sombreffe, Goegnies Chaussée/Gognies-Chaussée ou Aiseau/Sambreville. La concurrence n'en est pas moins vive, spécifiquement dans le domaine associatif qui assure partiellement, le maintien d'un prestige culturel local : le tissu associatif est considéré au travers des disponibilités financières et infrastructurelles qu'il induit.

La complexité des relations interurbaines en Hainaut est illustrée par le cas des villes portes : ces villes sont liées à la mutation des espaces-cadres sur lesquels se développent les programmes institutionnels : en limites de parcs naturels régionaux (Valenciennes, Aubry-du-Hainaut, Denain, Tournai, Landrecies) ; localisation par rapports à la frontière internationale (Bonsecours, Jeumont, Erquelinnes) ; par rapport à des limites culturelles plus ou moins avérées (Bouchain vers le Cambraisis ; Enghien ou Lessines par rapport à la frontière linguistique entre Flandre et Wallonie ; Landrecies entre Thiérache et Pays Quercitain). La notion de ville-porte en Hainaut est donc floue car elle touche aussi bien des domaines spatiaux (subrégionalité) que culturels (linguistiques ***{G. Cazaux, 298}***). Cette dynamique de relation fait immanquablement surgir le rôle des voies de communication qui

[9] Un exemple est celui de la ville d'Ath et de sa vocation religieuse. Cette ville neuve fondée par Baudouin IV, devient rapidement le centre d'une châtellenie de plus de 116 villages. En 1224 s'y installe le Prieuré des Bénédictines (au faubourg de Brantignies), puis les Capucins près du marché aux toiles. En 1628 est fondé le collège des Jésuites, qui affirme une fonction majeure de centre d'enseignement. Sur la simple évolution de cette ville du Hainaut Occidental, apparaissent quatre thématiques majeures : la ville neuve, la ville religieuse, la ville drapière et la ville scolaire.

définissent l'accessibilité et la contournabilité des espaces.

Les villes hennuyères ne représente pas un type identitaire endémique au territoire du Hainaut. Elles s'inscrivent dans les organisations géographiques observables sur l'ensemble des espaces anciennement urbanisés et industrialisés de l'Europe du Nord-Ouest, produits par la Révolution Industrielle et actuellement entrés dans une phase nouvelle de recomposition des territoires. Cette communauté référentielle trouve par ailleurs son expression dans le fait que le sillon anthraxifère qui a été incidemment à l'origine du fait urbain hennuyer tel qu'il se présente actuellement, se prolonge vers la Ruhr, où s'observent des structures analogues. L'urbanisation n'a donc pas été le produit d'un accomplissement identitaire spécifique.

Le passage vers la ruralité se fait par une logique de diffusion ou de rupture suivant les cas ***{B. Kayser, 235}***. Mais en cela, il n'y a pas réellement d'acception identitaire spécifiquement hennuyère. Ces mouvements sont communs à l'ensemble des domaines urbains des vieux bassins industriels de l'Europe du Nord en général, et de la Wallonie et du Nord-Pas de Calais en particulier. Les villes se sont développées à partir de localités rurales ou semi-rurales (touchées par la proto-industrialisation ***{F. Hayt, 91}***), sous l'effet de la croissance démographique et de l'exode rural (puis aux déplacements des populations induits par les nouvelles implantations industrielles). Les villes du Hainaut sont confrontées à une multitude de difficultés liées à leur structure interne (problème ancien des banlieues et des quartiers périphériques en situation défensive ***{L. Henneaux-Depooter, 377}*** ; problème plus récent des nouvelles revendications identitaires offensives).

Les difficultés majeures rencontrées portent sur le dépérissement des centres, la banalisation des espaces ruraux sous la pression périurbaine, la gestion dispendieuse des ressources foncières et la gestion dans l'urgence des formes d'urbanisation jugées peu compatibles avec l'idée d'un développement local durable. Le dépérissement des centres est sensible à La Louvière avec le dossier relatif à la multiplication anarchique des friches commerciales que l'administration communale ne parvient pas à 'refonctionnaliser' ***{Eurorégion, 210}***. La banalisation des espaces ruraux est mal perçue dans la mesure où la Province du Hainaut, représentative de la Wallonie toute entière, est lancée dans une politique à long terme de réhabilitation touristique de ces espaces (réplicant les dynamiques de redéploiement menées en Avesnois, Quercitain et Thiérache). Cette banalisation est prise en compte dans les diagnostics de territoire : la Thudinie apparaît désormais comme un espace-dortoir de Charleroi et fait plus récent, de la métropole bruxelloise.

1.2.5. Les voies de communications assurent le lien entre urbanité et ruralité

Le Hainaut jouit d'un réseau de communication développé, inscrit dans une tradition millénaire de progrès et de développement économique. C'est le pendant naturel de l'importance du fait industriel et urbain. C'est un élément de déséquilibre entre des territoires bénéficiant des meilleures conditions de desserte, et des espaces, que l'éloignement par rapport à des voies, plonge dans l'enclavement. Maubeuge a longtemps souffert du fait que Valenciennes soit la gare terminus du TGV. L'Avesnois et une partie de la région d'Ath souffrent d'une saturation d'axes majeurs (RN2 dans le premier cas), et d'une accessibilité restreinte pour des communes qui se sentent 'adossées' à la frontière (comme à Grandrieu dans l'entité de Sivry-Rance). Une fois encore, l'identité est à la fois dans la configuration du réseau, et dans les incidences topologiques urbaines que ce réseau suppose.

La fonction première du réseau de communication est d'assurer la structuration des espaces objectifs par les biais successifs de la maîtrise puis de l'instrumentalisation des territoires ***{Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement, 328}***. Ensuite il favorise l'acquisition ou le maintien des fonctions topologiques (métropolitaine dans le cas hennuyer) qui définissent l'individualisation voire pour partie, la personnalisation effective des

territoires. Enfin il structure les espaces subjectifs en rendant contournables ou incontournables, facilement ou difficilement accessibles les lieux de vie (que cette dernière soit productive, consumériste, culturelle ou ludique). Au-delà de l'urbanité et de la ruralité hennuyère, le réseau de communication définit une régionalité hennuyère : que ce soit la reconversion touristique de l'imposant réseau de communication fluvial (Canal Charleroi-Bruxelles, Canal du Centre, Escaut, Sambre, Hayne) ***{Le Nord, 254}***, ou des anciens cavaliers (programme wallon RAVEL de réseau de circulation à voie lente) ***{J. Hache, 226}***, l'appréhension est globale et non plus seulement limitée à des contingences géographiques locales voire subrégionales.

L'urbanité et la ruralité hennuyère sont largement conditionnées dans leurs devenir respectifs, par la présence d'un réseau de communication dense et diversifié qui assure à la fois la structuration des grands bassins et l'enclavement des zones rurales comme dans le cas de la RN2 dans l'Avesnois ***{La Gazette Nord-Pas de Calais, 217}***. Il est intimement lié à une tradition historique qui a fait de Bavay un nœud de communication international des voies romaines (fonction qui fut ensuite transféré vers Cambrai). Actuellement, le réseau routier occupe une position identitaire ambivalente : il est participatif des régénérations urbaines hennuyères comme le vaste projet Transville à Valenciennes (réseau en site propre de Tramway en trois tranches sur 21.4km entre Denain, Valenciennes et Aulnoy-lez-Valenciennes), auquel répond le projet Sambre 2001. Mais il est aussi lié à l'image négative du Hainaut et plus spécifiquement de la Province en termes de pollution mécanique[10], au point que plusieurs textes de lois ont été publiés sur la question.

Le réseau ferré suit une logique de spécialisation mitigée : Valenciennes a occupé longtemps le statut de gare terminus du T.G.V. , enclavant du même coup une grande partie de l'Avesnois. Le T.G.V. a été mal accepté en Hainaut Occidental classique, soit pour des questions environnementales, soit parce qu'il ne dessert qu'Antoing en évitant toutes les villes importantes comme Tournai, Leuze-en-Hainaut, Ath ou Enghien. Le Rapport Europe 2000 a défini la problématique classique de la distribution régionale et transfrontalière des avantages et des risques de renforcement des effets centre-périphérie avec les villes secondaires (créant un effet de communauté entre les villes du Hainaut et les Thanet Towns du Kent, les villes des Ardennes, le triangle Furnes-Dixmude-Ypres, la partie sud de la Flandre Orientale et la partie nord de la Campine). La seule ressource est celle de la multimodalité (programme Garocentre de La Louvière) : la F.G.T.B. considère que le redéploiement de la Région du Centre pourrait atteindre la création de 3200 emplois si la S.N.C.B. pouvait repenser ses plans de développement.

Le trafic aérien en Hainaut participe de plusieurs dynamiques : assurer des fonctions logistiques classiques mais aussi assurer les prérogatives métropolitaines. En 1992 l'aéroport de Gosselies (support de l'Aéropôle) à Charleroi assurait le transit de 44 800 passagers et 47 tonnes de fret, en liaison avec des centes tels que Liège, Anvers et Bruxelles-National (8 650 000 passagers et 240 000 tonnes de fret selon le Ministère des Transports. Il reste inscrit dans une lutte contre la métropolisation lilloise qui se manifeste par une concurrence accrue de Lille-Lesquin. Mais son projet d'extension a soulevé une vague de création d'A.S.B.L. de défense des riverains, comme pour celui de Prouvy dans le Valenciennois en mars 2000. Inversement, l'aérodrome de Prouvy-Rouvignies est là pour assurer la sphère d'influence de Valenciennes (en réduisant le bassin de la base d'Epinoy à Cambrai) ; les aérodromes de Chièvres et de Salmagne à Maubeuge ne jouent qu'un rôle secondaire. La Wallonie est handicapée par l'absence d'un grand aéroport d'envergure internationale, mais elle prépare un projet ambitieux de développement aéroportuaire sur deux sites privilégiés mais concurrentiels : Brussels South Charleroi Airport et Bierset à Liège : la candidature carolorégienne est handicapée par la multiplication des

[10] L'A.S.B.L. Quévy Air Pur mène un combat contre l'existence d'un dépôt sauvage à Autrages. En 1999 a été menée une expérience pilote de gestion des déchets organiques sous l'égide de l'ITRADEC à Besonrieux sur la base de 11 tonnes de déchets par an, pour un bassin de récupération de 78000 personnes. La réussite du programme devrait le généraliser et le rendre obligatoire à l'ensemble de la Province en 2005.

zonings industriels arrivés à saturation et qui risque de fragiliser l'hinterland du futur aéroport : la dynamique de redistribution économique vers le tissu des P.M.E-P.M.I est donc ambivalente.

La fonction du réseau de communication hennuyer est donc complexe parce qu'elle s'inscrit dans une double dynamique de structuration des espaces objectifs et subjectifs. Les villes sont plus ou moins accessibles, ou plus ou moins contournables, en fonction de la nodalité effective qui est la leur au sein de l'espace hennuyer. Beaumont occupe cette fonction entre les Provinces de Hainaut et de Namur, tout comme Bavay entre le Valenciennois et le Maubeugeois, ou encore La Louvière entre Mons et Charleroi. Longtemps, ce fut un élément de crise identitaire qui a partiellement été dépassé, ces villes jouant de leur position pour développer des potentialités propres, spécifiquement dans le domaine touristique. Les incidences spatiales du réseau de communication impliquent des espaces ruraux qui sont soumis à des dégradations de paysages, à des expropriations (cas du T.G.V. qui a en outre entraîné des modifications de comportements pour des agriculteurs désormais obligés de faire un détour pour atteindre des parcelles partitionnées par le tracé des voies). Il participe à une mutation des perceptions et des comportements par le jeu des mobilités, au cœur d'une ruralité dont la réalité à souvent été occultée par celles des espaces industriels et urbains.

1.2.6. La ruralité hennuyère inscrite dans les mutations culturelles d'un secteur en crise

Dans un Hainaut dominé géographiquement, économiquement et culturellement dominé par le fait urbain, le monde rural et agricole occupe une position complexe. Il doit assumer de front la mutation de ses propres schèmes, et assurer un redéploiement au sein d'espaces à la fois complexes en en recomposition plus ou moins accomplies. Plutôt que de démontrer les types de productions (ce qu'un tableau du Recensement Général Agricole de 1988 fera de façon plus pertinente), l'idée est de présenter les grandes mutations structurelles qui touchent actuellement la ruralité hennuyère dans son essence culturelle et identitaire, si ce qualificatif peut encore lui être appliqué.

L'image du Hainaut est celle d'une région anciennement industrialisée et urbanisée où l'agriculture ne jouerait qu'un rôle secondaire *{Y. Thorez, 279}*. Pourtant la Province du Hainaut regroupe près de 220 000 hectares de surface agricole utilisée, ce qui introduit des divergences en termes de représentativité. Pourtant elle reste délaissée : la Région Wallonne semble plus préoccupée du devenir agricole du Hainaut que la Province éponyme elle-même. C'est ce qu'a souligné le commissaire européen M. Barnier en janvier 2000 lors de sa venue dans le Borinage. Cette ruralité est encore perçue comme un anachronisme identitaire, en considération de la prédominance de l'urbanité hennuyère comme référentiel politique, idéologique et territorial. Elle définit plusieurs logiques identitaires[11] et culturelles qui participent de la mutation du monde agricole. Ce dernier, particulièrement en France, est lié à l'image de la paysannerie dominante, comme le symbole de l'Ancien Régime. Ce qui le place en total antinomie avec les espaces industriels et urbains qui datent pour la plupart, de la Révolution Industrielle. Comme le reconnaît le Gouvernement Provincial, le développement durable ne s'inscrit que très lentement dans les mentalités, opposant implicitement une 'Province Verte' agricole, à une 'Province Noire' industrielle. Comme première province agricole de Wallonie, le Hainaut belge, est impliquée dans plusieurs dynamiques anciennes, dont la création en 1902 à Mons de l'Ecole de Mécanique Agricole, reste emblématique. Ce seront ensuite les communes pilotes agricoles qui, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, assureront le redéploiement de l'activité dans les zones rurales et la sécurité de l'approvisionnement alimentaire des villes.

[11] Les dynamiques identitaires entre flamands et wallons s'y retrouvent sous une forme déguisée. En février 2000, un collectif d'habitants de Chapelle-lez-Herlaimont, s'est constitué en A.S.B.L. contre le projet d'implantation locale d'une ponderie industrielle (un million de poules sur un budget global initial de trois milliards de francs belges). Mais les réticences étaient moins liées au gigantisme qu'à l'origine flamande des capitaux.

Actuellement moins de 3% de la population provinciale travaille sur une exploitation.

En Belgique, l'agriculture hennuyère suit le mouvement général de réduction des surfaces et des effectifs malgré une production qui ne cesse de croître, mais suivant des contrastes régionaux marqués. Il est possible de distinguer trois ensembles subrégionaux au sein du versant belge hennuyer ***{A. Demangeon, 191}*** : le Hainaut Occidental, spécialisé dans les grandes cultures industrielles de blé et de betterave sèche ; le Hainaut Central sur les marges méridionales du Borinage de la Région du Centre est dédié aux productions herbagères ; le sud du Sillon Sambre-et-Meuse, en Thudinie, est axé sur une activité herbagère à laquelle vient s'adjoindre encore pour partie, la sylviculture (sur les massifs issus du Saltus Carbonaris, la grande forêt carbonifère qui est si souvent mentionnée dans les grandes chroniques et qui apparaît comme l'espace central du Hainaut sur les premières cartes dressées au XVIe siècle).

La nouvelle dimension économique prise par l'agriculture hennuyère, comme vecteur de reconversion, ne remet cependant pas fondamentalement en cause les grands découpages[12] régionaux et subrégionaux, mais elle a introduit de nouvelles données sociales et culturelles dans la conception de l'identité rurale qui se mesurent aussi bien en termes d'acception et d'innovation, que de résistance (culturelle au sens large) ***{B. Hervieu – J. Viard, 508}***.

L'agriculture du Hainaut franco-belge singularise les disparités, tant en termes de production que des paysages ***{Y. Thorez, 278}***, qui restent un héritage de l'organisation territoriale médiévale ***{G. Sivery, 148}***, bien que certaines productions aient été purement et simplement abandonnées. L'escourgeon n'est plus produit alors qu'il fut une culture médiévale majeure. Le cas de la vigne est plus complexe. Jusqu'au XVIe siècle, le Hainaut, grâce à ses terrains calcaires, dans la région de Valenciennes, la vigne a été une activité importante dans l'économie locale (actuellement, le vaste plan d'eau urbain de l'Etang du Vignoble a été implanté sur l'ancien territoire de production). Après trois siècles de 'sommeil', la vigne fait un retour partiel comme à Valenciennes ou Chapelle-lez-Herlaimont qui depuis quelques années se fait connaître par une production limitée et de qualité moyenne (plans de Chardonnay), mais bénéficiant d'une communication touristique imposante jouant sur l'aspect anachronique. Il ne s'agit plus d'une production agricole en soi, mais assurant le rôle de 'vecteur' pour d'autres dynamiques économiques (en parallèle de la reconversion de certaines fermes dans la production artisanale, le tourisme vert ou la formation et l'insertion professionnelle). Cet exemple est significatif d'une production qui a pu jouer à une certaine époque, un rôle identitaire mais qui actuellement se limite à une singularité productive, sans réelles répercussions économiques. Cette acception historique est au cœur d'une polémique actuelle en Avesnois de la part des élus fermiers de l'arrondissement. Elle porte sur l'augmentation de plus de 11% de l'indice des fermages en quatre ans dans ce qu'ils considèrent comme leur région naturelle. Selon ces élus, l'augmentation n'a aucune justification économique valide, mais purement législative et historique. La spécialisation de l'Avesnois s'est faite au profit de l'herbe. Or ce sont les labours qui sont actuellement privilégiés au détriment de l'herbage, sur le plan financier. La question reste de savoir quelles sont les alternatives restantes en dehors de la viande qui ne peut être rentable avec des locations élevées, d'autant que le prix du lait n'a pratiquement pas augmenté.

[12] En France, l'agriculture hennuyère prend une tournure identitaire de par l'existence d'une Région Agricole du Hainaut, exprimée dans le cadre du Recensement Général Agricole de 1988. Les grandes rubriques de circonscription et de qualification sont l'identification des exploitations, les principales cultures, des informations complémentaires sur les terres, les modes de gestion, l'équipement, le cheptel, l'élevage, les populations et la main d'œuvre ainsi que les contrats territoriaux d'exploitation. La Région Agricole du Hainaut correspond à la partie scaldienne du Valenciennois, au Bavaisis, à l'arrondissement d'Avesnes duquel il faut retrancher la Thiérache, et l'espace de contact entre Cambraisis et Valenciennois-Quercitain (au sud de l'Ecaillon). L'ensemble regroupe 154 communes. L'enquête de structure de 1997 et le Recensement Général Agricole de 2000 (dont les résultats officiels seront publiés dans le courant du printemps 2001), ne retiennent plus cette nomenclature.

Au-delà d'une présentation frontalière classique des contingences de l'agriculture, se pose le problème commun de la périurbanisation et de ses effets incidents. L'extension des franges périurbaines telle que la constatent les instances eurorégionales dans le Schéma d'Objectifs, impliquent des mutations sensibles, tant sur le plan spatial que sur le plan sociologique. Sur le plan spatial, les problématiques essentielles sont celles qui sont classiquement liées au mitage et à la 'perte de valeur' des paysages agricoles voire ruraux (comme sur les abords de la métropole carolorégienne). Sur le plan social, la commune d'Onnaing dans le Valenciennois reste une illustration de l'ambivalence des dynamiques : cette commune qui accueille le site de l'usine Toyota (ce qui fait d'elle un pôle industriel majeur dans l'économie régionale), continue pourtant à organiser chaque automne les 'Fêtes du Labour'. La multiplication des fermes transformées en espace de réinsertion est significative des conséquences sociales et culturelles de cette extension du périurbain (Ferme des Hauts de Lorette à Condé-sur-l'Escaut ou Ferme de Réinsertion Bocacce à Marchiennes-au-Pont dans l'agglomération de Charleroi). Les corps de ferme ont une importance capitale dans la sphère du visuel, comme en attestent les programmes de développement touristiques qui sont construits à partir de ces référents.

Le monde rural hennuyer dispose aussi de ses référents territorialisés. Beaucoup de corps de fermes restent des éléments structurants de l'espace vécu local surtout s'ils font l'objet d'une récupération touristique, surtout lorsque leur architecture massive se marque fortement dans la sphère du visuel (fermes-châteaux en plein champ). Parmi les multiples exemples, la Ferme de la Wespellière (60ha) à Cambron-Casteau reste illustrative de cette fonction référentielle : elle est connu aussi bien des autres agriculteurs, que des populations locales ou des touristes et cyclotouristes[13]. Mais l'extension des espaces périurbains a eu pour effet l'intégration progressive mais inexorable des corps de ferme dans le bâti urbain : l'exemple le plus significatif est celui de la Ferme du Major à Raismes, dont les productions traditionnelles cadrent mal avec l'espace urbain dans lequel elles s'inscrivent. Mais contrairement à ce qui est observable en milieu urbain, l'appropriation de ces référents est moins perceptible : pourtant la logique qui consiste à opposer des campagnes socialement et culturellement stables et des agglomérations présentant des schèmes radicalement inverses, n'est plus de mise actuellement en Hainaut. Les problèmes de vieillissement et de repli des populations dans les communes comme Wargnies-le-Petit ou Dimont dans l'arrondissement d'Avesnes, sont aussi préoccupants que les manifestations violentes de crises identitaires dans l'agglomération du Val de Sambre.

La ruralité hennuyère est aussi inscrite dans une logique complexe qui la lie à l'émergence voire la ré-émergence des nouvelles formes de subrégionalité ***{J. Hochepied, 232}***. C'est d'abord le cas des communes rurales qui se situent en bordure des grandes zones de production houillère. Les populations ont été souvent occupées à une double fonction (mine l'hiver et travaux des champs l'été), faisant écho aux populations des pays comme celui des Collines (Lessines-Flobecq-Ellezelles), travaillant alternativement aux champs et dans les industries de la toile et du négoce des tissus. La deuxième logique est celle des spécialisations subrégionales liées aux ressources propres des territoires. Les espaces agricoles les plus pauvres du Hainaut ont eu comme caractéristiques majeures de supporter deux cultures adaptées : la culture des plantes médicinales[14] (définitivement abandonnée dans les années 50 sous la concurrence des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord) et la culture du tabac. Ces thématiques dépassées sont parties intégrantes des programmes actuels de développement territorial et touristique (dans le cadre des parcs naturels comme celui des Collines qui a combiné les deux cultures) : c'est une perte de qualité et d'identité qui a été à l'origine de la crise ayant touché un tissu agricole reposant sur de petites exploitations (5 à 6 ha de surface moyenne). Plusieurs structures ont été mises en place qui assurent une mutation

[13] Il faut savoir qu'à Wandignies-Hamage, commune scarpienne limitrophe mais externe au Hainaut, une ferme équivalente est devenue un haut lieu du tourisme local (grâce à son colombier classé), voire un musée temporaire pour une exposition du Parc Naturel de Scarpe-Escaut dans le cadre des Journées du Patrimoine 2000.

[14] La culture des plantes médicinales dans le Pays des Collines portait sur des espèces comme : l'Angélique, la Camomille, la Bardane, la Jusquiame, la Menthe, la Valériane, l'Aunée, la Mauve, le Bouillon Blanc et les têtes de Pavots, qui ne sont pas endémiques au territoire du Hainaut.

qualitative de l'agriculture hennuyère, particulièrement sur le territoire provincial. Ce fut la mise en place de l'Institut Agricole d'Ath, destiné à moderniser les infrastructures et à diversifier les productions : il sera conforté dans les années 70 par la création du Centre Agronomique de Recherche Appliquée. Dernièrement, une nouvelle étape a été franchie dans cette direction avec la mise en fonction du Centre pour la Recherche, l'Economie et la Promotion Agricole : son service d'économie et d'information assiste plus de 1600 agriculteurs (gestion des exploitations, services zootechniques, génétique et phytopharmacie). Le milieu associatif est aussi impliqué dans cette dynamique : depuis 1995, le Service de Développement Territorial travaille en collaboration avec l'A.S.B.L. Phragmites, dans la reconversion économique du Hainaut (enquête sur la biodiversité accomplie sur les arrondissements de Mons, de Thuin), dans le but d'une intégration dans les contrats de rivières (Trouille, Haine, Honnelles, Sambre). L'ensemble a débouché sur la mise en fonctionnement de l'Observatoire du Développement Durable en Hainaut qui doit, à terme, aboutir à la délimitation d'un Schéma de Développement Provincial et à la réalisation d'un atlas du Hainaut.

L'agriculture provinciale s'inscrit enfin dans le contexte troublé des graves crises agro-alimentaires qui ont secoué la Belgique (dioxine) et l'Europe (vache folle). Dans le cadre de l'Objectif I, le Centre d'Excellence du Secteur Agricole et de son Management associe une cinquantaine d'agriculteurs hennuyers et une trentaine de vétérinaires au sein d'un réseau de surveillance d'un cheptel de 7000 bovins (avec le soutien scientifique de la Faculté de Médecine Vétérinaire de Liège). L'idée est de repenser l'identité agricole et par extension rurale. Les agriculteurs ne sont plus uniquement des producteurs mais aussi des gestionnaires voire des garants de la qualité de vie (mesurée à l'aune du maintien ou de la défense de certains paysages) ***{E. Scoumanne, 269}***. L'intégration dans les espaces périurbains et le développement des liens socioculturels obligent les exploitants à rompre avec l'individualisme chronique (comme le démontre la multiplication des C.U.M.A. et des groupements de producteurs comme le Groupement des Pépiniéristes de la Région de Lesdain à Brunehaut ou le GABNOR (Groupement des Agriculteurs Biologiques du Nord). La ruralité hennuyère est prise dans une mutation de sa territorialité : le terroir disparaît sauf comme label gastronomique[15] épisodique ou objet de fêtes locales comme le 6e Concours des Produits du Terroir, au profit du 'pays' qui apparaît comme plus consensuel : les agriculteurs recherchent de nouveaux partenaires labellisants plus que des territoires effectifs. Cette ruralité tente de retrouver une certaine singularisation à l'image de ce berger de Villers-Pol dans l'Avesnois, qui assure la migration de son troupeau de 350 têtes vers les terrains militaires d'Eth et dont la réputation a largement dépassé le cadre purement folklorique de la Fête de la Moisson locale. Cette relation au folklore est majeure en Hainaut. Etymologiquement le terme désigne une science du peuple actualisée au sein des espaces de vie. Mais la pertinence actuelle (avec la disparition des traditions rurales, les révolutions successives qui ont affecté les mobilités spatiales et sociales) tend à se restreindre fortement mais non à disparaître : les pratiques paganistes trouvent encore des échos dans les espaces ruraux de l'Avesnois, du Pays d'Ath, du Quercitain et du Pays de Leuze, mais dans des formes culturellement et identitairement dégradées.

Du 1er au 3 septembre 1999 s'est tenue à Cambrai, la 9e Université d'Eté du Tourisme Rural (sous l'égide du Centre National des Ressources du Tourisme en Espace Rural), sur le thème des enjeux de la contractualisation pour les ressources locales. Les débats ont fait apparaître la nécessité de combiner quatre facteurs fondamentaux que sont les richesses patrimoniales, la variété des initiatives touristiques, une volonté locale et une situation géographique favorable.

Les équilibres transfrontaliers peuvent être trouvés avec la Fondation Rurale de Wallonie et les grandes organisations agricoles de la Région Nord-Pas de Calais (Chambre d'Agriculture, F.D.S.E.A). En outre ces

[15] La gastronomie en Hainaut est largement répandue (Maroilles, Jenlain) mais offre de singulières limites identitaires : la 'Langue Lucullus', qui fait la réputation du Valenciennois (producteur de fois gras !) n'a été inventée qu'en 1930 à l'occasion d'un repas de famille dans le restaurant le Verdonck.

projets de dynamisation de l'espace rural sont à articuler avec les autres grandes initiatives locales qui sont parfois culturellement éloignées (projet de valorisation des vestiges de la Première Guerre Mondiale en Haut Escaut, le plan 'Lumière' en Thiérache, la dynamisation des ressources liées aux structures déjà existantes comme le Parc Départemental du Val Joly, le Parc Transfrontalier du Hainaut ou la reconversion touristique du bassin minier).

Cette reconversion touristique implique une logique différentielle dans la valeur effective des espaces et de leurs morphofonctionnalités ***{C. Christians, 186}***. Les populations urbaines ne peuvent s'approprier des projets de développement durable que si ceux-ci sont participatifs de leur qualité de vie. C'est à ce niveau qu'intervient la fonction de maintien des paysages. Le 23 octobre 1999 se sont tenues à Haut-Lieu, sur le site de Covinor, les '2e Rencontres du Bocage', qui restent 'le' salon des professionnels du Bocage, et destiné à faire la promotion des matériels, outils et conseils pour la préservation, la gestion et la mise en valeur du Bocage, qui reste une préoccupation majeure (association transfrontalière de producteurs pommiers sur Biercée près de Thuin)[16].

La mutation culturelle de la ruralité hennuyère dépend pour une large mesure d'une dynamique nationale globale de mutation des statuts sociaux et identitaires des paysans dans la société française (à l'image de la domination médiatique d'une nouvelle génération de paysans comme J. Bové, chez qui le philosophe est devenu aussi socialement et culturellement important que le militant). Ces nouvelles idées sont vivement critiquées, notamment par le président de l'A.D.A.R.TH (Association pour le Développement Agricole et Rural de la Thiérache), a émis une critique sévère sur l'image du paysan-jardinier prévalente sur celle du paysan-producteur, soulignant le passage progressif d'une logique nourricière à une logique environnementale. Dans la période 1995-1999, 597 agriculteurs, soit le tiers de ceux qui sont inscrits dans les limites du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, ont fait l'objet d'une contractualisation dans le cadre de mesures agro-environnementales (1900km de haies et 16000ha de prairies). Simultanément le Fonds de Gestion de l'Espace Rural (Chambre d'Agriculture du Nord et Espace Naturel Régional) a touché 97 exploitants (17km de haies et 1200 arbres).

Le Hainaut reste le lieu d'expression de résistances culturelles relatives à l'évolution de la ruralité, et de son rapport antagoniste avec les espaces hautement urbanisés et industrialisés du Borinage ou du Valenciennois dont elle tend à devenir un espace récréatif. En France comme en Belgique se manifestent sous des aspects différents, des marques de repli identitaires d'une ruralité en crise: question des chasseurs, 'phénomène' J. Bové, débat sur les O.G.M., crises alimentaires de la Vache Folle ou des Poulets à la Dioxine, vote massif en faveur de Chasse-Pêche-Nature et Tradition aux élections européennes.

Dans ce double cadre hennuyer d'une urbanité en recomposition (comme précédemment démontré) et d'une ruralité en crise rendues complexes, comment intervient la présence voire la proximité frontalière ?

1.3. Une identité entre spatiodynamique et sociodynamique : la réalité spatiale des frontières

1.3.1 De la logique de frontaliarisation à la logique de défrontaliarisation

Quelles sont les bases frontalières sur lesquelles peut-être qualifié le Hainaut franco-belge ? Faut-il limiter cette tentative de qualification à la simple expression de la frontière internationale ? Les thématiques en présence n'ont-elles pas un rôle différentiel en termes de perméabilité frontalière ? L'expression de cette dernière se traduit par la récurrence des opérations de développement transfrontalier ***{G. Cattiaux – J. Delhaye, 176}***.

[16] Production de la 'Belle Fleur de Brabant', de la 'Lance Cailler' ou de la 'Reinette Etoilées' (programme transfrontalier entre le G.A.W.I. en Wallonie et le G.A.P.I. en France).

Beaucoup d'entre elles n'ont pas été reconduites (comme Trois villes, trois quartiers, entre Mons, Valenciennes et Charleroi en 1998), et le caractère unique ne plaide pas en faveur d'une culture réellement transfrontalière corrélée à des comportements spécifiques comme ceux des mouvements de travailleurs frontaliers ***{Echanges et Projets, 204}***.

Le Hainaut comporte plusieurs lignes de circonscription dont certaines sont des frontières et d'autres de simples limites entre domaines spatiaux et culturels. La frontière internationale est le seul référent tangible parce que clairement matérialisé dans l'espace (le poste de douane fluvial de Brunehaut-Bléharies, ou les postes de Goegnies-Chaussée et de Saint-Aybert restent des référents clairement compréhensibles). Pourtant les morphologies spatiales locales auraient tendance à favoriser les pénétrations transfrontalières : le cas le plus illustratif est celui de la route qui conduit de Condé-sur-l'Escaut à l'ancien poste frontière de Bonsecours, commune transfrontalière sur l'entité de Péruwelz. C'est cette morphologie qui est à l'origine des comportements transfrontaliers purement consuméristes. La perméabilité de la frontière hennuyère, dans une logique comparative avec son homologue flamande, est mesurable sur trois niveaux : interpersonnel, associatif et institutionnel[17]. La problématique est double : délimiter le degré de perméabilité (ou d'imperméabilité) et ensuite, voir si cette fonctionnalité de la frontière internationale en Hainaut franco-belge est suffisante pour supporter une qualification culturelle. Y-a-t-il une 'hennuyérisation' de la frontière internationale en Hainaut ***{Fere-Consultants, 309}***, qui la différencie de ses voisines flamande et ardennaise ? La réponse ne peut être que partielle puisqu'elle suppose la réplication de la présente recherche dans les deux espaces géographiques et sociaux immédiats, ce qui est impossible à l'échelle d'une seule et unique thèse de doctorat.

Depuis trois ans environ, la communication promotionnelle d'ordre touristique prend une tournure trans-frontalière particulièrement affirmée, même si elle se place encore sur la promotion de sites et villes majeures, et non sur des territoires en devenir (la plus retentissante a été 'Trois villes, trois quartiers', autour de Valenciennes, Charleroi et Mons). Il est difficile de savoir qui est réellement à l'origine de cette volonté de coopération, ni si elle est simplement induite par les seules disponibilités financières de l'Union Européenne dans le cadre d'Interreg II. Mais ces tentatives semblent insuffisantes pour atteindre le but incident qui est de faire émerger une nouvelle conscience transfrontalière (et non plus seulement frontalière). Les deux versants répliquent des schèmes culturels équivalents où seules les procédures de gestion sont spécifiques sur un plan identitaire et culturel. La solidarité organique transfrontalière ne semble pouvoir fonctionner que sur une offre complémentaire et non équivalente. Les procédures d'aménagement du territoire dans le cadre des reconversions et des recompositions territoriales qu'elles supposent, ont une tendance à répliquer des situations : le complexe cinématographique Gaumont à Valenciennes et le site d'Imagimons à Mons en sont une illustration. Si des logiques purement consuméristes peuvent permettre cet état de fait (cinéma, sport, loisirs), la dynamique est radicalement différente dans le domaine culturel (centres culturels, ateliers de création et surtout musées

[17] Code de la coopération intercommunale :
Article 1112-2 :
Des groupements d'intérêt public peuvent être créés pour mettre en œuvre et gérer ensemble, pendant une durée déterminée, toutes les actions requises par les projets et programmes de coopération interrégionale et transfrontalière intéressant les collectivités locales appartenant à des Etats membres de l'Union européenne.
Article L. 1112-3 :
Les collectivités locales appartenant à des Etats membres de l'Union européenne peuvent participer aux groupements d'intérêt public créés pour exercer, pendant une durée déterminée, des activités contribuant à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques concertées de développement social urbain.
Article L.1112-4:
Dans le cadre de la coopération transfrontalière, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent, dans les limites de leurs compétences et dans le respects des engagements internationaux de la France, adhérer à un organisme public de droit étranger ou participer au capital d'une personne morale de droit étranger auquel adhère ou participe au moins une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales d'un Etat européen frontalier. L'objet exclusif de cet organisme ou de cette personne morale doit être d'exploiter un service public ou de réaliser un équipement local intéressant toutes les personnes publiques participantes. Cette adhésion ou cette participation est autorisée par le Conseil d'Etat.

communaux à thèmes) : cette problématique a prévalu aux discussions préliminaires au projet de Centre Minier à Wallers-Arenberg, qui risque une triple concurrence, de la part du Grand Hornu de Mons, de la Maison du Terril de Rieulay et du Site Historique Minier de Lewarde (ces deux derniers étant hors du Hainaut dans le Douaisis).

La mesure différentielle de la perméabilité frontalière institutionnelle est facilitée par la multiplication des démarches de coopération et de communication transfrontalières. Les villes de Binche, Laon, Mons et Tournai se sont rassemblées dans un programme de promotion patrimoniale (Interreg II – Hainaut / Nord-Pas de Calais - Picardie) baptisé EURAPHIS, ayant pour but l'Animation du Patrimoine des Villes Historiques de l'Eurorégion. La dimension identitaire est sous-jacente : les beffrois de Binche et de Tournai (le plus ancien de Belgique – 1188), ont été classés au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Cette association a mis en place les Euromédiévales 2000 qui combinent à la fois les richesses patrimoniales avec les sensibilités respectives des quatre cités. Mais quel est le cadre géographique réel d'inscription de ces nouvelles dynamiques ? Il semble que la portée référentielle soit plus axée sur l'Eurorégion que le Hainaut, même pris dans une acception transfrontalière. Dès lors, positionner les démarches culturelles comme des réponses incidentes à un positionnement européen plus global semble une réalité plausible pour les villes dominantes du Hainaut comme Valenciennes, Mons, Tournai ou Maubeuge, qui sont les plus impliquées dans ce genre d'opérations.

Depuis le milieu des années 90, des opérations de promotion et de communication transfrontalières ont été mises en place, avec une précocité plus affirmée sur le versant wallon que sur son homologue français. Les opérations ont toutes fait l'objet d'un encadrement européen dont la prise de conscience est plus significative sur le versant belge : l'explication généralement donnée par les élus locaux étant le fait que Bruxelles reste l'un des hauts lieus de l'espace communautaire, et que la diffusion de l'information est donc plus importante que sur le territoire français. La personnalité de la France est plus affirmée que celle de la Belgique, et cette dernière chercherait dans les institutions communautaires, le ciment culturel et social qui manque cruellement à la Wallonie (*cf partie consacrée à la culture de l'assistanat*).

La première opération d'envergure fut lancée dès 1994 dans le cadre de la création effective du Parc Transfrontalier du Hainaut (dont le protocole d'accord initial remonte à 1983). Tous les centres des communes-centres des entités communales hennuyères wallonnes se sont vus transformés en espaces d'information sur les finalités du parc ainsi que sur l'ensemble des intervenants, le tout grâce à une signalétique précise et visible. Ce mouvement n'est que très partiellement réalisé en France, où peu de communes ont vu ce type d'implantation et où la promotion se limite à des plaquettes mal diffusées et mal répercutées. Cette acception géosymbolique est corrélative des valeurs patrimoniales qui sont affectées au territoire et servent de référent : est-il possible que des vecteurs identitaires territorialisés ou simplement spatialisés (référents du milieu physique), puissent servir de base à une perception patrimoniale transfrontalière ?

Plusieurs séries de documents ont été publiées, qui mettent en valeur une 'conscience' transfrontalière. C'est le cas d'un livret gratuit et déjà épuisé intitulé 'Notre cœur transfrontalier - Guide Découverte du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut'. Sur une soixantaine de pages, il fait l'inventaire des richesses naturelles, paysagères et humaines des deux versants. Mais cette deuxième phase se devait d'être dépassée. L'année 2000 marque une nouvelle étape avec la diffusion massive de plaquettes dans l'ensemble des syndicats d'initiatives. La valeur patrimoniale dépend de la sensibilité et surtout de la pertinence des politiques de sensibilisation identitaire, ce qui implique comme problématique, la perduration effective des schèmes culturels au-delà de la sensibilité immédiate des populations. Les sites consacrés au patrimoine industriel et urbain en Hainaut franco-belge (Wallers, Mons, Colfontaine) se multiplient en profitant du contrecoup à moyen terme des fermetures de charbonnages. L'effet est conjoncturel (le Musée de la Mine de Colfontaine a fermé ses portes en 1998) et la valeur identitaire en est fortement compromise.

Alors que l'évolution pluri-séculaire du Hainaut a eu comme seule finalité géographique tangible, la frontaliarisation du territoire, les politiques actuelles de reconversion économique comme de développement européen, tendent à opérer une défrontaliarisation, qui a comme principal handicap, de ne pas avoir de répercussions concrètes sur les perceptions qui régissent les comportements autochtones. La mutation spatiale ne peut s'accomplir qu'en aval d'une mutation archétypique (au sens que lui a donné C.G. Jung). C'est l'une des grandes limites de la Géographie des Représentations et des cartes mentales lorsqu'elles sont appliquées au champ herméneutique de la frontière, qui reste indéfectiblement liée à l'idée de barrière.

1.3.2 Vers une distinction identitaire entre frontière et limite

Dans le domaine identitaire, le systémisme structuro-fonctionnaliste est un aboutissement épistémologique et méthodologique naturel ***{A. Piret – J. Nizet – E. Bourgeois, 562}***. Ce qui implique la prédominance de l'action, dans quatre plans majeurs (biologique, psychique, social et culturel), dont les deux derniers sont explicitement du ressort de la Géographie Humaine ***{L. Mondada, O. Soderström, 547}***. Ce modèle constitue une base de travail incontournable dans la mise en place d'une analyse comparée de systèmes sociaux et communautaires vectorisés par un espace transfrontalier comme le Hainaut franco-belge, et ce sur trois plans : celui des deux territoires en présence ; celui de l'entité supra-territoriale produite par l'association des deux précédents ; celui de la confrontation avec les deux territoires-pères de rattachement culturel global. Encore faut-il être capable de cerner les différentes limites et frontières entre et au sein de ces espaces. Cette double thématique de la frontière et de la limite, dans son acception relationnelle, sera développée dans le cadre d'une analyse du tissu associatif et de ses relations avec les voisins immédiats du Hainaut que sont le Douaisis par l'intermédiaire du territoire mixte de l'Ostrevent ***{L. Lerebourg, 109}*** et le Cambraisis ***{Comte de Reiffenberg, 134}***.

La liaison au Douaisis se fait géographiquement sur la base de la ligne d'urbanisation (Douai, Lewarde, Aniche), qui fait d'Abscon, la zone de séparation entre les deux domaines respectifs. Douai est actuellement au cœur d'une agglomération identitairement moins affirmée que Valenciennes pour des raisons essentiellement historiques (le XIXe siècle a introduit de multiples ruptures dans l'affirmation de ses prérogatives politiques au sens large) et géographique, parce qu'elle ne dispose pas de villes-relais capables de supporter des projets identitaires. Des communes comme Waziers ou Dechy voire Aniche n'ont pas le potentiel subrégional (pays) de Denain ou de Condé-sur-l'Escaut. Elle est une ville-porte entre Flandres et Hainaut-Cambrésis (dont la portée subrégionale sera développée ultérieurement), largement conditionnée par le devenir métropolitain de Lille (ce qui fait d'elle un équivalent frontalier de Tournai, qui est impliquée dans une logique similaire).

Le facteur majeur de l'incertitude quant à certaines limites exactes du Hainaut, tient dans la présence avérée de plusieurs espaces-tampons (Ostrevant, Pévèle, Vallée de l'Espierre), formes de glacis qui restent le produit culturel d'une longue évolution historique marquée par des rattachements successifs et pour le moins chaotiques ***{M. Rouche, 141}***. La fonction d'espace-tampon tend à se restreindre pour le Pévèle qui tend à vouloir développer des potentialités propres en termes d'identité et de développement local, relayé en cela par un tissu associatif actif. La thématique identitaire y apparaît surtout comme une volonté de redynamisation des espaces supportant la périurbanisation lilloise, suivant une logique associative qui se retrouve en d'autres localités hennuyères périurbaines (comme Aubry-du-Hainaut), et qui sera explicitée dans la seconde partie, consacrée aux associations.

A l'est du Hainaut, la continuité vers la Province de Namur est matérialisée par le milieu naturel, par l'homogénéité du contrefort ardennais et la prédominance d'un couvert forestier partagé en un certain nombre de

massifs en coalescence, comme la Forêt de Rance, la Forêt de Nismes, le Bois de Salle ou le Bois de Senzeville. Les grands axes routiers comme la N40 entre Beaumont et Philippeville, jointive de la 'Route Charlemagne', ou la N99 entre Chimay et Couvin, forment des corridors de pénétration au sens psychogéographique du terme. C'est un élément de favorisation des aires de pression urbaine externes. A l'ouest, deux logiques sont différenciées : celle du Tournaisis inscrit dans les sphères d'agglomération et de métropolisation lilloise ; celle du Pévèle espace historiquement et culturellement incertain (Saint-Amand s'est vue adjoindre au Moyen Age le terme de 'in pabula', nom donnant finalement celui de 'Pévèle'*{V. De Courmaceul, 42}*).

Dans une lettre datée du 9 février 2000 et adressée conjointement au Préfet de Région, au Président du Conseil Régional et au Président du Conseil Général, l'Association Pévèle 2000 ainsi que plusieurs élus du Pévèle ont proteste contre l'envahissement dont leur territoire doit subir les conséquences de la part de la métropole lilloise, du Hainaut et du Douaisis (invasion qui serait mesurable par la signalétique R.I.S. mise en place). Les critiques ne se placent pas uniquement sur un plan perceptif. Les structures intercommunales (Communauté de Communes du Pays de Pévèle, Communauté de Communes Rurales du Val de Scarpe, Syndicat Intercommunal de Pévèle), insistent sur le fait que le territoire tend à être morcelé et défiguré par l'emprise des infrastructures autoroutières. La seule alternative apparaît donc être une mise en application de la Loi Chevènement, en vue de la création d'un Pays Pévélois, idée précaire dans la mesure où elle semble se limiter actuellement à une logique purement touristique.

La réflexion sur ces notions de frontière et de limite en Hainaut porte sur une dynamique topologique entre territoires, où elles se matérialisent par la simple rupture spatiale entre des modes d'organisation territorial. Mais il existe des référents tangibles qui ont matérialisé et matérialisent encore une fonction, sinon limitative, du moins délimitative. C'est le cas des grands référents hydronymiques comme l'Escaut ou la Sambre, qui ont une double fonctionnalité : géopolitique par le rôle qui a pu leur être assigné par les grands traités (à commencer par le Traité de Verdun en 843) ; régionale par le rôle de structuration économique qui forme le préliminaire de toute subrégionalisation, notamment sur des bases paysagères : exemples d'un Escaut industriel s'opposant à une Scarpe plus rural (au moins sur la partie de son cours comprise entre Hasnon et Vred).

1.3.3 Rôle du réseau hydrographique : entre limite, frontière et pénétration

Le réseau hydrographique occupe une double fonction de structuration du développement urbain (la Sambre et l'Escaut supporte les espaces de hautes densités industrielles et urbaines), soit économique initial (translation du local au régional par la logique des bassins de production ou de transformation), soit final (rôle des cours d'eau dans les politiques locales de requalification comme pour l'Escaut à Valenciennes). La fonction secondaire est subjective puisque elle s'inscrit dans une vision archétypique *{Y.F. Tuan, 590}* comme support frontalier. Or les politiques de coopération tranfrontalière, intégrant les différentes valeurs d'usage et les qualifications fonctionnelles du réseau hydrographique hennuyer (géopolitique, économie) tentent de transformer la logique de délimitation en logique de pénétration[18] *{C.R.A.P.S., 299}*.

L'Escaut (*cf carte de présentation initiale*), dont le nom actuel est issu du germanique 'Schelde' (la racine 'schalt' signifiant littéralement 'communiquer'), est le premier des cours d'eau hennuyers, tant sur le plan de la morphofonctionnalité que de celui de la tradition historique. Il prend sa source dans la Colline du Catelet, dans le département de l'Aisne, à une altitude de 100m. Long de 430km, il traverse la France sur 107km, la Belgique sur

[18] En octobre 1999 a été réalisée une étude transfrontalière des bassins versants de la Verne et de la Calonne aux environs de la commune de Wiers (dans le Tournaisis), dans le but d'élaborer un schéma d'objectif pour la résolution des crues et des questions liées à la pollution et aux zones humides.

233 et les Pays-Bas sur 90. Cette répartition est importante sur deux plans : l'espace global d'appartenance retenu détermine sa nature identitaire. Son identité première est celle d'un cours d'eau disposant d'une double fonction[19], géopolitique (depuis le Traité de Verdun en 843) et industriel (il supporte l'industrialisation et l'urbanisation de toute l'agglomération valenciennoise et, dans une moindre mesure, de Tournai). Se pose alors la problématique effective de l'identité, ou plus exactement, de la nationalité d'un cours d'eau traversant plusieurs pays ***{L'Echo Fluvial, 205}***. Faut-il prendre en considération le pays de la source, celui du plus long tronçon ou celui où les incidences géographiques et économiques sont les plus importantes ?

Le Traité de 843 en avait fait une frontière géopolitique majeure confirmée plusieurs siècles plus tard, par les différents traités signés par Louis XIV. Actuellement, c'est encore un vecteur de partition identitaire, au cœur de l'entité communale de Tournai qui reste la plus étendue de Belgique. A l'ouest de l'Escaut s'y trouvent les territoires ancrés dans la sphère directe d'agglomération lilloise, dont ils forment la ceinture suburbaine et périurbaine (le Mouscronois avec comme équivalents français, le Pévèle et le Mélantois), tandis qu'à l'ouest se trouve la majeure partie de l'espace géographique hennuyer (cartographiquement) transfrontalier. Cette fonction géopolitique introduite par le Traité de Verdun, implique une mutation du sens que peut prendre un cours d'eau, dans la perception identitaire des territoires appartenant à son bassin hydrographique. Initialement la fonction de limite est toujours associée à une fonction linéaire de pénétration. Le contenu géopolitique entraîne un passage à la fonction de frontière. Mais ce qui est valable à l'échelle de deux états en opposition culturelle tranchée comme le furent historiquement les deux versants constitutifs de l'actuel Hainaut, l'est-il aussi à l'échelle régionale ?

Les bassins hydrographiques des grands cours d'eau hennuyers sont-ils des facteurs ou des vecteurs de cristallisation identitaire (comme le sous-entendaient les études de l'O.R.E.A.M. à la fin des années 70, en prenant en compte une éventuelle divergence culturelle au sens large, entre paysages scaldiens et scarpiens) ? La réponse est partiellement fournie par les nouvelles formes de subrégionalité (intercommunalité, pays, agglomérations), et les éléments de communauté référentielle qu'elles y trouvent (*voir la classification des pays dans la partie sur les lieux nouveaux de l'identité*). Ce sont des marques tangibles de qualification culturelle. Ensuite, sur le plan économique, l'Escaut reste une expression d'une dynamique géographique d'envergure européenne ***{L'Echo Fluvial, 207}***, de par ses fonctionnalités successives : la fermeture du port d'Anvers avait eu des répercussions économiques et logistiques dans l'organisation du Hainaut Occidental, au moins jusqu'à l'époque napoléonienne. La logique scaldienne est aussi emblématique d'une situation assez paradoxale : les grands cours d'eaux hennuyers, sensés occuper une fonction référentielle et différentielle sur le plan économique et plus globalement, territorial, prennent leurs sources hors des limites géographiques du Hainaut. Il existe donc une distinction générale sémantique entre les référents identitaires fluviaux exogènes et endogènes, qui ne se répercutent pas significativement et systématiquement sur le plan géographique ***{R. Sevrin, 273}***.

L'Escaut compte de nombreux affluents dont le plus important, sur le plan toponymique dans le présent cadre de recherche, est sans aucun doute la Hayne, hydronyme issu de l'ancien germanique 'Hagino', dérive de 'Hago', exprimant 'la rivière qui traverse le bois'. Elle prend sa source à Buvrinnes dans l'entité communale de Binche et dispose de deux affluents, l'Honneau et la Petite Honnelle, issus de la Forêt de Mormal (le plus grand massif forestier de la Région Nord-Pas de Calais avec plus de 9000Ha). Sa valeur référentielle est actuellement remise en question car, initialement, elle a toujours été envasée et difficilement navigable, et la pollution est venue compléter cette dégradation progressive : aucune initiative touristique n'est construite a partir de ce cours d'eau, que les instances semblent volontairement oublier. La Hayne est démonstrative du caractère impermanent des

[19] Dans le cas de l'Escaut, il est possible d'ajouter une fonction culturelle : en effet l'effondrement de l'empire de Charlemagne a placé l'ensemble des pays scaldiens dans une position avantageuse (développement urbain, extension économique (laine, marchandises, pierre de Tournai) et surtout culturelle, puisqu'il existe un modèle scaldien, opposé à un modèle mosan. La cathédrale de Tournai représente une apogée de ce rayonnement (art roman scaldien).

référents identitaires territorialisés, tant sur le point abstrait que de celui de la logique différentielle que les cours d'eau, en tant que lignes de développement, sont sensés définir et supporter.

La Rhônelle et l'Aunelle sont aussi des affluents importants de l'Escaut. La première prend sa source au cœur de la Foret de Mormal et arrose Aulnoye-lez-Valenciennes. Elle traverse, sur un trajet relativement court, des paysages ruraux et les zones les plus urbanisées et industrialisées du Hainaut (un parc de Valenciennes porte même son nom), et assure la liaison entre le cœur du pays quercitain et le Valenciennois. Il est difficile de mettre en relation systématique, un cours d'eau avec les paysages qu'il traverse : il n'est plus possible de considérer le canal ou la rivière comme une totalité mais comme la somme d'organisations paysagères voire territoriales successives. C'est l'une des caractéristiques des cours d'eau hennuyers dans leur majorité : ils assurent un lien entre des paysages parfois antinomiques. L'autre grand affluent scaldien, l'Aunelle, est un fleuve frontalier puisque son trace se confond avec la frontière, mise en évidence par l'activité de contrebande, contraste avec la vocation transfrontalière ***{G. Sivery, 149}*** de rivières comme la Hayne ou encore la Trouille, rivière transfrontalière prenant sa source près du Fort de Leveau dans la banlieue nord de Maubeuge, et qui arrose Quevy avant de rejoindre le Canal du Centre à Mons. Tous ces cours peuvent devenir des supports de développement local (projet de ville de Valenciennes construit sur un réaménagement consistant de l'Escaut; présence de ports autonomes, réelle comme à La Louvière et Charleroi, ou envisagée comme à Saint-Amand-les-Eaux). L'intercommunalité se limite encore à une simple dynamique de gestion infrastructurelle par le biais du syndicalisme (Vallée du Jar, Vallée de la Scarpe) mais les projets de tourisme fluvial transfrontalier commencent a prendre une tournure moins institutionnelle (comme pour les communes du Pays de Mortagne à la frontière entre Amandinois et Tournaisis, qui espèce reconvertir la fonction douanière en fonction touristique profitable).

L'affluent principal de l'Escaut sur la rive gauche reste la Scarpe qui prend sa source à Audigny dans le Pas de Calais et arrose Saint-Amand-les-Eaux. Dans le présent champ de recherche, elle ne concerne que les communes de l'Amandinois telles que Millonfosse ou Hasnon, où elle constitue une limite entre les paysages dits 'pévéliens' agricoles et 'condésiens' urbains. Elle va jusqu'à matérialiser des ruptures au sein de la vie associative puisque les deux cantons de Saint-Amand Rive Gauche et Rive Droite sont régies par un rapport de 1 à 4 dans la masse associative effective, au bénéfice de la partie condésienne. Elle reste associée au développement initial du Hainaut français comme à Hasnon, de par le rôle qu'elle a pu jouer au Haut Moyen Age dans l'évangélisation et la bonification des territoires par les abbayes.

et la Senne ?

La Sambre est le second référent hydrographique identitaire du Hainaut franco-belge. Par leurs rives droites, les deux vallées de la Sambre et de l'Escaut prennent un aspect identique. Mais tandis que l'Escaut devient rapidement un fleuve de plaine, qui commande tous les territoires qu'il traverse, la Sambre reste une rivière de plateau permettant essentiellement de relier l'Oise[20] à la Meuse. Son origine étymologique est similaire à celle de la Somme : ces deux hydronymes sont tirés du latin 'samara' signifiant la 'rivière tranquille'. Tout comme l'Escaut elle prend sa source dans l'Aisne[21], dans le massif du Nouvion à une altitude de 230m. Elle est longue de 190km, dont 85 seulement sont en France : pourtant sa valeur référentielle y est majeure comme support de l'industrialisation de communes telles que Maubeuge, Hautmont, Jeumont ou Berlaimont. Les deux Helpes (Majeure et Mineure) restent ses principaux affluents ; bien qu'ayant une source commune, à l'Etang de la Folie (245m), elles sont identitairement revendiquées (notamment dans les programmes de développement touristique),

[20] L'Oise est beaucoup moins impliquée dans le devenir géographique du Hainaut : elle y reste le plus ambigu des référents. Elle prend sa source près de Chimay, au sud de la Botte du Hainaut dans le Bois de Chimay près de l'Abbaye de Scourmont. Elle est longue de 300km mais seuls 8km sont inscrits dans les limites territoriales du Hainaut. Elle occupe une position décentrée mais est à même de devenir la dorsale de structuration d'un projet de Grande Thiérache.

[21] Le Ruisseau de France, qui traverse partiellement le village de Beaurepaire-sur-Sambre, et qui constitue la limite entre les départements du Nord et de l'Aisne, est à l'origine de la France. Ce cours d'eau tire son nom du fait qu'il constituait la frontière entre la France et le Saint-Empire Romain-Germanique.

tout comme la Hantes, rivière frontalière qui change plusieurs fois de nationalité depuis Froidchapelle où elle prend sa source jusqu'à Merbes-le-Château où elle afflue vers la Sambre.

A côté de ces référents majeurs existent des cours d'eau secondaires (dont la plupart ont été canalisés). Sur le versant belge, la Dendre est le plus important : elle prend sa source au Bois de Croix-Caillou, sur le territoire de la commune de Siraut, dans l'entité de Saint-Ghislain et forme une trame de communauté référentielle (économique, culturelle ou plus simplement logosphérique) entre les villes de Brugelette, Ath et Lessines. La Senne (qui prend sa source à Nast dans l'entité de Soignies et dont le cours se confond partiellement avec celui du Canal Charleroi-Bruxelles), la Sennette et la Samme, autres référents, sont impliquées dans des programmes de développement rural par le biais du tourisme vert. Il existe une A.S.B.L. éponyme qui vise à la promotion de ces rivières. La lecture des associations recensées dans les annexes à la seconde partie, illustre la fonction référentielle classique des cours d'eau dans le domaine associatif (faisant ainsi écho à la situation qui existe dans les dénominations intercommunales).

Le Hainaut est donc aussi un pays de canaux dont le plus représentatif est le Canal du Centre (qui est géré par une A.S.B.L. de promotion touristique). Les canaux hennuyers sont inaugurés au XIXe siècle. Les grands bassins de production se développent grâce au transit des matières premières, et les grands ports de Belgique comme Anvers, retrouvent une fonction dominante sur le plan économique et stratégique. En 1820 intervient le creusement du Canal de la Senne, puis en 1826, la liaison entre la Haine à Hensies et l'Escaut à Péronnes, et enfin en 1829, la canalisation de la Sambre. En 1830 est mis en chantier le Canal de Bruxelles à Charleroi : il est emblématique d'une reconstruction de l'identité territoriale à partir d'une mutation référentielle qui touche plusieurs grands cours d'eau en France comme en Belgique (la Scarpe désigne actuellement le canal qui a remplacé l'Ancienne Scarpe (près d'Hasnon) et qui en est devenu un affluent). Le Canal du Centre, véritable colonne vertébrale de la conurbation industrielle de Mons à Charleroi. Inauguré en 1831, il a nécessité près de vingt années de travaux, principalement du fait des discussions qu'il a pu susciter (prouvant que les référents majeurs ne font pas toujours l'unanimité comme c'est actuellement le cas de l'Ascenseur à Bateaux de Strépy-Thieu[22]). Ce type de tergiversation est une constante en Hainaut (que ce soit dans la mise en place du Canal du Centre ou de l'implantation du T.G.V. en Hainaut Occidental). Elles sont la marque explicite de résistances culturelles face à des éléments qui, par leur emprise et ses influences sur la structuration des espaces objectifs et subjectifs, impliquent des modifications dans la personnalité des répertoires.

Le 12e contrat de Plan Etat-Région signé en juillet 2000, a pris en compte les directives de la Loi d'Aménagement du Territoire (emploi, solidarité et développement durable) : il se positionne donc plus sur une amélioration des services que sur une demande en nouvelles infrastructures, prises le plus souvent dans une conception patrimoniale. Le développement des transports repose donc sur une logique transfrontalière relativement équilibrée. Le secteur de l'Escaut y reste un axe privilégié de transit : les prévisions tablent sur une augmentation de 3.1Mt à 4.4Mt sur répartissant à 25% sur le Bas-Escaut et 25% sur le Condé-Pommeroeul. Une mise à niveau est donc rendue nécessaire. Deux opérations ont donc été proposées, qui concernent directement le Hainaut : relèvement à une hauteur libre d'au moins 5.25m des ponts et passerelles non reconstruits lors de la mise à grand gabarit initiale (50% de navigation 1000-1500t, 30% de 1500-3000t, sources : VNF) ; achèvement du recalibrage à 3000t de l'Escaut, en vue de développer le trafic est-ouest Dunkerque-Valenciennes-Charleroi.

[22] La mise en service de l'Ascenseur à Bateaux de Strépy-Thieu, haut de 73m, après bien des années de tergiversations, vue l'ampleur financière des travaux, constitue une illustration probante de cette prédominance du Canal du Centre dans le devenir territorial du Hainaut belge. L'Ascenseur doit être relié au Canal du Centre par un pont-canal de plus de 500m de long, dont les travaux ont seulement commencé en mars 2000. Il y a fort à parier qu'il va devenir un point de bornage majeur des espaces subjectifs. D'un point de vue herméneutique, il reste emblématique du rôle de l'eau dans la conscience collective hennuyère (concrétisée par la présence de multiples plans d'eau comme l'Etang du Vignoble à Valenciennes, l'Etang d'Amaury à Hergnies, le Lac de Silenrieux à Froidchapelle, ou le Site du Grand Large à Mons).

Le réseau hydrographique tend à retrouver sa prépondérance qui a été en partie à l'origine de la puissance économique et industrielle du Hainaut. La dynamique est pourtant contradictoire : celle d'un territoire qui retourne à des valeurs initiales par le biais de valeurs de rupture identitaire, valeurs dont l'obédience est aussi temporelle que spatiale. Il a participé à l'édification d'une image industrielle du Hainaut. Actuellement il contribue à l'émergence d'une nouvelle image, construite dans le jeu (des recompositions territoriales et des reconversions économiques, suivant une logique de redynamisation (transformation des friches industrielles, amélioration de la fréquentation des berges). Si la fonction de délimitation subsiste, celle de frontière tend à se restreindre sous le coup d'une disparition progressive de la fonction douanière (Bléharies dans l'entité de Brunehaut), au profit de nouvelles optiques de développement dans le cadre du tourisme fluvial transfrontalier qui connaît un véritable succès.

Il est une problématique à laquelle la Géographie ne peut pas apporter de réponse (rejet d'une méthodologie non factuelle herméneutique ou phénoménologique), contrairement à la Psychosociologie : est-ce que les populations perçoivent une différence fondamentale entre les cours d'eau naturels et les cours d'eau anthropiques ? L'analyse des discours institutionnels que la promotion touristique de la Province fait intervenir cette différenciation mais non qualitativement, c'est-à-dire sans émettre de jugement positif ou négatif sur l'une ou l'autre des valeurs. En Hainaut français, la distinction n'intervient pratiquement, au regard des documents officiels qui peuvent être publiés par le Comité Départemental du Tourisme, les Voies Navigables ou l'Espace Naturel Régional pour n'en citer que quelques uns.

1.4. La qualification culturelle de l'identité par l'inscription dans le Temps Long : la chronogéographie

1.4.1 Qualification culturelle historique et qualification culturelle chronogéographique

L'intitulé de la présente thèse fait apparaître le terme de 'chronogéographie'. Cette dernière est distinguée de la Géographie Historique à laquelle elle adjoint une dimension comportementale ancrée dans la perduration. La chronogéographie désigne une perduration voire une pérennisation de comportements ou de valeurs jugées identitaires, dans le cadre initial d'une analyse diachronique telle qu'elle peut être accomplie en Hainaut. Elle suppose la présence de référents territoriaux (cadre de la spatiodynamique), de référents sociaux (sociodynamique) et d'une perception consciente de la part des populations résidentes ***{C. Camilleri, 439}***. Elle sert à reposer la problématique du sens de l'Histoire et de son articulation avec un éventuel sens des territoires.

La question n'est pas purement formelle ou méthodologique. Nombre de territoires-cadres comme celui du Parc Naturel Régional de Scarpe-Escaut n'ont pas encore intégré cette question du sens par rapport à une multitude de thématiques en présence. Cette question du sens des territoires intègre aussi un questionnement plus latent sur la finalité des territoires. Non pas une finalité fonctionnelle qui consisterait suivre un mouvement ancien de fonctionnalisation locale ou régionale (zones industrielles, espaces récréatifs), mais une finalité comme projet commun et ultime d'espace vécu, suivant une dynamique climacique. Quand peut-on considérer que ce climax sera atteint ? Quand seront achevées la reconversion et les recompositions territoriales en Hainaut franco-belge ? N'est-ce qu'une affaire d'interprétation, ou bien existe-t-il des éléments plus objectifs ? Quels sont les modes qui permettent de voir l'émergence d'une vision patrimoniale unifiée sur un espace spatialement transfrontalier ?

La chronogéographie peut être définie comme la perduration historique et spatiale, de schèmes culturels et comportementaux spécifiques. Celle du Hainaut franco-belge (inscrite dans l'opposition latente entre deux conceptions divergentes sur la pensée et l'organisation du territoire, à l'exemple des entités communales, des communautés ou des provinces), est épistémologiquement et méthodologiquement impliquée dans le devenir

spatial de l'Historicité, principalement dans son acception heideggérienne (la 'Geschichtlichkeit' de 'Etre et Temps', qui a donné lieu à tant d'interprétations et de commentaires)[23] ***{R.H. Cousineau, 459}*** qui place la qualification dans le Temps Long à la fois comme un vecteur de qualification culturelle et de différenciation avec les faits et phénomènes de nature contre-culturelle ***{P. Vidal de la Blache, 593}***. Mais elle implique un questionnement sur le sens du territoire tel qu'il se présente actuellement. La logique est climacique : le Hainaut vectorise un modèle de développement médiéval, mais aussi industriel contemporain. Faut-il voir dans la multiplication des fêtes médiévales au cœur des agglomérations (Maing, Condé-sur-l'Escaut), la marque d'une confrontation ambivalente des schèmes culturels et identitaires issus de ces deux modèles ? La délimitation d'une période identitairement dominante a deux fonctions : elle constitue un référentiel à l'aune duquel toutes les logiques culturelles et contre-culturelles seront mesurées, et elle définit la périodicité des cycles qui exprime les grandes ruptures historiques et le retour à des valeurs anciennes.

Elle forme en outre un vecteur d'articulation entre les temporalités ***{D. Pumain, 568}*** comportementales ***{C. Grataloup, 503}***. Les perdurations inscrites dans cette dynamique behavioriste ***{R.G Colledge - T. Garling, 501}*** existent encore en Hainaut franco-belge, selon deux variantes : l'une consciente et volontariste, l'autre inconsciente et reposant implicitement la question du sens de l'Histoire ***{J.R. Pitte, 564}*** et par extension, des territoires ***{Hannonia, 87}***. La dynamique consciente est celle de la reproduction culturelle qui existe, comme dans le cadre des cultes des saints locaux (comme Saint-Georges à Mons ou Saint-Etton à Dompierre-sur-Helpe). La dynamique inconsciente est marquée par la réminiscence de comportements anciens et souvent ponctuels. La 'Joyeuse Entrée' du Duc de Brabant et de son épouse en Hainaut en février 2000, ne fait-elle pas un lointain écho à la visite d'Albert d'Autriche (1598-1621) et de son épouse dans les villes (Valenciennes, Condé, Chièvres, Mons, Binche et Mariemont) d'un Hainaut durement touché par les guerres, les famines et les épidémies ?

La finalité est une relecture de la personnalisation effective des territoires, avec comme préliminaire la question classique qui est de savoir si les lieux ont un âge. Sinon comment comprendre la situation actuelle de la « métropole » de Charleroi, qui dépasse Mons et est au niveau de Gand ou Anvers, alors que son développement était en retard de plusieurs siècles sur ces dernières lors de son entrée dans le monde moderne (développement au XVIIe siècle).

La naissance doit-elle être naturelle ou planifiée pour pouvoir jouir d'une acception identitaire valable ? Le premier qualificatif désigne l'émergence urbaine sur des bases topologies classiques (contingences du milieu physique, position privilégiée sur des axes de communication), alors que le second se place dans le champ des politiques volontaristes (jeux des places fortes le long de la frontière, ou des créations universitaires). La différence entre les deux qualificatifs est aussi temporelle, puisque les marques de planification volontariste s'inscrivent historiquement dans le Temps Court, spécifiant une logique contre-culturelle par rapport à l'ancien modèle dominant, à l'exemple de la Révolution Industrielle créant de nouvelles conditions identitaires pour des

[23] [Who would disagree that the social science literature is growing at a phenomenal rate ? By any measure it is quickly becoming - if it has not already become - virtually impossible to keep up with the output of any given subfield, let alone en entire discipline. What geographer, for example can claim specialized knowledge of more than a few subfields geography, let alone for all human geography ? Matters are much worse for students just entering the profession. They are overwhelmed with myriad citations to sources in disparate, which have steadily, increased in their own right to accomodate these outpouring of specialized scholarship. Every professor, it seems, directs nex students to yet different set of 'relevant' sources. To many student 'discomfort, they learn that the 'necessary' literature on all but the most esoteric topics is daunting, if not unmasterable, and the literature seems to grow exponentially. New methods of text production, such as word processing and creative software applications, have expanded opportunities for participation, but they have likewise fueled the accelerated pace of academic life. Increasingly, social scientists look outside their specialties to borrow new ideas and concepts from other disciplines. The exhilaration of discovery is tempered by constantly receding horizons and freighted with potential exhaustion. The race to keep up can become - contra Hobbes's famous indictment of primitive existence - a long, often hasty, and dilettantish push to 'knox it all'.]
Back to Basics: the virtues of Key Concepts in Human Geography. Carville Earle, Kent Matthewson, Martin S. Kenzer, Human Geography, 1996, XI

villes historiques comme Valenciennes ou Mons. Mais quels ont été les modèles dominants par rapport auxquels les époques romaines puis franques ont constitué des phases de rupture ?

1.4.2 Naissance mythique ou naissance mythologique ?

Comment distinguer cet acte de naissance géographique et historique ***{C. Grataloup, 503 / P. George, 493}*** avec une naissance mythique ou mythologique ***{P. Claval, 446}*** ? Y-a-t-il un processus écogénétique qualifiable comme tel en Hainaut ? Peu de travaux scientifiques ont analysé cette période où le Hainaut n'était qu'un espace faiblement approprié ***{S. De Laes, 43}***. En contrepartie, nombre de contes et légendes expriment artistiquement, cette naissance territoriale du Hainaut ***{L. Delattre, 363 / Delmelle, 364}***. La naissance du Hainaut n'a formellement d'intérêt que pour les sociétés historiques et archéologiques. Elle pourrait devenir un argument idéologique et politique, dans le champ des logiques de rattachement de la Wallonie et du Nord-Pas de Calais. Cette problématique relève presque d'une vision cosmogonique et philosophique : trouver un 'territoire zéro' corrélatif d'un 'temps zéro'. C'est la base préliminaire à une étude ultérieure sur l'hennuyérisation des territoires.

Dans le cadre de recherche hennuyer, il est préférable d'employer le terme de mythologie. Elle fait appel au 'Logos' pour spécifier les idéologies ***{G. Gusdorf, 505}***, qui dans le cadre du Hainaut, ont d'abord été religieuses avant d'être politiques. Plusieurs textes fondateurs d'importance nationale ont pour cadre, ce territoire en émergence : le Cantilène de Sainte-Eulalie ou le Rythmus Teutonicus en sont les deux plus probantes illustrations, en tant que textes pionniers de la langue romane. La réalité identitaire du Hainaut ne s'inscrit pas dans une lecture cosmogonique ***{F. Paul-Lévy – M. Segaud, 558}*** dont le 'Logos' est participatif ***{P. Virilio, 595}***. Mais les traditions orales, surtout dans les sociétés paysannes de l'Avesnois, de la Thiérache et de l'Athois, ont assuré partiellement cette fonction. Comment le territoire hennuyer peut-il encore incarner la conscience collective prise comme attachement identitaire, et la mémoire collective, prise comme mode de projection idéelle ? Sans oublier que la mémoire peut être fortement sélective.

Le départ de l'épopée hennuyère correspond à deux grandes dates qui marquent chacune le commencement d'un conditionnement culturel généralisé et massif ***{J.R. Trochet, 153}***. La première est 496[24], date du sacre de Clovis en tant que roi des Francs. La seconde est 1720, soit la date de découverte du charbon à Fresnes-sur-Escaut, qui fonde l'acte de naissance de l'ancien bassin minier. Ces deux dates sont fondamentales dans la mesure où elles cristallisent le mouvement complexe entre qualifications culturelle et contre-culturelle. La fin du XIXe siècle a été marquée par une mode très prononcée des monographies locales produites essentiellement par des bourgeois et des ecclésiastiques ce que montre très clairement, la bibliographie consacrée à la partie historique, et qui se situe dans la tradition pré-vidalienne. C'est donc une requalification identitaire de la liberté effective des sociétés humaines par rapport à leurs milieux de vie, suivant la démarche historique dominante en France au XIXe siècle, principalement derrière J. Michelet. La réalité géographique du Hainaut est le produit de l'articulation nécessaire du structurel et du conjoncturel ***{F. Braudel, 432}***, dans un mouvement qualifié de 'continu'.

La présentation de l'ancrage historique de l'identité du Hainaut franco-belge peut se faire sur plusieurs bases. Certains auteurs ***{T. Bernier, 16}*** travaillent sur la base des grands personnages ayant marqué l'histoire du Hainaut quand d'autres se fondent sur les grandes époques de rattachement culturel (romains, francs, Espagnols, Maison d'Avesnes, Maison d'Autriche...). La démarche est donc composite.

[24] La question du sacre de Clovis a été non seulement un enjeu scientifique mais aussi idéologique, autour de la naissance de la Nation française. Au XIXe siècle, catholiques et libéraux français se sont affrontés sur cette problématique ; les premiers faisaient correspondre cet acte avec le sacre de Hugues Capet en 987, tandis que les seconds remontaient à 496, justifiant la position de la France comme fille aînée de l'Eglise de Rome.

Des fouilles[25] entreprises très précocement ont démontré l'existence d'une occupation ancienne ***{A. Broez, 23 / J. Mertens, 114}*** : en 1879-80 ont été mis à jour à Saint-Waast-la-Vallée, des vestiges majeurs de l'époque Néolithique, principalement des poteries. Des sépultures gallo-romaines ont été découvertes sur l'intégralité de l'espace hennuyer : hameau de Comagne à Bousignies-sur-Roc ; tombeaux, vases et fers de lance trouvés à Eth en 1825-28 ; vestiges gallo-romains découverts au hameau de Rogeries à Gognies-Chaussée ; sépultures et pièces de monnaies romaines à Gommegnies. Le Chantier de Fouilles de Bavay, auquel 'répond' partiellement l'Archéosite d'Aubechies dans le sud du Tournaisis, reste la plus grande référence hennuyère en termes de fouilles gallo-romaines.

L'idée d'un ancrage traditionnel repose en principe sur une perception claire des vestiges de toutes sortes, qui attestent à la fois de l'ancienneté du territoire considéré, mais aussi de son rattachement à d'autres modèles culturels, qui eux, sont inscrits dans la mémoire ou l'imaginaire collectifs. Les vestiges archéologiques qui ont été retrouvés en Hainaut expriment donc clairement son caractère millénaire et son implication dans ce que furent les différents empires qui l'intégrèrent (Empire Romain ou Saint-Empire Romain Germanique) ***{M. Blanpain, 19}***. Le plus haut lieu archéologique du Hainaut franco-belge reste sans aucun conteste, le Chantier de Fouilles de Bavay. Les diverses découvertes ont permis de comprendre comment l'occupation romaine avait permis la dynamisation du rôle de la cité des Nerviens, surtout sous le règne de Tibère (beaucoup de soldats ou d'anciens esclaves affranchis sont venus s'installer à Bavay, grâce au réseau routier[26] et aux nombreux défrichements qui ont été opérés). Remonter à une époque aussi ancienne permet de fixer le point de départ des translations territoriales (en termes de pouvoir politique au sens grec). Au XIXe siècle, des fouilles effectuées dans le sud du Valenciennois, ont démontré que Famars (Fanium Martis) avait longtemps été, surtout au Ier siècle ap. J.C., une importante 'agglomération', qui disposait notamment de ses propres thermes.

La naissance réelle d'une conscience hennuyère porte a de nombreuses controverses. En effet l'épisode de la conquête du territoire correspondant à l'actuel Hainaut par les troupes de Jules César en 57 avant Jésus-Christ peut être considéré comme le point de départ d'une identité au sens ethnologique du terme. Sur les bords de la Sabis, hydronyme dont on ne sait s'il désigne la Sambre, la Selle ou l'Escaut, les Nerviens, sous la conduite de Boduognatos ont failli renverser le cours de l'Histoire, en partie grâce aux renforts que constituaient les Atrébates venus de l'Artois et les Viromandues venus du Vermandois ; ils furent finalement décimés. Les commentaires de Jules César sur les Nerviens sont aussi des éléments fondateurs potentiels d'une conscience comme produit d'une cohésion sociale mais aussi de qualité intrinsèque, bien que l'affectation de celle-ci soit complètement subordonnée à la subjectivité de l'observateur.

Dans son ouvrage sur Valenciennes, H. Platelle ***{H. Platelle, 132}*** propose un découpage de l'histoire hennuyère en cinq grandes périodes. La première est celle de la naissance durant l'époque des Romains aux Normands. La seconde est celle de l'entrée dans l'âge adulte durant le Moyen Age. Après une phase transitoire qui correspond

[25] La découverte en 1878 des Iguanodons de Bernissart à 322m de profondeur exprime l'importance de ces fouilles.

[26] Bavay est la Civitas Nerviorum, la Cité des Nerviens. Elle occupe une position stratégique au cœur de l'Europe du Nord, principalement du fait que huit grandes routes européennes s'y croisent:
- vers Utrecht par Hon-Hergies, Genly, Ciply et Nimy.
- vers Cologne par Malplaquet, Binche, Givry et Gembloux
- vers Treves par la Longueville, Feignies, Assevent, Boussois, Recquignies et Marpent
- vers Reims par Mecquignies, Pont-sur-Sambre, Saint-Remy-Chaussée, Larouillies, Etroeungt et Vervins
- vers Soissons par Englefontaine, Croix-Caluyau, Reumont, Clary, Maurois, Estrées.
- vers Amiens par Cambrai
- vers Boulogne par Saint-Waast, Wargnies-le-Grand, Eth, Sebourg, Quarouble, Escautpont
- vers Tournai par Bellignies, Gussignies, Montignies-sur-Roc et Audregnies

Ces routes étaient particulièrement bien entretenues puisque des auteurs mentionnent la présence de relais (forges et chevaux de rechange) tous les dix miles.

au règne de Charles Quint et aux mouvements religieux, se profile la période des grands traités frontaliers du siècle de Louis XIV. Suit alors la Révolution Française puis le développement industriel et enfin l'Epoque Contemporaine, marquée par les grandes crises politiques, culturelles et surtout économiques.

1.4.3 Première phase : la maîtrise politique de l'espace hennuyer (époques gallo-romaine et franque)

La première phase correspond aux époques gauloises et romaines. La mémoire collective n'a pas retenu l'épisode de la bataille de la Sabis (peut être en raison d'une topographie incertaine) ***{M.A. Arnould, 2}***. Bavay (Bagacum) y est alors la Civitas Nerviorum, la cité des Nerviens, sur la base de deux critères : huit routes européennes s'y croisent ; la ville de l'époque, dont les limites sont bien plus étendues que les limites actuelles, est un lieu d'entrepôts et de marchés, ainsi qu'un centre important des industries du bronze et de la poterie. L'économie apparaît déjà comme un facteur majeur de composition et de décomposition territoriale, démontrant une récurrence cyclique et ancienne de ces processus. Cette prédominance sera définitivement entamée par la grande invasion de 406 qui donnera le rang de capitale à Cambrai. C'est l'un des premiers mouvements de translation territoriale observés en Hainaut ; il a été introduit par une perte de prérogatives spatiales et territoriales de la part d'une ville, se combinant avec l'émergence politique au sens le plus large, d'une ou plusieurs autres cités. Ce mouvement touchera plus tard une ville comme Tournai, capitale du royaume franc[27], au bénéfice de Mons et Valenciennes.

En 496, la conversion de Clovis (sous l'influence de sa femme et de Saint-Vaast), introduit ce rapport étroit entre pouvoirs politique et ecclésiastique, qui fonde une grande partie de la vie de relation en Hainaut. Pourtant cette montée en puissance ne s'est pas uniformément accomplie. Le début du Ve siècle est marquée par une forte résistance des traditions druidiques. Ce qui explique l'envoi massif de missionnaires comme Eléthère à Tournai ou Géry à Valenciennes. Ces premiers sont chargés d'appliquer les privilèges exceptionnels dont l'église commence à bénéficier (exemption fiscale, exemption de l'Ost, droit de constitution patrimoniale). Une seconde vague de missionnaires annonce la multiplication des abbayes qui, initialement, forment des bases d'accroissement des défrichements et d'assainissement des grandes zones insalubres. En 558, l'application de la loi franque en matière de partage des terres fait de Tournai, la capitale de la Neustrie.

Le septième siècle est une période de développement des territoires hennuyers sous l'impulsion de l'évangélisation et de l'action de bonification des espaces difficiles par les moines. Ainsi naissent les abbayes les plus renommées : Lobbes (638), Saint-Amand (640), Dompierre (644), Tournai (648), Saint-Ghislain (649), Mons (650), Maroilles (652), Hautmont[28] (653), Aulne (656), Conde et Marchiennes (656), Maubeuge (651), Soignies (665), Hasnon et Crespin (670), Valenciennes (690), Denain (764) et Liessies (765). Ces abbayes ont pour certaines une aire d'influence puissante et étendue (Lobbes compte près d'un millier de moines[29] et dirige des terres jusqu'à Bellignies, Hestrud ou Thuin). Les abbayes deviennent des éléments tangibles de communauté

[27] La vague des Grandes Invasions se matérialise par le franchissement du Rhin par les francs de Clodion le Chevelu en 437 et s'emparent de Bavay ou de Cambrai : cette occupation fait du Saltus Carbonaris (la Forêt Charbonnière ou Carbonifère), une protection naturelle majeure. Dans cette organisation territoriale, Tournai devient la capitale du Royaume en 448, ou siège le nouveau roi Mérovée, qui commence la structuration politique de l'espace, sur la base de la propriété foncière : les grands domaines lui reviennent, laissant la noblesse se partager les villae de moindre importance. Les traces de cette occupation franque sont nombreuses sur l'ensemble de l'espace hennuyer : Aibes, Autreppes, Avesnelles (cimetière), Beaumont, Boussières (sépultures), Etroeungt (champ funéraire), Famars, Forges, Givry, Haulchin, Hordain (nécropole), Jolimetz, Limont-Fontaine, Mecquignies, Neuville-sur-Escaut, Ransars, Locquignol et Saint-Hilaire-sur-Helpe.

[28] A titre d'exemple, l'Abbaye d'Hautmont voit parmi ses biens, compter les communes de : Ath, Bachant, Bavay, Beaufort, Berelles, Beugnies, Boussières, Choisies, Cuesmes, Damousies, Dimont, Dourlers, Elouges, Etroeungt, Ferrière-la-Grande, Ferrière-la-Petite, Flaumont, Givry, Goegnies-Chaussée, Grand Reng, Hargnies, Leval, Limont-Fontaine, Louvignies, Louvroil, Mairieux, Maubeuge, Maurage, Pont-sur-Sambre, Renlies, Strépy, Vieux-Mesnil, Villers-Sire-Nicole.

[29] Ce qui explique la renommée culturelle d'une œuvre telle que le Polyptique de l'Abbaye de Lobbes (868-869).

référentielle sur la base de laquelle se fonde une partie de l'identité hennuyère.

Les premiers regroupements de hameaux se constituent (sud de l'Amandinois, Fagne de Solre, Athois). Les mouvements féodaux des territoires (apanages, dotations ecclésiastiques) complexifient la relation individuelle ou sociale à l'espace vécu ***{A. Frémont, 489}***, particulièrement en ce qui concerne la centration : les villages sont rattachées à des abbayes (Hasnon, Maubeuge), des bourgs dominants (Famars), ou des châteaux (châtellenies, mottes féodales comme Ath). Cette construction du territoire est moins conséquente en termes de culture comme ferment social, que comme marque émergente de la subrégionalité, surtout dans le Valenciennois où les 'pays', qui sont appréhendés comme des territoires gigognes, reposent sur les bases claires de l'administration ecclésiastique, de par l'articulation administrative et spatiale entre le 'pays mineur' - Pagus Minores -, et le 'pays moyen' - Pagus Mediocris - ***{C. Duvivier, 63}***. C'est à cette époque qu'apparaît la mention de 'Pagus Hanoensis', dans les textes et autres chroniques. Mais ce territoire subrégional ne correspond qu'à l'actuel 'sud' de l'agglomération valenciennoise (de l'Ostrevant oriental aux franges du Bavaisis) ***{P. Demolon – E. Louis – J.F. Ropital, 47}***. Ces relations entre les territoires en dépendance et les abbayes sont un élément de caractérisation d'une forme spécifique de transfrontaliarité politico-religieuse, qui se développe durant cette période mérovingienne ***{J. Vos, 163}***.

1.4.4 Seconde phase : bicéphalisation culturelle transfrontalière entre Valenciennes et Mons

L'époque carolingienne est marquée par une affirmation politique des territoires subrégionaux ***{A. Mabille de Poncheville, 245}*** par la mise en place du 'Pagus' comme base de structuration. Mais le fait majeur reste la montée en puissance des deux grands pôles hennuyers que sont Mons et Valenciennes, ce qui forme le prélude à une nouvelle orientation de la transfrontaliarité en Hainaut. Charlemagne séjourne beaucoup à Valenciennes ou il reçoit le Serment des Leudes en 768. En 804, Mons devient la capitale d'un comté qui compte Boussu, Chièvres, Lens et Lessines parmi ses villes les plus importantes. C'est la présence des reliques de Sainte Waudru qui lui assure en grande partie cette prédominance culturelle et politique ***{S. Detaille – J.P. Ducastelle, 194}***. Cette position sera renforcée lors de l'invasion des Huns en 953 : alors que toutes les grandes cités hennuyères tombent, seules Mons et Valenciennes résistent.

Cette période prend fin avec les invasions normandes (à partir de 820), qui vont marquer durablement les territoires et les esprits du Hainaut. Toutes les grandes cités ont à souffrir des pillages et des massacres. Mais à terme, les premiers comtés de Hainaut, tels que Rainier au Long Col, ou Rainier II et Rainier III, commencent à asseoir le pouvoir comtal dans une géopolitique plus que troublée (l'Eglise notamment connaît une grave crise interne relative à son organisation monacale trop libérale, et une crise externe de conflit avec la noblesse). Les plus hauts niveaux du pouvoir sont entachés par des rivalités intestines et des spoliations qui achèvent complètement la rupture entre pouvoirs politiques et religieux.

En 843, le Traité de Verdun fait de l'Escaut, une frontière tangible entre la France et l'Empire Germanique. Le Hainaut devient partiellement une marche, de par la situation incertaine de l'Ostrevent, expliquée par le fait que la Scarpe y joue le rôle d'une frontière approximative. Jusqu'à la signature du Traité d'Utrecht en 1713-15, cette dynamique fera de certains ensembles physiques, des éléments de séparation géographique entre Flandre et Hainaut. La Forêt de Saint-Amand (près de 5000 hectares de superficie), reste une forêt-frontière, relayée par un ensemble de massifs secondaires dont certains seront amenées à jouer un rôle similaire encore aujourd'hui : la forêt transfrontalière de Flines n'est accessible que par son versant belge.

Les phases de la construction hennuyère peuvent donc être circonscrites à partir du jeu des prédominances

culturelles retombant sur les contingences géographiques : prédominance forestière ***{O. Tulipe, 154}***, comme moteur de développement urbain en termes de croissance spatiale ; productions agricoles (à la suite des périodes de défrichements et de bonification des territoires insalubres), et du développement économique des villes comme lieux d'organisation des marchés agricoles ***{H. Temperman, 151}***; la troisième est celle du charbon et d'une seconde phase de structuration des topologies urbaines. L'époque actuelle, marquée par une résurgence des priorités écologiques inscrites au cœur des programmes de développement touristique ou plus simplement économique, ne fonctionne-t-elle pas comme une réminiscence de l'époque initiale ***{F. Vinchant, 162}*** ?

La fin de la période franque en Hainaut marque une rupture dans le rapport entre Homme et Milieu. Ce premier modèle culturel durable, dominant sur un territoire 'neuf' et approprié ***{P. Destatte, 366}*** de manière socialement et culturellement homogène (ce que n'avait réussi la conquête romaine, dont les schèmes culturels ne survivent pas aux Grandes Invasions), va progressivement céder le pas à un second modèle, qui sera en mesure d'assurer la maîtrise des ressources primaires du territoire. La problématique (non géographique) essentielle, est alors la suivante : l'identité culturelle repose sur une perception consciente de ces ruptures par les sociétés ou les groupes sociaux qui les subissent ***{J.C. Lugan}*** ? Loin d'être abstraite, cette question est un préliminaire irréductible à l'émergence d'une conscience politique (au sens grec de la 'Polis'). Après la période franque qui marque une territorialité hennuyère ***{A. D'Herbomez, 197}***, une seconde phase va introduire une première structuration économique d'envergure, du réseau urbain hennuyer sur ses deux versants respectifs. C'est la période 'Comtale', cristallisant à la fois l'affirmation identitaire locale (champ de la Féodalité), l'émergence d'une territorialité d'obédience régionale (de par l'affirmation du pouvoir central du Comté et de sa montée en puissance au cœur de la féodalité), et en dernier lieu, l'introduction d'une nouvelle logique à la fois de centration (rôle du bipôle Mons-Valenciennes définissant un bicéphalisme culturel et identitaire), mais aussi d'affirmation de la frontaliarité ***{J. Rolin, 267}***.

Le Moyen Age correspond à l'apogée du rayonnement culturel hennuyer ***{G. Monmarché, 249}***, comme en attestent les écrits historiographiques imposants, à commencer par Gislebert de Mons (1150-1224) ***{Commission Royale d'Histoire, 29}*** chapelain, notaire et chancelier de Baudouin V et auteur du 'Chronocon Hanoniense' ***{T. Bernier, 16}***. En 938 est intervenue la partition bicéphale du Hainaut, scindé en deux espaces respectivement contrôlés par Mons et Valenciennes. Les extensions territoriales continuent, spécifiquement vers Chièvres, Braine-le-Comte, l'Ostrevent et Chimay. Ces extensions constituent une intégration politique et culturelle dans un modèle hennuyère prévalent. La période médiévale marque aussi en Hainaut, comme dans une grande partie du reste de l'Europe, l'émergence de la communalité ***{A.G. Chotin, 28}***, marquée par la signature des premières chartes urbaines ***{G. Descamps, 41}***. Pourtant l'entrée du Hainaut dans le monde médiéval ne se fait pas sous les meilleurs augures ***{L. Devillers, 54}***. A la mort de Rainier V (1013-1036), l'autorité comtale est loin de s'être pleinement affirmée. Le pays est ruiné par les luttes entre la noblesse et le clergé, et la peste fait plus de 20000 morts dans les cités de Tournai, Mons et Valenciennes. La famine sévit au point d'entraîner des conflits entre cités et villages (comme entre Mons, Saint-Ghislain et Hornu).

Le Hainaut de la fin du Moyen Age forme un territoire de plus de cinq mille kilomètres carrés, situé en majeure partie sur la rive droite de l'Escaut. Ce dernier fait office de frontière pour le Royaume de France et le Saint-Empire Romaine Germanique, auquel le Hainaut est intégré. Dans un espace hennuyer encore essentiellement rural, les distinctions territoriales se font précisément à partir des bases paysagères ***{M.A. Arnould, 3}*** : openfield de l'Ostrevent, enclos du pays de la Senne, dépression de la Scarpe. C'est durant la période de bonification des territoires qu'apparaissent les sarts, encore appelés 'essarts'. Les forêts, issues du Saltus Carbonaris (la grande forêt carbonifère, dont les lambeaux subsistent encore de nos jours, surtout dans le sud de la Botte du Hainaut vers Chimay), contrairement à la politique générale de défrichement qui prévaut en France, sont protégées en Hainaut, et servent à la production de bois et à la protection des territoires, suivant un rôle de 'marche' ***{F.***

Engerand, 208}. C'est durant cette période qu'émergent aussi les ferments de la puissance économique hennuyère à venir. Le Borinage est un centre de production charbonnière qui acquiert rapidement une envergure européenne. Des communes récentes comme Anor, dont la première mention officielle ne remonte qu'à 1150, sont déjà constitutives de bassins de production métallurgique.

Le caractère incertain des lignes de circonscription spatiale du Hainaut prend forme à cette époque. Le Tournaisis et les terres de Mortagne sont largement plus ouvertes sur la Flandre. Un village comme celui de Angre (dans l'entité comunale de Angre) paie un droit de collation au Chapître Sainte-Croix de Cambrai (1076). La féodalité assure progressivement la structuration politique du territoire, au travers de l'affirmation du Comté mais aussi des pressions exercées par le pouvoir religieux (Gesta des évêques de Cambrai dont l'emprise spirituelle est avérée. Cette position ecclésiastique est encore plus complexe en Hainaut ***{H. Platelle, 132}***. En 1071, le Comté de Hainaut devient une inféodation de l'évêché de Liège, sur des motifs essentiellement militaires et économiques (ce dernier type de rattachement sera une forme de constante dans l'histoire hennuyère) ***{S. Bormans, 21}***. Cet acte introduit une sacralisation du pouvoir politique du Hainaut : les comtés doivent prêter hommage à l'évêque de Liège. En outre, les gains territoriaux de l'Eglise croissent de façon démesurée (d'ou la création nécessaire de la taxe d'amortissement). Le XIe siècle marque aussi une volonté ecclésiastique de s'emparer, sous l'impulsion de la réforme grégorienne, des terres qui échappent encore à la féodalité ***{J. Roland, 139}***.

Les premières chartes urbaines sont mises en application. En 1067, les marchands de Valenciennes reçoivent la leur, un an seulement après celle de Huy. De son côté Mons devient une riche cité, notamment sous l'impulsion de Richilde (1036-1083), qui met sur pieds un nombre impressionnant de pairies parmi lesquelles figurent Avesnes, Barbençon, Baudour, Chièvres, Chimay, Enghien, Lens, La Longueville, Roeulx, Silly. Des cités telles que Prouvy, Trith, Préseau ou Mastaing occuperont des fonctions similaires envers Valenciennes. La volonté de structuration et de hiérarchisation politique du territoire est restée une constante dans les desseins des princes hennuyers. Le règne de Baudouin II de Jérusalem (1086-1099) est l'occasion d'un rattachement de Douai au Hainaut, mettant provisoirement fin aux conflits incessants entre ce dernier et la Flandre. Ces conflits reprennent sous Baudouin III (1099-1120) : tous les grands du Saint-Empire, nobles ou ecclésiastiques, y sont mêlés. C'est une période de totale déchéance pour la ville de Mons qui est finalement détruite au cours d'un gigantesque incendie. En 1114 est signé un document fameux, la paix de Valenciennes qui tente de mettre en accord la noblesse, le clergé et la bourgeoisie autour d'idées qui peuvent être présentées comme novatrices et par conséquent, impopulaires. Cette période des croisades qui se poursuit sous Baudouin IV le Bâtisseur, a deux effets majeurs. Elle réduit le pouvoir des seigneurs locaux partis pour Jérusalem ou Antioche et permet une réelle affirmation du pouvoir central. En outre, les départs pour les croisades sont souvent marqués par des dons des seigneurs à l'église qui s'enrichit dans des proportions considérables. Dès lors les abbayes fondent une Fraternité, sorte d'assemblée consultative et exécutive qui comprend des villes aussi importantes que Hautmont, Noyon, Laon, Saint-Michel-en-Thiérache, Liessies, Lobbes, Saint-Amand-lez-Eaux, Cambrai ou Hasnon.

L'arrivée de Baudouin V de Hainaut (1171-1195), marque un tournant dans cette logique. Il profite de l'effet désastreux des croisades, qui ont décapité une partie de la monarchie et de la noblesse ***{Crédit Communal de Belgique, 31}*** : des seigneurs aussi puissants qu'Otton de Trazegnies, Eustache de le Roeulx, Mathieu de Wallaincourt, Raoul de Vendegies, Henri de Binche, Juvain de Valenciennes ou Nicolas et Baudouin de Péruwelz partiront et pour certains de manière définitive vers la Terre Sainte. Baudouin V se lance dans des opérations de sécurisation et de pacification des campagnes du Hainaut et de Flandre, dont il devient comté en 1191. C'est de cette période que date la majeure partie des implantations castrales ***{G. Des Marez, 51}***, la première étant celle du Quesnoy. Cette logique sera reprise près de deux siècles plus tard par Albert de Bavière (régent puis comte 1359-1404), lors de la guerre contre les Frisons en 1396, et à laquelle participeront les sires de

Ligne, Gommegnies, Houdain, Trazegnies, Boussu, Jeumont, Roisin ou encore Berlaimont. Des villes résistent à l'autorité comtale, désireuses de ne pas être inféodées : Chièvres, Enghien, Fontaine-l'Evêque, Valenciennes, Bouchain, Raismes, Avesnes, Lessines, Le Roeulx ou encore Trazégnies.

Les jeux des alliances entre le Hainaut et ses voisins (Flandre entre 1191 et 1280, Namurois), tendent à faire du XIIIe siècle, une période beaucoup plus calme sur le plan géopolitique. Ce siècle se marque par une complexité administrative dont les seigneuries ecclésiastiques sont parfaitement illustratives. Le règne de Baudouin VI de Constantinople (1195-1202) commence par la grande famine de 1196. En juin 1200 se tiennent à Mons, les Etats Généraux durant lesquels est signée la Charte Pénale du Hainaut qui régit ces seigneuries (dont les plus puissantes restent l'Abbaye de Saint-Ghislain, l'Abbaye de Ghislenghien, Saint-Martin de Tournai, Notre-Dame du Refuge d'Ath et Sainte-Gertrude de Nivelles, qui répondent ainsi au Chapître de Leuze). Les questions de l'ordre et du commerce se trouvent donc juridiquement définies. Le 10 mai 1204, Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, est élu empereur. Cette puissance politique à laquelle est associé le Hainaut en tant que territoire ne durera pas longtemps.

Le Hainaut connaît ensuite des phases relativement courtes et clairement différenciées ***{H. Lancelin, 98}***. Au désastre politique que représente pour Jeanne de Constantinople (1206-1244), la défaite de Bouvines (27 juillet 1214), succède en 1234 une très mauvaise année (peste, famine, hiver rigoureux), puis une période de relative développement, essentiellement agricole. Thomas de Savoie fait venir d'Espagne de nouvelles races de vaches et de chevaux pour les acclimater aux contraintes du Pays de Mormal. Sous Marguerite de Constantinople (1245-1279), le territoire comtal est l'enjeu d'une lutte sans merci entre les familles d'Avesnes et de Dampierre. En 1246, une sentence de Saint-Louis accorde le Hainaut aux premiers et la Flandre aux seconds, augurant l'une des périodes les plus sombres de l'histoire hennuyère. Marguerite, proche des Dampierre, opère une 'flamandisation[30]' de son administration, particulièrement au niveau des baillages et des prévôtés. Des villes comme Mons, Valenciennes, Ath, Beaumont, Binche, Le Quesnoy ou Maubeuge auront particulièrement à souffrir. Ces événements politiques masquent un fait technique, économique et culturel majeur : la découverte du charbon et de son utilisation (1248 selon une Chronique latine de l'Abbaye de Bonne Espérance). L'activité est largement encadrée par l'Eglise qui est dans une période faste de privilèges et de droits (Houdeng, Goegnies, Haine). La logique est similaire dans le domaine des foires et des marchés comme à Etroeungt en 1248, ou lors de la concession de la Halle aux Draps aux drapiers par l'Abbaye de Maubeuge en 1266. Mais ce dynamisme est considérablement freine par la surcharge fiscale qui mène les Maubeugeois à la révolte en 1297. Les premières manufactures drapières s'implantent à Mons et Ath au début du XIVe siècle, sur la base de privilèges comtaux.

Le XIIIe siècle marque la fin des grandes opérations de défrichement ***{J.P. Michaux, 116}***. Les communes continuent leur établissement progressif. Des hameaux apparaissent, qui deviendront ultérieurement constitutifs de ces communes : Choques, Chapelle-à-Oie, Chapelle-à-Wattines, Autreppe, Baraque, Passe-tout-Outre ou Vacresse, pour n'en citer que quelques uns parmi la multitude. L'organisation des villes et territoires hennuyers ne reposait pas uniquement sur des critères politiques ou culturels ***{P.C. Van Der Elst, 156}***. Elle était aussi basée sur le commerce du grain arrivant majoritairement du Cambraisis et de l'Artois. La Halle d'Avesnes, qui bénéficie du fait que la Charte de 1201 est confirmée et étendue par la comtesse Marguerite de Hainaut en 1247, est alimentée par les grains en provenance de la Thiérache et de la Picardie, avec des villes comme Prisches, Solre, Landrecies, Trélon, prenant le relais de la distribution grâce à un excellent réseau de transports, qui a fait la réputation européenne de Bavay. En Belgique, Mons, Ath et Berlaimont fonctionnent similairement avec les blés en provenance de Hollande. Le Hainaut conserve sa position de passage privilégié entre les Flandres et la France.

[30] Ce néologisme désigne une récurrence culturelle réelle ou perçue comme telle, dans les dynamiques antagonistes entre flamands et wallons.

L'Oise, la Sambre et la Hayne sont des axes de transport fluvial privilégiés dans le commerce du textile et du vin (dont le Valenciennois est un producteur modeste mais réputé comme le rappelle le site actuel de l'Etang du Vignoble). Cette fonction commerciale est renforcée par la présence de petits bassins proto-industriels (houille à Quarégnon). Un acte de 1248, portant sur la limitation des activités des mineurs-paysans, témoigne d'une logique encore largement agricole qui sera progressivement mais sûrement abandonnée quand le charbon deviendra principale source de richesse ***{F. Hayt, 91}***. Les comportements restent spécifiques : les paysans occupent une double activité (la mine l'hiver et les champs l'été). On peut donc en déduire des schèmes culturels complexes, en liaison avec les mouvements interurbains qui conditionnent la vie de relation. Le Hainaut est un pays d'eau à la fois par la nature de ses sols mais aussi par la présence de nombreuses rivières et autres cours d'eau. Or paysans et bateliers entrent souvent en conflit, les seconds voulant l'élévation des plans d'eau sur la Scarpe et sur l'Escaut. En 1330, des paysans révoltés venus du Pévèle, détruiront l'écluse du Marillon à Saint-Amand, cette dernière entravant l'assainissement des zones basses. Il est notable que les bateliers, corporation très représentative sur un plan purement numérique et qui fera les bonnes heures de Valenciennes, Saint-Amand, La Louvière et Thuin, n'ont jamais réussi à fournir un modèle identitaire prévalent à l'image des mondes minier ou agricole (la 'pénétration' à l'intérieur des terres étant limitée par les contraintes professionnelles) : ce qui ne les empêchera pas de pérenniser des pratiques (religieuses) spécifiques jusqu'à l'époque contemporaine.

L'encadrement juridique est parfois un facteur de croissance démographique comme c'est le cas à Mons à partir de 1293. Le comte Jean d'Avesnes décide une expansion spatiale de la ville qui se combine avec des mesures destinées à inciter les populations à s'y installer (exemption des droits de mainmorte et de meilleur cattel, affranchissement des serfs vivants en ville depuis plus d'un an moyennant redevance). L'encadrement administratif est aussi une thématique récurrente dans la réalité géographique du Hainaut ***{A. Duronsoy, 202}***, comme le démontrent les politiques actuelles de reconversion, de requalification et de coopération transfrontalière à l'échelle des eurorégions ***{J.P. Renard, 265}***. L'une des caractéristiques de l'émergence territoriale du Hainaut est qu'elle ne s'est jamais produite de façon autonome ***{F. Dumont, 62}***. Il a toujours été politiquement rattaché à des territoires au moins équivalents, sinon plus vastes, essentiellement par le jeu des unions familiales : Saint-Empire Romain Germanique, Royaume de France, Royaume d'Angleterre, Hollande, Zélande, Frise, Cambraisis, Flandre. L'incertitude actuelle des limites hennuyères comme région historique, et l'importance des pressions urbaines externes comme Lille ou Bruxelles (*cf troisième partie*), y trouvent une explication plausible.

Les clivages entre Mons et Valenciennes continuent à s'affirmer ***{L. Trénard, 152}***. C'est avec une amende payée par les bourgeois de Valenciennes que Guillaume II le Hardi (1337-1345) fait construire les nouvelles fortifications montoises, qui apparaissent comme une impérieuse nécessité. Le Hainaut est un enjeu majeur de la Guerre de Cent Ans (1336-1453), et les grandes villes hennuyères ont à souffrir tantôt des Anglais, tantôt des Français. Ce sera le cas pour Artres, Bavay, Famars, Frasnoy, Gommegnies ou Hasnon. L'épisode le plus fameux est certainement le siège de Tournai en 1340 par les anglais. Le conflit constitue une communauté référentielle tangible à l'échelle du Hainaut, qui se marque encore aujourd'hui par la persistance de pratiques religieuses (pardons, processions) datant de cette époque ***{A. Julien, 94}***. L'autre grand référent commun reste à ce sujet et sans aucun doute, la peste qui sévit en Hainaut entre 1348 et 1350, qui fait près de dix mille morts à Mons et Valenciennes, et plus du double à Tournai : la tradition religieuse tout comme les chroniques s'en sont faits un large écho.

La fin du Moyen Age se marque par plusieurs crises politiques, combinées à une grave crise économique induite par la peste et les conditions de vie difficile qui limitent les possibilités de mise en valeur ***{H. Hasquin, 90}***. L'arrivée de Charles Le Téméraire marque à coup sûr la fin d'une époque, marquée par l'émergence du fait

urbain, dans une dynamique qui n'est cependant pas identitaire dans la mesure où elle s'inscrit dans le contexte global de la féodalité. Sous son règne (1467-1477), le Hainaut appartient a la Bourgogne qui comprend aussi le Brabant, la Flandre, la Franche-Comté, la Frise, la Hollande, le Luxembourg. Les deux villes les plus importantes du Hainaut restent encore et toujours Mons et Valenciennes. C'est dans cette dernière que ce tiennent en 1475, les Etats du Hainaut. L'état des relations transfrontalières qui existent actuellement, en est donc l'héritage direct. Le règne de Charles Quint (1505-1555), s'il marque l'affirmation des prérogatives politiques de quelques villes comme Mons, Valenciennes, Ath, Enghien, Maubeuge, Le Quesnoy ***{A. Salamagne, 145}***, Avesnes ou Binche ***{T. Lejeune, 103}***, reste surtout l'époque de la plus grande intolérance religieuse, dont les conséquences sont durables sur l'économie contemporaine de certaines sous-régions hennuyères. Si le pays de Dour n'a encore jamais eu une industrie développée, il le doit essentiellement à sa position d'espace-refuge pour les protestants fuyant les persécutions, et qui n'ont pas pu créer une véritable économie locale, malgré des appuis extérieurs puissant ***{T. Bernier, 17}***.

1.4.5 Troisième phase : les incertitudes frontalières (les reconstructions politiques)

La situation du Hainaut post-médiéval est plus que complexe, elle est ambivalente ***{M. De Waha, 56}***. C'est à la fois un espace politique à part entière et une terre de transit dans le cadre des persécutions religieuses et dans la diffusion des arts comme le montrent les parcours individuels d'artistes majeurs comme le cambraisien G. Dufay. La stabilité politico-militaire reste un prélude majeur à l'émergence de toute forme de transfrontaliarité ***{G. Wackermann – Y. Verhasselt, 411}***. La domination espagnole introduit une nouvelle donne pour le Hainaut, qui fait partie intégrante d'un vaste empire couvrant l'Espagne, la Sicile, Naples, la Franche Comté, les 17 Provinces des Pays-Bas ainsi que des territoires partiels en Afrique du Nord et en Amérique Centrale et du Sud. Philippe II (1555-1598) poursuit l'œuvre religieuse de Charles Quint, sur la base des persécutions. Le Tournaisis, le Valenciennois (Raismes, Aulnoy-lez-Valenciennes, Famars, Crespin) et le Cambraisis sont des foyers puissants de la réforme calviniste. Outre les confiscations de bien qui touchent près de 30000 personnes, 18000 personnes sont exécutées en Hainaut (s'ajoutant aux 8000 morts de la peste de 1571), et près de 10000 émigrent vers l'Angleterre (surtout chez les commerçants et négociants). Elle marque une nouvelle phase d'implantations massives de religieux en Hainaut, faisant écho à l'époque d'évangélisation initiale : les villes concernées sont Mons, Ath, Valenciennes, Hautmont, Enghien ou Maubeuge. Cette période cristallise l'émergence d'une conscience politique ***{F. Braudel, 345}***, territoriale et religieuse entre les cités du Hainaut (au premier rang desquelles se trouvent Bavay, Binche, Le Quesnoy, Morlanwelz, Estinnes, Beaumont, Soignies), qui ont fortement à souffrir de l'occupation espagnole : cette conscience est parfaitement sensible lors des Etats Généraux du Hainaut en 1573, principalement autour de la question de la pression fiscale excessive (échec de la tentative de promulgation de la 'paix de religion'). L'hypothèse quant à l'organisation actuelle du Hainaut est que ce dernier n'est pas une totalité mais une somme identitaire reposant sur les villes et les pays. Or cette hypothèse se vérifie historiquement durant cette période transitoire s'achevant avec la signature en 1598 de la Paix de Vervins entre l'Espagne et la France, cette dernière retrouvant ses frontières telles qu'elles avaient été définies au traité de Cateau-Cambrésis ***{C. De Burlet, 339}***.

Le Traité de Westphalie (1648) marque le début d'une nouvelle période de frontaliarisation de l'espace hennuyer ***{J. Stengers, 405}***. La stabilité politique du Hainaut passe par la ruine du Saint-Empire Romain-Germanique : le traité met fin aux divergences confessionnelles cristallisées par la Guerre de Trente Ans. Par le traité du 8 mai 1659, les villes de Landrecies, d'Avesnes et de Le Quesnoy redeviennent françaises. Avesnes s'inscrit dans une 'culture de l'invasion' (perception d'une situation ancienne de localisation 'inconfortable' par rapport à la position géostratégique du Hainaut dans les plans militaires), culture qui durera jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Les populations hennuyères n'apportent qu'un très faible soutien aux Espagnols, expliquant que les

grandes places fortes comme Tournai, Orchies ou Lille soient tombées en moins de trois mois aux mains des français (1667). Seule Mons ne tombera qu'en 1691. Le 2 mai 1668 est signée la Paix d'Aix-la-Chapelle où la France conserve les villes d'Ath, Binche, Charleroi, Saint-Amand et Tournai. L'Espagne quant à elle conserve les villes de Valenciennes, Bouchain, Bavay et Maubeuge, stratégiques sur l'Escaut et la Sambre. Une nouvelle fois, le Hainaut est partitionné sur la base de considérations politiques au sens large. Le 17 septembre 1678, le traité de Nimègue est appliqué suivant une logique proxémique. La France perd ses cités les plus éloignées, telles que Ath, Charleroi et Binche. Elle conserve Valenciennes, Bouchain, Bavay et Maubeuge, ainsi que la La Flamengrie (partie d'un village dont l'autre est devenue espagnole sous le nom de Roisin). En 1679, Maubeuge devient la première ville fortifiée par Vauban, confortant l'assise militaire du Hainaut : c'est là un vecteur de communauté référentielle ***{J.C. Abric, 414}*** urbaine qui perdure encore de nos jours[31].

La Révocation de l'Edit de Nantes en 1685 réintroduit la crise religieuse qui avait déjà prévalu en Hainaut sous Charles Quint. La Forêt de Mormal devient un espace refuge pour les calvinistes, tandis que le Hainaut dans son ensemble, devient une terre de passage pour des émigrants (essentiellement vers l'Angleterre). Cette fonctionnalité sera aussi économique puisque nombre de techniques utilisées dans l'industrie textile (balotil) seront importées d'Angleterre via le Hainaut. L'idée de mobilité ***{P. Grignet, 375}*** se développe sur la base d'un réseau hydrographique encore déficient mais qui assure les liens entre bassins de production et de transformation des matières premières sur lesquelles va se produire la Révolution Industrielle. Les mouvements de translations territoriales frontalières continuent. Le Traité de Ryswick (5 juin 1697) ramène Mons et Charleroi à l'Espagne : les deux villes sont des sites stratégiques tant sur les plans militaire qu'économique (le Borinage ne compte pas moins de 120 puits en activité : le charbon est acheminé par la Hayne ***{L.A.J. Petit, 129}*** et alimente les bassins du Cambraisis, de Picardie, du Tournaisis et de l'Artois). En 1699, Montigny-Saint-Christophe, Thiremont, Bersillies-l'Abbaye, Hantes, Neuville-sur-Sambre, Leval-sous-Beaumont suivent une logique équivalente (la France reçoit en échange Beaufort, Ferrière-la-Grande et Rousies).

Le 11 avril 1713 est signé le Traité d'Utrecht, qui met fin à la guerre avec l'Empire autrichien et défini de façon sinueuse, le tracé quasi définitif de la frontière franco-belge (les réaménagements du Traité de Paris en 1815, et du Traité des Limites à Courtrai en 1820, ne seront que partiels ***{M. Blanpain, 19}***). Le Hainaut impérial est prospère dans le domaine de l'économie minière ***{M. Revelard, 137}*** : la qualité du charbon, disposant d'une haute valeur énergétique, en fait l'une des ressources principales des manufactures lilloises. Ce secteur d'activité est aussi un enjeu politique. L'administration royale cherche à promouvoir les chercheurs de charbon et par incidence, à limiter l'influence de la bourgeoisie française enrichie dans le commerce : la découverte d'un gisement à Fresnes-sur-Escaut en 1720 s'inscrit dans ce contexte (le vicomte J. Désandrouin, découvreur et fondateur de l'un des premiers charbonnages, possède aussi des concessions à Charleroi). Cela annonce les mouvements transfrontaliers massifs de capitaux ***{F. Lentacker, 241}*** qui interviendront deux siècles plus tard et feront de la Belgique le premier investisseur en Valenciennois (20% du total), surtout dans la partie orientale de l'agglomération (Vicq, Thivencelles). C'est donc d'une thématique identitaire politique incidente à l'origine de la Révolution Industrielle comme vecteur initialement contre-culturel.

Le régime français (1794-1814), marque une nouvelle orientation du destin du Hainaut. Culturellement voire cultuellement, il forme le contrepoint de l'époque franque, lorsque s'étaient affirmées la puissance et les prérogatives religieuses. Les biens de l'église comme ceux des émigrés ***{L.A.J. Petit, 126}*** sont confisqués, ce qui donne lieu à des troubles comme à Gosselies (près de Charleroi) ou à Péruwelz. Il faut attendre la signature du Concordat entre Napoléon et Pie VII, pour que tout rentre dans l'ordre. La période de calme politique qui suit inaugure la phase de modernisation des territoires du Hainaut sous l'impulsion rapide du commerce et de

[31] Une journée des villes fortifiées a lieu chaque année au mois d'avril : elle concerne des villes comme Condé-sur-l'Escaut, Maubeuge ou Le Quesnoy.

l'industrie. Les infrastructures se précisent (réalisation de la jonction entre Seine et Escaut par le Canal de Saint-Quentin). Des villes comme Ath, Lessines, Valenciennes, Tournai, Thiant ou Fourmies deviennent des centres textiles de premier ordre. La chute de l'Empire signifie clairement la fin de cette première prospérité industrielle, qui assure seulement le maintien d'un Hainaut resté longtemps à la traîne sur le plan du développement économique ***{R. Darquenne, 33}***, et ce malgré la précocité de la Révolution Industrielle sur le versant belge de la frontière. A la signature du Traité de Paris, le 20 novembre 1815, les français perdent les cantons de Dour, Merbes-le-Château, Beaumont et Chimay. Les communes de Boussu-lez-Walcourt, Renlies, Vergnies, Barbençon et Erpion, qui avaient été rattachées en l'an X à la France sont détachées de cette dernière et attribuées aux Pays-Bas le 14 janvier 1816. Les nations coalisées occupent plusieurs villes du Hainaut, durant cinq années : les Prussiens siègent à Landrecies, y précédant les Russes. Au Quesnoy, les Hollandais occupent la ville tout comme les Danois à Bouchain et les Anglais à Cambrai. Les conséquences de ces occupations sont drastiques pour les populations locales qui se doivent de supporter le poids des réquisitions.

Comme espace-frontière, le Hainaut a donc subi des pressions identitaires accomplies au niveau des communes et des cités : l'absence actuelle de projet méso-territorial commun de développement en est-elle une conséquence ? La construction politique devient une récurrence, à travers un territoire qui est instrumentalisé dans la finalité de servir les destinées des nations en présence : c'est l'explication historique de la position de territoire-interface qu'occupe actuellement le Hainaut au cœur des grandes dynamiques culturelles de l'espace eurorégional, dans les clivages belges entre flamands et wallons. Certains traits de la personnalité culturelle du Hainaut (dérivée de sa personnalité géographique) exprime donc un contenu structurel perdurant jusqu'à l'époque contemporaine.

1.4.6 Quatrième phase : de la contre-culture à la culture (la Révolution Industrielle)

L'un des traits majeurs de l'identité urbaine et industrielle du Hainaut franco-belge, est que cette dernière est largement conditionnée par les incidences spatiales (structuration sur une logique de bassins de production ou de transformation), et territoriales (modifications topologiques entre les villes et remise en cause des données purement politiques), liées aux progrès techniques et technologiques[32]. Ces derniers ont permis à Charleroi de passer du rang de ville relativement neuve (1667) à celui d'agglomération puis à celui de métropole régionale. Le mouvement est ancien puisque dans certains cas, il remonte au Moyen Age, avec l'exploitation de la Houille comme dans le Borinage ***{A. Gosseries, 77 / 78 / 79}***. Le démarrage proto-industriel du Hainaut autour des activités du bois, de la verrerie puis du charbon et des branches induites comme la sidérurgie, correspond à la crise de l'Ancien Régime, qui se répercute sensiblement sur la question urbaine, dans le cadre de la mutation des valeurs initiales de mise en place des topologies. L'obédience n'y est plus culturelle ou religieuse, mais économique, politique et accessoirement, militaire. Les 'glissements' territoriaux en termes de prérogatives sont une récurrence de l'histoire du Hainaut, avec Bavay (au profit de Cambrai) ou Tournai (au profit de Mons puis de Charleroi). Ces mouvements sont aussi observables dans le domaine économique et ce durant la majeure partie du XIXe siècle. La métallurgie était initialement localisée dans l'Avesnois, la Vallée de la Sambre et les premiers reliefs des Ardennes, pour des raisons multiples de commodités de production : présence des minerais de fer ; présence des massifs forestiers (Forêt de Rance, Forêt de Trélon) fournissant les combustibles nécessaires comme le charbon de bois; présence des eaux fournissant la force hydraulique et assurant le lavage des minerais.

[32] En 1827 a lieu la première coulée de fonte à coke en Belgique. L'utilisation de ce combustible (issu de la distillation de la houille) comme agent réducteur dans les hauts fourneaux explique le caractère massif des implantations dans les régions houillères comme Charleroi ou Liège, qui s'étaient spécialisées dans la métallurgie. L'apparition du convertisseur Bessemer a failli être fatale aux industries carolorégiennes, qui ne s'adaptent que vers la fin du XIXe siècle lors de la mise au point d'un convertisseur Thomas.

L'introduction du charbon de terre et du coke comme base de travail entraîne les premiers déplacements des sièges majeurs de production (le site industriel de Denain date de 1839) ; les identités locales commencent leurs mutations ***{A. Joanne, 234}***. La proximité des sites d'acheminement des charbons belges conduit à la restructuration de l'espace industriel de la Vallée de la Sambre. Vers 1850-60, s'opère une récession généralisée dans cette branche qui oblige à des reconversions et des diversifications, surtout dans le domaine des activités de transformation (fourniture des chemins de fer). L'épuisement progressif des gisements de la Vallée de la Sambre, achève de rendre l'industrie totalement dépendante du charbon, introduisant une monospécialisation massive. La récession et la conversion sont donc des phénomènes anciens en Hainaut.

Il s'en suit comme toujours un regain de protectionnisme qui touche non seulement les activités mais aussi les hommes. Les années 1880-90 sont marquées par les grandes grèves (dont l'épisode de Fourmies reste emblématique) et par l'émergence de formes plus ou moins déclarées de xénophobie, spécifiquement à l'encontre des travailleurs belges considérés comme des briseurs de grèves. Un homme politique français ira jusqu'à présenter les bassin houillers du Nord de la France comme une 'colonie d'Outre-Mer belge' ! La Première Guerre Mondiale laisse de nombreuses séquelles en Hainaut, et confirme la 'culture de l'invasion' qui est celle de la France du Nord-Est depuis des siècles ***{D. Paris – J.P. Renard, 257}*** : les populations sont habituées aux passages voire à l'installation plus ou moins durable des envahisseurs. Avesnes-sur-Helpe devient un point stratégique du commandement allemand pendant les années de conflit. En Belgique, cette culture s'est pérennisée par le 'culte' rendu par la suite aux actes du Roi Albert 1er. Dans les deux cas, le culte de l'invasion se matérialise encore par l'importance que revêtent les cimetières militaires et le soin qui leur est accordé par des associations de bénévoles, qui ne se confondent pas nécessairement avec des groupements ou les 'cartels' d'anciens combattants (le terme de 'fraternelles' est aussi employé en Wallonie). Cette culture dispose de ses propres éléments : une histoire, un territoire où elle peut s'accomplir et une population sensible et sensibilisée.

La Seconde Guerre Mondiale définit les bases d'un nouveau cadre social et culturel sur lequel vont reposer une partie des clivages entre flamands et wallons. Alors que la France se questionnera sur le Gouvernement de Vichy, le débat est plus tranché entre communautés française et flamande en Belgique ***{P. Destatte, 366}*** : la seconde traîne un passé de collaborateur du fait des solidarités plus ou moins artificielles qu'a pu construire le IIIe Reich, autour d'une appartenance supposée des Flamands à la race aryenne. Cette question d'un clivage tranché des attitudes reste encore sensible, notamment à l'occasion des manifestations nationalistes flamandes francophobes. C'est un substrat probable à de nombreux conflits politiques et sociaux, à l'occasion des questions (royale, scolaire, linguistique) ***{C. Franck – X. Mabille, 373}*** ; elle pose aussi la problématique de la volonté évidente du nationalisme flamand d'assurer l'implosion de l'unité nationale belge. Il est réducteur de présenter la réalité sous un angle manichéen, bénéfique pour la Wallonie dont le Hainaut est participatif. Il existe un Front National wallon (en nette régression lors des élections communales et provinciales d'octobre 2000), idéologiquement assez divergent des discours flamands, dont l'attitude sécessionniste sans équivoque a pu être mesurée à l'aune des discours tenus lors des élections en Autriche en février 2000. La fin de la Seconde Guerre Mondiale marque l'émergence de plusieurs dynamiques, à la fois économiques, sociales et culturelles ***{S. Jaumain, 378}***. Les industries belges sont confrontées à un besoin urgent de ré-équipement et de modernisation, ce qui se traduit par une concentration des activités. Le Hainaut voit se confirmer sa position dominante dans la cimenterie belge (il représente 65% en 1938 contre 75% en 1950 selon les sources du B.E.E.S.H). Maubeuge ou Saint-Ghislain sont complètement détruites : il convient alors de repenser les centres ***{Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement, 321}***.

L'autre mouvement en Hainaut est culturel. Il est marqué par une arrivée massive d'immigrants en France ***{G. Noiriel, 397}***, comme en Belgique essentiellement dans la Région du Centre et la Région Carolorégienne. Ces

hommes viennent pour la plupart de l'Italie et sont amenés à travailler à la reconstruction du pays ***{P. Blaise – M.T. Coenen, 343}***, forme idéalisée de projet communautaire d'obédience nationale. Des mesures contraignantes sont prises pour limiter les effets incidents de cette vague migratoire. Sans entrer dans des détails démographiques, il reste possible de constater des effets territorialement différentiels de ces vagues d'immigrations : les italiens se sont essentiellement regroupés dans la Région du Centre et le Pays de Charleroi. L'immigration maghrébine s'est largement répandue sur l'ensemble du sillon houiller transfrontalier avec des concentrations notoires dans le Denaisis (Denain, Escaudain) et dans l'ouest et le nord de l'agglomération de Valenciennes (Wallers-Arenberg, Bellaing, Vieux-Condé, Condé-sur-l'Escaut).

Cette période synthétise tous les éléments nécessaires à une rupture contre-culturelle dans le continuum chrono-géographique de l'identité hennuyère. L'industrialisation introduit de nouvelles évolutions, confirmant le rôle de certaines villes comme Mons, Valenciennes, Tournai, Maubeuge ou Charleroi dont la tradition historique est rompue. Mais elle scelle aussi le destin de bourgs ou de petites villes secondaires qui vont véritablement devenir des villes-champignons comme La Louvière ou Denain. La topologie générale du Hainaut change, non seulement sur le plan des rapports de force, mais aussi et surtout sur la nature essentielle de ces rapports. La personnalité identitaire du Hainaut est donc entièrement dépendante d'un conditionnement culturel déterminé, et actuellement la difficulté pour les politiques de reconversions (et les incidences qui sont les deux en termes de recomposition des territoires), est de créer les structures propres à un déconditionnement par rapport aux valeurs de crise, et un reconditionnement autour de nouvelles thématiques (transition du statut identitaire de pays noir à celui de pays vert).

1.4.7 Cinquième phase : crise identitaire du Hainaut (récession, reconversion et assistanat)

La seconde moitié du XXe siècle est pour le Hainaut franco-belge, l'époque d'une nouvelle dynamique d'ancrage identitaire au sein de l'espace européen. La logique est double ***{J. Charpentier – C. Engel, 186}***. La logique de territoire cadre se construit au travers d'une série de Traités connus (C.E.C.A., Rome) ou inconnus (signature en 1954, par la Conférence Européenne des Ministres des Transports, d'un accord reconnaissant le caractère international de l'Escaut, et de son rôle de maillon industriel et urbain majeur dans la liaison entre le Bassin de la Seine et le Nord-Pas de Calais). Les territoires-cadres sont actuellement, de par leur multiplication (entre intercommunalité et subrégionalité), la négation probante d'un projet identitaire commun d'obédience méso-territoriale en Hainaut, continuant les mouvements de recomposition locale des territoires introduits par la Féodalité et développés sous des formes transverses par le paternalisme industriel ; la seule divergence est que les figures de rattachement (seigneurs ou patrons de charbonnages ou de filatures) n'ont pas encore d'équivalents dans les dynamiques actuelles.

Les 'Trente Glorieuses' marquent un tournant dans la construction culturelle et identitaire du Hainaut. Si l'après-guerre reste une période difficile pour les populations, à l'image des grandes grèves de 1948, la période fonde l'apogée d'un modèle culturel dominant basé sur la puissance industrielle, modèle auquel succède une phase immédiate de déconstruction à partir des contingences économiques, où les crises successives de 1973 et 1979 forment un paroxysme et l'ancrage dans une logique d'assistanat. Cette 'culture de crise' ***{H.M. Enzensberger, 482}*** trouve son origine dans le discours politique, au sortir de la Guerre, discours dont la relecture historique montre toutes les ambiguïtés culturelles et identitaires. Le redressement national est confié aux mineurs, ce qui introduit pour un temps, une inversion caractérisée du paternalisme dont les marques sont encore actuellement sensibles dans d'autres secteurs industriels ***{C. Dumont, 200}***. Les populations du Hainaut deviennent des éléments identitaires premiers de la reconstruction nationale au sens le plus large. C'est par ce rapport à ce statut que la déchéance identitaire sera la plus mal vécue (le traumatisme se mesure aux remous pseudo-identitaires

qu'a pu susciter la sortie du film 'Germinal' en 1993 dans le Valenciennois à Wallers ou Artres, comme expression d'une mythologie populaire forte).

Les années 50 marquent une période de crise dans l'industrie du textile hennuyer, du fait de la double concurrence des nouveaux pays industrialisés et des voisins géographiques immédiats du Hainaut, à savoir l'agglomération lilloise (avec Mouscron) et surtout du Cambrésis avec Caudry, qui reste alors le centre majeur de production de dentelle (seul l'Amandinois et le Tournaisis offrent une certaine résistance). La fermeture des usines entraîne des mouvements de main-d'œuvre, soit vers les firmes flamandes encore actives, soit vers les industries métallurgiques ou céramiques de la Vallée de la Sambre, qui connaîtront finalement un sort identique. Ces mouvements sont à l'origine des migrations pendulaires telles qu'elles peuvent être observées entre le bassin de Maubeuge et les principales communes de l'Avesnois.

La sidérurgie et la métallurgie sont à leur apogée au seuil des années 60. Les usines n'emploient directement qu'une cinquantaine de milliers de personnes (aux deux-tiers des ouvriers), mais elles assurent les fournitures des toutes les autres branches industrielles. Le Bassin de Valenciennes représente à lui seul plus de la moitié de l'activité productive du Nord/ Pas de Calais, grâce à la présence de huit établissements dont deux dépassent les 5000 salariés : Usinor-Denain et Lorraine-Escaut à Anzin. Il est notable qu'une certaine communauté référentielle a uni les deux grands bassins du Nord et de l'Est (Lorraine) puisque dans le cadre des politiques de reconversion, les Houillères de Lorraine sont restées participatives du devenir de certains sites de production nordistes. Denain et Valenciennes deviennent des pôles majeurs de production du Hainaut (Usinor-Valenciennes, Usinor-Denain, Cail-Denain). La Vallée de la Sambre est le deuxième grand bassin de production, autour de groupes comme Vallourec (Louvroil-Montbart-Aulnoye), Usinor-Louvroil, la Fabrique de Fer de Maubeuge (à laquelle fait écho la Fabrique de Fer de Charleroi) ou les Forges de la Providence à Hautmont.

Les années 70 et 80 marquent à la fois l'apogée de la récession économique en Hainaut ***{D. Paris, 255}***, avec une précocité du versant wallon, et l'instauration durable d'une culture de crise, substrat sociologique et culturel incontournable, dans le cadre d'une transmission intergénérationnelle des modes de perception ***{S. Moscovici, 551}*** et de conception ***{W. Tobler, 589}*** de l'espace social tels qu'ils sont développés dans les mouvements identitaires au sein des espaces difficiles, ou comme moteur de développement de la vie associative dans un contexte psychosocial de repli et de volonté défensive.

L'espace hennuyer devient par la persistance des reliques du 'naufrage' (chevalements, carreaux de fosses, friches), un vecteur de reproduction culturelle forcée des schèmes dépendant de la sphère du visuel, surtout quand celle-ci se positionne dans le double champ de l'immédiateté et de la quotidienneté. De ce point vue, l'attachement des populations riveraines envers des terrils constitue une forme avancée de pathologie psychosociale.

L'observation interne des fichiers associatifs urbains en Hainaut montre (*cf deuxième partie de recherche*) une recrudescence de la catégorie du culturel et du social dans les grandes agglomérations avec un effet de diffusion christallérienne vers les pôles relais ou les pôles urbains ruraux. Cette culture de crise répond donc à un effet de diffusion structuré autour d'une dynamique immatérielle, induisant des troubles socio-psychologiques qui ne peuvent géographiquement mesurés que par le biais de leurs répercussions, notamment dans l'adhésion à des idéologies de repli identitaires observables à l'échelle des quartiers ***{L. Turgeon, 591}*** comme lors des consultations électorales majeures sur les deux versants constitutifs du Hainaut (explications concernant le vote 'Front National' massif dans la Vallée de la Sambre).

1.5 La mutation des logiques de qualification culturelle de l'identité

1.5.1 De l'identité dans l'etat (Zustand) à l'identité dans la dynamique (Proceß)

La qualification phénoménologique et factuelle de la culture s'inscrit dans une logique essentiellement historique et chronogéographique ***{P. George, 493}***. Mais elle aboutit aussi à une problématique qui est celle de la présence ou non d'une culture hennuyère. Plus exactement, cette culture doit s'articuler sur plusieurs échelles, au travers des champs de l'urbanité ***{P. Claval, 450}***, de la ruralité ***{B. Kayser, 519}***, de la communalité ***{Y. Luchaire, 532}***, de l'intercommunalité ***{Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement, 325}***, de la subrégionalité ***{H. Nonn, 253}*** et de l'interrégionalité ***{Conseil Régional, 334}***. Une autre dynamique apparaît transversalement en Hainaut par le biais de la transfrontaliarité et de la frontaliarité ***{Région Nord-Pas de Calais – C.E.S.R., 336}***. Le passage d'une géographie de l'état à une géographie du processus, signifie celui d'une identité purement territoriale à une identité territorialisée.

Les découpages territoriaux à l'échelle des communes et des entités sont culturellement et identitairement moins importants que les topologies qui existent entre la commune-centre et les autres. D'autant que les tracés ont une cohérence géographique parfois limitée comme dans le sud de la Botte du Hainaut (*cf carte à l'échelle des anciennes communes et des nouvelles entités communales issues des procédures de fusion, en annexes II*). C'est une récurrence pour toutes les échelles envisagées en Hainaut franco-belge. Il faut donc dépasser la simple expression spatiale pour exprimer les tensions entre territoires qui deviennent spatialement stables (notamment sous le coup de la fixation définitive de la frontière internationale en 1820). L'économie est un facteur majeur de qualification des topologies précisément observables, même si elle n'introduit pas de divergences transfrontalières. Elle démontre une supériorité méthodologique de l'étude du mouvement sur celle de l'état (qui reste nécessaire comme fixation d'une configuration basique à partir de laquelle les mouvements seront analysés).

1.5.2 Les mutations de la dimension identitaire de l'économie hennuyère

L'analyse économique de l'identité hennuyère marque des ruptures et des continuités. La Révolution Industrielle, surtout sur la partie belge, a assuré de nombreuses translations territoriales entre les villes sur le plan des prérogatives politiques au sens le plus large du terme. Le glissement de la sidérurgie vers les centres houillers a eu des incidences désastreuses sur l'industrie du charbon de bois (Entre-Sambre-et-Meuse, Botte du Hainaut, Ardenne) et les centres locaux. Les effets concernent aussi Tournai, qui ne conserve ses prérogatives que sur le Hainaut Occidental et non plus sur ce qui correspondait à l'ancien royaume franc. La crise du Hainaut est le produit d'un passage trop rapide d'une logique de spécialisation économique et urbaine classique c'est-à-dire faisant intervenir des secteurs diversifiés, à une logique de monospécialisation et de monostructuration des territoires et des populations.

Les liens entre économie, territoire et identité sont ténus et complexes. Ténus parce que perçus initialement comme des structurants territoriaux et économiques, avant de devenir des structurants émotionnels et individuels, ce que met parfaitement en exergue la fermeture des bassins houillers français et wallon, respectivement en 1990 et 1984. La difficulté à aboutir pour certaines opérations de reconversion (et par incidence, de requalification) en reste une illustration flagrante. Plusieurs grandes unités de production restent des vecteurs référentiels passés ou présents : Framatome (Jeumont), P.P.G. Glass (Boussois), la Fabrique de Fer (Louvroil), Sambre-et-Meuse (Feignies), Dembieremont (Hautmont), Sevelnord (Lieu-Saint-Amand), S.M.A.N.-Peugeot (Trith-Saint-Léger), Bombardier (Manage), Final Chemical (Seneffe) ou Usinor (Denain).

L'ensemble se maintient dans une situation qui est ambivalente sur le plan économique et par incidence, identitaire. Une entreprise comme Caterpillar Belgium (Gosselies) emploie encore près de 4000 salariés, tenant compte que l'année 1999 fut moins bonne sur le plan des résultats financiers, du fait d'une baisse des commandes des clients africains et moyen-orientaux . La puissance économique (de reconversion) hennuyère reste conjoncturelle et ne correspond plus à la puissance identitaire qu'elle génère encore. Le cas de Bombardier (Manage et Crespin) en est significatif : le 28 mars 2000, l'usine a annoncé la fermeture du site de Manage, soit un effectif de 400 salariés. Tablant sur des pertes de l'ordre de dix milliards de francs sur une période de dix ans, le plan a suscité des critiques similaires à celles qui avaient été produites lors du Plan Alcatel , à savoir des 'faveurs' accordées aux Flamands (le site de Bruges est préservé avec ses 767 postes).

Les expériences de la crise en Hainaut rappellent l'importance de l'assistanat économique qui s'est imposé dès les années 60. La Région Wallonne tend à vouloir sortir de cette fonction (malgré la mise en fonctionnement d'organismes comme la SOWAGEP en 1996 qui est intervenue dans le règlement de la récession de l'industrie verrière). Cette dépendance a pu être mesurée à l'aune des manifestations violentes du 16 mars 1982 à Bruxelles entre les sidérurgistes de Liège et de Charleroi et les forces de l'ordre (près de 300 blessés). Ce désarroi a pu être estimé en juillet 2000 lors de l'annonce du Plan de Fermeture de Forgeval à Valenciennes, ou lors de la crise de l'entreprise Novobock en 1998 à La Louvière (productrice de céramique haut de gamme et dont les pertes ont été estimées à plus de un milliard de francs belges). En France, la Région est devenue un partenaire alors qu'en Wallonie, elle reste spécifiquement et substantiellement un tuteur.

Ces épisodes ne font qu'affermir la justification d'une parcellisation du tissu économique hennuyer (ce le Gouvernement Wallon dénomme la politique de 'clustering', par une redistribution vers un réseau de P.M.E.-P.M.I.) ; mais les résistances culturelles expliquent le maintien de certains sites qui compromettent la réussite des politiques de reconversion (suivi par exemple par le Pôle de Conversion du Bassin de la Sambre). Que ce soit GEC-Alsthom à Petite-Forêt (qui a fait du Valenciennois un bassin de recherche et de production dans l'industrie ferroviaire avec Railtech International à Raismes ou Valdunes à Trith-Saint-Léger), Cimescaut à Tournai, E.D.F.-Bouchain ou Toyota à Onnaing, la dépendance locale envers une grosse entreprise, est encore largement prévalente. Ces villes touchent d'importants revenus de la taxe professionnelle qui justifient la sur-réprésentation associative et infrastructurelle. Mais le clustering ***{C.R.E.G., 180}*** n'est pas encore à l'ordre du jour en Hainaut français où il est déjà question, dans les discours politiques voire institutionnels, de 'nipponisation' de l'économie locale (sous l'impulsion des implantations de Toyota à Onnaing ou d'Ogura à Feignies).

Les relations identitaires qui unissent les villes avec les entreprises monostructurantes, tendent à s'amenuiser, au moins sur le plan de l'emprise territoriale et sociale indirecte. La tendance est à une exurbanisation des activités par le biais des zones et zonings industriels, qui sont rejetés à la périphérie des espaces de vie et des espaces vécus. Une analyse sociologique permettrait de voir quelle est encore la part de ces territoires dans la sub-structuration finale de l'espace social, au moins à l'échelle des agglomérations. Les différentes révolutions (transports, communication, informatique), ont modifié la relation Espace-Temps dans la structuration des bassins de vie et ont donc limité les effets du paternalisme ouvrier, dont les perdurations territoriales (vides de sens comme territoires défonctionnalisés) sont encore largement dominantes dans le Borinage (Quarégnon, Colfontaine, Boussu), en Région du Centre et à Charleroi[33]. C'est l'enjeu culturel et identitaire majeur dans le champ des 'réordinations' spatiales qui sous-tendent les phases successives de construction/déconstruction.

[33] La place Edmond Gilles à Lodelinsart (Charleroi) est là pour rappeler la puissance de l'industrie verrière, au travers de ce fondateur de la Nouvelle Union Verrière, corporation qui regroupa dès 1894, les souffleurs de verre au local de la Ruche Verrière.

1.5.3 Perdurations de la monospécialisation

La monospécialisation est l'élément majeur qui explique l'importance des retombées identitaires des différentes phases de crises économiques telles qu'elles se sont produites en Hainaut franco-belge. Elle reste un phénomène récent dans son ampleur, mais plus précoce que la Révolution Industrielle dans son accomplissement : lorsque la proto-révolution touche la France, les bassins de Mons ou de Charleroi sont déjà 'extrêmement' (en regard des autres territoire spécialisés). Au début du XIXe siècle, l'industrie hennuyère est encore largement artisanale, que ce soit dans le domaine de la verrerie ou de la clouterie (platineries, forges et fonderies de Charleroi qui reposent sur une majorité de petits ateliers d'une cinquantaine de salariés). Le fait qu'une activité soit implantée depuis longtemps dans une ville ne signifie en rien que l'identité de cette ville soit complètement conditionnée.

La monospécialisation (secteurs d'activités) et la monostructuration (compositions spatiales et leurs emprises aussi bien dans la vie de relation que dans les comportements individuels), ne sont plus systématiquement liées, comme elle le furent en particulier dans les temps d'apogée du paternalisme industriel.

La monospécialisation[34] est identitairement mesurable par l'attachement local à un nom, lui-même pris comme représentatif d'une puissance passée ou réminiscente. Cokerill Sambre est indissociable de Charleroi. Mais cette fonction référentielle ne dépasse pas l'échelle de la ville. En 1955, la fusion des Usines du Hainaut et du Groupe Sambre-et-Moselle, débouche sur la formation du groupe Hainaut-Sambre. S'il reste structurant pour une ville comme Couillet, l'attachement des hennuyers à son égard est moins avéré. En octobre 1999 a eu lieu la recapitalisation de l'entreprise Castermann de Tournai, ce qui a entraîné la démission des actionnaires familiaux et le passage dans le groupe français Flammarion : or aucune réaction corporatiste ni d'attachement identitaire n'a eu lieu.

L'implication est mesurable dans la perduration de la perception consciente des limites des anciennes concessions des charbonnages. Cette logique est particulièrement persistante sur le versant wallon du Hainaut. Ces concessions datent pour la plupart de la première moitié du XIXe siècle. A Courcelles (entité à l'extrémité du bassin minier borain), ont été successivement créées les concessions de Courcelles-Nord (1828), de Falnuée-et-Wartonlieu (1828) et Nord de Charleroi (1853). Les Charbonnages de Marcinelle Nord sont créés à Couillet en 1830 (le dernier charbonnage sera fermé en 1975). Les découpages restent majeurs dans l'esprit soit des personnes qui les vécus personnellement (comme espaces de production), mais aussi par des personnes qui ont fait l'objet d'une transmission intergénérationnelle (notamment dans l'organisation des structures de protection sociale qui fonctionnent encore partiellement selon les anciens tracés de concessions ou de groupements de concessions). Toponymiquement, il se produit une mutation qui va dans le sens d'un abandon des anciennes numérotations strictes des corons au profit de dénominations culturellement plus 'acceptables'.

Mais la monospécialisation ne concerne pas uniquement l'activité minière qui constitue un archétype social et économique que les politiques de reconversion ont pu partiellement dépasser, contrairement aux programmes de requalification qui doivent composer avec un substrat incontournable. La population courcelloise a mal vécu la fermeture en 1979 des Verreries de l'Hermitage, fermeture qui constituait le point d'orgue d'une activité verrière commencée en 1870. Les crises sont vécues comme une atteinte identitaire (entraînant des replis des bassins de vie des personnes les plus sensibles), perçue comme telle à plusieurs niveaux. Au niveau individuel, c'est la perte

[34] La lutte contre la monospécialisation, suivie par les deux versants hennuyers, au travers des politiques régionales, explique le redéploiement de l'économie du Hainaut transfrontalier à partir d'un tissu de petites et de moyennes entreprises. Leur taille, combinée au fait qu'elles sont reléguées dans des espaces précis, en font des éléments beaucoup moins impliqués dans le devenir sociogéographique des populations locales. Le versant wallon compte actuellement environ 2300 entreprises (selon les sources du Bureau d'Etudes Economiques et Sociales du Hainaut). Au sein de ces entreprises, les petites et moyennes unités atteignent un taux de représentation de 26%, mais qui reste largement inférieur aux productions industrielles de grande envergure.

des repères de la personnalité et de son articulation avec les structures du groupe d'appartenance ***{M. Crozier - E. Friedberg, 461}*** : nombres de mutations ou de reclassements sont mal vécus par rapport à cette rupture en prélude à la destructuration des groupes homogènes que forment les cités ***{Ministère de la Culture et de la Francophonie, 314}***. Enfin c'est la perte d'une identité urbaine, construite autour d'une seule thématique. Le stéréotype de cet aspect reste sans nul doute les émeutes qui eurent lieu en 1979 autour de la fermeture (les Denaisiens parlent plus volontiers de 'condamnation') d'Usinor.

Les logiques de monospécialisation sont complexes. Le cas le plus évident est celui des communes et entités communales qui ont eu leur destin lié à une seule et unique entreprise ou activité (Chevron à Feluy, Fina Chemical à Seneffe, qui est de fait, le plus gros centre chimique du Hainaut, ou encore Cimescaut à Tournai). Mais il existe des monospécialisations économiques de relais. L'implantation de Toyota dans le Valenciennois peut être perçue comme telle. Historiquement une ville comme Charleroi a perdu sa monospécialisation militaire au profit d'une monospécialisation industrielle. La monospécialisation est un héritage historique. Elle exprime une détermination (voire un déterminisme) géographique quant aux implantations, une capacité à reproduire des schèmes culturels incidents, mais aussi et surtout, une incapacité chronique à dépasser ces schèmes, comme expression de résistances culturelles. La lutte contre la monospécialisation passe par une redistribution économique par le jeu des zonings industriels et des zones d'activités[35]. L'incidence est une mutation dans le caractère structurant des activités industrielles. Une commune frontalière telle que Rombies (associée au hameau de Marchipont), a longtemps vécu sur son statut de plus ancienne commune métallurgique du Hainaut (les Forges du Marteau y ayant fonctionné sous différentes appellations de 1200 à 1840).

La Région Wallonne multiplie les démarches pour sortir de la 'culture de crise'. La reconversion économique doit s'accompagner d'une reconversion culturelle et identitaire au sens le plus large du terme. C'est dans cette optique qu'ont été mis en place le Prix Caïus dans le domaine de la Recherche Innovante, ou les Journées de la Recherche (20 et 21 novembre 1998), ou encore Wall 21, système de cotation en bourse des 21 entreprises wallonnes et pour partie, hennuyère les plus économiquement performantes, ou enfin Eurochallenge dont la quatrième édition a eu lieu en 1999, de par un partenariat entre le Hainaut, la Région Wallonne et le Département de l'Aisne : 150 petites et moyennes entreprises franco-belges, supervisées par l'AWEX (Agence Wallonne à l'Exportation), concourent pour un prix, décerné lors de la dernière édition à une brasserie de Le Roeulx.

La monospécialisation est une donnée structurelle en Hainaut franco-belge. Mais elle s'inscrit aussi dans un contenu plus conjoncturel, spécifiquement dans le cadre du développement local économique et touristique. Saint-Amand est devenue au XIXe siècle, Saint-Amand-les-Eaux, sous le coup d'une réorientation vers le thermalisme (de par la présence de plusieurs sources comme la Fontaine de Bouillon). Une première vague a

---

[35] A.D.E.C.- *Association Intercommunale pour l'Aménagement du Territoire et le Développement Economique et Social des Régions de l'Est et du Sud du Hainaut* - Zone industrielle de Fleurus-Farciennes-Lambusart - Zoning de Frasnes-lez-Gosselies - Zoning de Gosselies I - Zoning de Gosselies II et extension (aéronautique) - Zoning Jumet – Gosselies - Zoning de Heppignies – Ransart - Zoning de Fleurus

I.D.E.A.- *Association Intercommunale pour le Développement Economique et l'Aménagement des Régions du Centre et du Borinage* - Zoning de Bray-Peronnes - Zoning de Braine-le-Comte - Zoning de Dour-Elouges - Zoning de Feluy (pétrochimie) - Zoning de Frameries - Zoning de Ghlin-Baudour - Zoning de Hautrage-Villerot-Tertre (chimie) - Zoning de Seneffe-Manage - Zoning de Soignies - Zoning de Strépy-Bracquegnies

INTERSUD - Zoning de Baileux - Zoning de Chimay - Zoning de Momignies - Zoning de Solre-sur-Sambre - Zoning de Thuin-Lobbes - Zoning de Beaumont

S.I.D.E.H.O. - *Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du Territoire de Hainaut Occidental* - Zoning de Ath - Zoning de Froyennes - Zoning de Ghislenghien-Meslin l'Evêque - Zoning de Lessines N + S - Zoning de Leuze-en-Hainaut 1 + 2 - Zoning de Péruwelz - Zoning de Tournai Ouest - Zoning de Herseaux - Zoning de Vaulx lez Tournai - Zoning d'Enghien - Zoning de Bernissart

entraîné la création de Saint-Amand-Thermal, ensemble résidentiel classique au nord-est de la commune-centre. Puis l'activité est entrée en sommeil, se concentrant essentiellement sur la production d'une eau minérale réputée. Les années 90 ont été marquées par un renouveau du centre de thermalisme qui reste le seul de ce genre au nord de Paris (il est membre de la Chaîne Thermale du Soleil). Toute la vie locale s'en trouve actuellement bouleversée. De nouvelles infrastructures culturelles ont été mises en place, qui profitent des retombées d'un établissement qui accueille non seulement des curistes d'autres régions voire d'autres pays, mais aussi des patients issus de tout le Valenciennois. C'est une nouvelle forme incidente de monospécialisation de l'économie amandinoise, les répercussions ayant touché le domaine agro-alimentaire avec l'inauguration de la brasserie des Amis Réunis.

1.5.4 Incidences de reconversion : la réplication comme facteur limitant de l'identité

La reconversion (comme méthode de réordination spatiale et territoriale volontaire) en Hainaut est complexe, dans la mesure où l'économie y a fonctionné sur une base cyclique (verrerie, houille, tourisme) : elle met en jeu des logiques qui n'ont pas forcément comme finalité, le 'bien-être économique d'une région' ***{Conseil Régional, 304}***. Le meilleur exemple reste celui de la construction automobile. Actuellement la S.MA.N. (Société Mécanique Automobile du Nord), fabrique 50% des boîtes de vitesse du groupe Peugeot et bénéficie d'une conjoncture favorable malgré des réductions successives d'effectifs. Or son implantation en 1979 n'est intervenue que pour limiter les dégâts sociaux induits par la fermeture d'Usinor-Denain, au termes d'accords avec le groupe Peugeot. Sevelnor à Hordain peut être considérée comme une double réussite : économique et territoriale. Alors que l'usine Simca de Hordain avait été imposée dans les années 80 par la D.A.T.A.R., sur la base de considérations d'aménagement économique nationale du territoire, seules les contingences économiques (et non sociales) locales ont été prises en compte.

Les opérations de reconversion s'avèrent souvent plus difficiles à mettre en place que ne le prévoyaient les plans initiaux. C'est le cas de Valuval à Valenciennes. Cette association pour la valorisation universitaire du Valenciennois et du Hainaut-Cambrésis compte une vingtaine de partenaires industriels dont plusieurs sont les pro-duits exemplaires de la monospécialisation économique des grandes agglomérations hennuyères (Jeumont-Industries, G.E.C.-Alsthom, A.N.F. Industries, M.C.A. Renault à Maubeuge), mais avec un réseau secondaire de P.M.E.-P.M.I., encadrées par l'A.N.V.A.R. et la Région, et qui sont sensées assurer la reconversion. Mais le transfert de technologie connaît ses limites, de par le manque d'envergure des opérations qui sont proposées.

En outre, les relations avec l'Université du Valenciennois et du Hainaut-Cambraisis sont insuffisantes pour asseoir une nouvelle donne économique qui se base essentiellement sur les nouvelles technologies (comme le démontre le succès indiscutable des Rencontres de la Jeune Création Numérique de Valenciennes en novembre 1999). Les entreprises sont encore inscrites dans une logique de crise qui implique un conditionnement négatif des mentalités (méfiance par rapport au contexte) : ce conditionnement est mesurable dans les retards ou les insuffisances effectives que prennent des opérations comme l'implantation du C.R.I.T.T.[36], aux effets limités en Sambre comme en Valenciennois, malgré le développement d'initiatives économiques transfrontalières avec Mons (inauguration du C.E.T.T.CERAM., en partenariat avec le Centre de Recherche de l'Industrie Belge des Céramiques).

[36] Le C.R.I.T.T. de Maubeuge a été créé en 1987, associe au sein d'un G.I.P. l'U.V.H.C., la ville de Maubeuge, la C.C.I. et des entreprises telles que Thomson, Vallourec, Jeumont-Industries, la Fabrique de Fer de Maubeuge).

La réplication des mesures d'aménagement et de reconversion passe aussi actuellement par le biais du jeu spatial et territorial complexe des universités multipolaires qui se développent en Hainaut, principalement autour de Valenciennes, Mons et Charleroi. Les enjeux sont majeurs en termes de qualification de pôles d'excellence mais aussi dans le champ plus large de l'affirmation des prérogatives urbaines.

1.5.5 Rôle des universités : une logique ancienne pour des besoins nouveaux

L'implication des universités en Hainaut est ancienne (près d'un demi millénaire) et jouit donc d'une qualification culturelle effective par inscription dans le Temps Long. Mais les fonctionnalités recherchées sont très différentes de ce qu'elles ont initialement été. Alors qu'il s'agissait pour Tournai d'assurer le maintien de ses fonctions culturelles et politiques dans la Belgique sortant du Moyen Age, il s'agit aujourd'hui pour Mons ou Valenciennes d'assurer un sursaut technologique et économique dans une Eurorégion post-industrielle ***{Eurorégion, 212}***. La mise en fonctionnement de l'Université de Tournai intervient au moment où la ville est à l'apogée de sa puissance culturelle (au point que Charles-Quint voudra la récupérer lors de la signature du Traité de Madrid en 1526). Pourtant elle ne pourra s'opposer à l'hégémonie de Louvain : dès lors elle ne fonctionnera que trois mois, du 20 juin au 20 octobre 1525. Il s'agit d'une concurrence sur des thématiques complexes de prérogatives interurbaines : les pôles universitaires appartiennent à des réseaux structurés, objets de rattachements diversifiés (autour des universités de Mons et de Valenciennes). Au-delà de cette approche purement historique et culturelle, il convient de cerner les dynamiques actuelles des universités, surtout dans le cadre des affirmations locales de prérogatives territoriales : l'installation du campus de Valenciennes n'est-elle pas un élément nouveau de lutte contre la domination universitaire et par incidence, métropolitaine de Lille ? Quelle est donc la teneur de ces topologies ?

L'Université de Valenciennes, aussi appelée Université du Valenciennois et du Hainaut-Cambrésis, répond à une dynamique plus contemporaine mais reste significative d'une coupure identitaire dans l'évolution historique et culturelle. Au départ est créé un Collège Scientifique Universitaire dont l'action est limitée. Il est transformé en université le 1er janvier 1979, exurbanisée au sud-ouest de l'agglomération dans le triple soucis de préserver des potentialités d'expansion du campus, d'assimiler le campus au cœur du bassin d'action culturelle de Valenciennes (en relation avec les autres sites structurants que constituent la Bibliothèque Municipale et le Musée des Beaux-Arts), et de s'impliquer au cœur du tissu économique local qui, lui aussi, suit une tendance à l'exurbanisation par le biais des zones d'entreprises. Mais les limites relatives aux formations proposées, l'hégémonie lilloise et les carences du bassin minier en termes d'adaptation des populations (malgré la mise en place de programmes d'expérimentation et de transfert de technologie destinés à introduire la qualité dans les P.M.I de l'ex-bassin minier – programme multimédia), restent des freins majeurs : la décentralisation vers Maubeuge (département des mesures physiques, sciences et techniques des nouveaux matériaux) n'infirme pas cette logique culturelle.

L'Université de Mons, inaugurée en l'état en 1971, répond à une volonté affichée d'affirmer la position de capitale administrative de Mons sur le territoire hennuyer ***{H. Hasquin, 90}***, dans le jeu des concurrences interurbaines, spécifiquement dans le domaine de l'enseignement (Charleroi, Ath, Dour), en assurant sa position wallonne face à la montée en puissance de Liège ou de Namur. Son rôle est aussi d'assurer non pas la reconversion mais la mutation des populations du Borinage en termes de qualification. C'est l'une des spécificités géo-sociales de l'ex-bassin minier que d'engendrer un maintien des populations dans une précarité de l'emploi, liée à la reproduction culturelle des mentalités consistant à chercher des formations en rapport avec les grosses entreprises et industries monostructurantes, plutôt que de se tourner vers les tendances liées aux nouvelles technologies et au développement de la tertiarisation de l'économie (relations existantes entre le Centre des Tertiales et l'Université de Valenciennes).

Les universités hennuyères sont participatives d'une mutation de la tertiarisation qui va plus loin que le mouvement généralisé touchant les macro-économies. Actuellement l'enjeu de la reconversion du Hainaut, sur un plan strictement économique, passe par une double approche: instaurer une mutation qualitative des formations en les orientant vers le haut niveau technologique et scientifique, mais aussi assurer une mutation qualitative des ressources locales en créant un marché susceptible de retenir une population étudiante qui se tourne encore largement, de ce point de vue, vers Lille et Valenciennes (selon les sources du Bureau d'Etudes Economiques et Sociales du Hainaut).

La rupture est plus brutale dans le schéma de remise en cause rapide de la monospécialisation. Cette brutalité dans la rupture du continuum culturel comme environnement identitaire, expose le Hainaut au risque d'une dichotomie entre une dynamique de pointe[37] et la tradition de sous-qualification inhérente aux anciens bassins industriels (mesurable par le ratio entre le nombre des formes actuelles d'emplois précaires comme les C.E.S. ou C.E.C. et la population totale des communes sur la bases des données de l'I.N.S.E.E. ou de son homologue belge, l'I.N.B.S.: il n'est pas rare de voir des situations alarmantes d'une installation latente puis déclarée des populations locales les plus fragiles, dans une culture de l'assistanat, surtout chez les plus jeunes lorsqu'ils sont sans qualifications).

1.6. De l'identité à l'entité : la notion de réductibilité thématique

1.6.1 Le Hainaut est-il réductible à la simple expression géosociale de l'ex-sillon houiller ?

La réductibilité thématique est une constante de la Géographie Régionale qui parle de 'régions industrielles', de 'régions-frontières ou frontalières'. Est-il possible de restreindre l'identité hennuyère à une simple acception industrielle et urbaine à l'aune de laquelle seraient mesurées toutes les autres formes spatiales et territoriales rencontrées ? Comment cette réductibilité peut-elle être répercutée sur les vécus collectifs (et par incidence, sur les perceptions individuelles ? Nombre de territoires hennuyers n'intègrent pas ces schèmes issus des activités industrielles anciennes telles qu'ils se sont élaborés et accomplis en Valenciennois, Borinage, Région du Centre et Région Carolorégienne ; comment considérer le Tournaisis, l'Athois, la Thiérache, les Fagnes de Solre et de Trélon ou le Pays des Collines ? La démarche est soit entitaire (prise en considération des potentialités propres) soit référentielle (comparaison par rapport au modèle territorial et culturel dominant).

Les discussions concernant l'enveloppe du Contrat de Plan Etat-Région Nord-Pas de Calais a été l'occasion d'un rapprochement entre les élus du Valenciennois, du Cambrésis et de Sambre-Avesnois, sous l'égide du Conseil Régional, débouchant sur un Plan d'Action Synthétique[38] (P.A.S.) aux trois arrondissements du sud du département du Nord. L'Association pour le Développement du Valenciennois, la Communauté de Communes

[37] La Faculté Polytechnique de Mons est impliquée dans un programme de recherche des incidences pertubatoires liées aux modes de transport, dans le cadre d'un projet de collaboration avec la Région Wallonne, le groupe Bombardier Eurorail et la Société des Transports Bruxellois. L'Institut Supérieur de Design de Valenciennes forme des étudiants en partenariat multiple avec la S.N.C.F., la R.A.T.P. et le groupe Bombardier. Dans le cadre d'Interreg II, la Faculté Polytechnique de Mons et l'E.N.S.I.M.E.V. ont développé une formation de haut niveau dans le domaine de la vibro-accoustique, les télécommunications et la pollution (ce dernier faisant écho au programme 'P.A.G.E. – Propreté Assainissement et Gestion de l'Environnement', lancé par Cokerill Sambre en 1990, désormais précurseur du Best Eco Meeting (Région Wallonne et Agence Wallonne à l'Exportation), dont la session des 25 et 26 novembre 1999 a permis de favoriser les rapprochements transfrontaliers entre entreprises soucieuses de l'environnement.

[38] Ce plan prévoit une tentative de sortie du Contrat de Plan Etat-Région, en vue d'une réponse rapide et appropriée à la sous-administration chronique dont souffrent les territoires inscrits dans son périmètre. Les déficits en service publics sont estimés à 2300 dans le Valenciennois, 1500 en Sambre-Avesnois et 700 dans le Cambraisis. Le P.A.S. table sur une création annuelle de 500 postes. Il prévoit aussi la valorisation de la RN2 comme axe de développement interrégional et transfrontalier.

du Val de Sambre, l'Agence d'Urbanisme Sambrienne, la Mairie de Cambrai et la Communauté de Communes du Pays Quercitain, ont mis sur pieds un document publié en novembre 1999, en partenariat avec les chambres de commerce et d'industrie. Ce document ne fait pas l'unanimité puisque des zones parmi les plus touchées sont laissées sur la touche, mais il fédère au total un potentiel humain de 750 000 habitants.

Ces actions de réaménagement subrégional du territoire démontrent une volonté, à défaut d'une réelle capacité, de rupture avec les espaces en coalescence. Ce qui introduit la problématique inhérente de la valeur identitaire de ces nouveaux territoires construits et de la valeur communautaire qu'ils impliquent auprès des formes anciennes ou nouvelles d'intercommunalités prises comme des territoires produits ou conçus. Quelles sont les méthodes pertinentes qui peuvent assurer une qualification chronogéographique des constructions qui pour l'instant, n'en sont encore qu'au stade de l'application institutionnelle ?

1.6.2. Comment sortir de la logique des concessions ?

L'unité de base dans les structurations des espaces objectifs et subjectifs en Hainaut franco-belge est longtemps restée la concession charbonnière. Cette dernière reste le fruit d'une adéquation entre une logique de composition spatiale issue du fonctionnalisme industriel et une logique composition sociale issue du 'paternalisme' patronal. Cette fonction référentielle se combine à la perception des carreaux de fosse et des exploitations (tailles, veines), perception mise en avant par nombre d'écrits romanesques ou historiques sur le monde de la mine. Les crises successives, qu'elles soient économiques ou sociales, ont amené une limitation de cette fonction référentielle, notamment de par l 'élargissement des bassins de vie, consuméristes ou culturels, sous l'impulsion de la double révolution des transports et des modes de communication.

Il existe une tension entre d'une part, la sortie progressive et naturelle d'une dynamique qui est en cours de déterritorialisation par perte effective de fonctionnalité (principalement économique), et une dynamique de conservation plus ou moins volontaire (ou consciente) de schèmes culturels initialement produits par cette fonctionnalité. Cette tension entre deux 'identitaires' antinomiques explique les difficultés pour les politiques de reconversion à construire de nouvelles occurrences auxquelles les populations locales voire subrégionales peuvent se raccrocher.

Le chantier n°2 de la Conférence Permanente du Bassin Minier a comme principal objectif la sortie des concessions minières. Il se base sur un arrêté du Tribunal Administratif de Lille (25 avril 1996) qui exprime que Charbonnages de France ne peuvent se désengager sans respecter les obligations qui échoient à quiconque porte atteinte à l'environnement (le Code Minier d'octobre 1994 modifié le 30 mars 1999 spécifie les ressources aquifères et la remise en état des paysages). Sortir de la logique des concessions implique des ruptures dans la structuration des bassins de vie internes à l'ancien sillon houiller (cartographiquement) transfrontalier. Alors que le sur le versant wallon du Hainaut, a été assuré le maintien des concessions à des fins purement touristiques (Bois-du-Luc, Bois-du-Cazier, Mariemont, La Providence), le versant français est le lieu d'une disparition quasi complète de ces délimitations (sauf à Odomez ou Bruille-Saint-Amand dans l'Amandinois oriental).

L'ancien bassin minier reste l'échelon pertinent pour poser les problématiques humaines, spatiales et techniques ***{J.F. Caron – C. Bertram, 173}*** relatives à l'exploitation du charbon. Pourtant, les difficultés pour structurer les recherches de pouvoirs urbains[39] impliquent des renforcements incidents, surtout au niveau des agglomérations. Identitairement, la logique des concessions est plus complexe en Hainaut wallon, les dates de création et de

[39] Le territoire de l'ancien bassin minier doit faire face à l'émergence de nouvelles territorialités urbaines, autour de grands centres comme Béthune-Bruay La Buissière, Lens-Liévin-Carvin (dans le Pas de Calais), et Douai-Somain-Aniche et Valenciennes (dans le Nord).

fermeture y étant très variables : à titre d'exemple, le Charbonnage de Sacré-Madame à Damprémy a été réellement inauguré en 1750 avec la mise en fonctionnement de la pompe à feu, destinée à l'exhaure des eaux, mais d'autres ont une création qui remonte à l'époque médiévale (sur le territoire de Quarégnon et de Mons) ***{A. Gosseries, 79}***. La conséquence est que les populations locales se réfèrent plus à la fermeture générale des Charbonnages qu'à une date précise sur l'un d'eux. Les incidences sont considérables en termes d'appropriation territoriale. Les réseaux concessionnaires ont été historiquement et spatialement trop complexes pour être réellement appropriés, surtout hors de leur(s) morphofonctionnalité(s) première(s).

Les mutations successives des groupes industriels ont eu des répercussions sensibles en termes d'appropriation, faisant implicitement écho à la logique de stabilisation dont sont exemplaires Cokerill Sambre à Charleroi ou Casterman à Tournai. Le cas d'Asquillies (entité de Quévy) est significatif : outre que les industries charbonnières ont pris du retard de par une tradition agricole perdurante ***{C. Christians, 186}***, les mutations référentielles s'y sont succédées, créant une impossibilité d'attachement, répercutée sur le bâti ***{Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement, 322}***. Les tracés de ces charbonnages nécessitaient des référents clairs (tout comme en France). Mais les nouvelles implantations ont rendu plus difficile, cette perception identitaire. Reprenant l'exemple de Damprémy, c'est ce qui est arrivé lorsque la Société des Verreries de Damprémy a été absorbée par les Verreries de Mariemont en 1950. D'une façon similaire, la fermeture du siège du Placard à Carnières n'a pas eu de conséquences immédiates pour les Charbonnages de Mariemont-Bascoup, qui sont restés le référent majeur ***{E. Harze, 230}***.

Les espaces miniers mettent en évidence plusieurs formes de mobilisations individuelles ***{G. Di Méo, 469}*** ou collectives ***{G. Di Méo, 470}*** qui tendent à rendre plus complexes les analyses géosociologiques. Ces mobilisations sont de quatre ordres : urbanistique (urbanisme, habitat, patrimoine architectural) ; sociologique avec comme point de repère, les valeurs liées au travail et aux productions ; culturelles ; politiques et par incidence, institutionnelles. La problématique sous-jacente est celle de la gestion actuelle de schèmes socioculturels perdurants face à une disparition progressive des référents territoriaux actifs (dans le cadre des politiques de reconversion ou de requalification). L'ex-sillon houiller transfrontalier (au moins sur un plan géologique et cartographique), met en présence des formes différenciées de relations avec l'ancien modèle de la forme effective et active des anciens bassins (dont la fermeture est intervenue en 1984 en Belgique et en 1990 en France). Une fois encore, l'observateur est en présence d'un territoire qui forme plus une somme qu'une totalité territoriale. En outre les données sont complexifiées par la position de dorsale économique ***{R. Seguy, 269}*** et spatiale que les deux parties constitutives de ce sillon ont occupé dans leurs espaces respectifs, à savoir le Nord-Pas de Calais et la Wallonie.

Cet attachement à la logique des concessions est encore perceptible sur un plan décisionnel en matière d'aménagement du territoire, surtout dans le cadre de la gestion des espaces naturels miniers (Espace Naturel Régional). Actuellement, les politiques de requalification des espaces (majoritairement miniers), tentent de créer de nouvelles dynamiques, sinon spatiales (créations de réseaux de circulation à voie lente à partir des anciens cavaliers), du moins paysagères (amélioration des cadres de vie). Selon quels schèmes ces nouvelles orientations sont-elles définies ? Répondent-elles à une attente précise ?

1.6.3 Limites des requalifications : éléments de mesure des représentations sociales

Les mutations identitaires liées au territoire sont aussi dépendantes des opérations de requalification et de gestion des friches. La gestion est à la fois géographique et politique ***{Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement, 322}***. Elles mettent en évidence le rôle fondamental du paysage dans la construction des schèmes

identitaires, qu'ils soient personnels ou collectifs. Le paysage est perçu à la fois comme participatif de la qualité de vie (logique de qualification), et du maintien de valeurs culturelles qualifiables de 'passéistes' (logique de résistance culturelle) : le classement du site de Wallers-Arenberg et l'implication des habitants proches dans un projet de développement touristique local, participe de la seconde logique. De ce point de vue, l'arasement de sites majeurs est perçu à la fois comme un traumatisme et une frustration de n'avoir pas pu entamer une procédure plus précoce de requalification ou de reconversion fonctionnelle : il n'existe pas de structure associative en logique ascendante ayant adopté une démarche de valorisation des sites, même dans une dynamique purement consultative. Des discussions libres avec des élus des communes et entités concernées font apparaître une volonté d'affranchissement par rapport au passé, favorisée par l'arrivée de nouveaux habitants dans des ensembles résidentiels qui assurent de nouvelles finalités identitaires locales (le point de mire restant une problématique constante d'augmentation de la population avec des répercussions fiscales incidentes : les chiffres du recensement général de 1999 ont fait l'objet de maints commentaires).

Les friches industrielles et minières restent une problématique fondamentale en Hainaut, essentiellement dans le Valenciennois et dans le Tournaisis et le Borinage. Plus d'une quarantaine d'opérations ont été menées rien que sur l'arrondissement de Valenciennes. Mais les opérations ne sont pas suffisantes pour couvrir une production croissante de friches liées aux fermetures (un volume estimé à 1800ha en 1993). En outre, plus de la moitié de ces surfaces n'a bénéficié que d'une remise à niveau, et des projets majeurs comme celui du tramway restent peu consommateurs. Les sites majeurs comme Usinor-Denain ont été intégralement traités, mais ils masquent une multitude de retards flagrants comme sur les sites de d'Elf-Haulchin (180ha), des Carrières des Ciments Français à Neuville-sur-Escaut (80ha) ou des Carrières d'Abscon (45ha). En Hainaut, les multiples carrières du sud du Tournaisis restent emblématiques d'une attente que ne vient pas freiner, une reconversion partielle en sites touristiques (visités par nombre de français lors des Journées du Patrimoine Belge en septembre de chaque année).

Plus globalement, les requalifications de territoires sont de plus en plus perçues et conçues dans une pure acception touristique et d'image de marque. L'exemple le plus significatif est celui des réseaux de circulation à voie lente, notamment le long des anciens cavaliers (ancienne ligne de chemin de fer Somain-Péruwelz), des berges de l'Escaut, ou sur le projet wallon baptisé 'Ravel', réseau qui permet de traverser la Wallonie sur un axe général nord-sud. Lors de son inauguration officielle, les médias locaux et régionaux ont souligné son futur rôle dans la mutation de l'image 'traditionnelle' de la Wallonie en général et du Hainaut restreint à la fonction de dorsale économique, hautement industrialisée et urbanisée. Les paysages traversés font donc office de 'vitrines' (les territoires ruraux concernés doivent donc être entretenus). Ce type d'infrastructures soulève plusieurs questions : la transformation des espaces traversés en objet ludique d'apprentissage ne risque-t-elle pas d'accroître la dichotomisation entre domaines culturels urbains et ruraux ? N'est-ce pas une réplication de la logique hennuyère belge qui fait des grands axes routiers, des tangentes envers les agglomérations, les transformant en objet visuel global, et impliquant des politiques touristiques locales jouant sur ce fait comme à Leuze-en-Hainaut ? Ce type de réseau peut-il faire des émules et cristalliser des programmes de développement local dans toute la Wallonie, remettant en cause une quelconque spécificité provinciale dans ce domaine ?

Au-delà de ces exemples, l'archétype est celui de la requalification des terrils[40], principalement dans le Valenciennois, le Borinage, la Région du Centre et la Région Carolorégienne. Les terrils occupent une triple

[40] Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 11 mai 1988, fixant la procédure consultative instaurant la Commission d'avis telles que prévues à l'article du décret du 9 mai 1985 concernant la valorisation de terrils (M.B. du 22/06/1998, p. 9029 modifié par A.E.R.W. du 16 décembre 1988). L'Article 2 stipule que sont concernés les Ministres ayant dans leurs attributions : la politique économique, les pouvoirs locaux, l'aménagement du territoire, l'énergie et les ressources du sous-sol et la conservation de la nature. Doivent aussi intervenir les producteurs de charbon de terrils wallons et les associations de défense d'intérêt en matière d'environnement parmi les plus représentatives.

fonction référentielle : ils assurent la fonction référentielle de reconnaissance immédiate auprès des populations autochtones comme allochtones ; ce sont des stimuli assurant la structuration des espaces subjectifs ; ils contribuent à la personnalisation effective des micro-territoires que constituent les cités minières ou les concessions (exemple du terril de Rainsars, dont les menaces d'effondrement n'ont pas entamé l'attachement viscéral des populations riveraines qui ont mal vécu les procédures d'évacuation). Des opérations visent à une nouvelle forme de requalification du territoire par le biais d'une muséification d'un nouveau genre qui prend directement l'espace vécu comme substrat de fonctionnement. L'expérience de Bois-du-Luc est le meilleur exemple du genre (les habitants ont repris en main la destinée de leur milieu de vie après la fermeture du charbonnage en 1973, et sont intervenus de façon directe et active dans la mise en fonctionnement d'un écomusée minier). L'identité peut-elle réellement perdurer dans la dynamique de transition d'un territoire fonctionnel vers un territoire 'ludique' ? La logique va même plus loin en ce qui concerne les territoires ruraux, où la transition ne s'est pas effectuée de la même manière. La dimension 'ludique' de l'espace de vie et perçue comme telle par les populations citadines, se combine avec la dimension fonctionnelle de l'espace de vie et vécue comme telle par les populations agricoles ***{J.M. Decroly, 360}***.

Mais nombre de sentiers de promenades se servent des anciens sites de production qui sont présentés comme des modèles culturels passés. A Charleroi, c'est le cas des bâtiments des Forges de la Providence dont les deux hauts fourneaux restent des référents visuels pour les personnes longeant le canal Charleroi-Bruxelles ***{T. Brulard – M. Deconinck, 171}***. Il s'agit de recomposer non le territoire lui-même mais la perception qu'il induit ***{A. Moles – E. Rohmer, 545}***. Les résistances culturelles et identitaires sont encore loin d'être dépassées. Les populations n'acceptent pas toutes les mutations dans lesquelles le Hainaut est impliqué. Ces dernières mettent en jeu à la fois le devenir historique d'un territoire, mais aussi une recomposition psychosociologique des modèles qu'il valorise et auxquels il est censé appartenir.

Dans la 'Lettre du Conseil Economique et Social Régional Spécial Budget', M. Dias place les requalifications urbaines comme une priorité dans l'aménagement du territoire régional, malgré des carences notoires en termes de financement et d'investissement effectif des instances régionales. La logique poursuivie doit être intercommunale (intégration et cohérence avec les éventuels contrats d'agglomération), et impliquer les populations locales sur des projets de développement social. Le C.E.S.R. prône un effort fiscal (doublement de la taxe spéciale d'équipement d'intervention foncière) pour répondre aux attentes croissantes en matière de recompositions territoriales, de modification de l'image régionale et de reconquête des centres-villes et des ensembles urbains dégradés. Mais comment peut-on définir la pertinence de politiques locales ou globales de requalification hors d'une conception finaliste du territoire comme patrimoine ? Actuellement, les reconversions et recompositions territoriales engagées en Hainaut franco-belge n'ont pas encore dépassé le stade du contre-culturel ce qui constitue un terrain favorable pour les transitions et les incertitudes.

Actuellement, les requalifications (qui peuvent être aussi présentées comme des recompositions territoriales locales), ne se construisent que sur une gestion des héritages du passé. Toute tentative de rupture est vécue comme une atteinte à l'intégrité des espaces vécus pour les populations directement concernées : c'est la problématique dominante dans les de ville de Saint-Amand-les-Eaux et Valenciennes (Projet Transville), ou dans le programme de réaménagement du centre-ville historique de Mons (Projet Mons Intra-Muros). Mais une analyse des modalités psychologiques des résistances, n'est plus du domaine de la Géographie comme science sociale ou culturelle, mais des sciences cognitives.

La qualification historique de l'identité hennuyère reste évidente sur deux points. En premier lieu, de par la pérennisation d'un territoire hennuyer perdurant, sorte de supraterritoire transcendant toutes les époques considérées. En second lieu, la présence d'éléments de communauté référentielle, au premier rang desquels se trouve la frontière internationale ***{M. Poulain – M. Foulon, 401}*** qui, malgré ses avatars, reste un élément majeur de cristallisation identitaire. Sur cette base, deux logiques identitaires antinomiques sont explicatives de l'incertitude identitaire ***{Notes et études documentaires, 556}*** du Hainaut : la première (sur le plan chronologique) est une logique de frontaliarisation progressive de l'espace hennuyer. La frontière a mis plusieurs siècles avant d'être réellement dotée d'un contenu culturel. La seconde est une logique de défrontaliarisation de l'espace hennuyer, et ce depuis l'instauration des grandes dynamiques politiques, économiques et culturelles d'obédience européenne (mise en place de l'Eurorégion en 1991 ou de l'application successive des programmes Interreg I et II).

Cette première partie a donc jeté les bases d'une Géographie Culturelle comparée ***{P. Claval, 445}*** par rapport à la frontière internationale qui constitue un référent indépassable. L'utilisation du terme 'franco-belge' dans l'intitulé du sujet de cette recherche peut prêter à confusion voire à critique. La présupposition n'est pas celle d'un méso-territoire transfrontalièr spatialement et identitairement cohérent, mais celle d'un territoire historiquement et culturellement lié à une frontière ambivalente : ce territoire assure le lien identitaire subjectif entre des territoires subrégionaux différenciés, et aux limites incertaines et aux échelles plus ou moins difficilement articulables : comment considérer le Hainaut Occidental en tant que pays sachant qu'il intègre d'autres 'pays' ***{P. Bruyelle, 172}*** plus ou moins géographiquement et culturellement valides (Pays Blanc) ***{R.***

Cotyle, 188} ? En outre, si le Hainaut est identitairement construit autour de la frontière internationale, plus stable sur le plan politique que géographique (les frontières 'capricieuses'). Mais il est aussi conditionné par la présence de multiples limites chronogéographique. Dans la mesure où une identité hennuyère ne peut être valide que si elle repose sur l'existence réelle (nécessité ontologique ***{P. Buléon, 437}*** des sciences 'identitaires') d'un espace social différencié, quelle est la portée sociale ***{P. Hérin, 507}*** de ces limites et comment la mesurer sur une base factuelle et non phénoménologique ***{S.W. Hoefle, 510}*** ?

L'identité territoriale et sociale du Hainaut reste dominée par les schèmes issus de la Révolution Industrielle, qui n'a pas supprimé ceux issus notamment de l'Ancien Régime ou de la période médiévale, mais qui à introduit une requalification permanente à l'aune de ses propres thématiques. Les instances du tourisme wallon estiment que le Hainaut belge a réussi à passer du statut de 'pays noir' à celui de 'pays vert' en moins de dix ans. Mais le constat est partial puisqu'il ne touche qu'une frange du Hainaut (entre Beaumont et Chimay), qui était initialement la plus facile à reconvertir dans le domaine du tourisme. La prévalence du monde minier et industriel comme forme de survivance, occulte les fonctions référentielles présentes dans le monde rural hennuyer. Non seulement il reste peu probable qu'un projet commun puisse émerger d'une telle pléthore de thématiques, mais aucun projet à long terme n'a été réellement défini. Les rares tentatives dans ce domaine relève du pur domaine social, à l'exemple du 'Contrat pour la Wallonie', lancé par l'actuel Gouvernement Wallon, qui se présente comme une mobilisation global. Les niveaux décisionnels se multiplient dans un espace dont l'occurence régionale est par conséquent, remise en cause. En d'autres termes, ne va-t-on pas vers une dichotomisation des discours et les actions corrélatives, avec d'une part, ceux portés vers le social, et d'autre part, ceux portés vers le territorial ? Est-il possible de résoudre les conséquences de la crise du monde minier autrement qu'en se référant systématiquement pour ne pas dire cosubstantiellement à un contenu passéiste ?

Les bases d'une identité territoriale ont été jetées, démontrant que le Hainaut comme entité territoriale, existe culturellement en lui-même (logique inclusive) et par les ruptures avec les territoires (Cambrésis, Douaisis, Région Flamande, Métropole Lilloise ou Province de Namur), qui forment un environnement culturel territorialisé (logique exclusive). Mais l'identité territoriale n'est qu'un prémisse, support à une identité territorialisée dont les associations sont participatives, tant comme moteur d'adhésion que comme tiers territorialement actifs. L'identité est le produit du rapport d'appropriation entre une population et un territoire, et que dans son essence, elle reste un principe abstrait sous-tendant un espace social déterminé. Comment analyser l'éventualité d'un tel espace sans tomber dans les travers des analyses d'échantillon destinés à mettre en évidence des interpersonnalités ? C'est pour résoudre cette problématique à tendance aporique qu'interviennent les associations.

ORIENTATIONS CARTOGRAPHIQUES

N 22 – NN 35/2 :
"Totus galliae descriptio cum parte angliae, germaniae, flandriae, brabantiae, italiae, romanusque". Rome, Pyrrho Ligorio, Neap. auctore (0.538x0.385), 1558, Rome

N 31 - NN 56/9 :
"Carte d'une partie de la France et des Pays-Bas dressée au bureau du Saint-Roussel". Echelle : 1/450 000 (1.02x0.78), 1732

N 35 - NN 9/21
"Théâtre historique, géographique et chronologique du règne de Louis XV dit le Bien-Aimé, dédié et présenté au Roi". Echelle : 1/10 000 000 (0.78x0.54) Carte signée Claude-Charles Riolet, 1749

N 41 - NN 27/4 :
"Théâtre de la guerre ou carte des frontières de la République Française et de l'Empire d'Allemagne contenant le détail des Pays-Bas, des cercles limitrophes et des départements adjacens depuis Dunkerque jusqu'à Mayence et depuis Mayence jusqu'à Bâle, où se trouve le cours du Rhin depuis et compris le Lac de Constance jusqu'à Rheinberg avec les principales routes". Echelle: 1/730 000 (1x0.745) Carte signée CF Delamarche - géographe, Paris, 1793

N 61 - NN 35/3 :
"Gallia vetes ad Julii Caesaris commentaria ex conatibus geographicis Abraham Ortelii". (0.465x0.355), 1590, carte signée A. Ortelius

N 78 - NN 9/4 :
"Le Royaume de France distingué suivant l'étendue de toutes les provinces et ses acquisitions dans l'Espagne, l'Italie, dans l'Allemagne et dans la Flandre, le Haynaut, le Namurois et le Luxembourg, provinces des Pays-Bas...présenté à Monseigneur le Dauphin". Echelle: 1/2 000 000, (0.945x0.62), carte signée Sanson - géographe ordinaire du Roy, 1672

N 80 - NN 9/5 :
'Le Royaume de France divisé en toutes ses provinces avecq ses acquisitions dans les Pays-Bas, dans l'Allemagne, dans l'Italie et dans l'Espagne'. Echelle: 1/1185000, (1.275x0.97), carte signée Sanson - géographe ordinaire du Roy, 1676

N 83 - NN 10/42 :
'La carte nouvelle de la France, ses conquêtes, ses acquisitions et ses bornes par la Paix de Ris-Wick corrigée par ordre du

Roy et dressée sur dernières observations de Mrs de l'Académie Royale des Sciences... dédiée au Dauphin'. Echelle : 1/2500000, (0.62x0.48), carte signée N. de Fer, géographe du Dauphin, Paris, 1698

N 84 - NN 10/23 :
'La France et ses acquisitions en Allemagne, Flandres, Hollande, Italie, Espagne sous le règne de Louis le Grand'. Echelle : 1/2700000, (0.48x0.375), carte signée E. Iollain, 1699

N 92 - NN 10/37 :
'Le Royaume de France divisé suivant ce que Louis XIV a acquis par le traité de paix conclu à Munster en 1648'.
Echelle: 1/200000, (0.63x0.49), carte signée G. de l'Isle, premier géographe du Roy, Paris, 1648

N 93 - NN 10/38 :
'Le Royaume de France divisé suivant ce que Louis XIV a acquis et cédé par le traité de paix nommé des Pirénées en 1659...Les villes de Bergues et de la Bassée ont été cédées'. Echelle : 1/200000, (0.63x0.49), carte signée G. de l'Isle, premier géographe du Roy, Paris, 1659

N 94 - NN 10/39 :
"Le Royaume de France divisé suivant ce que Louis XIV a acquis et cédé par le traité de paix conclu à Aix-la-Chapelle en 1668...La Franche Comté a été cédée". Echelle : 1/200000, (0.63x0.49), carte signée G. de l'Isle, premier géographe du Roy, Paris, 1678

N 95 - NN 10/40 :
'Carte de France divisée suivant ce que Louis XIV a cédé par le traité de Paix conclu à Nimègue en 1678'. Echelle: 1/200000, (0.63x0.49), carte signée G. de l'Isle, premier géographe du Roy, Paris, 1678

N 96 - NN 10/41 :
'Riswick en 1697'. Echelle: 1/200000, (0.63x0.49), carte signée G. de l'Isle, premier géographe du Roy, Paris, 1697

N 97 - NN 10/43:
"Carte de France divisée suivant ses bornes par le traité de paix conclu à Utrecht en 1713, de Rastatt et de Bade en 1714". Echelle: 1/200000, (0.63x0.49), carte signée G. de l'Isle, premier géographe du Roy, Paris, 1714

N 99 - NN 38/2 :
'Le Royaume de France et les conquêtes de Louis le Grand'. Echelle: 1/3000000, (0.585x0.47), carte signée J. Christofle Steinberg, Augsbourg

N 254 - NN 28/3 :
'Carte de France divisée en ses 83 départements vérifiée au Comité de Constiution sur les originaux des plans de chaque département présentés dans un cercle méthodique et dédiée à l'Assemblée nationale par les auteurs de l'Atlas national de France'. Echelle: 1/2500000, (0.795x0.535), 1790

N 257 - NN 28/14, 14 28 :
'Carte de la France divisée en 83 départements et subdivisée en districts avec ses chefs-lieux de cantons présentés à l'Assemblée nationale et au Roi'. Echelle: 1/900000, carte signée De Bellegme, ingénieur géographe du Roy

N 258 - NN 28/7,8 :
'Carte de France divisée en départements et districts verifiée au Comité de Constitution dédiée et présentée à l'Assemblée nationale constituante en l'année 1790 par les auteurs de l'Atlas national de France corrigé en 1792'. Echelle: 1/2100000, (0.585x0.515)

N 289 - NN 385/68 :
"Industrie Nordfrankreich Stadtplane". 1933-1936, (1x0.715)

N 290 - NN 365/17 :
"Délimitation de la zone occupée". Echelle: 1/1600000, (0.76x0.677), Paris, 1940-41

N 365 - NN 301/1,2 :
"Antiquorum Galliae episcoptuum geographica descriptio". Echelle: 1/3230000, (0.567x0.44), Paris, Carte signée Tavernier, 1640

N 365 - NN 301/4 :
'La France et les environs jusques à l'estendue de l'ancienne Gaule divisée en ses primatiats, provinces ecclésiastiques et diocèses des archeveschés et eveschés'. Echelle: 1/2920000, (0.58x0.455), Paris, carte signée Sanson d'Abbeville, 1650

N 408 - NN 56/14 :
"Carte particulière des frontières de Hainaut, Soissonnais, Champagne, duché de Luxembourg et partie du pais ou sont distinguées les terres de la domination de France et ses enclavements dans le pais de Liège, de mesme que les terres de la domination de l'Empereur et ses enclavements dans celle de la France et de Liège". Echelle: 1/57700, (1.98x1.12), Carte signée Millordin, 1736

N 737 - NN 188/44 :
"Flandria Gallica continens castellanias Insulensem Duacensem Orchiensem civitatem dominecumque Tornacensem". Echelle: 1/89000, (0.51x0.407), Amsterdam (début XVIIe siècle)

N 738 - NN 188/2 :
"Galloflandria, in qua castellania Lilana, Duacena et Orchiesa cum dependentibus necnon Tornacum et Tornacesium". Echelle: 1/72000, (0.525x0.40), carte signée Martin Dou, 1640

N 746 - NN 188/17 :
"La Flandre Gallicane concquise par le Roy, c'est-à-dire la Province ou chastellenie de Lille...le Tournaisis et le Baillage de Douai avec les confins des comtés de Flandre, Artois et Hainaut". Echelle: 1/143000, (0.401x0.504), Paris, carte signée P. Duval, 1676

N 747 - NN 188/18 :
"La Flandre Gallicane...". Echelle: 1/143000, (0.401x0.504), Paris, carte signée P. Duval, 1676

N 782 - NN 188/39 :
"Carte de la Région entre Douai et Condé-sur-l'Escaut". (XVIIIe siecle), (1.07x0.54)

N 869 - NN 191/2 :
"Hainault, Cambrésis et Chastellenie de Douay". Echelle: 1/218000, (0.528x0.377), Paris, carte signée Tassin, 1635

N 871 - NN 191/1 :
"La carte particulière du Comté du Haynaut et Cambrésis, nouvellement mise en lumière, augmentée et corrigée sur celle de Ism Hol". Echelle: 1/300 000, (0.542x0.381), Paris, 1680

N 872 - NN 191/19 :
"Le comté de Haynaut divisé en Francais et Espagnol. Le Cambrésis...". Echelle: 1/232000 (0.576x0.45), Paris, carte signée Sanson, géographe ordinaire du Roy, 1689

N 873 - NN 191/16 :
"Le Comté de Hainaut divisé en châtellenies, baillages et prévôtés. Le Cambraisis dédié au Roy". Echelle: 1/158 000, (0.98x0.52), Paris, carte signée H. Jaillot

N 874 - NN 191/7 :
"Le comté de Hainaut divisé en plusieurs pays. Le Comté de Cambrésis ou la

N 289 - NN 385/68 :
"Industrie Nordfrankreich Stadtplane". 1933-1936, (1x0.715)

N 290 - NN 365/17 :
"Délimitation de la zone occupée". Echelle: 1/1600000, (0.76x0.677), Paris, 1940-41

N 365 - NN 301/1,2 :
"Antiquorum Galliae episcoptuum geographica descriptio". Echelle: 1/3230000, (0.567x0.44), Paris, Carte signée Tavernier, 1640

N 365 - NN 301/4 :
'La France et les environs jusques à l'estendue de l'ancienne Gaule divisée en ses primatiats, provinces ecclésiastiques et diocèses des archeveschés et eveschés'. Echelle: 1/2920000, (0.58x0.455), Paris, carte signée Sanson d'Abbeville, 1650

N 408 - NN 56/14 :
"Carte particulière des frontières de Hainaut, Soissonnais, Champagne, duché de Luxembourg et partie du pais ou sont distinguées les terres de la domination de France et ses enclavements dans le pais de Liège, de mesme que les terres de la domination de l'Empereur et ses enclavements dans celle de la France et de Liège". Echelle: 1/57700, (1.98x1.12), Carte signée Millordin, 1736

N 737 - NN 188/44 :
"Flandria Gallica continens castellanias Insulensem Duacensem Orchiensem civitatem dominecumque Tornacensem". Echelle: 1/89000, (0.51x0.407), Amsterdam (début XVIIe siècle)

N 738 - NN 188/2 :
"Galloflandria, in qua castellania Lilana, Duacena et Orchiesa cum dependentibus necnon Tornacum et Tornacesium". Echelle: 1/72000, (0.525x0.40), carte signée Martin Dou, 1640

N 746 - NN 188/17 :
"La Flandre Gallicane concquise par le Roy, c'est-à-dire la Province ou chastellenie de Lille...le Tournaisis et le Baillage de Douai avec les confins des comtés de Flandre, Artois et Hainaut". Echelle: 1/143000, (0.401x0.504), Paris, carte signée P. Duval, 1676

N 747 - NN 188/18 :
"La Flandre Gallicane...". Echelle: 1/143000, (0.401x0.504), Paris, carte signée P. Duval, 1676

N 782 - NN 188/39 :
"Carte de la Région entre Douai et Condé-sur-l'Escaut". (XVIIIe siecle), (1.07x0.54)

N 869 - NN 191/2 :
"Hainault, Cambrésis et Chastellenie de Douay". Echelle: 1/218000, (0.528x0.377), Paris, carte signée Tassin, 1635

N 871 - NN 191/1 :
"La carte particulière du Comté du Haynaut et Cambrésis, nouvellement mise en lumière, augmentée et corrigée sur celle de Ism Hol". Echelle: 1/300 000, (0.542x0.381), Paris, 1680

N 872 - NN 191/19 :
"Le comté de Haynaut divisé en Francais et Espagnol. Le Cambrésis...". Echelle: 1/232000 (0.576x0.45), Paris, carte signée Sanson, géographe ordinaire du Roy, 1689

N 873 - NN 191/16 :
"Le Comté de Hainaut divisé en châtellenies, baillages et prévôtés. Le Cambraisis dédié au Roy". Echelle: 1/158 000, (0.98x0.52), Paris, carte signée H. Jaillot

N 874 - NN 191/7 :
"Le comté de Hainaut divisé en plusieurs pays. Le Comté de Cambrésis ou la seigneurie temporelle de l'archevêché de Cambrai, recueillis des mémoires de Guichardin, de Penez et d'autres auteurs par le Sr Tillemon, dressez et dédiez à son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Chartres". Echelle: 1/213000, (0.58x0.465), carte signée JB Nolin, géographe de Monsieur (fin XVIIe)

N 875 - NN 191/17 :
"Comitatus Hanonniae tabula emendata per Alexandrum Penez". Echelle: 1/208000, (0.82x0.47), fin XVIIe

N 876 - NN 191/18 :
"Nova et oeccurata Hannoniae comitatus delineati". Echelle: 1/192000, (0.60x0.507), carte signée A. Penez et A. Wolfgang (fin XVIIe siècle)

N 877 - NN 191/4 :
"Le Cambrésis et le Hainaut vers le Midy". Echelle: 1/260000, (0.52x0.41)

N 878 - NN 191/5 :
"Comitatus Hannoniae et episcopatus Cambresis descriptio". Echelle: 1/202000, (0.551x0.465), carte signée F. de Wit, (fin XVIIe siecle)

N 879 - NN 191/14 :
"Carte des comtés de Hainaut, Namur et de Cambrésis dressés...sur plusieurs morceaux manuscrits et campements des armées du Roi sur les itinéraires anciens et modernes. Les paroisses du docièse de Cambrai et leurs positions sont prises de la carte ms qui en a été levée en 1704 par l'ordre de Mgr Francois de Fénelon archevêque duc de Cambrai". Echelle: 1/243000, (0.735x 0.555), Paris, carte signée C. Delisle, 1706

N 880 - NN 191/21 :
"Bouchain, ville forte du Comté de Hainaut située sur la rivière de l'Escaut". Echelle: 1/6500, (0.292x0.229), Paris

N 881 - NN 191/20 :
'Plan des retranchemens et du camp de Denain où est marqué le passage de l'armée du Roy à Neuville sur l'Escaut avec la disposition des troupes françaises à l'attaque de ces retranchemens qui furent forcés le 24 juillet 1712 et la communication de Marchiennes à Denain nommée par les confédérez le Grand Chemin de Paris'. Echelle: 1/60 000, (0.574x0.46), Paris, carte signée N. de Fer, 1715

N 882 - NN 191/23 :
"Carte des environs de Mons, Condé et Maubeuge". Echelle: 1/150 000, (0.465x 0.277), Paris, carte signée N. de Fer, 1715

N 884 - NN 191/15 :
"Correctissima descriptio Hannoniae comitatus in quo castellanarium balliviaterum praefecturarum ac territeriorium distinctio divisio necnon urbium munitarum vera ostenditur delineato". Echelle: 1/215000, (0.575x0.49), carte signée F. de Wilt, Amsterdam, (XVIIIe siècle)

N 885 - NN 191/10 :
"Les comtez de Hainaut, de Cambrésis et partie du comté de Namur dressée sur les mémoires les plus nouveaux en 1735". Echelle: 1/211000, (0.64x0.50), carte signée Crépy - géographe, Paris, 1735

N 886 - NN 191/25 :
'Carte des environs de Valenciennes, Maubeuge, Cambray, le Quenoi, Landrecy, Bouchain, Condé, Avesnes, Mons, etc...'. Echelle: 1/119000, (0.66x0.512), carte signée H. Ficx, 1743

N 887 - NN 191/24 :
"Carte du pais situé entre Péronne, Guise, Mons, Lille et Béthune". Echelle: 1/205000, (0.65x0.51), Paris, 1750

N 888 - NN 191/6 :
'Comités de Hainaut et de Cambrésis, avec les confins du comté de Flandres, du duché de Brabant, du comté de Namur et une partie de la seigneurie de Liège'. Echelle: 1/250000, (0.547x0.49), carte signée Robert - Géographe du Roi (XVIIIe siècle)

N 889 - NN 191/12 :
'Carte de la province du Cambrésis'. Echelle: 1/123000, (0.42x0.282), carte signée P. Olivier

N 890 - NN 191/131-2 :
"Carte des comtez de Hainaut, Namur et de Cambrésis...Les paroisses du diocèse de Cambrai et leurs positions sont prises de la carte ms qui en a été élevée en 1704 par Mgr Francois de Fénelon, archevêque de Cambrai". Echelle: 1/243000, (0.735x 0.555), carte signée Desrosiers, Paris, 1781

N 891 - NN 191/11 :
"Carte du comte de Hainaut, le Cambraisis avec les pays circonvoisins". Echelle: 1/155000, (0.735x0.555), carte signée H. Jaillot, Paris

N892 - NN 191/22 :
"Carte particulière de la Province du Haynaut, pays d'entre Sambre et Meuse divisée par sub. Délégations". Echelle: 1/130 000, (0.90x0.405), (fin XVIIIe siecle), carte signée Havey, ingénieur des Ponts et Chaussées de la Province du Hainaut.

N 1220 - NN 201/94 :
"Les environs de Landrecy, de la Cappelle, d'Avesnes et de Guise". Echelle: 1/150 OOO, (0.40x0.35), Paris – 1710

N 1224 - NN 201/96 :
"Carte particulière des environs de Cambray, Bappaumes, Saint-Quentin, Pérone". Echelle: 1/115000, (0.582x0.475), Bruxelles – 1710

N 1353 - NN 201/19 NN 211/1 :
"Vermanduorum eorumque confinium exactissima descritptio". Echelle: 1/270000, (0.275x0.425), carte signée Jean Surhon, extrait du 'Théâtre françois', 1592

N 1431 - NN 327/19 :
'Archiepiscopatus Cameracensis'. Echelle: 1/208000, (0.54x0.415), carte signée G. Blaeu, extraite du Théâtre du Monde ou Nouvel Atlas, Amsterdam, 1643

N 1433 - NN 327/1 :
"Nervii. Diocèse de l'Archevesché de Cambray où sont les comtés de Haynaut, le Cambrésis". Echelle: 1/233000, (0.565x 0.932), carte signée Sanson d'Abbeville, Paris, 1656

N 1721 - NN 121 :
"Carte du département des deux Flandres, du Hainaut et du Cambrésis". Echelle: 1/88000, (2.67x1.72), 1790

N 2060 - N III Nord 110 :
"Carte très particulière des environs de Douay où l'on voit les lignes de circonvalation comme aussy l'inondation faite par la Scarpe, et les retranchements de l'armée des alliés dans la Plaine de Lens, le 30 avril 1710". Echelle: 1/35OOO, (0.38x0.27), Bruxelles, publiée par E. Fricx

N 2062 - N II Nord 7 :
"Carte particulière d'une partie du Hainaut françois ou se trouvent les villes de Valenciennes, Condé, Saint-Amand et autres bourgs et villages y contenus...". Echelle: 1/27850, (0.935x0.840), Lame père et fils, ingénieurs ordinaires du Roy, 1726

N 2063 - NIII Nord 366 :
"Carte d'une partie de la frontière du Hainaut vers Bavay pour servir au projet d'échange d'une partie du Bois de Roisin, terre d'Autriche, avec une partie du village de la Flamengrie, terre de France". Echelle: 1/40000, (0.54x0.38), Copie signée Merlin, architecte, 1780

N 2064 - N III Nord 362 :
"Carte pour servir d'eclaircissement au projet d'échange des frontières du Hainaut autrichien vers la France". Echelle: 1/40000, (1.30x0.75), 1779

N 2071 - N II Nord 9 :
"Carte particulière du cours de la rivière de l'Escaut de celui de la Hayne et de l'Honneau dans l'étendue de l'Intendance du Hainaut". Echelle: 1/15000, (1.62x1.10), carte signée Flydemllordin et Biache, 1731-32

N 2078 - N III Nord 41 :
"Plan de la Haye d'Avesnes, dérivée en neuf gardes...". Echelle: 1/28000, (0.99x0.42), 1788-1805

N 2080 - N III Nord 6 :
"Plan d'une portion de bois dépendant de la Haye de Fourmi appartenant par indivise à Monseigneur le Duc d'Orléans ainsy qu'à Monsieur l'Abbé de Liessies...". XVIIIe siècle, (0.57x0.28)

N 2081 - N III Nord 28 :
"Plan de la Forest de Mormal située dans la Province du Hainaut". Echelle: 1/28000, (0.74x0.52), carte signée Raulin, grand maître des eaux (XVIIIe siècle)

N 2092 - N III Nord 391 :
"Plan figuratif de la ferme dite de Fesmy, enclos, terres labourables, prez et pâtures en dépendants, sis au village et terroirs de Beaudignies et Cappelle en Hainaut...". Echelle: 1/5000, (0.990x0.655), carte signée Desnne, arpenteur au Quesnoy, 1750

N 2098 - N 1 Nord 1 :
"Carte de la terre de Condé et de ses environs". Echelle: 1/10250, 1701

N 2107 - N III Nord 361-3 :
"Esquisse d'une carte portographique de la Flamengrie". Echelle: 1/3250, (0.94x0.69), 1780, carte signée F.J. Merlin, architecte et géomètre de l'Impératrice

N 2108 - N III Nord 364-3 :
"Carte topographique servant à l'exécution de la convention conclue le 18 novembre 1779 entre Sa Majesté l'Impératrice, reine apostolique et le Roi Très Chrétien, levée et dressée en ville pour la fixation de leurs limites dans la Province du Hainaut le 3 juin 1780 et jours suivants...". Echelle: 1/4250, (0.91x0.74), carte signée F.J. Merlin et Dutemple, 1780

N 2122 - N III Nord 25 :
"Plan figurative et terrestre d'une pâture appartenante à Monseigneur le Comte d'Egmont, Marquis de la Longueville, et communement appelée la Pature Homhaine, située sur le territoire de Malplaquet". Echelle: 1/1025, (0.45x0.34), carte signée P.J. Montripont, maître arpenteur, 1781

N 2140 - N III Nord 54 :
"Plan figuratif de la limite de juridiction des seigneuries de Quieverchain, Baisieux et Marchipont et des terres contigües à la limite". Echelle: 1/2000, (0.66x1.41), Fonson architecte, 1756-1774 (copie)

N 2145 - N III Nord 55 :
'Plan des terres dépendantes de Saint-Amand et de Mortagne, terres de part et d'autres du confluent de l'Escaut et de la Scarpe'. Echelle: 1/20000, (0.76x0.55)

N 2147 - N III Nord 24 :
"Plan d'une partie de la seigneurie de Sassegnies appartenant à Monseigneur le Comté d'Egmont et Monsieur le Chevalier Dubuhat". Echelle: 1/4300, (0.75x0.53), carte signée par D. Gerin, arpenteur, 1783

N 2198 - N III Nord 57 :
"Carte des limites du territoire concédé par le Roi pour l'exploitation des mines de charbon dans la Région de Valenciennes". Echelle: 1/88 000, 1773

N 2223 - NN 156/200 :
"Le pais d'entre Sambre et Meuse et les environs de Namur, Dinant, Charleroy, Mons, Ath, Bruxelles, Louvain et Huy tirés sur les mémoires de Jean Blaeu, Nicolas Wischer et Abraham du Vivien'. Echelle: 1/245000, (0.51x0.465), carte signée N. de Fer, Paris, 1692

N 2288 - NN 156/50 :
"Le Duché de Brabant, les comtés de Flandres, d'Artois, de Haynaut et de Namur, le Cambrésis et partie de l'évêsché de Liège". Echelle: 1/55000, (1.92x1.25)

N 2256 - NN 386/23 :
"Plan de la citadelle de Tournay avec ses galleries et mines et les attaques de Mr le général Schulenborg". Echelle: 1/4500, (0.375x0.432), carte signée Harrewyn, 1709

N 2259 - NN 386/23 :
"Les environs de Mons, de Condé, du Quesnoy, de Maubeuge. Les environs de Namur, Charleroy et de Dinant". (0.98x0.64), carte signée N. de Fer, 1709

N 271 - NN 156/8 :
"Carte du comtez de Hainaut, de Namur et de Cambrésis". Echelle: 1/510000, (0.305x 0.23)

N 2280 - NN 156/225 :
"Carte particulière des environs de Namur, Charleroy, Dinant, Philippeville, Rocroy, Charlemont, Givet. Dressée sur les mémoires de Eugène Henry Fricx". Echelle: 1/116000, (0.66x0.505), 1743

N 2290 - NN 386/27 :
"Plan de Tournay, ville épiscopale située sur l'Escaut". Echelle: 1/9400, (0.682 x 0.532), Paris

2. ESPACE SOCIAL OU ESPACE SOCIALISE ?

2.1. Le Hainaut entre société et communauté : les échelles de l'identité

2.1.1. Eléments de réflexion préliminaire

La notion d'espace social est un produit épistémologique de l'Ecole de Chicago. Il se définit comme une interaction ***{J. Brunhes, 435}*** entre plusieurs types de données géo-sociales, qui spécifient le statut économique, le statut interpersonnel et le statut social ***{C. Métral, 539}*** des populations observées, le tout reposant sur un substrat physique qui, dans le cadre du Hainaut, a déjà été précédemment démontré. Mais les données recueillies se place dans un néo-positivisme kantien qui ne peut s'accorder avec le contenu herméneutique sous-jacent aux analyses humanistes. Le géographe ne doit pas hésiter à renoncer à certains champs d'étude qui pourraient l'entraîner à des disgressions disciplinaires improbables[41]. L'espace social s'intègre dans une réflexion plus large sur l'Espace comme valeur universelle. Ce dernier comprend sept grandes dérivations : l'espace social ; l'espace mythique (suivant les travaux de H. Lefebvre, de P. Bourdieu ou de C. Levi-Strauss) ; l'espace biologique ou éthologique (K. Lorenz) ; l'espace psychologique (J. Piaget ou A. Moles) ; l'espace physique ; l'espace mathématique (H. Poincaré) ; l'espace esthétique (J.J. Rousseau) ; l'espace philosophique (E. Kant). L'idée est donc celle d'une double articulation : celle de ces formalisations spatiales entre elles, mais aussi du produit de cette articulation avec celle des individualités (confrontation entre les sphères du local et du régional). Les difficultés transdisciplinaires sont des éléments de restriction importants, particulièrement entre la Géographie et

[41] Selon P. Claval, la transition entre le champ moderne et postmoderne des épistémologies induit une dynamique de rapprochement entre les branches scientifiques et vernaculaires de la Géographie, même si les méthodologies contemporaines poussent à l'étude de cas concrets inscrits dans une logique personnelle ou interpersonnelle. Les consciences collectives (C .G. Jung) ne sont plus perçues dans la totalité mais dans l'unité individuelle (individu : ce qui ne peut être divisé). C'est une forme récurrente et réminiscente du réductionnisme cartésien.

la Sociologie.

La loi organique du 8 novembre 1962 a défini la frontière linguistique entre flamands et wallons. Cette date est majeure pour le Hainaut dans la mesure où elle le place comme un espace de contact entre les deux communautés, ne serait-ce que sur un plan purement géographique (elle concerne les communes incluses dans le tronçon entre Pecq et Enghien). La frontière linguistique et culturelle entre flamands et wallons constitue désormais un référent aussi tangible que la frontière internationale (elle est moins perçue comme telle par les populations françaises, moins socioculturellement impliquées). Elle reste un instrument juridique et par incidence, géographique, de conformation de l'espace social national belge. Le Hainaut, de par sa position de confins et de contact entre plusieurs espaces différenciés, peut-il cristalliser une identité qui intègre ces dynamiques dans une logique sociale et territoriale propre ?

La détermination d'un espace social passe par une requalification du statut des différentes frontières telles qu'elles ont été précédemment exprimées. L'idée de frontière ambivalente est insuffisante à la validation identitaire d'un territoire transfrontalier comme l'est le Hainaut, même si la perméabilité de la frontière est bien moindre qu'en Flandres (cette différence est mesurable à l'aune des politiques, des programmes et des projets de coopération transfrontalière, destinés à créer une culture commune). En Hainaut, la coopération est encore construire sur une logique ponctuelle de fonctionnement en binôme culturel transfrontalier (Patrimoniales des Quatres Cités, Pôle Transfrontalier du Manège) : les grandes villes du Hainaut tentent une approche coopérative avec leur homologue frontalier dans la mesure où les thématique de retention (culture, économie, tourisme), n'introduisent pas de concurrence directe. La notion d'homologue frontalier dépend d'une qualification chrono-géographique évidente de la vie de relation entre deux unités urbaines (que ce soit sur une dynamique d'ouverture ou de repli).

Le fonctionnement binomial peut être introduit par une situation géographique favorable (exemple de Bernissart avec Condé-sur-l'Escaut, de Péruwelz avec Condé-sur-l'Escaut ou de l'ancienne commune wallonne de Goegnies-Chaussée dans l'entité de Quévy, avec la commune nordiste de Gognies-Chaussée au nord de Maubeuge). Ces villes partagent des éléments restreints de communauté référentielle, qui restent un support mince pour une culture transfrontalière plus élargie. L'idée d'une culture transfrontalière est fondamentale parce qu'elle reste le seul moyen de validation d'une éventuelle 'région' transfrontalière que le Hainaut pourrait incarner. Or en Hainaut, les contingences historiques et géographiques plaident plus en faveur d'une culture de la frontière (qui se marque notamment dans les écrits des écrivains comme A. Stil ou C. Deulin, qui ont fait une large part à une frontière encore largement perçue dans son rôle archétypique de barrière).

La frontière internationale implique une pluralité des points de vue. Ce qui implique une réflexion implicite sur la notion d'identité plurielle ***{P. Claval, 450}***. L'identité plurielle est un vecteur de compréhension des multiples logiques territoriales auxquelles sont rattachées les communes, qui restent le niveau de base de perception (et non de structuration) identitaire de la part des populations résidentes voire simplement usagères[42]. Car la valeur d'usage conditionne aussi dans une large mesure, le sentiment identitaire. Elle est un moyen de ne pas tomber dans le piège méthodologique induit par la Géographie des Représentations en général, et par les cartes mentales en particulier, qui est de privilégier la perception voire la conception subjective de l'espace, sur l'apprentissage effectif qui permet à la Géographie de conserver son statut de science factuelle reposant initialement sur l'observation globale des faits accomplis ou en cours d'accomplissement. Les motivations ou non motivations personnelles relèvent des sciences cognitives comme la Psychologie ou la Psychanalyse qui, comme l'a démontré A. Demangeon dans les 'Principes de Géographie Humaine', sont les seules à pouvoir faire de l'individu un objet

[42] L'Arrêté Royal du 17 septembre 1975, complété par la Loi du 30 décembre 1975 a fait passer le nombre des communes belges de 2359 à 589, faisant écho à la Loi du 14 février 1961 relative à la modification des limites communales en vue de favoriser les regroupements.

d'étude doté d'une réelle valeur scientifique. La négation de l'individualité comme élément de compréhension psychosociologique, est totalement reproductible dans le cadre de la communalité.

Pour répondre à cette problématique, il est nécessaire de rappeler les modalités d'acculturation qui sont au nombre de quatre : l'assimilation (dilution des traits culturels dans le groupe d'accueil) ; l'intégration (maintien d'une identité culturelle propre avec des modifications internes facilitant l'insertion). la séparation/ségrégation ; la marginalisation. La transcription de ces principes à la réalité géographique du Hainaut peut se faire suivant plusieurs échelles : celle des groupes sociaux (associations, quartiers), mais aussi celle des villes (dans le cadre des mises en réseaux ou du développement des nouvelles formes d'intercommunalité), ou encore les territoires (construction des pays et d'une nouvelle subrégionalité).

C'est à ce niveau de recherche qu'intervient le versant sociologique de la recherche identitaire en géographie. La problématique est celle de la mise en adéquation d'une population avec ce qui constitue son espace vécu (que ce dernier soit instrumentalisé ou simplement maîtrisé). La détermination d'un éventuel espace social hennuyer constitue le fondement méthodologique incontournable à la circonscription d'une territorialité hennuyère inscrite dans des limites géographiques précises. *'L'imaginaire collectif est un domaine dans lequel apparaissent d'une façon privilégiée des représentations sociales de tous ordres et de toutes natures. Emergeant souvent des tréfonds de l'inconscient, elles affleurent dans les contes, les récits ou les légendes ou elles dessinent les contours d'une véritable 'cartographie' de l'irrationnel. Il reste entendu que l'imaginaire collectif constitué de ces figures, est relatif à une sphère culturelle donnée, mais participe aussi à une certaine universalité, ce qui est facile à illustrer.' (Images, imaginaire et représentations sociales.* **{Les représentations sociales, P. Manonni, p 95}.** En Hainaut cette universalité s'inscrit dans le cadre institutionnel plus large de l'espace eurorégional (dans sa partie continentale). Les 13 et 14 septembre 1999 a eu lieu à Lille, le Deuxième Forum de l'Eurorégion. L'Atelier 3 intitulé « L'Eurorégion, espace pertinent de communication » a émis l'idée de la nécessité d'émergence d'une double identité eurorégionale. La première est à usage interne (sentiment d'appartenance), tandis que la seconde est à usage externe (marketing touristique et économique). Les deux reposent sur une coopération interrégionale accrue sur le champ d'une offre globale et non concurrentielle : développement de l'apprentissage des langues, utilisation des nouvelles technologies, utilisation médiatique (accroissement de l'offre en émissions et magazines à caractère suprarégional). Mais ces projets supposent d'importantes données limitatives (incompatibilité des équipements informatiques ou cohérence insuffisante des indicateurs statistiques).

Les éléments de communauté sont méthodologiquement difficiles à circonscrire sur la base des difficultés transdisciplinaires existantes entre la Géographie et la Sociologie : *'La Géographie étudie la surface de la terre et la manière dont les hommes la mettent en valeur, l'aménagent, la perçoivent ou la rêvent. La Sociologie s'attache aux groupes humains, à leur organisation, aux formes de sociabilité qui s'y développent et aux représentations que leurs membres se font de leur identité, des liens qui les unissent ou des différends qui les opposent. Les deux disciplines étudient les faits sociaux, mais dans une perspective dissemblable. Leurs relations ont longtemps été distendues : les géographes se voulant des naturalistes, hésitaient à aller au-delà des signes dont l'action collective marque le paysage : les sociologues appréhendaient chaque société comme un tout et ignoraient la variabilité des traits qu'elle offre selon les lieux où l'on analyse. Géographes et sociologues ne se fréquentaient guère et leurs relations étaient souvent marquées par des malentendus'*, **{P. Claval, Géographie et Sociologie, l'Encyclopédie de Géographie, 1992, p75}.**

L'identité est-elle encore dans le paysage ou réside-t-elle uniquement dans des morphofonctionnalités spatiales, économiques et démographiques ? Les paysages du Hainaut sont constitutifs d'une dynamique antinomique entre les hautes densités industrielles et urbaines (Borinage, Région du Centre, Valenciennois) et les basses densités rurales (Athois, Avesnois, Thiérache). Comme produits d'une longue évolution historique et chronogéo-

graphique, ces paysages peuvent être qualifiés de 'culturels'. Le paysage culturel est une valeur fondamentale de la Géographie Culturelle dont la valeur est actuellement remise en cause par la prédominance des logiques de reconversion et de requalification, dont les réplications tendent à introduire une négation identitaire.

Les éléments de communauté impliquent par nécessité des éléments d'exclusion, qui sont assez subtilement utilisés dans les discours institutionnels ou politique. C'est le cas de Thuin. Située à l'embouchure de la Biesmelle, elle est devenue une ville batelière (avec la mise en place en 1850 de l'Union Batelière) sur la Sambre, qui jusque là été restée dangereuse à la navigation. Alors qu'elle reprend les critères morphologiques propres à nombres de villes du Hainaut (distinction d'une ville haute et d'une ville basse et positionnement sur un axe majeur de circulation fluvial comme à Charleroi ou encore Bouchain), la plupart des articles écrits au XIXe siècle dans les cercles historiques, en parlent comme d'une ville non seulement 'excentrée', mais aussi 'excentrique' (comme cela est souligné dans le Dictionnaire des Communes de Wallonie, dont la logique monographique reste le produit d'une approche historique et plus accessoirement, économique).

2.1.2 Cadre initial d'inscription d'un éventuel espace social hennuyer

Quel est le territoire le plus approprié pour circonscrire un espace social hennuyer ? Il est peu probable que les limites administratives du Hainaut puissent définir des limites sociales en elles-mêmes. Seules la frontière internationale et la frontière linguistique avec laquelle correspond la limite septentrionale de la Province, peuvent marquer des ruptures tangibles en termes non d'organisation mais de conception sociale et culturelle. Se restreindre à la seule réalité territoriale du sillon industriel transfrontalier entre Valenciennes et Charleroi est désormais difficile, étant donnée la dilution des limites extérieures par le jeu de l'extension périurbaine. L'infracommunalité reste le lieu privilégié d'affirmation d'espaces sociaux actualisés (position identitaire de repli pour les habitants d'Arenberg par rapport aux deux communes de Wallers et de Bellaing), ou hérités comme la Cité Donat Agache à Odomez, ensemble d'habitats miniers classiques : il a été construit en milieu rural et transformé en espace résidentiel à loyers modestes ayant conservé l'ancienne morphostructure. La cité n'a jamais été considérée autrement que comme une entité non intégrée au reste de la commune.

Sur un plan herméneutique, il est difficile d'assurer un bornage exhaustif de l'espace social hennuyer, étant donné que seules la frontière internationale et la frontière linguistique restent des éléments tangibles de limitation perçus comme tels dans la structuration des espaces objectifs et subjectifs. Cette question du bornage est au cœur de problématiques territoriales actuelles (voir l'épisode pévélois). Elle est largement participative du déficit identitaire des parcs naturels hennuyers. L'absence de bornage, même subjectif, limite fortement les possibilités d'appropriation effective. Encore une fois se pose la problématique d'un Hainaut comme somme ou comme totalité géographique et par extension, identitaire. L'hypothèse est qu'il n'existe pas un espace social mais plusieurs espaces communautaires reliés entre eux par une trame référentielle plus ou moins active qui constitue ce que sociologiquement, il est possible de définir comme l'hennuyérisation des territoires. Mais quelle est la nature de cette trame ? Se résume-t-elle à un contenu historique, pris avec ses incidences économiques ? L'outil le plus approprié à ce champ de recherche est sans conteste le domaine associatif comme illustration tangible (mais partielle) des modalités d'appropriation du territoire.

Un espace social hennuyer a-t-il encore sa place dans le complexe socioculturel et identitaire de la Belgique telle qu'il existe actuellement ? Depuis 1830, date de la Révolution Belge, seuls deux faits montrent historiquement une communauté belge autour d'une thématique précise. En 1830 c'est l'alliance entre les libéraux et les catholiques pour l'indépendance. En 1996, c'est la grande Marche Blanche dans le cadre des affaires de pédophilie qui ont secoué les fondements politique de la Belgique comme Etat-Nation. Dès 1877, A. Mockel a

émis les premières grandes idées sécessionnistes : 'La Wallonie aux wallons, la Flandre aux flamands et Bruxelles aux belges' ***{C. Franck – X. Mabille, 373}***. Ces idées seront relancées quelques années plus tard par J. Destrée[43], lorsqu'en 1912, il écrit sa fameuse lettre au Roi : 'Il n'existe pas de Belges, mais des Flamands et des Wallons partageant un même territoire'. Ces logiques ont eu des répercussions sensibles dans les conceptions personnelles de l'articulation politique et idéologique du territoire national belge ***{M. Poulain – M. Foulon, 401}***. C'est un champ d'investigation riche pour les analyses herméneutiques et psychosociologiques, mais une véritable aporie pour le géographe.

Ces événements sont l'expression d'une double dynamique : ils marquent l'émergence d'une conscience sociale hennuyère, portée en grande partie par la montée des mouvements ouvriers (sensibles aux nouvelles idées de l'Internationale Socialiste). Sociologiquement, c'est un substrat de réductibilité sémantique. Ensuite se pose la question sous-jacente de l'articulation des identités locales ou régionales[44] avec les dynamiques en construction. Cette question est sensible pour Mons, Charleroi, Namur, Liège ou Anvers ; chacune peut faire prévaloir des prérogatives locales comme support à une affirmation identitaire accrue face à Bruxelles. C'est ce qui explique en partie qu'actuellement, Charleroi soit présentée par les médias et les hommes politiques comme la métropole sociale de la Wallonie (suivant une partition implicite du territoire wallon qui cherche au travers des agglomérations de Bruges, Gand et Anvers, une forme de plan de symétrie sociogéographique par rapport à la frontière linguistique).

2.1.3 Communauté hennuyère de crise

La fin des années 70 marque l'ancrage dans une culture de crise liée à une généralisation des fermetures des charbonnages, plus précoce en Hainaut wallon. Les grands conflits sociaux autour de sites de production comme Usinor, Cail ou Cokerill expriment la rupture identitaire brutale qui découle de l'abandon progressif du paternalisme industriel qui avait présidé à l'ensemble de l'organisation humaine et sociale du Hainaut franco-belge. Pourtant ces grands groupes restent pour la plupart, participatifs du devenir des grands ensembles industriels et urbains comme il s'en trouve encore dans la Vallée de la Sambre, la Région Carolorégienne ou le Denaisis. L'assistanat de la part des instances régionales et européennes a été rendu d'autant plus indispensable que les villes sinistrées étaient entrées dans une double logique de crise : individuelle de par le rapport identitaire entre le tissu social local et les entreprises industrielles concernées (rôles s(tructurants des centrales de Péronnes ou de Ghlin-Baudour) ; collective, de par leur intégration au sein de bassins de production introduisant une communauté référentielle autour d'un sentiment de menace ***{G. Cattiaux, 351}***. Le Plan d'Urgence pour le Sud du Département du Nord participe de cette dynamique communautaire et culturelle.

Les années 90 voient donc l'émergence d'une nouvelle forme identitaire dominante, marquée par l'assistanat (impératif dans la compréhension de la personnalisation effective des espaces et des territoires du Hainaut), sur la base des Programmes d'Intérêt Communautaire, qui créent une communauté référentielle transfrontalière autour des aides de l'Objectif I ***{Commission des Communautés Européennes, 300}***. Mais cette communauté ne signifie en rien abandon des concurrences transfrontalières, dont le paroxysme s'est démontré lors des négociations préliminaires du géant nord-américain de l'imprimerie Québécor, déjà implanté dans l'agglomération lilloise à Hellesmmes, et désireux de délocaliser : Tournai, Valenciennes puis Saint-Amand-les-

[43] J. Destrée a plus incarné l'âme ouvrière wallonne qu'une éventuelle identité hennuyère, son projet politique étant global.

[44] L'absence d'une véritable nation a permis l'émergence d'une transcription territoriale claire des grandes questions identitaires, comme celle de la limite linguistique entre les communautés néerlandophone et francophone ; de la métropole bruxelloise et de ses effets induits sur les agglomérations de Gand, Anvers, Bruges ou Charleroi ; des communes dites 'à facilités' linguistiques et des luttes entre 'néerlandisation' et 'francophonisation' des espaces suburbains bruxellois ; des Fourons sur lesquels plusieurs gouvernements sont tombés ; des communes à double toponymie.

Eaux se sont portés sur les rangs. Ces concurrences ne reposent sur aucune concertation préalable, sauf dans le cas de l'implantation de Toyota à Onnaing, où les incidences économiques sont prévues pour être au moins régionales, sinon transfrontalières. La logique proxémique frontalière est encore vécue comme dangereuse : l'image des ouvriers belges briseurs de grèves est perdurante, et certains élus ont tenu des discours dont l'acrimonie était à peine déguisée, visant à demander une préservation des emplois promis aux valenciennois. La plupart ont pris cela pour un repli identitaire interdépartemental voire intradépartemental alors que la logique concurrentielle et différentielle est prioritairement transfrontalière.

Les programmes d'aide économique mis en place par les instances européennes sont l'occasion de faire prévaloir de nouvelles formes de partitions identitaires à l'échelle subrégionale. En janvier 2000, le commissaire européen M. Barnier s'est rendu en plusieurs points stratégiques en Hainaut Oriental, à Mons et La Louvière afin de mettre officiellement en place la procédure de 'phasing-out' (anglicisme désignant le temps et les moyens financiers nécessaires pour sortir des programmes européens dans la préfiguration de l'Agenda 2000). Or nombre de reproches lui ont été adressés, qui portaient sur la nécessité d'une nouvelle visite à part entière en Hainaut Occidental sur Tournai. La partition classique de la Province en trois entités distinctes (Hainaut Occidental, Borinage-Région Carolorégienne, Botte du Hainaut), persiste encore dans ce cadre. Cette logique de partition implique une dichotomie entre un espace dynamique (le Tournaisis comme bénéficiaire de son excentrement et de la proximité lilloise), un espace en reconversion avancée (la Botte du Hainaut forme le cœur touristique de la Province et occupe sur ce plan, une position majeur en Wallonie), et un espace encore en crise (le Borinage, la Région du Centre et la Région Carolorégienne n'ont pas abandonné les anciens stigmates de la mono-spécialisation et par incidence, de la monostructuration).

L'idée d'un Hainaut dont l'identité actuelle serait celle d'un territoire convalescent au chevet duquel se tiendraient toutes les instances économiquement influentes, et impliquées dans son devenir, modifie même les discours politiques et institutionnels sur les autres territoires en crise. En mars 2000, la Française de Mécanique à Douvrin (dans le Pas de Calais), fabricant des moteurs pour le compte de grands groupes automobiles, publiait des chiffres records (200 emplois stables supplémentaires créés avec des possibilités d'embauches définitives). Mais dans le même temps, la direction de l'entreprise faisait prévaloir que tout cela n'était dû qu'à des forces propres, et non à des interventions extérieures 'improbables' (faisant nommément référence à l'implantation progressive mais jugée lente, de Toyota à Onnaing). Ainsi était soulevée une problématique récurrente, revenue à la surface lors des réaménagements des aides communautaires dans le cadre du programme européen Agenda 2000. Elle est de savoir ce qui justifie, non pas l'octroi de subsides à l'échelle régionale (la seule masse démographique du Hainaut, soit près de deux millions de personnes avec 800 000 en France, et 1 200 000 sur la Province, suffit à justifier l'entreprise), mais la répartition interne réelle, posant la question de l'intérêt effectif sinon des territoires, du moins des projets qu'ils supportent. Le Hainaut belge n'a d'intérêt national que sur un plan économique et touristique ***{R. Leboutte – J. Poissant – D. Scuto, 386}***.

Les enjeux sociopolitiques se jouent aux échelons respectifs de la Région Wallonne et de la Communauté Française ***{P. Tourret, 407}***, comme le souligne les Accords de la Saint-Michel (nom donné à la Réforme Constitutionnelle de 1993), portant sur le fédéralisme, qui exprime l'ambiguïté d'un peuple belge qui ne se fédère pas en une nation. Le premier point d'achoppement est celui de la différence en termes d'activisme, entre le régionalisme wallon et le nationalisme régional flamand largement supporté par les mouvements politiques d'extrême-droite (Vlamsblok), prônant des idées de repli identitaire. Cette extrême-droite est présente en Wallonie (F.N.) mais se cantonne à des idées plus larges de lutte contre la mondialisation, la globalisation et l'immigration. Les résultats des élections communales d'octobre 1998 ont montré une très nette régression. Au contraire c'est un véritable ostracisme francophobe que fédère le nationalisme flamand (comme le symbolise le lieu de rassemblement annuel de la Tour de l'Yser). Le Hainaut occupe une position stratégique dans ces

dynamiques, aux confins de la Wallonie et des Flandres.

Historiquement, le Hainaut a été à plusieurs reprises, le théâtre de manifestations de repli identitaire, que ce soit dans le regain protectionniste des années 1880-1890 ou dans l'application de la Clause de Sauvegarde de la Convention de Schengen en 1996 par le Président de la République Française suite aux vagues de terrorisme et aux premières crises agro-alimentaires. Ces événements montrent que la fonctionnalité première et ultime d'une frontière est celle d'une barrière, surtout dans les domaines culturels et identitaires. Cette dynamique concerne les valeurs personnelles et les actions institutionnelles. Dans le premier cas, il est possible d'obtenir des éléments de réponse dans les syndicats d'initiatives transfrontaliers (Saint-Amand-les-Eaux, Condé-sur-l'Escaut, Antoing, Bavay, Soignies), où l'on remarque une faible représentation des fêtes locales à caractère transfrontalier. Dans le second cas, les mairies et entités communales reconnaissent n'avoir que peu de relations dans les domaines culturels et festifs (comme entre Maulde en France et Bléharies dans l'entité communale de Maulde).

Les opérations de développement de la coopération transfrontalière entre grandes cités hennuyères (Mons, Binche, Valenciennes) ne remettent pas en cause ce schéma. Les logiques de repli identitaire sont donc inscrite à la fois dans une logique nationale et internationale ***{J.C. Boyer, 344}***.

La crise majeure qui a entraîné la programmation de la fermeture de l'usine Bombardier à Manage a eu des effets ambivalents. D'un côté, elle rappelle le caractère encore incertain d'une économie hennuyère wallonne qui reste le produit d'une certaine conception de l'économie régionale basée sur le gigantisme.

D'autre part elle montre une évolution certaine puisque des solutions ont été proposées pour atténuer les effets de cette crise. Une cellule de reconversion a été mise en place afin d'obtenir des proposition de reclassement. Le géant Caterpillar et la Sonaca se sont montrés intéressés. Des propositions ont aussi été faites par l'entreprise Duferco (sur la base de prises de contact avec le Steel Center), dont font partie les Forges de Clabecq. Il s'est donc mis en place une forme de solidarité institutionnelle, économique et politique centralisée autour de la Région Wallonne, qui ne peut ni ne veut rester ancrée dans une logique d'assistanat prolongée de l'économie régionale. La problématique de la crise hennuyère comme élément de communauté référentielle induit une réflexion sur la crise d'un monde rural et agricole, dont la réalité est occulté par la tradition industrielle et urbaine du Hainaut. Nombre d'espaces demeurent encore largement enclavés, essentiellement dans la Sambre-Avesnois, qui restent une priorité (250 millions de francs dans le cadre de l'Objectif I sont destinés à l'amélioration de la desserte routière)[45].

La transversalité dans les initiatives et les programmes engagés dans les limites de l'ex-sillon minier transfrontalier, reste une réalité sur certains plans comme l'écologie (projet de dotation française d'une Agence de l'Ecosystème Minier comme pôle européen d'expertise et de ressources). Mais les véritables carences, dans les domaines socioculturels et sanitaires ne sont abordées qu'au travers de déclarations d'intention généralistes (projet de S.A.M.U. Social pour la petite enfance et les populations féminines fragilisées).

Les recompositions qui suivent cette logique culturelle et identitaire au sens le plus large, sont-elles inscrites dans une forme de 'continuum' historique et chronogéographique (conceptions évolutionniste et finaliste), ou peuvent-elles signifier une volonté plus ou moins consciente et affirmée d'attachement à des modèles territoriaux 'éteints' rendus encore plus sensibles par l'ancien passé de 'région fonctionnelle' ?

[45] Le Plan d'Action Synthétique demande le contournement de Maubeuge, le doublement de la R.N.2, l'achèvement de la liaison A2-A21-plate-forme multimodale de Denain ; la dimension transfrontalière est intégrée par le biais d'une volonté de réouvrir le Canal Condé-Pommeroeul.

La sémantique patrimoniale est ambivalente : la muséïfication des anciens espaces vécus participe d'une volonté inconsciente de refonctionnalisation de ce territoire qui perdure tant par lui-même que de par sa position au cœur d'une dorsale allant de la Gohelle dans le Pas de Calais jusqu'à la Prusse Rhénane et les gisements de Westphalie. Cette proxémique 'régionale' implique une stérilité des actions de reconversion identitaire non globale : comment convertir un territoire si ceux qui lui sont immédiats conservent ses anciens schèmes ?

2.1.4 Erreurs stratégiques de gestion identitaire des problèmes sociaux

Des erreurs de gestion ont été commises dans certaines cités des grandes villes industrielles du Hainaut, par les organismes gestionnaires. Elles sont à l'origine de l'apparition de territoires dits 'sacrifiés', dans la mesure où ils ont été destinés à accueillir des populations particulièrement défavorisées et difficiles. Nombres d'élus de ces communes reconnaissent la part importante de responsabilité d'organismes tels que les H.L.M. ou les Houillères à travers leur filiale immobilière, la SOGINORPA . Les exemples sont nombreux : Faubourg Duchâteau à Denain, Quartier de la Briquette et Quartier Dutemple à Valenciennes, Quartier de la Briquette à Marly, Cité Fénelon à Beuvrages, Cité du Défriché à Condé-sur-l'Escaut. La concentration des problèmes sociaux est telle qu'elle se joue parfois à l'échelle non plus infracommunale mais communale : Thivencelles ou Saint-Aybert sont souvent présentées comme des bouts du monde sans avenir (de par sa position d'adossement à la frontière). Elles sont des exemples probants du fait que les problèmes sociaux ne concernent pas uniquement les grandes agglomérations, mais se diffusent aussi dans les couronnes périurbaines et dans une partie des espaces ruraux mitoyens.

Le cadre de la Loi de 1999 dite 'Loi Chevènement' implique une gestion globale des problèmes sociaux dans le champ d'une urbanité construite dans les interrelations entre l'échelle des quartiers et celle des agglomérations, qui deviennent des instruments de gestion. Mais les agglomérations en Hainaut franco-belge sont inscrites dans des logiques contradictoires. Denain ou Condé-sur-l'Escaut tendent à vouloir émerger au sein de l'agglomération de Valenciennes en développant des potentialités propres : mais ces projets n'apportent qu'une réponse partielle aux véritables problèmes qui sont la gestion de la paupérisation des quartiers et du repli identitaire face à l'immigration maghrébine pour la première (dont l'importance est mesurable dans une requalification de l'offre culturelle municipale), et de l'ancrage urbain réel sans grandes relations avec l'espace rural environnant pour la seconde. En outre, les pôles-relais au cœur du Valenciennois ou du Borinage tendent de moins en moins à fonctionner sur une dynamique unitaire : le tripôle Condé/Vieux-Condé/Fresnes se sert de sa fonction de support d'un pays de Condé pour limiter les effets de la centralité valenciennoise. Dans une moindre mesure Thuin et Lobbes appliquent une dynamique similaire envers Charleroi.

En Hainaut belge, les concurrences entre les trois agglomérations de Mons, La Louvière et Charleroi ont au moins deux conséquences majeures : la minorisation de la Région du Centre et un abandon progressif de la gestion des quartiers au profit des A.S.B.L.. Cette minorisation est avant tout un produit historique : La Louvière est une ville-champignon issue de la Révolution Industrielle et n'a ni le riche passé de Mons, ni les opportunités topologiques dont a pu bénéficier Charleroi. L'espace social se fractionne progressivement mais sûrement sur la base d'une déconcentration des pouvoirs locaux, ce qui introduit une dichotomisation entre une logique de propension intercommunale voire subrégionale dédiée aux instances décisionnelles municipales, et une logique infracommunale relevant des associations ou des groupements associatifs, qui assurent la vitalité culturelle au sens large de ces territoires.

Dans le Valenciennois, se profile une nouvelle donne socio-économique, répliquant avec l'implantation de Toyota et l'arrivée des cadres japonais, une logique identitaire et culturelle accomplie en Hainaut wallon avec

Fina Chemical à Seneffe et les militaires américains sur les environs de Brugelette. La vie locale se trouve complètement conditionnée par cette présence qui implique de nouvelles orientations en termes d'offre effective tant sur le plan consumériste (mesurable jusque dans les grandes surfaces comme Auchan Petite-Forêt), que culturel (comme base de la 'nipponisation' supposée du Valenciennois, dont la population est sur une logique de croissance grâce à un solde migratoire apparent en évolution (chiffres du recensement général de 1999), issu d'une arrivée massive de main-d'œuvre potentielle). Il y a risque de confrontation latente entre plusieurs modèles culturels dominants au sein d'un méso-territoire : c'est le substrat d'une accentuation de la culture de crise telle que la définit la Conférence Permanente du Bassin Minier.

2.1.5 Limites de la communalité comme référent identitaire

Il n'est pas question d'envisager à ce niveau de recherche, la place de la commune dans le système identitaire et territorial du Hainaut franco-belge (ce qui entre dans le champ de l'intercommunalité étudiée ultérieurement), mais seulement les éléments objectifs qui limitent son rôle référentiel. Les grands projets actuels d'aménagement du territoire n'entrent plus dans un cadre aussi restreint. Seules les politiques locales de requalification, même pour les opérations subventionnées par les fonds européens, sont perçues comme des décisions locales et n'ayant que des incidences locales. D'où la nécessité actuelle de spécifier par une signalétique précise les intervenants effectifs et les coûts globaux des opérations engagées. Quels que soient les secteurs d'interventions (rénovation de cités minières, remise à niveau), il ne s'agit plus seulement d'une sensibilisation ou d'un apprentissage mais d'une réelle éducation au territoire, en complément indirect des programmes mis en place par des intervenants pédagogiques ou institutionnels.

La commune, particulièrement sur le versant français du Hainaut, apparaît comme le vecteur privilégié de l'identité à l'aune duquel sont mesurés et évalués les projets d'aménagement. La simple observation des découpages administratifs des deux versants constitutifs du Hainaut, suffit à comprendre la perduration culturelle des communes comme référent. Le tissu communal de l'Avesnois est 'atomisé', et montre de singulière différences de taille et de morphologie, allant de la petite commune de Maubeuge jusqu'au territoire communale de Locquignol (qui montre une disproportion entre les faibles dimensions de l'espace central bâti à partir de l'ancien relais de chasse des comtes de Hainaut, et le territoire environnant de la Forêt de Mormal). Les anciennes communes constitutives des entités communales sont sujettes à caution quant à la validité effective des tracés qui font souvent apparaître des 'enclaves', à l'exemple de la commune de Salles (Chimay), qui est comme 'étranglée' en son milieu par les communes voisines de Baillièvres et de Robechies. La commune de Chimay (non confondue avec l'entité éponyme) a elle-même un tracé des plus irrégulier, limitant fortement la perception des limites communales comme participative de la construction de la communalité. Dans le Valenciennois, Roeulx et Lourches ont des limites sinueuses, faisant que l'on peut quitter l'une ou l'autre plusieurs fois sans quitter la même route.

Nombre des tracés communaux ont subi des vicissitudes importantes. La rectification des limites communales de Mons par la Loi du 14 décembre 1896 a eu des répercussions sur le devenir territorial des communes de Cuesmes et de Saint-Symphorien. La commune de Arc-Wattripont a été modifiée par la Loi du 17 juillet 1970, sur la base de l'association des deux hameaux de Arc-Aisnières et de Wattripont. Cette fusion des hameaux est un phénomène ancien en Hainaut : l'Arrêté du 16 mai 1804 créée la commune de Deux-Acren, malgré l'occupation française. L'un des épisodes les plus fameux reste sans nulle doute la création le 26 août 1907, de la commune de Bonsecours, constitué à partir d'une fraction de celle de Péruwelz, et occupant une position transfrontalière avec Condé-sur-l'Escaut. Les opposants à cette création furent nombreux mais le projet fut concrétisé. De façon interne les communes du Hainaut sont marquées pour une grande majorité par un caractère planifié (qui ne

signifie pas artificiel) : l'excentration du hameau de Herlieux à Baudour a complètement justifié son passage dans le périmètre communale de Boussu (21 juin 1849). Dès 1800 des mouvements similaires se sont produits à Bouvignies : le Hameau de Recq et du Bois est passé à Mainvault, tandis que celui du Canton de Saint-Amand est allé à Villers-Saint-Amand.

2.1.6 Nouveaux bassins de vie

La structuration des bassins de vie en termes de polarisation urbaine (dans le schéma classique de relation centre-périphérie) est mesurable de deux manières. Le bassin de vie se conçoit soit comme la convergence de données thématisées sur un pôle urbain (Valenciennes ou Mons monopolisent la majorité des infrastructures spécifiques comme le Phénix ou le Mundanéum), soit par l'analyse des trajectoires individuelles à partir d'espaces spécifiques (exemple des jeunes populations des quartiers en difficulté ou des populations rurales enclavées de l'Athois et de l'Avesnois). Il est illustrable par l'étude sociologique des associations (en prenant en compte les bassins de recrutement et d'action des unités en présence). Soit géographique en étudiant la structuration effective des bassins de vie par des acteurs territorialement actifs.

Le territoire du Hainaut abrite un nombre élevé de structures sociales telles que maison de quartier (Maison de Quartier Dutemple à Valenciennes, Maison de Quartier des Bains Douche à Mons), maison pour tous, maison des jeunes et maison des associations. Les quartiers restent l'unité de base dans la mesure des bassins de vie, surtout si leur équipement infrastructurel favorise une autonomie relative par rapport au reste de la communauté villageoise. Ces quartiers disposent de leur propres commerces, lieux sociaux, culturels et parfois cultuels qui assurent toutes les fonctions spatiales classiques de la communalité. Des villes comme Escaudain doivent gérer un espace local qui se présente plus comme une coalescence de quartiers et de cités, que comme une véritable cité : les décisions qui sont prises ont généralement deux effets. Elles assurent le renforcement du sentiment identitaire de repli sur lequel viennent se greffer des considérations sociologiques (niveau de revenus, qualité de vie) et ethnologiques (origines géographiques des populations ; à Escaudain, elles sont essentiellement italiennes et maghrébines).

Mais la détermination des bassins de vie ainsi structuré comprend deux effets incidents qui en limitent la pertinence. Les bassins de vie sont dépendants de la localisation des infrastructures sur lesquelles reposent les opérations (de ce point de vue, le Mondanéum de Mons, ou la patinoire et le complexe cinématographique de Valenciennes sont devenus des éléments incontournables). Ensuite on assiste là aussi à une catégorisation structurale. Les populations sujettes au repli identitaires sont celles dont la mobilité spatiale comme sociale est très réduite : les politiques de développement social des quartiers, devenues contrat de ville ont comme objet incident, une rupture des habitudes comportementales liées à ces bassins de vie restreints, sur un contenu exceptionaliste. Seules les grandes agglomérations comme Mons, Tournai, Valenciennes, Soignies, Thuin ou Charleroi peuvent entrer dans ce schéma. La conséquence est une structuration incidence et volontariste des espaces subjectifs selon un modèle centre-périphérie repensé (les lieux de consommation restent les occurrences les plus répandues de cette dynamique).

Les associations sont participatives de la structuration des bassins de vie. Les associations du troisième âge organisent des excursions aux destinations récurrentes (Avesnois, Pays de Leuze, Botte du Hainaut et Thudinie). Dans les quartiers difficiles, les associations telles que les comités de quartiers ou les associations de gestion d'espaces sociaux (maison des associations, maison de jeunes, maison de quartier) ont une action ambivalente. Elles oeuvrent sur des populations adolescentes voire adultes dont les schèmes comportementaux sont inscrits dans une dynamique de repli géographique (qui se joue du quartier à l'agglomération).

Mais dans leur volonté de réorganiser ces schèmes personnels, elles instituent de nouveaux fondements dans les bassins de vie émergent : nombre de quartiers du Valenciennois et du Borinage sont dépendants de l'offre culturelle et ludique sur lesquelles reposent les programmes de développement (exemple des Maisons de Jeunes, équivalents transfrontaliers des C.L.S.H.) : le complexe cinématographique ou la patinoire de Valenciennes ou le Mundanéum de Mons sont les nouveaux référents de ces bassins de vie, perçus dans une logique centre-périphérie.

2.1.7 Le chômage comme référent communautaire : la transmission intergénérationnelle

Toute identité s'inscrit dans une dynamique de transmission de valeurs culturelles au sens large du terme (ce que les sociétés paysannes ont fait par le biais des traditions orales et du folklore). Il s'agit de perpétuer un modèle (suivant l'acception mathématique de l'identité qui est celle d'un objet identique à lui-même comme trame perdurante). Les associations à caractère identitaire ou culturel sont participative de cette dynamique. Mais les modes de transmissions existent aussi dans un cadre non planifié, à l'exemple des valeurs véhiculées par la culture de crise telle qu'elle s'est accomplie en Hainaut franco-belge.

Dans une étude de juillet 1998, le Comité Sub-Régional du Chômage[46] de La Louvière définit une 'hystérèse' du chômage en Hainaut belge, sur la partie la plus urbanisée et la plus industrialisée : elle se traduit par une transmission intergénérationnelle des valeurs de crises et des difficultés liées à la perte d'emploi ou à l'incapacité à en trouver un, selon un mode de reproduction culturelle des mêmes valeurs. Malgré la présence de structures innovantes comme l'Université de Mons ou les nouveaux zonings industriels liés aux hautes technologies, le Hainaut belge subit encore les effets d'une activité économique ancienne impliquant une sous-qualification des populations. Le taux de chômage en Région Wallonne est de 15%, alors qu'il est de 21% en Borinage et de 18% en Région du Centre.

La transmission intergénérationnelle de l'inadaptation à trouver un emploi n'est pas complètement démontrée sur le versant français (elle touche partiellement l'agglomération sambrienne). Par contre, il existe un rapport conflictuel avec le reste de l'économie régionale, comme le souligne le Plan d'Urgence pour le Sud du Nord, devenu ensuite Plan d'Action Synthétique. Ce pourrait donc être un élément de communauté référentielle transfrontalière, mais il s'inscrit pourtant dans deux cadres radicalement différents. En Belgique, la relation conflictuelle est d'obédience purement identitaire car inscrite dans le clivage entre flamands et wallons, alors qu'elle est économique en Nord-Pas de Calais, dans le cadre des partages de l'enveloppe du Contrat de Plan Etat-Région. La Région Wallonne, par le biais de son président E. Di Rupo, a émis la volonté claire de rompre cette logique de transmission intergénérationnelle de schèmes culturels. En 1999 a été présenté le 'Contrat d'Avenir pour la Région Wallonne', qui a été diffusé deux ans plus tard auprès de 500 000 foyers. Ce programme politique controversé sur le plan budgétaire, va dans le sens d'une gestion nouvelle de l'identité de crise dont le Hainaut forme le vecteur principal. Les autorités régionales veulent aboutir rapidement à la 'massification' des procédures d'encouragement des jeunes à faire des études supérieures, rompant dès lors avec la tradition des anciens espaces industriels sous-scolarisés (comme dans le Borinage ou à Liège). Ce programme de rupture fait

[46] La situation de l'emploi est tout aussi dramatique en Hainaut français. En mars 1999, les chiffres régionaux concernant le chômage montraient que si le taux départemental (15.6), régional (15.5) et national (11.5), entamaient une logique de diminution, le Valenciennois restait encore sensiblement élevé (19.5), et les bassins d'emploi du Douaisis et de la Sambre-Avesnois étaient en augmentation (respectivement 17.6 et 17.8). On retrouve un contraste partiel avec le bassin d'emploi de la Flandre-Lys, qui baisse à 8.6%. Ces données sont à mettre en relation avec les chiffres publies par le Bureau d'Etudes Economiques et Sociales du Hainaut (réduit a la Province), le 8 février 2000. Outre une baisse de la population provinciale (1280427 habitants sur une superficie de 3790km2), on assiste à une baisse du chômage, qui stagne à un taux moyen général de 27% (avec une part culminante a 30% sur La Louvière et Charleroi).

écho aux grands projets qui intègrent une dimension technologique de pointe. Parmi ces grands projets en cours de finalisation, l'Agro-Food Valley à Ath, pôle agro-alimentaire d'excellence ambitionné par l'I.D.E.T.A. en Hainaut Occidental, doit réunir des entreprises mais aussi des institutions comme le Centre Agronomique de Recherche Appliquée de la Province de Hainaut et l'U.L.B.. Dans le domaine des technologies de pointe, Hainaut-Gène, au cœur du Biopôle de Charleroi (par l'effet de la déconcentration de l'U.L.B.), vise à devenir un haut lieu européen de la recherche génétique à finalité agricole. Un autre projet vise à la progression d'un pôle de l'image numérique au Grand Hornu à Mons, ce qui introduit une concurrence programmée avec son homologue transfrontalier qu'est Supinfo'com à Valenciennes (qui accueille les Rencontres Européennes de la Jeune Création Numérique), dont le succès réel (elle glane régulièrement des prix à Imagina) ne doit pas masquer les difficultés du secteur (Usine à Image). Tournai est actuellement la seule ville hennuyère wallonne à disposer d'un centre habilité à délivrer le Permis de Conduire Informatique Européen.

Le risque est d'aller trop vite dans la volonté de rompre avec les identités industrielles anciennes et donc de se retrouver avec une forme de dichotomisation socioculturelle au sein des populations. C'est dans cette optique qu'apparaissent des structures (Parc d'Aventures Scientifiques sur le site du Crachet à Frameries : inauguré en avril 2000, il fonctionne sur un budget de 800 millions de francs – Objectif I), et des manifestations comme les Journées de la Science. Elles sont destinées à assurer la sensibilisation, l'éducation et la reconversion des populations à ces nouvelles dynamiques. Mais n'y-a-t-il pas accentuation de la tension culturelle et identitaire entre les espaces de vie hérités et ceux qui sont actuellement construits dans un cadre ludique ou pédagogique ?

2.1.8 Nouveaux vecteurs de la socialisation hennuyère ou subhennuyère

Les nouvelles technologies deviennent des arguments majeurs pour valoriser une nouvelle acception territoriale ou subterritoriale du Hainaut. Mais ce n'est pas un mouvement propre au Hainaut puisqu'il est inscrit dans le nouveau Contrat de Plan Etat-Région tel qu'il a été signé en juillet 2000 ***{Conseil Régional Nord Pas de Calais, 303}***. Mais les valeurs sociales véhiculées par les nouvelles technologies vont dans le sens d'une déterritorialisation de la culture, de par la mutation des liens qui unissent les acteurs sociaux. Elles sont aussi participatives d'une mutation incidente de la relation (Distance-Temps) à l'information, modifiant profondément les cadres d'accomplissement des perceptions individuelles. Enfin le versant idéologique n'est pas à négliger : l'identité est par nature un concept ambivalent qui psychosociologiquement peut exprimer le repli sur l'individualité ou au contraire, l'exacerbation du communautarisme (principe des tensions contradictoires). Quelle est la place des nouvelles technologies dans ce champ identitaire incertain ?

La Province du Hainaut dispose de son propre site institutionnel sur le réseau internet (www.hainaut .be), qui se propose de présenter les grands lignes de force du territoire ainsi que les principaux acteurs institutionnels, suivant une classification extrêmement hiérarchisée (17 axes de recherche possibles et 5 possibilités d'accès direct aux informations). Le site constitue un relais à la publication 'Dialogue Hainaut', revue mensuelle qui est envoyé dans 550 000 foyers et du Bulletin du Bureau Economique et Social du Hainaut, intitulé 'Repères Transfrontaliers'. Internet assure une nouvelle relation au territoire en redéfinissant la notion d'accessibilité qu'impliquaient les réseaux classiques de communication, même si la relation actuelle tend à une déterritorialisation des valeurs et à un risque sur la pertinence ou la véracité des informations véhiculées. En outre, Internet assure l'émergence de nouvelles formes de communautés (souvent construites autour du 'techno-snobisme') qui abolissent les limites de l'espace géographique, par le biais du cyber-espace. Les communautés cybernétiques et les communautés classiques tendent à suivre des voies divergentes : la preuve réside dans le fait que l'individualisme inhérents aux internautes est peu compatible avec l'altruisme qui préside aux créations associatives (qui implique des obligations de la part des adhérents) ; les associations hennuyères sont encore très

faiblement représentées sur la 'toile' et disposent rarement de sites propres (les fonctionnalités se limitent aux e-mails). Sociologiquement, les associations restent une valeur sûre pour des populations âgées, plus lentes à s'adapter aux nouvelles technologies.

Les nouvelles techniques de communication informatique ont aussi comme fonction de désenclaver partiellement les territoires ruraux du Hainaut. L'association Promothiérache œuvre pour une promotion du terroir du Val Joly. Elle a donc créé son propre site, géré par Nord Impact, une émanation de l'association. Puis en février 2000 a été lancé le deuxième site consacré à la promotion touristique de la Sambre et de l'Avesnois. Le site fonctionne comme une base de données qui couvre entre autres, près de 4000 documents photographiques originaux. Il s'agit d'une nouvelle forme d'appropriation de projet en logique ascendante puisque les participants sont complètement bénévole. Ce type de site vient en complément des sites plus conventionnels et institutionnels comme l'est celui de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Avesnes qui, étrangement, est plus à la transfrontaliarité lorsqu'elle se tourne vers le Québec que vers la Belgique (comme l'a démontré la vision conférence organisée lors des Fêtes 2000 de l'Internet). Une autre initiative est celle du Télécentre de Fourmies qui, dans le cadre d'un programme européen, a pour finalité, un développement du télétravail (le programme est supervisé localement par la Communauté de Communes Action Fourmies et Environs), en fournissant le matériel nécessaire au entreprises. Ce type d'opération ouvre de nouvelles perspectives et pose de nouvelles problématiques : le télétravail en particulier et les nouvelles technologies en général, peuvent-ils remettre en cause les schémas des migrations pendulaires dans le Valenciennois, le Tournaisis ou l'Avesnois-Thiérache ? Quelles sont les incidences mesurables sur les mouvements des aires de périurbanisation ? Sont-ils suffisants pour dépasser les barrières culturelles (réticences des populations agricoles et/ou âgées) ?

Des expériences pilotes sont menées en Hainaut dans le but d'utiliser les nouvelles technologies sur des projets à consonance identitaire. Le 29 juin 2000 a eu lieu sur Internet et sur le réseau câblé, le premier conseil municipal 'cybernétique' en direct. L'Anneau Citoyen du Valenciennois s'en est fait par la suite, un écho puissant, rediffusant les passages essentiels, notamment la présentation des programmes d'aménagement du centre-ville. Il s'agit donc d'utiliser les nouvelles technologies de communication comme les vecteurs d'une nouvelle image de marque. C'est dans cette logique qu'a pu être élaboré le site de la Cité Scolaire Pierre Forest à Maubeuge. La mutation passe par une éducation précoce au sentiment identitaire généré par une action de groupe sur un site géographique déterminé. La concurrence est donc vive en Hainaut entre les sites de promotion institutionnelles et les sites amateurs, sur la thématique des appropriations de projets ou de territoires.

Ayant défini les échelles potentielles de vectorisation d'un éventuel espace social hennuyer sur le plan spatial, la démarche consiste à circonscrire l'implication réelle des populations au travers d'un outil méthodologique qui permette un compromis entre les trois sphères d'ancrage de l'identité, à savoir l'individualité, la communauté et la société. Si le lien entre les deux dernières se place dans le contexte des mouvements de masse (dans une qualification chronogéographique), les liens entre les deux premiers se place dans le champ d'une articulation subtile, subtilité qui explique les restrictions sémantiques (intitulé de la thèse), méthodologique (rejet des considérations herméneutiques et phénoménologiques).

2.2. Les associations comme référentiel de mesure de l'identité : méthodologie

2.2.1 Dépassement des représentations : du phénoménologique au factuel

Il est possible de considérer les cartes mentales comme constitutives de la cognition environnementale ***{A. Moch – F. Bordas – D. Hermand, 541}*** ; cette dernière est le produit des interactions entre un individu et son espace,

dans le cadre d'une acquisition d'information permettant une forme d'appropriation de l'environnement physique et social. Mais l'étude d'une identité comme logique d'appropriation repose-t-elle sur la perception première d'une société spatialisée ou d'un espace socialisé ? Les géographes définissent une série de questions fondamentales qui sont 'qui', 'quoi' et 'ou' ***{C. Rhein, 574}***. Répondre à la troisième revient à déterminer une singularité territoriale, plus qu'une identité : chaque organisation spatiale voire chaque lieu est conçu et perçu suivant une logique propre qui ne s'exprime que dans la rupture avec ses voisins immédiats, le processus d'accomplissement relevant d'une logique universelle de maîtrise puis d'instrumentalisation de l'espace. La question 'quoi' est liée aux modes de production, qu'ils soient économiques et culturels (champ de construction ethnogéographique ***{P. Claval, 446}*** et anthropogéographique ***{F. Paul-Lévy – M. Segaud, 557}*** dans la délimitation de l'individualité du territoire hennuyer). La question 'qui' fait intervenir les spécificités sociales correspondant au genre de vie vidalien ou à l'idéal-type wéberien.

Les associations à but non lucratif permettent de répondre assez précisément aux trois questions fondamentales dans une forme de compromis entre le versant social et le versant géographique. 'Qui' désigne la population impliquée dans l'association ; 'Quoi' désigne la raison sociale comme moteur d'adhésion et comme projet d'intervention spatiale ou territoriale ; 'Où' désigne à la fois le lieu (la commune) de rattachement des associations, de même que les lieux où se dérouleront les activités associatives (assemblée générale, lieux de gestion).

Pourquoi ne pas retenir les raisons sociales comme principal objet d'étude ? La procédure de rejet participe d'une dynamique similaire à celle des 'cartes mentales'. *'Le schéma cognitif en œuvre dans la relation à l'espace peut prendre plusieurs formes; il peut s'agir tout d'abord de l'aspect d'un lieu correspondant à l'image qu'on en a ou carte cognitive, comme nous le verrons plus loin; l'espace peut également être appréhendé à travers les symboles lies aux formes physiques fournissant ainsi des indices sur son histoire, et permettant de l'inscrire dans un contexte social.'* (GN Fischer, p. 306). Le rapport à l'herméneutique est sous-jacent à l'acception d'une géographie humaine et sociale fondée sur un schéma efficient du réel comme base des créations sociales participatives de l'identité. L'héritage kantien dans la conception du Temps et de l'Espace comme support des représentations est plus que latent. Elle tend à définir les spécifités locales qui se substituent aux grandes catégorisations : les épistémologies postmodernes se doivent d'impliquer les contingences liées à la matérialité, l'historicité et la géographicité. Mais cette herméneutique ne s'affranchit pas des archétypes que la réalité industrielle et urbaine du Hainaut franco-belge tend à rendre comme prévalente. Comment l'espace vécu devient un espace approprié ? Etymologiquement, le territoire désigne en latin 'un espace approprié'. L'identité n'est donc plus une appropriation mais une réappropriation qui peut être extensive, invasive ou limitative (fondements de l'Ecole de Chicago sur la question de la satisfaction des besoins vitaux et des orientations microsociologiques autour de la sphère de la corporalité chère à A. Moles ou G. Simmel).

Les tendances herméneutiques et phénoménologiques sont induites par l'incapacité à construire une méthodologie purement factuelle d'explicitation des modes d'articulation entre la sphère de l'individualité (ou de la corporalité) avec celle de la communauté et de la société. L'appropriation du territoire (hennuyer) passe par deux dynamiques : l'une est active et repose sur les démarches ascendantes de bornages psychosociologiques de l'espace à l'image des quartiers (Macou à Condé-sur-l'Escaut, le Roctiau à Charleroi[47]) ; l'autre est passive et porte sur les modes effectifs de limitation de l'espace social dont sont participatives les requalifications. Mais ces limitations doivent intervenir au niveau des comportements de masse et non des trajectoires individuelles. L'individualité est une 'aporie' géographique incompatible avec la propension nomothétique de toute recherche

[47] Le Quartier de Macou à Condé-sur-l'Escaut est execentré par rapport au reste du territoire bâti. Il se situe sur une route transfrontalière (vers Bernissart). Cet excentrement (qui introduit par incidence, une excentration), n'est pas suffisant : il doit être corrélatif d'une coupure spatiale clairement perceptible – rupture dans le continuum bâti, présence d'un bâtiment-barrière comme sur les espaces industriels.

de thèse.

En Psychosociologie, le champ de la cognition environnementale opère selon cinq niveaux interactifs : l'affect (réponses émotionnelles face à l'environnement) ; l'orientation ; la catégorisation ; la systématisation et la manipulation. Comment des catégories psychosociologiques pourraient devenir des vecteurs identitaires territorialisés entrant dans le champ épistémologique et méthodologique de la Géographie Humaine ? La démarche retenue dans le présent champ de recherche ne pourra être ni herméneutique ***{R.H. Cousineau, 459}***, ni phénoménologique ***{E. Castelli, 441}***, ni sémiotique ***{J.R. Searle, 583}***, mais purement factuelle. D'où une évacuation des méthodes de la Géographie des Représentations (analyse des perceptions et des conceptions par questionnaires et cartes mentales sur échantillon pré-défini) pour se concentrer sur les associations comme communautés territorialement actives.

Mais le travail sur les associations[48] implique un positionnement à l'échelle des communes ou d'une inter-communalité restreinte. Essayer de calculer des indicateurs statistiques ***{Conseil National de la Vie Associative, 353}*** à l'échelle du Hainaut (comme méso-territoire), prend un caractère purement artificiel. Les considérations ne peuvent donc qu'être idéographiques dans leur accomplissement même si les dynamiques se répliquent à l'échelle du territoire national. La présence de la frontière internationale introduit plusieurs logiques de différenciation : cadre juridique, appellations, relations transfrontalières, participation effective au sein des grandes dynamiques territoriales actuellement en cours en Hainaut franco-belge (métropolisation de Charleroi, agglomération de Tournai, Mons, La Louvière, Maubeuge et Valenciennes, émergence de l'intercommunalité territorialisée).

La présente recherche repose sur deux recensements associatifs effectués par l'auteur à trois années d'intervalle. La démarche n'est absolument pas diachronique. L'auteur a simplement voulu avoir des données associatives fiables (donc récentes) pour les combiner avec les données du recensement général de la population française de 1999. Les données récoltées lors du second recensement associatif personnel couvrent 30% du territoire administratif étudié, du fait des restrictions imposées par les municipalités et les collèges échevinaux. Le but n'est pas d'analyser des valeurs moyennes qui n'ont aucune pertinence scientifique étant donné le caractère artificiel des rattachements administratifs associatifs. Elle n'est que de proposer des éléments de relecture des grandes dynamiques et des pistes de réflexion sur les enjeux d'une identité clairement territorialisée. Le nombre des associations en Hainaut est moins important que les modes de participation effective mis en œuvre ***{E. Limbos, 389}***.

Elles forment un outil fortement apprécié des travaux sociologiques et géographiques ***{J.M. Laville, 385}***, mais il convient d'être extrêmement précis sur les méthodes à mettre en œuvre. La composition des associations ainsi que les motivations initiales des adhérents et des membres n'ont aucune espèce d'importance dans le champ de recherche identitaire. La circonscription d'un espace social sur des considérations associatives est un héritage kantien (Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique, 1784) : les hommes s'associent pour dominer un environnement mais dans le même temps, ils s'individualisent au sein de cette formation puisqu'ils cherchent à faire abonder chaque chose en leur sens (délimitation des caractères d'insociabilité et de résistance culturelle).

[48] L'enquête auprès d'un échantillon de population est à proscrire dans le cadre d'une étude géographique de l'identité, afin d'éviter une catégorisation structurale excessive. Dans le cadre de ses travaux de maîtrise à Lille I, portant sur les espaces vécus, perçus et conçus en milieux périurbains, l'auteur de cette thèse avait eu l'occasion d'être confronté aux limites voire aux apories que suscitait obligatoirement une démarche individualiste. En outre, il y a un risque majeur de sur-représentation de certaines catégories plus disponibles (retraités, étudiants) que d'autres (salariés, chômeurs), dont le sentiment identitaire n'est pas nécessairement moins développé.

Ce qui compte, c'est la dynamique d'adhésion plus ou moins massive à un projet. L'analyse des motivations profondes n'est pas du ressort de la Géographie Sociale ou Culturelle où elle ne peut prendre qu'une tournure épiphénoménologique ***{M. Roux, 582}***. Les Assises Nationales de la Vie Associative Française ont permis d'apporter quelques pistes de travail pour résoudre ces difficultés. Le Conseil National de la Vie Associative, relayé par la Conférence Permanente des Coordinations Associatives, à démontré que les attentes ont largement évolué depuis plusieurs années, notamment dans le rapport à l'Europe (même si la directive européenne du 13 mars 1987 sur la valorisation d'une vie associative européenne, n'a jamais été réellement appliquée en France comme en Belgique) : formation d'une Europe civique et sociale ; émergence d'une citoyenneté active ; relations avec les pouvoirs publiques ; développement des activités et génération d'emplois.

Sous ces traits sociologiques voire politiques généraux, transparaissent des questions directement applicables à la réalité géographique du Hainaut : quels sont les rapports entre associations, frontaliarité, et transfrontaliarité ? Les associations forment-elles des vecteurs tangibles d'une culture frontalière ? D'une culture de la frontière ? De quelle manière et en fonction de quels projets de développement local, les associations forment-elles des relais ou des défiances par rapport aux pouvoirs politiques locaux ? Sont-elles concrètement (sur le plan géographique), des intervenants actifs des nouvelles recompositions territoriales autour des émergences intercommunales et subrégionales telles qu'elles peuvent être observées en Hainaut ? Ces questions restent un préliminaire incontournable à une logique plus territorial (interventionnisme des associations dans les procédures locales ou globales d'aménagement du territoire), telle qu'elle sera mise en exergue dans la troisième et dernière partie.

2.2.2 Les champs d'applications associatifs en Géographie Culturelle et Sociale

Comment peut intervenir une qualification culturelle de l'identité telle qu'elle est recherchée en Hainaut franco-belge ? L'Espace et le Temps sont les supports des représentations. Logiquement la qualification culturelle intervient dans le placement dans le Temps long. Il devient donc possible de transposer cette logique dans le champ spatial en recherchant une trame référentielle perdurante et stable (différenciant ainsi la Geschichte de l'Historie). Mais les associations (sauf à considérer quelques corporations et associations carnavalesques qui ont perduré à travers les siècles sous différents modes d'organisation), ne permettent pas en elles-mêmes de fournir un objet de qualification culturelle, contrairement aux territoires (voire aux idéologies) sur lesquelles elles portent ***{G. Di Méo, 470}***.

L'Histoire est un récit tandis que la Géographie est une description. Cela suppose que dans le premier cas, l'identité doit normalement reposer sur la perception claire d'un sens historique. Dans le second, l'activité humaine forme une sorte de référentiel à l'aune duquel toute l'observation sera construite. C'est dans ce contexte qu'intervient la valeur patrimoniale du territoire (et des paysages qu'il supporte). Sur l'ensemble des associations recensées, il en existe qui ont intégré cette dynamique patrimoniale sur une logique soit offensive (comités de promotion touristique), soit défensive (comités de sauvegarde, cercles d'histoire ou d'archéologie). Ces associations ont été contactées afin de connaître leurs finalités, le degré de leur réalisation et l'adéquation entre la conception du territoire et la raison sociale de l'association comme moteur d'adhésion.

L'idée de culture est complexe parce que les champs d'applicabilité se sont considérablement ouverts sur les deux dernières décennies, dans le cadre anthroposociologique de la 'culture de crise' dont les bassins valenciennois et borain restent emblématiques. Il suffit pour s'en convaincre de visionner le film 'Les enfants du Borinage, lettre à Henri Storck', tourne en 1995 par P. Jean sur les communes de Colfontaine, Thulin et Quarégnon. Ce film exprime très explicitement les processus de transmission intergénérationnelle de valeurs liées

à la crise (chômage, pauvreté, paupérisation) ; les travailleurs sont passés du stade d'ouvriers à celui de sans emploi pour finir avec celui de sous-prolétaires (termes choisis pour rappeler la présence centenaire du socialisme dans un bassin qui en apparaît comme le pur produit identitaire). La frontière est alors extrêmement tenue entre Géographie des identités et Géographie des inégalités. Sociologiquement, il serait alors intéressant de définir si l'élitisme reproché à certaines sociétés de préservation patrimoniale comme les sociétés archéologiques, les sociétés des belles lettres ou les amicales gravitant autour de musées, est vérifié ? Peut-on considérer que cette approche sociologique serait une illustration des 'attentes' territoriales des populations ? [49]

Les limites du culturel ont donc été repoussées. La culture ne se limite plus à une simple acception ludique reposant sur une dynamique réticulaire, mais elle tend à devenir une forme d'environnement social valorisant un contenu idéologique ou politique. C'est le cas de la culture de crise telle qu'elle se présente encore dans le Valenciennois et le Borinage. Dans une forme plus subtile voire incertaine, c'est l'éventuelle culture 'parc' (naturel), qui associe les valeurs archétypiques de recherche de bien-être social avec des contingences spatiales et socioculturelles locales. Mais cette culture ne constitue pas un objet statique : elle évolue dans le Temps au travers de schèmes perdurants. Les populations du Hainaut (tout comme leurs territoires de vie) ont évolué sous le coup des révolutions dans les mobilités, mais ont conservé des modes d'appréhension spécifiques qui constituent les résistances culturelles. Celles-ci peuvent être partiellement mesurée au travers de la proportion d'associations liées à des logiques de repli identitaire ou de préservation d'intérêts locaux.

En outre, des divergences frontalières existent qui nuisent à l'émergence d'une culture transfrontalière. Il existe en Hainaut, une culture frontalière basé sur un rapport ambivalent à la frontière, prise comme l'archétype de la double fonction de barrière et de front de développement. Les thématiques culturelles relèvent des deux dynamiques : de la première dans le cadre des coopérations en logique ascendante surtout dans les espaces enclavés (Maulde et Blécharies n'ont jamais conçu de programme commun de développement culturel) ; de la seconde dans le cadre des encadrements institutionnels. C'est le champ d'application de la transfrontiéralité, cette marque de volontarisme dans le dépassement de la frontière-barrière qui se marque objectivement par l'ancrage dans des valeurs traditionnelles de repli.

Le travail sur les associations implique une réflexion sur la méthode à mettre en œuvre afin de rester dans un champ sémantique géographique. L'idée n'est pas de produire une réflexion sociologique sur la composition interne des structures associatives à but non lucratif. Dans cette thèse, l'association représente un objet géographique 'insécable', territorialement actif et disposant d'une raison sociale suffisamment explicative pour devenir un moteur d'adhésion sociale (ou communautaire), identitaire et culturelle. La connaissance du milieu associatif est rendue difficile pour trois raisons majeures. En premier lieu, la Loi du 22 septembre 1987 restreint la consultation des fichiers centralisés dans les sous-préfectures, et qui finalement, ne sont pas complets. En second lieu, les municipalités n'ont pas une conception similaire des fichiers associatifs. Outre les problèmes internes de classification (analysés ultérieurement), elles occupent dans certains cas, un rôle de 'vitrine culturelle' portée à la connaissance de tous, et dans d'autres, un rôle plus secret de relais de gestion municipal des affaires socioculturelles locales. Enfin, la fusion communale intervenue en Belgique a occasionné une déconcentration des services entre l'administratif, le culturel, le social et le sportif. Telle ancienne commune de l'entité recueille le fichier sportif, telle autre la culture. Au sein des grandes villes comme Tournai, Mons ou Charleroi, la répartition se fait non plus sur des bases communales mais entre les principaux services de la ville : l'Office du Tourisme de Tournai reconnaît avoir possession des associations à caractère culturel de l'entité, même si elle ne

[49] Un mineur du Valenciennois a-t-il la même perception du territoire qu'un mineur du Borinage ? S'il n'adhère pas à des associations existantes, faut-il en déduire qu'elles ne répondent pas à ses attentes en matière de défense territoriale ? Ces problématiques expliquent qu'un échantillon ne peut être tenu pour représentatif d'une population prise à partir de ses schèmes identitaires.

les divulgue pas auprès du grand public[50].

Le présent travail de recherche repose sur un recensement associatif opéré en juin et juillet 2000 par l'auteur. Il fait suite à un autre recensement associatif effectué par l'auteur entre janvier et mars 1997 qui sert de base de confrontation. Les données ainsi établies, restent d'une fiabilité relative et ce, pour plusieurs raisons. Certaines entités communales et communes ne désirent pas fournir les fichiers en regard d'un devoir local de confidentialité. D'autres comme Charleroi sont incapables de fournir une liste des associations de par les effets incidents de la déconcentration des services qui ne peuvent répondre à des demandes particulières. Le deuxième recensement est intervenu dans les phases préparatoires des Elections Communales Belges qui ont eu lieu en octobre 2000, réduisant sensiblement la disponibilité des personnels administratifs, qui opèrent après plusieurs relances par e-mail. L'administration communale de Mons ne fournit que les A.S.B.L. dans lesquelles elle est directement impliquée (financement, subsides). La démarche a été d'opter pour des données partielles par rapport à la réalité géographique du Hainaut mais fiables quant à l'existence effective des associations recensées et présentées en annexe.

Le lecteur pourra s'étonner de ne pas voir mentionnés les résultats du premier recensement. Il y a deux explications à cet état de fait. Il fallait pouvoir effectuer des corrélations masse associatives-masses démographiques sur des bases fiables et récente. Or le Recensement Général de la Population effectué par l'I.N.S.E.E. en 1999 ne pouvait être combiné avec des données plus anciennes, même de deux années (ce qui est considérable pour une vie associative où des associations ont parfois un cycle d'existence semestriel voire mensuel). Ensuite la démarche n'est ni inutile, ni limitative. Elle n'est pas inutile dans la mesure où elle a fourni des lignes directrices qui ont permis d'aller plus vite dans l'organisation (prévue) du second recensement associatif personnel. Elle n'est pas non plus limitative puisque le but n'est pas de construire une méthode diachronique, étant donnée les mutations qualitatives qui affectent les associations d'une année à l'autre. Cette deuxième démarche sera explicitée ultérieurement dans le cadre de l'analyse interne des fichiers.

Mais il ne s'agit pas de confondre la portée identitaire déclarée de certaines associations avec le caractère incident que peuvent prendre des structures bénéficiant d'un effet de mode. Plusieurs communes de l'ex-bassin minier valenciennois ont vu s'implanter des Associations des Amis de Germinal à la suite de la sortie du film en 1993. Finalement, plusieurs d'entre elles ont été dissoutes, et les autres se sont reconverties dans le champ de l'action sociale de proximité et d'aide aux populations fragilisées. Seule l'antenne de Wallers-Arenberg est devenue territorialement active en devenant un des piliers de la reconversion de l'ancien carreau de fosse. Les associations identitaires doivent s'inscrire dans une vision à long terme, qu'elle soit vécue (les plus anciennes associations hennuyères fêtant actuellement leur centenaire, ce qui les place en minorité par rapport à des associations dont une partie date de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, et dont la majorité restant date des années 70 et 80, selon les sources du Conseil National de la Vie Associative), ou programmée comme celle qui gèrent des infrastructures locales comme des musées ou des bibliothèques, et qui sont appelées à devenir localement structurantes, spatialement comme socialement (conformation incidente et progressive des bassins de vie). Cette variabilité des temporalités associatives est une autre illustration de l'impossibilité de construire une analyse diachronique de ces associations à cette échelle : les mutations internes dans les fichiers communaux sont moins conséquentes sur le plan quantitatif que qualitatif. Ce qui explique que la finalité de recherche n'est pas de construire une modélisation numérique éphémère mais de cerner un profil spatiodynamique global de la réalité sociale et géographique du Hainaut franco-belge.

[50] Le frein principal à la communication des données reste la possibilité d'une constitution d'un fichier exhaustif qui pourrait ensuite être utilisé à des fins commerciales, les associations étant constamment sollicitées (équipements, fournitures, assistance juridique).

2.2.3 Données générales et premières considérations méthodologiques

Le Conseil National de la Vie Associative a dénombré près de 700 000 associations déclarées en France en 1999 (la réforme fiscale associative ayant obligé des associations à sortir de leur anonymat relatif). Le taux de création est d'environ 10% par an.

Il est possible d'employer le terme de 'création compensatoire' dans la mesure où les rapports du C.N.V.A mettent surtout en exergue les créations, mais ne parlent pas du taux encore plus important des dissolutions (dans le champ spécifique des associations dites 'de fait'). Ce sont ces créations qui rendent difficile une approche comparée de la vitalité associative, non seulement à l'échelle d'un méso-territoire comme le Hainaut franco-belge mais aussi à l'échelle de l'intercommunalité. En Belgique, le Ministère des Affaires Sociales évalue à 125 000 le nombre des sociétés locales et à 20 000, celui des A.S.B.L.. Ces données dont une fiabilité relative du fait de la méconnaissance des associations de fait et de l'incomplétude des fichiers centralisés auprès des sous-préfectures.

La tentation est grande de constituer un ratio de vitalité associative entre la population et la masse associative disponible. En France, cela donne une association pour 85 personnes potentielles desservies par une association. Cette valeur se confond pas avec la disponibilité (ratio inverse) : un individu peut virtuellement choisir entre les milliers d'associations inscrites sur son territoire national. Cet indice peut être utile dans une tentative d'estimation des fichiers associatifs non fournis par les communes ou entités communales. Mais les valeurs ne sont qu'approximatives du fait de la méconnaissance des associations dites 'de fait', non déclarées auprès des instances administratives.

Cependant, le calcul de ce ratio qui constitue un indicateur de vitalité associative, autorise deux plans d'analyse : il permet la comparaison entre les valeurs locales et des valeurs générales; en second lieu, le choix de ces valeurs générales implique une pertinence quant aux découpage retenu : faut-il placer la valeur de Saultain (*cf répertoire en annexes*) dans le cadre administratif de son canton, ou dans les cadres géographiques du Valenciennois voire du Hainaut ?

Les plans de comparaison ne peuvent être cependant conçus sur une base transfrontalière, étant données les divergences existantes quant à l'unité administrative de base, entre les entités communales belges et les communes françaises. Les valeurs associatives obtenues restent cependant des éléments introduisant des nuances dans les topologies urbaines ou territoriales (grandes agglomérations de Valenciennes, Mons ou Charleroi), où elles peuvent concrétiser une démarche de résistance culturelle et identitaire face à une ville-centre dominante (Saint-Saulve envers Valenciennes, Colfontaine envers Mons).

Il existe une méthodologie de comparaison des associations sur un plan international dans le secteur non lucratif[51]

[51] Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association (JO 2 juil.)
Titre 1er:
Modifie et complété par L. 4 déc. 1902 (JO 5 déc); L 17 juill. 1903 (JO 18 Juill.); L. 2 juill. 1913 (JO 6 Juill.); D. 23 oct. 1935 (JO 24 oct.); D. 12 avr. 1939 (JO 16 avr.); D. 1er sept. 1939 (JO 5 sept); L. 3 sept 1940 (JO 4 sept.). L. n°505, 8 avril 1942 (JO 17 avr.); L n 48-1001, 23 juin 1948 (JO 24 juin); L n°71-604, 20 juill. 1971 (JO 21 juill.); L n°81-909, 9 oct. 1981 (JO 10 oct. et rectif. JO 16 oct. 1981); L. n°87-571, 23 juillet 1987 (JO 24 juill.).
Art. 1 - L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.
Art. 2 - Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, mais elle ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'article 5.
Art. 3 - Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du Gouvernement, est nulle et de nul effet.

(programme John Hopkins). Ce dernier est défini comme l'ensemble des organisations qui sont simultanément formelles, privées, indépendantes et non distributives de profits (faisant écho au libellé de la Loi de 1901, dont la simplicité résiste au temps et qui fête son centenaire d'application). La formalisation consiste en une institutionnalisation (qui en France comme en Belgique, se limite à une simple déclaration) qui exclut les associations non déclarées et les associations éphémères (commémoration). La privatisation suppose une distinction avec l'Etat et les collectivités territoriales (sauf en matière de financement ou de subvention). L'indépendance associative se détermine par rapport à l'administration publique, aux entreprises mais aussi d'autres associations. En outre, l'évolution sociale et juridique impose des restrictions : les associations religieuses à caractère cultuel et les associations politiques ne peuvent pas être intégrées dans le champ des associations à but non lucratif.

La méthode de classification des associations la plus complète qui soit (et qui sera retenue dans ce cadre de recherche), est celle de J. Defrasnes ***{J. Defrasnes, 361}*** *(cf présentation intégrale de la classification en annexes)*. Elle est à mettre en relation avec la nomenclature associative définie par l'I.C.N.P.O. (International Classification of Nonprofit Organizations), en la développant afin de rendre plus lisibles les résultats obtenus : Culture, Sports, Loisirs, Education et Recherche, Santé, Services Sociaux, Environnement, Développement Local et logement, Services Juridiques et Défense des Droits, Intermédiaires Philanthropiques et Promotion du Bénévolat, Activités Internationales, Syndicats et Associations Professionnelles. S'y retrouvent les grandes lignes généralement développées dans les fichiers centralisés (sous-préfectures ou villes-centres), qui restent malheureusement inaccessibles au plus grand nombre, malgré une mode croissante ces dernières années, autour de l'investissement associatif et du bénévolat. Les divergences dans les classements associatifs ne répondent à aucune logique territoriale nationale puisque les communes procèdent à des classifications qui reprennent souvent trois groupes : le sport, le social et le culturel. Une fois encore un travail sémiologique (hors du champ géographique) serait appréciable sur ce contenu initial de recherche.

En France comme en Belgique[52], le secteur non lucratif comprend les fondations (intermédiaires, philanthropiques ou gestionnaires d'établissements), les associations stricto sensu, les établissements sanitaires et sociaux gérés par des mutuelles et les coopératives scolaires et certaines coopératives d'habitation. Les incidences identitaires sont multiples : une association peut défendre une idée à caractère identitaire (comité de sauvegarde), mais peut aussi représenter une donnée identitaire, soit par les proportions qu'elle prend (clubs sportifs), soit par le contexte socioculturel dans lequel elle se finalise (forte représentation des associations à caractère social au sein des espaces anciennement industrialisés et urbanisés du Hainaut franco-belge).

Art. 4 - Tout membre d'une association qui n'est pas forme pour un temps déterminé peut s'en retirer en tout temps, après paiement des cotisations échues et de l'année courante, nonobstant toute clause contraire.
Art. 5 - Toute association qui voudra obtenir la capacité juridique prévue par l'article 6 devra être rendue publique par les soins de ses fondateurs.

[52] Loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique (Mon. 1er juillet 1921).
Art. 1er : L'association sans but lucratif jouit de la personnalité civile si elle réunit les conditions ci-après. L'association sans but lucratif est celle qui ne se livre pas à des opérations industrielles ou commerciales, ou qui ne cherche pas à procurer à ses membres un gain matériel.
Art. 2. : Les statuts d'une occasion sans but lucratif doivent mentionner :
1° La dénomination et le siège de l'association. Ce siège doit être fixé en Belgique.
Art. 15 : L'association ne peut posséder en propriété ou autrement que les immeubles nécessaires pour réaliser l'objet ou les objets en vue desquels elle est formée.
L. 28 juin 1984, art. 10 : L'association ne pourra se prévaloir de la personnalité juridique à l'égard des tiers si les 3/5 des associés ne sont pas de nationalité belge ou ne sont pas des étrangers établis dans le royaume, inscrits au registre de la population et résidant en Belgique.

Les incidences identitaires existent aussi au niveau des décisions communales qui sont actuellement prises sous le coup d'un développement associatif accéléré, essentiellement dans les communes appartenant à des aires de périurbanisation et disposant de ressources financières suffisantes. Beaucoup de sociétés locales comptent parmi leurs membres actifs, des individus habitant essentiellement hors de la commune de rattachement associatif : les municipalités, suivant des modes de gestion rigides, sont obligées de revoir les critères de subvention en fonction de la proportion effective d'autochtones (effet de repli identitaire). Cette logique est plus sensible sur le versant nordiste que sur le versant wallon du Hainaut, la fusion communale limitant ce type d'initiative (les associations sont plus autonomes sur le plan financier des subsides dans la mesure où la Loi de 1973 ne les oblige à fournir un compte-rendu que si les subventions communales annuelles dépassent 50 000 FB, expliquant les difficultés à saisir la teneur exacte des fichiers associatifs entitaires).

Les espaces ruraux les plus enclavés du Hainaut franco-belge (nord du Tournaisis, ouest de l'Avesnois), sont aussi l'objet de rattachements majeurs des fichiers suivant les logiques territoriales en vigueur. La commune de Willies (commune frontalière dans la Fagne de Trélon à l'est de l'arrondissement d'Avesnes), est complètement dépendante de sa voisine Liessies, avec laquelle elle partage les infrastructures les plus élémentaires (église, cimetière). Son fichier ne contient qu'une association déclarée, les autres étant toutes inscrites auprès de la municipalité de Liessies qui domine la vie locale. A ce stade peut produite une distinction entre des espaces ruraux stables où les associations n'interviennent pas comme des facteurs perturbatoires dans les dynamiques chronogéographiques en place, et des communes urbaines plus différenciées selon la part jouée par des facteurs exogènes (polarisation, logique poxémique, relation centre-périphérie) ou endogènes (recompositions, réordinations spatiales).

Les topologies associatives deviennent donc les vecteurs de relecture possibles (les 'déviances' sont le produit de facteurs déjà explicités). La simple observation statistique est mise à mal par la structure entitaire du Hainaut belge, où les informations associatives sont homogénéisées : il devient difficile de connaître le rôle exact des anciennes communes constitutives. L'évolution des structures administratives wallonnes a amené une recomposition du paysage associatif sur la base d'une simplification dans la représentation (élimination des doublons).

La problématique est celle de la comparabilité transfrontalière : faut-il remonter à l'échelle des cantons ? En fait il est nécessaire de présenter des 'modèles' associatifs et urbains plutôt que de tenter une généralisation (à vocation cartographique). A travers la démonstration du caractère géographique de l'identité à la fois comme réalité spatiale et comme concept, c'est une possibilité incidente qui est offerte, de démontrer la pertinence de la considération des associations comme tiers territoriaux et territorialisés, au travers d'une méthodologie précise. La problématique est arrivée au stade de la détermination première qui relie la valeur qualitative des espaces et territoires en présence avec la teneur quantitative et qualitative des fichiers associatifs supportés.

2.3 *La logique d'organisation spatiale du tissu associatif*

2.3.1 Première étape : délimitation géographique des pôles associatifs hennuyers

La ville de Maubeuge[53] reconnaît une marge d'incertitude à hauteur de 20% du total effectivement déclaré, alors

[53] Dans son guide associatif, Maubeuge est l'une des rares communes à produire une réflexion quantitative sur le rôle de ses associations. La répartition par catégorie montre une logique respectée, c'est-à-dire la domination ternaire du sport, du social et de la culture (voir les développement ultérieurs). De plus 54% des associations ont moins de 50 adhérents, 21% ont de 51 à 100 membres, 17% ont de 101 à 200

que l'entité communale d'Hensies table sur 15% de marge. Le service de l'Etat Civil et de la Population de Charleroi estime à près de 400, les associations à simple caractère sportif de l'entité. Calculer une variable dépend essentiellement de la pertinence du territoire retenue. Faut-il prendre en compte chaque arrondissement ? Le Département et la Province ? Calculer cet indice de vitalité sur la base du Hainaut franco-belge tel qu'il a été initialement défini ? Il est impératif d'adopter initialement une démarche idiographique en étudiant des cas spécifiques, en fonction de leurs morphofonctionnalités premières (communes urbaines, rurales périurbaines, rurbaines, petite ville, grande ville) ; cette base quantitative est indispensable avant d'offrir une relecture qualitative des grands mouvements territoriaux composites (intercommunalité urbaine ou rurale, métropolisation).

Les valeurs numériques obtenues confirment la prédominance de Valenciennes et de Mons comme pôles associatifs. Les estimations placent l'entité de Charleroi largement en tête avec une masse associative totale estimée à plus de 600 unités et donnent à Tournai, une valeur comprise entre 250 et 300 unités effectives (ce qui se justifie par la position de chef-lieu d'arrondissement, tout comme à Thuin). En valeur absolue, le chiffre est le plus important du territoire Hainaut franco-belge. Mais en valeur relative, la masse est largement inférieure à ce qu'elle devrait être étant donné le rapport à la masse démographique en présence dans la capitale carolorégienne. Deux explications sont possibles. Les schèmes culturels issus de la crise économique offrent encore une résistance au développement réel de la masse associative : les cotisations comme les frais incidents (déplacements, équipements individuels) peuvent devenir difficilement supportables pour des familles en difficultés financières. Les villes subissent une dynamique de croissance limitée sur le plan associatif.

Les espaces ruraux de l'Avesnois sont extrêmement polarisés. Avesnes-sur-Helpe (sur la base des deux cantons dans lesquels elle affirme sa centralité), domine complètement toutes les communes comme Avesnelles, Flaumont-Waudrechies, Dompierre-sur-Helpe ou Boulogne-sur-Helpe. L'affirmation de la centralité par les associations n'est pas une dynamique purement urbaine ; elle vient corroborer les topologies qui se construisent dans le double cadre de la conformation des bassins de vie et des diagnostics préliminaires de territoires dans l'élaboration des pays. La répartition des associations sur le territoire du Hainaut franco-belge répond à une logique administrative qui pourrait orienter l'observation sur un contenu cristallérien, suivant une hiérarchisation construite autour de la masse associative. Mais la suite de la recherche va s'attacher à démontrer les caractères perturbatoires qui rendent les chiffres plus complexes à analyser.

2.3.2 Seconde étape : analyse géo-sociale des fichiers associatifs et première classification

Les sources de travail sont de plusieurs types : la majorité est composée de listes associatives rendues disponibles auprès des habitants. Ensuite viennent les guides entitaires, véritables répertoires généralistes destinés à assurer la promotion de la vie locale (Ham-sur-Heures/Nalinnes, Thuin). Certaines entités communales ont décentralisé leurs services et les fichiers associatifs sont détenus par les offices compétents, rendant plus ardue leur accessibilité. C'est sur cette base que l'analyse suivante (et les tableaux en annexes) ont été élaborés. Quelques éléments de réflexion seront aussi introduits par les communes ou entités communale dont les fichiers n'ont pu être qu'estimés par les interlocuteurs rencontrés ou contactés, et des données partielles issues du recensement associatif effectué par l'auteur.

Le premier degré est celui des communes ne disposant d'aucune association declarée. Le cas est inexistant sur les

membres et 8% ont plus de 200 membres. La Municipalité qui en 1999, a subventionné à hauteur de 11 millions de francs, la vie associative locale (61% du total), reconnaît que le fichier réel est de 175 unités mais que le fichier estimé monte à 300. Enfin 3.5% des associations ont été créées avant 1899 et 71% ont moins de 30 ans.

deux versants du Hainaut franco-belge.

Le second échelon est celui des communes rurales enclavées à faible développement associatif. Le plus souvent, le fichier se limite à moins de cinq unités représentant une sorte de minimum vital (club de football, du troisième âge, comité des fêtes). La siuation est peu différenciée de la précédente classe. Néanmoins ces communes tentent de maintenir un niveau relatif d'indépendance, même si elles sont obligées de fonctionner en réseau, comme dans le cadre des sociétés de chasse qui associent souvent des populations de plusieurs communes adjacentes. Les associations 'préservées' sont celles qui assurent à la fois la lutte contre la désertification mais aussi le maintien d'une certaine idée de la ruralité : c'est sur ce substrat idéologique et territorial que repose le vote suprise de Chasse-Pêche-Nature et Traditions aux dernières élections européennes.

Le troisième échelon est celui des communes rurbaines et des gros bourgs. La rurbanisation se marque par la résistance de modes de pensée rurale (mesurable en termes d'aménagement et de développement local) face à une périurbanisation galopante. Hasnon peut être considérée comme une commune à la fois périurbaine et rurbaine. Périurbaine parce que la population résidente est largement dépendante de Saint-Amand-les-Eaux, et à plus longue distance, de Lille (l'A23 passe en limite nord de la commune). Ensuite c'est une commune rurbaine parce que les implantations résidentielles (Résidence Y. Nison en bord de Scarpe), n'ont pas entamé la logique de partition de la vie de relation locale à partir des anciens hameaux constitutifs (Centre, Cataine, Grand-Bray, Choques) : les associations sont là pour dynamiser une vie locale qui connaît un rythme soutenu typique des communes urbaines, suivant des thématiques (foires, marchés, troisième âge), typiques des communes rurales. Ces associations oeuvrent dans une double dynamique de dynamisation et de lutte contre la banalisation des espaces.

Le quatrième échelon est celui des communes périurbaines. Elles sont marquées par une prédominance de la vocation sportive avec une sur-représentation de la classe sportive. Les communes périurbaines se classent en deux grands groupes : une première vague est celle des années 70-80 où le fichier associatif montre encore actuellement une sur-représentation des associations sportives au détriment de toutes les autres (les périurbains étant par définition des consommateurs de ce genre). Depuis une dizaine d'années, la périurbanisation change de façon dynamique et positive, et l'on assiste à une montée des associations à caractère culturel, introduite par deux dynamiques : une augmentation généralisée des infrastructures culturelles (médiathèques, ludothèques, bibliothèques) avec comme incidence une augmentation des associations de gestion (qui sont le plus souvent polyvalentes) ; une volonté de dynamisation autonome de la vie locale (comités des fêtes et associations de loisirs). L'entité communale de Dour entre partiellement dans ce schéma, du fait de sa double position de commune périurbaine dépendante de Mons (et dans une moindre mesure de Valenciennes), et de commune-centre dans le Haut Pays de Roisin.

Le cinquième échelon est celui des communes urbaines en développement démographique, économique et politique (dans le sens premier du terme). Elles sont souvent au centre d'agglomération de petite taille, formées à partir de la jonction entre le centre et les espaces urbanisés excentrés. Cette classe est marquée par un développement des comités de quartiers qui se différencient de leurs homologues en grandes agglomérations, par une fonction plus ludique que sociale. Cette situation génère un sentiment identitaire lié à une forme de concurrence sur une double logique de centre-périphérie et de périphérie-périphérie. Cette logique est actualisée à Vieux-Condé ou Feignies en France, et à Leuze-en-Hainaut ou Farciennes en Belgique.

Le sixième échelon est celui des communes-centre d'agglomération au cœur des espaces industriels en crise. En Hainaut, Valenciennes répond à ces critères (il y a fort à parier que Mons, Tournai suivent des dynamiques similaires). Si le sport reste très clairement représenté (de par l'importance des disponibilités infrastructurelles et

leur diversité), c'est surtout la part du social[54] qui reste fondamentale : les associations occupent alors plusieurs fonctions : médiation sociale entre les quartiers et les municipalités ; fonction de leader culturel au sein même des quartiers en difficulté ; décentralisation du pouvoir communal dans la gestion des structures sportives ou culturelles ; diffusion culturelle intra-muros et extra-muros. Une autre dynamique est celle d'une agglomération comme Thuin qui exerce une centralité partielle (la Thudinie) : elle fonctionne en binôme avec Lobbes qu'elle domine à tous les points de vue, y compris dans le domaine associatif (la masse associative de Lobbes étant estimée à 80 associations) : l'ancienne capitale batelière n'a pas une obédience territoriale suffisante pour limiter l'influence proxémique de Thuin. Mais seul le caractère excentré du bipôle par rapport à Charleroi et La Louvière explique ce développement associatif.

Au cœur des agglomérations, la logique proxémique dans la relation centre-périphérie n'implique pas systématiquement une absorption identitaire de la part des communes en coalescence. Au contraire, ces communes se servent des associations pour maintenir un rang identitaire et une forme d'indépendance. La situation est observable dans le Valenciennois (Saint-Saulve, Maing, Thiant) et dans le Borinage (Quarégnon, Boussu). C'est un prélude incontournable aux discours politiques et idéologiques qui prévalent dans les topologies urbaines en Hainaut dans une double logique de concurrence à la fois proxémique et subrégionale.

Le dernier échelon, dont l'existence est difficilement démontrable, est celui des communes-centres au cœur d'une agglomération ayant atteint le rang effectif de métropole régionale. Charleroi est le seul cas hennuyer. Les estimations du collège échevinal en 1997 tablaient sur une base de près de 500 associations réparties sur l'ensemble de l'entité, avec cependant une prédominance de Charleroi et Jumet, au sein de l'entité. En 2000, l'estimation est passée à plus de 600 associations, ce qui s'explique par la propension des anciennes communes de l'entité (Marcinelles, Jumet ...) à se développer de manière semi-autonome sur un plan identitaire : à titre d'exemple, plusieurs communes disposent de leur propres musées qui ont donc été appropriés par les populations suivant l'ancienne logique territoriale d'avant la fusion (selon les sources de l'Office du Tourisme). Bien que ne disposant dans le cas présent que d'une estimation, on peut supposer que cette dynamique se réplique dans les autres domaines sociologiques. La masse associative de Charleroi vient confirmer sa position topologique dominante au sein de l'espace provincial hennuyer, mais ne peut pas en être présentée comme la conséquence.

Cette première phase de travail repose donc sur une combinaison statistique simple entre les deux données les plus fondamentales pour comprendre les obédiences territoriales premières de la vie associative. Le lecteur s'étonnera de ne pas trouver de carte produite à partir de ces données. La démarche est pleinement assumée dans la mesure où les données sont fragmentaires et dont difficilement représentables. La seconde étape de recherche se doit d'être plus qualitative et de s'intéresser à la nature des relations qui unissent les associations avec leurs communes de rattachement. L'hypothèse est qu'il existe une spécialisation des unités urbaines et rurales (suivant les types rencontrés comme par exemple des communes industrielles, périurbaines, frontalières), par la composition interne des fichiers associatifs qui y sont rattachés.

2.3.3 Troisième étape : analyse transversale des fichiers associatifs

Au-delà de cette première analyse reposant sur des critères de géographie classique, il est logique de spécifier des types secondaires en fonction de logiques territoriales particulières. La proximité frontalière introduit des mutations dans la composition interne des fichiers. Il suffit pour cela d'analyser le contenu des fichiers associatifs

[54] Elle est liée à la création d'emplois qui montre une carence majeure de la part de la Wallonie et du Valenciennois, d'où la plus grande nécessité des associations de relais social (à titre indicatif entre juin 1997 et juin 1998, 23000 emplois ont été créés en Flandres, contre 5000 en Wallonie et 2600 à Bruxelles-Capitale).

de quelques communes frontalières du Valenciennes telles que Jenlain, Sebourg ou Quiévrechain. Il existe par exemple un collectif transfrontalier de défense des frontaliers entre Fourmies et Momignies (dans le but d'une amélioration de leurs prérogatives fiscales) : mais la logique reste essentiellement consumériste, c'est-à-dire plus propice à la perméabilité frontalière des initiatives transfrontalières, comme cela est aussi le cas dans le domaine du sport. Le Parc Transfrontalier du Hainaut supervise des courses transfrontalières réparties sur toute l'année civile et ayant pour but de faire découvrir les potentialités touristiques. La transfrontaliarité est surtout le fait des clubs cyclotouristes (Frontal'Raid de Marpent) et des sociétés colombophiles pour lesquelles elle reste une pratique identitaire presque séculaire.

Une autre logique transversale est induite par les possibilités de classement culturel des villes du Hainaut. Le réseau intègre des villes anciennes et des villes 'industrielles'. Les deux thématiques sont généralement associées puisque Mons et Valenciennes ont les deux statuts. Mais les villes anciennes se différencient par la présence de multiples structures culturelles qui génèrent une vie associative différenciée (autour des nombreux musées ou des personnalités artistiques locales). C'est pour illustrer ces propos qu'ont été élaborés les différents graphiques présentés en annexes (dans un soucis de cohérence méthodologique). Le nombre des classes représentées est proportionnel à l'importance du fait urbain. Les villes industrielles en crise font apparaître une surreprésentation du social comme élément de réponse associative face à certaines formes locales de démission.

Ces formes locales de démission ont au moins deux conséquences: la première est que les services de proximité sont de plus en plus pris en charge par des associations à caractère social ou culturel. En second les modes de gestion infrastructurelle qu'elles impliquent, assurent un reconditionnement des bassins de vie (champ géographique) et des espaces objectifs (champ de la psychosociologie) des populations concernées. Ce conditionnement s'opère notamment par l'importance que revêtent des structures comme les maisons de quartier, les maisons de jeunes, les maisons pour tous, les centres de loisirs sans hébergement, les bibliothèques voire les médiathèques municipales. Elles ont commencé par viser un public essentiellement composé d'enfants et d'adolescents, mais pour certaines, l'objectif est actuellement de fidéliser de nouvelles classes surtout sur les populations féminines et immigrées.

Au-delà des ambitions louables de ces démarches, se profile une nouvelle dynamique de repli. Les quartiers, sous le coup des investissements massifs tant financièrement qu'infrastructurellement, se voient progressivement dotés de moyens qui leur permettent de s'affranchir du reste de la commune ou de l'agglomération, surtout lorsque la gestion locale s'est accomplie dans l'urgence et n'a fait que répondre à des objectifs purement politiques pour ne pas dire politiciens. Alors que la volonté est d'élargir les champs spatiaux des bassins de vie de populations en repli, l'effet pervers est un enfermement de ces mêmes populations au sein d'espaces restreints disposant de leurs propres référents administratifs (mairies annexes, salles communales), religieux (églises de quartier, chapelles), sociaux (foyers, cafés pouvant faire offices de sièges associatifs) ou commerciaux (comme cela a été préconisé dans le cadre des programmes de 'zones franches'). Ces associations ont donc un rôle territorialement (combinaison du spatial et du social) ambivalent.

La troisième lecture transversale des fichiers associatif est celle du rapport à la citoyenneté. Les villes développent de plus en plus la thématique incertaine parce que floue, de la démocratie locale. Il faut rappeler que le territoire de la Nation belge multiplie les niveaux décisionnels entre le Fédéral (depuis les accords de la Saint-Michel en 1993), le Parlementaire et le Communautaire, qui doivent être repensés dans le cadre d'un prolongement de la Conférence Générale de Réforme Institutionnelle d'octobre 1999, réunissant tous les partenaires politiques où il est significatif de voir que les points de clivages sont uniquement d'ordre culturel et identitaire.

Cette conférence a permis de constater que les décideurs politiques tentent une résolution des problèmes identitaires ou culturels d'obédience aréolaire à partir de solutions réticulaires voire ponctuelles, dans une logique de diffusion à partir des pôles urbains (partition du territoire belge entre les grandes métropoles). L'espace identitaire est pensé à partir de villes en réseau, terminologie préférable à celle de 'réseau de ville', encore trop faiblement développés ou suivant des logiques incertaines[55].

Les associations participent de cette nouvelle approche de la démocratie locale et de ses implications sur les prérogatives urbaines. Les Assises Nationales de la Vie Associative ont démontré ces nouvelles orientations. Quelle est la pertinence des aires d'accomplissement identitaire et urbaines mesurées en termes d'appropriation effective ? Cette citoyenneté n'est-elle seulement la partie émergée d'une volonté de reconstruction ascendante des espaces sociaux locaux, inscrits dans la sphère des quotidiennetés ?

Au-delà des grandes considérations politiques et sociophilosophiques se trouvent l'individu et son milieu de vie (valeur pionnière de la Géographie Culturelle vidalienne). Les liens qui les unissent sont complexes et seul leur accomplissement comme moteur, vecteur ou produit d'appropriation, est d'obédience géographique. Mais quelles sont exactement ces possibilités d'appropriation ? Comment replacer les associations dans le contexte qualitatif de l'espace social ?

2.3.4 Lois d'appropriation

La spatiodynamique préliminaire à toute construction interpersonnelle d'une représentation spatiale est finalisable à partir de six lois fondamentales qui constituent l'aboutissement de la Géographie Humaniste en général, et la Géographie des Représentations. Comment transcrire ces lois dans le champ méthodologique des associations dont les raisons sociales telles qu'elles sont formulées constituent en elles-mêmes, des programmes d'appropriation de projets ou de territoires ?

La première loi définit que le lieu possède une identité d'autant plus forte qu'il est clos pour le regard et qu'il introduit une notion de frontière visuelle. C'est le champ d'application herméneutique de la Géographie des Représentations, qui implique un ancrage micro-local de l'analyse identitaire. Ce dernier n'est pas compatible avec l'idée une identité méso-territoriale, a fortiori transfrontalière telle qu'elle est recherchée en Hainaut.

La seconde loi précise que l'identité est conditionnée par le degré de séparation effective entre les sphères du vécu. C'est dans ce champ que peut intervenir une réflexion problématique sur l'idée d'une conscience trans-frontalière (terme préférable à celui d'identité transfrontalière). Le territoire du Hainaut multiplie les territoires-référents, qui pour certains (intercommunalité et subrégionalité françaises, subrégionalité wallonne avec par exemple les agglomérations-régions de Mons, La Louvière et Charleroi). Les associations sont partiellement impliquées dans la séparation objective de ces sphères du vécu, privilégiant la plupart du temps, le niveau local (la commune, la ville ou la cité comme dans les consultations préliminaires aux grands projets de villes de Denain, Mons, Saint-Amand-les-Eaux ou Valenciennes), ou au niveau infra-local (échelle des quartiers dans une logique précédemment définie et se rapprochant de la Théorie des Coquilles d'A. Moles).

La troisième loi définit l'identité comme subordonnée à une dynamique de repli par rapport à tout intervenant externe. La dynamique de repli se mesure soit au travers des décisions qui sont prises (exemple des comités de

[55] En octobre 1999, l'association FACTIS, regroupant des créateurs contemporains français et belges a organisé une exposition à Valenciennes puis l'a transférée à Charleroi, créant ainsi les préliminaires d'une coopération transfrontalière qui se concrétise actuellement par des soirées-expositions dans la plupart des grandes villes hennuyères.

sauvegarde du patrimoine qui s'opposent aux décisions d'urbanisme des municipalités), soit sur des logiques socioculturelles plus complexes comme dans le cas des associations d'immigrés. En effet, le Hainaut a connu plusieurs vagues d'immigrations : belge, puis polonaise et italienne, et enfin maghrébine ; des entités comme Hensies sont aussi devenues des foyers de l'immigration turque. Les Belges venus en France n'ont pas créé d'associations spécifiques, contrairement aux Polonais (appelés Westphalak du fait qu'ils ne venaient pas directement de Pologne mais de Westphalie) qui se sont très vite constitués en sokols : actuellement ces sokols persistent mais leur vocation a changé puisque de groupements gymniques paramilitaires, ils sont passés au satut d'associations folkloriques et de danse. Les autres populations immigrées comme les portugais ou les asiatiques, ne disposent pas de sociétés spécifiques, selon un principe de discrétion unanimement reconnu par les autorités administratives et politiques interrogées.

Les années 80 ont été l'occasion d'un sursaut identitaire qui s'est traduit par le redéveloppement éphémère des écoles de polonais. Les italiens sont arrivés en nombre dans la Région du Centre (comme le rappelle le Centre d'Accueil et de Rétention de la Cantine des Italiens sur les abords du Canal du Centre) et de Charleroi au sortir de la Seconde Guerre Mondiale où ils ont essentiellement été employés dans la sidérurgie et la métallurgie.

Les italiens sont l'exemple le plus abouti d'une parfaite intégration dans la société belge, passant du statut d'immigrés à celui de bourgeois. Leurs associations n'ont qu'un caractère corporatiste (clubs de football italiens du Pays de Charleroi), faiblement marqué malgré les dénominations à consonance religieuse. La nature de l'immigration turque et maghrébine est plus complexe à saisir.

Les populations se regroupent au sein de plusieurs types associatifs identitaires : en premier lieu viennent les groupements religieux, puis les associations de promotion culturel et enfin les associations de développement qui regroupent des membres essentiellement féminins. Elles ont pour but de favoriser les rapprochements avec les français (alphabétisation, apprentissage de la langue, résolution de cas pratiques) ; la finalité est une autonomisation qui incite les immigrées à devenir à leur tour professeur pour d'autres personnes[56] et donc vecteurs identitaires par incidence.

En Hainaut, le contexte migratoire maghrébin est lié à deux notions fondamentales : l'attachement au pays (le 'bled') dont la viscéralité s'exprime même chez les plus jeunes ; l'importance du conditionnement religieux dans une identité qui se marque par la fréquentation des mosquées (Escaudain, Tournai, Mons) et des écoles coraniques, qui sont mises sur pieds par les seules contributions des populations immigrées concernées, ce qui constitue un facteur non négligeable d'évaluation. Il est donc socialement et culturellement peu probable que ces populations se sentent concernées par le devenir identitaire du Hainaut, s'agissant d'une communauté dans la communauté. Aucune des associations d'immigrés contactées n'arbore une raison sociale allant dans ce sens.

La quatrième loi exprime le principe de 'condensation' des actes identitaires dans l'Espace et dans le Temps. C'est l'objet d'une ambiguïté identitaire en Hainaut. Cette condensation identitaire y est effective du point de vue de la création des associations dont la majeure partie n'a pas plus de trente années d'existence. Mais les faits sur lesquels elle repose sont étalés sur plus de 1500 ans. Certes les 200 dernières années durant lesquelles a eu lieue la structuration industrielle sont majeures pour comprendre la structure socioculturelle actuelle. Du point de vue associatif, les faits ont connu trois grandes périodes : celle liée à la légalisation des unités antérieures à 1901 ;

[56] Mais la dynamique de repli pur et simple reste dominante dans la Vallée de la Sambre où elle est mal vécue. Que ce soit le référendum organisé par J. Wilmotte, maire d'Hautmont ou l'importance du vote front national, l'immigration maghrébine y est très mal perçue sinon vécue. Une situation analogue est en train de se développer dans de Denaisis (Denain, Escaudain) ou l'ouest du Valenciennois (Wallers-Arnberg, Bellaing) où elle devient culturellement offensive (présence de deux mosquées à Denain, multiplication des commerces spécialisés). La sphère du subjectif et du visuel joue un rôle prépondérance dans cette appréhension négative.

celle des créations au sortir de la Seconde Guerre Mondiale (principalement dans le domaine amicaliste gravitant autour des musées des beaux-arts); celle des années 80 et 90 où se combinent une explosion du sport liée à une logique consumériste et culturelle (exemple de travaux récents sur les 'mondes' sportifs comme le football ou la course à pied sous le coup du conditionnement médiatique), et un redéploiement des activités sociales et culturelles (voir les précédentes parties consacrées à la question). Mais ces mouvements observés ne sont pas spécifiques au Hainaut français ou belge. Ils suivent une dynamique globale nationale voire transnationale.

La cinquième loi exprime le principe de 'densité' identitaire. Le nombre des agglomérations entraîne une densification des quartiers dits 'difficiles' (Saint-Lazare et Croix-Place à Mons, Saint-Roch à Nimy ou Galatane à Havré, Arenberg à Wallers, Bellevue et Quart de Six Heures à Denain). En décembre 1999 est intervenue en France, la transition juridique des Grands Projets Urbains aux Grands Projets de Ville, par une volonté de limitation des effets incidents de cette densification (ghettoïsation, partition subjective du territoire, appropriation défensive des projets de développement local). Il a été démontré le rôle ambivalent des associations dans ce domaine qui touche à la substructuration des bassins de vie.

La sixième et dernière loi porte sur le degré selon lequel peut s'affirmer la réalité personnelle du sujet identitaire, principalement par rapport à son environnement immédiat. Les analyses psychologiques qui pourraient être produite dans le cadre de la prise en compte des raisons sociales associatifs comme moteurs d'adhésion, et par incidence, comme vecteur de représentations spécifiques, prend toute sa pertinence à cette étape de la recherche. Elle peut exprimer les attentes voire la sensibilité des individus compris par les associations (communautés territorialement actives) et ainsi définir des positions (méthodes de sensibilisation incidentes).

C'est le champ d'application local d'une centralité, voire d'une hypercentralité différentielle par rapport aux grandes activités des associations lorsque ces dernières fonctionnent sur un rythme soutenu. Seules des populations disponibles (personnes généralement âgées, disposant de revenus suffisants et habitant à proximité des points de réunion), peuvent avoir une participation des plus actives. La construction identitaire individuelle passe par l'articulation avec les constructions identitaires régionales ou nationales. En Belgique, la question est beaucoup plus sensible de par l'importance des clivages socioculturels et de leurs implications géographiques depuis 1830. La Constitution a été révisée plusieurs fois, notamment en 1970 (article 59bis sur l'autonomie culturelle et la régionalisation (article 107 quater) ou en 1993 (Accords de la Saint-Michel sur le Fédéralisme), avec une série d'accord plus ou moins fructueux (Loi Périn-Vandekerkhove, Projet Moreau-Claes, Pacte d'Egmont en 1977).

2.4. La relecture associative des grands mouvements territoriaux hennuyers

2.4.1 La reconversion des bassins industriels et les associations

La reconversion des anciens espaces fonctionnels miniers apparaît comme une suite de décisions en logique purement descendante sur lesquelles les populations concernées n'ont aucune possibilité d'action, si ce n'est la constitution de comités de défense de locataires ou de résidents. La constitution d'associations est rendue difficile par le caractère hétérogène des intervenants : il faut distinguer les ayant-droits des locataires (les premiers étant souvent plus âgés et attachés à certaines valeurs identitaires que les seconds), tout comme les organismes intervenants (Soginorpa, H.L.M. du Hainaut, Société Immobilière de l'Artois, Agence de l'Eau, A.N.A.H.). Il s'agit plus de préserver ou d'améliorer un cadre de vie que de valoriser un attachement à des valeurs identitaires passées. Sur l'ensemble des associations recensées en Hainaut, aucune n'a comme raison sociale la défense d'une entreprise en crise ou d'un modèle culturel dérivé des anciennes activités sur le plan économique. Les raisons

sociales de ces associations sont toujours, quant elles existent, patrimoniales.

Les associations de promotion patrimoniale minière reconnaissent n'avoir aucune relation constructive avec les instances décisionnelles et gestionnaires qui appliquent des programmes ne pouvant réellement tenir compte des contingences locales. En outre les décisions d'urbanismes municipales et collégiales telles qu'elles se multiplient dans les espaces en reconversion (Colfontaine, Quarégnon, Boussu ou Denain), intègrent de moins en moins une reconnaissance identitaire de ces territoires infra-communaux qui se doivent de s'intégrer socialement et spatialement dans le 'continuum communal'. Les politiques de requalification, souvent supportées sur le plan financier par les crédits européens, tablent sur une forme de globalité communale: les associations n'ont donc qu'un choix restreint : soit intégrer un mouvement local ou global qui nie les particularismes qu'elles défendent, soit tomber dans le 'comité de défense' d'usagers, généralement beaucoup moins bien perçu parce qu'il remplace la dynamique patrimoniale par une dynamique consumériste.

Le chantier n°6 de la Conférence Permanente du Bassin Minier fait apparaître le rôle des associations, restreinte cependant aux seules thématique de la culture (réappropriation des sites de la mémoire comme à Wallers-Arenberg), du sport et des associations d'habitants (encadrement des animateurs) ; elle réclame une plus grande autonomie, spécialement dans le domaine de la gestion infrastructurelle. Le préliminaire est alarmant : le taux de création associative sur le territoire du Bassin Minier est deux fois moindre que sur l'ensemble de la Région. Les explications sont de plusieurs natures. Culturellement, il s'agit d'un manque de sensibilisation de certaines populations aux valeurs communautaires véhiculées par les associations, avec en outre dans certains cas, un taux communal de turn-over (rotation des locataires) élevé qui limite singulièrement les possibilités d'implication réelle. Sur le plan social, il s'agit de l'inscription des mentalités dans une sorte d'individualisme consumériste lié à une culture de crise précédemment démontrée. Sur le plan géographique, il est probable que la polarisation culturelle autour de centres majeurs comme Denain, Bouchain, Saint-Amand-les-Eaux, le tripôle Condé-sur-l'Escaut/Vieux-Condé/Fresnes-sur-Escaut, et en premier lieu Valenciennes, tend à restreindre le dynamisme des autres communes. La finalité est double : valoriser le patrimoine minier et de façon plus abstraite, consacrer l'apprentissage de la citoyenneté. Mais quel sens peut être donné au territoire actuel comme patrimoine hérité d'une logique sociale en disparition ?

2.4.2 Réappropriation des territoires

L'une des grandes idées de l'encadrement associatif est la préservation de la mixité sociale des communes corrélative d'une recomposition des territoires bâtis. Le premier degré est celui des paysages (chantier n°3 de la CPBM), qui concilie les impératifs naturels avec la demande sociale, particulièrement dans le domaine forestier. Ensuite, il s'agit de 'paysager la ville' (p 13 du document), sur la base d'un schéma de conservation et d'amélioration. Les parcs urbains (Parcs du Vignoble et de la Rhônelle à Valenciennes, Parcs de la Flache et de l'Etoile de Bonté à Quarégnon) font l'objet de toutes les attentions comme éléments intégrant de la qualité de vie. Tout comme les lieux historiques intra-muros, ils sont appropriés par des associations qui assurent le développement patrimonial et touristique de la ville. Mais l'appropriation par les populations est-elle corrélative de celle qui est effectivement accomplie par les associations ? La transformation de l'espace vécu en espace ludique plaide pour une réponse négative.

Les associations sportives, de chasse et de protection de la nature et de l'environnement ont défini de nouveaux points de spécialisation qualitative des espaces forestiers dans le cadre de l'extension des aires périurbaines. Les principales forêts hennuyères sont devenues des espaces clairement spécialisés et appropriés par des associations : groupements ornithologiques, sociétés de chasse, associations de randonnée et dans le cas wallons, par les

mouvements de jeunesse (guides, patro, scouts).[57]

La réappropriation des territoires à partir d'une dynamique associative s'accomplit soit directement (comités de défense et de sauvegarde patrimoniale), soit indirectement (comités des fêtes de Lessines qui tentent de récupérer le fait que le peintre R. Magritte y soit né). Dans le second cas, l'appropriation est incidente. Toutes les associations répertoriées en Hainaut franco-belge montrent des dynamiques d'appropriation en logique ascendante inscrites dans le cadre géographique (voire institutionnel) de la communalité et de l'infracommunalité (en termes de raison sociale). La correspondance géographique de ces dynamiques avec les bassins de vie culturels (au sens large du terme) dépend de facteurs tels que la mobilité sociale et géographique, la sensibilité et la réceptivité aux méthodes de sensibilisation identitaire).

La réappropriation des territoires se fait donc par le biais des comités de quartiers (ou des comités des fêtes rattachés à un hameau), ou par le biais de groupements défensifs de riverains ou de préservation environnementale. Mais alors qu'en milieu urbain, la logique est infracommunale, la supracommunalité qui conditionne les grands ensembles naturels du Hainaut se répercute sur les relations entre associations qui se forment parfois en collectif soit de manière défensive (oppositions aux chasseurs et aux pollueurs) soit de manière offensive (promotion et découverte de la faune locale). Mais cette supracommunalité est insuffisante pour assister à l'émergence d'une coordination à l'échelle du Hainaut. Il semble que les initiatives de développement régional soit implicitement dévolues à des organismes institutionnels comme les chambres de commerce ou d'agriculture. Les associations ne remettent pas en cause ce rôle mais la pertinence de certaines décisions d'aménagement : l'A.S.B.L. Canal du Centre a été à l'origine du classement des anciens ascenseurs à bateaux (rendus obsolètes par la mise en service programmée de celui de Strépy-Thieu) au patrimoine mondial de l'Unesco en décembre 1998, en impliquant une participation semi-active des touristes par le biais de campagne de pétition. Il s'agit d'une opposition locale hennuyère flagrante, à une décision initiale d'aménagement régional du territoire wallon.

2.4.3 Associations et perception des frontières

La frontière internationale en Hainaut ne joue pas un rôle objectif du point de vue associatif, dans la mesure où aucune association n'est liée à la promotion ou à la contre-promotion de cet espace. Elle apparaît comme un référent abstrait, dépourvu de la portée culturelle stratégique qui préside aux milieux ruraux et urbains. Il est possible de défendre ou de promotionner la ruralité ou l'urbanité, mais pas la frontaliarité et la transfrontaliarité (ces deux derniers champs revêtant un caractère institutionnel de par l'importance des programmes et financements européens dans le cadre de l'Objectif I). Les associations sont, comme tous les objets impliqués dans la spatiodynamique hennuyère, conditionnées par la transfrontiéralité, comme vecteur subjectif d'une identité potentielle ou plus précisément, d'une communauté référentielle.

Plusieurs éléments factuels permettent d'affirmer que la frontière internationale en Hainaut, fait intervenir dans une large mesure son rôle de barrière, avec cependant une logique différentielle. Les municipalités reconnaissent une faible transfrontaliarité dans la composition des assemblées générales qui restent pourtant ouvertes à tous. Le domaine du sport y est moins sensible que celui de la culture, et ce, même à courte distance. La plus probante des

[57] L'illustration la plus probante est celle des massifs intégrés au Parc Naturel Régional de Scarpe-Escaut. La Forêt de Marchiennes (hors-Hainaut) est réservée aux activités de plein air et à la chasse, et est majoritairement fréquentée par les populations lilloises (enquêtes personnelles de terrains lors de l'élaboration des plans de chasse en octobre 1993). La Forêt de Bonsecours occupe une fonction touristique en tant qu'écrin pour le Château de l'Hermitage de Condé-sur-l'Escaut et la Basilique Notre-Dame de Bonsecours. La Forêt de Saint-Amand est plus complexe (la Mare à Goriaux est dévolue à la promenade et à l'observation ornithologique, alors que le sous-bois de Cataine est réservé à la chasse et à la cueillette du muguet).

illustrations est celle des deux Comités (français et belge) des Fêtes du Mont-de-Péruwelz, entrés en conflit sur une simple question d'appropriation temporaire du chemin transfrontalier unissant Condé-sur-l'Escaut et Péruwelz via la commune transfrontalière de Bonsecours. Il a déjà été démontré que la frontière internationale en Hainaut implique une dynamique différentielle en termes de perméabilité (qui implique une rupture brutale avec son homologue flamande qui combine les velléités activistes avec le cadre institutionnel eurorégional et européen en termes d'aides financières). A une autre échelle, le Hainaut est beaucoup moins perméable aux initiatives transfrontalières associatives que les Flandres. La Maison de la Nature et de l'Environnement regroupe plus de 83 associations[58], participatives de l'opération des promenades vertes (environ 170 sorties chaque trimestre). Or si ces associations se répartissent sur l'ensemble de la Région Nord-Pas de Calais, seul le Tournaisis constitue un homologue transfrontalier (par le biais du Cercle des Naturalistes de Belgique Section Tournaisis).

2.4.4 Frontières linguistiques et les associations en Hainaut

Le Hainaut est un territoire-interface entre plusieurs domaines linguistiques qui répondent à des logiques internationales, nationales et régionales. La frontière internationale cristallise l'opposition entre le Wallon et le Picard, même si ce dernier pénètre largement dans le sud du Tournaisis (les toponymes comme Quevaucamps sont spécifiquement picards). Au niveau national, la frontière linguistique telle qu'elle a été définie par la loi organique de 1962, reste aussi un front de contact incertain dans la pénétration de la langue néerlandaise (à l'exemple des communes à double dénomination). Enfin les patois, s'ils sont réellement en voie de disparition à cause d'une valeur d'usage déficiente, se partagent encore en plusieurs domaines : picard, rouchi, borain (le terme de 'houille' ne provient-il pas du wallon 'hoye' ?).

L'analyse des associations montre une très faible représentation de celles qui intègrent un contenu linguistique. En Hainaut wallon elles se limitent essentiellement à des groupes théâtraux, qui ont connu à une certaine époque, un franc succès à la radio-télévision belge. La préservation du patrimoine linguistique se limite à des cercles littéraires qui privilégient plus la langue française que les différentes variantes du patois. Il existe des associations permettant aux populations immigrées (essentiellement féminine) d'apprendre le français : mais il s'agit moins d'un intérêt culturel que d'une nécessité administrative. Certaines de ces opérations ont été accomplies avec succès au point que la première vague immigrée a été capable de tenir à son tour le rôle de professeur de français auprès des nouveaux arrivants. Cette francophonisation par le biais associatif réalise une acquisition de l'autonomie culturelle dans un cadre initial de repli identitaire défensif.

Les décideurs politiques des entités communales proches de la frontière linguistique admettent que cette dernière ne joue pas généralement pas un rôle de barrière entre wallons et flamands en ce qui concerne la composition des assemblées générales. Mais il reste difficile de vérifier une telle affirmation. Les associations s'inscrivent pourtant dans la poursuite logique du processus de centralisation de la vie associative autour de pôles précis. Renaix et Audenarde jouent encore ce rôle par rapport au nord du Tournaisis (selon les services administratives de l'entité de Tournai). Ce processus est à présenter comme une donnée historique. Il serait intéressant de connaître la représentation flamande effective au sein des associations wallonnes frontalières (et inversement) pour définir une éventuelle logique différentielle sur le plan thématique, et établir des lignes de convergences et de divergences sur les motifs d'adhésion.

[58] Parmi ces associations se trouvent : Association Droit Au Vélo – Association pour le Développement de l'Education sur le Littoral – Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique – Les Blongios – Club Astronomique de la Région Lilloise – La Chaîne des Terrils – Chico Mendes Nord Nature – Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas de Calais – Environnement Développement Alternatif – Fédération Lilloise des Règles Techniques de Proximité – Groupe Ornithologique du Nord Section Valenciennoise Le Vanneau.

2.4.5 Associations et perception des limites

Dans quelle mesure l'identité avérée des territoires adjacents au Hainaut, conditionne-t-elle celle de ce dernier ? Pour résoudre cette problématique, le choix méthodologique peut être inclusif ou exclusif. La définition de l'identité hennuyère passe initialement par une définition de sa vocation d'interface qui a déjà été démontrée sur le plan international, selon une obédience essentiellement historique[59]. Mais les territoires médiats au Hainaut sont aussi identitairement affirmés et lui ont été associés : Douaisis et Cambraisis sont à prendre en considération puisque leurs limites avec le Hainaut relèvent plus du glacis que de la véritable séparation (qui n'est même pas probante sur un plan administratif complètement artificiel : pourquoi une commune telle que Hornaing, résolument tournée vers Valenciennes, a-t-elle été rattachée à l'arrondissement de Douai ?). D'une manière similaire, il faudrait pouvoir disposer des chiffres associatifs de l'agglomération lilloise (et par incidence de ceux des entités communales de la Vallée de l'Espierre comme Mouscron) pour définir si des phénomènes tels que la centralité ou la périphéralité y existent dans le domaine culturel et associatif.

Le Douaisis, situé à l'ouest du Hainaut français présente une série de relations complexes avec ce dernier. C'est une ville-porte entre plusieurs domaines culturels (entre le Hainaut et les Flandres, entre la Gohelle dans le Pas de Calais et l'Ostrevent dans le Nord). Elle n'offre qu'une résistance culturelle limitée à la sphère d'influence lilloise. Ils partagent plusieurs éléments concrets de communauté référentielle (la Scarpe et la Sensée, l'appartenance à l'ex-bassin minier, l'Ostrevant). Mais la structure topologique de l'agglomération douaisienne est radicalement différente de celle de Valenciennes. Alors que cette dernière dispose de pôles-relais à courte distance, le caractère linéaire de l'agglomération de Douai le long de l'axe d'urbanisation (ou de pénétration urbaine en milieu rural) augmente les distances entre Douai (350 associations estimées d'après le service municipal de la Culture) et Aniche à l'est (120 associations estimées d'après la Mairie). Abscon (36 unités associatives en 2000), constitue le point de transition entre le Douaisis (la commune voisine de Somain et ses 92 associations) et le Valenciennois (Escaudain et ses 84 associations). Les potentialités de développement associatif y sont faiblement assurées du fait d'un statut d'espace-tampon, expliquant le faible niveau de représentation numérique des associations. La problématique sous-jacente est alors de savoir s'il s'agit réellement d'une répercussion culturelle, ou d'une simple coïncidence entre deux faits d'obédience respectivement géographique et sociale.

Le cas le plus intéressant pour produire des éléments de réponse à cette problématique, est celui des limites avec le Cambrésis au sud du Hainaut français. Hainaut et Cambrésis expriment une nouvelle fois, l'importance des phénomènes de proximité dans la construction identitaire des territoires, suivant des mouvements antinomiques. L'Histoire les présente comme concurrentiels alors que la géographie, dans son acception touristique, en fait des territoires associés et culturellement complémentaires (selon le Centre Régional et le Centre Départemental du Tourisme). Cet aspect relationnel entre les deux territoires censés disposer d'une identité culturelle, n'est qu'un nouvel avatar de la personnalisation qui touche à l'interprétation des espaces. Dans le Cambrésis, la démarche est d'autant plus facilitée que ce territoire a pu bénéficier de prérogatives politiques sans commune mesure avec

[59] Dès le début de la période Antique, trois peuples sont venus de Germanie pour occuper ce qui est l'actuel territoire de la Région du Nord : les Nerviens à l'est jusqu'à l'Escaut, les Atrébates entre l'Escaut et la Lys, et les Morins de la Lys à la Mer, selon une division qui fut maintenue d'abord par les Romains puis par l'Eglise, et ce, jusqu'au XVIII siècle et la Révolution Française. Si l'Histoire a retenu les Nerviens comme le peuple dominant, tant sur des peuplades comme les Ceutrons, les Grudiens ou les Levaques, que sur les voisins immédiats qu'étaient les Ménapiens, elle démontre que les territoires actuellement présentés comme concurrents sur la base de considérations purement économiques, ont des racines culturelles communes, reposant sur des solidarités comportementales mises en évidence ne serait-ce que par les commentaires de Jules-César. Dans la Pensée Sauvage, C. Lévi-Strauss a défini que les peuples, quelques soient leurs schèmes culturels, poursuivent des buts similaires. Est-il possible d'en conclure qu'il n'y a pas de ruptures réelles entre le Hainaut et ses voisins, du moins sur le plan associatif ?

celles qui étaient observables dans les autres domaines d'envergure comparable. La connotation religieuse de ce pouvoir a pu faire dire à un personnage historique tel que Merlin de Douai, que Cambrai fut le pays le plus théocratique de France, ce qui ne doit pas faire oublier la puissance de son industrie textile (la Dentelle de Caudry a longtemps été présentée comme concurrentielle de celle de Valenciennes) et les incidences de la récession économique. On y retrouve donc les schèmes historiques et culturels observés en Hainaut.

Le Cambrésis et le Hainaut français sont souvent rattachés[60] dans le cadre des découpages touristiques et universitaires, principalement du fait que le Cambrésis est beaucoup plus nucléarisé que le Valenciennois. Cambrai y apparaît comme un pôle 'nécessaire' au sein d'un espace vide, répliquant pour partie la logique territoriale de l'Avesnois, où la ville-centre qu'est Avesnes-sur-Helpe, n'est qu'un pôle urbain rural sans concurrence culturelle dans les deux cantons qui en dépendent. L'association classique qui est faite entre Hainaut et Cambrésis trouve une partie de son explication dans le fait que les limites géographiques ne sont ni complètement marquées ni unifiées. Il existe trois tronçons effectifs de séparation : le premier est avéré puisqu'il s'agit de la partie orientale du Val de Sensée vers Bouchain. Le second tronçon est compris entre Bouchain et la Forêt de Mormal. Il est tentant de se servir du tracé de la Selle pour fournir une nouvelle délimitation physique mais d'un point de vue paysager la situation n'est pas aussi nette. Cette frange est aussi un espace-tampon. Le troisième tronçon concerne les environs de Landrecies, qui occupe une double position : sur la vallée de la Sambre, dans la liaison entre la Thiérache et le Valenciennois, et dans la position de confins entre Cambraisis et Avesnois.

Les acteurs municipaux des communes les plus méridionales de l'Avesnois reconnaissent n'avoir que peu de relations avec Cambrai, ce qui se répercute dans une vie associative largement tournée vers Le Quesnoy à courte distance et Valenciennes à plus longue distance (organisation de la vie festive). Seules quelques communes du canton de Landrecies (Bousies, Croix-Caluyau ou Robersart) ont une vie de relation conditionnée par la proximité du Cateau-Cambrésis. Mais plusieurs communes ont été exclues du découpage préliminaire du Hainaut tel qu'il a été produit dans cette recherche : Solesmes, Haspres ou Saint-Python sont des communes qui se définissent à la fois comme valenciennoises et cambraisiennes. Elles forment les pôles d'un espace-tampon correspondant dans ses grandes lignes, aux vaux de la Selle et de l'Ecaillon, avec une nuance par rapport aux autres situations déjà observées, à savoir que la polarisation spatiale semble se répercuter sur une vie associative plus autonome (selon les mairies concernées). Le Cambrésis ne dispose pas d'une diversification culturelle comme en Hainaut. Alors que ce dernier fédère plusieurs pôles culturels, le Cambrésis est la marque de la centralisation culturelle, polarisée sur Cambrai et Le Cateau. Pourtant, sur un plan beaucoup plus formel, il dispose d'atouts similaires à ceux du Hainaut, ne serait-ce que de par la présence de plusieurs personnages majeurs comme Fénelon ou Matisse. La mort de Monseigneur J. Delaporte et l'émoi unanime qu'elle a pu susciter chez tous les partenaires régionaux, même chez ses plus irréductibles adversaires politiques, est le symbole de cette puissance identitaire perdurante, qui en a fait un élément temporaire[61] de communauté référentielle facilement mesurable auprès de la population. Les éléments sociaux d'une culture pouvant être

[60] Hainaut et Cambrésis ont été plus ou moins explicitement associés, comme participatifs d'une identité commune. Pour comprendre cette relation, il est possible, il est possible de reprendre les propos de l'écrivain régionaliste H. Cons : 'Plus ancienne que la plupart d'entre elles, Cambrai a déjà passé par bien des vicissitudes, alors qu'elles n'ont pas encore d'histoire' (H. Cons, 1888). L'évêché fondé par Saint-Rémy pour Saint-Waast y avait été transporté dès 570 et malgré la division consécutive au Traité de Verdun entre Royaume de France et Saint-Empire Romain-Germanique, l'évêque de Cambrai conservera jusqu'en 1093, sa juridiction sur les deux diocèses et jouit d'une véritable souveraineté nationale (il bénéficie de la dignité de Prince d'Empire). Ainsi possédait-il en 1789, 90% du territoire du Cambrésis et de la dîme sur le reste des terres. Ces terres ont eu grandement à souffrir des rigueurs imposées par les traités frontaliers, malgré un niveau de vie supérieur par rapport à celui observé en Hainaut. La fusion territoriale entre Hainaut et Cambrésis ne sera effective qu'en 1754 (association économiques de deux généralités).

[61] La communauté référentielle temporaire s'inscrit généralement dans un contexte émotionnel fort qui exprime soit la perte de valeurs paternalistes (fermeture des principaux charbonnages), de défense nationale (résistance) ou régionale (régionalisme wallon face au nationalisme régional flamand) ou émotionnelles (autour de la mort de grands personnages).

répercutée sur le plan existent en Cambrésis, mais les éléments géographiques (diversité urbaine, diversité paysagère), sont moindres qu'en Hainaut. La démarche de recherche actuelle doit être repensée en fonction de contingences territoriales précises. L'identité telle qu'elle est recherchée en Hainaut n'est-elle pas simplement dépendante des méthodes à mettre en œuvre pour la délimiter ?

Le dernier exemple est celui de Bouchain et l'Ostrevent (orthographié aussi Ostrevant) valenciennois qui occupent aussi une fonction intermédiaire. L'Ostrevent est un territoire complexe puisque partage entre une partie douaisienne commandée par Arleux et une partie valenciennoise autour de Bouchain (réplicant ainsi la logique de Saint-Amand avec ses versants pévélien et condésien), cette dernière étant considérée comme une ville-porte entre le Valenciennois et le Cambrésis. Le premier recensement associatif effectué par l'auteur en 1997, confirme cette logique de double centralité. La centralité cambraisienne fait sentir ses effets dans la composition des assemblées (plusieurs associations de Bouchain reconnaissent cet état de fait) : la logique apparaît comme d'autant plus facilitée que la structure spatiale du Cambraisis (tripolarisation urbaine autour de Cambrai, Le Cateau et de Caudry), favorise cette sphère d'influence. Finalement les associations comme objet géographiques expriment des convergences topologiques liées aux limites culturelles telles qu'elles existent en Hainaut. Certes un travail sociologique d'envergure serait à même de fournir la nature exacte des implications associatives dans ces dynamiques de limitations (ou de délimitation). Mais à quoi s'appliquent exactement ces limites si ce n'est à une culture hennuyère dont les associations seraient les vecteurs plus ou moins conscients ? La réflexion prend alors une tournure nécessairement sociologique de par la tentative implicite de mise en évidence de la conception associative de la culture, ancrée le plus souvent dans une échelle locale que subrégionale ou régionale, de par l'occurence méso-territoriale du Hainaut franco-belge.

2.4.6 Réflexion sociologique : vers une culture hennuyère ?

L'identité est souvent qualifiée de 'culturelle', moins par son inscription dans le Temps Long, que par sa propension à être supportée par des dynamiques sociologiques précises. En tant que territoire transfrontalier, le Hainaut articule plusieurs logiques (culture locale, culture régionale, culture nationale) : comment concevoir l'émergence d'une culture transfrontalière en Hainaut ? La question a déjà été soulevée précédemment mais dans une logique sociale de recherche d'une conscience frontalière inscrite dans la transfrontiéralité. L'antinomie entre les paysages hautement et anciennement urbanisés et industrialisés (Valenciennois, Borinage), et les espaces ruraux (Thiérache, Athois) est un élément puissant de négation d'une quelconque culture hennuyère considérée comme homogène. Viennent ensuite se greffer des considérations sur les incidences de la récession (culture de crise, émergence des nouvelles cultures urbaines au cœur des agglomérations, comme champ d'expression positif et artistique rénové de l'ancien modèle culturel).

En Hainaut, la culture est un élément de hiérarchisation urbaine. Mons, Tournai, Valenciennes et Charleroi disposent d'une offre culturelle large et diversifiée : musées, musées communaux, salles de concert, salles de théâtres, qui se répercutent partiellement dans la vie associative : soit par le biais d'associations de gestion (bibliothèques, musées locaux) soit par les amicales qui gravitent autour de ces structures et qui peuvent fonctionner en réseau (Amis des Musées). La mesure de cette 'vitalité' culturelle peut s'effectuer à partir de deux indices que sont le rythme et le cycle culturel. Le rythme exprime la continuité dans les calendriers. Les associations participent à la mise en place de manifestations qui assurent la dynamisation de la vie locale. Certaines jouent sur des festivals annuels, d'autres sur des manifestations (carnaval, expositions) qui peuvent se répéter plusieurs fois dans l'année, surtout dans les communes ou les agglomérations où les comités des fêtes se confondent avec les comités de quartier. Cette logique touche aussi bien le monde rural qu'urbain. Le cycle culturel implique une différenciation entre d'une part les villes qui jouent sur l'importance de l'offre, et celles

qui jouent sur la portée effective. L'organisation du Marché aux Fleurs de Tournai, le Festival du Film d'Action de Valenciennes ou le Festival International du Film d'Amour de Mons, tentent d'accéder à une dimension sinon internationale, du moins européenne. Le risque est celui d'une dichotomisation entre des instances décisionnelles culturelles tournées vers l'international, et des associations chargées d'assurer la vie locale sur des opérations à portée régionale voire subrégionale.

La logique est aussi socioculturelle. Depuis une dizaine d'années, se multiplient en Hainaut franco-belge des musées et des manifestations destinés à assurer des reconversions locales, en jouant soit sur des archétypes classiques (utilisation des ressources du monde minier ou du monde rural). Les anciens carreaux de fosse sont réappropriés (par des associations) comme le site de Wallers-Arenberg qui a été classé et qui doit être un équivalent valenciennois au Site Historique Minier de Lewarde. C'est une conception patrimoniale qui touche aussi la perception plus ou moins consciente des anciens espaces vécus (les populations les plus anciennes ont des bassins de vie largement structurés par les bâtiments comme les Sociétés de Secours (Escaudain) ou les anciens dispensaires. Cette logique culturelle exprime les nouvelles ambitions des petites communes où se multiplient les infrastructures et les manifestations. L'Association Féron'Arts à Féron dans l'Avesnois est certainement emblématique de ces nouvelles orientations. Elle organise chaque année au mois d'août, une série d'actions culturelles de proximité : initiation des populations locales aux techniques artistiques, expositions d'artistes locaux, transformation temporaire des lieux de vie et de travail (granges) en lieux d'expression théâtrale. L'idée n'est plus de véhiculer un modèle culturel hennuyer mais une nouvelle ruralité en redéploiement culturel face à l'offre toujours plus grande des pôles urbains comme Maubeuge (dans le cas présent).

Le Hainaut est un territoire-support à une vie associative active mais largement conditionnée par les contigences géographiques, ce qui justifie leur place comme objet d'étude dans ce champ d'investigation. Mais dans ce cadre, le Hainaut ne constitue qu'un territoire-trajectoire, une actualisation parmi une multitude de possibles (ce caractère trajectif de l'identité a déjà été signalé par des géographes analysant l'identité) : les associations, tant dans leurs actions que dans les raisons sociales qui les animent, ne justifient pas les limites historiques et chronogéographiques du Hainaut, mais révèlent de nouveaux aspects des topologies inter-urbaines.

Les associations hennuyères vectorisent des thématiques culturelles liées à des contingences locales qui prennent une acception institutionnelle dès lors qu'elles visent une obédience subrégionale. Les valeurs culturelles véhiculées ne sont pas attachées au Hainaut en tant que territoire concret, mais à des archétypes culturels comme expression d'une réplication des modes d'expression : la nature des fichiers associatifs observés n'est pas spécifique au Hainaut mais aux grandes formes territoriales et paysagères qu'il supporte et qui composent la réalité des deux territoires nationaux de rattachement. Les fichiers liés à des villes industrielles en crise tels qu'il s'en trouve en Hainaut, semble se répliquer en d'autres espaces similaires (comme semblent l'attester des conversations avec des décideurs arrageois et dunkerquois).

La Géographie Culturelle et par extension identitaire, met en jeu des méthodes qui relèvent de sciences humaines et sociales difficilement intégrables dans le champ d'analyse du développement local. Pourtant elle se doit de trouver un débouché opérationnel, une application lui permettant de saisir l'implication réelle des populations et les appropriations réelles de projets et de territoires, dans le cadre des multiplications des espaces référentiels (intercommunalité, subrégionalité). L'hypothèse est qu'il existe une dichotomisation croissante entre les pays vecteurs d'une identité (Amandinois, Thiérache, Tournaisis), et les pays produits d'une identité comme les parcs naturels régionaux, qui nécessitent un conditionnement social, culturel par le biais des relais institutionnels. L'appropriation apparaît comme une tentative de projection idéelle de la volonté commune à toutes les populations d'accéder au 'bien-être social' dans un espace de vie (le 'Lebensraüm' de F. Ratzel) : or les populations du Hainaut offrent encore de singulières résistances culturelles (effets incidents ou induits de la transmission intergénérationnelle de valeurs culturelles), qui peuvent se cristalliser dans le devenir associatif.

La communalité reste le référentiel principal de ces logiques d'appropriation. Les associations suivent souvent

une dynamique première qui est infracommunale. Mais l'extension des bassins de vie implique de nouvelles dynamiques associatives notamment dans la mise en réseau : il existe en Hainaut valenciennois, un S.E.L.I.A. (*Système d'Echanges Locaux Inter-Associatifs*), réseau d'échange de services associatif intracommunal et intercommunal. La commune risque de devenir un référent déterritorialisé sous l'impulsion des nouvelles technologies qui impliquent une nouvelle relation au territoire (modification de la perception de l'espace-temps)[62]. Les associations disposent des ressources offertes par les boîtes à lettres électroniques et peuvent donc toucher une population plus large. Mais elles sont encore rares celles qui ont décidé d'établir des sites propres, préférant se contenter des sites institutionnels de promotion et de communication. A titre d'exemple, les associations patrimoniales et muséales du Valenciennois ne sont pas intégrées au programme de développement de l'Anneau Citoyen du Valenciennois (réseau local destiné à promouvoir le Musée des Beaux-Arts, le Théâtre du Phénix, la Bibliothèque Municipale et les programmes de réaménagement).

Les modèles valorisés par les associations sont donc déterritorialisés. Mais qu'en est-il des associations qui ont des raisons sociales faisant des territoires, des finalités objectives à part entière ? Après avoir exprimé la réalité géographique du tissu associatif sur les deux versants du Hainaut, la problématique est celle d'une relecture des grands phénomènes méso-territoriaux hennuyers actuels à l'aune de cette réalité associative : métropolisation, agglomérations-régions, formes diversifiées d'intercommunalité et de subrégionalité (pays et bassins de vie). Il existe des types associatifs qui permettent d'accomplir cette relecture, qui ne se résume pas à une simple représentation numérique de masse. Elle met aussi en jeu des topologies culturelles et identitaires subtiles qui participent amplement de la qualité de vie locale et de l'élaboration d'un environnement culturel au sens le plus large du terme.

[62] La modification de la perception de l'Espace-Temps est participative d'une mutation incidente des schèmes culturels comme produits chronogéographiques. Les nouvelles technologies ont une incidence psychosociologique sur la conception de la culture locale qui est concrétisée par le biais de sites spécifiques dont la multitude restreint la portée effective, puisque toutes les régions, voire les communes (sous l'impulsion politique et financière des Conseil Généraux en France, et de la Communauté Française en Belgique), répliquent une telle démarche.

Grille de Classification Associative proposée par J. Defrasnes {361}.

1. Secteur éducation-formation

11. Parents d'élèves
12. Associations liées à l'école publique, associations périscolaire (dont foyers socio-éducatifs, amicales, gestion de cantine)
13. Associations d'étudiants et d'anciens élèves
14. Associations liées à l'enseignement catholique (dont associations de gestion d'établissements)
15. Associations de formation continue ou permanente.
19. Associations pédagogiques diverses et autres associations du secteur éducation-formation

2. Secteur santé, action sociale et familiale - personnes âgées

21. Associations des professions de santé, associations de recherche médicale, donneurs de sang, secouristes et associations diverses du secteur santé
22. Associations de retraités et personnes âgées, club du troisième âge et associations diverses d'aide au troisième âge
23. Associations diverses d'action sociale (dont prévention et réinsertion, insertion, aide aux personnes handicapées, accueil de réfugiés, garde de la petite enfance).
24. Associations familiales ou d'intérêt familial, centres d'information féminins
25. Centres sociaux, centres d'information sociale et d'aide à la vie associative. Confédération syndicale du cadre de vie.

3. Secteur commerce, activités économiques, emploi, consommation

31. Associations de commerçants, d'artisans
32. Amicales et associations professionnelles
33. Amicales du personnel d'une entreprise privée ou publique, association diverses d'entreprises
34. Association à fonction économique (dont la création de services marchands, centre de gestion, association de producteurs, comités de développement économique)
35. Associations de consommateurs et d'usagers
39. Associations de chômeurs et d'aide aux chômeurs, associations diverses liées à l'emploi

4. Secteur logement, habitat, environnement

41. Associations de locataires, copropriétaires et résidents
42. Associations écologiques ou de défense de l'environnement
43. Associations d'habitants (dont associations d'habitants d'un quartier, d'une commune, d'un pays)
44. Architecture et urbanisme, habitat social
46. Associations de propriétaires fonciers

5. Secteur chasse-pêche
51. Chasse (dont associations communales agréées)
52. Pêche

6. Secteur culture-tourisme-échanges internationaux
61. Musique et chant choral, groupes musicaux
62. Théâtre et danse, réalisation de spectacles
63. Ciné-clubs et cinémas, audiovisuel, arts plastiques et graphiques, associations artistiques polyvalentes
64. Association de sauvegarde du patrimoine architectural et culturel, sociétés historiques et archéologiques, associations régionalistes
65. Syndicats d'initiative et offices de tourisme, associations d'accueil, associations diverses à fonctions touristiques
66. Comité de jumelage, associations pour les relations internationales, associations tiers-mondistes et d'aide aux pays en voie de développement
68. Associations de gestion d'une bibliothèque, d'édition d'une revue, cercles philosophiques et ésotériques, yoga, associations de recherche en sciences physiques et humaines
69. Radios libres

7. Secteurs loisirs jeunesse
71. Comités des fêtes et associations assimilables
73. Associations de loisirs spécialisés (cibistes, photo, majorettes, bridge, clubs informatiques, philatélie, etc...)
74. Associations de loisirs polyvalentes
75. Maison, foyers, clubs de jeunes
76. Mouvements de jeunesse et associations d'éducation populaire
77. Centres de loisirs d'enfants et associations socio-éducatives
78. Foyers ruraux
79. Associations diverses de jeunesse
7A. Amis ou spécialistes d'animaux divers (dont club de chiens de défense)

8. Secteur sport
81. Associations multi-sports locales
82. Associations multi-sports scolaires ou universitaires
83. Associations multi-sports d'entreprise
84. Judo, boxe, arts martiaux, sports divers de tir et de combat
85. Voile, natation, plongée, plaisance, canöe, sports divers de l'eau et de la mer
86. Foot, rugby, basket, sports divers collectifs de ballon
87. Hippisme et sports équestres, tennis, ski, golf, sports aériens
88. Clubs moto, cyclisme et cyclotourisme, sports mécaniques et automobiles
89. Ping-pong, gymnastique et sports divers
8P. Boule et pétanque

9. Secteur divers, vie sociale

91. Comités des œuvres sociales du personnel communal et des administrations publiques
92. Amicales de sapeurs-pompiers
93. Associations d'anciens combattants et amicales d'une classe
94. Associations et clubs politiques (dont comités de soutien à une candidature)
95. Associations religieuses (dont associations immobilières paroissiales)
96. Associations d'immigrés ou d'aide aux immigrés, associations le lutte contre le racisme ou pour les droits de l'homme, association de rapatriés.

Fig. 4 : Les communes de l'arrondissement d'Avesnes ayant communiqué leurs fichiers associatifs.

La couverture n'est pas totale mais permet d'identifier tous les types urbains et ruraux : agglomération industrielle (Maubeuge), ville-porte (Le Quesnoy), pôle urbain en milieu rural (Avesnes-sur-Helpe, Fourmies, Trélon, Maroilles, Landrecies), communes rurales enclavées (Dimont, Willies, Liessies). La commune de Locquignol présente une singularité régionale : sa superficie de 9000ha supporte intégralement le massif forestier de Mormal ; la commune étant parmi l'une des plus faible sur le plan de la représentation démographique (340 habitants pour une densité de 3 selon le Recensement Général de l'I.N.S.E.E.), il n'est donc pas essentiel de posséder son fichier associatif.

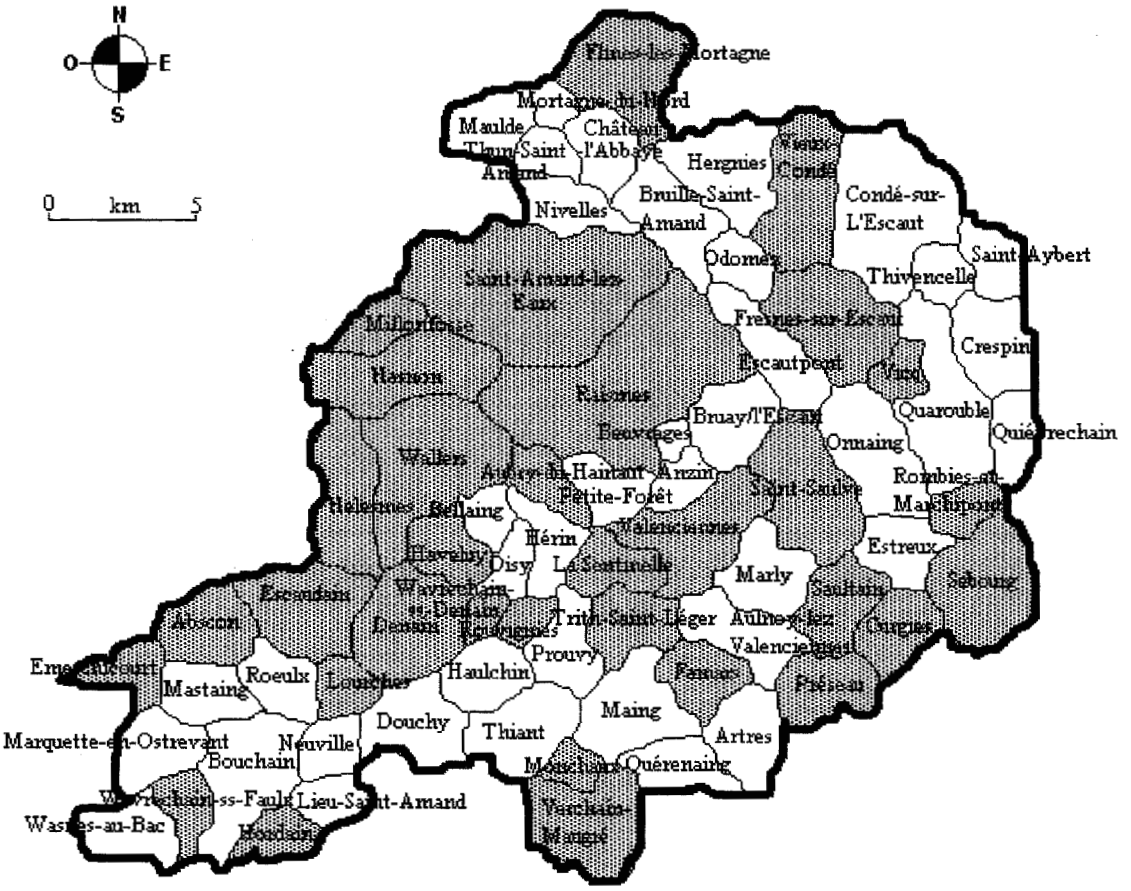

Fig. 5 : Les communes du Valenciennois ayant communiqué leurs fichiers associatifs.

La couverture est plus importante, du fait d'un tissu communal beaucoup moins atomisé que celui de l'Avesnois. Valenciennes reste le centre culturel et historique du Hainaut français. Denain, Saint-Amand-les-Eaux et Vieux-Condé (représentative du tripôle Condé/Vieux-Condé/Fresnes) limitent la sphère d'influence de la précédente en développant une identité propre, principalement dans le cadre géographique et topologique de construction subrégionale. Ces communes, sur lesquelles repose en partie une subrégionalité en élaboration (*voir la troisième partie*), peuvent donc être considérées comme représentatives.

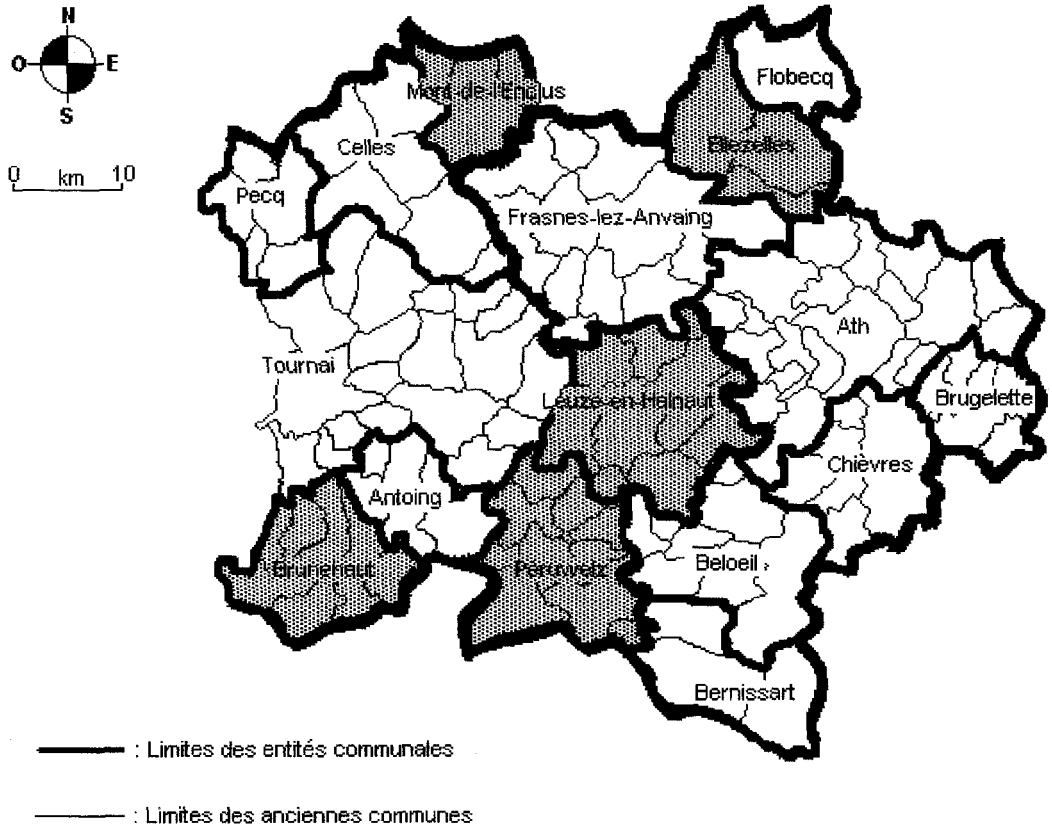

Fig. 6 : Entités communales du Tournaisis ayant communiqué leurs fichiers associatifs.

Brunehaut et Péruwelz sont deux communes frontalières de deux profils différents. La première est une commune de passage entre Tournai (dont les données n'ont pas été communiqué), et Saint-Amand-lez-Eaux (poste de douane fluviale sur l'Escaut). La seconde fonctionne comme un binôme transfrontalier de Condé-sur-l'Escaut (cristallisé par la position transfrontalière de Bonsecours). Leuze-en-Hainaut est l'exemple d'une entité communale désireuse de fédérer toutes les anciennes communes dans un pays de Leuze, essentiellement tourné vers la tradition de la bière et des brasseries. Ellezelles réplique une logique similaire autour de l'industrie textile (Pays des Collines).

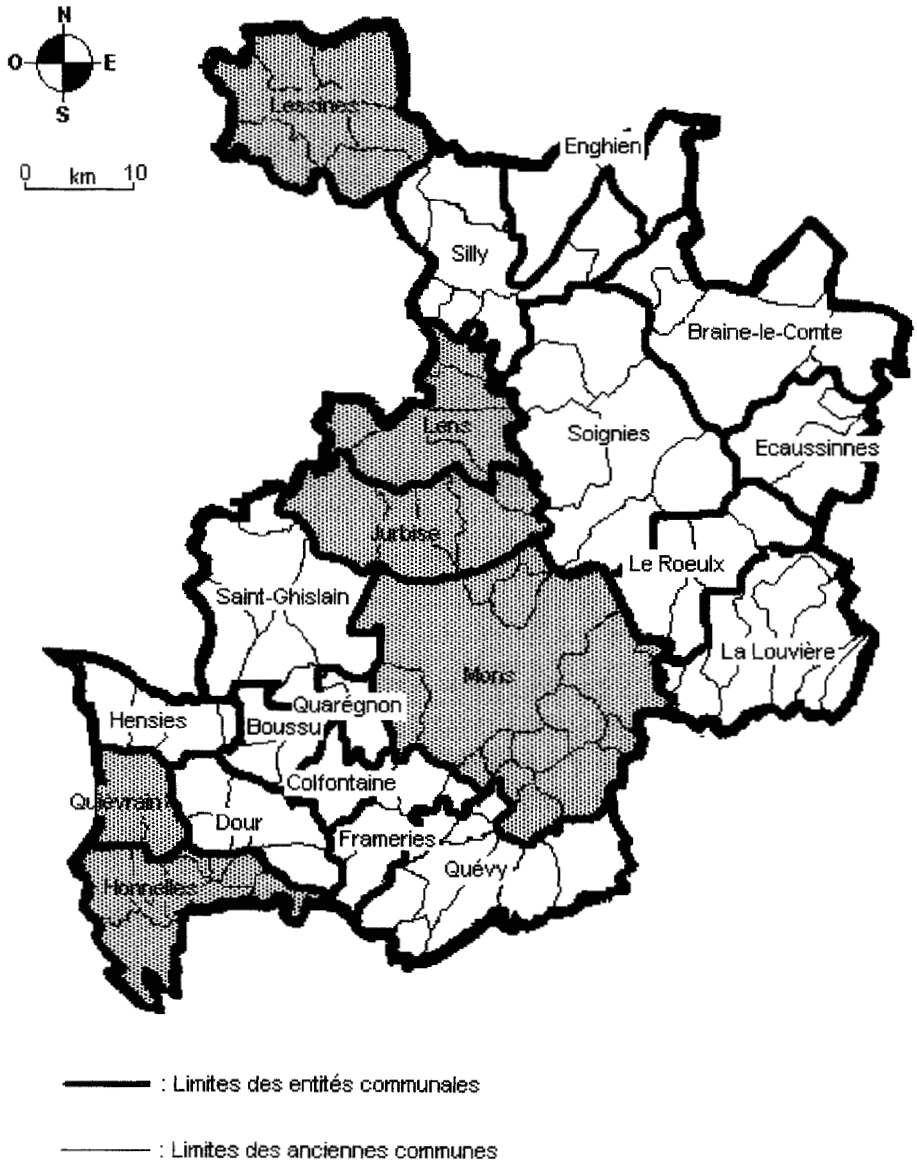

Fig. 7 : Entités communales du Borinage ayant communiqué leurs fichiers associatifs.

Quiévrain et Honnelles sont deux formes similaires de communes frontalières. Mons est le centre culturel et identitaire du Hainaut belge (binôme transfrontalier de Valenciennes), mais ces associations n'ont été communiquées que de façon partielle (A.S.B.L. dans lesquelles la ville est juridiquement et financièrement impliquée). Ellezelles est intéressant à la fois comme entité communale participative du Pays des Collines mais aussi et surtout comme entité au contact de la frontière linguistique entre communautés flamande et française.

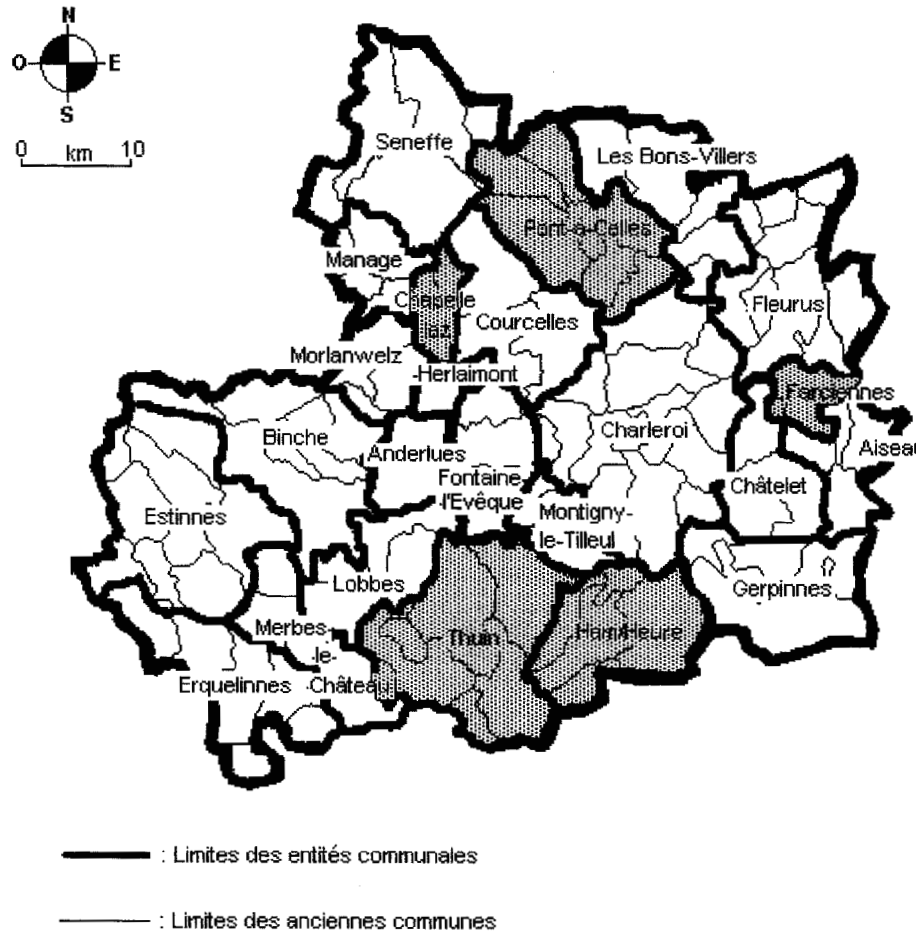

Fig. 8 : Entités communales de la Région Carolorégienne ayant communiqué leurs fichiers associatifs.

Sur cette carte, l'entité communale de Thuin reste la plus intéressante (à défaut de posséder les valeurs associatives de Charleroi), à la fois comme chef-lieu d'arrondissement, capitale historique de la Thudinie et comme pôle-relais de l'agglomération de Charleroi (qu'elle assiste partiellement dans son processus de métropolisation en assurant pour une grande partie, l'extension des aires méridionales de périurbanisation).

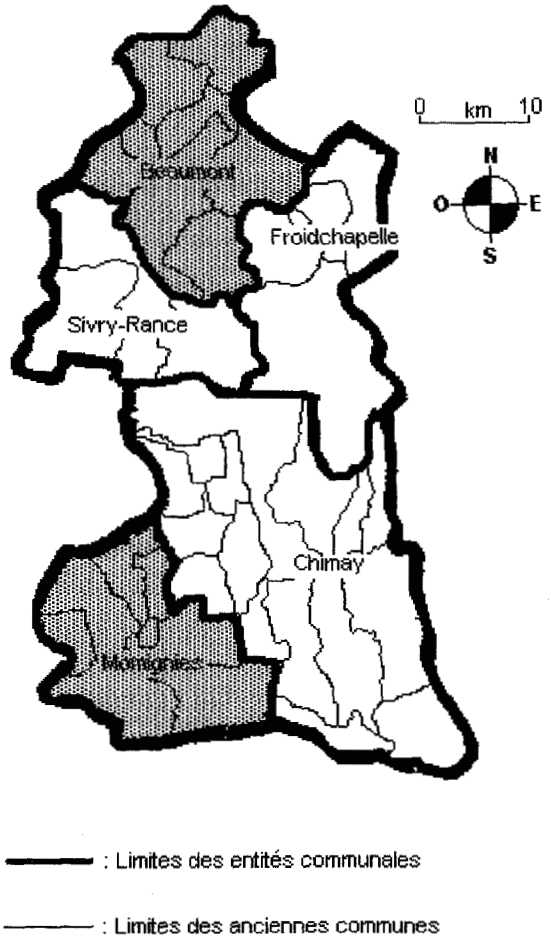

Fig. 9 : Les entités communales de la Botte du Hainaut ayant communiqué leur fichiers associatifs.

Momignies est le type de l'entité développant des relations transfrontalières (avec des communes françaises comme Fourmies, Trélon ou Ohain), qui se répercutent partiellement dans la vie associative. Beaumont est une ville-porte au cœur de la Fagne de Solre, entre la Thudinie et le Pays de Chimay. C'est une ville-carrefour entre l'agglomération du Val de Sambre à l'ouest, Philippeville (dans la Province de Namur) à l'est, Chimay au sud et Charleroi-Thuin au Nord et à plus longue distance vers Mons (D 936 – N40 – N53 – N 40).

Abscon (fr)
36 associations
Club de Couture et Travaux d'Aiguilles - Amicale de la Poste d'Abscon - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Saint-Odile - Association des Crématistes de l'Ostrevent - La Jeunesse Sportive Abscon Football - Belle Plume Absconnaise - Société de Tir Absconnaise - Association de Chasse des Peupliers - Société de Chasse - SOKOLS (Danses Folkloriques Polonaises) - Club de Danse Moderne - Association Tous en Forme - Tennis Club Abscon - Judo Club Abscon - Supporters Judo-Club - Club de Judo - Jujistsu Vogt - Ball-Trap - Auto-Modèle Club Radio Commande Abscon - Club des Supporters Allez V.A. - Pétanque Absconnaise - Club de Tennis de Table - Association Animajeunes - Harmonie Municipale - Association Entrez les Artistes - Association Mélodie - Amicale Mixte Jules Ferry - Abscon Histoire Locale et Généalogie - Association des Anciens Combattants - A.C.P.G. - C.A.T.M. - Organisme de Gestion de l'Enseignement O.G.E.C. - Entr'aide et Loisirs -Association Restons Jeunes - Amicale Don du Sang - Amicale des Sapeurs Pompiers - Association le Rayon Vert

Aibes (fr) :
6 associations
Music/Aldo – Les Fantastics – Joie et Santé – Chasse Communale – Moto Club Aibois – Société Chasse et Aide à la Nature

Anor (fr) :
27 associations
Association des Amis des Chapelles - Anor Echanges AKEN - A.P.S.F. (Gymnastique Féminine pour Adultes) - Association Avant-Garde - Société de Chasse - Cyclo Club - Amicale des Sapeurs Pompiers - Syndicat d'Initiative - Club de Tambourin - Club de Tennis - Tennis de Table - Club de Volley Ball - Club d'Echecs - Ensemble Choral - Ensemble Orchestral – Philharmonie - F.C.A. - G.E.A. (gymnastique) - Judo Club - Gardon Anorien – Wojtek - Festiv'Anor – Ronacox - A.J.A. – Ferrovipatte - Association à Deux Mains - Association Anor-Eole - Association Boules en Bois -

Antoing (bel) :
90 associations
Association des Amis et Anciens Elèves du Lycée de la Communauté Française le Val d'Escaut – Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Antoing – Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre d'Antoing – Fraternelle de l'Armée Secrète d'Antoing – Fédération Nationale des Combattants et des Anciens Prisonniers de Guerre de Bruyelle – Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre de Calonne – Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre de Fontenoy – Fédération Nationale des Déportés de Fontenoy – Fédération Nationale des Combattants et Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre de Péronnes – Pensionnés Socialistes d'Antoing – Pensionnés Socialistes de Bruyelle – Pensionnés La Familiale – Pensionnés Socialistes de Calonne – Pensionnés Socialistes de Fontenoy – Pensionnés Socialistes de Maubray – Amicale des Anciens de Maubray – Amicale des Pensionnés Socialistes de Péronnes – Femmes Prévoyantes Socialistes d'Antoing - Femmes Prévoyantes Socialistes de Bruyelle - Femmes Prévoyantes Socialistes de Péronnes - Femmes Prévoyantes Socialistes de Maubray – Ligue des Familles d'Antoing – Ligue des Familles, Croix-Rouge et Dons du Sang de Bruyelle – Croix-Rouge de Calonnes – Fraternité Saint-Nicolas de l'Oeuvre des Bateliers Liège-Antoing – Foyer Socio-Culturel de Bruyelle – Montbrétia – Union Sportive d'Antoing - Union Sportive d'Antoing Section Aérogym - Union Sportive d'Antoing Section Body Building - Union Sportive d'Antoing Section Football - Union Sportive d'Antoing Section Judo - Union Sportive d'Antoing Section Karaté Club d'Antoing - Union Sportive d'Antoing Section Natation - Union Sportive d'Antoing Section Tennis de Table - Union Sportive d'Antoing Section Tennis - Union Sportive d'Antoing Section Cyclo-Tourisme - Union Sportive d'Antoing Lumpinée – Union Sportive d'Antoing Section L'Amitié Marche – France Confrérie Saint-Sébastien – S.C. Bruyelle – Tennis de Table de Maubray - J.U.S. Maubray – Péronnes Yacht Club – A.D.E.P.S. Péronnes – F.C. Péronnes – Les Randonneurs du Haut Escaut – Royal Club Nautique de Tournai – Tournai Air Club – Mini Foot Club de Péronnes – Cercle Horticole – Association des Guides du Pays Blanc – L'Aile d'Acier – Jeux de Boule Carreaulée – Association Antoinienne d'Amitié – Office du Tourisme d'Antoing – Centre Régional de Recherche Archéologique et Historiques – Bibliothèque – Présence et Action Culturelle – Scouts et Guides de Belgique – S.O.S. Amitiés – Patapouf – Chorale Paroissiale – Fanfare 1900 – Balle Pelote Amicale de Calonne – Boule Carreaulée de Calonnes – Les Amis de la Boule – Boule à la Platine – Billard – Diabolo Club – Chorale Saint-Michel – Billard Club Les Bouchonneux – Don du Sang Vie Féminine – Croix Rouge et Don du Sang – Cercle Floréal – Chorale Saint-Amand – Le Racro – Les Fétards Pirates – Tir aux Clays – Union Scout de Maubray (28e Saint Amand) – Chorale Chantelac – Royale Harmonie La Concorde – Société Colombophile l'Epervier – Les Amis du Tapis Vert – Balle Pelote La Renaissance – A.S.B.L. Foyer de Jeunes – A.S.B.L. Foyer Socioculturel.

Assevent (fr) :
17 associations
Tennis Asseventois - Club Couture et Tricot d'Assevent - Société de Gymnastique 'L'Avenir' - Association des Parents d'Elèves d'Assevent - Yoga Club - F.N.A.C.A. Section d'Assevent - Harmonie Municipale d'Assevent - Danse Modern'Jazz - Club de Pétanque 'Le Cochonet Asseventois' - Amicale du Personnel Communal - Ping-Pong Club Asseventois - Secouristes Asseventois - Club Informatique d'Assevent - Comite des Anciens - Société de Chasse des Anciens - Rayon d'Or Asseventois - Société 'La Joyeuse' - O.S.C.A.

Aubry du Hainaut (fr) :
18 associations
Anciens Combattants – Association Loisirs Jeunesse et Sports – Club de 3e Age – Club de Judo – Club de Goshin-Do – Fanfare Municipale – Sauvegarde du Patrimoine d'Aubry-du-Hainaut – Nouveau Théâtre Aubrysien – Club de Gym - Club d'Activités Féminines – Chorale 'Vivre et Chanter' – Aubry Tennis Club – Club Cyclo Loisirs – Club de Danses d'Aubry – Association de l'Ecole d'Aubry – Association du C.L.S.H. d'Aubry – Club d'Echecs – P.A.D.R.E.

Audignies (Fr) :
1 association
Association des Parents d'Elèves

Avesnelles (fr) :
19 associations
Avesnelles Tennis Club - J.S.A. Section Culturisme - J.S.A. Section Football - Club L.A.R.A. - Club de Détente - Club des Amitiés Avesnelloises - Club de Bridge - Les Chasseurs Réunis - Volley Ball Avesnellois - Société Bouliste Avesnelloise - Comité d'Aide aux Anciens - Club New Steps Dance - Les Voyageurs du Bout du Monde - Les Archers Avesnellois – Bibliothèque - Association Francas Avesnelles - Avesnelles Loisirs et Culture - L'Entr'Aide Avesnelloise - Club de Tae Kwon Do

Avesnes-sur-Helpe (fr) :
102 associations
Les Amis du Lycée Hôtelier - Amicale des Anciens Elèves du Lycée - Amicale du Personnel Communal - Avesnes en Fête - Helpe Animation Loisirs Accueil - A.C.P.G. et le Porte-Drapeau - A.F.N. et le Porte-Drapeau - Fédération Nationale des Anciens d'Outre-Mer et Anciens - Combattants des Troupes de Marine - Association des Membres de la Légion d'Honneur - Anciens Combattants - Porte Drapeau - Le Souvenir Français - Association des Secourismes - Sécurité Civile Avesnes et Environs - Comité d'Arrondissement des Français Libre et le Porte Drapeau - Union Nationale des Associations de Déportés Internes et Familles de Disparus - Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés - Association Vie Libre - Cercle Symphonique et Société Archéologique - Cercle Molière - Ensemble Vocal Vittoria – Harmonie - C.A.F.P.A. - Association des Donneurs de Sang - Médaillés du Travail - Association des Médaillés Militaires et le Porte Drapeau Avesnes - Commerce et C.O.F.A.A. - Association Amicale des Cadres Municipaux de l'Arrondissement d'Avesnes - Rotary Club - Club 41 - Table Ronde - Ladie's Circle - Association Loisirs Avesnois - Croix-Rouge Française - Amicale C.B. Avesnoise - Helpe Assistance C.B. - Association des Locataires de la Cité de Verdun - Office de Tourisme - Tourisme en Avesnois - Halte Garderie Petit Tambour - Association Les Loupiots - Association Garderie Verdun - Association Cayeux Les Petits Loupiots - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Jeanne d'Arc - Association des Parents d'Elèves de l'Institution Sainte-Thérèse - Association des Parents d'Elèves du Lycée - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Cayeux - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Rue des Près - Association des Parents d'Elèves du Collège d'Avesnelles - Association des Parents d'Elèves de la Maison Familiale Rurale - Association O.G.E.C. - Société Colombophile L'Hirondelle Avesnoise - Association Musiciens en Herbe - Domaines Musiques - Association des Jours Heureux - Association Vie et Soleil - Syndicat d'Apicole de l'Avesnois - Société de la Mouche Avesnoise - Association Nationale des Retraités des Postes et Télécommunications - Oeuvres Sociales C.C.A.S. et Foi et Lumières - Association Saint-Vincent de Paul - Association Saint-Vincent - Club des Aînés Ruraux - Club de la Retraite Active - Association des Maires des Deux Cantons - Association MOTIV - Association TREMPLIN - Association TREMPLIN 70 - Association A.D.D.T. Dons d'Organes - Association Kity Club - Confrérie de la Boulette d'Avesnes et de la Flamiche au Maroilles - Comité d'Organisation du Festival d'Automne de l'Avesnois - Société des Jardiniers de Verdun - Fédération Nationale des Retraités de la Gendarmerie Nationale - Association L'Atelier Authentique - Helpe A.M.A. Groupama - Cœur Santé du Pays d'Avesnes - Trois A.A.A. Avesnes - Actifs – Amitiés - Société de Pêche Le Gardon Avesnois - Avesnes Sports Santé - Association Secouristes Protection Civile - Avesnes Natation - Section de Tir - Section Culturisme - Section Tennis - Union Bouliste - Club de Pétanque Avesnois - Vélo Club Avesnois - Amicale Club Cycliste - Club Avesnes Cyclotourisme - Badminton Avesnois - Association Happy Darts - Jogging et Marche en Avesnois - Club des Supporters - Football Club Avesnes-Saint-Hilaire - Gymnastique Aquagym - Gymnastique Entretien de l'Avesnois - Amicale des Arbitres Avesnois - Section Judo de l'O.A. - Club de Yoga - Association Danse Moderne (Ecole Rythmes et Danses) - Danse Classique - Rallye Charlemagne - Rallye Routes du Nord - Buggy's Club - Motor Club de l'Avesnois

Bavay (fr) :
51 associations
Association A.B.C.D. - Société de Chasse de Louvignies - Société de Chasse de Bavay - Centre de Secours - Association Travaux Manuels au Féminin - Comité du Secours Catholique - Association F.A.S. Personnel Communal - Association Confrérie Brunehaut - Association Couture Plaisir - Association Regain d'Louvignies - Association Zoom Club - Association Julien et Virginie - Association Bibliothèque pour Tous - U.C.A.B. - Association Ariane - Association A.P.E. Ecoles Laïques - Association A.P.E. Ecoles Libres - Association des Anciens E.P.S. - Association N.H.M.B. - Association des Donneurs de Sang - Société Colombophile - Association A.N.A.C.R. - Club du Troisième Age - Association Bavaisis Terre d'Histoire - Association Anciens d'A.F.N. - Association des Médaillés Militaires - Association des Amis de Lourdes - Association Ave Bagacum - Association Europe Mémoire Collective - Office du Tourisme

du Bavaisis - Club Ikebana - Association Bagacus - Association Lecture Plaisir - Association Promojazz - Comite Alexi Danan - Association Soldat de France - Club de Pétanque - Point 1 Tennis de Table - Budo-Club - Vélo Club - Les Archers de Bavay La Romaine - Club de Tennis - Club de Gymnastique Volontaire - Club Volley Ball - Football Club - Club de Cyclotourisme - Club de Musculation Athlétique - Club de Tennis de Table - Club de Danse - Senky Ryu Tai Qi Quan - Société de Jeu de Paume -

Beaudignies-Quesnoy (fr) :
7 associations
Club de l'Ecaillon (3e Age) - Quercitri 2000 - Parents 2000 - Amicale du Personnel Communal - Club Cycliste - Société de Chasse - Société de Pêche 'La Belle Rivière' Beaudignies-Ghissignies-Salesches

Beaufort (fr) :
22 associations
Société des Jardins Ouvriers - Société de Volley Ball - Société de Gymnastique - Société de Pétanque - Société de Chasse L'Union - Société de Chasse La Palombière - Amicale des Sapeurs Pompiers - Association Auto Loisirs - Comité Paroissial - Les Aînés de la Tour - Club de Ping Pong -Société de Jeu de Quilles - Société de Jeunesse - Club des Supporters de Carl Lecocq - Société de Cross-Golf - Association Turbeaufort - Société Asa - Les Lutins Bleus - Beaufort Education Canine - Beaufort en Nord - Association Turbo 2 - Association D.S.B.

Beaumont (bel) :
47 associations
Amicale des Parents d'Elèves de l'Ecole de Barbeçon – Comité des 3X20 - Centre de Lecture Publique – Caméra en Liberté – Cercle d'Histoire – A.B.C. – P.A.C Beaumont – Théâtre de l'Athénée – A.P.E.S.S. Ecole Saint Servais – Biomont – A.S.P.A.R. Athénée Royal – Comité Organisateur Fancy-Fair-I.N.D.B.A. – O.N.E. – Amis de l'Athénée - Ecole de Danse Dominique Houben - Académie de Musique – Société d'Histoire de Beaumont/Chimay - Arts et Loisirs – Chorale de Renlies/Vergnies – Fanfare Saint-Martin - Chorale de Solre-Saint-Géry – Fanfare Royale l'Union – Des Chiffres et des Lettres – Amicale des Anciens Combattants et Prisonniers – G.E.P.O.P. - Cercle Horticole Nature et Loisirs – Amicale des Ecoles de Strée – Amicale des Sapeurs Pompiers – Femmes Prévoyantes Socialistes – Association des Parents de l'Ecole de S.S.G. – Groupe Nature Vallée de la Sambre – La Molène Eau d'Heure Tourisme – Cours de Promotion Sociale – La Ruche Ouvrière – Association de Parents de l'Athénée – Section Apicole – Le Nid – Société Colombophile La Flèche – Confrérie des Grands Gousiers – Comité des Pensionnés – Comité des 3X20 – Vie Féminine – Office du Tourisme de Beaumont – V.I.E.E.S.E.M. – Oxyjeune – Radio Salamandre – Croix-Rouge - Rotary – Groupe Motivation – A.S.B.L. Cadre – A.L.E. – A.S.B.L. L'Art pour Tous – Compagnie du Terroir – Conseil Pastoral - D'jins d'Rinlies – Reconnaissance, Souvenir, Libération – Arbalétriers Beaumontois – C.T.T. Thirimont – Balle PeloteThirimont – Jeunesse Sportive Solrezienne – Les Pédaleurs du Grand Beaumont – C.T.T. Strée – Pétanque Barbençon – C.T.T. Beaumont – R.E.C. Beaumont – Club Cycliste de Barbençon – Tennis Club Géramont – Football Renlies – Tennis Beaumont – Pétanque de Renlies – Tir à l'Arme de Poing – Judo Club – Kiki de Leval – Trotteux sur l'Roc – Confrérie Saint-Sébastien – Club de Yoga – Gym Sport Club – La Gaule – Pétanque de Strée – Pêche à la Ligne – Club de Pétanque – Club V.T.T. – Jeunesse de la Marzelle – Enfants Prévoyants – Jeune vie Feminine – Maison des Jeunes de Solre-Saint-Géry – Jeunesse de Thirimont – Maison des Jeunes de Strée – Oxyjeune Patro Notre Dame – Patro Saint Servais – Comité de la Ducasse de la Saint-Jean – Comité des Fêtes de Thirimont – Comité de la Ducasse Saint-Anne – Comité des Fêtes de Renlies – Comité des Fêtes de Beaumont – Comité des Fêtes de Barbençon/ Comité du Grand Feu – Comité des Fêtes de DeStrée Place – Comité de Ducasse de la Gravelines – Comité de la Ducasse du Loisirs – Comité du Carnaval – Les Arlequins – Les Conspirateurs – Les Durs à Cuire – Les Ecossais – Les Paysans – Les Stratos – Les Tchots – Les Gais Lurons

Beaurieux (fr) :
5 associations
El'Gazette Ed'Biauri – Association Foyer Rural – Association Jeunesse de Beaurieux – Association Sportive – Société de Chasse

Bellignies (fr) :
12 associations
A.S. Bellignies Football - A.S. Bellignies Tennis - Entre Bellignoise - Club du Temps Libre 3e Age - Société de Pêche Les Vairons - Association des Amis du Musée - Comité des Fêtes du Tourisme - Amicale des Ecoles Laïques - Association de Danse Figurines - Association pour la Protection de l'Hogneau et de l'Environnement - La Nouvelle Jeunesse de Bellignies - Bellignies Scabble

Berelles (fr) :
2 associations
Comité des Fêtes de Berelles - Société de Chasse de Berelles

Berlaimont (fr) :
46 associations
A.P.E. Ecole Maternelle - Comite des Fêtes du Sars Barras - Société de Chasse Saint Hubert - Société de Crosse au But - Amicale Laïque - Courrier de la Philatélie - Association Sportive Automobile - Cercle Franco-Néerlandais - Ecole de Musique - Club Cyclotouriste de Berlaimont - Amicale des Donneurs de Sang - Association Gym Vitalité - Radio Club de l'Avesnois - Yoga Pour Tous Berlaimont - Société Colombophile - Club Canin - A.P.E. Ecole Primaire - Association Générale des Familles Aulnoye-Berlaimont - Judo

Club Berlaimont - Club Philatélie - Association pour la Pêche - Amicale du Personnel Communal - Société des Jardins Ouvriers - Amicale des Sapeurs Pompiers - La Clique de Berlaimont - Club des Pensionnes et Retraites - Union de Pétanque - A.P.E. Ecole Saint Michel - Les Loups de Mormal - Gymnastique Entretien Féminine - Club de Marche - Aiki Bushi - Club de l'Amitié - Union Sportive Berlaimontoise - Union des Anciens Combattants - Danse Gym Détente - Association des Jeunes de Berlaimont - Union Sportive Berlemontoise - Harmonie Municipale - Aumônerie Pontauberl - Association des Médaillés Militaires - Volley Club - Comite Gilles de Chin - Association des Secouristes Brevetés de Berlaimont - A.P.E. Collège Gilles de Chin - Conférence Saint Vincent de Paul

Beugnies (fr) :
6 associations
Ping-Pong Club Sars Beugnies - Club de Pétanque - Société de Chasse 'La Détente' - Club du 3e Age - Beugnies Loisirs Jeunesse - Chorale La Joli'Note

Boussois (fr) :
25 associations
Club de Tennis - Club Gymnastique - Femina Sport - Club de Yoga - Club de Badminton - Club de Crosse - Club Accordéons - Club de Football - Club de Judo - Club de Pétanque - Club de Tir - Club de Kayak - Club de Pêche - Société de Chasse - Club des Aînés - Amicale du Personnel - Union des Anciens Combattants - Essor Touristique - Harmonie communale - Syndicat Retraités C.G.T. - Dauphin's Club - Club Cibiste - Club Non Voyants - Mémoire Verrière - Entraide et Solidarité

Brettechies (Fr) :
5 associations
Vivre à Brettechies - Entente Ballante - Association Jeunesse et Loisirs - Société de Chasse - Comité du Cadre de Vie et de l'Environnement

Brunehaut (Bel) :
87 associations
A.S.B.L. Aides Familiales Rurales - A.S.B.L. de Promotion des Pépinières de la Région de Lesdain - A.S.B.L. Brunehaut-Titesti - A.S.B.L. Solidarité - Croix-Rouge de Belgique - Société des Volontaires Pompiers - Artimuse - Canti Chorale de Laplaigne - Chorale Paroissiale de Bléharies - Chorale Paroissiale de Hollain - Chorale Paroissiale de Jollain-Merlin - Chorale Paroissiale de Velvain Guignies - Chorale Paroissiale de Wez-Velvain - Chorale Protestante de Tournai-Rongy - Fanfare Communale de Laplaigne - Royale Fanfare 'La Fraternité' de Jollain-Merlin - Royale Fanfare 'L'Echo de la Frontière' - Royale Harmonie Communale de Hollain - Philarmonie Rongycienne - Coktail - Les Désopilants - Amicale Albert - Amicale du Bon Vieux Temps - Amicale des Vieux Amis - Amicale des Pensionnés Chrétiens de Hollain - Amicale des Pensionnés Chrétiens de Laplaigne - Amicale des Pensionnés Socialistes de Bléharies - Amicale des Pensionnés Socialistes de Hollain - Amicale des Pensionnés Socialistes de Laplaigne - Amicale des Pensionnés Socialistes de Rongy/Howardries/Lesdain - Cercle Scaldis - Les Gins d'Ichi - Action Catholique Rurale Féminine - Action et Recherche Culturelle - Artifoire A.S.B.L. - Centre Libre de Lecture Publique de Brunehaut A.S.B.L. - Cercle Espoir - Cercle Horticole 'La Rose' de Brunehaut - Brunehaut Petit Elevage - Club Philatélie de la Vallée de l'Escaut - Ecole de Devoirs - Femmes Socialistes de Brunehaut - Front aux Vitres A.S.B.L. - Les Géants de Wez - La Tache d'Encre - Scribande - Billard Club de Maulde - Billard Club de Hollain - Les Courtes Queues - Les Fines Queues - Les Flotches - Colombe Joyeuse - Justice et Loyauté - l'Avenir - le Progrès - Pigeon Vainqueur - Club des 13 - Jumelage Rongy - Sallenelles - Patro Brunehaut Hollain - Patro Mixte Les Colverts - Patro Notre-Dame de la Joie - Unité 7e Haut-Escaut F.S.C. - Anciens Prisonniers de Guerre - Fédération National des Combattants - F.N.T.D.R. Brunehaut - Poney Club du Haut Bout - Bléharies Athletic Club - Duathlon Club d'Hollain - Jeunesse Sportive Rongycienne - Laplaigne Renaissance - Royale Renaissance Lesdain - Club Cycliste Hollinois - Le Canard Club Cycliste de Laplaigne - Diables Rouges de Rongy - Football Club de Bléharies - Football Club de Brunehaut - Football Club de Laplaigne - Jollain Sport - Sporting Club de Brunehaut - Javelot Club de la Druide - Javelot Club de Wez - Pétanque - Tennis Club de Brunehaut - T.T.C. Brunehaut - Tir à l'Arc de Jollain - Volley Club d'Hollain - Volley Club Féminin de Bléharies

Chapelle-lez-Herlaimont (Bel) :
56 associations
Association des Boute-en-Train – Société des Gilles à Hauts Chapeaux – Société des Paysans – Société des Gilles de l'Aurore – Société des Pierrots Noirs – Société des Gilles Joyeux – Association des Bons Amis – Association des Gais Lurons – Société des Tchaplous - Association de l'Espérance – Loisirs et Culture – Nos Loisirs – Groupement des Pensionnés Socialistes de Chapelle-lez-Herlaimont – Amicale des Pensionnés Chrétiens et Libres – Association des Pensionnés de Godarville – Association des Vieux Amis Réunis – Amicale du Troisième Age Socialiste de Piéton – Confrérie Saint-Vincent de Paul – L'Age d'Or - Association Culturelle et Récréative de Piéton – Atelier Chanson – Chakipesz Théâtre – Chapelle Jazz Club – Chorale Les Pinsons – Club Cool – Comité des Fêtes de Godarville – Comité Solidarité - Commission du Commerce Chapellois – Croix-Rouge de Chapelle – Culture Web – Découverte/Nature – Ecole de Tambours+J.S. – Ensemble Vocal des Kiris – Fédération National des Anciens Prisonniers de Guerre de Chapelle – Fédération Nationale des Combattants – Femmes Prévoyantes Socialistes de Chapelle – Fraternelle du 14e Bataillon de Fusiliers – Herlaimont Philatélie – Le Spot – Loisirs Actifs de l'Electronique – Mouvement Laïque

Chapellois – Présence et Action Culturelle de Piéton – Perfect Danse Club – Pré-en-Bulles – La Rampe – L'Aurore – Femmes Actives – Vie Féminine – Cercle d'Histoire – Atelier Peinture – Informatique – Jeunes Socialistes – Présence et Actions Culturelles (éducation permanente) – Bricolage – Solfège

Colfontaine (bel):
53 associations
C.E.C.O. - Loisirs et Amitiés - Cercle Horticole l'Oeillet Rouge - Vie Féminine - Ligue des Familles Section Communale - Royal Cercle Horticole de Pâturage - Union Scout Notre-Dame de Wasmes - Croix Rouge Section Local - Ensemble Vocal et Instrumental de Colfontaine - G.A.L. Colfontaine - P.A.C. Colfontaine - Ensemble Instrumental de Colfontaine - Noël et Fraternité - Amicale des Pensionnés Arthur Mahy - Amicale des Pensionnés Socialistes de Wasmes - Amicale des Pensionnés Socialistes de Paturage - Groupe de Danses Folkloriques de Colfontaine - La Chanterie Bonjour la Chanson - Equipes Populaires de Colfontaine - Maison de Jeunes La Plate-Forme - Maison de Jeunes Les Bronzés - Maison de Jeunes Le Squad - Orchestre Blue Swing - A.C.I.H. - Sénior Amitié - Société de Pêche La Carpe d'Or - Société Colombophile l'Hirondelle du Peuple - Royal Sporting Club Wasmes - Royal Standard Club Pâturages - Club ACSA Colfontaine - Judo Club Colfontaine - Club de Tir FATM - Karaté Club de Colfontaine - R.S.C. Pâturageois Club de Jeunes - M.F.C. Lambrechies - C.D.V. Mini-Foot Pâturages - Mini Foot Cotton Club Colfontaine - M.F.C. Wasmes Mini Foot - M.S.I. Colfontaine - Goshin Jitsu Club CEAM A. Naze - Otsuka Karaté Club Wasmes Frameries - Club de Pétanque L'Erbonque - Ping Pong La Palette d'Or Paturageoise - Palette Hornu Warquignies - S.T.T.C. Colfontaine - F.C. Juventus de Wasmes - F.C. Sobelco Le Gouffre - D.S. Vision Basket Ball - Volley Club Quarégnon Colfontaine - Wadoryu Karaté Club de Paturages - A.S.B.L. Le Passage - F.C.A. Colfontaine - F.C. Juventus Mons Borinage JMB

Curgies (Fr) :
16 associations
Club Amitiés et Loisirs - Comité du Troisième Age - Association des A.C.P.G. et C.A.T.M. - Karaté Club - Association des Parents d'Elèves - Société de Chasse - Association pour la Restauration de l'Eglise - Association des Fêtes et Loisirs Ruraux - Amicale Sports - Avenir Culturel de Curgies - Association Rhônelle-Aunelle - Cyclo Club Curgissien - Association Sauvegarde de l'Environnement – Eclairson - Club Sportif de Curgies - Ecole de Musique

Denain (fr) :
174 associations
Body Muscle Denain – Allez Denain – Club Cyclotouriste Gare du Nord – Aérobic Gym Tonic – Amicale Gymnique Moderne – Body Forme Club – Jee Kung Fu – Karaté Club – E.J.L. Thaï Boxing – E.J.L. Karaté – D.A.C. – S.C.L.D. – Judo Club – A.S.C. Denain Voltaire – Académie de Boxe – Tennis Club Municipal – Hata Yoga – Loup Denaisien – Pêcheurs Denaisiens – Hand-Ball – Danse Classique – Billard Club Municipal – La Carambole – Denain Bridge Club – U.S.D. – D.A. – F.C. Denain – Gym Municipale – Cœur Santé – E.P.E. – Pétanque Cail Denain – Club Pétanque Air Liquide – Pétanque Amicale Villars – Amicale Laïque Berthelot Jogging – Amicale Laïque Berthelot Cyclotourisme – Les Enfants de Denain – Supporters A.S.C.D.V. – Supporters U.S.D. – M.G.E.N. – Résidents du Parc Lebret – Habitants de la Cité Jean Werth – Locataires de la Cité Bellevue – Résidents du Parc Sirot – A.I.P.I. – Foyer Laïque – Cartel Local des Anciens Combattants – Mutilés, Réformés de Guerre, Veuves et Victimes – Anciens Combattants Prisonniers de Guerre 39/45 – Association Républicaine des Anciens Combattants – Rhin et Danube – Section des Déportés F.N.D.I.R.P. Denain Aniche – Mouvement Libération Nord – Dragons du Nord – Union Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord – A.N.C.R. – 329e Section Médaillés – Comité du Musée de la Résistance en Zone Libre – Anciens et Amis d'Indochine – Association Commerciale de la Rue de Villars – Union des Commerçants et Artisans de Denain – Quartier Périer – Journal Caméra – Société d'Histoire et d'Archéologie de Denain – Cercle d'Etude Ferroviaire – Amis du Musée de la Résistance – Amicale des Sapeurs Pompiers – Amicale des Anciens Elèves de Kastler – Amicale des Anciens Elèves de Michelet – Amicale des Anciens Elèves de Voltaire – Amicale Laïque Berthelot – Amicale G.R.S. de Denain – Amicale Voltaire – Les Hirondelles du Portugal – Vélo Club Denain – Germinal – A.D.A.S.E. – Centre Socio-Educatif – A.P.E.V.I. – INDECOSA – Denain Ecologie – Secours Populaire – Restaurants du Cœur – Secours Catholique – Don du Sang – Association Islamique du Denaisis – Amicale de l'Ecole G. Sand – Ashamere – Fan Club Didier Balany – Harmonie Batterie Fanfare – Union des Chorales – Groupement des Artistes Denaisiens – Photo Club de Denain – Club Philatélique – Comité Braderie Carnaval – Comité des Fêtes de la Place Gambetta – G.A.G.N.E. – Comité des Fêtes Nouveau Monde - Comité des Fêtes Vieux Denain - Comité des Fêtes Faubourg Duchâteau - Comité des Fêtes Chabaud Latour – Club du 3e Age Bellevue Bayard – Club de l'Age d'Or – Club Vieux Denain Parc Lebret – Club Nouveau Monde – A.P.E. Collège Bayard - A.P.E. Collège Turgot - A.P.E. Collège Villars - A.P.E. Ecole Zola - A.P.E. Voltaire Diderot – Organisme de Gestion de l'Ecole de la Rue du Couvent – Organisme de Gestion Sainte-Reine – A.P.E. Ecole des Forges – Fédération des Conseils Lycée Mousseron Jurénil – Cité Technique Kastler – A.P.E. Conservatoire Municipal – A.P.E. Enfants Inadaptés/Papillons Blancs – Croix Rouge Française – Supporters du D.A. – Amis du Hand Ball – A.P.E. Berthelot – Jet – Amicale des P.T.T. – Ouvert à Tous – Coif'Mod – Syndicat C.G.T. – Syndicat Boulangerie de Denain – Syndicat Boucherie de Denain – Syndicat F.O. – Union Syndicale C.G.T. – C.L.C.V. – C.L.C.V. Sud – Scouts de France – Union des Femmes françaises – Groupement

Tonic – A.S.S. Villars Loisirs – A.I.D.F. – Peinture sur Soie – Model Yacht Club – Institut des Sciences Humaines Appliquées – Club Colombophile – A.R.I.M.E. – P.O.I.N.F.O.R. – Mission Locale – Amicale du Personnel Municipal de Denain – Syndicat F.E.N. – Union Local Syndicat C.F.D.T. – Syndicat des Métaux de Denain et environs – Maison des Initiatives pour l'Emploi – Association d'Histoire Sociale du Denaisis-Valenciennois – Musika 2000 – Spéléo Club du Nord – Centre Régional de Photographie – Association Chrétienne des Travailleurs Italiens – Equipes de Secouristes de la Croix-Rouge – Association Marocaine de Denain et de sa Région – Association des Décorés du Travail Section Denain – Comité des Pêcheurs d'Ostrevent – Table Ronde de Denain – Fédération Nationale des Accidentés Handicapés – Amateurs d'Oiseaux Denaisiens – Fédération des Mutilés du Travail Assurés Sociaux – Mouvement Contre le Racisme – Capucine Coopérative Biologique – Jardiniers de France – l'Envol du Denaisis – Union Local C.F.T.C. du Valenciennois – Syndicat Agricole de Denain – S.E.F.E.N. – J.O.F./J.O.C.F. – Comité d'Etablissement Fives Cail Babcock – Syndicat des Retraités et Veuves C.F.T.C. du Valenciennois – Syndicat C.G.T. des Personnels de la Police – Union Locale C.F.E./C.G.C. – Amicale Laïque de l'Ecole Rue de Villars

Ellezelles (Bel) :
90 associations
Tae kendo – Jeu de Balle/La Hamaide – Le Pinson Rouge – Les Francs Joueurs – Joyeux Cyclistes – Yoga – Les Amis du Volant – V.T.T. – P.R.L. – Pédale Ellezelloise – P.S. – Confrérie – Attelage des Collines – O.N.E. – Fabrique d'Eglise – Le Bruant d'Ocq – Comité P.R.L. – Sup. Standard – Chorale Paroissiale d'Ellezelles – U.S. Wodecq – Les Amis des Oiseaux – C.T.T El Paraplu – Comité Jean-Jean – Ligue des Familles – Confrérie d'Eul Bajole – Café Chez Nous – Patro Saint-Louis – Patro Sainte-Thérèse – P.S.C. – Marché au Puces d'Elllezelles – Fanfare Les Amis Réunis – Comité Jean-Jean – Mont Sport – F.S.W.I.H. – Mutuelle Libérale – Club Equestre – Société des Gilles des Collines – Ducasse Arb. de Saint-Pierre – Amicale – Amicale du Bon Vieux Temps – Jeu de Balle de Wodecq – Pensionnés Libéraux – J.R.L. – Comité Bat. Paroissial – Ecole Communale de Wodecq – Sports et Loisirs – Association du Lycée J. Van Zele – O.V.R. – Comité Saint-Roch Mont – Commission des Commerçants et Artisans – Syndicat d'Initiatives – Football Club – Jockey-Club – Club de Jogging – S.A. Chez Nous – Les Amis du Volant – Club d'Aquariophilie – Ecole Libre Saint-Joseph – Guide Nature – Troupe de Théâtre – Les Trouvères – Comité de la Ducasse du Pont – Chorale Paroissiale de Wodecq – Centre Culturel – C.P.A.S. – Notre Eglise – Fanfare Sainte Cécile – Comité du Marché aux Puces de Lahamaide – Association Vie Féminine – Entente Bénévole d'Ellezelles – Association des Apiculteurs – A.C.I.H. – Comité du Sabbath des Sorcières – Croix Rouge Locale – Fanfare La Concorde – Comité des Fêtes El Paraplu – A.M.C.O. Auto Cross – Horizon Collines Les Energics – Cercle Horticole – Entente Cordiale de Wodecq – Ecomusée de La Hamaide – Anciens Combattants – Association des Veuves de Prisonniers de Guerre – Paysans Place à l'Aulnoit – Tennis Club – Association La Besace – Association des Pensionnés Socialistes – Association l'Hirondelle

Emerchicourt (fr) :
8 associations
Amicale Laïque d'Emerchicourt - Association des Pêcheurs d'Emerchicourt - A.S.E.- Volley Ball - A.S.E.A.- Basket Ball - Club Féminin d'Emerchicourt - Société d'Histoire Locale d'Emerchicourt - Club Canin d'Emerchicourt - Moto Club de l'Ostrevent

Escaudain (Fr) :
84 associations
Club des Supporters de l'Union Sportive Escaudain Football - Ecole Municipale de Musique Marceau Lebon - Association du Hautbois - Association Escaudinoise Bien-Etre et Santé - Cercle Laïc - A.P.A. Quart de Six Heures - Association France Pologne - Tennis Club Escaudain - A.C.L.I. - Club Philatélique - Association Sauvegarde du Patrimoine - Club Bibliothèque - Association Quartier Schneider - Le Pigeon de Fer - Harmonie d'Escaudain - Inspection Départementale de l'Education Nationale - Chorale Mixte Escaudain En Ostrevant - A.C.P.G. - C.A.T.M. - Comité Escaudain Ruhla - Association du Musée - Association des Amis du Musée - Amicale du Personnel Communal - Force Athlétique Escaudain - Amicale des Papillons Blancs - A.P.A. Ecole Maternelle Marcel Cachin - Association de Quartier du Quart de Six Heures - Association Franco Portugaise - Association Femmes Polonaises - Club des Supporters et Amis de la Société Basket Féminin - Association Déportés F.N.D.I.R.P. - Association Sportive de Tennis de Table - Foyer Jacques Brel - Amicale Classe 40 - Office Culturel Escaudain - Association A Toi de Jouer - A.P.E. Collège Félicien Joly - Avenir Escaudinois - Club du 3e Age - Cercle Laïc Escaudain Basket Féminin - Société de Chasse Saint-Hubert Escaudain - Radio Sans Frontière - Mission Catholique Polonaise - Union des Commerçants - Association du Quartier Cail Peupliers - Star Boxing Escaudain - Association La Peupleraie - Association des Familles - Secours Catholique - Cyclo Club V.T.T. Escaudain - Journal Caméra - Association Sportive Section Tir - Le Tremplin Escaudinois - Schneider Pétanque - A.R.R.A.C. - Club des Supporters du B.B.F. - Association de Prévention Précoce - Pétanque Escaudinoise - A.P.A. Ecole Primaire Marcel Cachin - Association Quartier Nord Escaudain - Quête du 3e Age - Comité des Fêtes du Quartier Coron Elise - Les Archers Escaudinois - Association Quartier Nouveau Saint-Mark - Vacances Loisirs Escaudain - Association Culturelle et Cultuelle Escaudain - Gymnastique Féminine Escaudain - Association des Donneurs de Sang - Amicale des Enseignants de Valenciennes – Escaudain - Association Mieux Vivre - Hainaut Basket Escaudain Marly - Eglise Évangélique L'Olivier - Sapeurs Pompiers - Association Saint-Martin - Association Locale de Consommation, du Logement et du

Cadre de Vie d'Escaudain - Atelier Watteau - Union Sportive Escaudain Football - Association Vie Libre - A.P.E. Espagnols du Denaisiens - Les Dames du Rosaire - Les Jeunes Talents - Les Amis de l'Ecole Renan - Association Paralyti-Pêche - Association Sportive pour la Jeunesse d'Escaudain - Association pour la Promotion des Produits Artisanaux Naturels et du Terroir

Etroeungt (fr) :
20 associations
U.C.A.L. – Société de Jeunesse – O.G.E.C. – Société de Gymnastique Féminine – Société de Musique – Société de Chasse – Société de Pêche – A.C.P.G.-C.A.T.M. – A.F.N. – Association des Cyclistes – A.S.E. – Football Féminin – Comité d'Entraide aux Anciens – A.P.E. Ecoles Privées – Moto Club – Judo Club – Tennis Club – A.G.G.E. – Syndicat d'Initiatives – Club des Aînés

Famars (fr) :
19 associations
Associations des donneurs de Sang - Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Famars - Anciens Combattants, Prisonniers et Victimes de Guerre - Centre de Sports et Loisirs - C.S.L. Section Arts Manuels - C.S.L. Section Gymnastique d'Entretien et Danse - C.S.L. Section Cyclo - C.S.L. Section Tennis - C.S.L. Section Volley Ball - C.S.L. Section Basket Ball - Education Permanente - C.A.P.E.P. - Section Locale des Jardins Ouvriers de France - Centre Aéré ou Centre Municipal de Loisirs - Club Rencontres et Loisirs (3e Age) - Syndicat Agricole - Club Léo Lagrange - S.B. Patch – Association Equilibre Hatha-yoga - Cerche Historique et Archéologique Sarrazin

Farciennes (bel) :
19 A.S.B.L.
Centres Sportifs Farciennois – Centre d'Information et Animation Jeunesse – Centre Pour Handicapés Adultes Francophones – Agence Locale pour l'Emploi – Centre Culturel de Farciennes – Farciennes Commune d'Europe – Le Bois Monnard – Les Dévoués – Association Islamique – Mosquée Assakina – Turk Danish – Jeunesse Turque – L'Opale – Atlantis – Football Club Farciennois – Oxyjeunes – Premier Régiment La Vieille Garde – Solidarité Sportive – 703TD Belgian Chapter

Feignies (fr) :
92 associations
Revanche / Soulette - A.C.P.G. - A.P.E. du Collège Jean Zay - A.P.E. Anne Franck - A.P.E. Ecole de Danse - A.P.E. Ecole de Musique - A.P.E. Ecole Elsa Triolet - A.P.E. Ecole Georges Tortel - A.P.E. Ecole J. Lurcat - A.P.E. Ecole Jacques Prévert - A.P.E. Ecole Louis Pergaud - A.P.E. Ecole Marie Curie - A.R.A.C. - Amicale des Marocains - Amicale des Pompiers - Amicale des Retraités M.C.A. - Amicale des Retraités S.N.C.F. - Amicale du Personnel - Amicale du Personnel du Lycée - Amis Ecole Elsa Triolet et U.S.E.P. - Association des Amis Réunis - Association Contournement de Maubeuge - Assocation des Travailleurs Algériens - Association Sportive Collège J. Zay - Association Sportive Lycée R. Rolland - Association des Amis de la Chorale - Association Bouge Tes Baskets - Association Cercle de Yoga de Feignies - Association Colombophile - Association des Jardins Ouvriers - Association Détente Multisport - Association Eden Avesnois - Association FATIMA - Association France Maroc - Association Hainaut Livres - Association Michel Ange - Association Santé Service Jeunesse - Association Vulcano-Club - Association Pêcheurs - Aumonerie du Collège J. Zay - Ball Trap - Cité A. Croizat Boomerang - Club de Tennis de Table - Club Informatique - Club Philatélique A. Guernard - Comité d'Alcoologie - Comité France-Pologne - Centre d'Histoire Sociale Albert Maton - Culture et Liberté - Cyclo Club - Echiquier de Feignies - Ecoles Municipales des Sports - Etoile Cycliste Sambre Avesnois - F.N.D.I.R.P. Section Maubeuge - F.L.A.C. - Fédération Francaise des Chemins de Fer - Fédération Nationale Gendarmerie - Finesiennes Sportives - Focale 59 - Foot Corpo - Foyer Socio Culturel - G.V.P.T.- Gymnastique la Fraternelle - Harmonie Municipale - Inter Corporatif de Feignies - J.H.A.P.E.L. - Judo-Club - Jumelage Feignies Keyworth - La Boule Finesienne - Mutuelle des Anciens Combattants - Office Municipal des Sports - Radio Club des Fagnes - Sauvegarde du Fort de Leveau – Scouts - Secours Catholique - Secours Populaire - Société Communale de Chasse - Société Euro Marocaine - Sporting Club - Société Horticole de Valenciennes - Supporters du Sporting Club - Syndicat Agricole - Tennis Club - U.A.C.F. - U.N.C.-A.F.N. - U.S.A.-F.A.C. - U.S.E.P. Marie Curie - U.S.E.P. Ecole Louis Pergaud - U.S.E.P. Ecole J. Lurcat - U.S.E.P. de l'Ecole A. Franck - Union des Femmes Françaises - Volley-Club

Felleries (fr) :
13 associations
Anciens Combattants – Vélo Club Fleurisien – Football Club Fleurisien – Société de Chasse – Foyer d'Animation Populaire – G.E.A. Détente – Club du 3e Age – Association Sportive Fleurisienne – Amicale Laïque – Union Commerciale et Artisanale – Club Loisirs et Créations – Les Radonneurs des Bois Jolis – Association l'Equipage

Ferrière-la-Grande (fr) :
49 associations
Association Sportive Ferrieroise d'Athlétisme – Association Sportive du Collège Lavoisier – Badminton – Basket Club Ferrierois – Billard Club – Boule Berimontoise – Cavaliers de l'Extérieur de l'Avesnois – Société de Chasse Saint-Hubert – Société Colombophile – Cyclo Randonneurs Ferrierois – Gymnastique La Ferriéroise – Club de Flechettes Electroniques Les Rangers – Iris Club Football – Judo club Ferrierois – Karaté Club – Majorette Les Floriannes – Société de Pêche La Patience – Nenbushi – Poney Club de la Fache de

Bray – Club des Supporters Iris Club Allez Ferrière – Club des Supporters Cyclistes C.S.C.F. – Tennis de Table – Tennis Club – Tir à l'Arc La Perche Ferrièroise – Volley Club – Yoga Club – Association Immobilière – A Wolf and Crows – Batterie Fanfare – Centre Social – Club Philatélique et Cartophile – Comité des Fêtes – Culture et Liberté – Harmonie Municipale – Joie et Amitié Club du 3e Age – Mélodie Musette Ferriéroise – Office Culturel de Développement de Ferrière-la-Grande – Orchestre des Jeunes Intercommunal Sambre-Avesnois – Syndicat d'Initiatives – Trieux en Fête – A.C.P.G. – Amicale des Retraités de la Police Nationale du District de Maubeuge – Amicale des Sapeurs Pompiers – A.R.A.C.F.R. – C.O.S. du Personnel Communal de la Ville de Ferrière-la-Grande – Festiv'Plus – Association et Amicale des Secouristes Brevetés de la Protection Civile de la Ville de Ferrière-la-Grande et Environs – U.N.C. – Association des Conquérants

Flaumont-Waudrechies (fr) :
8 associations
Union Bouliste Flaumontoise - Club de Loisirs Flaumontois - Association Sportive de Flaumont-Waudrechies / Foyer Rural - Société de Jeunesse Flaumontoise - Société de Chasse 'La Sainte Hubert Flaumontoise' - Société des Anciens Combattants de Flaumont - Les Amis de la Marbrerie - Comité Paroissial de Flaumont-Waudrechies

Flines-lez-Mortagne (fr) :
11 associations
Fanfare Municipale – Comité des Fêtes – Club du 3e Age – Amicale des Pompiers – Football Club Flinois – A.C.P.G. – La Roue Flinoise – Cyclo Touristes de Rouillon – Club de Saint-Pierre – La Pétanque Flinoise – Club Saint-Jean

Floyon (fr) :
9 associations
Musique Municipale – A.S. Floyon – Majorettes Les Printanières – A.F.N. Floyon-Boulogne-Cartignies – 3e Age Sourires – Société de Chasse – Amicale des Sapeurs Pompiers – Floyon en Fêtes – A.C.P.G.

Fourmies (fr) :
76 associations
Club Athlétique Fourmisien – Club d'Activité Subaquatique – Etoile Culturiste Fourmisienne – Tambourin Fourmies Sport – Club de Tennis Léo Lagrange – Club Pugilistique Fourmisien – Ping Pong Club Fourmisien – Union Vélocypédique Fourmisienne – Fourmies Tennis Club – Savate Boxing Club – La Fourmisienne – Union Sportive Fourmisienne – Club Nautique de Fourmies – L'Ippon Fourmisien – Rugby Olympique Fourmisien – Comité Organisateur de la Randonnée des 7 Etangs – Mini Football – Moto Club Camel – Ecole de Danse de Madame Duchâteau – Les Pascrécelles – Club de Gym – Tout de Go – La Pétanque Fourmisienne – Ouverture Espace Corps – Centre Socioculturel – F.C. Théâtre – Union Bouliste Fourmisienne – Association d'Emulation Canine de la Thiérache – Club des Supporters du R.C. Lens – La Lyonnaise Fourmisienne – Grand Prix Cycliste de la Ville de Fourmies – Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre – Club des Supporters de l'O.M. – Tambourin Club de Fourmies – Amitié Fourmies Bernbug – Fourmies Action Commerciale – Club Cartophile – Les Médaillés du Travail – Lion's Club – Mutuelle U.N.C – Amicale de la Police – Secteur Avesnois des Associations Socio-Educatives – Fourmies Accueil – Médaillés Militaires – Les Têtes Blanches – Les Aides Familiales – Section Rhin et Danube – Amicale des Donneurs de Sang – Club Vinophile Fourmisien Institution Saint-Pierre – Amicale des Chauffeurs D'Auto – La Croix Rouge – Le Gardon Vissieu – Acid Antenne de Fourmies – Prisse d'Avesnes – Club d'Animation du Foyer Jules Lassalle – Association de Soutien par le Travail aux Handicapés Moteurs – Les Forains de la Fête Foraine de Juillet – Association pour la Promotion Interne de l'Emploi – Mutuelle Familiale de Fourmies – Aide à Domicile des Retraités – Association pour la Conservation de la Mémoire Collective de la Région de Fourmies – Batterie Fanfare Musique Municipale – Comité de la Légion d'Honneur Fourmies Trélon – Union des Anciens Combattants – Union Colombophile – Comité des Locataires Fourmies Trieux – Les Vieux de France – Amicale des Anciens du 45ème R.I. – Office du Tourisme – Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés – Société de Chasse – Centre Socio-Culturel – Le Jardin des Cheminots – Fourmies Fridley – Les Fines Gaules de la Marlière – A.C.P.G./C.A.T.M. – La Gaule Fourmisienne

Fresnes-sur-Escaut (fr) :
65 associations
Judo Club Fresnois – Les Amis d'Etienne Marcel – A.D.I.P.L.E. – A.I.R.P.E. – Secours Populaire – Les Champs du Trieu – Basket – Info Mat et Quartiers Trieusiens – Société de Chasse Privée des Grandes Prairies de Fresnes – Karaté Club Fresnois – 14 Alpha Bravo Victor – Association de Sauvegarde de Notre Environnement et de l'Habitat – Radio Décibel – Harmonie Municipale Vieux-Condé/Fresnes – Scouts de Fresnes 2 – Radio Assistance Fresnoise – Fresnes Dynamique – Ainés du Trieu – Hirondelle – Ornithologie Fresnoise – Tir Sapeurs – Les Trompettes Fresnoises – Entraide Familles – Création et Loisirs – U.N.S.S. C.E.S. F. Joly – Loisirs Fresnois – La Pointe Trieusienne – Association de l'An 2000 du Collège – Tir à la Mouche – Tennis Club – Fresnes Ville et Quartiers – Les Anciens de Fresnes Centre – Boule à l'Oiseau – Société de Chasse Fresnoise – Mouvement Vie Libre – O.M.S.L. – Volley Ball Club – Le Marais – Culture-Loisirs-Etudes – Amis du Vieux Fresnes et Cercle de Recherches Historiques – Cyclotourisme – A.C.P.G./C.A.T.M. – Le Sandre Fresnois – H.B.C. Fresnes – Société de Chasse Communale – La Fresnoise – Billard Club – Le Foyer Fresnois – Réussite-Amitié – Aide et Loisirs des Familles Fresnoises – Comité des Fêtes du Trieu – F.A.I.R.E. – Société de Chasse des Mineurs – Gymdans Modern'Club – Boulistes du Plateau – Foyer Socio-Educatif du C.E.S. F. Joly – Fresnes Centre

pour la Gestion et Animation du Temps de l'Enfant – Education Physique Féminine Fresnoise – A.P.E.L. Ecole Sacré-Cœur – Famille et Loisirs du Trieu – Inter Recyclage – Association Mercure Ecole du Coq, rue des Cytises – Energym – Scouts de Fresnes 1 – A.C.F. – Club des Supporters des Jeunes du Stade Fresnois – Canari-Club

Ghissignies (fr) :
3 associations
Club Sports et Loisirs – Club du 3e Age La Cascade – Association des Fêtes du Village

Ham-sur-Heures (bel) :
102 associations
F.N.A.P.G./Ham-sur-Heure - F.N.A.P.G./Nalinnes - F.N.A.P.G./ Jamioulx - F.N.A.P.G./Cour-sur-Heure - F.N.A.P.G./Marbaix-la-Tour – Vétérans du Roi Albert – Anciens Combattants – Syndicats D'Initiative de Ham-sur-Heure - Syndicats D'Initiative de Nalinnes - Syndicats D'Initiative de Jamioulx – Comité de Quartier de Cour-sur-Heure – C.C.R.L. – Communauté Culturelle de Jamioulx – Cercle Philanthropique Les Gueux – Cercle d'Art Dramatique La Détente – Cercle Théâtral Les Dévoués – le Val Heureux – Chanteclair – La Do Ré – Balle Pelote – Centre Hébert du Val d'Heure – Goshin Hakko Kan Hakko Ryu Jiu-Jistu – Pétanque – Tennis Club de Jamioulx – La Reine Blanche Balle Pelote – Cyclo Club de Ham-sur-Heure – Jeunesse Sportive de Ham – Nagato Judo Justu Club – Mini Foot F.C. Ham – Jogging Club – Tennis Club La Pierreuse – Tennis de Table P.P.C. Le Hublot – Disabled Sport Team – C.C.R.L. (arts martiaux, danse, yoga) – F.C. Marbaisien – Racing Club Marbaix – Winston Marbaix – Balle Pelote Nalinnes Centre – F.C. Nalinnes – Jogging Courir Pour Mieux Vivre – Judo Ju Jutsu Club Waza – Ju Jutsu Nalinnes – Kami Judo Jutsu Club – Yomi Karaté Club Nalinnes – Club de Marche C.P.M.V. – Pétanque – Tennis de Table Nalinnes Centre – Volley-Ball Club Rempart – V.T.T. Nalinnes – Centre Sportif de Bertransart - C.C.R.L. Marbaix-la-Tour – Les Djonnes Comité des Jeunes de Nalinnes – Le Hublot Club de Jeunes de Ham – Patro Saint-André/Saint-Anne – Unité Scouts et Guides Nalinnes – Unité Scouts et Guides Pluralistes de Jamioulx – Pensionnés de Ham – Pensionnés Chrétiens de Nalinnes – Pensionnés Socialistes de Nalinnes – Pensionnés de Jamioulx – Pensionnés de Cour-sur-Heure – Pensionnés de Marbaix – Les Amis de la Gaule – Les Amis Réunis – La Frétillante – Société Colombophile – Le Magnolia de Ham – Le Magnolia de Marbaix – Le Magnolia de Cour – Cercle Horticole de Nalinnes – Iles de Vie – Royal Camping Caravaning Club de Belgique – Le Chemin/A.S.B.L. La Ferme du Printemps – La Reine Blanche Balle Pelote – Cyclo Club de Ham-sur-Heure – Jeunesse Sportive de Ham – F.C. Sherpa – Mini Foot F.C. Ham – Nagato Judo Jutsu Club – Jogging Club Ham – Tennis Club La Pierreuse - Tennis de Table P.P.C. – Balle Pelote Nalinnes Centre – F.C. Nalinnes – M.F.B. Les Bouloyats – Jogging Courir Pour Mieux Vivre – Judo Ju Jutsu Club Waza – Ju Jutsu Nalinnes – Kami Judo Jutsu Club – Yomi Karaté Club Nalinnes – Club de Marche Courir Pour Mieux Vivre – Pétanque – Tennis de Table Nalinnes Centre – Volley Club du Rempart – V.T.T. Nalinnes – Centre Hébert du Val d'Heure – Jeunesse Sportive Jamioulx – Pétanque – Tennis Club Jamioulx – C.C.R.L. – F.C. Marbaisien – Racing Club de Marbaix – Winston Marbaix – Balle Pelote

Hasnon (fr) :
18 associations
Société Colombophile - Association des Anciens Combattants - Eclaireurs Neutres de France - Société de Chasse d'Hasnon - Donneurs de Sang - Club du Troisième Age - Association des Vieux Travailleurs - Comite de l'Environnement - Hasnon Toujours - Association Sportive d'Hasnon -Foyer Jeanne D'Arc - Amicale Laique d'Hasnon - Musique Municipale d'Hasnon - Boutiques et Metiers Hasnonais - La Paume Hasnonaise - Les Amis de Cataine - Les Amis de Grand-Bray - Société Cynégétique n°1 d'Hasnon

Hautmont (fr) :
121 associations
Amicale des Anciens Combattants d'Hautmont – Association Départementale A.C.P.G.-C.A.T.M.-T.O.E. – Association des Déportés, Internés et Ayants Cause de l'Avesnois – Association des Français Libre Section Avesnois – Société d'Entraide des Membres de la Légions d'Honneur Section de Maubeuge/Avesnes – Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord – Academy Tae Kwondo Hautmont – Aquaform Hautmontoise – Amicale de Badminton – Les Archers Hautmontois – Association Socio-Educative, Sportive et Culturelle du Fort – A.S.H. – Club de Supporters de Football Allez Hautmont – Club Challenge Val de Sambre – Cycl'Haumontois – Gamba Hautmont – G.E.A. Les Battantes – Groupement de Gymnastique Volontaire Masculine d'Hautmont – Hy Hautmont Yoga et Disciplines Associées – Les Hippocampes Hautmontois – Majorettes Les Sambrettes – La Pétanque Hautmontoise – Société de Gymnastique La Hautmontoise – Société de Pêche et de Pisciculture La Baleine – Société Hautmontoise de Jeu de Paume – Taekwondo Club Hautmontois – Tennis Club Hautmontois – Union Sportive Ouvrière Hautmontoise – Union Vélocypédique Hautmontoise – Volley Club Hautmontois – Amicale de Chasse du Bois du Fayt – Amicale de Presse Catholique Hautmontoise – Amicale des Owies – Amicale des Aînes du Canton d'Hautmont – Amicale des Sapeurs Pompiers – Amicale des Collectionneurs Pompiers de l'Avesnois – Amicale du Personnel de l'Hopital-Hospice d'Hautmont – Amicale Colombophile de la Vallée de la Sambre – L'Amour des Oiseaux – Animation et Dynamisme Hautmontois – Avenir et Coopération – La Belote Hautmontoise – Centre d'Histoire Sociale Albert Maton – Centre d'Information du Canton d'Hautmont – Comité d'Animation Bernaupré – Comité de Jumelage Hautmont/Halver – Comité de Jumelage Franco-Polonais – Comité des Fêtes du Bois du Quesnoy – Comités d'œuvres

Sociales des Personnels Municipaux de la Mairie d'Hautmont – Comité Local des Bateliers – Confédération Française de l'Infirmité Civile d'Hautmont, Maubeuge et environs – Conférence Saint-Vincent de Paul – Création Evénements Spectacles Animation Région – Croix-Rouge Française – Croix-Rouge Française Equipes Secouristes – Décibel Sonorisation – Délégation de la Sambre des Sociétés Musicales du Nord-Pas de Calais – Donneurs de Sang d'Hautmont – Ensemble pour Mieux Réussir – Fédération Générale des Retraités des Chemins de Fer de France et d'Outre-Mer Section d'Hautmont – Fraternité Chrétienne des Personnes Malades et Handicapées du Diocèse de Cambrai – Fonds de Solidarité des Plongeurs – Gilles d'Hautmont Les Providentiels – Groupement Philatélique Hautmontois – Imag'in – Jeune Chambre Economique de Sambre-Avesnois – Jeunesse Ouvrière Catholique – Les Amis de la Bibliothèque – Les Cheminots d'Hautmont et ses environs – Léo-Club Odyssée Maubeuge – La Mémoire d'Hautmont et de ses environs – Cinéma Le Paradiso – Organisation Foire/Corso – Or.ge.co. – Perfecto – Réagir Ensemble, Association de Développement – Service Animation dans l'Intérêt de nos Personnes Agées – Secours Catholique – Club Avicole du Bassin de la Sambre – Solidarités et Loisirs – L'Art du Bouquet – Hautmont/Gambetta – Canal 19 Assistance Radio – Secours Populaire Français – Théâtre de Chambre – Une Avance pour Tous – Union Commerciale et Artisanale Hautmontoise – Union Philarmonique Hautmontoise – Association de l'Ecole de Danse d'Hautmont – Association des Retraités et Préretraités de la Métallurgie C.F.T.C. d'Hautmont-Fourmies – Amicale des Anciennes Elèves de l'Ecole des Filles du Centre – Amicale des Personnels du Collège Perier – Amicale du Personnel du Lycée Professionnel d'Hautmont – Amicale des Petits de l'Ecole Maternelle Georges Sand – Amicale des Professeurs du Collège Saint-Exupéry – Foyer Socio-Educatif du Collège Ronsard – Foyer Socio-Educatif du Collège Saint-Exupéry – Foyer Socio-Educatif du Lycée Professionnel d'Hautmont – Les Chérubins – Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Georges Sand - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Maternelle Les Hortensias - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Maternelle Les Roses - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire Jules Ferry - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire Michel Montaigne - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire Charles Carion - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire Denies II - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Victor Hugo - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Maternelle des Jacinthes - Association des Parents d'Elèves du Collège Ronsard - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Mixte d'Hautmont du Sacré-Cœur - Association des Parents d'Elèves du Collège Périer - Association des Parents d'Elèves du Collège Saint-Exupéry - Association des Parents d'Elèves des Ecoles des Classes Adultes et des Amis de l'Ecole Municipale de Musique de la Ville d'Hautmont – Association Familiale d'Education et d'Enseignement Populaires, Organismes de Gestion de l'Ecole Privée Catholique du Sacré-Cœur – Aumônerie des Collèges et Lycée du Secteur d'Hautmont

Haveluy (fr) :
21 associations
A.C.P.G. - C.A.T.M. - Local Unique - Amicale Laïque - La Belle Mouche - Association des Parents d'Elèves l'Ecole Publique Mixte - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Maternelle des Grands Champs - Gym Détente - Tennis Club - Jeunesse Sportive Haveluynoise - Association des Amis du Centre de Loisirs - Donneurs de Sang - Javelot club Eglantine - Loisirs et Détente - Cyclo Tourisme - Batterie Fanfare Majorettes - Operation Solidarité - Club des Supporters Football Club Haveluy - Secours Populaire - Haveluy et son Histoire - Low Kick Thai Club Haveluy - Société de Pêche 'La Fontaine de Haveluy'

Helesmes (fr) :
14 associations
Institut d'Education Populaire – Club du 3e Age – Club de Tarot – Syndicat Agricole – Syndicat Agricole – A.C.P.G. – C.A.T.M. – O.C.H. – Société Colombophile Le Local Unique – Fanfare Municipale – Société de Chasse – Gymnastique Féminine – H.S.P. – A.D.A.U.H. - Hévalire

Hestrud (fr) :
3 associations
Société de Chasse - Association Sports et Loisirs - Association Culturelle et Sociale

Hon-Hergies (fr) :
16 associations
A.C.P.G. – Association Anciens A.F.N. – Association Bien Lire à Hon-Hergies – Club de Détente et Travaux Manuels – Coopérative Scolaire – Club des Amis des Aînés – Inter Gym - Association Nord-Nature Bavaisis – O.F.C. – Association Pour les Enfants de Hon-Hergies – Société de Chasse de Hon – Société de Pêche – Association Sports et Loisirs – Association Union Musicale de Taisnière/Hon – Association Saint-Martin

Honnelles (bel) :
5 associations
A.S.B.L. La Roquette – Agence Locale Pour l'Emploi – Escapade – A.S. Honnelles – Centre de Rencontres

Hordain (fr) :
26 associations
Les Violettes Hordinoises – Tennis -F.N.A.C.A. - Anciens Combattants 39/45 - Harmonie d'Hordain - Les Amis de Ryton - Trait d'Union Hordinois - Club Allez Hordain, Les Copains d'Abord - Chasse et Loisirs Hordain - Union Sportive Hordinoise - Amicale du Personnel Communal - Gymnastique d'Entretien - Secours Populaire Français - Secours Catholique - Amicale Laïque - Club Les Iris - Javelot Club Loisirs Hordain - Anciens Déportés - Judo Club - Société de Petanque

Hordinoise - Hordain-Horizon - Les Noirs Talons - R.A.C.H. (cibistes) - Hordain 2000 - La Jeunesse Hordinoise - Oxygène

Houdain-lez-Bavay (fr) :
10 associations
Harmonie Municipale - Football-Club - Association de Parents d'Elèves - Société de Chasse - Club du Troisièmè Age - Club Féminin - Club de Jeunesse - Club de Gymnastique - Société de Pêche - Jeu de Paume

Jenlain (fr) :
21 associations
Ecole de Danse Les Pléïades – Amicale des Sports et Loisirs – Tennis Club – Société de Chasse – Société de Pêche Le Martin Pêcheur – Association d'Education Populaire – Anciens Combattants – Football Club de l'Aunelle – Clic Clac Club Photo – Club du 3e Age Rencontres et Amitiés – Ecole de Musique – Association des Parents d'Elèves – Club des Amis de l'Automobile – Comité Paroissial – Association des Sapeurs Pompiers – Présbytère – Association du Personnel Enseignant des Ecoles Publiques – Association Jenlinoise de Tourisme (Marchés de Noël) – Association du Lézard Martien – Comité de Jumelage Jenlain/Marcillac La Croisette – Les Dentelières de Jenlain

Jeumont (fr) :
113 associations
Amicale des Anciens Marins - Amicale des Sapeurs Pompiers - Amicale des Medailles du Travail - Amicale des Mutilés du Travail - Amicale de la Police - Amicale des Agents Municipaux - Amicale des Fonctionnaires - Amicale des Retraités de la S.N.C.F. - Amicale des Fonctionnaires et Assimilés - Association des Majorettes 'Les Fauvettes' - Association des Amis de la Tour - Association Jumetiau - Entraide du Vieux Camp Turc - Club Animation 3e Age - Club Animation Rive Gauche - Club Rencontre - Cure Loisirs - Club Immédiat - Jeumont Fleurs-Nature - A.C.L.I. - Gilles Les Sans Soucis - Union Commerciale et Artisanale - Association des Donneurs de Sang - Conférence Saint-Vincent de Paul - Association des Handicapés Physiques - S.O.S. Personnes Agées - Croix-Rouge - A.C.I.D. - Jeumont Vacances Loisirs - C.A.T.T.P. Centre Hospitalier - Accueil et Promotion des Etrangers - Secours Catholique - Association 'Palladio' - Théâtre de la Tour - Compagnie Hippocampe - Jeumont Développement – Philatelie - Lecture et Bibliothèque Pour Tous - Jeumont-Culture-Loisirs – Echecs - Artistes Peintres Amateurs de l'Avesnois – Philarmonie - Ecole Municipale de Musique - Ensemble Orchestral Arioso – Amifort - Réseau d'Echange de Savoirs - Loisir et Détente - Cercle Avicole - Amicale Volière - Jardins Populaires - Club de Judo - Club de Karaté - U.V.J.M. Union Vélocypédique - Gym-Danse - Gym Volontaire Masculine - Gym Volontaire Féminine - Club de Basket - Club de Volley - Société de Pêche - La Canne d'Or - Association des Randonneurs - Centre Equestre - Cyclotourisme Jeumont – Navimodélisme - Mini Bolides - Supporters du Foot - Club de Foot des Vétérans - Archers de la Sambre - Club de Foot des Gais Lurons - Club de Foot des Municipaux - A.S. Sportive des Sapeurs Pompiers - A.S. Amicale Laïque - A.S.J. Foot Jeumont - Foot en Salle - Nord 4X4 Jeep Club - Club Nautique - Club de Plongee Orca - Club des Nageurs Sambre Helpe - Jet Ski - Club de Musculation - Club Santé - Jeumont Marathon - Tir Le Blason - Société Ball Trap - Société de Chasse - Flèche Jeumontoise - Les Amis de la Pétanque - Club de Pétanque - Tennis de Table – Badminton - Club de Tennis - Association Sportive de la Police - Club de Danse de Salon - A.P.E. Ecole La Bruyere - A.P.E. Charles de Gaulle - A.P.E. du L.P. Louis Armand - A.P.E. Willy Dubois - A.P.E. du Bellay - A.P.E. Ecole de Musique - A.P.E. Collège Thomas - A.P.E. Ronsard - A.P.E. Sainte Bernadette - A.P.E. Mouvet et la Fontaine - Association des Anciens Combattants - C.A.T.M.- T.O.E. - Association des Prisonniers Civils - Association des Anciens Combattants Cheminots - F.N.D.I.R.P. - Association Souvenir du Général de Gaulle - Union des Francais d'Erquelinnes - Les Amis de la Pétanque - Association 'Le Billon' - Association Handisport Sambrienne

Jurbise (bel) :
57 associations
Croix-Rouge – A.C.I.H. – Les Enfants de Thaïlande – Terres Solidaires – Opération 11.11.11 - Patro Saint-Eloi – Unité Scout Saint-Frédéric – Bibliothèque Paroissiale de Masnuy-Saint-Jean – Bibliothèque Publique Notre-Dame de Vacresse – Bibliothèque Publique de Jurbise – Ludothèque – Cercle Horticole de Jurbise - Cercle Horticole d'Herchies – Cours d'Aquarelle – Ligue des Familles Erbault-Erbisoeul – Ligue des Familles Herchies – Vie Féminine Jurbise/Masnuy Saint Jean/Masnuy Saint Pierre – Vie Féminie Erbisoeul – Femmes Prévoyantes Socialistes – Société Royale des Fanfares de Jurbise – Royale Harmonie d'Herchies Vacresse – Photo Club Jurbisien – Le Tarin des Bruyères – Comité d'Animation Rurale d'Erbaut – Comité des Fêtes du Village d'Erbisoeul – Comité des Fêtes Hercinien – Comité Paroissial de Vacresse – P.A.C. Section Jurbise – P.A.C. Section Masnuy – Comité des Fêtes de Masnuy – Le Spéloir – Coup de Jeune – Compagnie des Sires Chevaliers de Masnuy-Saint-Jean – Atelier Théâtre à l'Ecole Communale d'Erbisoeul – Pelote Jurbisienne – A.S.E.J. Balle Pelote Vétérans – Les Rapides – La Renaissance – Les Vainqueurs – Espace Danse – Primavera Dance Club – Escrime – Football Club de Vacresse – Association Sportive de Jurbise (+ pétanque) – Gymnastique d'Entretien – Le Trèfle Vacressois + Vélo-Club Vacressois – Les Whisteux et les Manilleurs – Ecole de Judo d'Herchies – Contacts – A.D.S.L. – La Palette Accoustic – Les Manous Flingueurs – Tir à l'Arc

La Flamengrie (fr) :
1 associations
Les Amis de Marianne

La Longueville (fr) :
10 associations
Smaches Longuevillois – Soldats de France – Club Boule de Bois – Les Pêcheurs Longuevillois – La Longueville Aujourd'hui et Demain – Association Jeunesse et Loisirs – Amicale du Personnel – Société de Chasse – Association Sporoto longuvillois – Comité des Fêtes et Loisirs du Hameau des Lanières

Landrecies (fr) :
32 associations
Harmonie Municipale – G.C.A. – Ecole Municipale de Musique – Amicale des Cheminots – Amicale du Personnel Communal – Association des Parents d'Elèves des Ecoles Primaires – Amicale du Personnel de la Cité Dupleix – Syndicat d'Initiative – Association des Parents d'Elèves de la Cité Dupleix – D.S.B. – Club de l'Amitié – Association du Faubourg de France – Association de Scrabble – Union Agricole du Canton – Les Percots de la Sambre – Les Zigottos – Aïkido – Jeunes Sapeurs Pompiers – Amicale des Sapeurs Pompiers – Association des Déportés – Association Culturelle de Landrecies – Association des Habitants du Grand Parc – Association des Amis de Landrecies – A.C.P.G.-C.A.T.M.-.T.O.E. et Veuves – A.S.A.D. – U.S.L. – Culturo-Sportif et Cyclotourisme – Vélo-Club – Association de Course Pédestre – C.C.F.D. – Association Sportive du Lycée – Les Restaurants du Cœur

Larouillies (fr) :
5 associations
Comité des Fêtes - Club du Troisième Age - Comité des Anciens - Société de Chasse - Société de Jeunesse

La Sentinelle (fr) :
16 associations
Amicale du Personnel Communal - Club des Jeunes - Club du Troisième Age - Tennis Club - Chorale Chœur pour Cœur - Société des Majorettes et de la Fanfare - Société Colombophile - Société de Musique 'Les Amis Réunis' - Société de Gymnastique et Danse - Société de Pétanque - Société de Football Iris Club - Association du Secours Populaire - Amicale des Anciens Elèves - F.N.A.C.A. - Karaté Club - Club de Foot en Salle

Le Favril (fr) :
9 associations
Comité des Fêtes – Club du Troisième Age Les Marguerites – Club de Jeunesse – Comité de Chasse – Centre d'Etudes Techniques Agricoles – Association Cross Moto Buggs – A.F.N. – Favril en Fleurs – Syndicat Agricole

Lens (bel) :
40 associations
Ligue des Familles – Patro Sacré-Cœur – Patro Saint-Maria-Goretti – Mouvement Chrétien d'Action Culturelle et Sociale de Lens – Mouvement Chrétien d'Action Culturelle et Sociale de Montignies – A.C.I.H. – Accueil Tchernobyl – Cercle Horticole de Lens - Cercle Horticole de Montignies – Fanfare Royale Saint-Albert – Club des 3X20 de Lens – Club des Souriants de Lens – Club des 3X20 de Cambron-Saint-Vincent – Amicale des Pensionnés de Lombise – Comité des Fêtes de la Ducasse du Bourg – Comité de la Baille – Comité des Fêtes de Bauffe – Comité des Fêtes de Lombise – Comité des Fêtes de Cambron-Saint-Vincent – Les Amis de Montignies – Centre de Créativité de Lombise – F.N.A.C.P.G./F.N.C. Section de Lens - F.N.A.C.P.G./F.N.C. Section de Cambron-Lombise - F.N.A.C.P.G./F.N.C. Section de Montignies – A.S.A. Bauffe – Judo Club – Taekwen-Do – La Paume Montagnarde – Entente de Ath – Société Colombophile Locale Unique – Colombe Hembisoise – New Dance – Les Sans-Souci – C.S Lens-Eutonie – Gym Pour Tous – Sport Pour Tous Jogging - Le Trèfle Lensois – Cyclo-Club Lens Trinité – Sport Pour Tous V.T.T – Vélo-Club du Café du Brasseur

Le Quesnoy (fr) :
71 associations
La Gaule Quercitaine – Moto Cross – Office du Tourisme – Club Colombophile – Hainaut Livres Aulnoye – Comité de Quartier Les Amis des Prés Verts – Imag'in Action – Comité Echanges Internationaux – Ecole Sainte-Thérèse – Club Vermeil – Assistance Radio Quercitaine – Union Locale C.G.T. – Club de Peinture sur Soie – Big Band Quercitain – Vélo Club – Comité des 20km du Lait – D.D.E.N. – La Chanson en Lumière – Les Croqueurs de Pommes – Secours Catholique – Festi-Livres Valenciennes – Association des Petites Mains – Bellevue Loisirs – Maison Nouvelle-Zélande – Triathlon – Majorettes Magnolias – Football S.A.Q. – Volley-Ball – Judo – Karaté – Danse Léo Lagrange – Gymnastique Léo Lagrange – Vélo Club – Société de Chasse – Société Colombophile – Quercy Loisirs – Vauban Musculation – Cyclo Club Pétanque – Aïkido – Dart's Club – Club de Tennis – A.S. Lycée Collège – Club de Billon – Jeunesse, Sports et Animations – Club Agility – Club des Mille Pattes – Tir à l'Arc 'Les Archers' – Mutilés du Travail – Médaillés du Travail – Harmonie Municipale – Caisse de Secours A.C.P.G. 39/45 – Donneurs de Sang – Club Léo Lagrange – Jardins Populaires de Valenciennes – Médaillés Militaires – Scouts de France – Amicale des Pompiers – Office Culturel – Amicale des Secouristes – Amicale du Personnel Communal – Comité de Quartier du Bimberlot – Bibliothèque Quercitaine – Association de Quartier des Amis de Bellevue – Les Amis de la Gare – Cercle Historique – F .L.A.S.E.N. – O.M.S. – Foyer Socio-Educatif du Lycée – Groupe de Recherche et Animation des Fêtes – Chorale Quercitaine

Lessines (Bel) :
39 associations
Amis de la Morale Laïque – A.S.B.L. 'La Couturelle' – Association de Gestion du Cinéma Colisée – La Cave aux Loups – Cercle Royal Horticole – Club d'Animation de Bois-de-Lessines – Coup de Pouce – Croix Jaune et Blanche – Croix Rouge de Belgique – Musique des Prisonniers de Guerre de Deux-Acren – Royale Fanfare 'L'Avenir' de Ghoy – Fanfare l'Union – Faucons Rouges de Bois de Lessines – Fédération Francophone pour la Promotion des Handicapés – Guides Catholiques de Belgique – Les Guildeuses de Lessines – I.S.T.A.M. – Ligue des Familles – Le Lion's Club – Mades – Magritte Music Club – M.J.T. de Lessines – O.N.E. de Lessines – Patro Sainte-Agathe d'Ollignies – Patro Saint-Benoît – Philaclub Lessinois – Radio Amateur Club – Radio Nostalgie – Les Robinsons Cru d'Ogy – Roc Photo Club – Service Club Fifty One – La Table Ronde – Vie Féminine Section de Lessines - Vie Féminine Section de Deux-Acren - Vie Féminine Section de Wannebecq - Vie Féminine Section de Papignies - Vie Féminine Section de Ghoy - Vie Féminine Section de Ogy - Vie Féminine Section de Ollignies

Leuze-en-Hainaut (bel) :
98 associations
Arabesque – Cercle Théâtral Wallon Lutoza – Royal philarmonique Sainte-Cécile de Leuze-en-Hainaut – Fanfare Royale de Sainte-Cécile de Pipaix – Les Compagnons Tourpiers – Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Leuze – Reg'art – Centre Dramatique du Hainaut Occidental – Cercle théâtral La Relève – Fanfare et Ecole de Musique de Thieulain – Fanfare et Clique des Sapeurs de Leuze – Star Center – Chorale Paroissiale de Pipaix - Chorale Paroissiale de Willaupuis - Chorale Paroissiale de Tourpes - Chorale Paroissiale de Gandmetz - Chorale Paroissiale de Leuze - Chorale Paroissiale de Wachorde – Bibiothèque Communale – A.S.B.L. Bibliothèque Médiathèque Paroissiale – Présence et Action Culturelle – Cinéma Novelty – Ligue des Familles – Vie Féminine – Association Chrétienne des Invalides – Action Catholique Rurale Féminine – Cercle Royal des Anciens Elèves de l'Ecole Industrielle et Commerciale – Cercle Philatélique Leuzois – Les Amis des Orgues de Saint-Pierre – Musée des 18 jours – Femmes Prévoyantes Socialistes – Action et Recherche Culturelle – Mouvement Ouvrier Chrétien – Cercle des Naturalistes de Belgique Section Tournaisis – A.S.B.L. La liberté – Le Flambeau – L'Echeveau – Solidarité au Sahel – Comité des Fêtes de l'Oasis – Comité d'Initiative – Musée de la Brasserie à Vapeur – Maison des Jeunes de l'Ecourche – Société Royale Saint-Martin – Croix-Rouge Section de Leuze – Les Amis de la Maquette – Amnesty International – Maquette Club de Thieulain – Face à Face – L'Echiquier Leuzois – Scouts et Guides Pluralistes 115e Unité – Patro Vive La Vie – Patro de Pipaix – Scouts Catholiques F.S.C. 4e Escaut – Tourpes Sport – Fédération des Scouts Catholiques de Grandmetz – Patro Saint-Pierre – Guides Catholiques de Belgique – Jeunesse Agricoles Paysannes – Association des Parents du Centre Educatif de Saint-Pierre – Comité Scolaire de Thieulain - Comité Scolaire de Pipaix - Comité Scolaire de Vieux-Leuze - Comité Scolaire du Rempart - Comité Scolaire de Chapelle-à-Wattines - Comité Scolaire de Tourpes - Comité Scolaire de Blicquy - Comité Scolaire de Grandmetz - Comité Scolaire de Bon Air – Société Royale Saint Martin Boulant – Comité des Fêtes d'Octobre – Ducasse de Chapelle-à-Wattines – Comité de Village de Grandmetz – Ducasse de Chapelle-à-Oie – Comité de la Grande Ducasse de Pipaix – Ducasse de Lignette – Ducasse de Grandmetz – Société Royale Saint-Denis – Société Bon Air Attraction – Kermesse du Vieux-Leuze – Comité de Jumelage de Tourpes – Ducasse de Willaupuis – La Pelote – Ducasse du Quartier d'Andricourt – Eleveurs Réunis de Tourpes et Environs – Cercle Ornithologique Populaire – Cercle Colombophile de l'Aurore – Le Pigeon Rouge – Artisans en Herbe de Tourpes – Cercle Colombophile du Local Unique – Confrérie du Terroir – R.C.B.A. Tourpes – Cercle Horticole de la Pensée – Association des Combattants de Tourpes – Royale Ligue Le Coin de Terre – Amicale du Bon Vieux Temps – La Joie de Vivre – Amicale des Pensionnés Socialistes de Pipaix – Pensionnés Socialistes de Leuze – 3X20 de Tourpes

Liessies (fr) :
10 associations
Truite Laëtitienne – Tertous Avec le Sourire – Grange aux Blés – O.C.L. – Donneurs de Sang Bénévoles de la Vallée de l'Helpe Majeure – Laëti'Jeunes – Amis du Val Joly – Syndicat d'Initiative – Coopérative Scolaire de Liessies – Association de Chasse des Beaux Monts

Lourches (fr) :
32 associations
Union Musicale – Sporting Club Lourchois – Batterie Fanfare de Lourches – Association Au Paradis des Enfants – Association Gym-Tonic – Les Joyeux Pêcheurs Lourchois – Combattants 39/45 C.A.T.M.-T.O.E. – Cercle Colombophile – Javelot Club – Club du Troisième Age – Association des Parents d'Elèves de Sévigné-Macé – Association des Parents d'Elèves du Collège Voltaire – Amicale du Personnel Communal – Foyer Socio-Educatif – Association des Amis du Vieux Lourches – Club de Belote Lourchois – La Boule Lourchoise – Karaté Club Lourchois – Association Collectif d'Habitants pour le Renouveau du Quartier du Vieux Lourches – Groupement Artistique Lourchois – Association Loisir Education Sport – Association Main dans la Main – Une Gaillette pour un Coup de Main – Le Billard Club Lourchois – Association des Familles d'Accueil du Denaisis et Environs A.F.A. 59 – Tennis Loisirs Lourchois – Amicale des Elus – Atelier Théâtre – Secours Populaire – Les Restos du Cœur

Manage (Bel) :
88 associations
Aïkido Manage – Judo Club Manage – Kataré Club Scailmont – Shin Gi Tai Kempo Manage – Taek Wan Do – Kempo Ryu –

Gymnastique Dames Manage – Gymnastique 3e Age – Football en Salle Doria Fayt – Football en Salle Fina Resarch - Football en Salle Hauts Fourneaux - Football en Salle Collet Bois d'Haine - Football en Salle M.F.C. Scailmont – Mini Foot Sigma – Standard Manage – Junkees Manage – Olympic Manage – M.F.C. Derby Saint-Vaast – Sporting Club Manage – C.S. Fayt-Manage – Celtic Manage – Coulée Continue – Cobil Boel – Cosmos Bois d'Haine – Tennis Club de Manage – E.T.T. Manage Centre – Yoga – Karaté Club La Hestre – Judo Ju Jutsu Nie Hih Kai – Badminton Club Manage – Basket Union Chapelle La Hestre – Basket Club R.B. La Hestre – Escrime Club La Hestre – Gym Olympique La Hestre – Gymnastique Dame – A.C. Torino – Foyer Louviérois – R.C. La Hestre – Mini Foot Coulisse – Mini Foot Espagnol – Curva Rosa Manage – M.F.C. Thiriau – M.F.C. Lutti – Juve Chapelle – S.C. La Hestre – Ecole des Sports – Volley Vétérans A.S.E.C. – Tennis Club Manage – Jogging Club Mariemont – Gymnastique Artistique La Hestre – L'Abeille du Centre – A.S.B.L. Structure – K'Dance Thalassa – Club Cyclotouriste Bois d'Haine – T.T.C. Manage – Gym Dames Bois d'Haine – Taek Wan Do – Atelier Musical Manageois – Palette du Caudia – Croix Rouge de Belgique – Commission Histoire Entité de Manage – C.E.W.O.R.C.C. – Maison de la Laïcité – Aquagym – Escrime Club de la Hestre – Karaté Club Kyokushinkai – Danses et Chants Jasna Woda – Palette Jolimontoise – Club Informatique A.B.C. Computer – Harmonie Ouvière de Manage – FA GE Phil – Majavica – A.L.MA. – A.L.I.P. – A.S.B.L. Energie Nature – La Roue du Centre – Vie Féminine Bois d'Haine – Femmes Prévoyantes Bois d'Haine – Foyer Culturel de Manage A.S.B.L. – A.S.B.L. Champ Libre Ferme La Clarine – Coopérative d'Entraide – Restos du Cœur – A.S.B.L. Les Mourettes – Groupement des Médecins Généralistes du Centre Parkinson Club – S.O.S. Enfants du Centre – Télé Accueil Hainaut

Maubeuge (fr) :
194 associations

Amicale des Anciens Marins - Association Culturelle et Touristique des Retraités de l'Avesnois - Amicale des Travailleurs Marocains du Bassin de la Sambre - Association Ferroviaire Sambre-Avesnois - Association des Amis des Orgues de Saint-Pierre/Saint-Paul - Association Généalogique Maubeuge Avesnois Thiérache - Association Cartophile Maubeuge-Avesnois - Association pour le Renouveau de l'Orgue Sous-le-Bois - Association Sauvegarde du Moulin Tablette - Echanges Franco-Allemands Maubeuge-Ratingen - ART ZOYD 3 - Fanfare Municipale de Sous-le-Bois - Centre Culturel Transfrontalier du Manège - Groupe Aquariophile - Club Allemand Primaire Maubeuge - Groupement Philatélique de Maubeuge - Historique des Routes du Nord – Malbodièse - Idem+Arts - Maubeuge Ambitions - Association Machine - Métiss Maloya - Association du Journal Malbo - Comité de l'Office du Tourisme - Association Secteur 7 - The Chantant - Société Philarmonique de Maubeuge - Université du Temps Libre - Accueil et Promotion Sambre - A.J.A. Jeunesse et Avenir - A.C.I.D. - Allo Nounou Ici Bébé - A.C.L.I. (Italien) - Amicale des B.T.S. Constructions Métalliques - Lycée P. Forest - Aide aux Mères de Famille - Aide aux Personnes Agées - Amicale des Membres de l'Ordre National du Mérite de l'Avesnois - A.P.E.I. Les Papillons Blancs - Association Gérontologique pour les Aînés Maubeugeois - A.P.I.M. - Association Membres et Anciens Membres du Prud'Hommes - Association des Donneurs du Sang Bénévoles de Maubeuge et environs - Association Populaire de l'Aide à Domicile de la Sambre – APADS - Association Familiale des Hêtres - Association des Services Familiaux du Bassin de la Sambre - Association Socio-Educative de Contrôle Judiciaire et de Réinsertion Sociale du Nord - Centre Social des Provinces Francaises - Cellules Emplois pour les Mesures Physiques - Centre Social des 3 Faubourgs - Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles - Centre Social du Pont de la Pierre - Centre Socio-Culturel de l'Epinette - Association Etapes - Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés - Léo Club Maubeuge Odyssée - Fédération Nationale des Retraités et Veuves de la Gendarmerie Section Maubeuge F.N.R.G. - Association des Paralysés de France - Kiwanis Club Maubeuge - Les Restos du Cœur - La Croisade des Aveugles - Association 'Les Sans Vous' - Ligue contre le Cancer - Mission Locale Sambre-Avesnois - Lion's Club Maubeuge Vauban - Association Périclès - Médiateur Santé Maubeuge - Proxim'Services Avesnois - Mieux Vivre à l'Epinette - Relais Prison Sambre-Avesnois - Association Saint-Vincent de Paul - Union de la Communauté Algérienne du Nord - Scouts Unionistes Sambre-Avesnois - Union Féminine Civique et Sociale - Service de Soins à Domicile pour Personnes Agées de Maubeuge et environs - Association Vivre la Différence - U.F.C. Que Choisir - A.G.P.A.R. - Pour un autre regard - Association Loisirs Quartier de la Constitution - Amicale des Pêcheurs de Maubeuge et Environs - Association des Médaillés du Travail - Animation Loisirs à l'Hôpital - Cercle de Bridge - Association du Tilleul Les Chewingumettes - Club des Anciens de Montplaisir Grattières - Club Amitiés Automne - Club des Retraités de l'Education Nationale M.G.E.N. Antenne de Maubeuge - Club Armand de Joyeuse - Comité des Fêtes de Douzies - Club des Chiffres et des Lettres - Comité des Fêtes et des Anciens de la Croix Saint-Ghislain - Club Léo Lagrange - Comité des Fêtes du Pont-Alland - Comité des Fêtes des Provinces Françaises - Les Francas - Groupe Sténographique Unitaire et Dactylographique - Les Petits Lutins - Les Amis de la Butte - Maubeuge A.V.F. Accueil - Les Amis du Pont-Allant - Photo Club de Maubeuge - Aikido Arts Martiaux Maubeuge - A.S. Douzies Foot - Amicale des Anciens de l'Union Sportive de Maubeuge - A.S. Handball - Amicale Cyclo Sambre Avesnois Hainaut - Association Sportive des Nerviennes - Association Colombophile la France - Boxing Club Maubeugeois - Centre Aéronautique Vélivole de l'Avesnois - Club Fitness - Centre Ecole de Parachutisme - Club Hippique Les Chamborans - Club Cyclotouriste Maubeugeois - Club de Plongée Maubeugeois - Club Ecole de Nenbushi - Club Sporting des

Sourds de Maubeuge et Environs - Comité des Fêtes du Grand Bois (Crosse et Bourloir) - G.E.A. Les Mabusiennes - Eau et Force · Omnisports - G.E.A. Les Volontaires - Emulation Canine Maubeugeoise - Judo Arts Martiaux Maubeuge - Football Club de l'Epinette - Judo Club de Maubeuge - Karaté Club Maubeuge - Les Dauphins Maubeugeois - La Maubeugeoise - Les Girls Parade de Maubeuge - Le Martin Pêcheur - Ligue Nord/Pas-de-Calais Football de Table - Les Carabiniers de Maubeuge - Master Class Planet Step - Office Municipal des Sports - Société d'Escrime de Maubeuge - Rallye Charlemagne - Société Hippique de Maubeuge - Rugby Club de Maubeuge - Sport et Echanges Culturels - Société de Crosse La Renaissance - Tai Jitsu Club de Maubeuge - Top Forme - U.S.M.– ootball - Union Aérienne Sambre et Helpe - Union Sportive Maubeugoise de Badminton - Union Maubeugoise de Tennis de Table - U.S.M. Natation - U.S.M. Athlétisme - Union Sportive Maubeugoise de Tennis - Volley Club de la Sambre - Yoga Hainaut Sambre - Volley Club Sous-le-Bois - A.C.P.G. - C.A.T.M. - Association du Souvenir Français - A.C.U.F. - Association des Combattants de l'Union Française - Fédération Nationale des Anciens des Forces Francaises en Allemagne et en Autriche - Amicale des Anciens des Chars et Blindés - Fédération Nationale des Combattants Républicains - Association des Anciens Combattants de Sous-le-Bois - F.N.A.C.A. - Rhin et Danube - Union Nationale des Combattants - Jeunesse Ouvrière Chrétienne - Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine - Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture – Secours Catholique de Sous-le-Bois - Association Familiale Protestante - Vivre Ensemble - Une Espérance Nouvelle - Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre - Les Jardins de Grévaux - Amicale Ampère - S.P.A. Maubeuge - Association Locale de la Consommation du Logement et du Cadre de Vie de Maubeuge - Comité d'Organisation des Festivités Maubeugeoises - Amicale du Faubourg Saint-Quentin Les Canotiers - Association des Amis du Zoo - Association Commerciale Roosevelt - G.C.A.M. - Association Groupement des Commercants et Artisans Maubeugeois

Millonfosse (fr) :
6 associations
Association des Anciens Combattants - Olympique Millonfossois - Amicale des Anciens Elèves de Millonfosse - Société de Chasse - Amicale des Donneurs de Sang - Question pour un Champion

Momignies (fr) :
105 associations
A.C.E.M. – Amicale des Anciens Combattants – Association des Pêcheurs du Val d'Helpe – Cercle Horticole de Momignies – Croix-Rouge Chimay/Momignies – Club 3X20 Seloignes – Club Vermeil – Club de Whist – Comité Blanc en Thiérache – Comité d'Animation de Momignies – Comité des Aisements – Comité des Fêtes de Cendron – Filles de Marie – Le Chalon – Nouvelles Verreries – Paroisse de Macon – Prisonniers de Guerre – Cercle Philatélique – Culture et Loisirs – Comité de la Marche Saint-Sacrement – Les Souffleurs de Verbe – Ligue des Familles Macon – Lion's Club Chimay/Momignies – Radio Chimay – Syndicat d'Initiative de la Thiérache – Vie Féminine Momignies – Jeunesse de Momignies – Jeunesse de Monceau-Imbrechies – Académie Sivry/Rance/Beaumont – Ensemble Motivation – Entente Musicale La Liberté – Fanfare Les Joyeux Artisans de Beauwelz – Ecole de la Croix – Ecole Libre Saint-Joseph – Ecole des Liessies – Ecole de Macon – Ecole de Macquenoise – I.M.P. Heureux Abri – Amicale Supporter des Clubs Wallons – Association des Boulistes – Cercle Equestre Franco-belge – Cercle Sportif de Forges – Comité des Sports – Commission Sportive – Cyclo de Slognes – F.C.R.V. Macquenoise – Jogging A.C. de l'Oise – Marcheurs d'Imbrechies – Motor Club Eau B. Eau N. – J.S. Momignies – Palette Sportive Viller-La-Tour – Rock In Bike – Union Sportive Maconnaise – Vélo Club de Momignies – Club de Randonnée – Tennis Club – Association des Boulistes – Auto-Cross des Frontières - Pignon Maconnais Cyclos – Motor Club Eau Blanche-Eau Noire – Vélo Club de Momignies – Rock'n Bike – Tir à l'Arc – Tennis de Table – J.S. Momignies Football – 3X20 Momignies - 3X20 Momignies – 3X20 Macquenoise – Club Modéliste Les Petites Ailes de la Frontière – Cercle Culturel Local – Fondation Belgo-Américaine – Tennis de Table Saint Corneille – Club de Randonnée de Forge-Philippe – Commission Sportive Maconnaise Karting – U.S. Macon Football – 3X20 Macon – Association des Anciens Combattants – Ligue des Vétérans du Roi Léopold III – Comité Saint-Nicolas Monceau – Ligue des Familles de Macon – Ligue des Familles de Momignies – Comité des Fêtes de Macquenoise – Vie Féminine de Macon – Vie Féminine Momignies – Vie Féminine Montceau Imbrechies – Amnesty International – Comité Sainte Barbe des Ouvriers Communaux de Momignies – Culture et Loisirs de la Thiérache – Ligue des Familles de Macquenoise – Comité des Bons Vivants – Scouts de Momignies – Association Musicale Maconnaise – Entente Musicale La Liberté – Fanfare Les Joyeuses Artisans – Cercle Apicole – Association des Commerçants de Momignies – Coordination S.S. à Domicile – Atelier Protégé A.S.B.L. La Thiérache – Comité des Sports – Foyer de Jeunesse de Momignies - Foyer de Jeunesse de Monceau Imbrechies - Foyer de Jeunesse de Macquenoise - Foyer de Jeunesse de Beauwelz - Foyer de Jeunesse de Forge Philippe - Foyer de Jeunesse de Seloignes

Monchaux-sur-Ecaillon (fr) :
6 associations
Club du Troisième Age - Club de Gymnastique Féminine - Club Cyclotouriste - Club de Javelot - Société de Pêche - Société de Pétanque

Mons (Bel) :
435 associations (partiel)
A.S.B.L. Communauté Urbaine de Mons – A.S.B.L. Réseau Européen de l'Affiche et du Graphisme REAGA –

Mundaneum – A.S.B.L Maison du Tourisme de la Région de Mons – A.S.B.L. Forum Scientifique et Technique du Crachet – Centre Culturel Régional – A.S.B.L. Mons Musique – A.S.B.L. Centre des Ecritures Dramatiques – A.S.B.L. Foyer d'Action Culturelle et Sportive de Jemappes – A.S.B.L. Télévision Régionale et Communautaire de la Région de Mons-Borinage – A.S.B.L. SOS Enfants Mons Borinage – A.S.B.L. Musée des Arts Contemporains du Grand Hornu – Cellule Culturelle Montoise – Médiathèque de la Communauté Française Association Les Rencontres – A.S.B.L. Villes et Cinéma Wallonie Bruxelles – A.S.B.L. Agence Locale Pour L'Emploi de Mons – A.S.B.L. Centre Interprofessionnel de Médecine du Travail – A.S.B.L. Service Interhospitalier Régional Intégré pour les urgences et les Secours – A.S.B.L. Fondation pour l'Elevage Chevalin en Hainaut – A.S.B.L. Ciné Junior – A.S.B.L. Mons-Invest Sport – A.S.B.L. Comité de Défense contre les Affaissements de Terrains Dus aux Pompages et Captages d'Eau – A.S.B.L. Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces – A.S.B.L. Ecomons – A.S.B.L. Centre Montois des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs – A.S.B.L. Centre de Délassement du Grand Large – A.S.B.L. Parc Communal de Jemappes – A.S.B.L. Pacte Territorial pour l'Emploi du Bassin Industriel Hennuyer – A.S.B.L. Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné – A.S.B.L. Maison des Ateliers – Maison du Jazz en Hainaut – Chorale l'Erica – Chœurs Mixtes Les Amis de Mozart – Ensemble Vocal Joie dans la Musique – Les Amis des Aveugles – Cercle Royal des Mandolinistes Estudiantina – La Royale Philarmonie de Saint-Symphorien – Société des Fanfares de Ghlin – Société Royale Philarmonique l'Union de Ghlin – Fanfare Communale d'Havré – Société Folklorique Saint-Fiacre – A.S.B.L. l'Amusette – A.S.B.L. Théâtre Wallon Montois Les XV – Royal Théâtre Wallon Montois – Bétième Montois – A.S.B.L. Catiau Montois et Carillons – Jeunesses Musicales Mons-Borinage – Le Jardin Musical de Ghlin – Théâtre des Rues – A.S.B.L. Union des Classes Moyennes du Hainaut – A.S.B.L. Hygiène Publique en Hainaut – A.S.B.L. I.N.I.S.M.A. - Centre d'Arts Martiaux - Aïkido Club Montois - Fédération Belge d'Arts Martiaux - Fédération Francophone d'Aïkido - Aqua Gym de Mons - Club des Jeunes de Maisières - Cercle des Télégraphistes et des Téléphonistes de Mons - Centre de Jeunes La Flenne - Foyer d'Action Culturelle et Sportive de Jemappes - A.S.B.L. Delta Security Hainaut - A.S.B.L. Maison de Jeunes - Association des Etablissements Sportifs - Entente Sportive Postale de Mons - A.S.B.L. Cirque du Doudou Mons - A.S.B.L. L'Appui - Amicale Sportive Ville de Mons - Mons Obourg Hainaut Athlétisme - Ligue Belge Francophone d'Athlétisme - Fédération Belge d'Athlétisme du Monde du Travail - Aéro Club du Hainaut - Aéro-Club Royal de Belgique - Badminton Club Les Volants - Mons Aramis Club - Fédération Belge de Badminton - Ligue Francophone de Badminton - Commission de Promotion pour le Badminton - Harmiclub Etoile 58 - Pelote Joyeuse Saint-Symphorien - Obourg Sport Balle Pelote - Balle Pelote Les Coqs Harveng - Entente Régionale de Mons - Fédération Royale Belge de Balle Pelote - Ligue du Hainaut - Fédération Sportive Travailliste de Balle Pelote et de Balle au Fronton - Association de Promotion du Baseball et du Softball en Hainaut - Fédération Royale Belge de Baseball et de Softball - Ligue Francophone de Baseball et de Softball - Basket Club Mons 2001 P3 - B.C. Flenu Vétérans - B.C. Avenir Cuesmes - B.C Mons - B.C. L'9 Flenu - J.S. Cuesmes - Union Telindus Mons Hainaut - Fédération Royale Belge de Basket-Ball - Fédération Belge de Mini-Basket - Billard Club du Samedi - Billard Club de Obourg - Fédération Royale Belge de Billard - Commission des Jeunes - Association Belge du Billard Anglais Superleague - Bowling Club Flint Mons - Bowling le Garage - Bassins Bowling Club - Fédération Sportive Belge de Bowling - A.S.B.L. Boxing Club Martines Mons - Royale Fédération Belge de Boxe Anglaise - Fédération Royale Belge de Savate et Boxe Francaise - Ligue Francophone des Ecoles de Savate et Boxe Francaise - Ligue Francophone de Lutte Olympique - Fédération Francophone de Savate - Royale Fédération Colombophile Belge - Société Colombophile Le Soleil - Maison Colombophile Montoise - Colombophile Union et Progrès Ghlin - Cyclo Amitié et Santé - Dragons Audax Mons - La Bécane Obourg - Alliance Cycliste Hyonnaise - Amicale Cyclotouriste de Jemappes - Bicyclub l'Echappée Belle - Cyclo Club Cuesmois - Amicale Cyclotouriste Cuesmoise - Royale Ligue Vélocipédique Belge - Fédération Travailliste de Cyclotourisme - Fédération Francophone de V.T.T. du Sport Travailliste - Commission Nationale de Mountain Bike - Le Carillon - C.A.S.E.D. Danse - A.S.B.L. Edelweiss - L'Amitié par la Danse A.S.B.L. - Centre de Danse - Club Interculturel de Danses Latino Américaines - Diverty Dance Club A.S.B.L. - Comité Olympique et Interfédéral Belge - A.D.E.P.S. Ministère de la Culture et des Affaires Sociales de la Communauté Française Direction Générale du Sport et du Tourisme - A.D.E.P.S. Bureau Provincial Hainaut Ouest - A.D.E.P.S. Centre Sportif La Sapinette - Service Provincial de la Jeunesse - Association Interfédérale du Sport Francophone - Club Cynologique Jemappien - Pin's & Compagnie - Royal Cercle Equestre de Mons - Ligue Sud Belge d'Equitation - Fondation pour la Promotion de l'Elevage du Cheval en Hainaut A.S.B.L. - Fédération Royale Belge des Sports Equestres - Fédération Equestre de la Communauté Française de Belgique - Fédération Francophone d'Equitation Extérieure - Face Nord - Club Alpin Belge - Cercle d'Escrime de Jurbise - Fédération Royale Belge des Cercles d'Escrime - Ligue Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique - Grizzly - Union Royale Belge des Sociétés de Football Association - U.R.B.S.F.A. Comité Provincial Hennuyer - U.R.B.S.F.A. Commission du Football Féminin - Ligue Francophone de Football Amateur - Fédération Travailliste de Football - Royal Albert Elisabeth Club de Mons - Comité des Jeunes du R.A.E.C. Mons - R.A.E.C. Mons Section Vétérans - Sporting Club Havré - Cercle Sportif Jemappes - A.F.C. Cuesmes - Royal Léopold Club Mesvin - A.E.D.E.C. Hyon - R.A.S. Nimy Maisières -

A.S.B.L. Football Club Ciply - A.S. Ghlin - F.C. Aral - F.C. Obourg - F.C. Rapid Symphorinois - F.C Alliance - L.C. Ghlin - Amicale C.P.A.S. Mons - A.S. Lada Boi - Union Mons Gare - F.C. Amateur Saint-Symphorien - Inter Sport Frappart - F.C. Sud - F.C. Les Ultras - Royal Golf Club du Hainaut - Golf Club du Mont Garni - Fédération Royale Belge de Golf - Hémérocalis - Excelsior Havré Section Gymnique - Les Dynamiques - Speedy Gym - Physical Gym - Body Nimy - Gymnasium Center - C.A.S.E.D. - Joie et Santé - A.S.B.L. Nagaoka - Planète Boat - Fédération Royale Belge de Gymnastique - Association Belge Francophone Catholique Gymnique et Sportive - Fédération Belge d'Education Physique par la Méthode Naturelle - Fédération d'Education Physique - Association Francophone de Gymnastique - Fédération du Sport pour Tous - Fédération Internationale de Body-Building - Fédération Socialiste de Gymnastique de Belgique Section Wallonne - Ligue Francophone des Poids et Haltères - Fédération Royale Belge des Poids et Haltères - Ligue Francophone des Poids et Haltères - Union Royale Belge de Handball - Ligue Francophone de Handball - A.S.B.L. Les Amis des Aveugles - A.S.B.L. Les Amis de l'Antilope Club - Fédération Wallonne du Sport Adapté - Fédération Sportive Belge pour Handicapés - Fédération Omnisports Adaptes - Fédération Francophone des Sports pour Handicapés Visuels - Fédération des Cercles Sportifs pour Cardiaques - Fédération Sportive Wallonne des Invalides et Handicapés - Hockey sur Roulette Crazy Taz - Mons Université Hockey Club - Fédération Royale Belge de Hockey - Judo Club de Mons Ecole de Judo de Jemappes - A.S.B.L. Nagaoka - Judo Club Samouraï Obourg - Centre d'Arts Martiaux Gym Athlos - Centre de Sante El Courti - Fédération Belge d'Arts Martiaux - Fédération de Kendo - Ligue Belge de Judo et Disciplines Associées - Ligue Francophone de Judo - Collège National des Ceintures Noires Francophones de Belgique - Karaté Club Shitokaï Mons - Wado Kiai Club - Centre d'Arts Martiaux Gym Athlos - F.T.A.M. Karaté Club - Karaté Club Kiaï Cuesmes - Fédération Belge d'Arts Martiaux - Fédération Belge de Kung Fu Wu Shu - Ligue Belge Da Taï Jitsu - Fédération de Yoseikan Budo - Fédération de Kendo - Katori Shinto Ryu - Association de Quan Ki Do - Collège National des Ceintures Noires Francophones de Belgique - Fédération Belge de Karaté - Fédération Francophone de Karaté - Fédération Francophone de Karaté du Sport Travailliste - Les Sans Soucis Ghlin - Les Ropieurs Mons - Les Gais Godillots - Les Marcheurs de la Police de Mons - Les Marcheurs Van Gogh - Fédération Francophone Belge de Marches Populaires - F.C. Red Starts Mons - M.F. Jemappes United - M.F.C.H. Le Coloma - M.F.C. Celtic Cuesmes - M.F.C. Papy's Team - M.F.C. Jetcom - M.F.C. H.R.B. - M.F.C. L'Agrappe - M.F.C. G.A.N. Team - M.F.C. A.I.C.S. Jemappes - M.F.C. Spingboks - M.F.C. Black Boy Mons - M.F.C. Les Copains - M.F.C. Lica Jemappes - M.F.C. L.M. Team Jemappes - M.F.C. Real Activity Hyon - M.F.C. Optique Allard - M.F.C. Intrumelec - M.F.C. Etoile Filante de Ghlin - M.F.C. Le Vincent - M.F.C. Cuesmes United - M.F.C. Interfoot - M.F.C. Epinlieu - M.F.C. Giant - M.F.C. Barca - M.F.C. Faisan Dore/Borussia - M.F.C. Intercosmo - M.F.C. Marin Sport - M.F.C. Poste Mons 2 - M.F. R.C. Sporting - M.F.C. Cuir N 1 - M.F.C. Cosmo Hyon - M.F.C. Nimy - M.F.C. Harmignies C.B.R. - M.F.C. Les Rangers Mons - M.F.C. Italdata - M.F.C. Jamico Havre - M.F.C. Olympic Teenagers Cuesmes - M.F.C. Alu M.C. Flenu - M.F.C. A.S.B.R. Flenu - M.F. A.S.C. Boussu-Frappart - P.S.S. Maurage - M.F.C. Flamingo's Jemappes - Maison des Jeunes R. Beugnies - M.B.A. Doudou Boys - M.F.C. Conseil de Prévention - Association Belge de Football en Salle - Ligue Francophone de Football en Salle - Club d'Aéromodélisme Les Cigognes - Club d'Aéromodélisme de Mons et du Borinage A.S.B.L. - Model Yacht Club La Licorne - Amicale Modéliste du Hainaut - Association de Modélistes Ferroviaires Mons - A.S.A. Bauffe - A.S.B.L. Les Ropieurs - M.Y.C. Montois - Club Ferroviaire de Mons et sa Région - Fédération Belge d'Aviation Micro-Légère - Castor Club de Mons - Club Parapente Plaine Air - Ecole de Parachutisme Sportif de Mons-Borinage - A.S.B.L. Parapente Club du Borinage les Ailes du Levant - Fédération Wallonne des Clubs de Parachutisme - Fédération des Clubs Francophones de Vol à Voile - Fédération Belge de Vol Libre - Castor Club de Mons - Castor Club de Mons Ecole de Natation - Cercle Nautique des Cheminots du District Sud-Ouest - Sport Senior Les Joyeux Dauphins - C.T.T. Mons - Barracudas et Dauphins du Borinage - Fédération Royale Belge de Natation - Ligue Francophone Belge de Natation - Fédération Travailliste Francophone de Natation - Les Amis de la Gaulle A.S.B.L. - Cercle de Pisciculture de Jemappes - La Carpe Jemappienne Les Carpillons - La Carpe Buissonière - Les Carpillons - Club de Pêche Saint-Roch - Les Pêcheurs Réunis Spiennes - Amicale des Pêcheurs Hyon - Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique - Fédération Francophone Belge de Pêche en Mer - Comité Central de la Pêche de Compétition - Commission Sportive de la Pêche à la Mouche - La Pétanque Montoise - Pétanque Club Jemappien - La Licorne d'Hyon A.S.B.L. - Fédération Belge de Pétanque - Fédération Belge Francophone de Pétanque - Fédération Francophone de Pétanque du Sport Travailliste - Photo Ciné Club Jemappien - Studio 2 - Royal Photo Club Montois - Les Piranhas - Poséidon - Le Zanclus - Ligue Francophone de Recherches et d'Activités Sous-Marine - Rugby Club de Mons - Ecole de Rugby - Rugby Club Obourg - Fédération Royale Belge de Rugby - Ligue Francophone de Rugby - Funspeed Snowboard Club de Mons - Spéléo Club du Borinage Les Faucons A.S.B.L. - Equipe Speleo du Centre et de Mons - Union Belge de Speleo - C.W.G. de Mons - Automobile Club de Mons et de la Vallée de la Haine A.S.B.L. - Royal Mons Auto Moto Club - G.A.M.A. - Royal Vétéran Car Club de Belgique - Royal Automobile Club de Belgique - Association Sportive Automobile Francophone - Commission Karting - Fédération des Amateurs Motocyclistes de Wallonie - Mons Aramis Club - A.D.S. Center Squash Club - Ligue Francophone de Squash - Centre Belge de Taekwon Do et de

Hapkido - To San Taekwon Do Club - A.S.B.L. Nagaoka - Taekwon Do Ri Gam Academy - Shan Taekwondo Club Mons A.S.B.L. - Taekwon Boxe - Han Soo Do - Palgwe Jemappes Taekwondo - Fédération Belge d'Arts Martiaux - Association Belge Francophone de Taekwon Do - C.A.P. Taijiquan - Joyeuse Palette Cyplisienne - A.E.D.E.C Hyon Tennis de Table - P.P.C. Patria Cuesmes - C.T.T. Ecuries Mons - Palette Rouge Flenusienne - E.T.T. Mons - Palette Obourgeoise - Jeunesse Olympic Integrée Mons Borinage - Borina - Dynamic Cuesmes - Club Pongiste Montois H417 - Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table - Fédération Francophone de Tennis de Table - Fédération Royale Ouvrière de Tennis de Table de Belgique Francophone - Royal Tennis Club Jemappien - Tennis Club du Coloma - R.A.E.C. Tennis - Royal Tennis Club Nimy - Tennis Club d'Havré - Fédération Belge de Tennis - Association Francophone de Tennis - Castor Club de Mons - Centre de Yoga Cercle Shama - Centre de Yoga Traditionnel - A.S.B.L. Energie Nature - A.S.B.L. Yog'Age 3 - Fédération Belge de Yoga d'Expression Française - Société des Archers Les Novices - Les Archers de Saint-Denis - Archers Sainte Barbe Ghlin - U.F.A.C. Mons - Flèche d'Argent Mons - Cible Saint-Rémy - Société Royale Saint Sébastien - Club de Tir Symphorinois - Archers du Bersault Saint Michel - Société des Robins - Les Manous Flingueurs - Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique Aile Francophone - Ligue Francophone de Tir - Fédération Sportive Francophone des Sociétés de Tir aux Clays - Union Régionale des Arbalestriers - Ligue Francophone Belge de Tir a l'Arc - Triathlon Club de Mons - Fédération Belge de Tríathlon - Ligue Belge Francophone de Triathlon et du Duathlon - Association des Clubs Hennuyers de Volley Ball A.S.B.L. - V.C. Athénée Jean d'Avesnes Mons - Volley Club M.S.B.J. Flenu La Flenne - V.C. M.J.T. Borinage - V.C. Saint Luc Mons - Droopy Volley Club - Fédération Belge de Volley Ball - Association Interprovinciale Francophone de la Fédération Belge de Volley Ball

Mont-de-l'Enclus (Bel) :
50 associations

Velo Club 'Le Braquet d'Orroir' - Velo Club 'Tempo' - Velo Club 'Rayon de Soleil' - Velo Club 'Horlitin' - Velo Club 'Russeignies' - S.C. Mont-de-l'Enclus - Duathlete/Triathlete - Club de Supporters du Standart 'Les Rouches du Mont' - Club Athlétique Orroir - Club de Supporter de Fabyan Peereboom - Billard Club Anseroeulois - Société Colombophile 'Chacun son Droit' - Club Canin Ansoereulois - Balle Pelote 'Jeunesse Anseroeuloise' - Flèchette Ansoeureuloise - Ping-pong Ansoereulois - Tower Biker V.T.T. - Mac Gyver Trophy - Tennis Club 'Mont-de-l'Enclus' - Les Coinceurs - Les Longues Pipes - Kitch's Cart Club - Comité de Saint-Eloi - Harmonie Enclusienne - Les Amis Reunis - Chorale Paroissiale - Nouvelle Génération Enclusienne - Cercle d'Histoire Locale - Femmes Prévoyantes Socialistes - Centre Culturel du Pays des Collines - Centre Protestant d'Amougies - Les Ménagères Rurales - Cercle Théâtral Enclusien - Cercle Horticole - Patro 'Les P'tits du Mont' - Comité des Fêtes d'Ansoereul - Comité de la Kermesse d'Orroir - Kermesse de l'Alouette - Kermesse de Russeignies - Comité des Fêtes de l'Ecole d'Ansoereul - Athénée Royal L. Tellier - Ecole Libre Subventionnée - Ecole Libre Suventionnée - Comité des Fêtes de l'Ecole de Russeignies - Alliance Agricole Féminine - Equipe Sociale Celles/Mt de l'Enclus - Comité des 3X20 d'Ansoereul - Comité des 3X20 de Russeignies - Comité des 3X20 d'Amougies - Comité des 3X20 d'Orroir

Montigny-le-Tilleul (bel) :
87 associations

Cercle Horticole de Landelies – Ducasse D'Jean – Les Sans Rancune – Vie Féminine – Conseil Culturel – Présence et Action Culturelle – Centre d'Action Culturelle – Groupement Philatélique Les Amis de Montigny – 6110 Arts et Lettres – Association Les Amis de Montigny – Les Amis de Montigny Section Atelier d'Histoire – Les Amis de Montigny Section Théatre à l'Ecole – Les Gilles du Quartier de la Place – Association des Micromoteurs de Minéraux A.S.B.L. – Ciné Club Enfants – Syndicat d'Initiative – Société Royale d'Apiculture Sylvain Thibaut – Académie Paulin Marchand – Atelier Théatre Voilà – Association Le Souvenir de Jules Sottiaux et Roger Desaise – Société Royale d'Horticulture Les Fleurs du Tilleul – Culture Education Loisir – La Compagnie des Loups – Fête de la Jeunesse Laïque – A.S.B.L. Détente et Loisirs – Sine Nomine – Groupe Vocal La Villanelle – Cours de Peinture La Relève – Chorale l'Amadeus – Scrabble du Tilleul – Club Osiris/Pyramide – Harmonie de Montigny-le-Tilleul – La Pastourelle – Ligue Humaniste de Charleroi – Commission Sportive de Montigny – Les Optimistes Montagnards – Le Volant Montagnard – Basket Club Montagnard – Basket Féminin Montagnard – Club de Danse de Montigny-Landelies – A.C. Montigny – Germinal Montigny – A.C.M.T. Bois du Prince – Racing Club Montagnard – Football Club de Landelies – F.C. Landelies Vétérans – Mini Foot Club Landelies – F.C. Collège – Gym A.S. Montagnard – Gym Tonic Landelies – Cours de Yoga – Les Arsouilles – Jogging Club Montagnard – Sympas de Landelies – Les Marcheurs du XIII – Judo Jiu-Jitsu Bushido – Judo Club Eishogi – Judo Club de Landelies – Tai Ji Quan – Shiro Karaté – Dojo The Dragon's Heart – Olympic Club Lutte – Tennis Club Bois du Prince – Tennis Club des Acacias – C.T.T. Marchienne-le-Tilleul – C.T.T. Landelin-Tilleul – Tir Landelies 50 – Cyclo Tourisme Club – Nature Trial Club – Bomérée Cyclo – Moving Bikers Charleroi – Royal Union Colombophile – Yacht-Club de la Haute Sambre – Landelies Yachting Club – P.A.C. Relais de la Batellerie – Front Unique Patriotique – Fédération Nationale des Travailleurs Déportés et Refractaires – Fédération Nationale des Combattants – F.N.A.P.G. – Fédération Nationale des Combattants et Associations Patriotiques – Souvenir Patriotique de Landelin – Club des Séniors – Association Culturelle des Femmes Libérales – Amicale des Pensionnés Saint-Martin – Amicale des Pensionnés Notre-Dame au Bois – Amicale des

Pensionnés Socialistes – Amicale des Pensionnés de Landelies

Péruwelz (bel) :
125 associations
Académie Aquariophile – Académie de Musique – Acdaequipa – Amicale des Fêlés du P.S. – Amicale des Jumelages – Amicale des Jumelages Roucourt – Amicale des Postiers – Anciens de l'Athénée Royal – Animations et Festivités – Archéologie – Association Chrétienne des Invalides et Handicapés – Association des Commerçants – Ateliers Créatifs de Wiers – Athénée Royal de Péruwelz – Biblio Diffusion – Bibliothèque Publique de Bonsecours – Bibliothèque Publique de Péruwelz – Bibliothèque de Wiers – Billard Club Central – Boxe-Thaï – C.A.P.J. – C.A.T. Peruwelzien – Centre P.M.S. Provincial – Cercle d'Histoire et d'Archéologie des Deux Vernes – Cercle Horticole – Cercle Patoisant – Cercle Philatélique – Cercle Sportif Croix – Chorale Saint-Adrien – Chorale Saint-Quentin – Cinema Patria – Club Cyclotouriste – Club Modéliste – Corail Club Plongée – Comité de la Ducasse – Comité des Pensionnaires – C.P.A.S. – Ecole Communale de Wiers – Ecole Communale de la Roe – Ecole Communale de Bonsecours – Ecole Libre Saint Joseph – Ecole de Promotion Sociale – Espéranderie S.L.C. – Fédération des Scouts Libres – Comité des Fêtes Franco-Belge de Péruwelz – Fil à la Patte – Flobert Club Peruwelz – F.N.A.P.G. – Fondation Rurale de Wallonie – F.P.S. & P.A.C. – Guides Catholiques de Belgique – Gym Danse – Gym Santé – Harmonie des Pompiers – Home Delano A.S.B.L. – Home I.M.P. Le Foyer – Iguanodons Plongée – Imagine Claque Sabots – Intersports – Institut Saint-Charles – Jardins de Picardie – Jeunesse Socialiste – Jeunesse Sportive – Jeunesse Sport-Vacances – Jeunesse de Wasme A-B – J.O.C. de Péruwelz – J.O.C.F. – La Boiterie A.S.B.L. – La Récréation A.S.B.L. – La Roseraie – Le Pinson des Frontières – Les Alliés, le Bien-Etre, la Colombe Joyeuse – Les Amis de la Nature – Les Amis de la Terre – Les Amis du Relais – Les Castards de Braffe – Les Equipes Rurales – Les Inconnus – Les Jeunes Pêcheurs – Les Majorettes du Soleil – Les Marcheurs du Vals de Verne – Badminton Club de Peruwelz – Les Pêcheurs Réunis – Les Randonneurs de Bonsecours – Les Randonneurs de Bury – Le Verseuil – La Ligue des Familles – Lutte Athlétic Club – Maison de la Forêt M.J.S. Péruwelz – M.J.T. – Motor Yacht Club Aventi – Musée du Cuir A.S.B.L. – Oxygen Club de Bonsecours – Palette Bonsecouroise – Paroisse Saint-Géry – Patro Saint-Adrien – Patro Saint-Amand – Ping Pong de Wiers – Radio N.R.J. – Relance du Quartier de la Gare – R.F.C. Wiers – R.R.C. Péruwelz – Rottengle d'Or – Rugby Club – Run For Marathon – Saquadia – Sclérose en Plaque Association – Scouts et Guides – Scouts et Guides Pluralistes – Shotokan Karaté Club – Syndicat d'Initiative – S.I. de Wasmes A-B – Syndicat d'Initiative – Syndicat d'Initiative de Bonsecours – Spontaneous Danse Club – Tennis Club – T.C. Central Park – Trap Club Péruwelz – Vélo Club de Bury – Volontaire Pompiers – Volley Team Péruwelz – V.T.T.-Association Franco-Belge – Wiers Pentecôte – Wiers Sport Cycliste

Pont-à-Celles (bel) :
95 associations
Accueil Jeunes de Pont-à-Celles – Aéroclub Confluence Choice – Art Dénior – A.S.B.L. Art et Culture – A.S.B.L. Blues Power – A.S.B.L. Centre d'Education Populaire – A.S.B.L. Découvertes Essentielles – A.S.B.L. La Malle aux Mots – Association de Parents – Association de Parents de l'Ecole de Luttre - Association de Parents de l'Ecole de Rosseignies - Association de Parents de l'Ecole deViesville - Association de Parents de l'Ecole de Pont-à-Celles Centre – Ateliers Ecriture – Automobile Club Pays Noir – Aventure Horizons – Basket Club de Luttres – Basket de Thiméon – C.P.A.S. – Cavaliers Notre-Dame de Celles – Centre Culturel et Folklorique Saint-Pierre – Centre Equestre des Grands Sarts – Cercle Philatélique – Cercle Royal Horticole – Cercle Saint-Martin – Cercle Saint-Nicolas – Chorale Les Rossignols – Club de Cyclisme Buzétois – Club de Gymnastique - Club de Gymnastique - Club de Gymnastique - Club de Gymnastique - Club de Gymnastique - Club de Gymnastique – Club des Loisirs – Club Gym. Vivre en Forme – Club Gym et Natation – Club Haltérophilie – Club des Castagnets – Club Photo – Club Pongistes de Luttre – Club de Spéléologie – Comité Liberchies Sports et Loisirs – Crazy Orks Volley Fans – Crêche Communale La Bergeronnette – Culture Commune de Luttre – Culture Commune de Pont-à-Celles – Cyclo Club de Luttre – Cyclo-Club de Pont-à-Celles – Cyclo-tourisme Obaix-Buzet – Delipro Jeunesse – Ecole Communale de Luttre – Ecole Communale de Pont-à-Celles – Ecole Communale de Viesville – Ecole Communale d'Obaix – Ecole de Musique – Ecole Libre Notre-Dame de Celles – Equinoxe – Femmes Prévoyantes Socialistes – Ferme Apicole Wylock – F.C. Thiméon – Football P.A.C./Buzet – Galilée A.S.B.L. – Gossima Club d'Obaix – Guides Catholiques – Gym. Pour Elles – Gymnastique Féminine à Thiméon – Jeu de Bouloir – Jeunesse et Ecologie – Judo Kodokan Viesville – Judo Kodokan Pont-à-Celles – La Gaule Courcelloise – La Palette Pont-à-Celloise – Les Dragons de Thiméon – Ligue des Familles - Ligue des Familles - Ligue des Familles - Ligue des Familles - Ligue des Familles – Lutins – Maison de la Laïcité – Maison des Œuvres Sociales – Mas Oyama's Kyokushin Karaté – Mini-Foot Arsenal II – Mini-Foot Les Dauphins – O.N.E. – O.N.E. – Patro – Patro de Luttre – Patro de Viesvilles – Photo Club – Présence et Actions Culturelles de Pont-à-Celles – Radio Celles Horizon – Scouts Catholiques – Tae Kwon Do – Tennis Club Cossuvelle – Tir La Gachette d''Obaix – Vaillant Cyclo de Viesville – Vie Féminine – Viesville A.S.A.R – Viesville Vert et Vivant

Pont-sur-Sambre (fr) :
41 associations
Section des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre - Section des Anciens Combattants de la Résistance - Section des Anciens Combattants Republicains - Association des

Anciens d'Afrique du Nord - Football Club Pontois - Club de Boxe Francaise et Canne - Section de Tennis - Section de Jeu de Balle - Société de Gymnastique 'Les Sambriennes' - Section Velo Tout Terrain - Association Sportive Basket Pontois - Les Pagayeurs Pontois - Section Tennis de Table - Office Municipal des Sports - Section d'Histoire Locale - Section Tricot-Crochet-Couture-Peinture sur Soie - Section Randonnée Pédestre - Section Connaissance Locale - Section Tir - Section Yoga - Section Danse - Société de Jeu de Crosse 'Les Amis Reunis de Pantegnies' - Société de Jeu de Crosse 'La Vigilante' - Société de Chasse de Pantegnies - Société de Chasse de la Commune - Société de Pêche 'Les Brochets' - Société des Jardins Ouvriers Pontois - Société 'La Colombe' - Société de Gilles 'Les Grelots' - Société Avi-Plaisir - Amicale de la Porquerie - Comité de Bienfaisance Fraternelle - Association des Parents d'Elèves - Club du Troisième Age - Chef de Corps des Sapeurs Pompiers - Amicale des Sapeurs Pompiers - Fanfare Municipale - Caisse d'Action Sociale E.D.F.- G.D.F. - Association des Sauvaginiers des Deux Helpes - Amicale des Quesnoys - Comité de Jeux Inter-Villages - Association de Compétition Automobile Pontoise

Préseau (fr) :
21 associations
Harmonie de Préseau - Racing Club de Préseau - Club des Supporters R.C.P. - Société de Chasse - Vélo Club - Tennis Club - Gym Présell - F.N.A.C.A. - Société Colombophile - Association des Anciens Combattants - Club Rencontres et Amitiés - Le Carreau Présellois - Association des Myosotis - Judo Club - Association Gym Enfants - La Foulée Préselloise - Comité de l'Ecole Sainte-Thérèse - Comité des Parents d'Elèves - Baskets Enfants - Association Le Lotus Presellois - Club Karaté

Quiévrain (bel) :
16 associations
Basket Club Gaulois – A.C.V. V.T.T. Quiévrain – Tennis Club de Quiévrain – Karaté Club – Pétanque Club de Quiévrain – Balle Pelote de Quiévrain – A.S. Baisieux – Club Fléchettes – B.B.C. – Club Cycliste José Samyn – Smash Club de Quiévrain – Archers de la Saint-Sébastien – Balle Pelote de Baisieux – R.U.S.Q. – Crossage Audregnies – J.A.C.Q.

Rainsars (fr) :
3 associations
Association des Fêtes - A.P.E.R. - Association de Cyclistes de Rainsars

Raismes (fr)
95 associations
Stade Raismois - Raismes Olympic de Sabatier - A.S.R. Basket - A.S.R. Athlétisme - Société Gymnique de Danse Classique de Raismes-Sabatier - Cyclotouristes du Hainaut - Tennis de Table - Société de Tir - Association Sportive Raismes-Vicoigne - Olymic Raismois - Karaté Club de Raismes Sabatier - Union Colombophile - Paume Ouvrière de Vicoigne - Judo Club Franco-Belge - Société de Javelot 'La Pointe de Raismes' - Tennis Club Raismois - Société des Fervents Boulistes - Ecole d' Equitation du Hainaut - Comité de Soutien A.R.N. - Club Pétanque Raismoise - Les Pétanqueux du 19 Mars - Club de Musculation de Vicoigne - Association Les Joyeux Pétanqueux – Actiform - Association Raismoise de Natation - Entente Cycliste Raismes-Petite Forêt-Bruay - Boxe Thaï Club - Association Pétanque des Mineurs Retraités - Sécurité Course - Karaté Club de Raismes - Club de Nageurs Sauveteurs Raismois - Model Club Raismois - Les Minnies de Sabatier - Club de la Forêt - Société de Pêche - Les Joyeux Percots' - Fanfares et Majorettes Raismoises - Société d'Amitié Franco-Polonaise 'Polonia' - Comité des Fêtes Quartier de Lagrange - Sports Loisirs du Hameau de Vicoigne - Comité des Fêtes du Quartier de Sabatier - Comité des Fêtes du Petit Paris - Association des Loisirs - Populaires Raismois - Harmonie Municipale - Association d'Education Populaire Cité des Jeunes - Citizen Band du Parc Naturel Régional - O.R.A.B.L. - Radio Club Arthur Musmeaux - Association de l'Aiguille de Sabatier - Association des Amis de la Musique - Société d'Education Populaire Sainte Barbe - Au de Raismois - Les Gais Lurons - Association Raismoise de la Culture - Les Pionners de France - Comité de Sauvegarde du Patrimoine de Raismes - Association Art, Culture et Création - Association des Déportés et Internes de la Résistance de Raismes - F.N.A.C.A. - Association des Anciens Combattants, Démobilises et Veuves de Guerre - Société Mutuelle des Anciens Combattants - Association des Combattants A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.E. - Union des Femmes Françaises Sabatier - Association des Travailleurs Chrétiens A.C.L.I. - Amicale des Donneurs de Sang - Association France-Pologne - Secours Populaire Français - Association des Professions Libérales de Sante de Raismes et Environs - Eglise Evangélique de Raismes C.C.I.N.E. - Association S'Unir, Agir, Réussir à Raismes - Hygiène, Santé, Bien Etre - Comité des Oeuvres Sociales C.O.S. - Amicale des Sapeurs Pompiers - Section Locale des Mutiles F.N.A.T.H. - Association Amitiés Raismes-Eisleben - Fédération des Retraités de la Gendarmerie du Département du Nord - V.A.L.S. - Foyer Socio-Educatif Educatif C.E.S. Germinal - Association Parents d'Elèves C.E.S. Germinal - Association Parents d'Elèves Rue de l'Usine - Conseil des Parents d'Elèves Ecole de Sabatier - Conseil des Parents d'Elèves Sainte-Famille A.P.E.L. - Association Parents d'Elèves Ecole Daniel Féry - Association Parents d'Elèves Ecole Maternelle M. Danna - Coopérative Scolaire Ecole Mixte Sabatier - Conseil des Parents d'Elèves de l'Ecole Joliot Curie - Association des Parents d'Elèves L.E.P. Horticole - Association des Parents d'Elèves Sainte-Famille O.G.E.C. - Comité des Parents d'Elèves Ecole Moriamez - Association de Défense de l'Environnement et du Cadre de Vie des Propriétaires de la Résidence Georges Brassens - Association de Défense des Locataires de la Résidence du 19 mars 1962 - Société Horticulture et Jardiniers de France/Section Raismes -

Association Raismoise de Loisirs et d'Animation - Association de Défense des Locataires de la Résidence Beauchamp - Amicale de Raismes des Locataires et Attributaires du Foyer Valenciennois - Association de Défense des Locataires de la Résidence Dubeaux - Association pour le Cadre de Vie des Habitants et Riverains des Sites et Cités Minières - Club 'Les Primevères' - Club 'Les Sans Soucis' - Club M.G.E.N. - Club 'Les Heures Claires' - Union des Vieux et Vieilles de France - Section de Raismes - Club 'Amitiés Raismoises'

Recquignies (fr) :
26 assocations
Association Républicaine des Anciens Combattants - Club du 3e Age - Croque la Vie - Association Sportive de Recquignies - Harmonie de Recquignies - Twirling Baton - Ping Pong Club Recquignies - Boxe Française - Sport et Vie - G.E.A. - Gymnastique L'Avenir - Dauphin's Club – Jeunesse - Crosse au But La Transvaalienne - Société de Chasse de Recquignies L'Avenir - Société de Chasse de Rocq - Société de Pêche La Redoute - Ecole Maternelle de Rocq - Les Galopins - A.P.E. Ecole Primaire du Centre de Recquignies - Amicale Laïque des Parents d'Elèves de l'Ecole Jean Vilar - Association de l'Ecole Maternelle Paul Langevin - Associations Caritatives - Associations Corporatives - Associations Francas - Association des Supporters de l'A.S.R.

Rombies-et-Marchipont (fr) :
16 associations
A.S.R.M. - Danse Moderne Rombinoise - Gym Détente - Ping-Pong - La Patriote - Les Pêcheurs du Moulin de Rombies - La Société de Chasse - Les Pêcheurs Sebourgeois et Rombinois - Tennis de Table - Ecurie du Faubourg - Amicale des Anciens Elèves - Harmonie Municipale - Centre Aéré - Village en Fête - Club Entraide et Amitié - Syndicat Agricole - Amicale des Sapeurs Pompiers

Rouvignies (fr) :
7 associations
Boule de Bois – Activités Manuelles – Hung Fu – Women's Club – Amicale Laïque – Association des Parents d'Elèves – Société de Chasse – Club Nature

Saint-Amand-les-Eaux
176 associations
Les Heures de la Vie - Foyer des Personnes Agées - F.N.A.T.H. - A.C.E.P.I.A. - A.D.O.T. 59 Amicale des Donneurs de Sang - Institut Medico-Educatif Léonce Malecot - Internat Thérapeutique – SPEMED - C.A.T. Paul Gardin - Information Guérison Réinsertion des Malades Alcooliques - Club Cœur et Santé - La Ferme Thérapeutique - Lutte contre la Toxicomanie - Maison de Retraite Béthanie - A.P.E.I. Section Saint-Amand-lez-Eaux – Parole - Association Guiseppe Verdi - Club de Scrabble Amandinois - Comité des Italiens Indépendants Amandinois - Cercle d'Amitié Franco-Allemand - Association des Amis du Carillon - Maginot Escaut - A.M.A.S.A. - Kiddy Club - Office du Tourisme - Comité de Jumelage - Bibliothèque pour Tous - Club Question pour un Champion - Association des Amis du Musée - Harmonie Municipale - Comité Archéologique et Historique - Photographes Indépendants - Entre Guillemets - G.R.E.T.H.A. - Groupe d'Etude et de Protection du Vieux Saint-Amand - Chorale et Théâtre Notre Dame des Anges - Orchestre des Cadets - Cercle Symphonique - Cristal Sudio - Les Trompes de la Forêt de Saint-Amand - A.W.A.L.E. - C.I.A.O Europe - Porky Scatch - Parents d'Elèves de l'Ecole d'Art – Scorius - Amis des Moulins Amandinois - Les Ecureuils Amandinois - Show Band - Hainaut Collection - Croates du Nord - Union Chorale - Fanfare Ouvrière - Club Cibiste Lima Alpha November (Radio XD) - Les Artistes Indépendants - Amicale Amandinoise de Modélisme Ferroviaire - Amicale des Parents et Amis du Conservatoire - Action Catholique des Enfants - Aumônerie des Jeunes de l'Enseignement Public – Caracole - Toupie Verte - Parents des Eclaireurs Neutres de France (groupe P.E. Victor) - Amis du Scoutisme de l'Amandinois - Salles Gosses du Moulin des Loups - Souvenir Français - Anciens Combattants 14-18, 39-45 et tous les fronts - Cartel des Anciens Combattants - Association des Sous-Officiers de Réserve - C.A.T.M. - Association des Veuves de Guerre - Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre - Vélo Club Amandinois - Karaté Club Amandinois - A.S. Outinord - Jogging Club Outinord - Association des Amandinettes - Roller Skating Amandinois - Association des Archers - Triathlon Duathlon Amandinois - Amicale Laïque du Moulin des Loups - Amicale Laïque Saint-Amand Centre - Amicale Laïque des Ecoles du Moulin Blanc - Amicale des Services Municipaux - Amicale des 3X20 - Association des Familles - Association des Locataires de la Résidence de l'Elnon - Bien Vivre à Saint-Amand - Carte Plus - Cheminots Retraités S.N.C.F. - Club Amanda - Club Optimiste - Club 41 – Codestar - Amicale des Personnels du C.E.S Marie Curie - Amicale de la Police - Amicale des Sapeurs Pompiers - Amicale des Services Hospitaliers - Gym 2000 - Gymnastique Volontaire des Adultes - Cheval Poney du Parc - Association des Attelages Amandinois - Association de Jump Elevage - Amicale des Boulistes du 3e Age - Javelot Club Amandinois - Canari Club - Club de Yoga - Saint-Amand Tennis Club - Association de Tir à l'Arc Nature - Société Hippique - L'Amandinoise - Association des Péqueux Amandinois - G.S.S.A. - Association des Arbalétriers - Association des Amis des Oiseaux - Sports Loisirs Amandinois - Olympique Amandinois - Association du Paintball - Société de Pétanque Amandinoise - E.S.M.B. - Club d'Aikido - Association de la Macotte Française - Judo Club du Parc - Club de Cyclotourisme Amandinois - Club de Tennis de Table - Club des Globe Trotters - Racing Club Amandinois - Association Sportive S.A.E.P. - Association Sportive du Lycée - Association Sportive du C.E.S. Marie Curie - Association Sportive du C.E.S. Moulin Blanc - Association Sportive de l'Institut Notre-Dame des Anges - U.S.A.H.P.E. - U.S.E.P./Ecole de la Tour - U.S.E.P./Ecole Primaire du Mont-

des-Bruyères - U.S.E.P./Ecole Bracke Desrousseaux - U.S.E.P./Ecole Primaire Jeanne Menu - U.S.E.P./Ecole Primaire du Moulin Blanc - U.S.E.P./Ecole Eugène Pauwels - U.S.E.P./Ecole Marcel Benoist - Entraide Amandinoise - Croix Rouge Française - Restos du Cœur - Secours Catholique - Secours Populaire - Société de Chasse du Mont-des-Bruyères - Société de Chasse de la Bruyere - Société de Chasse de la Croisette - Société de Chasse Les Quatorze - Société de Chasse de l'Elnon - Comité d'Usagers du Limon - Comité d'Entraide du Moulin Blanc - Comité Philanthropique de l'Elnon - Comité Philanthropique du Mont-des-Bruyères - Comité Philanthropique du Moulin des Loups - Comité du Thumelart - Comité des Trois Quartiers - Philanthropes de Barbusse - Comité d'Animation et de Promotion de la Collinière - Comité des Fêtes du Saubois - Comité d'Entraide de la Bruyère - Amicale Laïque du Moulin des Loups - Les Amis de la Bruyère - Comité des Parents et Amis de l'Ecole Primaire du Mont des Bruyères - Parents et Elèves des Ecoles Maternelles et Primaires du Moulin Blanc - Coordination des Parents d'Elèves des Ecoles de Saint-Amand - Ensemble le Moulin Blanc de la Bruyère - Foyer Notre Dame - Groupe Retraités Force Ouvrière - Syndicat des Retraités CGT - Table Ronde - Tous les Enfants Sont Les Nôtres - Union du Commerce - Club D.A.T. - Union des Commerçants et Artisans du Moulin des Loups - Lion's Club - Rotary Club – Sagarmatha - A.P.A.C. (Protection des Animaux de Compagnie)

Saint-Saulve
71 associations
Association des Accordéonistes - Amicale Laïque - Amicale Laïque Section des Ecoliers du Roleur - Les Amis de l'Ecole Mixte des Beaux Monts - A.C.P.G. - C.A.T.M. - Association Domaine du Bosquet - Basket-Club de Saint-Saulve - Association Syndicale Libre Balzac-Vigny - Bibliothèque Pour Tous - La Canne Saint-Saulvienne - Comité de Saint-Eloi du Groupe d'Exploitation Transport - Vélo Club Amicale Saint-Saulve (V.C.A.S.S.) - Association des Venelles-Manet - Cité Wadin - S'Point Boys Saint-Saulve - Association des Hommes et des Femmes de Progrès pour Saint-Saulve - S.A.S.E. - Football Saint-Saulvien - Association Musicale Gérard Hever - Comité Local Infirmiers Psychiatriques de Secteur - Comite Judo M.J.C. - Karaté Club - Association des Locataires (A.L.P.) - Tennis Club de Saint-Saulve - Concorde Club Triathlon Saint-Saulve - Union du Commerce et de l'Artisanat - Volley Ball Club - Olympique Saint-Saulvien - Les Pâquerettes - Amicale du Personnel de la Mairie - Société La Pétanque Saint-Saulvienne - Association Jacques Prévert - Chorale La Chataîgneraie - Chorale Exultate Deo - Enfance et Vie - Association des Secouristes Brevetés de Saint-Saulve - Société des Carabiniers - Comité des Maisons Fleuries - Comité du Marais- Marsouins Saint-Saulviens - Société Colombophile Le Martinet - Maison des Jeunes et de la Culture - Musique Municipale - Les Majorettes Les Saulviennes - Oiseau Club de Saint-Saulve - Comité Chopin - Coktail Music - Société de Chasse - Association JADE (Jeunesse Action Développement Echanges) - Association Saint-Saulvienne d'Aiki Goshindo Takeda Ryu - Centre de Sophrologie Caycedienne du Hainaut - Association Motocycliste de la Marliere - Association Temps Danse - Bridge Club - Chemin Vers - Association Soleil – Thivencelle - Harmonie Muncipale - Société Loisirs et Animations - A.S. Thivencelle - Société de Chasse Communale - Société de Chasse Fosse Saint-Pierre - Amicale Laïque Mixte - Amicale Bouliste - Club des Anciens - Parents d'Elèves - Les Martins Pêcheurs - Jeunesse Rurale - Modern Dance Club - Les Barbarians - Les Anciens du Football - Association Thivencelloise d'Insertion et de Loisirs

Saultain (fr) :
22 associations
Club Jogging Santé - Club de Gymnastique Volontaire - Club de Judo - Club d'Aïkido - Athlétic Club - Association du Jeu de Paume - Ecole de Musique Maurice Ravel - Cyclo Club - Club de Pétanque - Comité de la Bibliothèque - Club de Football - Club Hippique - Centre de Loisirs - Comité Foyer Pax - Société de Chasse - Association Arts et Traditions - Association du Parcours du Cœur - Club du Troisième Age - Anciens Combattants - Centre Communal d'Action Sociale - Club de Goshido - Association Eveil

Sebourg (fr) :
17 associations
Société de Chasse de Sebourg - Fanfare Communale de Sebourg - Les Pêcheurs Sebourgeois - Tennis Club de Sebourg - Volley Club Sebourgeois - Amicale des Sapeurs Pompiers Volontaires de Sebourg - Association des Amis des Grandes Orgues de Sebourg - Club du 3e Age Vivre à Sebourg - Société de Secours Mutuels L'Union des Travailleurs de Sebourg - Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Sebourg - Union Combattante de Sebourg - Modern'Danse - Tennis de Table - Karaté Club - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Laïque de Sebourg - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Sainte-Anne de Sebourg – Patrimoine et Histoire Etude du Repassage

Thuin (Bel) :
200 associations
Thuillies Cercle Art et Charité – Figurez-Moi Ca ! – Académie de Musique – Ecole de Musique de la Royale Fanfare de Leers et Fosteau – Ecole de Musique de la Fanfare – Artistes de Thudinie – Centre d'Histoire et d'Art de Thudinie – Cercle Dramatique Arts et Charité – Ellipses A.S.B.L. – Juillet Musical d'Aulne – Le Fifre Enchanté – Le Parnasse – Brass Band de Thudinie – Diorama Chorale de Jeunes/Académie de Musique – Chorale Femini Pluriel/Académie de Musique – Chorale Paroissiale Eglise Christ-Roi – Chorale Paroissiale Notre Dame d'El Vaulx – La Vie Est Une Turlutte – Fanfare La Persévérance – Royale Fanfare de Leers et Fosteau – Fanfare de Gozée – Action Catholique Rurale Féminine –

Action Laïque de Thudinie – Action Solidarité – Amicale Batelière – Amicale Chant d'Oiseaux – Amicale Chrétienne des Pensionnés de Thuin – Amicale des Pensionnés Socialistes – Amicale Libérale des Pré-Pensionnés et Pensionnés de l'Entité de Thuin – Amicale des Pensionnés de Thuillies-Donstiennes – Bois du Grand Bon Dieu – Cercle Royal Philathélique de Thudinie – Comité des Aînes – Comité de Quartier 'Les Renards' – Comité Scolaire Leers et Fosteau – Commune Libre du Rivage – Entente des Bienheureux – Foyer Culturel Gozéen – Groupe Nature de la Vallée de la Sambre – Kiwanis/Thuin – L'Ecluse A.S.B.L. – L'Espérance – L'Espoir Thulisien – Associations Culturelles de la Haute Sambre – Les Bieus Amis – Les Copains d'Abord – Les Gais Lurons – Ligue des Familles – Mercredi des Enfants – Mother is Gold – Œuvres Paroissiales de Thuin Ville Haute – Ordre des Chevaliers d'Aulne – Présence et Action Sociale – Présence et Action Culturelles/Régionale de Thuin – Promo-Sambre – Promo-Thuin – Quartier du Berceau – Soroptimist – Viquy a Ragnies – Equipes Populaires Gozée – Equipes Populaires de Thuillies – L'Essor – Femmes Prévoyantes Socialistes de Gozée – Les Gloubiboulgas – Vie Féminine Sous-Section Biesme-sous-Thuin – Vie Féminine Section Gozée – Vie Féminine Section Thuillies – Vie Féminine Section Thuin – Vie Féminine Régionale – Guides de Thuin – Jeunesse de Biercée – Jeunesse de Donstiennes – Patro Notre-Dame de Grâce-Gozée – Patro des Filles-Thuin – Régionale des Patros de Thudinie – Scouts de Thuin – Viérage – Club Pyramide de Thuin – Scrabble – Comité Marc Gendebien – Fédération Nationale des Combattants de Belgique – Résistants Armés – Fédération Nationale des Volontaires de Guerre – Institut National des Invalides de Guerre – Vétéran de sa Majesté Le Roi Albert 1er – Fédération Nationale des Travailleurs Déportés et Réfractaires – Vétérans de sa Majesté le Roi Léopold III – Anciens de sa Majesté Le Roi Baudouin 1Er – Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre Section de Biercée – Fédération Nationale des Combattants Section de Donstiennes – Fédération des Anciens Combattants Section de Gozée – Fédération Nationale des Combattants Section de Ragnies – Fédération Nationale des Combattants Section de Thuillies – Association Militaria Thuin – A.S.B.L. Marc et Corinne/ Comité Blanc – A.S.B.L. Joffrey et les autres – Chic Service A.S.B.L. – Entraide Saint-Vincent de Paul Thuillies – Centre P.M.S. de la Communauté Française – Centre P.M.S. Provincial – Comité de Parents de l'Ecole de la Maladrerie - Comité de Parents de l'Ecole de Thuillies G.O.E.T. - Comité de Parents de l'Ecole de Ragnies - Comité de Parents de l'Ecole de Biesmes-sous-Thuin - Comité de Parents de l'Ecole de Thuin-Waibes - Comité de Parents de l'Ecole de Biercée - Comité de Parents de l'Ecole de Leers et Fosteau - Comité de Parents de l'Ecole de Gozée – Comité de Parents de l'Académie de Musique – Amicale des Parents de l'Académie de Musique - Comité de Parents de l'Ecole Industrielle – Amicale des Parents de L'Ecole Industrielle – Comité du Grand Feu de Gozée – Comité de la Grande Marche Militaire Saint-Roch de Thuin – Comité du Carnaval de Printemps de Thuillies - Comité de la Ducasse de Ragnies - Comité de la Ducasse de la Houzée - Comité de la Ducasse aux Cerises - Comité de la Ducasse du Rivage – Comité de la Kermesse de la Ville Haute - Comité de la Ducasse de la Ville Basse - Comité de la Ducasse de Biesmes-sous-Thuin – Comité de la Foire aux Pommes de Biercée – Amicale Folklorique de Thudinie – Comité Saint-Roch – Compagnie des Voltigeurs du 1er Empire – Compagnie Royale des Enfants de Sainte-Barbe – Compagnie Royale des Mousquetaire du Roy – Compagnie Royale des Pompiers de la Ville Haute – Comagnie Saint-Roch – Les Flanqueurs de la Garde du 1er Empire – Sapeurs et Artilleurs du Second Empire – Second Régiment des Grenadiers à Pied de la Garde Impériale – Second Régiment des Zouaves Français du Second Empire – Société des Cosaques du 1er Empire – Société Royale des Chasseurs Carabiniers de la Ville Basse – Société Royale des Pompiers des Waibes – Société Royale des Zouaves Pontificaux – Les Sœurs Grises – Les Volontaires Belges de 1830 – Société Les Gilles de Gozée – Confrérie du Taste Cerise – Ordre des Chevaliers d'Aulne – Teisho – Nakamura – Rempart Thuin – M.F.C. Thuin – M.F.C. Gozée – M.F.C. Rapido – Spantole Thuin – Sport de Quartier – Rapido B.C. – B.C. Gozée – Les Fous du Volant – Club d'Aérobic – Gymnastique pour Tous – Volley Patro Club de Thuillies – Racing Football Club Gozée – Jeunesse Sportive Thudinienne – Football Club de Ragnies – Standard Club de Biercée – La Grillotte Vétérans de Biercée – Football Club Leersois – F.C. Région Wallonne Thuin – Pétanque Club de Thuillies – Thuin Pelote – Donstiennes Pelote – Thuillies Pelote – Cercle de Tennis de Table de Thuin – Tennis Club de Thuin – Le Smash – Le Tie Break – Le Wailbeldon – Manège Baudouin Joux – Poney Club de Reumont – Horse-Ball Team La Houzée – Judo Club Tani – Judo Samouraï Club – Judogo – A.C.T.E. – Motor Union de Thudinie – Club Cycliste Les Bienheureux – Les Archers du Berceau – Tai Ji Quan et Chi – Les Roteux Waibiens – Centre de Yoga de Thudinie – Club de Yoga pour Enfants – A.S.B.L. Bodily Gym – Gymnastique Vie Féminine – Gymnat – A.B.C. /Sport – Association Sportive Oxygène – Besace Sports Tourisme Loisirs – Club de Fléchettes F.B.E.D. – Sauveteurs Jouteurs de Thudinie

Trélon (fr) :
34 associations

Association de Gymnastique Volontaire - Harmonie de Trélon - Réveil Bouliste Trélonais - Amicale Laïque - A.C.P.G. - Corps des Sapeurs Pompiers - A.S.T. Football - Office du Tourisme - Anciens Combattants U.N.C. - Association pour Information - U.N.C. A.F.N. et Soldats de France - Batterie Fanfare Trélonaise - A.E.P. - Comité de Saint-Pansard - Société de Chasse du Bois - Société de Chasse de la Plaine - Atelier Musée du Verre - Groupement Equestre du Val d'Helpe - C.L.P.E. - Club de Parachutisme - Club du Troisième Age - Tennis de Table Trelonais - Club de Tennis - Club Omnisport - Karting Club Kart Trident - Club des Amis Trélonais - Amicale du Personnel Communal - Trélon Véhicules Anciens

- Echanges et Dialogues - Savate Boxing Club - G.A.T. - Cyclo Club Trélonais - Amicale des Vétérans du Football - La Jeunesse Trélonaise

Trith Saint-Léger (fr)
52 associations
Club de Tennis - Club de Tennis de Table - Club de Plongée - Le Squale Trithois - Récré Dance - C.O.T. Section Tir - C.O.T. Basket - C.O.T. Athlétisme - Vélo Club Trithois - Club de Volley Ball - Association Physique Sportive Trith - A.S.H.O.O. - Club de Pétanque – Karate/Sports de Combat - Judo et Renforcement Musculaire - Gymnastique Volontaire et Activité Baby-Gym - Club de Football - La Gaulle d'Acier - Société de Chasse - Société Colombophile - Société de Boule Lyonnaise - Comité des Fêtes du Fort - Comité des Fêtes du Quartier Saint-Léger – Comité des Fêtes du Poirier - Amicale des Secouristes de Trith Saint-Léger et des Environs - Cartel des Anciens Combattants - Club Féminin du Poirier - Club Féminin du Centre - Club du 3e Age du Centre - Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Valenciennois Section Trith - Amicale de Prévoyance des Décorés de la Médaille d'Honneur du Travail de l'Arrondissement de Valenciennes - Union des Femmes Francaises - Secours Populaire Francais-Section Trith – Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algerie, Maroc, Tunisie - Office Municipal des Sports - Chorale Municipale - Musique Municipale - Compagnie des Sapeurs Pompiers - Association des Jardiniers de France - A.N.A.C.R. - A.D.P.G.N. - Association des Retraités et Pré-Retraités S.N.C.F. - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Maternelle Jean Mace - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Maternelle Paul Bert - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Joliot Curie - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire Jean Mace - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole du Centre - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Gustave Eiffel -Association des Parents d'Elèves du Collège Paul Langevin - Union du Centre Commercial Artisanal et Libéral de T.S.I. - Loisirs et Culture - Amicale Laïque des Ecoles Publiques

Valenciennes (fr) :
236 associations
Association des Comités de quartiers - Citoyenneté Routière - Association Femmes Responsables - Kiwanis Club Valenciennes Hainaut -Mouvement International ATD Quart Monde - Union des Professions Libérales du Valenciennois - Valenciennes Université Club --Val'Gym Club - Club Valenciennois de Danse Sportive de Compétitions - Club Valenciennois pour le Développement des Sports de Glace - Cyclo Santé Valenciennes - Escaut Gym Verley - Groupement des Initiatives Quartier des Cheminots (AGIS) - Handball Club du Hainaut - Ouvrière Valenciennoise - Pélican Club Valenciennes Anzin - Rugby Club Valenciennois - Supporters VAFC - Tennis Club de l'Escaut - Union Sportive Valenciennes Orchies - Valenciennes Triathlon - ACTIF Hainaut Marche Valenciennes - Aéroclub de Valenciennes - Amicale Chartreux Valenciennes Tennis de Table - Arts Martiaux Valenciennes - Association de Développement des Séjours et Loisirs Européens - Glof Club Valenciennes - Association Sportive des Handicapés du Hainaut - ASPTT Valenciennes - Black Panthers USVO - Cercle d'Escrime de Valenciennes - Centre de Loisirs Educatifs - Autos/Motos - Centre Valenciennois de Yoga - Club Nautique Valenciennois - Handi Voile Valenciennes - Club de Plongée Sous-Marine de Valenciennes - Résidence Service La Cantilène - Restaurants du Coeur - Relais du Cœur du Hainaut Cambrésis - Secours Catholique - Service Valenciennois de Proximité - Société Saint-Vincent de Paul - Louise de Marillac - Solidarité aux Sans-Emploi - SOS Bébé - Union Fédérale des Consommateurs - UNRPA - Union Nationale des Retraités et Personnes Agées - Val Accueil AVF - Val Enfance - Maison de la Famille - Le Maillon - Médecins du Monde - Mémoire d'un Monde à l'Autre - Midi Partage - PACT de Valenciennes - Pour Exister - Prim'Toit - Prison dans la Ville - Profil TC - Promotion Supérieure du Travail – CNAM - Relais Capimmec – Malakoff - Ecole Sans Frontière, Tous Solidaires - EFA - Enfance et Familles d'Adoption - Enfance et Partage - Entraide et Amitiés - Equipes Saint-Vincent - Fondation de France Délégation Régionale - Groupe d'Etude pour l'Insertion Sociale des Trisomiques (GEIST) - GSD - Générale des Services à Domicile - Handi Voile - Handi Attelage - Jumeaux Triples Enfants Multiples - L'UCIE Services - La Maisonnée - Maison de la Consommation - Aide et Services au Quotidien - Association Nationale des Veuves Civiles Chefs de Famille – SVA - Asso. Socio-Culturelle des Jeunes Adultes Handicapés Physiques du Hainaut-Valenciennes - Association des Villages d'Enfants SOS de France - AJAR - Auprès des Jeunes et Adolescents de la Rue - Choisir l'Espoir - Comité d'Entreprise Caisse d'Epargne des Pays du Hainaut - Section Ecoliers du Bout du Monde - Croix-Rouge Francaise Section de Valenciennes - L'Ecole à la Maison - Association pour le Développement Gérontologique du Valenciennois - Association des Cigales du Nord - CLAP - Comité Local d'Aide aux Projets des Jeunes - Association des Donneurs de Voix - ADMD Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité - Association Familiale de Défense et de Protection des Inadaptés du Valenciennois 'Les Papillons Blancs' AFDPIV – APEI - Association Familiale Valenciennoise et Environs - Association Force Ouvrière des Consommateurs - Assocation des Paralysés de France - APIL - Association pour l'Insertion par le Logement - Association la Pose - Association Maison de Quartier Quesnoy-Delsaux - GREID - Groupe d'Ecoute Information Drogue - La Lèche League France - Mouvement Vie Libre Section de Valenciennes - Pastorale de la Santé - Action Catholique des Enfants du Valenciennois - Accueil Promotion Echanges Hainaut/Cambrésis - Action Jeunesse et Dévouement - Alcooliques Anonymes - Amitiés France Burkina-Faso - Association des Agents EDF/GDF - Service Hainaut Cambrésis pour l'Aide aux Handicapés - Age d'Or Services - A.D.E.C.A.R. - Association des Entrepreneurs, Cadres et Artisans Retraités - Amicale Laïque des Anciens

Elèves de Valenciennes Saint-Waast/Dutemple - A.A.P.P.M.A. Le Vignoble - Association Pro Vita - Association des Centres Sociaux et Sociaux-Culturels de la Région de Valenciennes - Animation Loisirs à l'Hôpital - Association de Cardiologie du Nord Pas-de-Calais - Association Croix-Marine de Valenciennes - Association pour le Don d'Organes et de Tissus Humains du Nord - ADOT 59 - AFDOC - Association Française des Opérés du Cœur - Association Mandataire d'Aide aux Personnes Agées, aux Personnes Handicapées, au Familles A.M.A.P.A.H. - Association des Paralysés de France - AVAD Association Valenciennoise d'Aide à Domicile - AVDSP Association Valenciennois pour le Développement des Soins Palliatifs - Caisse Primaire d'Assurance Maladie – CHAAFIP - Formation Médicale Continue Valenciennoise F.M.C.V. - Association des Hospitaliers Notre-Dame de Lourdes - Train Rouge/Valenciennes - Aumônerie Catholique des Etudiants de Valenciennes - Aumônerie de l'Enseignement Public - Centre de Préparation au Mariage - Comité Catholique contre la Faim et pour le Developpement - Croisade des Aveugles - Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours - Foi et Culture - Fraternité Chrétienne des Personnes Malades et Handicapées - Maison Diocésaine - A.C.A.T. - Actions des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture - Association Culturelle de l'Eglise Réformée de Valenciennes - Association Familiale Catholique - Mouvement Chrétien des Retraités - Vie Montante - Aides Hainaut - Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Valenciennois - Association Départementale des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algerie, Tunisie, Maroc et TOE Arrondissement de Valenciennes - Association et Entraide des Veuves et Orphelins de Guerre - Association Nationale des Anciens d'Indochine - ANSORAA - Association Nationale des Sous-Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air – Fédération Nationale des Combattants de Moins de Vingt Ans - Groupe de la Région Nord - F.N.A.C.A. - Mutuelle Retraite des Anciens Combattants - Soldat de France du Valenciennois - A.C.P.G.-C.A.T.M.-T.O.E. Section de Valenciennes - Amicale des Anciens de la Légion Etrangère - Amicale des Sous-Officiers de Réserve de Valenciennes - Société d'Entraide des Membre de la Légion d'Honneur - Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord - UNC/AFN - Office du Tourisme - Ensemble Vocal La Chapelle du Hainaut - Citizen Band - Réseaux Câblés du Valenciennois - Scouts de France Département du Hainaut-Valenciennois - Scalextrix et Slot Club du Nord - S.S.C.N. - S.T.A.J. (Service Technique pour les Activités de Jeunesse) Nord-Artois - Société d'Horticulture et des Jardins de France – Timily - Val-en-Liesse - Valenciennes-Dynamite - Hainaut Emploi Service - Association TRAM - Travail Réinsertion, Aide Médicale - S.A.C.E.M. - Société des Amis du Musée de Valenciennes - Société des Amis du Livre - Théâtre Watteau - Valenciennes-Espéranto - Valenciennes Reliure - Zen du Valenciennois - Association Culturelle et Touristique du Valenciennois – Fleuraison - Grenier de la Danse - Groupement Artistique Athénia - Groupement des Amis de la Radiesthésie du Hainaut - Ikebana Nord - Théâtre Bleu et Lumière Cie Godeau - La Sev d'Afrique - Les Jardins des Parques - Les Védastiennes - M.A.D. Mouvement pour l'Autogestion Distributive - M.V.C.G. Hainaut - M.J.C. - Maison pour Tous - Jeune Chambre Economique de Valenciennes et sa Région - Collectif pour le respect des Droits de l'Homme en ex-Yougoslavie - Ordre National du Mérite - Amnesy International - A.C.L.I. - Association Chrétienne des Travailleurs Italiens - Alliance Francaise - Association des Amateurs de Langues Etrangères de l'Arrondissement de Valenciennes - Association des Amis de l'Orgue de la Basilique Notre Dame de Valenciennes - Association Artisanale - Association Culturelle du Lycée Notre Dame - Association Scabble Club du Valenciennois - Association Généalogique Flandre-Hainaut - Chorale A Coeur Joie - Chorale Continuo A Cœur Joie - Choral Mixte Claudin le Jeune - Chorale des Petits Chanteurs de Valenciennes - Chorale Universitaire de Valenciennes AKWABA - Club de la Forêt - Club Philatélique - Comité de Sauvegarde du Château des Douaniers et du Vieux Fresnes - Comité de Sauvegarde du Patrimoine Valenciennois - Culture et Bibliothèque pour Tous - Véritable Dentelle de Valenciennes - Association des Métiers Dentelliers et des Métiers d'Arts d'Autrefois - Eloquence 59 - Ensemble Chorégraphique STEP - Association des Palmes Académiques Sous-Section de Valenciennes - Association des Parents d'Elèves du Conservatoire de Valenciennes - Association Patoisante Georges Fidit de l'Arrondissement de Valenciennes - Association pour la Préfiguration du Théâtre - V.A.G. - Association pour la Production Cinématographique - Association pour la Sauvegarde et de Restauration des Vitraux de l'Eglise Saint-Michel de Valenciennes - Atelier Théâtre du Vieil Escaut - Compagnie Jean-Plouchart - AVIE - CNAM - Association Valenciennoise des Ingénieurs et Elèves du C.N.A.M. - Culture et Loisirs de Valenciennes - Bleu Banane - Bridge Club de Valenciennes – Cantilène (A Coeur Joie) - Cercle Archéologique et Historique de Valenciennes - Batterie Fanfare et les Majorettes du Chevalet de Dutemple - Cavalier Huisman - Association Chemin vers... - Club Touristique Valenciennois 'Découvertes' - Comité de Jumelage - J.M.F. (Jeunesse Musulmane de France - Section de Valenciennes) - Guides de France - Guides et Scouts d'Europe - Les Gais Lurons - Les Géants de Dutemple - O.V.P.A. Office Valenciennois des Personnes Agées - Orchidées 59 - Point Information Jeunesse

Vendegies-au-Bois (fr) :
4 associations
Union de la Jeunesse Rurale et Culturelle - Gymnastique Féminine - Société de Chasse - Groupe Théâtrale 'Les Voiettes'

Verchain-Maugré (fr) :
14 associations
Amicale du Personnel Communal – Truite Verchinoise – Comité des Fêtes et D'Entraide – Anciens Combattants – Fanfare l'Union – Société Colombophile L'Eclair – Société de

Chasse – Association de Parents d'Elèves – Randonneurs Pédestres Verchinois – Club Les Blés D'Or – Amicale des Sapeurs Pompiers – F.C.V. – Syndicat Agricole – Verchain Gymnastique

Vicq (fr) :
15 associations
Amicale des Sapeurs Pompiers - Association des Anciens Combattants - Amicale Laïque - Société de Chasse - Club des 3X20 - Société de Pétanque Vicquoise - Sporting Club de Vicq - Société Colombophile l'Aile d'Or - Union Musicale de Vicq - Amicale des Vieux Travailleurs - Education et Enseignement Populaire - Club des Crosseurs - Association des Parents d'Elèves - Sport pour Tous Vicq et Environs - Pom Pom Girls Les Tigresses

Villereau-Herbignies (fr) :
9 associations
Club des Aînés - Association des Jeunes - Société de Pêche - Société de Chasse de l'Entente - Société de Chasse 'La Bienveillante' - Société Colombophile - Club de Pétanque - Association des Parents d'Elèves - Association de l'Eperon de Villereau-Herbignies

Vieux-Condé (fr) :
75 associations
Amicale L.F.R./B.A.S. - Association de la Balle d'Or - Association Sportive Vieux-Condéenne/Section Volley Ball - Tennis Club - Association des Infatigables - Handball Club de la Vallée de l'Escaut - Enfance Jeunesse Loisirs/Handball Club - Judo Club Vieux-Condeen - Karaté Club - Club Cycliste Vieux-Condéen - Cyclo Club de la Solitude - A.S.C. Pétanque Valmex - La Pétanque de l'Hermitage - Amicale du Tournoi - Association des Clampins - Société des Secouristes - Association Energie - Vieux-Condé Foot - Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Vieux-Condé et sa Région - Association des Parents d'Elèves du Collège Jean Jaurès et du Lycée Technique - Harmonie Municipale et des Mineurs - Associations Envies Agées - A.J.V.C. - Association Calabria Mia - Association des Rapatriés d'Algérie - Association des Femmes Actives - Association des Chanteurs de Vieux-Condé - Girls Band - Gymnastique d'Entretien pour Adultes - Association du Complexe Sportif - Rue du 8 mai 1945 - Association Le Colibri - Association de Défense des Intérêts des Habitants des Cités Minières - Comité de Défense des Rues d'Anjou, Beth et Normandie - Association du Centre Aéré - Ecole Municipale de Musique - Atelier Théâtre Arlequinquin - Association de la Pleïade - Société des Chasseurs de Gibier d'Eau de l'Etang d'Amaury - Union des Chasseurs - Société de Chasse 'Les Fontinettes' - Local Unique - Entente Colombophile - Société des Médaillés Militaires - Association du Centre d'Habitat 'Les Peupliers' - Comité de Jumelage Vieux-Condé/Niederzier - Jeunesse Rurale du Canton de Condé - Association des Papillons Blancs - Compagnie des Sapeurs Pompiers - Association 'A Votre Bon Cœur' - Avenir du Quartier Carnot - Comité des Fêtes du Rieu de Condé - Comité des Fêtes de la Solitude - Association des Colis du Cœur - U.I.V.C. - Centre d'Aide par le Travail 'Les Ateliers Réunis' - Club Emploi - Espace Rencontre - S.O.S. Cibiste - Evolutive Tuning Club - Association GB Travel - Nostalgie Auto Moto Club - Association des Sous-Officiers de Réserve du Canton de Condé - Association des Anciens de Germinal/A.P.V.C. - Association Germinal - Comité de Jumelage Vieux-Condé-Niederzier/L.A.C. - Association des Gueules Noires - Association des Anciens Combattants - Association Vieux-Condéenne de Réduction de Nuisance - A.L.C.V.C. - Association Maréchal de Vauban - Association du Club des Ainés de Vieux-Condé - Music'Accord - Association des Amis de Bayonne - Comite des Fêtes du Mont-de-Peruwelz

Wallers (fr) :
13 associations
Club de Football - Club de Javelot - Club de Tennis - Club de Cyclisme - Société de Pétanque - Club de Cyclotourisme - Judo-Karaté Aïki-Goshindo - Hakko-Ryu - Société d'Equitation - Club de Hand-ball - Club de Volley-ball - Société de Pêche - Atelier de Menuiserie

Wallers-Trelon (fr) :
3 associations
Sports et Loisirs en Fagne - Société de chasse - Génération Fagne

Wavrechain-sous-Denain (fr) :
8 associations
Amicale Laïque - Les Amis du Centre Aéré - Amitié et Loisirs - Association des Parents d'Elèves - Association Sportive de Wavrechain-sous-Denain - Basket-Club - Les Galibots de Wavrechain-sous-Denain - Goshindo-Club

Wavrechain-sous-Faulx (fr) :
5 associations
Amicale Laïque des Anciens Elèves - Société Colombophile 'Le Ramier' - Société de Chasse - Wavrechain en Fête - A.C.P.G. - C.A.T.M.

Wignehies (fr) :
34 associations
Musique Municipale - La Godasse Pienne - Club de Randonnée Pédestre - Société Théâtrale 'Les Prout'Yeux' - Club de Majorettes 'es Cavalières' - Société de Pêche 'La Claire' - Club de Pétanque 'L'Hirondelle Pienne' - Société Bouliste 'La Joyeuse' - Club de Pétanque 'le Jet Pien' - Comité de la Bibliothèque - Club du Troisième Age - Société de Chasse Saint-Hubert - Société Colombophile - Centre Socio-Culturel - Club de Gymnastique Féminine Volontaire 'Remise en forme' - Football Club de Wignehies 'Wignehies Olympique' - Wignehies-Sport Basket - Société de Tennis - Wignehies-Fourmies Handball - Société d'Athlétisme 'Les Foulees Piennes' - Football Club Corporatif 'Le F.C.

Wignehies' - Club de Boxe Francaise Savate Boxing Club - Société de Badmington - Wignehies Multi-Sports - Club des Rollers - Association des Donneurs de Sang - Association Wignehies-Bocsig - Amicale Laïque de l'Ecole du Centre - Association des Restos du Cœur - Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre - Association des Anciens Combattants d'Afrique du Nord - Association des Signaleurs A.S. 59 - Association des Amis du Terne - Comité des Fêtes du Printemps

Willies (fr) :
1 association propre
Comité des Fêtes de Willies

Fig. 10 : Carte de répartition associative communale en Avesnois-Thiérache.

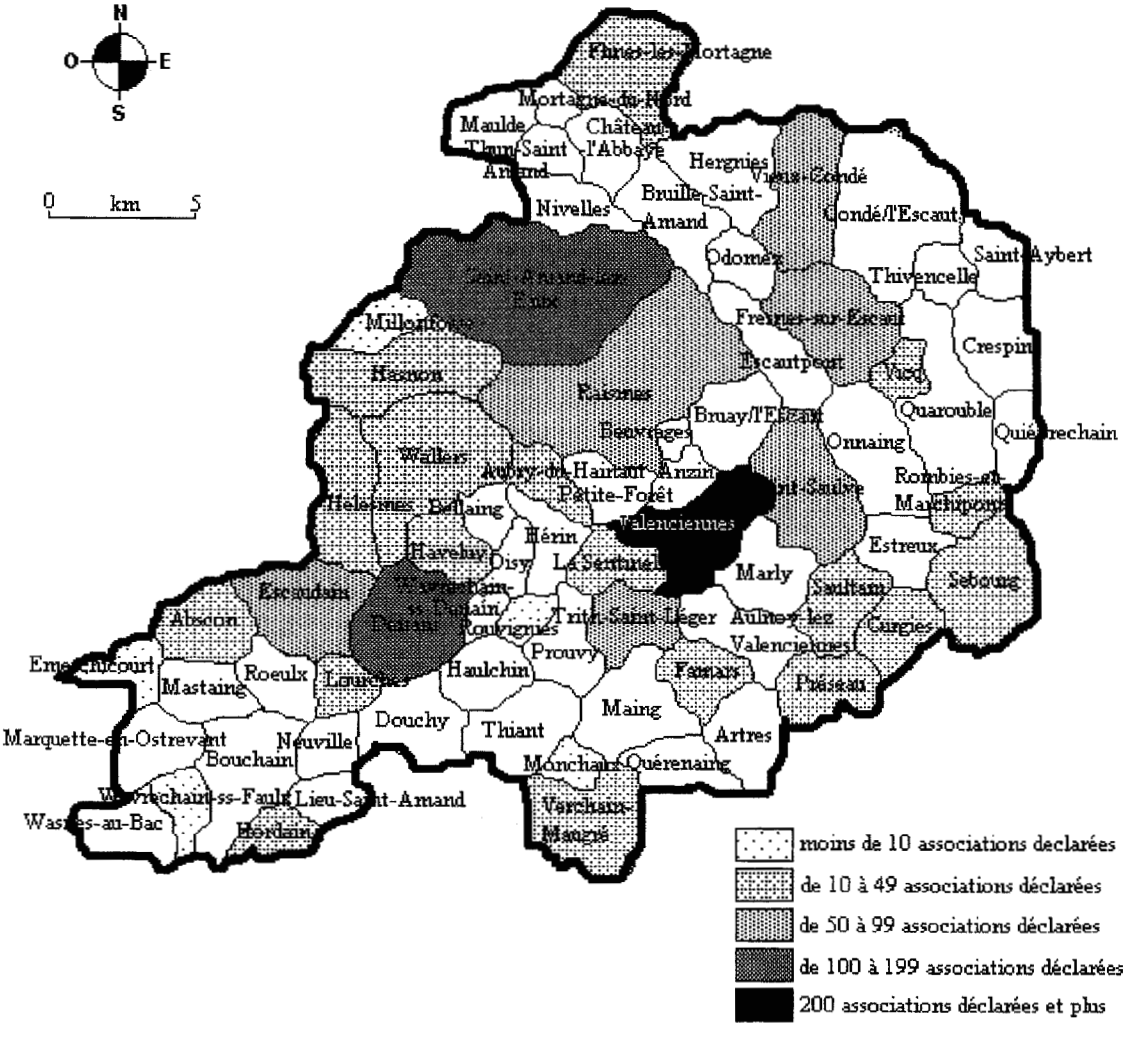

Fig. 11 : Carte de répartition associative communale en Valenciennois.

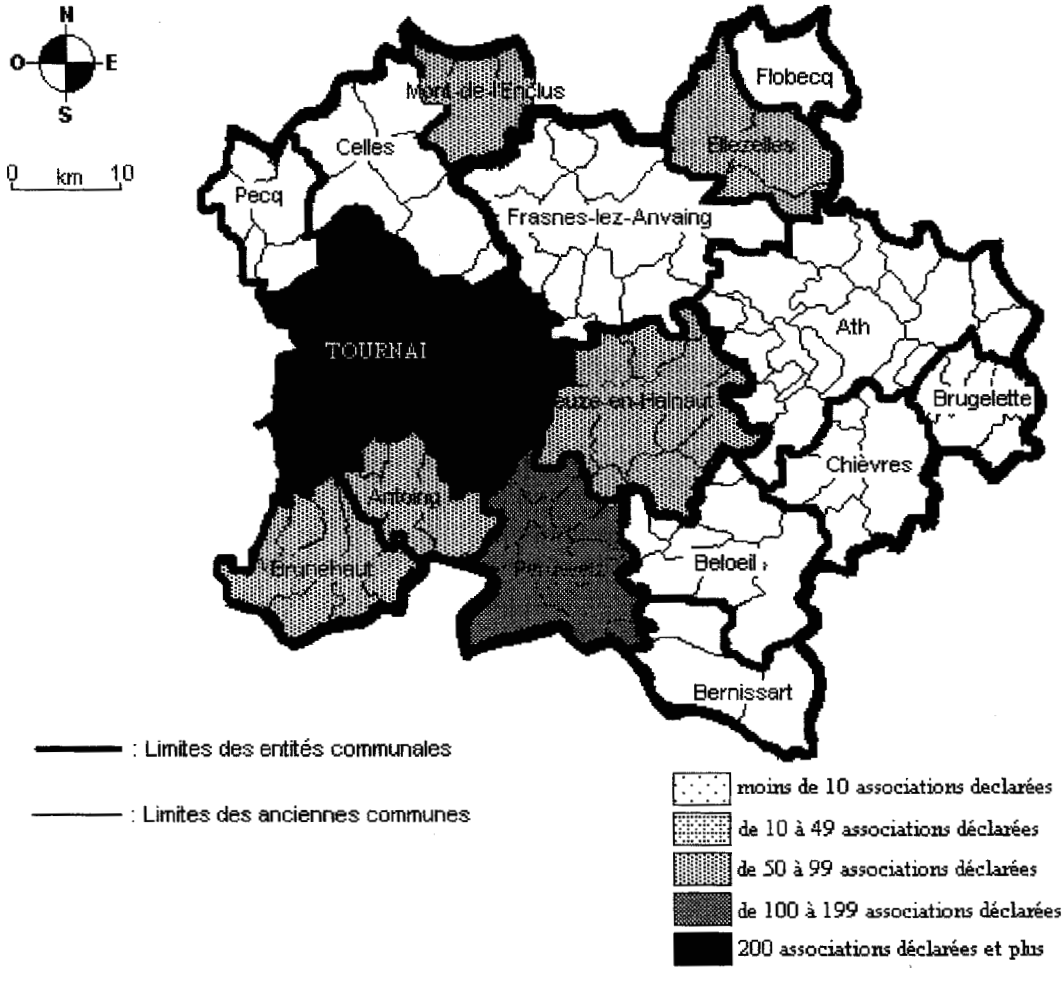

Fig. 12 : Carte de répartition associative entitaire en Hainaut Occidental.

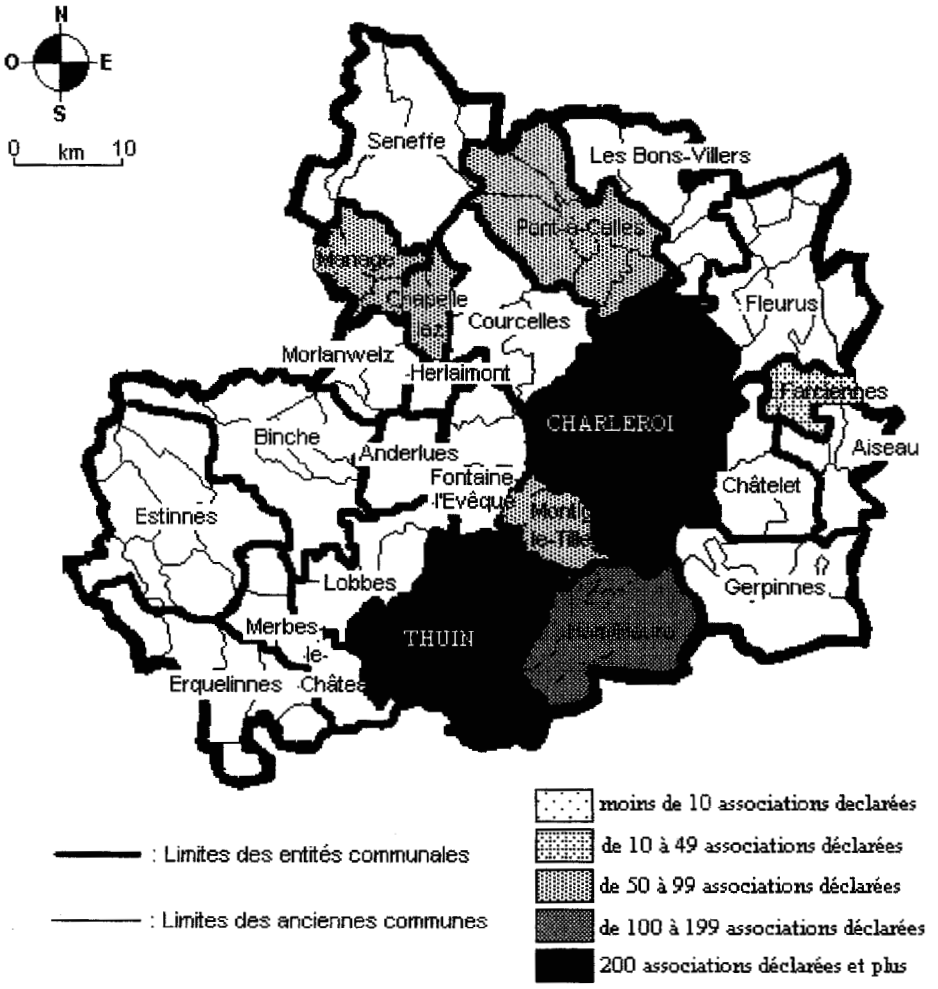

Fig. 13: Carte de répartition associative entitaire en Borinage.

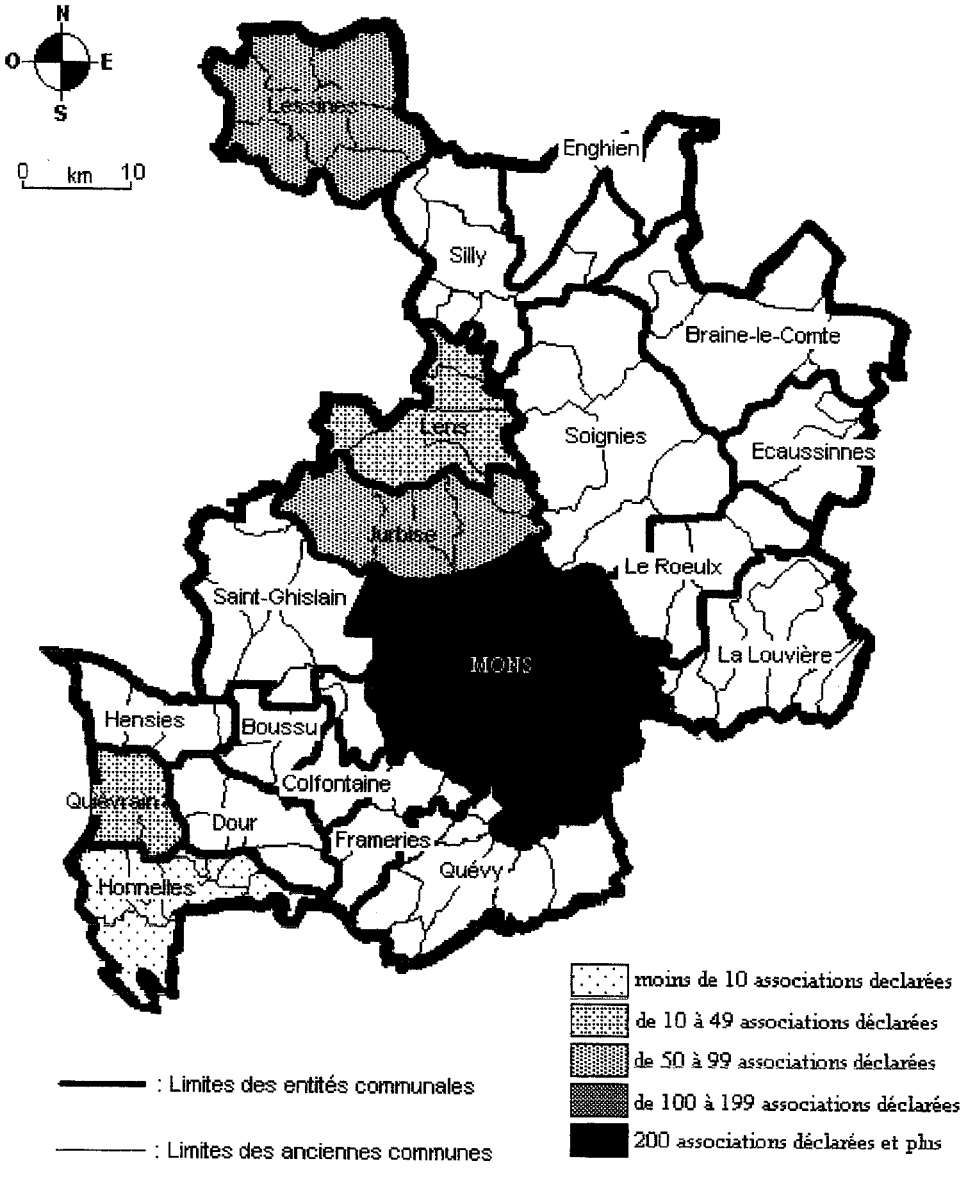

Fig. 14 : Carte de réartition associative entitaire en Région Carolorégienne et Thudinie.

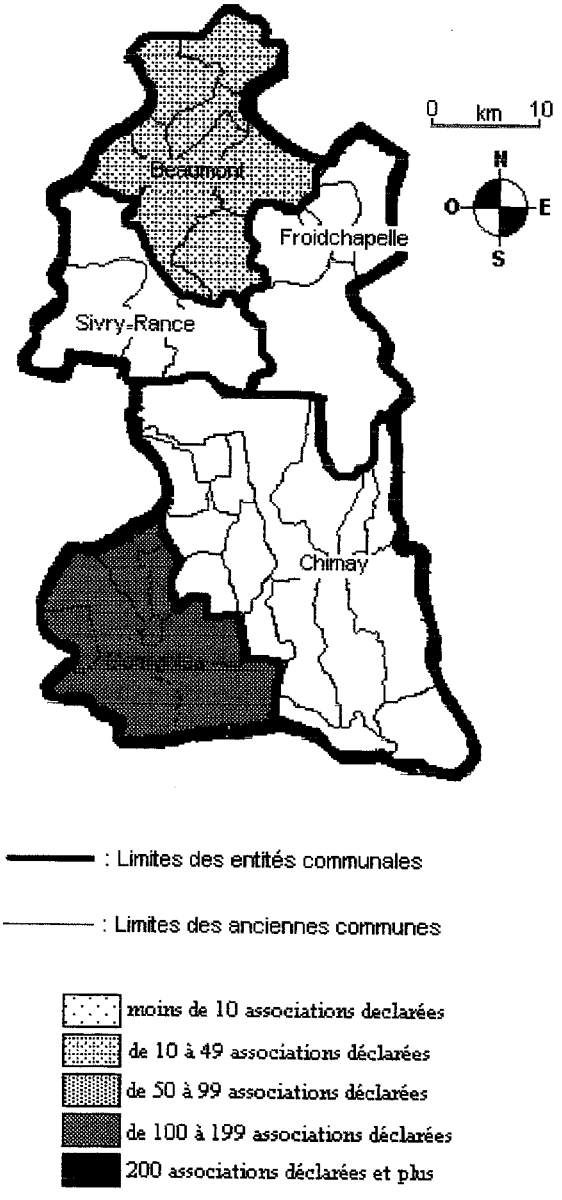

Fig. 15 : Carte de la répartition associative entitaire sur la Botte du Hainaut.

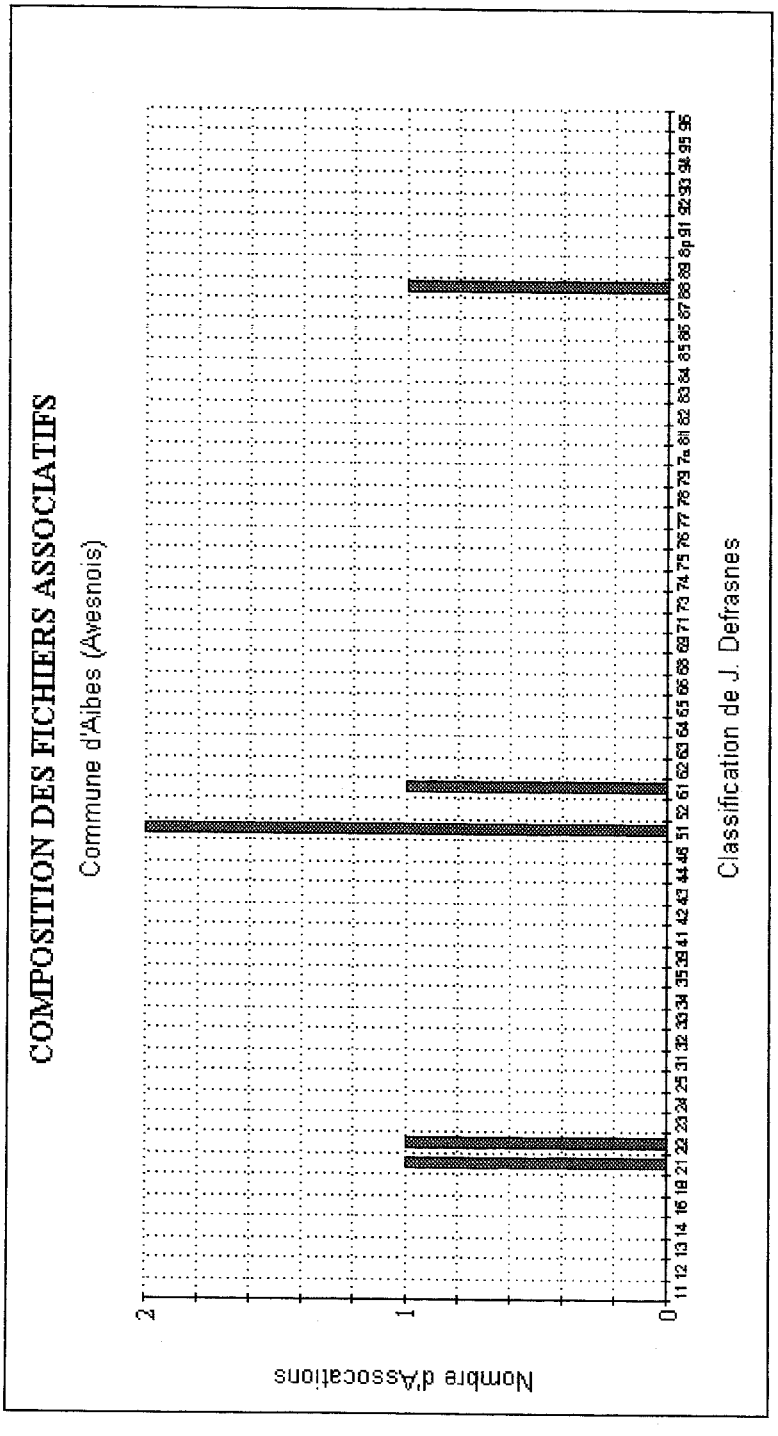

Fig. 16 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : le rural enclavé.

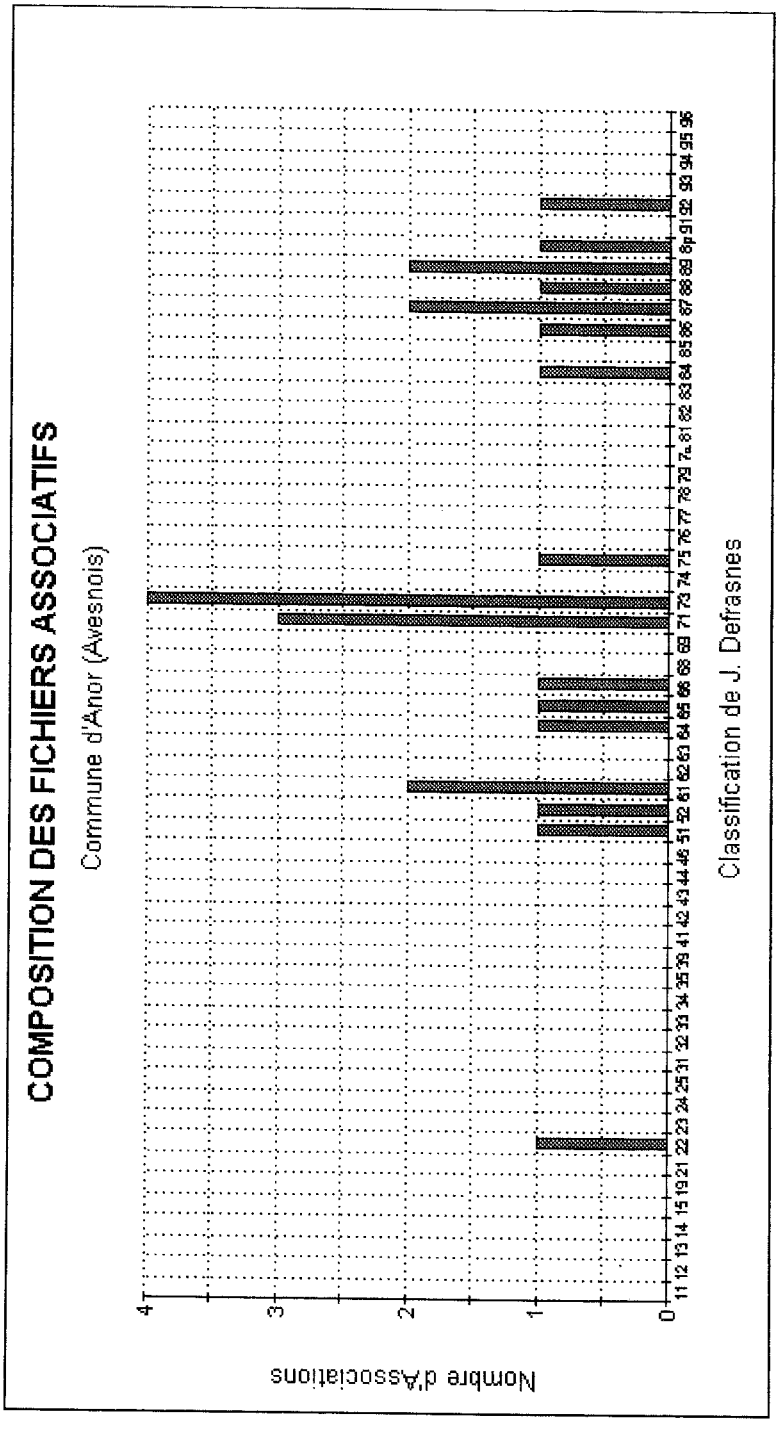

Fig. 17 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : le pôle urbain industriel en milieu rural.

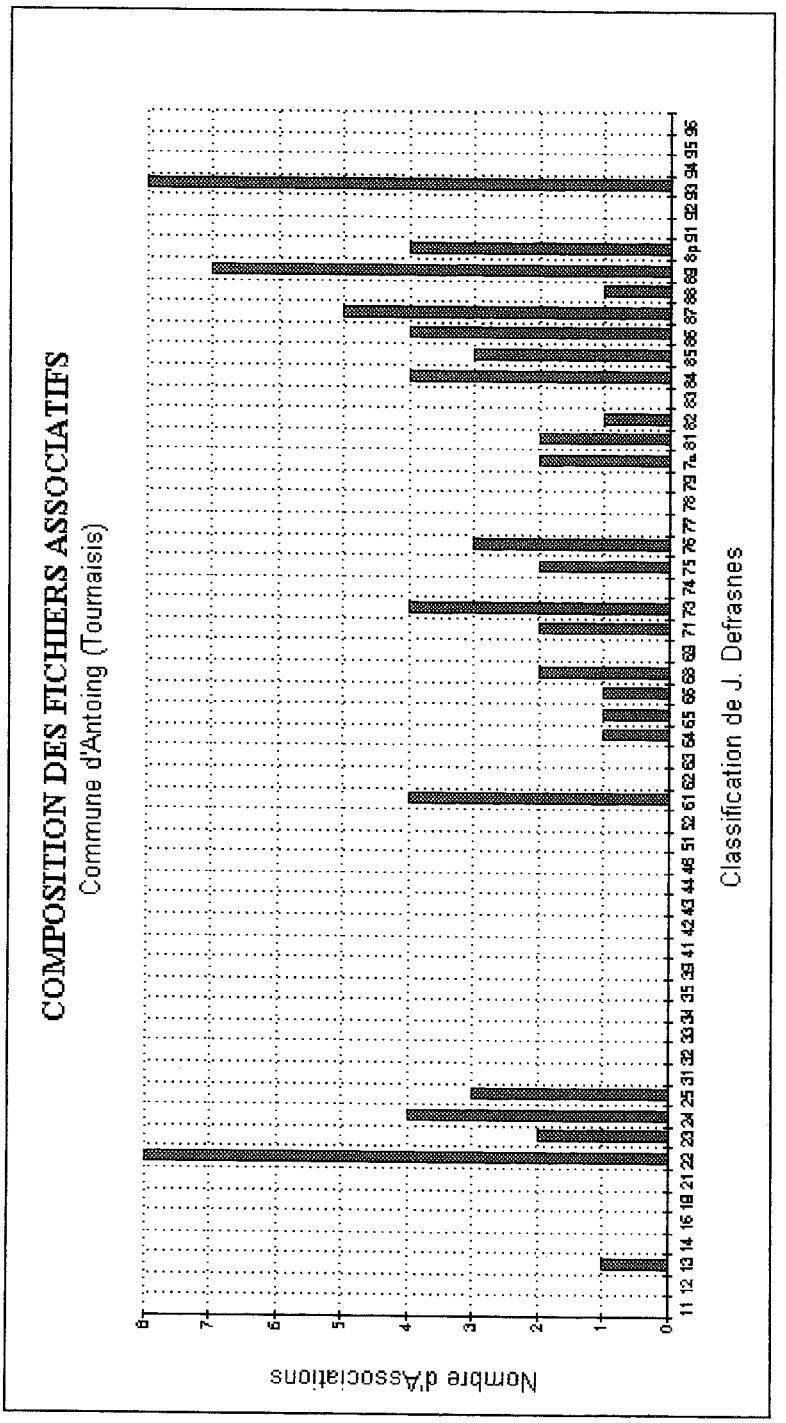

Fig. 18 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : l'entité communale (trans)

frontalière.

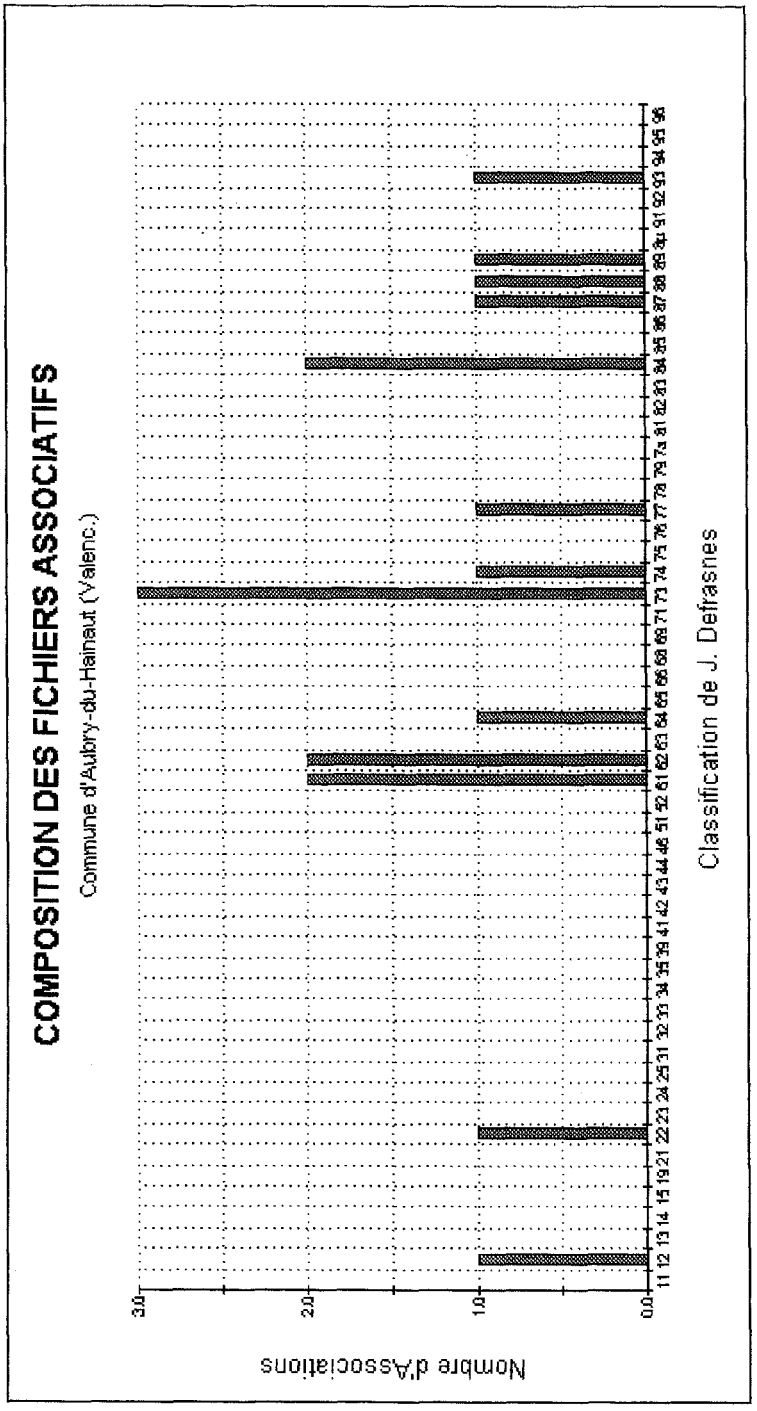

Fig. 19 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : la commune périurbaine.

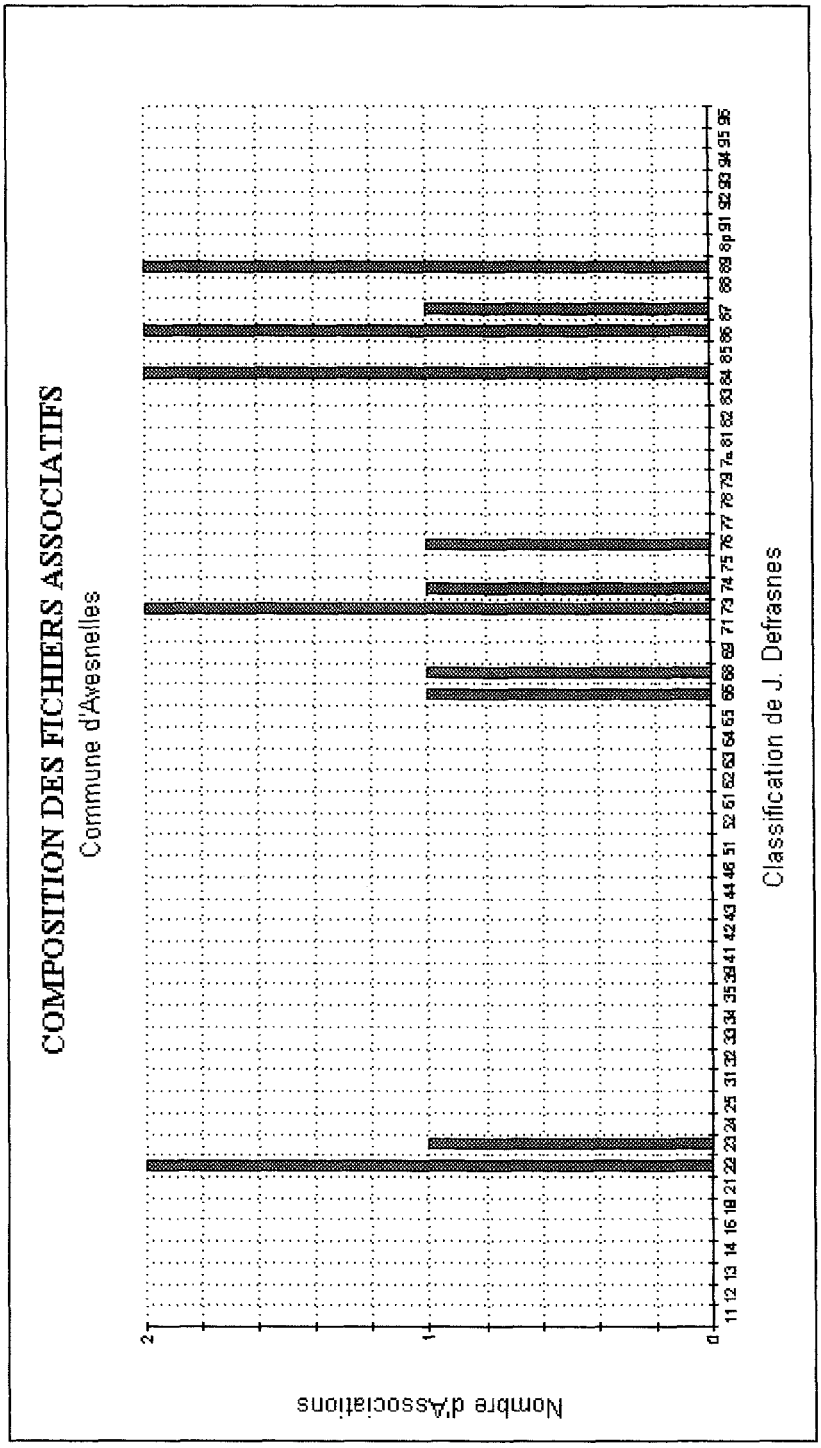

Fig. 20 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : la commune rurale périphérique.

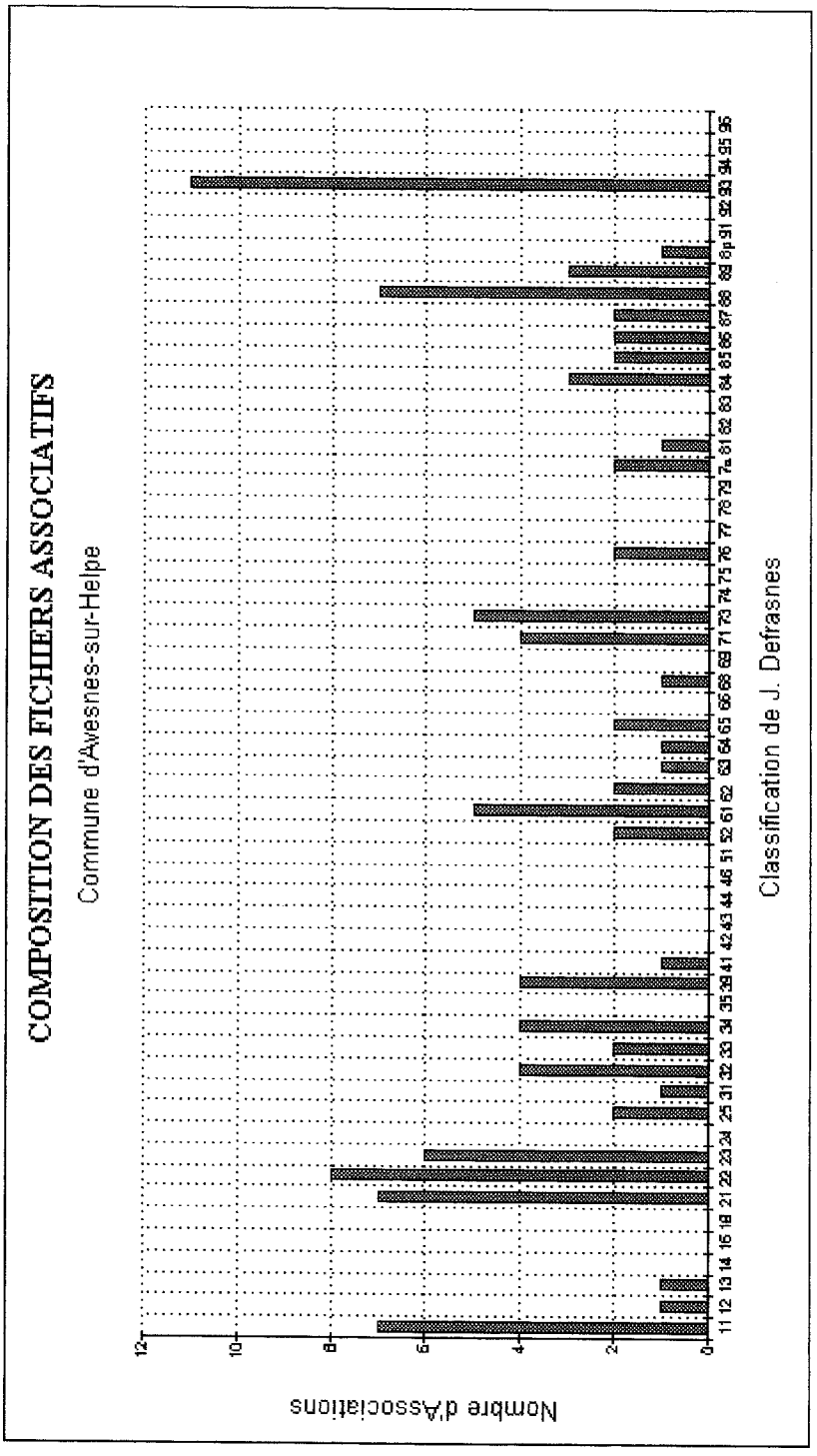

Fig. 21 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : le pôle urbain en milieu rural.

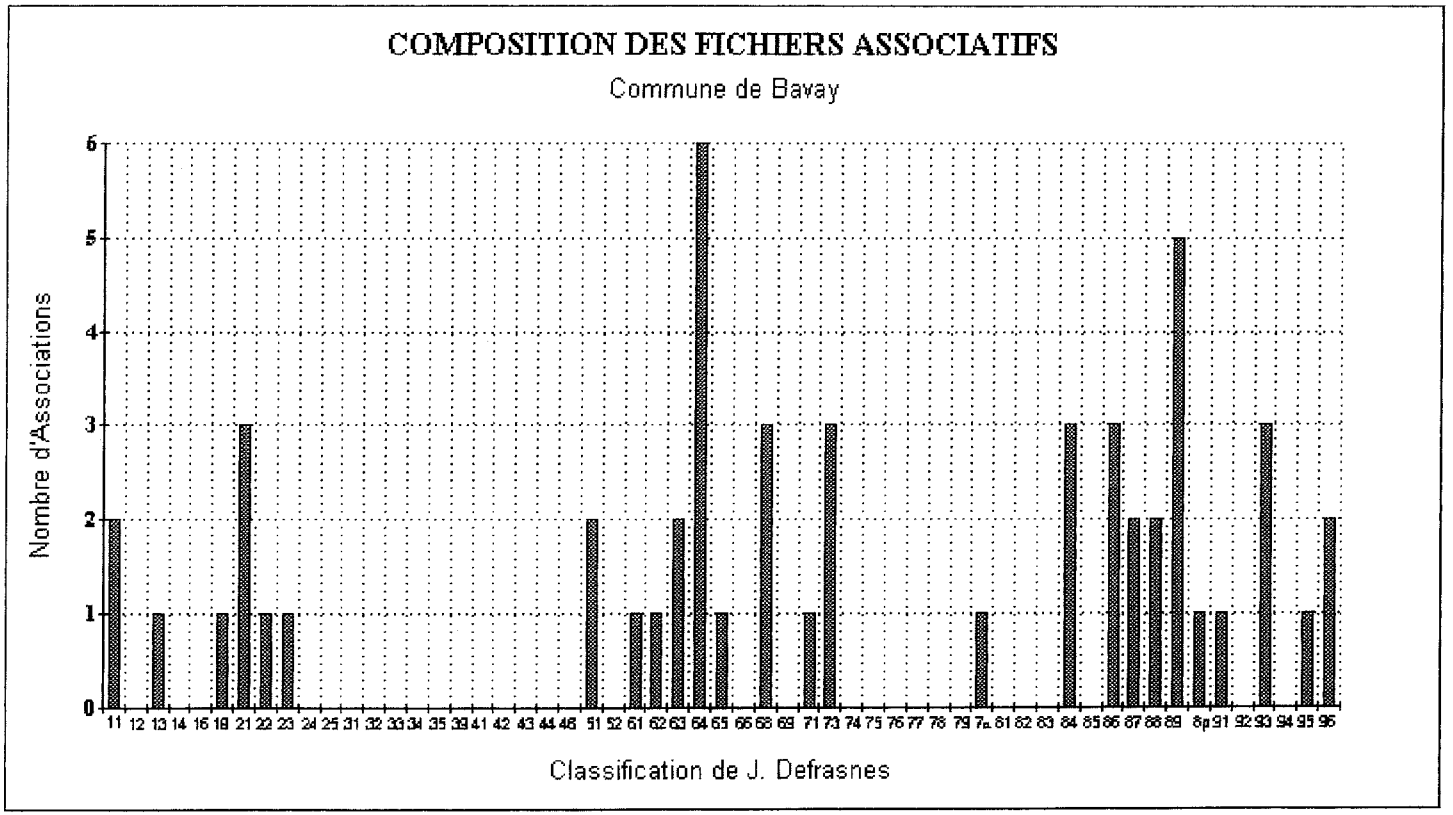

Fig. 22 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : le pôle urbain frontalier.

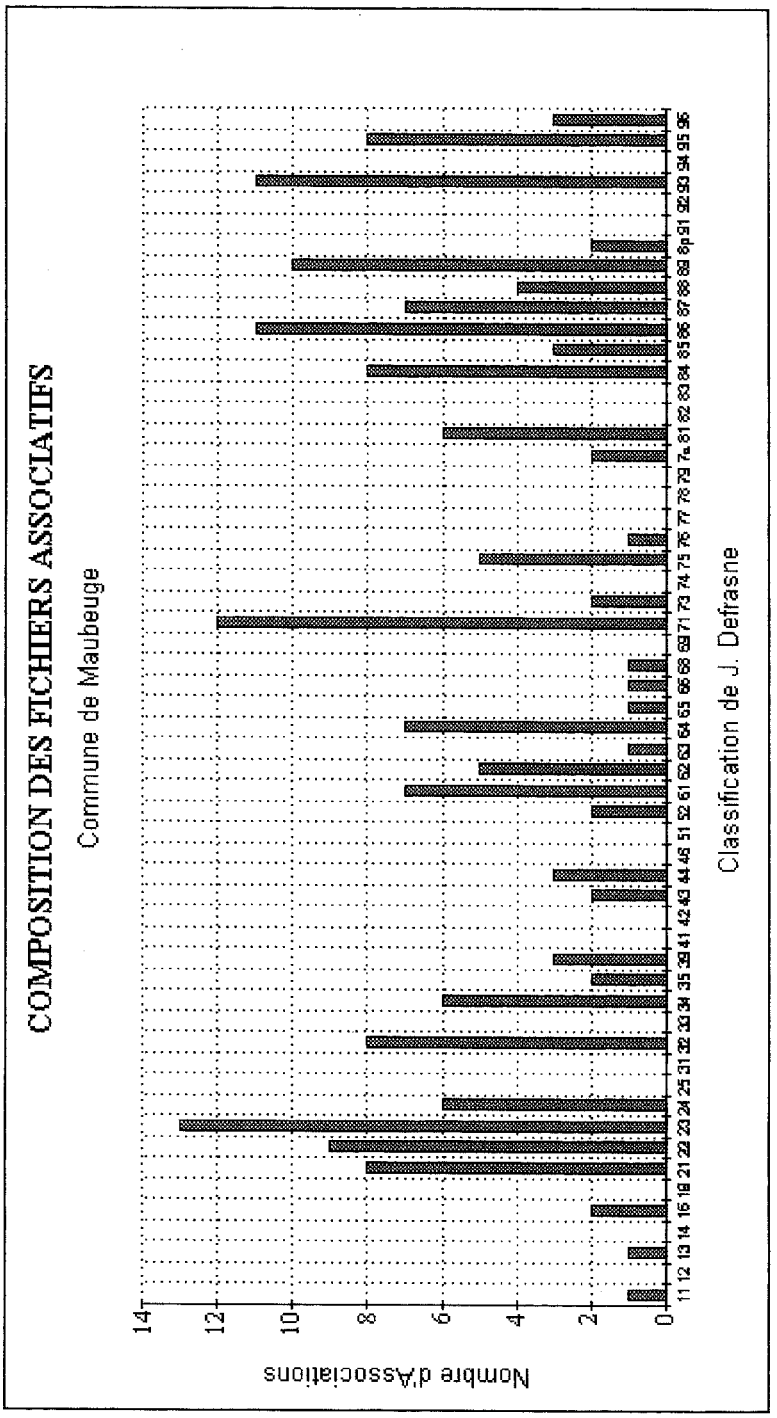

Fig. 23 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : la commune industrielle en crise.

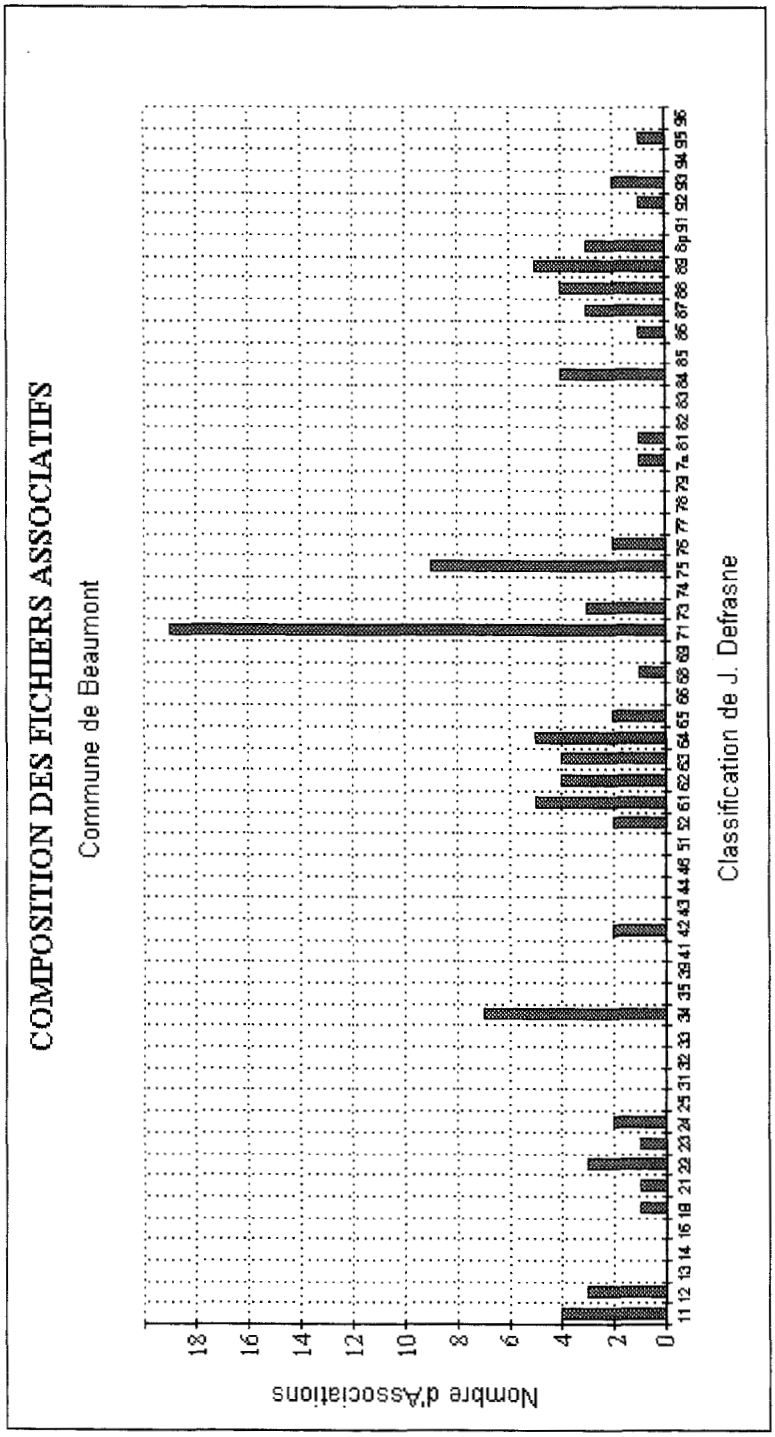

Fig. 24 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : l'entité-carrefour.

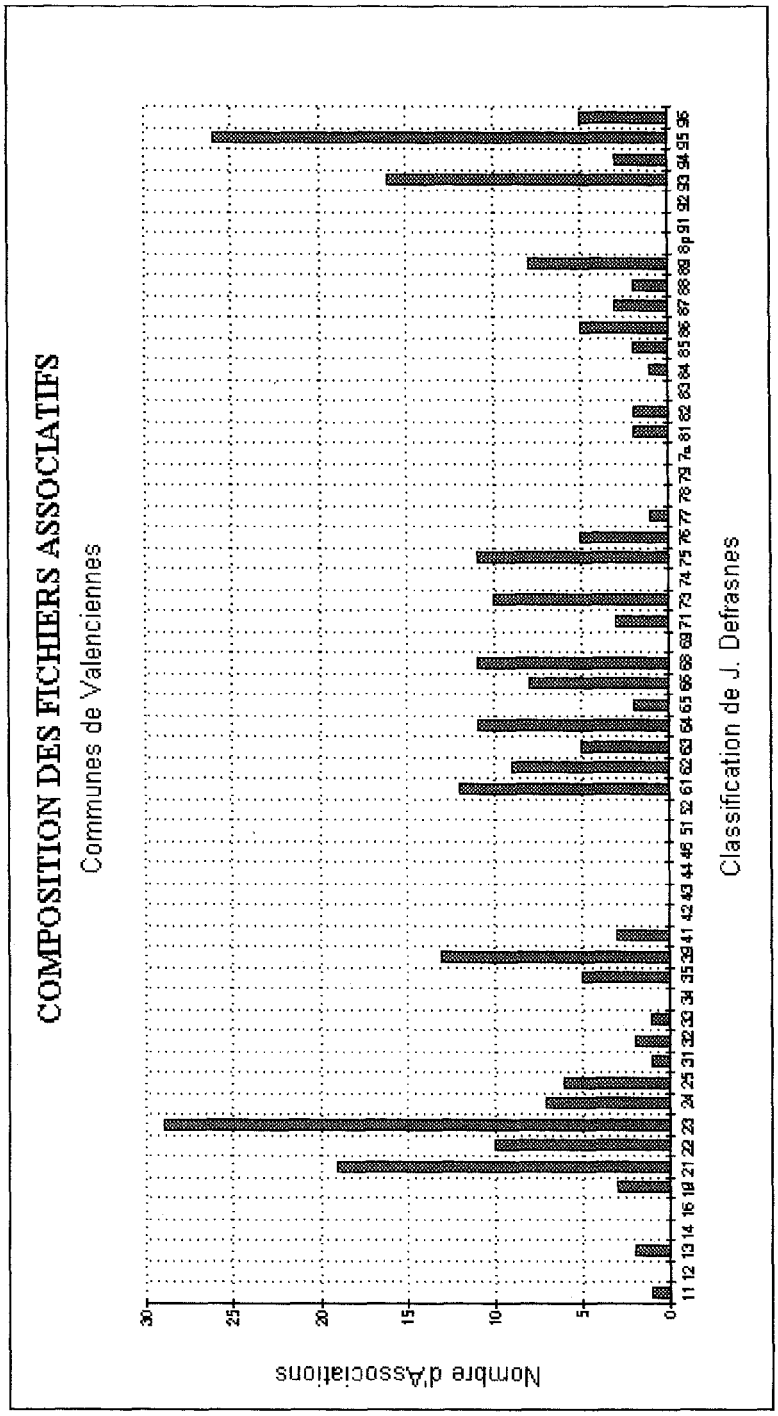

Fig. 25 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : la capitale culturelle du Hainaut français.

3. SPATIODYNAMIQUES DE TERRITORIALISATION IDENTITAIRE

3.1. La mesure géographique des discours institutionnels à consonance identitaire

3.1.1 Raisons sociales et mesure de la demande identitaire

Après avoir analysé les associations comme tiers territoriaux généraux, quelle relecture est-il possible d'offrir à propos des grands mouvements territoriaux dont le Hainaut est emblématique ? Ceux-ci concernent aussi bien l'acquisition de prérogatives métropolitaines que la lutte contre l'enclavement et la désertification des espaces ruraux tels qu'il s'en présente en Pays d'Ath ou en Avesnois. La problématique n'est plus de saisir l'ancrage des associations dans une communalité qui conserve une valeur référentielle, ni de proposer une simple relecture quantitative des grands mouvements territoriaux et institutionnels qui fondent la Géographie Régionale de cette fin de siècle (métropolisation, agglomération, subrégionalité de fait – pays – ou intercommunale – bassins de vie, nouvelles agglomérations). Comment les associations deviennent-elles des tiers territorialement actifs au cœur de ces problématiques qui dépassent le champ classique de la communalité ? Comment deviennent-elles participatives des recompositions territoriales (reconversion, requalification, projet de ville, projet d'agglomération) ?

Plutôt que de proposer une réflexion construite à partir d'un second échantillon associatif, la prochaine partie de recherche tente une approche globale des implications territoriales en termes de développement local et durable (échelles de l'infracommunalité à l'intercommunalité), mais aussi en termes de subrégionalité sur la base des associations qui ont une acception identitaire déclarée[63] : comment les associations peuvent-elles

[63] Ce sont des associations qui intègrent une dimension patrimoniale au sens le plus large du terme, avec initialement une raison sociale significative: amicale autour d'un site ou d'un musée; comité de promotion d'un territoire ou groupement de producteurs locaux travaillant sur des produits liés à un territoire précis. Il existe des associations qui peuvent avoir une acception identitaire temporaire (club sportif ayant un regain de succès) mais il faut se rappeler que l'identité repose sur une idée de permanence (qualification historique ou chronogéographique des faits observés).

contribuer à affermir l'idée de 'pays' soit du Hainaut, soit en Hainaut ? Comment s'investissent-elles dans les dynamiques identitaires qui conditionnent l'intercommunalité rurale et urbaine (les agglomérations étant actuellement conçues comme des outils de régénération des quartiers en difficulté) ? La logique ne s'ancre plus dans les limites méthodologiques du comportementalisme ou béhaviorisme ***{W. Tobler, 588}***. Des discussions avec des représentants associatifs et des élus ont permis de comprendre la participation des associations dans les procédures de développement local et durable, dans les limites territoriales du Hainaut franco-belge. Les associations deviennent donc des intermédiaires méthodologiques entre les analyses interpersonnelles de la Géographie Humaniste ou la Géographie des Représentations, et les mouvements de masse nomothétisable comme a pu les exprimer la Nouvelle Géographie. Elles jouissent donc d'une personnalité géographique dont la présente recherche tente de circonscrire qualitativement l'expression.

Les rencontres et les contacts avec les 'décideurs' associatifs (présidents, trésoriers, chargés de relations publiques, responsables locaux des fédérations) ont permis de cerner le sens exact de la conception identitaire qui oscille entre un contenu social (rôle d'un club sportif ou d'un comité local d'animation et d'entraide), et un contenu patrimonial (les cercles et sociétés historiques ou de sauvegarde tendent à concevoir une qualification culturelle inhérente de l'identité). Cette troisième partie de thèse sera axée sur un contenu plus idéosynchrétique que dans la deuxième partie, revenant implicitement à la notion même de singularité, cherchant les critères de spécification identitaire locale de processus territoriaux qui se répliquent sur la plupart des espaces historiquement et géographiquement équivalents au Hainaut.

Une telle analyse confine à un travail sémiologique ***{M. Bense – E. Walther, 423}*** voire herméneutique, tel qui se présente aussi dans les études ayant pour base les cartes mentales. La divergence est que dans le cadre présent, il ne s'agit pas d'étudier la représentation des populations sur un thème précis, fut-il territorial. Seule la raison sociale comme moteur d'adhésion et comme projet d'action territoriale (et par incidence, sociale) reste prévalente. Dans les associations qui prennent un contenu territorial référentiel, on distingue plusieurs types : le rattachement à une logique communale ; le rattachement à une logique urbaine ; le rattachement à une logique subrégionale ; le rattachement à une logique régional ou nationale (souvent par le jeu des fédérations qui assurent une forme de décentralisation du pouvoir d'appropriation ***{L. Turgeon, 590}***).

Peu d'associations se réfèrent au Hainaut si ce n'est dans une logique purement abstraite de localisation globale, spécifiquement dans le cadre des associations sportives, impliquant des référents complexes comme dans le cas du club de basket féminin de l'Union Sportive de Valenciennes-Orchies. La lecture de la liste des associations en annexes II démontre le caractère récurrent des référentiels (le plus souvent hydronymiques comme le Football Club de l'Aunelle, ou subrégionaux comme le F.C. Région Wallonne de Thuin ou dans un autre registre, l'Association des Crématistes de l'Ostrevent à Abscon) utilisés dans les appellations. Quelques associations tentent une appellation transfrontalière (Comité Franco-Belge des Fêtes de Mont-de-Péruwelz), mais sans applications réelles sur le terrain. A quelle demande explicite répondent les associations ayant une vocation identitaire déclarée ? Quel peut être le contenu normatif de ces structure comme vision du territoire ? Quelles sont les répercussions en termes territoriaux ? Il apparaît que la frontière internationale en Hainaut n'est pas un élément de cristallisation identitaire actif, qu'en est-il pour les nouvelles topologies politiques au sens le plus large du terme, et qui sont actuellement en construction ?

3.1.2 Pourquoi les associations hennuyères ne cristallisent pas un éventuel activisme ?

L'activisme se définit comme une identité actualisée dans le combat politique (à prendre dans le sens ancien du terme) dans l'affirmation de prérogatives culturelles et par incidences sociales. Le Hainaut ne peut

supporter une telle forme de représentation pour deux raisons majeures : la Wallonie elle-même n'est pas un élément de centralisation des forces vives de revendication (le constat a été fait par l'ensemble des ministres-présidents, depuis G. Spitaels à R. Collignon) ***{C. De Burlet, 359}*** ; les populations hennuyères sont trop hétérogènes (par leurs origines comme par leurs aspirations) pour être centralisées autour d'une thématique donnée : les travaux préparatoires à l'élaboration du Contrat d'Avenir pour la Wallonie par l'équipe actuellement dirigeante montre que les borains se positionnent plus sur la desserte en emplois alors que les carolorégiens font en plus intervenir la question du cadre de vie et de l'environnement. Mais l'absence d'un éventuel 'activisme' hennuyer ne présage pas de l'existence ou non d'une hennuyérité et d'un hennuyérisme que les associations peuvent vectoriser avec plus ou moins de moyens et plus ou moins de réussite. Il n'existe pas d'associations ayant pour vocation de promouvoir l'idée d'un Hainaut comme projet politique, encore moins à une échelle transfrontalière. Mais peut-être existe-t-il d'autres thématiques plus pertinente que le contenu politique. Le bassin minier (cartographiquement) transfrontalier est le terrain de prédilection de sociétés locales et de comités de défense, qui marquent le mal-être d'une population à la recherche de ses référents. Mais s'agit-il réellement d'un activisme, ou d'une simple affirmation de prérogatives consuméristes reposant sur un contenu culturel de plus en plus mince ? Comment ne pas restreindre la démarche aux espaces ou catégories sociales quelques peu stéréotypiques et introduisant une forme de réductionnisme thématique assimilant exclusivement Hainaut et Bassin Minier ?

L'analyse du tissu associatif du Hainaut franco-belge, montre des limites quant à la perception effective de particularismes. Largement représentée même si elle doit subir le contrecoup de la récession qui a touché l'ensemble de la profession[64]. Les anciennes carrières sont partiellement réappropriées par les entités qui y développent des programmes touristiques (raison sociale de l'association Senne-Sennette-Samme). Mais il ne s'agit que d'une identité artificielle parce qu'entièrement construite. Il n'existe actuellement aucune association chargée de la promotion ou de la valorisation de ces anciens espaces de production. Ce territoire recèle pourtant une multitude de sites mégalithiques qui pour certains, ont fait offices de sites druidiques (donc de lieux appropriés par la conscience collective locale) : Mégalithe de trois mètres de haut dit de 'La Pierre-qui-tourne' à la limite communale entre Baileux et Boutonville dans l'entité de Chimay ; Pierre d'Hollain dans l'entité de Brunehaut, qui reste le plus ancien mégalithe d'Europe ; Menhir de Grès Landenien à Haulchin et Mégalithe de dix tonnes d'Estinnes-au-Val à Estinnes. Il existe une implication non négligeable de ces symboles dans l'inconscience collective[65] puisqu'ils restent des structurants touristiques et des repères pour certaines pratiques à caractère mi-religieux, mi-païen ***{N. Gravelines, 224}***. La relation à la Pierre telle qu'elle vient d'être illustrée ne trouve aucun écho dans la vie associatif hennuyère, sauf comme objet d'étude historique déterritorialisé pour les cercles d'archéologie du Borinage, du Tournaisis et de la Région du Centre. Ces sites sont de la sphère visuelle publique et ne peuvent supporter qu'une appropriation passive.

[64] L'industrie de la pierre bleue forme un secteur d'activité industrielle non négligeable. Sur le versant belge, trois grandes unités se partagent les activités (S.A. Carrières du Hainaut, S.A. Carrières Gauthier-Wincqz, S.A. C.C.B. Division Carrières et Clypot). Les années 80 ont pourtant été difficiles, de par les incidences prévisibles du secteur du bâtiment. Le redressement s'est opéré à partir des années 84-85 avec un chiffre d'affaire global qui avoisine actuellement les 850 millions de francs. Cette pierre bleue est un élément identitaire objectif du fait de sa rareté à l'échelle mondiale, et elle se concentre en Hainaut sur les secteurs de Soignies et Ecaussinnes (qui n'ont comme seul concurrent sérieux, que le bassin de Liège). Les promoteurs considèrent que les deux facteurs majeurs qui conditionnent sa supériorité sur les marbres étrangers restent une très forte dureté et une absence totale de gélivité.

[65] Les identités se construisent en fonction des types de production et l'emploi auquel elles sont affectées : Mons avec des silex usités dans l'outillage préhistorique ; Tournai et les calcaires carbonifères destinés à la construction et à la production de chaux ; Ecaussinnes et son calcaire carbonifère à crinoïde et aussi appelé 'petit granit', employé dans la construction ; Rance et les calcaires rouges employés pour le polissage et la marmorisation ; Lessines et ses porphyres ou diorites quartzifères, utiles à la production de pavés. On trouve aussi des carrières à Maffles (Ath) et Soignies, mais le site le plus remarquable est dans le Tournaisis (dont la partie septentrionale a longtemps été réputée pour ses carrières). Le site en activité le plus impressionnant par son emprise visuelle reste l'usine Cimescaut, à l'est de l'agglomération tournaisienne ; sa puissance est de 175m en moyenne, soit plus d'un milliard de tonnes de réserves. Côté français, l'industrie de la pierre est implantée plus ponctuellement, essentiellement dans l'Avesnois-Thiérache ; c'est l'exemple d'Avesnelles, ou ont été découverts des silex taillés et polis datant de l'occupation romaine.

L'activisme passe par l'ancrage dans la conscience collective (au moins à l'échelle régionale), de schèmes culturels pré-déterminés et ayant pour but l'affirmation d'une idéologie politique au sens grec ancien du terme (rôle de la Polis dans la structuration de l'espace). Les enjeux idéologiques en Hainaut reposent sur un substrat trop complexe (à commencer par le conditionnement morphogéométrique) pour être unifié, au point qu'il ne se répercute absolument pas dans le tissu associatif. Se placer au niveau des problématiques locales n'implique pas une quelconque émergence activiste : les événements tragiques du 1er mai 1891 à Fourmies n'ont pas eu de répercussions actuelles sur le plan politique, qui placeraient le Hainaut dans une position politique privilégiée. L'activisme est un processus de promotion offensive qui ne se confond pas avec les sociétés corporatistes de défense culturelle (il existe une association des Athois de Bruxelles, érigée en A.S.B.L.). La vie associative tend à se fractionner au travers de sphères interpersonnelles (comme le confirment les différents bilans établis par le Conseil National de la Vie Associative) : ce fractionnement est incompatible avec l'émergence tangible d'une conscience hennuyère ou subhennuyère, fut-elle portée sur un plan purement politique (le projet de département du Hainaut répondait avant tout à une logique administrative de desserte en services).

Le Hainaut n'est pas suffisamment mobilisateur en termes politiques, partant d'un constat simple qui est que sur la partie belge, l'échelon supérieur que forme la Wallonie voit son régionalisme s'affirmer péniblement, que ce soit en lui-même ou par rapport au nationalisme flamand beaucoup plus actif. Il ne dispose pas des relais classiques qui assurent le processus de diffusion culturelle comme les moyens médiatiques de masse comme la télévision ou la radio, qui quand ils existent au niveau local ou subrégional (Radio Canal Sambre) prennent un tour institutionnel qui les écarte du débat politique ou idéologique pour se consacrer essentiellement à une offre nouvelle de services de proximité. Associativement on assiste aussi à une mutation actuelle du contenu des anciens relais identitaires que fondaient les sociétés d'histoire ou des belles lettres. Les orientations actuelles sont plus tournées vers des préoccupations locales et surtout, avec des finalités touristiques (implication dans le développement local : exemple de la commune de Roisin dans le pays éponyme au sud de Dour, qui récupère touristiquement les écrits d'E. Verhaeren qui y a séjourné).

L'accomplissement des raisons sociales des associations qui revendiquent une finalité identitaire, ne s'effectue plus dans le champ du politique mais de l'économique et du social, suivant une dynamique communautaire incompatible avec l'idée d'un Hainaut comme projet identitaire global, qui plus est sur un plan transfrontalier. Les deux versants ont chacun des référents culturels importants[66] (C. Deulin, J. Mousseron) qui ont pour certains une portée transfrontalière (G. Binchois, R. De Lassus, M. Yourcenar), mais qui ne sont plus revendiqués par les associations. Il serait intéressant de produire à ce propos une analyse des rapports sociopsychologiques qui unissent encore les habitants des grandes cités industrielles et minière avec les familles qui les ont dominée notamment depuis le XVIIIe siècle (les Gâvre et Hamal, les Princes de Croÿ les Princes de Ligne...).

Les associations n'assurent donc pas le rôle de structurants idéologiques et politiques à une éventuelle territorialité hennuyère. Leur fonction est inscrite dans un contexte principalement local (qui corrobore l'idée d'un tissu associatif dont l'individualisme et la fragmentation - 'atomisation' pour reprendre les termes du C.N.V.A. - sont largement développés), et peut-être plus concret, à savoir celui des recompositions territoires et du développement local.

[66] Ces référents font tous l'objet de larges publications (au travers des plaquettes touristiques ou des fêtes locales qui sont organisées). Même si la connaissance transfrontalière de ces grandes figures hennuyères est beaucoup plus limitée, il n'en reste pas moins que leurs oeuvres sont à ce point marquantes, qu'ils sont devenus des référents toponymiques répandus: il existe désormais un 'pays' de Cambrinus, centré sur Fresnes-sur-Escaut, par référence à un personnage des contes de C. Deulin.

3.2. Les associations comme tiers territoriaux : les logiques d'appropriation

3.2.1 La prise en charge des dynamiques locales : relais ou démission ?

Les communes de taille moyenne voire réduite, répliquent la dynamique d'agglomération à partir des anciens hameaux constitutifs. Hasnon, commune de l'Amandinois de moins de 4000 habitants, comprend un centre-village, deux hameaux-quartiers à savoir Grand-Bray et Cataine, et deux hameaux périphériques que sont Choques et Petit-Millonfosse. Pourquoi les deux premiers ont été plus prompts à développer une vie associative et festive par rapport aux deux seconds ? Pour des raisons de représentation numérique mais aussi de par la présence de référents spatialisés que sont respectivement la Chapelle du Dieu de Gibloux et le Bois d'Hasnon ; Choques est trop excentré tandis que Petit-Millonfosse est sur l'autre rive de la Scarpe. L'explication est historique. Nombre de communes du Hainaut intègrent des hameaux, souvent distants du centre, qui à une certaine époque, ont pu bénéficier d'une évolution séparée. Dans ce cadre complexe, la vie associative apparaît comme un élément de dynamisation mais aussi de concurrence entre les parties constitutives (par le biais d'une multiplication des comités des fêtes à l'échelle infracommunale des quartiers et des hameaux) : la logique est partiellement répliquée sur le plan entitaire en Hainaut wallon, où les anciennes communes conservent ces prérogatives identitaires (surtout dans les comités de ducasse, de carnaval et les sociétés de gilles).

Les relations entre municipalités et associations sont complexes[67], surtout lors des consultations préliminaires aux grands projets d'aménagement du territoire au cœur des grandes agglomérations telle que Tournai (Projet des Douze Césars),Valenciennes ou Mons, mais aussi des villes de rang inférieur comme Saint-Amand. Sous couvert d'une volonté démocratique, les associations sont délaissées comme référent au profit des habitants eux-mêmes. L'effet est ambivalent : lorsque le Projet de Ville Amandinois ***{La Vie Amandinoise, 301}*** se base sur une consultation des habitants des anciens faubourgs (Bruyères, Moulin des Loups, Saubois), ou que le Quartier du Roctiau à Charleroi se développe en une sorte d'autarcie culturelle, il y a toujours risque de ségrégation sociale et géographique entre l'espace local et la communauté (et non société) que forme la ville ou l'agglomération. Les associations sont donc au sein des communes, un facteur non négligeable de maintien d'une relation locale centre-périphérie plus subtile qui transparaît dans les orientations municipales ou échevinales (notamment lors des délibérations en Conseil ou en Collège sur les questions des subventions et des subsides).

Mais toutes les logiques territoriales et les structurants spatiaux ne sont pas clairement appropriés. A titre d'exemple, peu d'associations ont en charge l'intégration de l'eau (référent majeur de la géographie hennuyère), dans les programmes de développement local combiné à l'aménagement du territoire. Le Schéma Régional d'Aménagement des Voies d'Eau ***{L'Echo Fluvial, 207}*** intègre pourtant cette dynamique : les voies d'eau y sont considérées comme des outils de requalification urbaine (Escaut comme support du projet de ville valenciennois), et fonctionnent en partie sur la base d'un partenariat général. A terme y sont prévues des incidences sur le développement durable (développement économique, social et urbain), mais aussi une reconquête et une décongestion des villes, une intégration des pôles régionaux et un positionnement européen aboutissant à une mutation sensible des paysages considérés et de leur image de marque. Conséquence

[67] Ce partenariat peut arrivé à un tel degré que de grandes villes comme Maubeuge tentent de mieux le comprendre afin de mieux l'utiliser. En février 2000 a été publié par la Municipalité, un guide associatif, qui présente à la fois la liste exhaustive des associations connues et déclarées, mais aussi une série de traitements statistiques des données qui font apparaître de grandes orientations du tissu associatif local . Mais les associations, surtout sur le versant français où le cadre juridique est beaucoup plus contraignant, expriment encore des logiques conflictuelles avec les municipalités, spécifiquement sur la question des subventions et des subsides.

logique, le S.R.A.V.E. table sur une appropriation effective par les populations (lisibilité et intégration des paysages). Mais comment le tissu associatif trouvera une quelconque utilité dans l'articulation des différents niveaux décisionnels en présence ?

Ces associations se sentent plus concernées par des prises de position défensives, surtout dans le cadre des modifications épisodiques qui touchent les documents d'urbanisme (remises à jour des P.O.S. ou des M.A.R.N.U. en France, et des Plans de Secteur en Belgique). La levée de bouclier de la population de Casteau-Poucherie à Soignies lors de la dernière tentative échevinale de modification du plan de secteur en 1999, en reste une illustration probante. C'est aussi dans ce cadre qu'agissent les comités de sauvegarde (Comité de Sauvegarde du Patrimoine Valenciennois), qui restent les observateurs les plus attentifs des décisions municipales, en matière de préservation patrimoniale dans les quartiers en voie de réhabilitation voire de requalification.

L'implication des associations dans la vie locale n'est plus a démontrer. C'est la nature des relations entre les pouvoirs décisionnels et les instances dirigeantes des associations, qui spécifie le cadre 'identitaire' exact. A l'échelle du Hainaut, il n'est pas possible de globaliser les situations rencontrées. Psychosociologiquement, la coïncidence entre les finalités des associations et celles des communes, peut définir à la fois un outil de mesure des attentes effectives, mais aussi de leur degré de satisfaction.

3.2.2 Des associations entre la promotion et le repli

La question sociogéographique de la tension inhérente entre la promotion et du repli peut être analysée globalement dans le cadre de la multiplication des forums associatifs par les communes: Valenciennes, Saint-Amand-lez-Eaux, Wallers-Arenberg, Mons, Saint-Ghislain, Feignies pour ne prendre que quelques exemples. Certes il s'agit pour les sociétés locales de promouvoir leurs activités au sein de la communauté locale. On remarque toutefois que toutes ne participent pas à ces manifestations officiellement par manque de temps, mais réellement à la suite de désaccords avec les instances municipales ou échevinales, principalement sur la question des subventions: elles vont aux plus offrantes et surtout à celles qui n'introduisent pas une ségrégation identitaire (subventions calculées au prorata de la part effective de résidents de la commune dans les assemblées générales). Dès lors il se construit incidemment une concurrence reposant sur une dynamique de repli, surtout quand les associations en question s'ancrent territorialement à l'échelle des quartiers.

Le Hainaut, comme tous les grands territoires industriels et urbains subit une mutation des politiques sociales et identitaires, dans les quartiers. La résolution des problématiques ne se fait plus au niveau des quartiers en décentration mais au niveau des agglomérations qui prennent progressivement le relais des politiques de la ville. Mons, par l'intermédiaire de son centre de prévention, gère cinq grands ensembles que sont le Quartier de l'Allée de Vireaux, le Domaine de l'Epinlieu, le Quartier de Festinoy-Ghlin, le Nouveau Quartier de Cuesmes et la Cité du Coq à Jemmapes.

Les associations constituées en comités de quartier occupent de nouvelles fonctions culturelles et identitaires, souvent véhiculées par une infrastructure aisément repérable sur le plan visuel, spatial et territorial (maison de quartier, maison de jeunes). Il y a combinaison voire confusion entre la fonction de référent et celle de stimulus[68].

[68] Le stimulus est un moteur de perception qui dépend majoritairement de la sphère immédiate du visuel. Le référent, en termes géographiques, est un lieu ou un espace qui occupe une position dominante à la fois dans l'espace perçu et dans l'espace conçu. Des éléments visuels peuvent combiner les deux occurrences: c'est le cas des terrils du Valenciennois ou du Borinage qui sont des stimuli

Cette logique s'inscrit dans le contexte en émergence des cultures urbaines, qui se développent au cœur des grandes agglomérations, mais qui sous le coup de la mutation des bassins de vie (de par le rôle croissant des moyens de communication qu'ils soient réels ou virtuels), se transportent jusque dans les communes périurbaines. Les associations telles que les comités de quartiers ont pour but d'assurer non plus le lien ancien local-local, mais local-global : ce lien est une négation d'une quelconque singularité identitaire puisque les populations locales entendent bénéficier d'avantages similaires à ceux de leurs homologues. La difficulté majeure est que l'émergence de ces formes offensives de démocratie locale, ne coïncide pas avec une citoyenneté développée. Le référent idéal reste encore à trouver : métropole, agglomération ou pays ?

En France, le nouveau cadre juridique de la Loi Chevènement ***{Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement, 324}*** doit permettre une accélération sensible de ce processus de gestion. Les réponses trop spécialisées sont jugées comme favorisant les replis identitaires, autour d'un sentiment de communauté plus ou moins explicité construit sur la thématique de l'exclusion. Mais les possibilités de redéploiement sociospatial n'ont pas de chances identiques suivant les contingences territoriales, dans le cadre du schéma classique centre-périphérie qui pérennise l'affirmation identitaire des pôles urbains les plus éloignés (Bouchain par rapport au Valenciennois ou Beaumont par rapport à la Thudinie), suivant une dynamique répliquée entre autres dans le Douaisis. La seconde partie de cette recherche a déjà démontré le rôle des associations qui gèrent des structures locales voire infralocales, dans la structuration des bassins de vie de populations spécifiques: ces associations apparaissent donc comme un facteur de résistance culturelle et identitaire envers un cadre législatif réformateur. Dès lors la problématique devient celle de la pertinence des communes comme référents de base, dans la substructuration des espaces vécus.

3.2.3 La communalité est-elle encore un échelon pertinent d'action associative ?

Les communes restent l'échelle pertinente de mesure de la vie associative ***{P. Zemor – M. Hocquard, 598}*** au sein d'espaces et de territoires à géométrie variable. Mais l'action des sociétés dépasse largement ce cadre, ne serait-ce que par l'extension des bassins de recrutements des membres et des adhérents. Les programmes de développement comme Transville à Valenciennes reconnaissent l'ambiguïté identitaire de la dichotomie entre d'une part la logique d'agglomération et d'autre part, celle des quartiers[69] : entre ces deux échelons, la commune n'assure plus qu'un rôle médian. L'intercommunalité urbaine devient le mode de gestion de l'infracommunalité ***{Gestion Locale, 219}***.

Les relations associatives entre infracommunalité et communalité sont marquées au cœur des agglomérations et des entités communales par l'existence d'une mise en réseau plus ou moins explicite des lieux d'accomplissement de l'activité des sociétés locales et des A.S.B.L.. A titre d'exemple, la vie associative de Manage est partagée entre le Centre Sportif et Culturel Le Scailmont à Manage, le Centre Sportif La Drève à la Hestre, la Salle Valère Motte et l'Ecole Communale de la Goette à La Hestre, l'Ecole Communale de Bois et la Salle Marcel Déom à Bois d'Haine, l'Ecole Communale de Bellecourt, l'Ecole Communale de Manage,

pour les automobilistes empruntant les grands axes routiers, mais aussi des référents pour des populations dites sensibles (riverains, anciens mineurs, membres de comité de défense comme la Chaîne des Terrils en Nord-Pas de Calais ou groupements naturalistes ou de randonnées intéressés par les perspectives écologiques des procédures de colonisation (flore/faune) qui touchent plusieurs ensembles).

[69] Valenciennes intègre 14 quartiers (terme qui tend à y remplacer celui de 'cités') : Quartier Nungesser – Quartier de la Briquette – Faubourg de Cambrai – Quartier des Acacias – Faubourg de Lille – Quartier Dampierre – Quartier du Cheminot – Quartier du Centre-Ville – Quartier de la Gare – Quartier Le Vignoble – Faubourg de Paris – Faubourg Sainte-Catherine – Quartier Saint-Michel – Quartier Le Roleur. Charleroi en compte 4 fois plus et Mons presque 3 fois. Mais l'intensité du fait est moins importante que les modes d'accomplissement induits.

le Pavillon de Bois d'Haine et la Salle Winand à Manage. La logique communale reste prévalente malgré les efforts consentis par les entités pour favoriser une harmonisation de la teneur qualitative des fichiers: mais cette dynamique n'est valable qu'au sein d'entités aux dimensions modestes comme Ellezelles ou Enghien : l'administration de Mons reconnaît que l'agglomération-région ne pourrait pas se le permettre dans la mesure où elle n'est pas politiquement en mesure d'assumer une tâche aussi considérable.

S'il existe une volonté d'harmonisation qualitative, nombre d'entités (même parmi celles qui n'ont pas voulu fournir leurs fichiers, comme Tournai), expriment l'idée d'une concurrence persistante entre les communes sur le plan de la représentation numérique qui assure un certain pouvoir décisionnel dans l'entité. Ces concurrences existent déjà sur des bases purement démographiques ou culturelles comme dans le cadre de l'entité de Lessines, où la commune dominante reste celle de Deux-Acren. Les associations participent dans leur globalité à la poursuite de cet état de fait, mais aucune d'entre elles n'a comme objet, une quelconque défense de la communalité comme champ d'accomplissement. C'est une donnée récurrente en Hainaut franco-belge. Il existe des associations qui oeuvrent directement (Association Vieille Place de Thoricourt du nom d'une commune de l'entité de Silly) ou indirectement (comités d'animation) pour une dynamisation de la vie locale. Mais elles ne font pas intervenir un sentiment communautaire ou une idée de la communalité.

La spécification du rôle référentiel et identitaire de la communalité hennuyère est difficile à cerner étant données les divergences administratives frontalières entre communes et entités. Dans le premier cas, la problématique est celle de la fusion incontournable telle qu'elle est censée s'accomplir dans l'Avesnois (avec comme conséquence probable, une simplification d'un tissu associatif dont l'atomisation est corrélative). Dans le second, la problématique est celle d'une entité comprise comme un nouveau champ d'intervention de l'intercommunalité de fait et des possibilités de qualification subrégionales. Les deux orientations sont donc radicalement divergentes, et il apparaît clairement que les fichiers associatifs, tant dans leur réalité effective que dans les dynamiques qui les caractérisent, accentuent cette dichotomisation frontalière : alors que les entités vont progressivement dans le sens d'une suppression des 'doublons', les structures de quartier se multiplient en Hainaut français, par le biais soit des comités, soit des associations de gestion infrastructurelles subventionnées par les municipalités elles-mêmes.

Si la communalité mesurée associativement, prend une tournure aussi complexe en Hainaut franco-belge, cela est prioritairement dû aux divergences administratives de base maintes fois énoncées dans cette recherche. Mais c'est aussi peut-être aussi parce que la complexité territoriale du Hainaut place le débat sur la thématique de la communalité comme unité de base du fait identitaire, mais sur celle des imbrications entre urbanité et ruralité (et l'ensemble des formes intermédaires telles que la périurbanisation) : comment considérer Oisy ou Hérin, communes periurbaines du Valenciennois ? Comment considérer Péruwelz, entité communale qui se présente elle-même comme un espace de transition entre les paysages du Tournaisis et ceux du Borinage, reproduisant une thématique de contact/rupture qui s'observe sur le versant français entre Douaisis (hors-Hainaut) et Valenciennois ? Comme des entités géographiques périurbaines disposant de structures et de substructures identitaires propres ? Ou plus probablement comme des entités hybrides impliquant dans des proportions qui restent à déterminer, des schèmes identitaires et comportementaux produits par les deux mondes en interpénétration ?.

3.3. Les échelles d'accomplissement de l'urbanité et de la ruralité

3.3.1 Les associations comme éléments de maintien identitaire dans les agglomérations

Le Hainaut présente deux grands types d'agglomération sur le plan morphofonctionnel[70] : linéaire (Valenciennes, Maubeuge) et les radioconcentriques (Tournai, Mons, La Louvière, Charleroi). L'ensemble des agglomérations réunis sur le sillon houiller transfrontalier, forme ce que l'I.N.S.E.E désigne sous le terme de 'conurbanisation', c'est-à-dire une conurbation qui n'est plus seulement envisagée sous l'angle de la continuité des espaces bâtis mais aussi des relations topologiques, mesurables dans la course au infrastructures que se livrent les trois pôles (multiplication des musées communaux ; inauguration ou développement des ports autonomes ; recherches de nouveaux débouchés culturels sur une logique de coopération transfrontalière avec Valenciennes ou Maubeuge).

Le tissu associatif peut être perçu comme un élément de relecture des gouvernances urbaines ***{Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement, 323}***. Celles-ci sont l'objet d'une prise de conscience ancienne en Hainaut, à l'exemple de la compétition transfrontalière qui s'est longtemps jouée entre Mons et Valenciennes : la 'Dissertation sous forme de représentations, adressée au Gouvernement, en 1793, par le Conseil Souverain du Hainaut, rappelant les anciennes constitutions et le droit public de la province, pour obtenir que la ville de Valenciennes ne soit pas détachée du ressort de la Cour à Mons', a exprimé le fait que la justice dite de 'Basse Halle' était rendue à Valenciennes, tandis que les appels se faisaient au Grand Conseil du Hainaut à Mons puis ultérieurement à Tournai.

Les relations topologiques sont donc à la fois internes et externes, jouant à la fois sur la dynamique classique de relations centre-périphérie (Borinage, Région du Centre, Région Carolorégienne), et sur une logique proxémique, surtout pour les deux agglomérations linéaires de Valenciennes et de Maubeuge (qu'il est aussi possible de qualifier respectivement de Scaldienne et de Sambrienne). Les associations assurent le maintien d'une puissance identitaire (une masse associative développée suppose des financements importants en amont, et une vie locale attractive tout au long de l'année en aval). Les topologies pourraient se mesurer en additionnant les fichiers associatifs correspondant aux communes et entités constitutives. Mais la problématique n'est pas aussi simple. Des communes voisines des villes-centres tendent à inverser la proxémie, en jouant sur une résistance culturelle et identitaire (Quarégnon et Boussu par rapport à Mons, Aulnoyes-Aymeries par rapport à Maubeuge ou Aulnoyes-lez-Valenciennes et Marly par rapport à Valenciennes). Ces relations et les ambitions qui les substructurent sont pleinement assurées par les élus locaux et les intervenants associatifs.

Une fois encore, les agglomérations du Hainaut franco-belge ne sont pas des enjeux associatifs directs, c'est-à-dire inscrits comme tels dans les statuts ou les raisons sociales déclarées. Les associations participent à la vitalité générale en assurant le relais de politiques qui pour une grande part, sont répliquées à l'échelle nationale par le biais d'acteurs institutionnels tels que le Ministère des Affaires Sociales, la Caisse d'Allocations Familiale ou encore le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Cette réplication constitue en elle-même une négation identitaire évidente. De plus les associations, comme cela a été précédemment démontré, oeuvrent pour une orientation des bassins de vie à l'échelle locale: les populations sont rattachées à des lieux précis de l'agglomération considérée : cette dernière (tout comme le Hainaut franco-belge dans son intégralité) est à considérer comme une somme de particularismes que comme une totalité identitaire. Il existe une trame référentielle à toutes les populations, autour des thématiques économiques et historiques: les

[70] Les liens entre morphofonctionnalités des agglomérations et le développement des associations sont proxémique. Lorsque l'agglomération est linéaire, les pôles les plus éloignés de la ville-centre sont capables de développer une vie associative active (c'est le cas pour l'agglomération voisine de Douai). Une structure concentrique implique un plus grand conditionnement des communes périphériques à partir du devenir de la commune-centre (exemple de la première couronne autour de Valenciennes, de Mons ou de Charleroi), où les situations sont très tranchées et ambivalentes (dépendance ou sursaut identitaire).

populations sont unanimes (mais forcément unies) autour des incidences socioculturelles de la récession. Cette trame référentielle forme la sensibilité que récupèrent les idéologies de repli (vote extrême dans la Vallée de la Sambre), et les nouvelles orientations touristiques (partiellement gérées par le biais associatif).

Qu'en est-il alors des processus de métropolisation (partiels ou accomplis, endogènes ou exogènes) qui touchent le Hainaut ? En quoi la vie associative au sein des métropoles peut-elle être un élément de dynamisation, impliquant des retombées en termes de recomposition des territoires ? Le constat initial est qu'il est peu probable qu'une association puisse véhiculer à elle seule des thématiques métropolitaines (affirmation territoriale régionale, nationale voire eurorégionale, réorganisation incidente des topologies inter-urbaines, positionnement identitaire au sens large par rapport à une subrégionalité en reconstruction ou en ré-émergence). Ces questions concernent Valenciennes (métropolisation incomplète ou inachevée), et Charleroi comme processus endogènes, et Lille et Bruxellois comme intervenants métropolitains externes agissant sur la spatialité et incidemment, la territorialité hennuyères.

3.3.2 Les pressions identitaires liées aux processus de métropolisation interne

Le Hainaut est affecté par quatre processus de métropolisation ***{Eurorégion, 213}*** qui représentent chacun une forme de pression identitaire. Bruxelles est une métropole internationale et nationale. Lille est une métropole nationale (qui ambitionne une position internationale par sa position au cœur de l'Eurorégion ***{Eurorégion, 211}***). Charleroi est une métropole régionale. Valenciennes occupe un statut intermédiaire puisqu'elle représente le type de l'agglomération qui désire entrer en phase active de métropolisation par l'acquisition de fonctions culturelles décisionnelles et ayant des incidences identitaires (justifiant les discours relatifs à la création d'un département du Hainaut).

La problématique du sens des territoires est indissociable de celle de l'identité effective de ces derniers, tant du point de vue de leurs morphologies propres que des populations qui y sont installées. Les sociétés construisent (ou subissent) des projets territoriaux qui, à terme, fondent les finalités premières vers lesquelles doivent normalement tendre les forces vives. Ce sont des projets de territoires qui président, dans leur forme institutionnelle, à l'élaboration des nouveaux territoires-supports comme l'intercommunalité de projet ou les pays. Encore faut-il que l'espace social puisse avoir un sens articulable avec ses projets. Les parcs naturels comme celui de Scarpe-Escaut ont des difficultés à fédérer un sentiment identitaire dans la mesure où ils sont à contresens de l'image et des comportements classiques des territoires anciens (mais plus forcément effectifs comme dans le cas de l'ex-bassin minier).

Mais la question du sens n'est pas seulement une question d'image mais aussi d'échelle. Les précédentes parties ont démontré les difficultés à cerner une échelle pertinente en termes d'applicabilité. Il existe deux grandes formes identitaires. Les discours idéologiques et médiatiques mettent en exergue, une identité comme abstraction sans réel contenu territorial ou même social. Cette fin de millénaire est l'occasion de réaffirmer des valeurs aussi imprécises que la citoyenneté ***{Notes et Etudes Documentaires, 555}*** ou la ruralité, suivant des codes archétypiques qui ne peuvent former une sorte de 'moyenne' imprécise. Ensuite seulement viennent des mouvements identitaires beaucoup marqués sur les plans sociaux et culturels, surtout lorsqu'ils accompagnent de la violence jugée inhérente à leur accomplissement ou au contraire, à leur répression (mouvements sociaux dans les espaces urbains périphériques). Les métropoles occupent donc une place intermédiaire dans cette articulation. Les métropoles impliquées directement (Valenciennes, Charleroi) mais de manière plus ou moins complète, dans le devenir urbain et territorial hennuyer, apparaissent comme le stade ultime de l'urbanisation poussée et ancienne dont le Hainaut franco-belge est emblématique.

Sur le plan associatif, une erreur méthodologique consisterait à ne prendre en considération que les communes-centres. Outre le fait que les chiffres réels de Charleroi ne sont pas communiqués et qu'il est donc impossible d'en connaître la teneur qualitative, le concept de métropolisation fait intervenir des villes-secondaires qui assurent des fonctions de relais à courte et moyenne distance, souvent bien malgré elles (comme c'est le cas pour Tournai qui est directement impliquée dans la métropole lilloise, qui fait sentir ses effets jusque dans le Borinage et la Région Carolorégienne, étant donnés les protocoles d'accord qui ont été signés entre des instances économiques comme entre les aéroports de Lille-Lesquin et de Gosselies). L'exemple des aéroports est significatif puisqu'il permet de mesurer la perception réelle des populations riveraines par rapport aux nécessités économiques et logistiques. En effet la proximité d'un aéroport (Aéropôle de Gosselies à Charleroi) ou d'un aérodrome (Prouvy-Rouvignies au sud de Valenciennes) conditionne pour partie, l'acquisition d'un standing nécessaire à l'accomplissement métropolitain. Or dans les deux cas, des collectifs de riverains, rejoints progressivement par des mouvements de décideurs et d'élus, se sont constitués en 1999 et en 2000, en associations de défense virulentes. Si la préservation d'un cadre de vie fait partie d'une revendication consumériste courante, le fait que des élus s'en servent pour lutter contre l'accroissement des sphères d'influence respectifs, l'est beaucoup moins. Ces associations deviennent des révélateurs des mouvements de repli identitaire par rapport à une dynamique territoriale dominante.

Les exemples sont multipliables: une opposition similaire s'est développée par rapport au projet de tramway de Valenciennes (c'est l'Union des Commerçants de la Rue de la Vieille Poissonnerie, étendue à d'autres rues commerçantes jouant sur la solidarité), ou au projet de métro léger en site propre de Charleroi (auquel s'oppose l'Entente du Boulevard Thiraud). D'autres associations comme le Comité de Sauvegarde du Patrimoine Valenciennois, si elles sont naturellement vigilantes, restent assez discrètes sur des projets dont elles considèrent qu'ils peuvent amener une reconnaissance accrue du patrimoine (revalorisation des quartiers anciens où se concentrent les commerces dits 'de luxe'.

La métropolisation fait intervenir le facteur d'acquisition de fonctions liées au tertiaire supérieur (dans le domaine culturel, politique ou financier), destiné à assurer la pérennité ou la pérennisation des aires d'influence respectives. Les relations fonctionnelles et l'implication dans le tissu urbain régional et euro-régional jouent donc un rôle essentiel qui dépend dans une proportion croissante de l'affirmation identitaires des grandes agglomérations, dans la course aux nouvelles prérogatives. Elle est aussi participative d'une sorte de partage tacite des prérogatives administratives et politiques entre les grandes agglomérations, capitales provinciales en arc autour de la métropole internationale de Bruxelles. C'est suivant ce principe que Charleroi est actuellement présentée comme la capitale sociale de la Wallonie, par opposition à Liège, qui en reste la capitale politique, et Namur, la capitale administrative. Les enjeux identitaires de la métropolisation sont multiples. Ils font intervenir un renforcement culturel au sens le plus large du terme, sur un territoire en devenir qui, au minimum, se restreint a l'aire d'agglomération initiale, mais qui s'accomplit au niveau régional voire international dans le cadre du Hainaut.

Quelle est la place effective d'une métropole au cœur de l'espace géométrique hennuyer ? Partant du constat que seule l'agglomération de Charleroi est concrètement entrée dans un processus de métropolisation régionale, son excentrement par rapport au reste du territoire hennuyer (et surtout du sillon transfrontalier) joue en sa défaveur, suivant la nécessité que représente la centration dans les processus identitaires, ce qui explique que Mons ne soit pas complètement intégrée dans la sphère de métropolisation carolorégienne (au dire de son bourgmestre). Dans le cadre d'une tentative de régionalisation ou de subrégionalisation appliquée à l'espace, il est clair que la métropolisation joue un rôle notable comme élément de centration mais aussi de centralisation culturelle et identitaire. Ainsi existe-t-il une Jeunesse Musicale de Charleroi Métropole,

démontrant une volonté de passage à une logique territoriale supérieure. Mais cette dernière est-elle effective ?

La métropolisation de Charleroi[71] repose à l'origine sur un substrat urbain initialement contre-culturel. Alors que les villes historiques du Hainaut comme Tournai, Mons ou Valenciennes ont mis plusieurs siècles à se développer, la prédominance carolorégienne est née au XVIIe siècle, lorsque la fonction économique est devenue prévalante sur la fonction militaire. Comment expliquer les limites ayant touché les autres grandes villes hennuyères ? Valenciennes tente d'entrer dans une politique de métropolisation mais qui est pour le moment, trop conditionnée par le devenir géographique lillois, dans l'organisation urbaine régionale.

Le principal point de divergence entre Bruxelles et Charleroi reste liée au fait que la première est multipolaire (tout comme Lille ou sur un autre plan, Valenciennes), alors que la seconde, ne dispose pas réellement de pôles-relais. Certes Thuin ou Sambreville (dans la province voisine de Namur), occupent effectivement cette fonction. Mais La Louvière (au cœur de la Région du Centre), est elle-même, une agglomération multi-polarisée, c'est-à-dire appartenant à plusieurs sphères d'influences, en l'occurrence Mons et Charleroi. Il est donc difficile pour cette dernière d'en faire le relais efficace d'une politique de développement métropolitain.

Il a déjà été démontré que le processus de métropolisation de Charleroi repose sur une subrégionalité ré-émergente[72] ***{J. Beauchard, 295}*** dont sont participatives des données infrastructurelles telle que la valorisation du Stade du Pays de Charleroi à l'occasion de l'Euro 2000, ou de la tenue en février 2000, du Salon des Vacances à Charleroi-Expo. La volonté d'acquérir des fonctions tertiaires dites 'de prestige' est très clairement annoncée. La seconde logique territoriale dans laquelle la métropolisation carolorégienne est inscrite est celle du sillon houiller transfrontalier, allant de Béthune dans le Pas de Calais jusqu'à Charleroi, considérant que le sillon Sambre-Meuse est le prolongement géographique vers Namur et Liège. La dynamique observée n'est donc plus radiale mais linéaire et met en relief une triple communauté référentielle autour des ressources du sous-sol, du réseau hydrographique et du réseau urbain. Les questions soulevées par les régions anciennement urbanisées et industrialisées sont d'ordre géographique mais aussi social : les

[71] Charleroi, ville aux 55 quartiers, est donc la capitale sociale de la Wallonie. Du moins est-ce ainsi que les instances échevinales aiment à la présenter. C'est aussi ce qui a suscité un vif émoi un ressentiment lorsque la capitale 'carolo' ne fut pas visitée en février 2000 lors de la Joyeuse Entrée du Duc de Brabant et de son épouse (dont la famille est originaire d'Acoz), dans la Province du Hainaut. Comme cela a déjà été démontré, il existe une dichotomie entre la ville-centre (ou plus exactement le centre-ville), et les territoires adjacents, et plus spécifiquement ceux occupant une fonction industrielle introduisant une rupture dans l'homogénéité identitaire de l'agglomération-région. La métropolisation de Charleroi repose sur deux critères majeurs spécifiques à son territoire d'accomplissement : elle est largement conditionnée par le devenir de la métropolisation de Bruxelles. Mais là ou cette dernière est d'envergure nationale, par cristallisation des clivages entre flamands et wallons, et internationale de par la présence de nombreuses institutions et organisations comme le siège de la Commission Européenne ou de l'OTAN, Charleroi ne joue qu'un rôle secondaire dans la dynamique urbaine wallonne. D'autant qu'elle appartient à deux logiques différenciées. Plusieurs villes de France et de Belgique définissent une radialité sous-jacente, dont l'épicentre serait Bruxelles : ces villes sont Mons, Lille, Courtrai (Kortrijk), Gand (Gent), Anvers (Antwerpen), Hasselt, Maastricht, Liège, Namur, Charleroi et Mons. Les espaces intermédiaires entre ces pôles dominants, sont centrés autour de villes secondaires telles que Valenciennes, Tournai, Dendermonde, Tongres (Tongeren) ou Huy.

[72] Le Hainaut est rapidement devenu l'enjeu de translations territoriales liées aux prérogatives politiques des villes et à l'organisation économique des ensembles régionaux et nationaux de rattachement : sous l'Etat bourguignon, l'organisation du Hainaut est latitudinal, puisque ce dernier est associé au Brabant qui lui offre un débouché maritime vers Utrecht et vers la Gueldre. Sous Charl(es-Quint, la morphologie actuelle commence à se dessiner : le duché de Brabant (autour de Bruxelles et de Malines), le Cambraisis, le Tournaisis immédiat et le Douaisis (rattaché à la Flandre Française), se détachent du Hainaut, qui devient subitement moins puissant que la Principauté de Liège et son promontoire namurois. Tournai est longtemps restée le centre culturel du Hainaut (l'apogée de cette domination se situant à la moitié du XVe siècle). Très tôt, elle occupe une position dominante au sein du Royaume franc (en 448, Tournai devient la capitale des Francs Saliens, avant de devenir la capitale de Neustrie en 511). Comment alors expliquer que Charleroi, qui n'est pas la ville disposant des meilleurs atouts initiaux en termes de parcours historique et culturel au sens large, soit devenue la seule métropole sur le territoire du Hainaut ***{P.J. Schaeffer, 268}*** avec un fichier associatif estimé deux fois supérieur à ceux de Mons et de Tournai, et trois fois supérieur à celui de Valenciennes ? Outre les potentialités humaines et économiques, il faut chercher dans des dynamiques territoriales externes au Hainaut.

centres anciens des villes subissent de multiples agressions comme le bruit, la pollution, la destruction de patrimoine, la croissance incontrôlée des bureaux, la paupérisation des quartiers engendrant une dualisation de la société urbaine. Comment les populations locales vont-elles intégrer les grandes villes comprises dans une acception nodale ? Les grandes villes assurent-elles leur suprématie sur des critères démographiques ou économiques ? La concurrence entre agglomérations en recherche d'acquisition du statut de métropole est-elle souhaitable ?

Comment mesurer sur le plan associatif, les dynamiques réelles de la métropolisation carolorégienne ? En premier lieu est-il possible de prendre en compte les forums associatifs comme l'expression d'une volonté d'affirmation des prérogatives culturelles (au sens large du terme dans le cadre d'une vision 'environnementale' globale). Ensuite, il s'agit de combiner des données associatives locales (dont la plupart ne peuvent malheureusement pas être connue comme l'origine géographique des membres et les motifs d'adhésion) avec le rôle structurant de la ville-centre métropolitaine, principalement dans la structuration des espaces subjectifs (champ psychosociologique des représentations). La thèse atteint donc ici ses limites méthodologiques dans l'implication phénoménologique voire herméneutique des associations. Ce qui montre la nécessité d'une ana-lyse mutlidisciplinaire mais aussi d'un positionnement qui peut apparaître comme rigide mais nécessaire quant aux problématiques de base.

Les villes de l'Europe du Nord sont comprises comme des éléments clés de la vie sociale, économique ou culturelle des régions constitutives. Mais les concurrences entre espaces urbains de grandes dimensions, laisse sur la touche de nombreux domaines géographiques, fussent-ils à l'échelle du Hainaut. Seule Bruxelles est une métropole de dimension européenne qui doit s'associer avec Anvers et Gand si elle veut être en mesure de concurrencer les autres mégapoles, comme Londres, Paris, Randstatt Holland et la Ruhr, soit la plupart des grandes unités spatiales et urbaines entourant le territoire administratif de l'Eurorégion. Même si la connaissance de la vie associative bruxelloise justifie à elle seule une recherche doctorale à part entière, et que les considérations méthodologiques y sont identiques à celles de Charleroi[73], il reste possible de fournir quelques éléments de réponse.

3.3.3 Les pressions identitaires liées aux processus de métropolisation externe

La Province du Hainaut est largement affectée par le processus de métropolisation de Bruxelles-Capitale, puisque toute la région de Charleroi est concernée, ne serait-ce que dans le cadre des migrations pendulaires. Paradoxalement, Bruxelles perd des habitants au profit de son aire directe de métropolisation : le Plan Régional de Développement de la Région de Bruxelles-Capitale ***{G. Cazaux, 297}*** fixe la reconquête de 34000 habitants sur une période de dix années. Ce processus se joue à plusieurs niveaux. Au niveau local, la ville tente une redynamisation économique par une amélioration de la mixité entre activités industriels et sites urbains, principalement grâce à la mise en place de périmètre de redéploiement qui doit avoir à terme des répercussions sur le tissu industriel wallon en général et hennuyer en particulier. Globalement l'idée est d'assurer un renforcement de l'identité de la ville par la mise en valeur d'éléments de composition spatiale. Au niveau régional, le PRD prévoit un renforcement de la centralité métropolitaine et des centres anciens

[73] Les chiffres associatifs de Charleroi ne sont que le produit d'une estimation imparfaite par les services administratifs entitaires. Mais ces derniers reconnaissent que les associations se développent de façon indépendante de cette proximité, Charleroi offrant des disponibilités financières et infrastructurelles à Bruxelles. La méconnaissance réelle du tissu entraîne une qualification hypothétique de ces informations. Comment réagissent les populations périurbaines au nord de la métropole carolorégienne ? Cette dernière n'est-elle pas le lieu d'une auto-émulation aux effets pourtant limités (étant donné que le nombre estimé est inférieur au nombre que devrait atteindre une telle unité urbaine) ?

porteurs d'une identité locale, soit par une meilleure gestion de la mobilité à l'échelle de la région, soit par la dotation d'un projet culturel d'envergure.

Les effets de la métropolisation bruxelloise dans son aire hennuyère, sont mesurables au travers de la périurbanisation : cette dernière introduit une déqualification notable des territoires qui sont encore sous emprise rurale voire agricole. La conséquence immédiate est une difficulté d'articulation des différents niveaux géographiques que constituent les espaces résidentiels, les communes et les agglomérations. Les migrations pendulaires ayant comme point d'arrivée, l'agglomération bruxelloise, s'étendent largement vers le sud, donc vers Charleroi et la Thudinie. Les raisons sont à la fois culturelles et fonctionnelles. Culturelles parce qu'il reste difficile pour les populations wallonnes travaillant à Bruxelles, de résider en région flamande. Fonctionnelles parce que ces populations tentent de concilier la nécessité induite par les modes actuels de consommation, avec le besoin d'espaces de qualité. La consommation courante peut donc se faire sur Charleroi, tandis que la Thudinie et la Botte du Hainaut fournissent les espaces de loisirs et de détente (justifiant la position touristique majeure d'un site comme celui des Barrages de l'Eau-d'Heure près de Cerfontaine, au cœur de la Botte du Hainaut).

Une partie de la vie associative Bruxelloise est conditionnée par le clivage identitaire entre les flamands et les wallons, principalement dans les espaces suburbains et les communes dites 'à facilités linguistiques' où le bilinguisme est de rigueur. L'enjeu pour les associations culturelles (selon la cellule 'culture' de l'échevinage), est d'assurer au minimum le maintien des prérogatives identitaires locales tout en essayant des 'pénétrations' dans le champ opposé. Ainsi le Conseil Communautaire avait-il été saisi en 1994 par les flamands, à la suite d'une tentative de subvention par la Communauté Française d'un document francophone distribué gratuitement dans les banlieues néerlandophones. L'appropriation est donc poussée à son paroxysme identitaire. Les logiques identitaires internes sont prévalantes et les phénomènes pouvant être observés en Hainaut, ne sont que des incidences.

Il existe au sein du Hainaut belge, des éléments tangibles qui montrent l'importance de la question bruxelloise dans les problématiques identitaires, même hennuyères. Il existe ainsi une tendance pour des habitants à se regrouper en associations leur permettant l'exercice de la communauté (et aussi de la solidarité): c'est le cas de l'Association des Athois de Bruxelles, amicale qui montre l'approche subtile qui doit être faite de l'attachement par rapport à une ville. Cette société ce place sur le triple plan de l'attachement identitaire à la ville d'Ath, au Tournaisis et à son devenir général et surtout, aux valeurs communautaires autour de la métropole bruxelloise. La question est alors de savoir quel est le modèle culturel dominant (francophone ou néerlandophone) qui est perçu comme tel par les membres de l'assemblée générale, dans la mesure où le Tournaisis-Athois se situe au confins de la France (métropole lilloise) et de la Flandre (contact par le biais de la frontière linguistique) ?

Cette question intègre une réflexion problématique incidente sur le rôle de la métropole lilloise, qui ne sera pas seulement appréhendée en elle-même mais aussi par le jeu des relations qu'elle entretient avec les tentatives de 'taking-off' métropolitain qui sont celles de Valenciennes, qui se présente (souvent par la voix de son député-maire, dont le charisme est égal à celui du sénateur-maire de Lille), comme le seul 'moteur de résistance' face 'aux pressions tentaculaires lilloises'.

3.3.4 La métropolisation incomplète de Valenciennes et son intégration dans le processus lillois

Valenciennes combine une double prépondérance : c'est la plus grande agglomération (multipolaire) du Nord

après celle de Lille, et la ville-centre reste le cœur historique, géographique et culturel du Hainaut ***{G. Monmarché, 248}***. En outre, plusieurs villes relais (Denain, Condé-sur-l'Escaut, Saint-Amand-les-Eaux et indirectement Bouchain), devraient jouer une fonction classique d'assise du processus, si elles n'étaient pas entrée elles-mêmes dans une logique de développement identitaire à partir de potentialités propres, définissant donc, à une échelle moindre que celle de Lille, une métropole multipolaire. Ces facteurs limitatifs contribuent donc à l'incomplétude actuelle de la métropolisation valenciennoise.

A coté de ses processus identitaires endogènes, interviennent des pressions externes qui conditionnent le devenir valenciennois. La métropolisation de la cité hennuyère, même inachevée, s'inscrit dans un cadre complexe lié au processus lillois, plus complexe parce qu'impliquant plusieurs logiques territoriales (intrarégionale, transfrontalière). Elle est liée à la volonté affichée lors du Contrat de Plan Etat-Région 1994-1998, de faire de la Région, une 'Région-métropole européenne pluripolaire et créatrice d'emplois', en vue d'une résorption des divergences dynamiques entre espaces urbains et ruraux. Mais comment peut être perçue cette vision de métropole pluripolaire, au travers d'une hiérarchie urbaine déséquilibrée et d'une concurrence dépassant les frontières ? L'aéroport de Lille-Lesquin et celui de Charleroi-Gosselies se livrent à une compétition économique à peine voilée par des déclarations d'intention respectives, concernant une éventuelle harmonisation des marchés en fonction des territoires d'influence des dessertes.

L'agglomération de Valenciennes tente d'entrer dans un processus subrégional de métropolisation, destiné à justifier une centralisation culturelle qui en ferait le pendant régional de Lille, auquel participent respectivement l'Association pour le Développement du Valenciennois ou la Jeune Chambre Economique du Hainaut, qui n'ont plus rien de la petite structure de développement local en dynamique ascendante. La logique est purement institutionnelle et descendante. Le cadre topologique régional fait de Valenciennes, un concurrent directe de Dunkerque (entrée dans une nouvelle phase avec le projet 'Marine'), dans l'acquisition du statut de ville métropolitaine, assurant une fonction d'équilibre subrégional. Pourquoi le passage effectif au statut métropolitain ne peut-il donc pas s'accomplir, même dans une logique régionale de rééquilibrage par les programmes d'aménagement du territoire ?

Valenciennes ne dispose pas d'un bassin géographique suffisant, et ce qui fonde les avantages de la géographie du sud du département pour la ville, définit aussi des inconvénients irréductibles. Elle n'a pas de concurrence hennuyère directe puisque Maubeuge en est assez éloignée. (tout comme Douai) ***{Agence D'Urbanisme du Bassin de la Sambre, 1988}***. Mais l'éloignement engendre aussi des espaces vides et Valenciennes ne peut reposer sur des villes telles que Le Quesnoy ou Bavay. Mais est-il alors possible d'envisager la mise en place d'une métropole multipolaire et pluripolaire ? La réponse est négative. Hormis la ville-centre, il y a donc quatre pôles secondaires (Saint-Amand-les-Eaux, Condé-sur-l'Escaut, Denain et Bouchain). La première revendique clairement un affranchissement culturel par rapport à Valenciennes, ce que lui permet la morphologie géographique ; la Forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers instaure une coupure semi-naturelle entre les deux aires d'influence urbaine respectives. Condé-sur-l'Escaut entend garder des prérogatives identitaires (surtout par rapport à Fresnes et Vieux-Condé) justifiant la création d'un Pays de Condé, par le biais de l'intercommunalité.[74] Denain développe une mutation identitaire par rapport à son ancien statut de ville sidérurgique ('ville feumière' ***{G. Cattiaux, 351}***), ce qui l'amène à amélioration ses fonctions culturelles, comme le montrent les travaux de la nouvelle médiathèque.

La notion de réseau de ville n'est pas applicable à ce type d'organisation urbaine dans la mesure où les projets ne marquent qu'une cohérence relative qui ne s'exprime que dans le contexte socio-économique restrictif des

[74] La ville est au cœur de la Communauté de Communes du Pays de Condé, structurée autour du tripôle de Condé-sur-l'Escaut, Fresnes-sur-Escaut et Vieux-Condé.

plans de réaménagement des aides européennes de l'Objectif I, et des incidences qu'elles auront sur les politiques urbaines. Le discours officiel est celui d'une impossibilité de pérennisation de ces projets par manque de crédits. Ce qui est faux dans la mesure où les grands projets de ville tentent justement un affranchissement par rapport à cette source financière en déclin, et certains crédits n'ont pas été intégralement dépensés (notamment dans des opérations de rénovation ou de réhabilitation de logements).

La mutation identitaire concerne aussi les possibilités d'intégration et d'assimilation associative d'une population immigrée qui se motive assez faiblement pour le devenir communal. Bouchain, distante de Valenciennes, n'est pas encore affirmée dans ses prérogatives locales, et manque singulièrement d'assise économique, et ce pour deux raisons. Elle est la confluence des aires d'influence respectivement valenciennoise au nord et cambrésienne au sud. En second lieu, elle ne dispose pas des ressources juridiques et territoriales suffisantes qui doivent émerger avec la mise en place de la Communauté de Communes de l'Ostrevent. Ces dynamiques se vérifient par la constitution des fichiers associatifs tels qu'elle à été démontrée dans la seconde partie.

3.3.5 Les agglomérations-régions comme spécificités identitaires

Des solidarités et des concurrences existent entre les villes hennuyères, comme le soulignent notamment, les nouveaux textes de lois relatifs à l'aménagement du territoire.[75] Le Hainaut wallon recèle une spécificité géographique et urbaine pouvant faire office de critère identitaire : les agglomérations-régions. Ces formes dérivées de districts miniers urbains (celui de La Louvière date de 1865), correspondent à la sphère d'attractivité des trois grandes unités urbaines de Mons, La Louvière et Charleroi. Elles correspondent à la superposition fonctionnelle et identitaire de deux référentiels majeurs (agglomération et région) sont impliquées dans des dynamiques aux limites indécises. Les villes d'Europe du Nord sont comprises comme des éléments majeurs de la vie sociale, économique ou culturelle des régions constitutives. Mais les concurrence entre espaces urbains de grandes dimensions, laissent sur la touche de nombreux espaces, fussent-ils à l'échelle du Hainaut. Seule Bruxelles est une métropole de dimension européenne qui doit cependant s'associer avec Anvers et Gand si elle veut être en mesure de concurrencer les autres mégapoles comme Londres, Paris, la Ranstatt Holland, la Ruhr, soit la plupart des grandes unités spatiales urbaines entourant le territoire administratif de l'Eurorégion.

La superposition des niveaux décisionnels dans les agglomérations-régions est participative d'une recherche de convergence des richesses et des ressources disponibles, par un développement de l'attractivité ou de l'attraction des villes concernées. En effet, les ressources disponibles liées aux revenus des taxes diverses, conditionnent dans une très large mesure, le devenir urbain et donc, l'identité et l'image de marque des entités communales et des villes. Mais sociologiquement, la dimension identitaire n'est pas systématiquement corrélée : les leaders et entrepreneurs multiplient des niveaux décisionnels sociaux et culturels (quartiers, cités) qui ne correspondent plus à ceux des leaders et entrepreneurs économiques. Cette multiplication est la poutre maîtresse d'un manque réel de projet identitaire pour les villes. En France, c'est ce qui a conduit à la multiplication des projets de ville à partir de diagnostic établis en logique ascendante.

[75] Le périmètre d'une communauté d'agglomération ne peut comprendre une commune qui est déjà membre d'un autre établissement public de coopération intercommunale percevant la taxe professionnelle selon les dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts au 1er janvier 1999, si le Conseil Municipal de la commune intéressée a émis une délibération défavorable à l'arrêté dressant la liste des communes ou si plus du quart des conseils municipaux des communes membres de l'établissement existant s'oppose au retrait de ladite commune. Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.

Le Hainaut wallon, comme une grande partie de la Wallonie et plus généralement, de la Belgique, est frappé par une tendance marquée à la 'désurbanisation' (terme repris dans le Schéma Général d'Objectif de l'Eurorégion en 1994, mais qui prend plus exactement le sens de l'exurbanisation) : elle est définie comme une volonté des citadins à sortir des centres urbains au profit d'une installation plus isolée ou dispersée en milieu rural. C'est une situation particulièrement observée dans la partie septentrionale de l'agglomération-région de Charleroi ou des les environs immédiats de Soignies. Les repercussions sont sensibles en terme de préservation de l'environnement rural, de consommation énergétique et d'infrastructures et de services publics. Les répercussions touchent aussi la vie locale, festive et associative ***{E. Limbos, 389}***. L'occupation effective des résidences entraîne une définition concrète d'un turn-over important, comme expression d'une faible durée de résidence effective d'une famille dans une commune, mais aussi du nombre de déménagements et d'emménagements pratiqués par ces familles. Or les cycles sont de plus en plus courts et les individus s'investissent de moins en moins dans la vie locale. Ce qui exprime aussi une explosion incidente des associations à caractère sportif par rapport au domaine culturel ou des loisirs classiques.

Les agglomérations-régions deviennent des instruments de redéploiement social : que ce soit dans la gestion culturelle globale des problèmes dans les quartiers difficiles ou la vectorisation des politiques de reconversion économiques, elles cristallisent des convergences identitaires autour d'une finalité commune. Il n'est plus seulement question des associations à caractère culturel mais d'une communauté référentielle autour de la mutation global des espaces considérés. Dans le Borinage, les A.S.B.L. économiques proposent des services aux entreprises. Les intervenants sont entre autres le B.E.E.S.H. (Bureau d'Etudes Economiques et Sociales du Hainaut), l'A.S.B.L. CERACHIM (Centre de Recherche, d'Analyse et de Contrôle Chimique), la Maison de l'Entreprise, le Bureau de Développement Transfrontalier des Entreprises, l'Agence Wallonne à l'Exportation, l'Université de Mons-Hainaut, la Faculté Polytechnique de Mons, la Faculté Universitaire Catholique à Mons, l'A.S.B.L. Sodexcom, le FOREM, l'A.S.B.L. Union des Classes Moyennes du Hainaut et Euro Info Centre Hainaut.

Le principe des agglomérations-régions impliquent des concurrences territoires entre les trois grandes unités urbaines de Mons, La Louvière et Charleroi. Pourtant chacune constitue une forme précise de croissance urbaine : Mons est un pôle culturel ancien. Charleroi est une forme de ville nouvelle. La Louvière est à la base une sorte de ville-champignon largement dépendante de sa position centrale à la croisée des aires d'influence des deux autres. Tous les programmes de développement de la capitale de la Région du Centre sont entièrement conditionnés par cette logique.

Quelles sont les répercussions dans le domaine associatif ? En 1969, le bourgmestre de La Louvière, M. Debauque a décidé de mettre sur pieds une A.S.B.L. intitulé Centre Carrefour Européen, et qui regrouperait des associations politiques et syndicales, des groupements économiques ainsi que les entités désireuses de faire partie de cette structure (Soignies, Le Roeulx, Ecaussines, Manage, Chapelle-lez-Herlaimont, Morlanwelz, Anderlues et Estinnes). Le but était d'assurer la promotion d'une Région du Centre face à ses voisines boraines et carolorégiennes jugées envahissantes ou écrasantes, suivant les cas. L'ensemble constitue un bassin géographique de 250 000 habitants pour lesquels, l'Association a établi des priorité comme la promotion de la gare autoroutière, l'achèvement de l'Ascenseur à Bateaux de Strépy-Thieu et surtout l'affirmation d'une identité comme projet commun de développement dépassant la plupart des clivages classiques. Trente années après, force est de constater que tous les objectifs n'ont pas été atteint et que l'identité du Centre est loin d'être clairement affirmée.

3.3.6 Le redéploiement de la ruralité hennuyère

La ruralité hennuyère est confrontée à la disparition de schèmes culturels classiques ***{C. Christians, 186}*** liés en grande partie à la croissance urbaine et à l'extension des espaces périurbains (sauf dans l'Athois, le Pays des Collines et une partie de la Thiérache et de l'Avesnois). Les terroirs, longtemps présentés comme la valeur identitaire refuge ne sont plus pertinents, et disparaissent au profit d'une subrégionalité en ré-émergence : les pays. Le terroir est de moins en moins un référent valide sur le plan gastronomique ou agro-alimentaire, essentiellement parce qu'il n'intègre pas cette fonction d'interface entre urbanité et ruralité telle qu'elle se présente en Hainaut sur les grands territoires ruraux de l'Athois, du Péruwelzis ou la Thiérache.

Les associations tels que les foyers ruraux (aide sociale aux populations les plus fragiles) ou les groupements de producteurs (exemple des groupements d'apiculteurs qui se développent de plus en plus), n'y font plus explicitement référence. Sur le plan gastronomique, l'explication récurrente est celle d'un plus grand intérêt pour la traçabilité qui opère un transfert sur les producteurs eux-mêmes. Les occurrences subrégionales sont donc plus le fait des groupements de producteurs que des contingences géographiques locales. Les occurrences associatives touchent aussi au développement associatif[76]

La valeur du territoire comme patrimoine transmissible dépend donc largement de la valeur qu'il est possible de lui donner actuellement. Ceci est vrai pour l'ensemble des territoires de l'Europe du Nord. Mais il apparaît que si ces lieux sont l'objet d'une gestion associative, ils ne sont pas encore clairement appropriés par les populations, qui selon des discussions libres opérées sur place à l'occasion du premier recensement associatif, les considèrent comme des espaces récréatifs ou de mémoire avant de les prendre comme des espaces de vie repensés. Il y a là fondamentalement une divergence avec la démarche écomuséale telle qu'elle se présente dans les champs industriel et urbain à La Louvière sur le site de Bois-du-Luc.

Sur un plan purement technique, la vie associative rurale se démarque de son homologue urbaine par l'importance prise par ses lieux d'accomplissement. Il existe des maisons associatives et des maisons pour tous (voire des maisons de quartiers), où les associations urbaines peuvent se réunir mais elles sont noyées dans la masse du bâti et dans la polyvalence des fonctions qui y sont exercées. Dans les communes rurales, le foyer associatif est souvent une structure à part entière dont l'exemple le plus significatif reste l'ancienne chapelle de Millonfosse, reconvertie en Maison des Associations, aux dimensions réduites certes mais qui reste d'un charme tout à fait pittoresque. La ruralité hennuyère implique aussi un questionnement sur la portée effective des fonctions référentielles occupées par certains lieux ou certains sites. Selon plusieurs agriculteurs locaux, les petits ruisseaux de dérivation ou de drainage comme il en existe des dizaines en Avesnois, perdent peu à peu leur fonction de bornage des exploitations et ne sont désormais utilisés que dans

[76] En mars 1990, la commune de Brunehaut a décidé de mener une opération de développement rural, en relation avec la Fondation Rurale de Wallonie et l'I.D.E.T.A (Intercommunale de Développement du Tournaisis-Athois). L'aboutissement a été la mise en fonctionnement de groupes de réflexion dont un porte sur la vie associative (décembre 1991) : l'idée est de motiver le développement local de l'ensemble de l'entité par une dynamisation de la commune-centre. Il a donc fallu dresser un inventaire des associations qui restent selon les termes du collège échevinale, un outil implicite d'encadrement des perceptions et des attentes. Trois associations ont pu but la redynamisation de l'espace rural, qui plus est, sur une entité frontalière : Action Catholique Rurale Féminine (A.C.R.F.) ; l'A.S.B.L. Aides Familiales Rurales ; l'A.S.B.L. de Promotion des Pépinières de la Région de Lesdain. La première a comme objectifs principaux d'assurer la promotion des femmes du milieu rural (recherches mensuelles sur un thème annuel), dans des activités plus ou moins classiques : visites et voyages culturels, action sociale de proximité et édition d'une revue intitulée 'Plein Soleil'. Les rencontres mensuelles sont réservées aux femmes du village contrairement aux autres activités ouvertes à tous. Chacun des villages de l'entité de Brunehaut (Bléharies, Hollain, Jollain, Laplaigne, Wez, Lesdain) a son organisation et ses lieux propres. L'A.S.B.L. Aides Familiales Rurales offre des services à domicile aux personnes qui rencontrent des difficultés familiales, sociales ou de santé : il s'agit d'assurer le maintien de l'autonomie de certains habitants (personnes âgées ou handicapées), et d'assurer une lutte partielle contre la désertification. Cette logique est répliquées par des associations de l'Avesnois, du Quercitain et du Bavaisis. Enfin l'A.S.B.L. de Promotion des Pépinières de la Région de Lesdain assure une vocation essentiellement professionnelle, par une représentation de la profession aux instances régionales, wallonnes et européennes, ce qui permet une valorisation accrue des productions locales.

la mise en place préliminaire des plans de chasse. Les associations intègrent donc une vision patrimoniale incidence ou effective (protection des chapelles ou de la flore locale), plus facilement circonscrites qu'en milieu urbain, essentiellement dans un cadre écologique et environnemental rendu vital par la crise de l'agriculture et l'acception touristique qui a été prise par plusieurs espaces ruraux dans l'Avesnois.

Cette analyse du redéploiement d'une ruralité repensée implique nécessairement la problématique des nouvelles orientations de l'intercommunalité et de ses occurrences subrégionales, les secondes apparaissant traditionnellement comme une limite incontournable entre urbanité et ruralité : le pays en Hainaut peut-il s'appliquer à une urbanité dominante, ou l'identité intercommunale n'est-elle limitée qu'aux archétypes géographiques et sociaux tels qu'ils sont observés à l'échelle des territoires nationaux ?

3.4. L'intercommunalité comme nouvel espace vécu : la multiplication des territoires-cadres

3.4.1 Les stades identitaires de l'intercommunalité en Hainaut : du projet à l'ancrage culturel

L'intercommunalité en Hainaut présente une double grille de lecture, interne et transfrontalière. Interne lorsqu'elle met en jeu des référents identitaires stables comme les hydronymes (Communauté de Communes du Val de Sambre, Communauté de Communes de la Vallée de la Scarpe, Communauté de Communes de l'Ostrevent). Transfrontalière[77] puisque la fusion des communes au sein d'entités administrative a assuré le passage d'une intercommunalité de projet à un espace vécu perçu comme tel. Sur la Province du Hainaut oeuvrent aussi les intercommunales de développement économique et d'aménagement (Idea : I.D.E.A des Régions du Centre et du Borinage à Mons ; Intersud : I.D.E.A. du sud-Hainaut à Thuin ; Igretec : I.D.E. de la Région de Charleroi ; Ideta : I.D.E. des Arrondissements de Tournai, d'Ath et des Communes Avoisinantes – Lessines/Enghien à Tournai ; SIDEHO : Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du Territoire de Hainaut Occidental).

Ces associations intercommunales agissent pour la mutation identitaire incidente des économies locales et régionales : l'I.D.E.A. de Mons et la Région Wallonne se sont associées à la Communauté Urbaine du Centre à La Louvière pour fournir un cadre géographique, juridique et technique au Plan de Reconversion de la Sous-Région Wallonne du Centre, dont le projet-phare reste l'entrée en phase d'extension de la plate-forme autoroutière 'Garocentre'. L'intercommunalité en Belgique en général et en Hainaut en particulier, prend une tournure beaucoup plus associative (INTERSUD, Association Intercommunale pour le Développement Economique et l'Aménagement du Territoire du Sud Hainaut - A.D.E.C., Association Intercommunale pour l'Aménagement du Territoire et le Développement Economique et Social des Régions de l'Est et du Sud du Hainaut).

Il existe des groupements intercommunaux[78] mais dont les fonctions sont recentrées (I.P.A.L.L.E.,

[77] La dimension transfrontalière s'exprime aussi dans la volonté de coopération : les intercommunales de développement wallonnes travaillent dans le cadre d'une collaboration avec le B.E.E.S.H. (Bureau d'Etudes Economiques et Sociales du Hainaut) de Mons, et le CITIPE (Centre International et Transfrontalier d'Information et de Promotion des Entreprises), dans une dynamique générale de reconversion. En outre les 3 et 4 février 2000 s'est tenu à l'Ecomusée de Fourmies-Trélon, un séminaire intitulé 'Intercommunalité, ancrage territorial et développement local', avec deux sous-thématiques portant sur les relations organiques entre territoires, l'intercommunalité et les frontières, et sur les liens entre patrimoine, culture et agriculture (préservation des haies et développement intégré des pays de Bocage).

[78] Comme espace-cadre, l'intercommunalité française met en jeu des logiques identitaires sensibles à plusieurs échelles. La réunion des communes fonctionne sur des solidarités variables mais qui sont plus souvent politiques que territoriales. Rares sont les prérogatives qui intègrent autre chose qu'un contenu gestionnaire technique (voirie, structures sociales). Mais les ressources propres des communes-

I.G.E.H.O.-Electrabel, S.W.D.E., I.C.F.E., I.M.S.T.A.M.), dont la Communauté de Communes du Val de Sambre ou l'Agence d'Urbanisme du Bassin de la Sambre forment les équivalents frontaliers.

En Hainaut, les clivages concernent donc plus l'interurbanité que l'intercommunalité, de par l'ancrage dans une relation classique centre-périphérie. Les solidarités sont mécaniques, contrairement au versant belge où ont été introduits des éléments de solidarité organique : dans certaines entités les doublons associatifs issus de la volonté des habitants des anciennes communes de répliquer des sociétés, sont en voie de résorption sensible (comme pour l'entité frontalière de Brunehaut). Les mises en réseaux associatifs de villes sur des dynamiques transfrontalières ***{K. Werner – D. Senigout, 338}*** ne constituent pas un frein à ces dynamiques interurbaines : 35 villes du Hainaut franco-belge sont membres de l'Association des Musées de la Région Nord-Pas de Calais et des Provinces Frontalières de Belgique. Comment les associations vont-elles devenir activement participatives de ces réseaux de villes transfrontaliers ? Le cloisonnement thématique est une réponse partielle qui exprime les progrès dans le domaine culturel, et les lacunes dans les domaines socio-économiques. La mise en réseau des villes ne masque pas les divergences voire les antagonismes identitaires proxémiques. Il est toujours plus facile de coopérer avec les villes éloignées (comités de jumelage des villes du Hainaut avec des villes allemandes ou polonaises), qu'avec un voisin immédiat qui forme un concurrent potentiel ou un poids mort si le niveau de dotation globale n'est pas le même (ces divergences sont souvent mises en évidence au sein des Communautés de Communes de l'Ostrevant, du Val de Sambre et du Val de Scarpe).

Identitairement, l'intercommunalité hennuyère, surtout sur sa partie wallonne, cristallise les oppositions de finalités comme de gestion locales et territoriales, entre l'intercommunalité rurale telle qu'elle se présente par exemple dans le Pays des Collines, et l'intercommunalité urbaine telle que la supportent les agglomérations-régions. L'entité d'Ellezelles marque une logique inverse de celle qui prévaut généralement, à savoir le passage de l'intercommunalité de projet au pays effectivement territorialisé : ancien bourg rural spécialisé dans le textile (15 entreprises dans les années 50) et sous l'influence de la ville de Renaix en Flandre, il est actuellement redevenu un territoire cadre issu de la fusion en 1976, des communes d'Ellezelles, de Wodecq et de La Hamaide, sur un espace de 4400 hectares abritant 5300 habitants. Les finalités sont celles d'un redéploiement économique sur la base de la thématique touristique. Le peintre local J. Vandewattyne a été à l'origine de l'animation en 1984 (avec entre autres la promotion du style architectural de type 'tournaisien', dominant entre le XVIIIe et le XIXe siècle) au cœur Pays des Collines dont Ellezelles est participative. Des entités communales comme Leuze-en-Hainaut ou Ellezelles forment l'expression d'une nouvelle dynamique territoriale où l'intercommunalité effective sert de tremplin vers une nouvelle subrégionalité. Mais la limite est celle de la monothématisation (autour de la bière et des brasseries à Leuze-en-Hainaut avec constitution d'ASBL itinérantes et pédagogiques ; autour du textile pour Ellezelles) transformant un espace vécu en espace perçu (abandon d'une réelle fonctionnalité).

Pourtant les structures de ce pays sont limitatives en termes associatifs dans la mesure où les faibles densités de populations qui y sont observées et parfois reprochées (certains parlent d'espace conservatoire), n'autorisent pas un développement de la vie locale des petits villages qui historiquement, restent largement inscrits dans la sphère d'influence d'Audenarde, de l'autre côté de la frontière linguistique. Mais cette

membres sont à l'origine de contestation de la part des municipalités les mieux dotées qui estiment leur contribution trop élevée et sont tentées par des logiques de repli autarcique. C'est ce qui a empêché le développement réel de la Communauté de Communes de l'Ostrevent, centrée sur Bouchain, dont elle doit assurer une nouvelle centralité dans le cadre des modifications du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de 1992 (de par les changements introduits par l'implantation de l'usine Toyota à Onnaing) : l'aboutissement est l'instauration d'un Schéma d'Aménagement de Zones d'Activité, qui a été à l'origine de propos véhéments de certains maires lors de la séance du 1er octobre 1999 du Conseil Communautaire. Cette centralité de Bouchain est mal perçue par les élus des huit autres communes associées.

situation est-elle systématique pour l'ensemble des parcs observés dans le Hainaut franco-belge ?

3.4.2 L'intercommunalité comme substrat de la subrégionalité : les parcs naturels

Les parcs naturels sont les exemples les plus significatifs de territoires-projets connaissant de sévères limitations en termes de validité identitaire effectives. Le versant français comprend deux parcs : le Parc Naturel Régional de Scarpe-Escaut, qui est le premier du genre (1968) et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois (1998). Le versant wallon comprend trois parcs : le Parc des Plaines de l'Escaut (1996) et le Parc du Pays des Collines et le Parc de la Haute Sambre. Ces parcs ont en commun d'avoir eu une gestation relativement difficile, étant donnés les tracés successifs et les multiples orientations qui ont été définis dans les diagnostics préliminaires de territoire.

Les limites identitaires de ses parcs sont d'abord logosphériques : le Parc de Scarpe-Escaut s'est initialement appelé 'de Raismes-Saint-Amand-Wallers' (suivant une logique géographique de centralité), puis en 1986, 'de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut' (du nom des deux cours d'eau qui le structurent) avant de trouver son nom actuel (1998). La valeur logosphérique référentielle est donc nulle puisqu'elle ne dispose pas du temps nécessaire pour assurer une qualification au moins dans le temps moyen. Elle est à mettre en relation avec les difficultés de centration des parcs dont les sites décisionnels sont mal perçus parce que mal situés (excentation par rapport soit aux centres urbains, soit à la simple sphère du visuel). A titre indicatif c'est particulièrement prégnant pour la Maison du Parc à Saint-Amand, souvent confondue avec la Maison de la Forêt à Raismes, et qui est difficilement accessible puisque située en périphérie au cœur de la forêt. La fonction référentielle est donc largement compromise.

La Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France a organisé au printemps 2000, en collaboration avec l'Institut Louis Harris, la mise en œuvre d'une enquête auprès des résidents afin de procéder à une évaluation des opinions envers les parcs naturels : les parcs sont relativement bien connus de leurs habitants comme territoires mais leurs fonctions institutionnelles sont restreintes à la simple préservation paysagère et à des données environnementales (les attentes concernent surtout les problèmes d'emploi et du développement économique). En Avesnois, 5000 questionnaires ont été diffusés avec un taux de retour faible (4.7%) ce qui constitue l'expression d'une absence réelle de motivation. 70% des personnes interrogées savent que leur commune fait partie d'un Parc et 70.8% sont satisfaits de vivre dans un Parc. Le développement de la communication reste une priorité dans les prévisions budgétaires. Les limites identitaires touchent aussi la composition démographiques des populations, les parcs intégrant par définition les basses densités rurales et les hautes densités industrielles et urbaines : le Parc de Scarpe-Escaut regroupe 165 000 habitants sur 45 000 hectares et 52 communes. Les profils sociaux et culturels sont très hétéroclites et impliquent des méthodes de sensibilisation adaptées, qui pour l'instant ne touchent que les populations scolaires ; les schèmes culturelles des enfants offrent moins de résistance que ceux des adultes comme le démontrent le succès mitigé des opérations 'Plantons le Décor'. La suppression de la traditionnelle Fête du Parc et son intégration dans les Journées du Patrimoine, contribuent à une forme de dilution identitaire et culturelle.

Les parcs naturels constituent une forme de subrégionalité qui est concurrencée par l'émergence d'autres territoires-projets : ainsi le Parc de Scarpe-Escaut subit la montée en puissance du Pays de Marchiennes, de l'Amandinois, du Pays de Mortagne et du Pays de Condé. Il y a donc conflit identitaire dans la territorialisation effective de deux occurrences subrégionales dont les échelles sont proches mais différentes. Alors que les parcs jouent sur un effet de marque et de mode environnementaliste et écologiste (sans pour autant dépasser réellement le rôle d'un organe consultatif qui a été initialement défini comme le leur), les

intercommunalités ont une fonctionnalité inverse. Les syndicats mixtes de fonctionnement des parcs naturels régionaux qui font intervenir différentes échelles décisionnelles, sont moins le lieu d'accomplissement des antagonismes identitaires que les intercommunalités en milieu rural : c'est le produit d'une perception différente des enjeux réels.

Les parcs naturels inscrits dans les limites territoriales du Hainaut jouent sur des thématiques identitaires (par exemple dans le cadre d'une réorganisation de l'agriculture biologique et des anciennes productions des terroirs, qui ont lieu en grande partie avec des associations de producteurs, comme celle des Deux Rivières), mais n'ont pas un contenu identitaire propre territorialisé. C'est ce qui explique la lenteur avec laquelle, le Parc Transfrontalier du Hainaut, issu de l'association (et non de la fusion) du Parc de Scarpe-Escaut et de son homologue frontalier des Plaines de l'Escaut, se territorialise. Concrètement l'action se limite à de la communication institutionnelle interne et transfrontalière. Pourtant les thématiques ne manquent pas : avec ses 125 000 hectares de superficie, le Parc de l'Avesnois couvre pour partie le plus vaste ensemble bocager de la Région Nord-Pas de Calais. Il est lui-même le fruit d'une longue maturation technique définie par l'Association de Développement de l'Avesnois (qui regroupe 129 communes) qui a défini deux entités majeures : au nord-ouest se pose la problématique de la maîtrise de la périurbanisation, alors qu'au sud-ouest, c'est la lutte contre la désertification qui reste primordiale (l'analyse des fichiers associatifs rend compte de cette dynamique). Un projet d'association est prévu entre le Parc de l'Avesnois et de la Haute Sambre, dans le cadre d'Interreg II : le projet, s'il parle de richesse culturelle au sens large, ne démontre pas assez clairement les éléments[79] de communauté transfrontalière.

Il y a en Hainaut wallon, deux projets de parcs (Parc du Haut Pays de Roisin et Parc de la Haute Sambre). Ils sont préfigurés en tenant compte des logiques déjà observées sur le Parc du Pays des Collines, où la tradition de centralisation de la vie de relation sur Audenarde (dans le cadre historique et économique de l'industrie textile) reste perdurante : Tournai est trop éloignée pour jouer un rôle d'équilibre. En outre ce parc, de par la faiblesse de ses densités de population et son orientation agricole (comme ancienne zone de production privilégiée de plantes médicinales), est progressivement tombé dans une logique de muséïfication du territoire (suivant la dynamique prévalante à l'Ecomusée de La Hamaide ou de l'Ecomusée du Centre). Sa valeur identitaire est donc très faible comme territoire vécu. La coopération transfrontalière existe (entre le Parc de l'Avesnois et Intersud, intercommunale de développement économique en charge de la préfiguration du Parc de la Haute Sambre), notamment dans le cadre de la valorisation du patrimoine bâti pris comme moteur de développement durable et par incidence des nouvelles formes de citoyenneté (obtention de fonds Interreg II) : la problématique est celle du développement de cette citoyenneté dans un cadre géographique et institutionnel transfrontalier.

C'est sur l'applicabilité de ce dernier concept que repose toute l'ambiguïté des parcs naturels régionaux. Ils dépassent largement la sphère des quotidiennetés et sont surtout rattachés à des valeurs archétypiques qui pourraient être circonscrites dans le cadre d'une approche herméneutique : les dernières éditions de la Fête du Parc mélangeaient écologisme, ruralisme, médiévalisme et contenu 'celtisant' sans grand rapport avec aucune réalité sociale ou culturelle du Hainaut ou des territoires inscrits dans la limite administrative du Parc. Si ce contenu était ambigu dans ses répercussions sur les conceptions des populations concernées, la suppression de

[79] Le projet repose sur la mise en chantier d'un Observatoire Transfrontalier, destiné en premier lieu, à l'élaboration d'une base de données et en second lieu, à la mise en place d'un colloque intitulé 'La Haute Sambre et l'Avesnois au regard des patrimoines' et à une éducation accrue à l'environnement. Ce projet s'inscrit dans la Charte Européenne de Tourisme Durable dans les Espaces Protégés : 'Information du public : il sera proposé une information de qualité et facile d'accès aux visiteurs et aux habitants du territoire, notamment sur l'offre touristique, la richesse exceptionnelle et la sensibilité des milieux naturels. Le public sera également tenu informé des objectifs de conservation du patrimoine et du développement durable. Enfin l'espace protégé s'assurera de l'approvisionnement régulier des opérateurs touristiques en matériel d'information destiné à leurs clients (brochures, cartes, etc)', Charte Européenne, 1999, p.7

ces manifestations sur la base de considérations purement financières (et leur dilution dans les Journées du Patrimoine) impliquent une nouvelle crise identitaire : si le parc dispose de ses référents, il lui manque encore un calendrier précis pour s'inscrire dans les sphères de l'individualité.

Associativement les répercussions sont extrêmement faibles puisqu'elles ne mettent en jeu que des groupements dont les activités sont 'prévisibles': groupes ornithologiques ou de randonnée, comité de sauvegarde ou de défense du patrimoine naturel et surtout groupements de producteurs à la recherche d'un label de vente. La liste intégrale de ces associations est présentée dans la plupart des documents destinés aux professionnels (Diagnostic de Territoire et Charte de 1998) comme au grand public (Guide Transfrontalier remis à jour en 1999). Cette démarche devient un moteur majeur étant données les répercussions consécutives au niveau local mais aussi régional (des producteurs de l'Amandinois reçoivent un accueil plus que favorable dans la presse régionale et à la télévision). C'est ce qui explique en outre le développement des marchés de Noël qui sont l'occasion de nouvelles opportunités économiques. Mais ces arguments sont-ils suffisant pour justifier d'une obédience subrégionale ?

3.4.3 De l'intercommunalité au pays : vers une qualification culturelle de la subrégionalité

Le pays comme substrat territorial identitaire, représente la forme accomplie d'un passage d'une solidarité mécanique (champ de l'intercommunalité classique) à une solidarité organique assurée par la logique ascendante présidant à sa création ***{P. Gonin, 223}***. La problématique en Hainaut n'est pas tant celle de leur existence effective que de leur articulation. Le Hainaut est-il un pays ou une collection de pays auprès desquels il assurerait la fonction de trame référentielle, par exemple autour de la thématique industrielle ou plus simplement historique ? L'intercommunalité devient le lieu d'affirmation de la communauté référentielle construction autour d'un espace spécifique. La Conférence Permanente de Sambre-Avesnois a été inaugurée (28 mai 2000) dans ce but. Issue de la collaboration entre l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre, les Chambres Consulaires, le Syndicat Mixte du Parc, les Communautés de Communes, cette assemblée a défini le protocole d'accord pour la création d'un Pays de la Sambre-Avesnois dont le diagnostic territorial préalable reste pourtant à établir.

La problématique est aussi celle de l'application des pays, inscrits historiquement dans une dynamique rurale, à la logique industrielle et urbaine du Hainaut, spécifiquement dans les limites territoriales de l'ex-bassin minier transfrontalier ***{P. Bruyelle, 172}***. Ils sont au cœur de revendications identitaires complexes, tant sur le plan thématique que référentiel ***{I. Leclerq – S. Dhote, 238}***.

La notion de pays en Hainaut renvoie a priori au Pagus Hainoensis, dont les limites sont toutefois fort différentes de celles du Comte du Hainaut, ce dernier résultant d'une construction territoriale qui commence au Xe siècle pour s'achever avec la mort de Baudouin V en 1195. Tout identité territoriale étant conditionnée par les territoires immédiats (voire médiats) qui constituent son environnement, les pays actuels suivent une logique d'inscription territorial au cœur de l'espace eurorégional, comme une récurrence de l'inscription des pays mérovingiens au cœur de la Gaule Belgique[80]. Le 'Pagus' comme élément de structuration des territoires hennuyers est essentiellement inscrit dans la période carolingienne. A cette époque, il existe deux niveaux fondamentaux. Le niveau supérieur est forme par des 'Pagi' aux limites définies.

Ils sont au nombre de sept : pagus Cambracensis, pagus Bracbantensis (entre la Hayne et l'Escaut), pagus

[80] La Gaule Belgique est un ancien méso-territoire subdivisé en deux sous-ensembles : l'un à l'ouest, axé sur les villes de Trèves, Verdun, Metz et Toul ; l'autre autour de la quadrature urbaine Anvers-Boulogne-Beauvais-Reims.

Hainoensis (Conde-Lobbes-Maubeuge-Haumont), pagus de la Thiérache (entre Namur et Laon), pagus Ostrevensensis (entre Sambre et Escaut), pagus de Sambre (Thuin-Charleroi) et pagus de Fagne (Avesnes-Liessies-Trelon). Le niveau inférieur est formé par des 'pagi' aux limites incertaines, qui forment des espaces intermédiaires : Pagus Moyen de Famars (Pagus Fanomartensis), Pagus de Fagne, Pagus Moyen du Hainaut, Pagus de Bavay, Pagus de Cambrai. Cette complexité constitue le fondement de la vocation de territoire-interface du Hainaut, relativement à l'incertitude de ses limites extérieures (par différenciation avec la certitude historique et culturelle de la frontière interne franco-belge.

La chronogéographie du pays hennuyer suit une tendance similaire à celle de l'Ostrevent, son voisin immédiat qu'il finira par absorber progressivement ***{A. Mabille de Poncheville, 245}***. Cette surimposition des thématiques de découpage forme le substrat de la complexité subrégionale hennuyère prise à une échelle méso-territoriale.

Initialement, il se nomme Pagus Fanomartensis (pays de Famars). Cette toponymie se transforme aux environs du VIIIe-IXe siècle, pour devenir le Pagus Hanoensis, ou 'pays de la Hayne'. Cette mutation exprime la continuité de ce mouvement répandu en Hainaut, de translation spatiale des prérogatives politiques, au sens large, dans les topologies territoriales. Famars est un centre militaire et administratif majeur au Ve siècle (comme cela est mentionné dans la Notitia Dignitatium). Ces translations territoriales suivent les grandes coupures historiques qui interviennent à l'échelle culturelle des nations : il est possible de distinguer les villes romaines des villes franques ou mérovingiennes; Bavay fait partie de la première catégorie quand Tournai appartient à la seconde classe et Chièvres (au sud d'Ath) à la troisième. L'émergence du Pagus Hanoensis au Xe siècle, correspond à la montée en puissance de Mons, au bord de la Haine ***{E. Harze, 230}***. La structuration politique du Hainaut naissant commence (jusqu'alors, le territoire du Comté n'était qu'une principauté féodale parmi d'autres), cristallisant les premiers grands antagonismes territoriaux avec le voisin flamand. En 1047 intervient un traité entre Flandre et Hainaut donne à ce dernier, l'ancien Comté de Chièvres (borne par les villes de Condé-sur-l'Escaut et de Soignies). Mais d'autres terres restent des enjeux majeurs (ce que les historiens appellent des terres de 'débats'), particulièrement le Pays des Collines autour de Flobecq et d'Ellezelles (qui reviendront au Hainaut durant le XVe siècle).

Le Pays de Hainaut s'est donc historiquement construit par a coups ***{G. Sivery, 148}***. Les acquisitions se feront aussi aux dépens du Brabant, avec la ville de Braine-le-Château, ou du Pagus de Lomme (qui correspond au comt(é de Namur), à partir duquel sera finalement l'Entre-Sambre-Et-Meuse (sur Beaumont et Chimay). Mais les rapports de force les plus importants en termes identitaires, sont ceux qui se sont produits entre Hainaut et Cambraisis, et ce, sur une dynamique de concurrence classiques entre territoires voisins (qui assurent la centralité et la gouvernance des villes-centres).

La limite méridionale du Hainaut n'est définie qu'entre Chimay et Prisches (depuis que le Traité de Verdun en 843 définissait la frontière de la Francia Occidentalis). Au sud de l'Ostrevent, la limite est plus incertaine. Ce fait se confirme par le rôle politique cambrésien, de par le passage du statut de Comté à celui de principauté épiscopale. Au sein du Pagus Hainoensis, les villes constitutives vont connaître des fortunes diverses, surtout durant la période des grands traités frontaliers de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle. Le Hainaut perd près de la moitié de ses territoires au profit du Royaume de France (Le Quesnoy, Landrecies, Avesnes-sur-Helpe, Ath, Tournai, Binche, Bouchain, Bavay, Maubeuge et Valenciennes). Mons est incapable de supporter une fonction militaire aussi écrasante, ce qui explique la fortification de Charleroi en 1666. L'opposition entre des villes comme Valenciennes, restées espagnoles, et leurs bassins, devenus français, fonde le versant culturel des difficultés actuelles rencontrées dans le cadre des dynamiques de métropolisation ***{J. Beauchard, 294}***. Les mouvements frontaliers autour de Charleroi, Binche, Ath ou Saint-

Ghislain, ne forment que les derniers sursauts d'une frontière qui finit par se stabiliser au travers des grands traités (Lille en 1699, Convention des Limites en 1769 et 1779, Traité de Courtrai en 1820) ***{F. Lentacker, 241}***. Les derniers transferts territoriaux ont lieu à l'occasion de la réforme linguistique de 1963, entre Hainaut, Flandre et Brabant.

L'idée actuellement d'un département du Hainaut centré politiquement sur Valenciennes, prend ses origines en 1717. A cette date la ville, qui avait été annexée par l'intendance de Flandre Wallonne (tout comme Bouchain et Condé-sur-l'Escaut), est replacée au cœur de son pays, jusqu'à ce que la Révolution et la création des départements, ne sonne définitivement le glas des anciennes intendances. La pertinence des pays hennuyers ne peut se mesurer que dans l'appropriation effective qui est faite par les populations locales. La grande difficulté est que les pays en Hainaut sont essentiellement utilisés comme des vecteurs touristiques à dominante rurale ***{B. Kayser, 235}*** (la 'qualification' rurale intervenant comme un carcan de la valorisation). Pourtant des initiatives existent, qui veulent transposer cette logique qui reste touristique, dans un contexte urbain. C'est le cas du Pays de Cambrinus ***{C. Deulin, 371}***, centré sur Fresnes-sur-Escaut. Cette appellation fait référence à une œuvre de l'écrivain condésien Charles Deulin, intitulée 'Les contes du Roi Cambrinus'. Des panneaux indicateurs signifient à ceux qui viennent de Saint-Amand, leur entrée dans ledit pays.

Circonscrire des pays sur des bases monoréférentielles n'est pas chose aisée en Hainaut, dans la mesure où plusieurs thématiques peuvent se superposer. L'industrie de la pierre a produit une évolution socio-spatiale qui, dans une moindre mesure réplique celle de l'activité houillère ; les répercussions ont été moins nettes de par le morcellement des bassins d'extraction à travers l'ensemble du territoire hennuyer (Tournai, Antoing, Lessines) ***{S.I.M., 274}***. Ces imbrications thématiques sont participatives des difficultés de circonscription géographique de la subrégionalité hennuyère : le Pays des Collines autour de Ellezelles et de Flobecq, correspond aussi bien à un espace agricole différencié de la dominante identitaire industrielle et urbaine, qu'à un pays d'extraction du porphyre.

Le territoire inscrit dans les limites de l'arrondissement d'Avesnes peut être partionné en sept sous-ensembles subrégionaux individualisés sur des bases paysagères : le Plateau Quercitain (centre sur Le Quesnoy), comme plateau limoneux entaillé de vallées bocagères densément peuplées contrastant avec les vastes surfaces céréalières inhabitées ; le Bavaisis avec ses haies basses taillées sur de vastes champs et l'ancienne activité marbrière ; la Forêt de Mormal (épisodiquement centrée sur Landrecies), massif de 9500ha avec des périphéries bocagères ; la Thiérache comme pays d'élevage et de bocage vallonné ; le pays d'Avesnes et ses vallées bocagères jointives de parcelles en polyculture ; la Fagne de Solre (sur Solre-le-Château) et la Fagne de Trélon (sur Trélon), espaces de relief marqué et majoritairement boisés. Toutes ces dynamiques de découpage sont inscrites dans le cadre institutionnel du Parc Naturel Régional inauguré en 1998, et qui assure la communauté référentielle par le lien territorial et thématique. Seule l'agglomération Maubeugeoise en est exclue : la problématique y est celle de la pertinence géographique que pourrait prendre cet espace en tant que pays urbain, dans le cadre favorable de la Loi 'Chevènement'.

Les pays sont-ils réellement une alternative à la multiplication des territoires-projets telle qu'elle existe en Hainaut ? Comment les villes peuvent articuler ce niveau avec leur appartenance à des formes associatives diverses (Association des Villes de l'Eurorégion, Communauté de Communes du Val de Sambre, Association de Développement du Valenciennois, Association des Communes Minières) ? La situation est encore plus complexe où les anciennes communes sont passées d'une intercommunalité de projet à une intercommunalité identitairement valide (entités communales, agglomérations-régions).

Il existe plusieurs thématiques à partir desquelles il est possible de circonscrire des pays en Hainaut franco-

belge, dont le niveau de territorialisation effective reste variable, en fonction de l'ancrage culturel et par incidence, de qualification chronogéographique dont ils peuvent faire l'objet. L'existence de ces multiples possibilités de découpages à au moins trois conséquences: la première est que l'emboîtement de ces espaces ne va pas dans le sens d'une unité 'hennuyère' subrégionale dans la mesure où ces pays sont difficilement unifiables. Ensuite ces thématiques expriment toutes les incertitudes quant aux tentatives de réductionnisme qui peuvent être produites. La cohérence culturelle, sociale et géographique est mise à mal par les orientations que peuvent prendre les pays qui en Hainaut, s'articulent sur trois niveaux: les ensembles flous comme le Tournaisis, le Valenciennois ou le Pays Noir, termes généraux qui correspondent plus ou moins à des référents faisant offices de plans de communauté avec les pays de rand inférieurs tels que les conçoivent les différentes lois promulguées en France (Borinage ou Thiérache) et enfin les pays 'sublocaux', dont les dimensions se limitent à un canton (comme dans le cas du Pays des Collines ou du Quercitain).

En premier lieu viennent les pays hennuyers d'obédience historique ***{Comte de Reiffenberg, 134}*** apparus dès l'époque carolingienne et au nombre de sept : Cambrésis ; Brabant (de la Hayne à l'Escaut) ; Hainaut (sur la quadrature urbaine Condé/ Lobbes/Maubeuge/Hautmont) ; Thiérache (de Laon à Namur) ; l'Ostrevent ; la Sambre (entre Thuin et Charleroi) ; la Fagne. Territorialement, ils poursuivent la logique de continuité entre la 'Civitas' et le territoire subordonné qu'est le 'Pagus' (dans une logique proxémique de relation centre-périphérie). Les découpages religieux vont venir se surimposer, créant une logique effective jusqu'à la chute de l'Ancien Régime et perceptible jusqu'à nos jours : Vicaria Hasprensis, Vicaria Ostrevantensis, Vicaria Valencianensis, Vicaria Bavacensis. Mais ces tracés correspondent à la réalité d'un territoire vécu et non d'un territoire projet.

Ces territoires évoluent pour déboucher sur des formes composites : Pagus Ostrevantensis, Pagus Hainoensis Minor[81], Pagus Fanomartensis, Pagus Cameracensis, Pagus Templetensis et Pagus Brachbantis. Les premières fusions de pays se dérouleront au Haut Moyen Age (exemple de la fusion du Pagus Marchianensis et du Pagus Fanomartensis) : ces fusions se poursuivront jusqu'au Traité d'Utrecht (1715), où l'homogénéisation des territoires autour de Lille implique des regroupements.

La seconde thématique de découpage subrégional est celle des pays hennuyers à base fonctionnelle ***{Cotyle R., 188}***. Le pays minier en reste la marque la plus évidente comme archétype de la correspondance entre un espace géographique physique et un espace social qui en forme le produit. L'ambiguïté identitaire est issue de la perduration des schèmes culturels des populations locales alors que la base fonctionnelle est soit disparue, soit en voie de reconversion. La tentative qui sera faite ultérieurement de définir une correspondance sociale et culturelle entre les populations, les associations et leurs territoires vécus, est une réflexion permettant de circonscrire les perdurations effectives de modèles culturels ou politiques, après la disparition des fonctionnalités spatiales effectives (ancrages chronogéographiques de la vie de relation).

Les autres cas de pays anciennement fonctionnels sont le Pays Blanc (centré sur Antoing et le travail de la pierre calcaire), et le Pays Bleu (travail de la pierre bleue). Il serait intéressant de fournir un travail herméneutique sur les qualificatif (de couleurs), qui affectent la subrégionalité hennuyère (à côté du Pays Noir que constitue le Bassin Minier et le Pays Vert que forment l'Avesnois-Thiérache et la Fagne de Trélon).

La fonctionnalité fait apparaître la notion sous-jacente d'arrière-pays[82]. Elle suppose que les communes les

[81] Le Pagus Major correspond au diocèse, le Pagus Médiocris à l'archidiaconé et le Pagus Minor au décanat ou vicairies civiles.

[82] L'arrière-pays est avec le pays, la composante essentielle de la subrégionalité dans son acception historique et géographique (alors que le cadre juridique tendrait à une confusion partielle avec certaines formes d'intercommunalités). Elle met en œuvre la notion de réductibilité thématique déjà exposée précédemment. Considérant que le pays fonctionne sur un critère première d'homogénéité globale

plus importantes fonctionnement comme une vitrine paysagère. Le haut degré d'urbanisation et l'extension des zones de développement périurbain ne permettent pas de dégager un ou plusieurs ensembles géographiques de ce type. Enfin la fonctionnalité peut être un critère purement subjectif dans la circonscription d'un pays. C'est le cas à Charleroi, qui à l'occasion de l'Euro 2000, a fait la promotion de son stade comme étant celui du 'Pays de Charleroi'. La question est de savoir si le pays peut culturellement résister à une urbanisation aussi poussée ? ***{J. Beauchard, 294}***. Il y aurait donc une transition dans la valeur effective d'un pays : Charleroi, de par ses dimensions et la rapidité des transformations socio-économiques qui s'y sont accomplies, reste un exemple de ses mutations subrégionales ***{H. Hasquin, 231 / P.J. Schaeffer, 267 / C. Dumont, 200}***.

La troisième thématique est celle des pays-interfaces qui impliquent une différenciation sémantique entre frontière et limite, telle qu'elle a déjà été explicité. L'Ostrevent est parfaitement illustratif de cette complexité. Ce territoire est scindé en trois parties relativement distinctes. Une première est celle sous l'influence de Bouchain (Ostrevent Valenciennois) ***{A. Lebon, 237}***. La seconde, composée de village groupés (du fait de la difficulté d'accessibilité des nappes phréatiques) reste sous le commandement d'Arleux (Ostrevent Douaisien). Au nord de la ligne d'urbanisation (le long de la R.N. 45) entre Douai et Valenciennes, un troisième ensemble est formé de communes périurbaines comme Montigny-en-Ostrevent. C'est un espace composite, sans véritable centralité. A contrario la partie valenciennoise montre un dynamisme associatif plus évident : les associations occupent des fonctions plus développées que la simple préservation d'une vie locale essentiellement rurale et présentable comme complètement dépendante des deux agglomérations de Douai et de Valenciennes. Une logique similaire prévaut à l'organisation de l'Amandinois. Dans ces cas, les associations sont des éléments tangibles de requalification culturelle et identitaire, ne serait-ce que par le biais de leurs représentations effectives.

La problématique devient la suivante: la vie associative peut-elle être un élément de centralité voire de recentralisation dans des espaces subrégionaux partagés entre plusieurs dynamiques ? Sur le plan de la simple représentation numérique, la seconde partie de cette a déjà apporté des éléments de réponse. Si une ville comme le Quesnoy occupe effectivement une place centrale dans la vie associative (partiellement connue) du Pays Quercitain, Saint-Amand domine deux ensembles qui sont radicalement opposés: la partie pévélienne de basses densités rurales s'oppose à la partie condésienne où la vie associative est nettement plus développée. Les fonctions de centralisations ne résolvent pas les disparités territoriales. Sur le plan qualitatif, les associations du Hainaut défendent à de rares exceptions près (exemple de l'Association Touristique Senne-Sennette-Samme, du nom de trois rivières provinciales), des thématiques locales incompatibles avec l'idée subrégionale.

Actuellement le Hainaut wallon est partitionné en trois grands ensembles que sont le Hainaut Occidental, l'espace Borinage-Région du Centre-Entre-Sambre-et-Meuse et la Botte du Hainaut. Ces trois ensembles forment un échelon intermédiaire entre le méso-territoire hennuyer et les découpages subrégionaux (Tournaisis, Athois, Pays Blanc) ou intercommunaux (Région du Centre). La logique ne se réplique que partiellement sur le versant français où l'Avesnois désigne à la fois le pays d'Avesnes mais aussi la Thiérache (rattachée pour partie au nord du département de l'Aisne), et la Fagne de Trélon (comme cela fut longtemps présenté dans les documents émis par l'Ecomusée de Fourmies). La structuration urbaine polarisante dans la vie de relation autour des grandes agglomérations (Tournai, Mons, Charleroi, Thuin) tend à confirmer ce découpage. Mais c'est surtout sur le plan institutionnel qu'il reste le plus vivace (comme l'avait démontré en

(remise en exergue par la Loi de Février 1995), l'arrière-pays concerne tous les espaces dont le devenir est lié au modèle principal mais qui identitairement ou culturellement en diffèrent. Est-ce à dire qu'il serait possible de considérer les espaces ruraux du Hainaut comme faisant partie de l'arrière-pays minier ?

son temps, les clivages identitaires survenus à la suite de l'implantation d'une ligne de T.G.V. en Hainaut Occidental : ces opérations d'aménagement sont un élément pertinent de mesure de l'appropriation soit de l'ancien territoire soit du projet en cours d'accomplissement, notamment par le jeu des A.S.B.L. et des comités de défense de riverains (Association Quévy Air Pur), d'exploitants ou de propriétaires ; la problématique d'ordre sociologique est de savoir où s'arrête l'identitaire altruiste et où commence le consumérisme individualiste).

Dans ce cadre géographique s'exprime une subrégionalité beaucoup plus globale et incertaine, qui réplique à une autre échelle, la fonction de trame référentielle à une éventuelle communauté. C'est le cas du Tournaisis, espace-cadre qui intègre plusieurs pays (Pays Blanc, d'Ath, de Leuze, des Collines) ou le Valenciennois (qui intègre l'Amandinois, le Pays de Condé, la frange septentrionale du plateau quercitain). Cette logique de concurrence entre référents territoriaux subrégionaux a déjà été démontrée et explique partiellement les incertitudes et les confusions dans les rattachements : ce fut l'objet de discussions avec des responsables associatifs concernant les appellations ou les raisons sociales.

La sensibilité culturelle et identitaire des populations par rapport aux pays, dépend dans une large mesure de leur implication concrète dans la sphère du vécu. Mais la multiplication des référents et la complexité des emboîtements restent nuisibles à une véritable lisibilité des espaces, où s'affronte la logique institutionnelle avec la logique chronogéographique. En outre, certains pays débordent du simple cadre territorial hennuyer et donc peut constituer des liens entre des domaines culturels différenciés, ou un domaine en soi: c'est le cas de la Thiérache.

3.4.4 L'articulation effective des référents territoriaux complexes : la Thiérache

La Thiérache est certainement la plus complexe des formes de subrégionalité observées en Hainaut. La définition de son identité et de son homogénéité territoriale et spatiale est un vieux serpent de mer de l'aménagement du territoire (Actes du Colloque d'Etroeungt en 1983). Sa réalité géographique, comparée à celle du Hainaut, participe d'une double logique : c'est à la fois un territoire immédiat au Hainaut, et un territoire partiellement intégré (sur le plan spatial et territorial), dans le devenir de ce dernier.

Elle n'est plus restreinte à la simple dimension d'un pays, même si les nouveaux programmes lancés par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois (1998) ou l'A.D.A.R.TH, (Association pour de Développement Agricole et Rural de la Thiérache), lui confère partiellement l'aura d'un territoire-projet. Dans sa partie hennuyère, elle dispose d'une identité spatiale et économique avérée, qui la différencie clairement des territoires adjacents, même si la position de l'Avesnois apparaît comme beaucoup plus ambiguë. Cette identité repose sur la présence des paysages bocagers, l'héritage industriel du tripôle de Fourmies-Trélon-Anor et l'importance qu'a pu prendre l'industrie laitière. La Thiérache réplique à une échelle subrégionale, la plupart des dynamiques de composition territoriale, économique et culturelle telles qu'elles sont observables en Hainaut franco-belge. C'est un territoire transfrontalier aux limites incertaines et aux thématiques de composition complexes car impliquant une pluralité identitaire.

Toponymiquement comme associativement, la Thiérache est un référent qui n'est guère plus usité que le Hainaut[83].

[83] Alors que ce dernier n'est utilisé que par les deux villes de Leuze-en-Hainaut et d'Aubry-du-Hainaut, quelques communes font référence au territoire de la Thiérache, malgré l'incertitude de certaines de ses limites : Le Nouvion-en-Thiérache, Origny-en-Thiérache,

La Thiérache est un territoire agricole ancien sujet à de nombreuses controverses induites par sa circonscription litigieuse ***{F. Lescureux – C. Margétic-Le Méné, 241}***, d'autant que sa nature géomorphologique annonce déjà l'Ardennes. Comme le Hainaut, c'est un pays de transition sur lequel il convient de découvrir des éléments singularisant. Ce pays a longtemps été recouvert par une immense forêt (le Saltus Carbonaris) dont il reste encore des vestiges imposants : Forêt de Trélon, Bois de Chimay, Bois de Salles ou Forêt de Rance. Il a été soumis aux défrichements qui ont entraîné l'apparition de multiples clairières, dont la vocation fut double : d'une part elles formèrent des axes et des points de pénétration routière largement utilisés lors des invasions. Ensuite elles ont supporté une agriculture de pays pauvre que l'évolution moderne à orienté vers la production herbagère donnant ainsi le toponyme de 'Thiérache herbagère', par opposition à la Thiérache 'Laitière', terme apparaissant dans des publications touristiques régionales des années 60. Le blé et l'avoine occupent 35% des terres ; la pomme de terre 5% ; le reste se partage entre la betterave fourragère, le trèfle et la luzerne. Mais partout les herbages ont couvert au moins 60% de l'étendue des exploitations, allant à plus de 90% dans les cantons de Trélon et d'Avesnes-Sud. Ces prairies encloses de haies vives complantées de pommiers, servent au pâturage des vaches laitières, ou des chevaux comme dans le canton de Trélon.

Sur le reste du territoire, l'élevage du veau de lait et la transformation du lait, à l'origine de la vocation agro-alimentaire de la Thiérache, restent les productions dominantes : la production actuelle du Maroilles, répartie sur plusieurs communes telles que Maroilles, Saint-Aubin, Saint-Hilaire, Sains-du-Nord ou Solre-le-Château, est une survivance de cette époque. Jusque dans les années 60, la majeure partie des espaces agricoles de l'Avesnois étaient spécialisés dans de petites exploitations (lait, fromage, viande, pomme). Puis le remplacement des haies par des vergers de basse tige, et des pâtures par du maïs a eu comme conséquences la destruction des haies au nord-ouest. D'où la mise en place du plan 'Bocage', destiné à une préservation des périphéries touristiques. En avril 1998, l'opération 'Maintien du Bocage' touchait 6658 hectares, soit 1313km de haies linéaires et quelques 80000 arbres. La Haie d'Avesnes, espace boisé en arc au nord de la ville éponyme, a donc pu être préservée. Une idée similaire préside au maintien des prairies humides en Scarpe-Escaut en relation avec le G.A.B.NOR et au recensement des arbres remarquables effectué par le Parc Naturel et l'O.N.F..

Les faibles ressources agricoles de la Thiérache ***{Y. Thorez, 278}*** ont rendu vital le développement industriel. En premier lieu, les forêts, encore largement représentées, ont alimenté les fabriques de bois tourné autour de Felleries, principalement dans la fabrication de matériel textile destiné aux grandes filatures de Flandres et d'Alsace. Les forêts ont assuré la fabrication du charbon de bois dont la proto-industrie locale a fait un usage abondant jusqu'à la domination du charbon. La combinaison de ce rôle avec la maîtrise de l'eau a assuré un proto-développement sidérurgique comme à Eppe-Sauvage (dès le XIVe siècle). Mais la grande activité reste celle du verre, rendue possible par la présence des sables et des forêts (matière première et combustible), expliquant le développement de cette activité dans la région de Fourmies, qui alimente les caves de la Champagne. La Thiérache n'a pas échappé à la monospécialisation économique et territoriale lourde, marquées par l'industrie textile. Initialement fondée sur le travail du coton, l'industrie textile en Thiérache s'est rapidement tournée vers celui de la laine (filature de laine peignée, tissage de draperie, ateliers de bonneterie), qui a permis à des communes telles que Trélon, Glageon, Anor, Ohain, Sains-du-Nord, Fourmies et Avesnes-sur-Helpe de connaître la prospérité jusque dans le milieu des années 50. L'autre grand domaine est celui de la métallurgie, anciennement implantée (Anor est déjà mentionnée comme un centre majeur au Moyen-Age), même la diversification par le recours à l'industrie verrière reste une nécessité (de 1640 à 1815

Bray-en-Thiérache ou Saint-Michel-en-Thiérache. La capitale historique de la Thiérache reste Vervins (où fut signée la Paix du 2 mai 1598 entre Henri IV et Philipe II, qui a mis fin à la guerre franco-espagnol).

dans le cas d'Anor).

La problématique géographique en Thiérache a porté sur les limites paysagères sur la partie méridionale. La Thiérache a été largement impliquée dans le devenir industriel et plus généralement économique du Hainaut. Elle a initialement été un espace rural de polyculture et de proto-industries avant de se spécialiser dans les productions laitière et lainière. Ses paysages s'en sont trouvés modifiés de par la prédominance des herbages nécessaire au pâturage ***{P. Chevalier, 1981}***. Mais les années 70 ont marqué la fin de cette spécialisation, les coûts de production étant beaucoup trop élevés. La tendance générale a été de faire disparaître l'herbage et le bocage au profit de vastes champs de cultures céréalières jugées plus rentables. A ce mouvement s'ajoute une nouvelle donne qui est celle de la promotion touristique (et une utilisation massive des nouvelles technologies par le biais de la Maison de la Thiérache, gérée par l'Association Eurothiérache, disposant de son propre site Internet). La question fut alors de savoir si la Thiérache n'allait pas finalement s'intégrer aux bassins céréaliers du Cambraisis et du Saint-Quentinois, à partir d'une communauté dans les modes de production agricole, et par extension , des paysages agraires ? D'autant que Cambrai a très rapidement constitué une concurrente du Hainaut dans plusieurs secteurs économiques, tel celui de la bonneterie. Il y a actuellement en Thiérache, une prise de conscience identitaire autour du paysage (Bocage), mais est-ce encore suffisant pour entraîner une qualification culturelle de ces derniers ?

La réplication des procédures d'aménagement économique (Haie d'Avesnes) ou touristique (développement du tourisme vert), tend à vouloir orienter ce paysage vers les attentes des consommateurs touristiques urbains, dans une logique générale de partition départementale où la métropole lilloise reste le centre culturel administratif, relayé par deux espaces de production que sont le Hainaut et les Flandres (derrière Dunkerque), et un espace de récréation (Avesnois-Thiérache). Il est possible de considérer les réactions identitaires locales comme des tentatives pour échapper à ce modèle (Valenciennes qui se proclame 'Athènes du Nord[84]', par réaction à l'expression de 'Petite Suisse du Nord', employé à propos de la Thiérache).

3.5. Le Hainaut comme territoire-projet : somme ou totalité ?

3.5.1 La fonction de trame référentielle prévalente sur la fonction d'espace vécu

La postmodernité comme substrat épistemologique à une recherche géographique sur l'identité ***{L. Dupont, 475}***, introduit une logique ambivalente entre une mondialisation des échanges (définissant à terme, une globalisation progressive des mouvements culturels suivant le processus d'uniformisation autour d'un modèle prédominant), s'accomplissant en parallèle d'une fragmentation de l'expérience vécue, introduite par une restructuration de l'espace. Les populations doivent pouvoir disposer d'un territoire-vecteur (semantiquement distingue d'un territoire-support) pour leurs nouvelles aspirations identitaires et culturelles (au sens environnemental que lui donne la psychologie sociale). Hors du contour idéologique qu'ont pu introduire les critiques radicales, la confrontation à la réalité sociale du Hainaut est évidente. Dans ce nouveau contexte, comment les populations du Hainaut ou de l'un de ses territoires constitutifs, peuvent-elles se fédérer autour d'un projet social ayant pour base la perception claire d'une singularité envers des espaces médiats ou immédiats ?

[84] Le fait de se réclamer de la Grèce Antique participe à la fois de l'expression archétypique de la culture, et d'un discours politique destiné à réorienter (au moins dans la logosphère), la nature identitaire des villes. Mais c'est une récurrence pour nombre de villes, et si cette pratique concerne surtout le plan touristique, elle n'entre pas moins en contradiction avec la vision que peuvent avoir les décideurs politiques, institutionnels ou économiques (elle prend même la forme d'un anachronisme auprès d'une population minière et industrielle qui reste peu réceptive).

Comment cerner les correspondances entre le versant purement géographique et les acceptions socioculturelles de l'identité telle qu'elle est observée ou recherchée en Hainaut franco-belge ? L'idée de transfrontaliarité symbolise une négation probante de l'idée de projet identitaire commun, la frontière introduisant des ruptures trop sensibles. La relation à la frontière en fait un objet nomique sous-jacent. Dans une approche systémique voire écosystémique de par la tentative de mise en relation d'un milieu géographique différencié de son environnement immédiat, et d'un milieu géographique, l'idée de rupture suppose l'existence de lois d'organisation spécifiques.

La dérivation de ces principes exprime l'existence d'un contenu exceptionnaliste de la géographie hennuyère, fut-elle sociale ou culturelle. L'espace hennuyer contient comme tout autre, des lieux de mémoire collective ***{A.M. Devaux – G. Blondel, 368}*** inscrits dans une perception inconsciente de schèmes spécifiques. Pour la conscience collective belge ***{M. Martiniello, 392}***, Jumet, dans l'agglomération de Charleroi, reste le lieu de départ de l'affaire 'Dutroux', qui a secoué jusqu'aux fondements politiques et judiciaires du Royaume depuis 1996. Mais ces phénomènes sont éphémères et finissent assez rapidement par se déterritorialiser (sous la pression des instances politiques et des décideurs économiques) : qui se souvient encore des répercussions nationales de l'affaire de la rencontre de football truquée entre Valenciennes et Marseille ?

Les lieux de mémoire, c'est-à-dire les lieux qui assurent une convergence émotive dans les perceptions collectives, doivent assurer le bornage total ou partiel des espaces subjectifs . Le terme de 'lieux' de mémoire est plus adapté que celui d''espaces' de mémoire, que les élus du Valenciennois a commencer par le premier d'entre eux, J.L. Borloo, tendent à utiliser pour les cités minières.

L'identité telle qu'elle existerait à l'échelle d'un territoire comme le Hainaut, se devrait d'assurer la conjonction entre des lieux sociaux restreints mais identitairement affirmés (quartiers du Val de Sambre et du Denaisis-Valenciennois appropriés offensivement par des associations ou défensivement par des 'gangs'), et des lieux sociaux universels mais beaucoup plus impersonnels.

Les lieux de mémoires sont à distinguer des lieux de conservation patrimoniale, fonction assurée notamment par les réserves naturelles[85], dont la portée patrimoniale est moins sociale que touristique. De ce point de vue, les associations fonctionnent une fois encore sur une logique de repli, incompatible avec l'idée d'une perception globale: certains lieux de mémoires (anciens carreaux de fosse), ne sont que des espaces ludiques (transformation comme au Site du Crachet devenu le Parc d'Aventures Scientifiques inauguré en 2000 dans l'entité communale de Frameries)

La problématique sous-jacente est celle de la présence d'une culture hennuyère et de ses modalités de diffusion vers le milieu urbain à partir de créations (Phénix, Manège, Musée du Folklore) ou de re-création (Grand Hornu, Ecomusées) de sites qui sont destinés à devenir des lieux de mémoire à long terme. Quel

[85] La Province du Hainaut ne compte pas moins d'une vingtaine de réserves naturelles qui sont gérées par plusieurs acteurs institutionnels : les Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique, le World Wildlife Fund, l'A.V.E.S., le Centre de Recherches Biologiques d'Harchies et le Cercle des Naturalistes de Belgique. La plus imposante est celle de Virelles à Ham-sur-Heure/Nalinnes, avec ses 120Ha. Son intérêt majeur réside dans la proximité du bois à la limite de zones industrielles. Ce principe de proximité et de coalescence est repris aussi pour la réserve de Jamioulx, ou de celle de la Petite Floreffe (sur l'entité de Gerpinnes). Certes les autres réserves ont aussi un intérêt scientifique majeur, mais inscrit dans une démarche plus classique et donc avec un impact identitaire moins marque : protection de marais et roselières à la Buissière (Merbes-le-Château) ou Ronquières (Braine-le-Comte-Nivelles) ; Terril recolonisé avec un intérêt mycologique pour la Réserve de Ressaix (Binche). Le profil des réserves est donc très varié, que ce soit dans les dimensions (de 1ha a la Bollignies aux 120Ha de Virelles), ou dans les intervenants ou enfin dans les thématiques retenues.

regard peut-on porter sur des infrastructures qui se veulent des vecteurs identitaires et qui ne sont même pas inscrites dans une sphère proche de la quotidienneté ? Il faudrait pouvoir effectuer des enquêtes de grande ampleur sur la fréquentation des sites et pouvoir mesurer la charge émotionnelle réelle. La culture est simplement devenue un nouvel élément de valorisation et de centralité au cœur des topologies urbaines qui permettent à la fois des rééquilibrages régionaux et locaux. L'implantation de la scène du Phénix à Valenciennes participe de la volonté d'affirmer une résistance identitaire face à Lille mais aussi Douai et Maubeuge. Incidemment, elle a impliqué un sursaut de la part des pôles relais de l'agglomération que sont Denain et Saint-Amand-les-Eaux, les obligeant à développer l'offre culturelle et infrastructurelle. C'est la même logique qui préside à la surenchère muséale de Tournai, Mons et Charleroi. Chacune des trois agglomérations est en mesure d'offrir plusieurs musées thématiques, qui sont par ailleurs mis en réseau.

Analyser les modes de diffusion culturelle ***{P. Poirrier, 400}*** vers le milieu rural en Hainaut franco-belge, revient à confronter la réalité culturelle rurale au modèle défini par les hautes densités industrielles et urbaines. La tradition urbaine du Hainaut, essentiellement sur sa partie wallonne s'ancre dans une dynamique identitaire plus large. Les grands mouvements identitaires autour de la Question Royale en 1950-51, ou de la Question Linguistique en 1960-65, ont donné lieu à de grandes manifestations (qui ont été à la limite de l'insurrection) ayant pour cadre, les grandes villes dont Bruxelles et à une autre échelle, les Fourons sont restées emblématiques. A coté de cette dynamique 'révolutionnaire', l'espace rural hennuyer est inscrit dans un champ beaucoup plus institutionnel, dans le but de préserver des territoires cohérents (cadre des Contrats de Développement Rural, des Comités de Pays ou des Groupements Regionaux de Développement Rural, outils utilisés en Avesnois et en Thiérache dans le cadre du réaménagement des anciennes exploitations laitières et herbagères en déclin). En Thiérache, à Wallers-Trélon, le patrimoine local (la commune est entièrement construite en pierre bleue du Pays de la Fagne) est valorisé par des itinéraires de randonnée intercommunaux (mis en place sous l'égide de LEADER II, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois et l'Ecomusée de Fourmies-Trélon), et la tenue locale d'un Symposium de la Pierre Bleue à Wallers, ou encore la Maison de la Fagne, issue de la collaboration transfrontalière entre l'Avesnois, la Thiérache, les Monts de Baives et la Province du Hainaut).

Le Hainaut abrite aussi des réseaux de villages dont le but est de lutter soit contre la désertification, soit contre les modifications de bassins de vie induites par la reconversion industrielle ; la plupart des communes rurales de l'Avesnois abritent des populations qui sont employées dans le bassin d'emploi de la Vallée de la Sambre. Le cas le plus exemplaire de mise en réseau de villages est celui de l'Ecomusée de Fourmies-Trélon[86], qui vient compléter le réseau transfrontalier formé avec l'Ecomusée de l'Agriculture Traditionnelle et de l'Artisanat et le Village de La Hamaide (au cœur du Pays des Collines), l'Ecomusée des Lacs de l'Eau d'Heure, et l'Ecomusée Régional du Centre de Houdeng-Aymeries. Ils représentent une forme d'appropriation culturelle du territoire en logique ascendante. Le second est issu de la réunion de plusieurs agriculteurs en quête de reconversion. Le quatrième repose sur le site de Bois-du-Luc, édifié en grande partie entre 1835 et 1920, et approprié par les habitants après la fermeture du charbonnage en 1973.

Il existe plusieurs types associatifs qui ont en charge la redynamisation des espaces ruraux. Sur un plan social, les foyers ruraux ont pour but de gérer la 'gériâtrisation' des campagnes. Ensuite viennent les associations de développement rural qui oeuvrent dans une logique intercommunale. Enfin viennent les associations de

[86] Le terme de 'village' appliqué à Fourmies peut choquer mais c'est ainsi qu'elle est présentée dans les documents officiels de présentation, dans le but de ne pas affirmer incidemment une nouvelle forme de centralité culturelle et identitaire : Musée du Textile et de la Vie Sociale à Fourmies, Atelier-Musée du Verre à Trélon, Maison du Bocage à Sains-du-Nord, Maison de la Fagne à Wallers-Trélon , Conservatoire du Patrimoine Religieux à Felleries, Moulin à Eaux de Sars-Poteries, Halte de la Douane à Hestrud et Musée de la Vie Rurale et Site Abbatiale de Saint-Michel en Thiérache.

préservation patrimoniale et de développement touristique local qui oeuvrent cependant dans une logique de mise en réseau. C'est le cas de l'Association des Amis de Saint-Roch d'Hergnies (ADAROCH), sur le territoire du Parc Naturel Régional de Scarpe-Escaut. Le but est de promouvoir à l'échelle subrégionale les chapelles dédiées à Saint-Roch (sur les communes de Bruille-Saint-Amand, Hergnies, Vieux-Condé, Thivencelle, Crespin, Quarouble, Onnaing, Vicq, Bellaing, Wallers et Fresnes-sur-Escaut). Elle s'inscrit dans une tradition plus historique que folklorique, ce qui l'oppose aux pratiques religieuses en Avesnois où les chapelles sont encore l'objet d'une dévotion massive.

Les associations n'interviennent que très discrètement pour assurer une diffusion culturelle qui dépasse le stade du local. L'explication tient dans une absence de discours quant aux options qui doivent être engagées en termes de reconversion comme de requalification des territoires hennuyers. Les instances provinciales derrière l'ancien ministre-président R. Collignon, exprimaient des inquiétudes quant à la vitesse à laquelle les modes de vie pourraient changer. L'idée majeure étaient une divergence entre les mutations spatiales relativement rapides dans les régions 'vertes' comme la Thudinie ou les Fagnes, et celles des espaces anciennement urbanisés et industrialisés, qui paradoxalement représentaient mieux une population ayant des difficultés à sortir de ses schèmes: l'exemple le plus souvent cité concerne l'entité de Colfontaine, qui reste l'archétype de la 'zone sinistrée' à tous les points de vue (même le Musée de la Mine et l'association gestionnaire des Wagneux, n'a pas survécu au départ accidentel de son président, ce qui constitue en soi, une marque de démotivation).

Cette motivation est dépendante de la perception sociale d'une spécificité hennuyère. Il n'est pas question de construire une analyse psychosociologique mais de voir quels sont les éléments tangibles qui permettent de 'territorialiser' une culture hennuyère hors des cadres institutionnels explicités précédemment. Le Hainaut dispose d'écrivains, de musiciens, de scientifiques ou simplement d'hommes illustres qui, s'ils n'ont pas tous exprimé leur attachement à leur territoire d'origine, n'en ont pas moins assuré le renom. Ces personnages, leurs idées, leurs univers, ont-ils faits l'objet d'une récupération, d'une appropriation, notamment par les associations ? Peut-on dégager une hennuyrité ? Un hennuyérisme ? Une hennuyérisation ?

3.5.2 Existe-t-il une hennuyérité ? Une hennuyérisation des territoires ? Un hennuyérisme ?

Comment définir des concepts sociologiques et anthropologiques aussi complexes, dans une logique identitaire frontalière subtile ? La justification est pourtant concrète puisque les instances eurorégionales les intègrent comme des vecteurs d'une qualité de vie améliorée, même si se pose la problématique incidente de la gestion et de la coalescence des héritages culturels.

L'hennuyérité désigne la diffusion territoriale interne et externe d'un modèle culturel du Hainaut, modèle pouvant être considéré comme dominant. Dès le Moyen Age, les grandes figures artistiques, spécifiquement dans le domaine de la musique polyphonique, ont contribué à l'essor de plusieurs écoles, dont certaines ont pris naissance en Hainaut et se sont ensuite propagées à travers toute l'Europe du Nord-Ouest. Le compositeur R. De Lassus, né à Mons en 1532, devient le maître de chapelle du Duc de Bavière à Munich (où il meurt en 1594). Josquin Des Près (né en Picardie mais mort à Condé-sur-l'Escaut en 1524), est resté plus de vingt ans attaché à la Chapelle Pontificale en Italie, avant de devenir musicien pour Louis XII. Plus récemment, le poète E. Verhaeren (1855-1916), a célébré plusieurs fois son refuge du Caillou-qui-Bique dans le Pays de Roisin. Mais il s'agit là d'une hennuyérité passive. La récupération associative passe par deux logiques: les chapelles (exemple de la Chapelle du Hainaut à Valenciennes ou de la Maîtrise de Saint-Saulve) et autres manécantéries proposent régulièrement des concerts destinés à faire découvrir ce 'patrimoine'

musical au plus grand nombre, s'opposant à une deuxième logique, plus confidentielle, qui est celle des sociétés littéraires qui se restreignent souvent au corps enseignant. La perception de la mobilisation identitaire est donc radicalement différente, entre le patrimoine vivant à diffuser, et le patrimoine figé à préserver.

Comme la plupart des territoires anciens ayant eu un rayonnement culturel de par une position privilégiée au cœur de l'Europe du Nord, le Hainaut reste le berceau de plusieurs personnages historiques qui ont soit participé à son épopée[87], soit à celle des nations auxquelles les deux versants sont rattachés. J. Du Breucq (Mons) est l'architecte du Château de Boussu ; R. de Lassus (né à Mons en 1532) est un maître européen de la polyphonie vocal de la Renaissance, tout comme Gilles Binchois (Mons 1400 – Soignies 1460). Parmi la pléthore de figures historiques, émergent E. Verhaeren (Roisin), J. Froissart (Chimay), R. De La Pasture (Tournai), Lanchevelechi (La Louvière), H. Wallon, Watteau et J.B. Carpeaux (Valenciennes), R. Magritte (Lessines) ou M. Yourcenar (le château de Cartier à Marchienne-au-Pont est le berceau de la famille de Crayencour). La connaissance de ces référents est partielle et n'a pratiquement aucune incidence effective (malgré les opérations de sensibilisation transfrontalières parrainées par la station de radio belge 'Musique 3').

L'explication tient dans un consumérisme de la culture explicatif du renouveau des fêtes médiévales même au cœur des grandes agglomérations (Maing, Condé), fêtes qui jouent sur les attentes du public et non sur la réalité historique, malgré l'intervention d'association comme l'Archéolocale de Condé, qui s'est tournée résolument vers le spectacle, ou de groupes musicaux comme 'Mormal' qui favorisent la culture celtique au détriment de la culture locale hennuyère.

Les populations locales restent attachées à des personnalités politiques laissant une empreinte durable tant que le plan social que spatial et identitaire, ce qui favorise les rattachements entre communes et associations. L'Association des Amis du Musée de la Résistance en Zone Libre de Denain, fonctionne pour partie avec des subventions allouées par des municipalités comme Hornaing dans le Douaisis.

Les solidarités initiales ont été basées sur une communauté politique : cet espace a été et reste pour partie, l'un des bastions du communisme qui prend comme double substrat le caractère hautement industriel et ouvrier, et l'importance des solidarités nées dans la Résistance (qui se mesure par le nombre de rues portant des noms de syndicalistes, de résistants et d'hommes impliquées de près ou de loin dans l'aventure du Front Populaire). L'association, composée exclusivement d'anciens combattants, va être progressivement remplacée par un comité destiné à être plus ouvert donc plus efficace.

La question des relations sociopolitique pose la problématique suivante : si le 'réveil' identitaire de Saint-Amand-les-Eaux par rapport à Valenciennes repose sur une logique spatiale et économique, ou aux familles politiques respectives des deux députés-maires ?

L'identité passe aussi par la pérennisation plus ou moins consciente des liens paternalistes[88] qui unissent les

[87] Au sens littéral , deux hommes ont contribué directement à construire une mythologie hennuyère qui prend même dans certains textes, une tournure transfrontalière. Le conteur **C. Deulin** (Condé 1827-1877), a transcrit les grands textes d'Andersen et de Grimm dans le contexte géographique du Hainaut scaldien transfrontalier. Il a été écrit de lui qu'il était un picard qui se croyait flamand et qu'il était un conteur qui avait mis l'Europe en Hainaut. La réalité sociale dans laquelle **J. Mousseron** (Denain 1868-1943) puise son inspiration est moins poétique mais illustre la vie des mineurs, au travers d'une vision corporatiste.

[88] Le paternalisme se reporte aussi sur des figures politiques locales qui ont émergé dans leur grande majorité, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale (dans la communauté référentielle autour de la Résistance et du communisme) : C. Fenain (Douai) - G. Ansart (maire de Denain cristallisant la conscience ouvrière lors de la fermeture d'Usinor en 1979 ; depuis sa mort, il est devenu un référent toponymique répandu) – P. Forest (maire de Maubeuge de 1946 à 1980 et surnommé le 'Médecin des Pauvres'). En Wallonie, les reconnaissances se font surtout au niveau régional : G. Spitaels ou R. Collignon, anciens ministres-présidents, restent des figures

populations locales avec des familles ***{G. Placard – C. Cournivaud, 399}*** qui illustrent une forme de personnalisation effective. Ces familles ont assuré le devenir économique, territorial et social des grandes cités industrielles et minières du Hainaut. Les Princes de Croÿ ont possédé plusieurs châteaux dont Havré à Mons, l'Hermitage à Condé-sur-l'Escaut, et le Roeulx. Les d'Arenberg se sont largement impliqués à Enghien, tout comme les Princes de Ligne à Beloeil et à Antoing, les Gâvre et Hamal à Montceau-sur-Sambre ou les Warocqué à Morlanwelz-Mariemont. La famille de Gorge, capitaines d'industrie est à l'origine de la fondation du Grand Hornu à Mons, tout comme les d'Imbrechies, seigneurs et maîtres de forges, ont contribué au développement économique de Momignies. A ce niveau, il n'existe aucune association hennuyère déclarée ayant pour objet, un éventuel rapport à ces familles, qui restent néanmoins connues par une valorisation artistique, de par les portraits que recèlent des collections des musées communaux et régionaux. Mais l'aspect 'capitaines d'industries' cède rapidement le pas devant l'aspect purement historique et la fascination populaire que peuvent susciter les grands noms.

Ensuite ce sont les hommes politiques ***{G. Monceau, 394}*** qui monopolisent des fonctions décisionnelles essentielles sur de longues périodes, ce qui parfois peut prendre un tour presque institutionnel. Ainsi à Baisieux, la charge mayorale entre 1836 et 1930, est échue à la famille Scourmont. Cette logique de perduration est remise actuellement en cause dans le Borinage où la domination séculaire du socialisme issu de la Révolution Industrielle est considéré comme la principale cause de transmission intergénérationnelle des valeurs dites de 'crise' ***{X. Mabille, 390}***. Certaines associations comme Visage et Vestiges de Landrecies ont pour but de valoriser la mémoire de personnalités locales considérées comme incontournables dans l'identité communale.

Il existe même des échelles inférieures de cette hennuyérité qui peuvent être mesurés par le biais de la vie associative. C'est le cas de l'Association des Athois de Bruxelles, qui transcrit dans un autre champ éthnologique et géographique, les associations d'immigrés (italiens, polonais, turcs ou maghrébins), telles qu'il s'en trouve dans les localités comme Denain, Valenciennes, Mons ou Hensies, qui tentent de recomposer une micro-société disposant de ses propres référents sociaux territorialisés (mosquée, commerces spécifiques, cafés) ***{A. Morelli, 395}***. Comment ces populations immigrées[89] peuvent-elles intégrer des schèmes culturels complexes, surtout sur la partie wallonne du Hainaut ?

L'hennuyérisme consiste en un attachement identitaire véhiculé par le Hainaut. Il peut être interne lorsqu'il concerne des associations de promotion culturelle ou externe lorsqu'il fédère des populations dispersées. En 1998, l'opération de sauvegarde de la Tour Abbatiale de Saint-Amand-les-Eaux ('Ma tour vaut le détour'), a motivé des populations de France, de Monaco voire d'Allemagne. Le modèle survivra-t-il à cette génération et quels sont les moyens de transmission intergénérationnelle qui sont mis en place ? Politiquement, un hennuyérisme conçu comme une réalité géographique reste une utopie. Les concurrences entre cités, cristallisées par des relations plus ou moins conflictuelles entre les personnalités politiques affirmées, s'expriment à l'occasion des discussions préliminaires lors des grandes implantations industrielles comme Québécor ou Toyota.

---

emblématiques d'une certaine conception de l'identité wallonne (culturelle pour le premier et économique pour le second) : l'arrivée d'E. Di Rupo en 1998 marque une rupture mesurable à l'aune de son discours trilingue prononcé en 1999 devant son homologue flamand, invité pour la première fois aux Fêtes de Wallonie.

[89] A titre d'exemple, l'entité communale de Farciennes abrite 11355 habitants dont 8531 sont belges et 2824 sont non belges (selon la nomenclature de l'I.N.S.B.). Il y a 1243 personnes d'origine italienne, 943 d'origine turque, 200 marocains, 81 grecs, 71 français et 66 espagnols (le reste étant composé d'algériens, de portugais, de polonais et d'africains). Cette répartition peut être considérée, selon les instances locales, comme représentative de la moyenne nationale. Les italiens, qui reste les mieux intégrés et assimilés, ont trouvé leurs marques dans la société belge ***{E. Witte – J. Craeybeckx, 413}*** : ils participent à la vie locale (surtout dans le sport) et ont développé leurs propres structures (A.C.L.I.). Si les maghrébins commencent à développer une vie associative propre, il n'en est pas de même pour les turcs, qui restent sur une logique identitaire de repli, malgré une forte implantation comme sur l'entité frontalière d'Hensies.

Le cadre d'inscription national est complexe ***{C. De Burlet, 359}***, dans une identité wallonne moribonde (selon les propos de G. Spitaels) ***{P. Destatte, 366}***, largement déficitaire face au nationalisme flamand ***{M. Martiniello, 392}***. En outre, l'idée la plus couramment admise des deux côtés est que l'identité de la Belgique est justement de ne pas avoir d'identité. Le poète belge bilingue G. Van Ingerstaal va plus loin : 'J'aime la Belgique parce qu'elle existe, et je l'aime parce qu'elle n'existe pas' (à l'antenne de l'émission Staccato sur France Culture en 1999). Le contenu préliminaire des méthodes de vectorisation est logosphérique, et reste participatif d'une sensibilisation plus ou moins consciente des populations aux thématiques identitaires qui affectent la réalité géographique et sociale du Hainaut. La vectorisation de l'image n'est pas un phénomène nouveau : les Albums de Croÿ en sont une parfaite illustration, et la publication de revue comme 'Repères Transfrontalier' ***{G. Cattiaux – J. Delhaye, 174 / 175 / 176 / 177 / 178 / 179}***, n'est qu'un nouvel avatar de cette logique. L'autodénigrement et le rejet d'une identité nationale font partie d'un comportement récurrent chez les belges.

Cette acception logosphérique d'une éventuelle hennuyérité passe par la mise en exergue d'une série de limites ***{J.C. Deroubaix, 365}***. La valorisation d'un modèle culturel passe logiquement par la presse locale. Or il la frontière internationale joue un rôle différentiel sur deux plans : seul le versant belge dispose d'un journal spécifique (La Province), et d'un cahier spécial au sein du quotidien 'Le Soir', alors que le quotidien la 'Voix du Nord' se borne à des éditions locales qui ne prennent en compte que les contingences communales : il n'y a pas d'édition du Hainaut, mais de Valenciennes ou de Douai. De plus la France reste hermétique au franchissement frontalier de la presse : seuls de grands centres comme Valenciennes ou Maubeuge sont desservis par le 'Soir' (il reste impossible de trouver la 'Province') tandis que la plupart des libraires belges sont fournis en presse française. Faut-il y voir la domination culturelle française ou une moindre sensibilité transfrontalière ?

La réflexion sur ces thématiques sociologiques et géographiques n'est pas purement formelle. Elle s'inscrit en préliminaire à une autre problématique plus concrète qui est celle de la viabilité d'un éventuel département du Hainaut, centré sur Valenciennes. L'idée est ancienne. Elle remonte précisément au 17 janvier 1790 et à l'apparition de la structure administrative française moderne, abandonnant progressivement les formes de découpages liées à l'Ancien Régime, telles que les provinces ou les généralités ; les derniers réaménagements auront lieu en 1815 ***{P. Smets, 275}***. Les provinces resteront une actualité en Belgique qui en compte actuellement 9. La morphologie jugée incohérente du Nord est à l'origine de la revendication de création de plusieurs sous-départements : les observateurs reprochent au Nord de n'être qu'une association d'éléments identitairement disparates et différenciés. L'argumentation repose sur une logique de gestion administrative et de rapport de distance par rapport aux grands centres décisionnels. La première demande porte sur la création d'un département de l'Escaut centré sur Valenciennes. La seconde est celle d'un département de la Scarpe, centré sur Douai, et qui aurait pu lui permettre de retrouver une position de chef-lieu effectivement occupée pendant plus d'une décennie. Le projet de départementalisation partielle du Hainaut dans ses récurrences politiques, ne repose donc pas systématiquement sur une logique identitaire. Le dernier échec est lié à une tentative de territorialisation identitaire inductive partant de morphofonctionnalités pures, liées dans l'état, à une prise en compte de la réorganisation de l'offre des services, en vertu d'une logique de réaffirmation de la centralité valenciennoise comme prélude à sa centration dans le nouvel espace recréé.

La dernière tentative en date remonte à 1997. Des élus et des décideurs de Valenciennes et de ses environs, sous la conduite du député-maire J.L. Borloo, ont décidé de porter devant le gouvernement, un projet destiné à la création d'un département du Hainaut dont les limites prévues faisaient évidemment de Valenciennes, un

centre régional majeur, intégrant plus ou moins dans son bassin d'action, une partie de l'Avesnois[90], et principalement, le Pays Quercitain centré sur Le Quesnoy (pays abusivement appelé 'Pays de Mormal', en référence au massif forestier éponyme qui introduit plus une notion de rupture que de continuité spatiale et territoriale au sein du département). Le département du Hainaut ainsi développé aurait été un moyen supplémentaire de lancer ou d'affermir la logique de métropolisation que Valenciennes tend à supporter plus ou moins effectivement. Reposant sur un redéploiement de l'offre administrative autour de la ville-centre, il venait compléter l'offre existante : implantation de l'Université du Hainaut-Cambraisis, centralité et nodalité dans le réseau agglomératif des transports en commun, fonction de gare terminus pour le T.G.V., centralité culturelle avec l'implantation plus ou moins chaotique du Théâtre du Phénix (destiné à rivaliser avec le Théâtre du Manège de Maubeuge ou l'Hippodrome de Douai).

Le projet a été rejeté en avril par le Gouvernement et ce, pour deux raisons essentielles. Le coût matériel et financier est difficilement supportable. La France actuelle est le pur produit d'une tradition jacobine qui semble avoir très bien survécu aux gouvernements successifs et aux mouvements de décentralisation introduits par les lois de 1982 et 1983. En termes identitaires, la décentralisation n'est qu'un transfert des prérogatives ou velléités de centres décisionnels nouvellement créés au cœur de topologies plus ou moins stables. Car tout territoire organisé répond à une logique d'autorégulation culturelle que vient perturber l'introduction de nouvelles données socio-spatiales(. C'est ce qui a partiellement conditionné les translations territoriales qui ont déplacé le centre décisionnel du Hainaut de Tournai vers le binôme (trans-)frontalier de Mons-Valenciennes. Il est donc impossible de faire jurisprudence sur la reconnaissance d'un département du Hainaut, d'autant qu'une telle décision ne peut reposer que sur un substrat identitaire et idéologique clair, non restreint à la simple logique administrative. Ce rapport conflictuel entre les élus locaux du Hainaut français et l'Etat, n'est pas endémique à la simple question départementale. L'été 1999 a été marqué par les arbitrages gouvernementaux qui ont laissé les élus et décideurs de la Région Nord-Pas de Calais (et en particulier du Hainaut) sur une mauvaise impression, à propos de la non-implantation du projet 'soleil' au profit du Royaume-Uni.

L'arrivée d'un nouveau préfet de Région marque une nouvelle étape. Dans le cadre du Club de la Presse du 1er octobre 1999, il a ouvertement émis des critiques sur la politique des aides européennes telle qu'elle est actuellement menée, dans l'individualisme et la volonté de perduration d'une image misérabiliste de la Région, plus ou moins habilement entretenue. Mais d'autres enjeux ne semblent pas avoir été pris en compte, dans le cadre transfrontalier. La création d'un département du Hainaut aurait immédiatement entraîné une réplication presque parfaite, de la logique spatiale et territoriale inhérente au processus d'agglomération de Lille, et par extension, de son processus de métropolisation. Cette problématique de 'Lille Métropole Européenne' a été l'objet d'une discussion très mouvementée entre J.L. Borloo et R. Pautrat, le 25 septembre 1999 lors de l'inauguration officielle du Forum des Associations Valenciennoises.

Au-delà de ces contingences, il est notable qu'à aucun moment n'a été envisagée une dimension trans-frontalière claire qui aurait pu former une sorte de caution identitaire et géographique au projet.

L'aboutissement est une réflexion plus large sur l'existence ou la non-existence d'un éventuel paysage culturel hennuyer. Le paysage culturel est défini comme une construction territoriale disposant de sa structure propre dans un principe ontologique ***{O. Marcel, 535}***, et de sa structure imaginaire dans un principe subjectif. La qualification culturelle du paysage suppose donc une perduration effective des deux principes,

[90] Le Quercitain et le Bavaisis constituent les deux territoires subrégionaux dont l'identité s'accommode de la proximité d'une agglomération comme Valenciennes. Les autres espaces inscrits dans l'arrondissement (Vallée de la Sambre, Thiérache, Fagne de Solre), dépendent de logiques différentes, liées à l'éloignement.

par inscription dans le Temps Long. Mais la réalité hennuyère exprime de nouvelles logiques contre-culturelles (ce qui est en soi n'est pas un phénomène récent), qui ne se résument pas à la simple réalité des mouvements sociaux et sociologiques observables sur les territoires jugés difficiles. Depuis une dizaine d'années, le Hainaut, particulièrement sur le territoire wallon, est entré dans une phase complexe de reconversion économique mais aussi identitaire, passant du statut de 'pays noir' à celui de 'pays vert'. La recherche géographique permet une classification des paysages, selon le degré effectif d'anthropisation ***{L. Mondada – O. Soderström, 545}***. Le paysage culturel serait donc le degré ultime de cette anthropisation, puisque le simple cadre de la phase de maîtrise des ressources directes est dépassé, au profit de l'instrumentalisation de l'espace lui-même.

Le concept sous-jacent de territorialité devient dès lors essentiel car il est participatif de la compréhension du partage social et spatial de la souveraineté dont l'échelle de pertinence du local au national reste à définir. La territorialité suppose une perduration dans l'Espace comme dans le Temps, des modes d'instrumentalisation du territoire ***{O. Mongin, 548}***. En outre elle fonctionne comme un système gigogne, articulant plusieurs paliers qui ne s'actualisent que dans des cadres identitaires très précis, allant du régionalisme à l'émergence épisodique et récurrente d'une conscience nationale. La territorialité, ancrée en grande partie dans les sphères respectives de l'espace perçu et de l'espace conçu, est concevable comme le degré de projection idéelle des points de vue spatiaux spécifiques qu'entretiennent les populations (instrumentalisation ou maîtrise), par le biais des politiques d'aménagement du territoire ***{J. Michel, 539}***. Reste une dynamique paradoxale : les décideurs territoriaux décident d'engager des procédures d'aménagement le plus souvent répliquées, ne serait-ce que de par la présence d'un encadrement juridique, sur des territoires présentant des singularités pouvant faire office de supports identitaires : l'identité liée au territoire se loge dans une simple perception corrélative d'un imaginaire spécifique. Or l'imaginaire hennuyer n'est pas clairement exprimable, comme fonction subjective de base de l'activité géosymbolique (cadre du feed-back entre le territoire et les populations).

Les associations deviennent donc partiellement participatives de ce partage de territorialité, surtout si leur raison sociale les poussent à devenir des tiers spatialement actifs, que ce soit en logique offensive (promotion institutionnelle, communication et développement touristique), ou défensive (lutte contre des projets d'aménagement du territoire municipaux ou globaux jugés inacceptable ou considérés comme une opportunité de réaffirmation des prérogatives identitaires locales[91] ou sublocale, surtout au sein des agglomérations, à l'échelle des quartiers, des faubourgs ou des communes en coalescence, dont les municipalités sont discrètement participatives de ces prises de position qui servent leurs intérêts).

Cette activité est-elle une marque déguisée de la tendance anomique qui sous-tend à la plupart des créations de ces types associatifs ? Les comités de défense, largement représentés en Hainaut, sont la forme ultime de cette logique d'appropriation des territoires. Le Comité de Sauvegarde du Patrimoine Valenciennois joue sur une logique de préservation patrimoniale et architecturale, qui entre souvent en conflit (et avec succès) avec des décisions municipales. Mais la logique poursuivie n'est pas purement défensive. L'Association Senne-Sennette-Samme œuvre dans le cadre d'une promotion touristique globale de l'ensemble des espaces inscrits dans les bassins des trois rivières. Le degré d'activité territoriale de ces structures associatives est dépendant soit du contexte juridique dont elles disposent, soit de la pertinence de l'action qui ne se résume pas qu'à une substitution de prérogatives envers les décideurs habituels.

[91] L'A.S.B.L. Entente du Boulevard Thiraud en est illustrative : elle lutte contre le projet de métro léger en site propre à Charleroi. Elle forme le pendant transfrontalier de l'Association des Commerçants de Valenciennes, qui s'est érigée contre le projet de tramway 'Transvilles', spécifiquement sur le secteur de la Rue de la Vieille Poissonnerie.

3.5.3 Eléments de prospective : les logiques rattachistes

De la même manière que les grands procès historiques impliquent la responsabilité sociale des historiens, les grands mouvements identitaires actuellement observables impliquent la responsabilité sociale des géographes, puisque le territoire apparaît comme une caution à des idéologies suivant une dialectique déjà éprouvée (Lebenraum) ***{F. Ratzel, 568}***. Les logiques rattachistes sont essentiellement construites autour de logiques interrégionales qui expriment les faiblesses du régionalisme wallon face au nationalisme régional flamand. Or ces faiblesses trouvent déjà leurs racines dans la morphologie frontalière : les Flandres forment un territoire clairement circonscrit avec des référents clairs, ce qui n'est pas le cas en Hainaut où les limites comme les sphères d'influence sont difficiles à définir.

Les rattachements territoriaux impliquant le Hainaut comme réalité géosociale sont de deux ordres : ceux qui mettent en évidence une logique proxémique (au moins sur le plan culturel) transrégionale (Douaisis, Thiérache, Entre-Sambre-et-Meuse) ; ceux qui mettent en évidence une logique transfrontalière. C'est dans ce dernier cadre qu'est développée la sémantique rattachiste, entre Wallonie et Nord-Pas de Calais (faisant écho aux dynamiques identitaires de rattachements flamandes) : le Hainaut n'est qu'un territoire participatif, occupant cependant une position de contact privilégiée ***{Centre de Recherches Economiques et de Gestion, 180}***.[92]

Mais la multiplication des territoires-projets reste une résistance culturelle, depuis l'intercommunalité rénovée par de nouveaux champs législatifs jusqu'à une Europe dont la question de la gestion des identités ethniques et régionales (posant la problématique de la pertinence de ce genre de questionnement à l'échelle hennuyère). L'espace-cadre européen réplique la logique de territoires-gigognes telle qu'ils sont observables en Hainaut. A quel niveau se situent les ruptures scalaires entre ces paliers de réplication ? Identitairement, le Hainaut franco-belge ne peut que se retrouver dans une position concurrentielle vis-à-vis d'autres territoires ***{P. Marchand, 245}***, dont il est soit participatif (Eurorégion, Wallonie), ou mitoyen (Weest-Vlaanderen, Ost-Vlaanderen, Vlaamsbrabant, Brabant Wallon et Namur). Ce type de position met en évidence une disparité frontalière en termes d'enjeux politiques et culturels, seule la prédominance lilloise pouvant constituer un facteur de cristallisation identitaire. Mais Eurorégion et Flandres montrent la distinction identitaire entre d'une part, des territoires-projets au contenu essentiellement institutionnel comme l'illustrent les status de l'Association des Villes de l'Eurorégion, et des territoires sont la logique identitaire est qualifiable de 'culturelle', puisqu'elle s'inscrit dans un contexte historique clairement actualisé sur le plan comportemental (ce qualificatif s'appliquant aux populations comme aux décisions concernant l'aménagement du territoire).

Les thématiques liées à une identité culturelle eurorégionale ont peu de chance d'aboutir ***{J.F. Stevens, 276}***. Comment préserver un patrimoine local sans en faire un élément d'opposition identitaire au modèle dominant ? Comment sensibiliser des populations à des décisions allogènes culturellement inappropriables ? La crise minière et ses répercussions dans le Valenciennois, le Borinage et la Région du Centre, ne constitue pas un élément de préoccupation chez les agriculteurs (sauf chez les plus anciens où quelques uns sont partis y travailler pour éviter le partage familial des biens fonciers, ou encore chez les saisonniers qui alternaient les

[92] Les idées rattachistes trouvent leurs racines dans une logique initialement historique, souvent restreinte aux seules vicissitudes des tracés frontaliers ayant touché le Hainaut. Mais c'est surtout depuis la Révolution Française que l'idée a germé. En 1792, la guerre entre France et Autriche débouche logiquement sur une invasion de la Belgique, rendue possible par la victoire du 6 novembre à Jemappes (dans la banlieue de Mons). Le versant belge du Hainaut est géré par un gouvernement provisoire appelé 'Assemblée des Représentants du Peuple Souverain du Hainaut belgique'. Plus précisément, le 11 février 1793, la population de Mons, se prononce par vote pour le rattachement à la France, ce qui sera validé le 2 mars par la Convention. Le Hainaut devient Jemappes et forme le 86e département, divisé en trois districts (Ath, Binche et Mons). En 1814, la Hollande et la Belgique ne forme plus qu'un seul royaume, dans lequel les anciens départements français deviennent des provinces, qui prennent le toponyme des anciennes principautés. Le recours à ces dénominations est perçu comme un gage de pérennisation des nouveaux découpages territoriaux.

activités sur un rythme semestriel, comme dans la clouterie ou dans certaines sous-branches du textile). Les valeurs patrimoniales de l'espace et du territoire sont considérée comme un vecteur d'exaltation du sentiment d'appartenance des citoyens et d'attraction des touristes (comme cela est défini dans le cadre du projet de Charte Urbaine Eurorégionale). Mais les populations du Hainaut sont confrontées à une déterritorialisation de la validité effective des projets engagés, de par un décalage de ces derniers par rapport à la sphère des quotidiennetés. En outre, les recompositions des territoires doivent passer par une capacité décisionnelle à s'extraire du purement ludique afin d'acquérir un contenu politique de rassemblement communautaire ***{F. Denieul, 192}***. C'est ce qui manque à l'affirmation identitaire des parcs naturels de Scarpe-Escaut et de l'Avesnois. Ce contenu politique se double d'une donnée sociale qui, à l'échelle européenne, ne doit pas faire illusion : les événements de Renault Vilvoorde ont démontré les 'jalousies' transfrontalières telles qu'elles existent encore entre France et Belgique (faisant ainsi écho à celles qui se sont manifestées entre flamands et wallons à l'occasion du Plan de Restructuration d'Alcatel Belgique).

Les raisons sociologiques de prépondérance des phénomènes urbains dans l'accomplissement identitaire, sont liées au fait que si les villes utilisent un modèle culturel propre ou adapté pour affirmer leurs prérogatives territoriales, elles sont aussi le creuset d'une contestation contre-culturelle, largement analysée par la Géographie Radicale, et qui sur un plan pratique, entre dans le champ des politiques telles que le Développement Social des Quartiers, puis de la Politique de la Ville. Mais elles poursuivent une logique interne qui ne rend pas compte de la dualité entre urbanité et ruralité. D'autant que le Radicalisme s'avère impuissant à illustrer la double mutation culturelle qui touche les espaces urbains hennuyers, pris comme représentatifs des espaces de hautes densités industrielles et urbaines de l'Europe du Nord : une logique de résorption des clivages entre sociétés urbaines et rurales en termes de stabilité sociale, et une mutation des prérogatives culturelles liée à la tertiarisation des activités, et en partie à une 'nomadisation' du monde du travail et par incidence, des mentalités dans le cadre du monde du travail, ce qui réduit considérablement les effets socio-spatiaux du paternalisme ouvrier tel qu'il a pu exister en Hainaut.

L'opposition identitaire entre villes et campagnes se place aussi dans ce contexte méthodologique complexe, du fait qu'en Hainaut, les lignes de rupture ne sont plus aussi tranchées, de par la représentation exhaustive des formes territoriales parfois antinomiques. Présenter le réseau urbain à ce niveau de réflexion sur l'identité, alors que les thèmes portaient jusqu'à présent sur des aspects statiques, repose majoritairement sur une vision dynamique. Au-delà des distinctions entre villes 'sambriennes' et 'scaldiennes', ou entre villes historiques et villes issues de la Révolution Industrielle, les processus de développement tendent à s'uniformiser, même au travers des projets de villes qui répondent à des contingences locales observées de façon récurrente sur l'ensemble de l'espace hennuyer franco-belge.

Les procédures issues de l'aménagement du territoire, qu'elles soient françaises ou wallonnes, n'ont qu'une

obédience identitaire limitée et faiblement répercutée sur une vie associative essentiellement tournée sur la vie locale, comme conséquence d'un individualisme notoire qui, paradoxalement, est mis en exergue par les en réseaux dans le cadre des sociétés, des groupements ou des fédérations. Les logiques d'implications n'ont pas encore intégré de façon massive, des finalités subrégionales : la Thiérache reste ancrée dans un contexte culturel essentiellement rural qui laisse de côté l'espace urbain de Fourmies-Trélon. Les considérations restent encore largement monothématiques et restreintes aux éternelles oppositions entre l'urbanité archétypique (du Valenciennois à la Région Carolorégienne) et une ruralité qui se présente de plus en plus comme un espace, au mieux de reconversion, au pire de récréation des populations urbaines, introduisant des mutations incidentes dans le rôle nouveau des agriculteurs et des populations rurales (rôle contre lequel se battent les associations de développement rural).

Les problématiques sociales et géographiques à long terme sont multiples : comment, sur quelles temporalités et à quel rythme les nouvelles orientations territoriales actuelles (nouvelles intercommunalités, affirmation subrégionale des parcs naturels régionaux) pourront-elles passer d'un contenu contre-culturel à une réelle qualification identitaire ? Comment le Hainaut peut-il voir émerger une conscience commune autre que celle qui existe encore actuellement autour de la frontière (manne des aides financières européennes) ? Les décideurs du Tournaisis se demandent quelles sont les chances de pérennisation des procédures engagées. Peut-on déboucher sur une conscience transfrontalière (ce qui suppose de dépassement de l'image archétypique et pratique de la frontière telle qu'elle existe encore en Hainaut) ?

L'analyse des associations hennuyères ne met pas objectivement en évidence cette 'conscience' hors d'un champ purement productif ou consumériste (les programmes de mise en réseau de villes en Hainaut répondent tous de ces deux dynamiques, même dans le cadre spécifiquement culturel). Les associations sont instrumentalisées à des fins identitaires sous-jacentes aux contenus politiques et idéologiques des décisions en termes d'aménagement du territoire. La situation est sociologiquement ambiguë : si elles sont parties prenantes de la finalisation des décisions, les instances politiques sont accusées de démission, et inversement, leur exclusion implique toujours des replis mesurables entre autres, dans le jeu des allocations de subventions et de subsides. Les difficultés à établir le recensement des associations par le biais des administrations n'en forme qu'un nouvel avatar.

La Géographie Humaine et Sociale atteint ici les limites de son champ d'intervention factuel et objectif. Au-delà le contenu prend incidemment une acception normative inhérente aux investigations identitaires transdisciplinaires ou extra-disciplinaires. Les idées émises dans cette recherche sur l'identité hennuyère n'auront de valeur que si elles sont corroborées par des études symétriques en Sociologie ou en Science Politique : la matière disponible s'y prête plus que pour le champ géographique. Cette thèse c'est située à la limite méthodologique et épistémologique définie par le positiviste E. Mach, selon lequel, les faits sont plus pertinents et révélateurs que les hypothèses elles-mêmes : le chercheur doit accepter l'idée que tout n'est pas démontrable (suivant les préceptes du mathématicien K. Gödel sur la cohérence des propositions). Dans le domaine de l'identitaire, la simple formulation de l'intitulé est sujette à cautions face au contenu normatif incident : parler de Hainaut franco-belge peut choquer, car délimitant une présupposition de transfrontaliarité ; mais les faits sont parfois plus complexes que les mots.

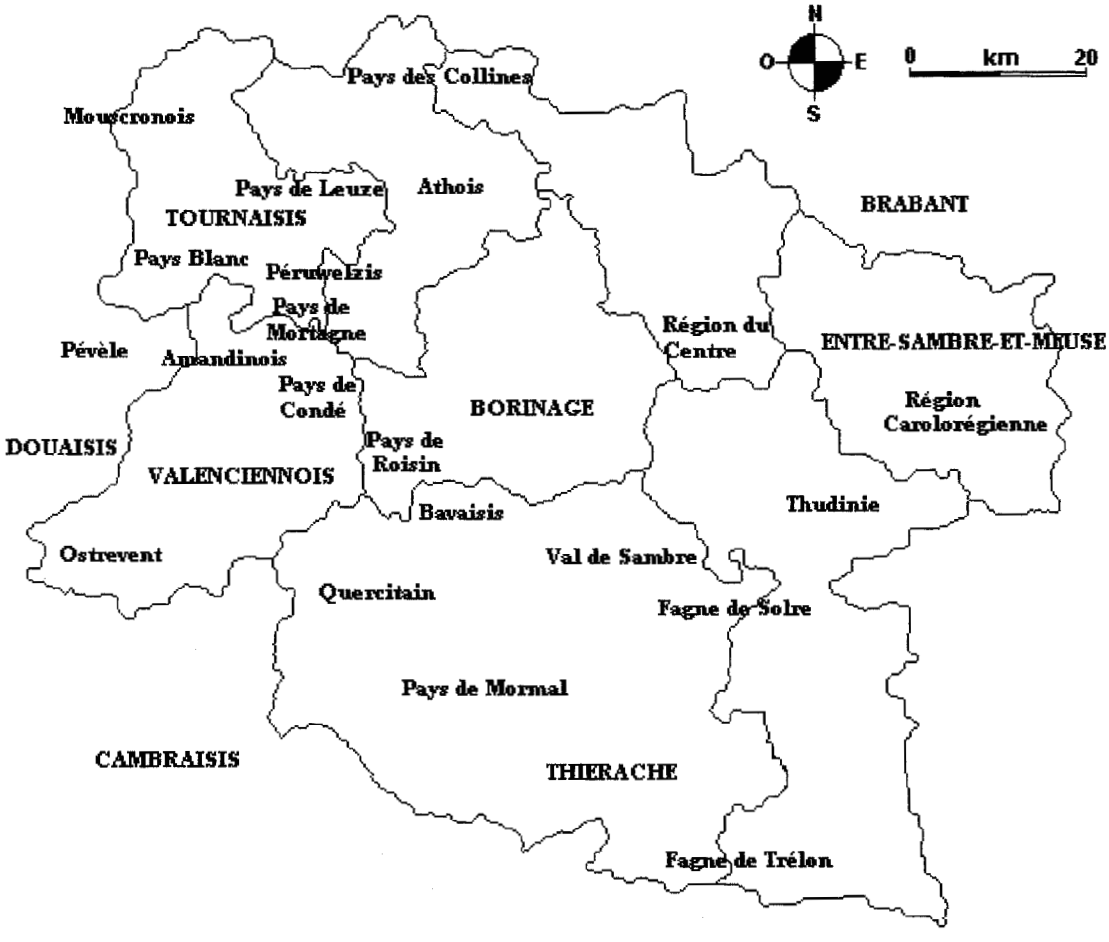

Fig. 25 : Le complexe subrégional du Hainaut franco-belge.

Les situations les plus diverses sont représentées, entre les pays naturels (comme celui de Mormal), les pays historiques comme l'Amandinois, les pays économiques comme la Thiérache ou le Borinage (le terme wallon 'Borain' désignant étymologiquement le mineur) et les pays institutionnels comme le pays Quercitain (autour du Quesnoy), dont les limites se confondent avec celles du Contrat de Territoire de Mormal.

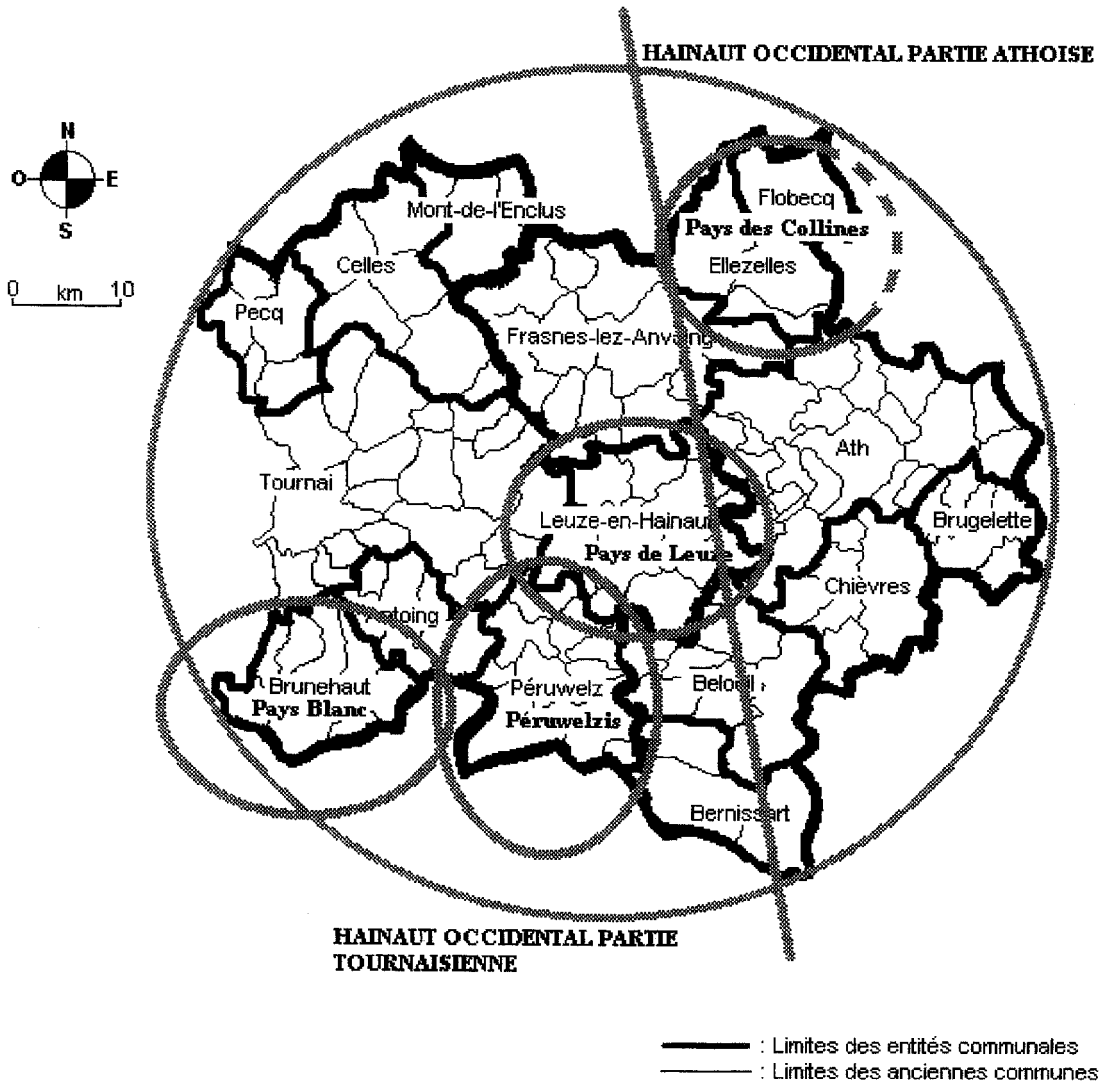

Fig. 26 : Le complexe subrégional construit autour de Tournai

Cette figure illustre l'articulation des différentes échelles de la subrégionalité dans le Hainaut Occidental. Les occurrences appartiennent à la fois à la sphère économique (Pays Blanc construit autour de l'activité des carrières puis des cimenteries), de la sphère géographique (le Péruwelzis est conçu comme une entité en étroite relation avec le Pays de Condé et la ville de Tournai), et enfin la sphère du Logos dans la mesure où l'opposition entre le Hainaut Occidental et le reste de la Province, reste une réalité majeure dans les discours politiques, médiatiques et institutionnels (notamment au niveau du réaménagement des aides européennes dans le cadre de l'Agenda 2000).

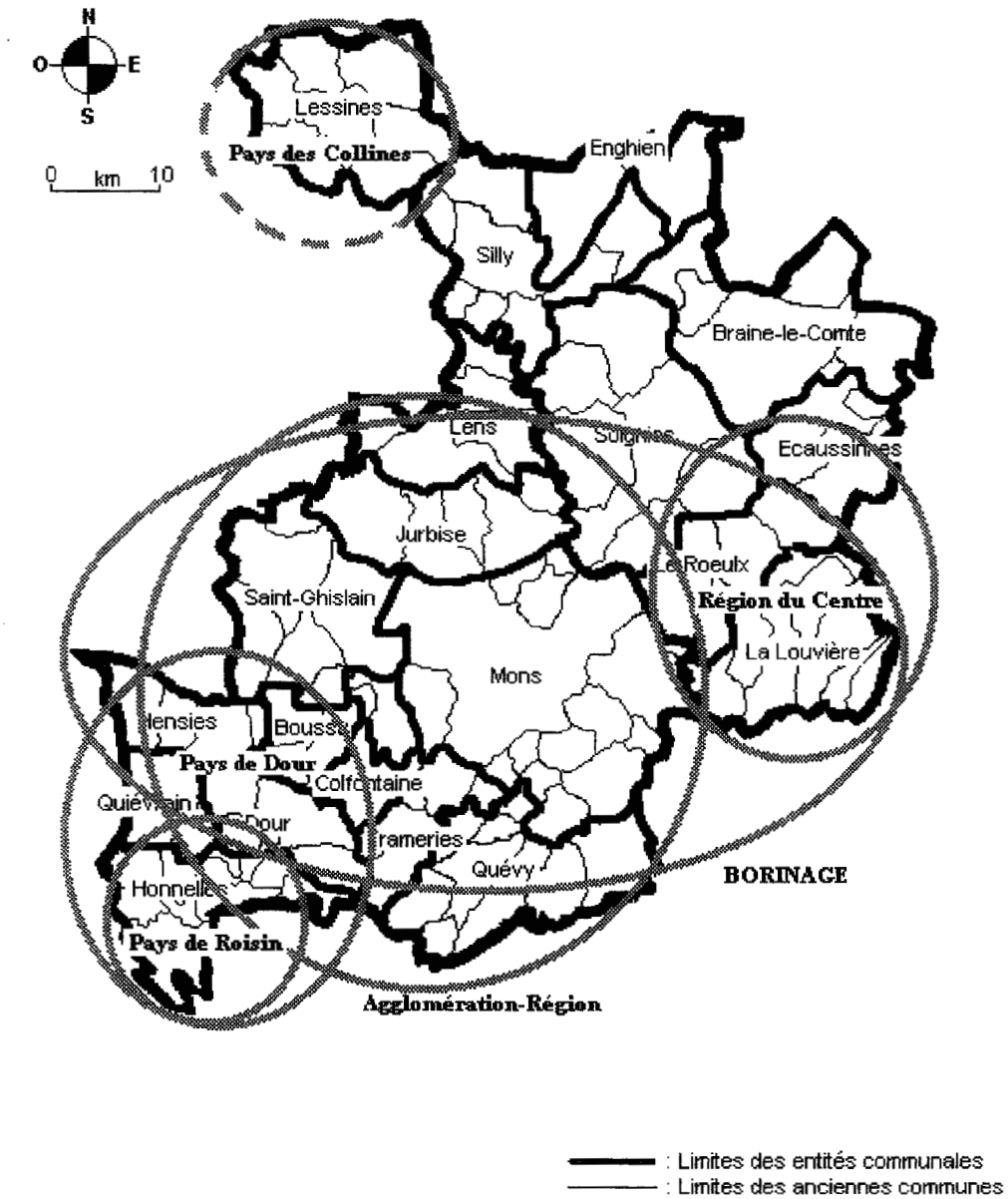

Fig. 27 : Le complexe subrégional construit autour de Mons.

La situation est encore plus complexe que pour l'exemple précédent. En effet intervient ici la notion typiquement wallonne d'agglomération-région. A signaler que dans le cadre spécifique d'une approche morphogéométrique du Hainaut, le Pays de Dour (qui inclut celui de Roisin) forme le centre géométrique de l'espace hennuyer.

CONCLUSION GENERALE

La présente recherche est inscrite dans un contenu de réflexion théorique sur l'identité comme concept géographiquement valide. Les limitations méthodologiques sont multiples : comment étudier les associations sans entrer dans le détail sociologique de leurs assemblées générales et conseils d'administration ? comment connaître la nature réelle des relations identitaires entre le Hainaut et ses voisins médiats (Bruxelles, Lille) et immédiats (Cambraisis, Douaisis, Province de Namur), alors qu'il faudrait appliquer à chacun le contenu de recherche développé ici ? La volonté d'ancrage dans une méthodologie factuelle n'élude pas les apories liées aux représentations (herméneutique, phénoménologie, sémiotique). Certes, les choix sont drastiques : présenter dans un document relativement cours, des lignes de forces qui constitueraient à elles seules, des sujets de thèse; limiter certaines explicitations conceptuelles comme sur les divergences entre identité et singularité, entre espace de vie et espace vécu, espaces objectifs et subjectifs, ou sur des champs thématiques qui porteraient sur des disgressions épistémologiques (principalement sur la notion d'espace social).

Le Hainaut, dans une présentation reposant sur des critères géographiques classiques, intègre toute une série de référents potentiels d'obédience naturelle (Scarpe, Sambre, sommets du Tournaisis ou de la Botte du Hainaut), semi-naturelle (terrils, forêts), ou humaines (grandes agglomérations, frontière internationale), qui structurent la perception première du territoire en question. Mais cette acception statique est dépassable par la prise en considération de variables dynamiques spatiales et territoriales qui participent à l'émergence d'une régionalisation du Hainaut franco-belge sur la base d'une différenciation interne (champ de la subrégionalité), et externe (champ de l'eurorégionalité). Mais le champ d'investigation identitaire à une telle échelle, est-il évolutionniste ou finaliste ? Le contenu normatif inhérent à toute délimitation territoriale, implique une vision à long terme des territoires, vision qui fait encore largement défaut aux politiques de reconversion en Hainaut, aucun sens concret n'ayant pu être donné à ce dernier, pris comme valeur patrimoniale.

Le Hainaut ne reste donc qu'une région historique, économiquement et encore socialement monostructurée autour d'activités dont certains n'existent plus que dans leurs implications sociales directes et spatiales

indirectes (monde minier et sidérurgique). La reconversion ne consiste donc qu'en une réordination de l'espace pour reprendre une notion chère à G. Di Méo ***{G. Di Méo,467}***. La grande problématique est politique dans le sens le plus large, à savoir que veut-on faire du Hainaut demain ? Une région industrielle réorientée ? Un espace-dortoir pour les grandes métropoles de Lille, Bruxelles et dans une moindre mesure, de Charleroi ? Cela suppose aussi un questionnement prospectif sur les enjeux des nouvelles donnes en matière de coopération transfrontalière. Cette dernière est une réalité encore incertaine comme démarche volontariste de la part de populations qui expriment une tension entre deux logiques contradictoires mais compréhensibles d'ouverture et de repli, de liaison et de cloisonnement.

Le Hainaut dispose donc d'éléments physiques et anthropiques qui permettent a postériori de circonscrire une singularité géographique à l'échelle du Système Monde, comme beaucoup d'autres territoires pourraient le faire, sur la base d'une vectorisation identitaire et culturelle. Mais il bénéficie de modes de production et de reproduction qui pourraient abonder dans le sens d'une différenciation territorialisée dans l'état comme dans le processus, si elle n'était largement remise en cause par des modes de gestion sociale et la réplication systématique d'opérations d'aménagement du territoire et de développement local, dont la possible généralisation (voire théorisation) fonde une négation à toute prérogative identitaire.

Les associations, par les résistances culturelles qu'elles offrent, restent des éléments de maintien identitaire. Mais leur devenir comme leurs discours sont presque entièrement conditionnés par l'objet qui justifie la pertinence de leurs raisons sociales. Ce conditionnement réduit considérablement la logique ascendante. De plus elles tendent, lorsqu'elles deviennent des tiers territorialement actifs, à une banalisation accrue des territoires et des paysages : ces derniers ne sont plus des substrats identitaires en eux-mêmes, mais par le lien social qui les lie aux associations. La logique de muséïfication telle qu'elle émerge en Hainaut en est la marque la plus tangible. Le territoire hennuyer a perdu ses valeurs premières (production, subsistance, déplacement), au profit de nouvelles valeurs consuméristes comme la distraction ou la qualité de vie.

L'identité hennuyère est présentable comme le produit de la récurrence de facteurs sociaux et politiques, au sens grec du terme, plutôt que sur un déterminisme purement naturel, dont les dérives expriment le passage de l'identité au régionalisme voire au nationalisme, qui en constitue le prolongement. Plus formellement, c'est dans cette justification de l'identité par un contenu historique, que prend naissance une explication de ce que P. Pinchemel appelle l'européo-centration comme facteur conditionnant de l'Histoire et de la Géographie, dans la façon de mener les différents paradigmes géographiques à leur accomplissement effectif. Elle est explicative d'une incapacité notoire à articuler les paliers de recherche des différentes sciences de la culture, dans le champ actuel de la modernité voire de la postmodernité : comment est-il possible de transcrire sur le territoire hennuyer, des concepts anthroposociologiques tels que la sacralisation de l'espace ou la construction théogonique des territoires ?

De la même manière que l'Histoire se présente comme une collection de faits auxquels ils n'est possible de donner un sens qu'a posteriori., l'identité des territoires dépend du sens que veulent lui donner les sociétés. Encore faut-il que ce sens soit le fruit d'une volonté consciente. L'aménagement du territoire hennuyer est pour partie intégré dans cette démarche, bien que la réplication excessive de méthodes éprouvées ne plaide plus en faveur d'une identité réelle. La Géographie serait impuissante à définir des modèles d'organisation sans l'existence de ces formes rémanentes. L'identité n'est donc plus dans la singularité mais dans le modèle. Ce dernier assure une fonction normative qui régit pour partie les comportements de masse, que seule une approche diachronique d'envergure serait capable de circonscrire.

Le Hainaut se présente donc comme une collection de communautés dont les modes d'appropriation sont similaires, alors que les perceptions conscientes d'une éventuelle communauté sont divergentes. C'est ce qui fonde la fonction de trame référentielle de ce territoire par rapport à tous les possibles qu'il sous-tend. Ces territoires-patrimoines ont des sens radicalement différents. Ces communautés sont liées par des archétypes communs que cristallisent des éléments spatiaux clairement identifiables, à l'exemple des 200 terrils qui structurent encore le territoire formé par le Borinage, la Région du Centre et la Région de Charleroi. Le réseau hydrographique naturel ou anthropique participe de cette vision archétypique, puisqu'il a conditionné la plupart des grandes phases de construction hennuyère (développement urbain, fixation des frontières). Car là est l'ambiguïté hennuyère : l'identité dépend essentiellement du territoire de mesure ou du territoire qui doit être construit sur ces bases. L'identité hennuyère ne peut être viabilisée si elle est thématiquement restreinte à la simple expression de la frontière et de l'ex-sillon houiller transfrontalier.

Selon G.N. Fischer, l'existence sociale de l'Homme est donc déterminée par les caractéristiques de chaque état de la société au cours de l'histoire, c'est-à-dire par la relation étroite entre l'état mental d'une société et ses cadres institutionnels ainsi que son fonctionnement social ; dans l'état positif, l'homme social se définit par deux aspects : comme un être de raison immergé dans l'histoire de l'humanité, mais aussi comme un être de croyance. Dire qu'il est un être positif signifie donc qu'il ne peut rester passif face aux transformations de la société. La recherche d'une identité culturelle hennuyère part donc du postulat durkheimien selon lequel la société préexiste à l'individu. L'identité du Hainaut comme produit du feed-back social et sociogéographique marque des déficiences en Hainaut, déficiences mises en exergue par l'absence de formes tangibles de mobilisations collectives, même autour des archétypes que constituent les espaces anciennement industrialisés et urbanisés.

La multiplication de ces territoires de référence exprime l'impossibilité d'une recherche inscrite dans les limites du réductionnisme[93] cartésien, aboutissant par logique à des entités irréductibles et autonomes. L'identité hennuyère, au travers des associations qui la supportent, s'inscrit dans une systémique sociale complexe, qui s'exprime par des résistances culturelles directes (dynamiques de replis) ou indirectes (transmission intergénérationnelle de valeurs de crise). La véritable identité serait la dynamique de transmission intergénérationelle de valeurs positives : il reste peu probable que le Hainaut soit un vecteur tangible et objectif de cette transmission (l'analyse des associations hennuyères montre un repli individualiste sur des contingences sociales ou spatiales, suivant le mouvement général observable à l'échelle nationale).

Par incidence, cette fonction de trame référentielle est au cœur de la réflexion sur la citoyenneté, dans son acception historique et symbolique. Les espaces trop grands fondent la crise actuelle de la société contemporaine. La réponse tient dans des valeurs de repli au sein d'espaces restreints ou s'affirme la communauté. Mais le Hainaut franco-belge est le lieu de démonstration que la communalité n'est plus une valeur refuge de l'identité mais une forme de référentiel à l'aune duquel sont mesurées toutes les actions inscrites dans le volontarisme. Faut-il rappeler que 45% des français font partie d'une association et que 23% des adultes sont concernés par un bénévolat en fort développement.

La géographie des identités est un pur produit du réductionnisme cartésien dans la mesure ou elle tente de circonscrire des unités (ou entités) géographiques homogènes, au cœur des grands débats territoriaux et

[93] 'Geographers who have taken up the postmodern challenge generally believe, as i do, that the discipline should not be isolated from the debates that rage all around us in the social sciences and the humanities. Although most geographers who have considered postmodernism closely are skeptical of many of its claims, some may not have been cautious enough in their attemps to assimilate it to Marxist or other types of modernist though. These attemps 'recuperate' the theory in ways that ignore the logic of postmodernism; and it is recuperation, as many postmodernists see it, that is to be avoid above all other sins'. Nancy Duncan, Postmodernism in Human Geography, 1996

géopolitiques actuels. L'espace européen en est une illustration flagrante. Mais quelle échelle retenir ? L'identité même du Hainaut, si elle existe, se place comme fondement d'une pléthore de logiques identitaires et culturelles qui rendent complexe sa mise en exergue. Il est possible cependant d'apporter quelques éléments de nuance. En effet un hennuyer français combine son statut avec d'autres schèmes : il est hennuyer, mais aussi nordiste et français. Similairement, un hennuyer belge, est aussi wallon, francophone et belge. La puissance de ces schèmes est variable, puisque le régionalisme nordiste est pratiquement inexistant, et que son homologue wallon est beaucoup moins offensif que ne peut l'être son voisin flamand (pour lequel il est préférable de parler de nationalisme régional).

Ces imbrications se retrouvent aussi sur un plan purement spatial. Le Hainaut est au cœur de l'Eurorégion ; cette situation n'est-elle pas présentable comme un nouvel voire ultime avatar des anciens clivages entre Royaume de France et Saint-Empire Romain Germanique ? Le Hainaut multiple les espaces cadres (aussi bien dans le champ de l'intercommunalité que de celui de l'interrégionalité). Mais ces derniers sont-ils aptes a définir de nouveaux référents identitaires viables ? Tous les territoires référentiels sur le plan identitaire et dépassant l'échelle de la nationalité reste peu fiables, dans la mesure où tous les référents doivent s'articuler dans la logique identitaire assurant la cohésion sociale et culturelle d'un Etat-Nation. Si cette dynamique est complète en France du fait d'un contexte social et politique stable, la Belgique présente une situation des plus incertaines du fait de la faiblesse des possibilités de coïncidences culturelles entre flamands et wallons.

Tout n'a donc être traité dans une thèse qui s'est voulue synthèse sur différentes thématiques de recherche. Ce sujet est riche en lui-même parce qu'il pose non seulement la question de l'identité éventuelle d'un territoire, mais aussi l'identité de la Géographie dans les limites qu'elle doit (ou pense devoir) s'imposer, voire sur la position de l'observateur dans la confrontation entre ses propres schèmes identitaires par rapport à ceux définis objectivement sur son territoire de recherche. L'auteur y a développé une volonté d'échapper au contenu normatif inhérent à toute recherche identitaire: il ne s'agissait pas de produire une série de critiques sur des discours ou des situations (même si la Géographie Humaine, Sociale et Culturelle peut revendiquer une position majeure dans une réflexion éthique), mais d'atteindre une certaine honnêteté intellectuelle en se limitant voir se restreignant volontairement à l'étude des faits dans ce qu'ils ont de plus irréductible, à savoir leur spatialité (et leur temporalité).

BIBLIOGRAPHIE I – Histoire et monographies

1 ARNOULD M.A., 1954 - *La ville de Chièvres et sa draperie.* Mons, Bulletin Scientifique de l'Institut Supérieur de Commerce de la Province de Hainaut, T. II, n 1-2, pp 45-107

2 ARNOULD M.A., 1941 – *La Bataille du Sabis (57 avant notre ère).* Bruxelles, Revue Belge de Philologie et d'Histoire, T. XX, 29-106

3 ARNOULD M.A., 1956 - *Le dénombrement des foyers dans le comté de Hainaut.* Bruxelles, Palais des Académies, Commission Royale d'Histoire, 771p

4 ARNOULD M.A., 1945 - *L'enclave de Barbençon. Note de géographie historique.* Charleroi, Bulletin de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. XVI, pp 17-29

5 ARNOULD M.A., 1945 - *Les origines du chapître de Chimay.* Bruxelles, Revue Belge de Philologie et d'Histoire, T. XXIV, pp 586-590

6 ARNOULD M.A., 1944 – *Les bois de Jamioulx au XVe siècle.* Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. XLX, pp 121-133

7 ASSOCIATION VAUBAN, 1994 – *Vauban et ses successeurs en Hainaut et d'Entre-Sambre-et-Meuse.* Paris, Editions de l'Association Vauban, 175p

8 BAVAY G., 1987 - *Moulins en Hainaut.* Bruxelles, Editions du Crédit Communal, 383p

9 BERNIER T., 1879 - *Histoire de la ville de Beaumont.* Mons, Mons, Mémoires et Publications de la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut, 4e série, T. IV, pp 117-367

10 BERNIER T., 1884 - *Notice sur la commune de Momignies et ses dépendances.* Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. XIII, pp 257-294

11 BERNIER T, 1875 - *Notice sur le village de Lompart.* Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. VII, pp 363-368

12 BERNIER T., 1884 - *Notice sur la commune de Momignies et ses dépendances*. Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. XIII, pp 257-294

13 BERNIER T., 1880 - *Le Besognée de Bersillies-l'Abbaye en 1608 précédé d'une notice sur ce village*. Charleroi, Documents et Rapports de la Société Archéologique et Paléontologique de Charleroi, T. X, pp 485-541

14 BERNIER T., 1871 - *Notice sur Barbençon*. Charleroi, Documents et Rapports de la Société Archéologique et Paléontologique de Charleroi, T. IV, pp 371-408

15 BERNIER T., 1865 - *Histoire des seigneuries de Quiévrain, Baisieux, Angreau et Marchipont*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, pp 93-102

16 BERNIER T., 1891 – *Dictionnaire géographique, archéologique, biographique et bibliographique du Hainaut*. Mons, Editions H. Manceaix, 603p

17 BERNIER T., 1868 – *Montigny-sur-Roc. Notes sur quelques communes du canton de Dour*. Mons, Bulletin des Séances du Cercle Archéologique de Mons, 2e série, pp 328-332

18 BERTAUX L., 1948-9 - *Funderlo et Marcinas. Villae royales carolingiennes*. Charleroi, Documents et Rapports de la Société Archéologique et Paléontologique, T. XLVII, pp 17-45

19 BLANPAIN M., 1995 - *La frontière du Nord 843-1995* : De la Mer à la Meuse. Paris, Lattes, 139p

20 BOHY G., 1971 - *Hainaut ou l'épopée d'un peuple*. Tome I : *Des origines à Charles Quint*, 279p. Tome II : *De Charles Quint à nos jours*, 277p. Charleroi, Collection Tourisme et Culture.

21 BORMANS S., 1866 - *Seigneuries féodales de l'ancien Pays de Liège*. Donstienne. Liège, Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, T. IX, pp 257-263

22 BRIGODE J.F., VANBELLIGEN P., 1971-1972 - *Essai sur la toponymie des communes de Seneffe et de Manage*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. LXVIII, pp 19-118

23 BROEZ A., 1976 - *Fouilles des substructions du donjon roman d'Avesnes-sur-Helpe, premier bilan*. Lille, Revue du Nord, t.58, pp 87-112

24 CAFFIAUX H., 1873 – *Essai sur le régime économique financier et industriel du Hainaut après son incorporation à la France*. Valenciennes, Editions Lemaître, 487p

25 CANIVEZ A., LAURE J., ZAMAGNA A., 1978 - *Escaudain au fil des siècles*. Escaudain, Editions Municipales, n.p.

26 CARLIER A., DONY E., 1914 - *Toponymie de Montceau-sur-Sambre*. Liège, Bulletin de la Société de Littérature Wallonne, T. LV, pp 273-342

27 CHAMBON R., 1951-54 - *La trouée de l'Oise avant et pendant la domination romaine*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XLIX, pp 1-64

28 CHOTIN A.G., 1857 - *Etude étymologique et archéologique sur les noms des villes, bourgs, villages, hameaux, forêts, lacs, rivières et ruisseaux de la Province du Hainaut*. Tournai, Editions Casterman, 491p

29 COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, 1904 - *La chronique de Gislebert de Mons*. Bruxelles, Editions Vandenkindere, Chapitre 43, p 75

30 COURSIER A., 1993 - *Le Nord autrefois : Valenciennois, Avesnois, Cambrésis, Douaisis*. Lyon, Editions Horvath, 183p

31 CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE, 1995 - *Châteaux, chevaliers en Hainaut au Moyen Age*. Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, 247p

32 DARDENNE L., 1922 - *Notice sur le village de Bailièvres*. Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. XXXVIII, pp 25-124

33 DARQUENNE R., 1978 - *La dette publique belge de 1790 à 1830 : le cas du Hainaut*. Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 183p

34 DEBAILLE E., 1949 – *L'oppidum dit 'du Boulier' à Bouffioulx*. Charleroi, Bulletin de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. XVIII, pp 1-6

35 DEBAUQUE M., LEFEBVRE J., 1964 - *Saint-Vaast, berceau de La Louvière*. La Louvière, Cahiers de l'Institut Provincial de l'Education et des Loisirs, janvier-juin, n°1-2, pp 144-152

36 DE BOVE C., 1875 - *Elouges, ses antiquités et son histoire*. Charleroi, Actes du Cercle Archéologique de Charleroi, T. XII, pp 289-375

37 DECAMPS G., 1908 - *Les communes de l'arrondissement d'Ath. Ellignies-Sainte-Anne. Particularités onomastiques et étymologiques*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T.I, pp 90-95

38 DECAMPS G., 1908 - *Les communes de l'arrondissement d'Ath. Dergneau. Particularités onomastiques et étymologiques*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. I, pp 73-77

39 DECAMPS G., 1908 - *Les communes de l'arrondissement d'Ath. Grandlise. Particularités onomastiques et étymologiques*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. I, pp 170-174

40 DECAMPS G., 1907 - *Les communes de la Région de Soignies. Marcq. Particularités onomastiques et étymologiques*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, pp 34-36

41 DECAMPS G., 1895 - *Charte-Loi des communes de Nimy et de Maisières du 21 juin 1512*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XXIV, pp 234-248

42 DE COURMACEUL V., 1866 - *Histoire de la ville et de l'abbaye de Saint-Amand-en-Pévèle*. Valenciennes, Editions Lemaître, 301p

43 DE LAES S., 1982 - *La Belgique d'avant les Romains*. Watteren, Editions Universa, 794p

44 DE LANGE S., 1969 - *Het taalgebruik te ogg*. Annalen van de Geschieden Oudheidhandige king van Ronse en het Terrement van Inde, T. XIII, pp 136-153

45 DE LOE A., 1892 – *Notes sur la terre et seigneurie de Beugnies*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XXIII, pp 218-227

46 DELTAND R., 1932 - *Géographie et histoire de Bois-de-Lessines*. Ath, Actes du Cercle Archéologique d'Ath et de sa région, T. XVIII, pp 25-155

47 DEMOLON P., LOUIS E., ROPITAL J.F., 1988 - *Mottes et maisons-fortes en Ostrevant médiéval*. Douai, Archaeologia Duacensis, T.I, 156p

48 DEMUNCK E., DE LOE A., 1892 - *Ateliers et puits d'extraction de silex en Belgique, en France, en Portugal, en Amérique ; notice sur les fouilles pratiquées récemment sur l'emplacement du vaste atelier néolithique de Spiennes (Hainaut).* Paris, Editions Leroux, 46p

49 DE POTTER F., BROUCKAERT J., 1903 - *Geschiedenis van de gemeenten der Provincie Oost Vlanderen.* Gand, 6e série, Amenages, pp 1-66

50 DERIVIEU R., 1937 - *Les noms de lieux de Neufvilles. Glossaire précédé d'une notice historique.* Bruxelles, Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, T. XI, pp 99-150

51 DES MAREZ G., 1913 - *Les fortifications de la frontière du Brabant-Hainaut au XIIe siècle d'après la chronique de Gislebert de Mons.* Bruxelles. Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, t.27, pp 337-341, pp 343-346

52 DESTRAIT L., 1959-60 - *L'église de Marche-lez-Ecaussinnes.* Soignies, Actes du Cercle Archéologique de Soignies, T. XIX, pp 70-74

53 DESTRAIT L., 1964 – *La commune de Horrues.* Soignies, Actes du Cercle Archéologique du Canton de Soignies, T. XXIII, pp 116-118

54 DEVILLERS L. - *Cartulaire des comtés de Hainaut de 1337 à 1436.* Bruxelles, F. Hayer - Editions de l'Académie Royale, Tome I, 1881, 801p, Tome II, 1883, 624p, Tome III, 1886, 639p, Tome IV, 1889, 764p, Tome V, 1892, 787p, Tome VI, 1896, 1050p

55 DEVILLERS L., 1866 – *Cartulaire des possessions de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le Hainaut et le Cambrésis.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. VI, pp 14-91

56 DE WAHA M., 1991 - *Bonnes villes, enceintes et pouvoir comtal en Hainaut aux XIVe et XVe siècles. Villes et campagnes au Moyen Age. Mélanges Georges Despy.* Liège, Editions J.M. Duvosquel-A. Dierkens, p 275

57 DE WAHA M., 1983 - *Fortifications et tissu urbain à Lessines au XIIIe siècle.* Annales du Cercle Royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région et musées athois. Ath, t.49, pp 143-168

58 DE WAHA M. - *In viribus suis castrum de Ath construxit. L'opposition entre Chièvres et Ath au XIIe siècle. Les recherches archéologiques en Hainaut occidental. Bilan 1978-1983. Actes du Colloque d'Antoing, 10-11 septembre 1983.* Ath, 1985, pp 101-122

59 D'OUTREMAN H., 1975 - *Histoire de la ville et Comté de Valenciennes. Reprise du texte publié à Douai en 1639.* Marseille, Editions Laffitte Reprints, 588p

60 DUCARME G., 1957 - *Le Marbre de Rance. Son histoire et celle de l'industrie marbrière dans la localité.* Rance, Publications de la Société d'Histoire Régionale, T. II, pp 35-76

61 DUCASTELLE J.P., 1975 - *Les carrières de Maffle. Un site d'archéologie industrielle au pays d'Ath.* Bruxelles, Bulletin Trimestriel du Crédit Communal de Belgique, 29e année, n°111, janvier, pp 35-48

62 DUMONT F., 1950 - *Deux ans d'Histoire de France vue d'une petite ville wallonne.* Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi,T. XLVI, pp 1-181

63 DUVIVIER C., 1865 - *Recherches sur le Hainaut ancien : Pagus Hanoensis : du VIIe au XIIIe siècle.*

Bruxelles, Editions JP Olivier, 762p

64 DUVIVIER C., 1934 - *Le Quesnoy. Ses annales. Ses sièges. Ses fortifications*. Lille, Société d'Edition du Nord, 194p

65 DUVOSQUEL J.M., (ss dir.), 1986 - *Les albums de Croÿ* - Tome I, Comte de Hainaut. Bruxelles-Lille, Crédit Communal de Belgique, Conseil Régional du Nord Pas de Calais, 228p

66 DUVOSQUEL J.M., (ss dir.), 1990 - *Les albums de Croÿ* - Tome II, Comte de Hainaut. Bruxelles-Lille, Crédit Communal de Belgique, Conseil Régional du Nord Pas de Calais, 276p

67 DUVOSQUEL J.M., (ss dir.), 1987 - *Les albums de Croÿ* - Tome III, Comte de Hainaut. Bruxelles-Lille, Crédit Communal de Belgique, Conseil Régional du Nord Pas de Calais, 275p

68 DUVOSQUEL J.M., (ss dir.), 1989 - *Les albums de Croÿ* - Tome IV, Comte de Hainaut. Bruxelles-Lille, Crédit Communal de Belgique, Conseil Régional du Nord Pas de Calais, 331p

69 DUVOSQUEL J.M., (ss dir.), 1989 - *Les albums de Croÿ* - Tome V, Comte de Hainaut. Bruxelles-Lille, Crédit Communal de Belgique, Conseil Régional du Nord Pas de Calais, 305p

70 DUVOSQUEL J.M., (ss dir.), 1991 - *Les albums de Croÿ* - Tome VI, Comte de Hainaut. Bruxelles-Lille, Crédit Communal de Belgique, Conseil Régional du Nord Pas de Calais, 399p

71 GEIGNIES V.J., 1883 - *Notice historique sur la commune de Deux-Acren*. Enghien, Actes du Cercle Archéologique d'Enghien, T. II, pp 397-543 (réédition de 1976)

72 GILOT F., 1894 – *Roselies*. Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. XX, pp 153-159

73 GODDING P., PYCKE J., 1981 - *La Paix de Valenciennes de 1114*. Commentaire et édition critique. Bruxelles, Louvain, CRPALOB, 207p

74 GORLIA J., 1938 - *Histoire de Basècles, village de la châtellenie d'Ath*. Fontaine-l'Évêque, éditions non mentionnées,

75 GORLIA J., 1933 - *Histoire de Ramegnies, village de la châtellenie d'Ath*. Fontaine-l'Évêque, éditions non mentionnées, in 8, 349p

76 GOSSERIES A., 1912 - *Monographie de Luttres*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XLI, pp 173-263

77 GOSSERIES A., 1897 - *Monographies archéologiques et historiques de Noirchain*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XXVII, pp 153-232

78 GOSSERIES A., 1902 - *Monographie du village de Nouvelles*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XXXI, pp 67-200

79 GOSSERIES A., 1906 - *Monographie du village de Ciply*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XXXV, pp 113-159, T. XXXVI, pp 64-159, T. XXXVII, pp 1-16

80 GOSSERIES A., 1904 - *La maîtrise de Saint-Nicolas-au-Bois à Manage*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XXXIV, pp 80-107

81 GOSSERIES A., 1906 - *Gozée et Marbaix*. Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. XXIX, pp 63-251

82 GOSSERIES A., 1897 - *Monographie archéologique et historique du village de Noirchain*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XXVII, pp 153-232

83 GOSSERIES A., 1920 – *Histoire de la commune d'Arquillies*. Mons, Mémoires et Publications de la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut, T. LXVI, pp 91-214

84 HACHEZ F., 1903 - *La commune d'Anderlues*. Liège, Bulletin de la Société Belge de Géographie, T. XXVIII, pp 232-262, pp 312-330, pp 353-379, pp 452-477

85 HACHEZ F., 1896 – *Le pâturage de Quarégnon*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XXV, pp 141-167

86 HANNONIA, 1983 - *Les enceintes urbaines en Hainaut*. Brussels, Crédit Communal de Belgique, 295p

87 HANNONIA, 2000 – *Bibliographie de l'histoire du Hainaut (1951-1980)*. Mons, 980p

88 HAROU A., 1887 - *La commune de Bellecourt*. Liège, Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie, T. XI, pp 299-320.

89 HAROU A., 1883 - *Géographie locale. La commune de Bois d'Haine*. Liège, Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie, T. VII, pp 806-816

90 HASQUIN H., (ss dir.), 1988 - *Dictionnaire d'Histoire de la Belgique*. Paris, Hatier, 524p

91 HAYT F., 1950 – *Les charbonnages de Mariemont-Bascoup (des origines à 1830 environ)*. Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Archéologique et Paléontologique de Charleroi, T. XLVIII, pp 147-250

92 HUBERT F., 1978 - *L'exploitation du silex à Spiennes*. Bruxelles, Archaelogium Belgii speculum; S.N.F., T. IX, 39p

93 HUGE M., 1948 - *L'église d'Aulnois et sa cloche*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. LXI, pp 108-111

94 JULIEN A., 1886 - *Histoire et culte de Notre-Dame du Saint-Cordon, patronne de Valenciennes*. Valenciennes, Editions G. Giard, 252p

95 LACROIX A., 1896 - *Guerre de J. d'Avesnes contre la ville de Valenciennes et mémoires sur la juridiction civile et le droit public en Hainaut*. Bruxelles, Librairie ancienne et moderne de A. Vandale, 228p

96 LAMAND F., 1997 - *Verchain-Maugré ; Son histoire à travers l'Histoire*. Valenciennes, Editions du C.A.H.V., 198p

97 LAMAISON P., (ss dir.), 1994 - *Généalogie de l'Europe. De la Préhistoire au XXe siècle*. Paris, Hachette, Libraire Européenne des Idées, 339p

98 LANCELIN H., 1933 - *Histoire de Valenciennes depuis ses origines*. Valenciennes, Editions P. Giard, 309p

99 LEBOIS C., LEBOIS Y., 1970 - *Une campagne de fouilles à Nivelles (1968-69)*. La Louvière, Actes du Cercle Archéologique et Folklorique de La Louvière et du Centre, T. VIII, pp 11-46

100 LECERF M., 1984 - *Histoire de la commune de Thiant et de ses habitants*. Thiant, Editions de la Société

d'Histoire Locale, 337p

101 LEFEVRE J., 1966 – *Toponymie et géographie historique de Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Haine-Poteries et Morlanwelz*. La Louvière, Actes du Cercle Archéologique et Folklorique de La Louvière et du Centre, T. IV, pp 17-30

102 LEJEUNE T., 1857 - *Notice sur le village de Bray*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. II, pp 137-146

103 LEJEUNE T.- *Histoire de la ville de Binche*. Mons, Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, 4e série. T. VII, 1882, pp 239-563. T. VIII, 1884, pp 1-289

104 LEJEUNE T., 1868-9 - *Mémoires historiques sur l'ancienne ville de Soignies*. Mons, Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, 3e série, T. IV, pp 61-480

105 LEJEUNE T., 1873 - *Histoire et archéologie du canton de Binche. Anderlues*. Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T VI, pp 256-268

106 LEJEUNE T., 1873 - *Histoire et archéologie du canton de Binche. Epinois*. Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. VI, pp 310-315

107 LEJEUNE T., 1878 - *Histoire et Archéologie du canton de Binche. Buvrinnes*. Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. VI, pp 293-303

108 LEPINE A., 1977 - *Aux sources de l'Eau d'Heure. Notes d'histoire sur Cerfontaine, Daussois, Senzeille, Silenrieux, Souvray, Villers-Deux-Eglises*. Cerfontaine, éditeur non mentionné, pp 58-98

109 LEREBOURG L., 1991 - *Mottes et maisons fortes en Hainaut*. Douai, Archaeologia Duacensis, n°6, 102p

110 LEURIDANT F., 1914 - *Le vieux château et la Cense du Parc à Beloeil*. Ath, Actes du Cercle Archeologique d'Ath, T. III, pp 139-148

111 LEVE A., 1904 - *La Tour Sarrazine de Beaufort*. Lille, Bulletin de la Commission Historique du Département du Nord, t.26, p 238

112 MATHIEU E., 1882 - *Record du village de Donstienne*. Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. XII, pp 69-81

113 MATHIEU E., 1902 – *Le village de Bourlers et l'Abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache*. Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. XXV, pp 327-339

114 MERTENS J., 1955 – *Fouilles de substructures gallo-romaines à Saint-Symphorien (Hainaut)*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XLII, pp 59-78

115 MICBERTH M.G., 1991 - *Département du Nord. Arrondissement de Valenciennes, Douai, Avesnes. Monographies des villes et villages de France*. Paris, Editions Res Universis, 837p

116 MICHAUX J.P., 1983 - *Histoire d'Avesnelles, village du Hainaut*. De la Préhistoire à la Révolution Française. Lille, Tome I, 79p

117 MONNIER C. - *Notice historique sur le village de Lombise*. Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons. 1869, T. IX, pp 70-102. 1871, T. X, pp 377-455

118 MONOYER J., 1886-7 - *Notice sur le village de Mignault.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XX, pp 349-376

119 MONOYER J., 1887 - *Notice sur le village de Thieu.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XX, pp 470-503

120 MOSSAY J., 1971 - *Les intendants du Hainaut à Maubeuge (1678-1720).* Avesnes-sur-Helpe, Société d'Archéologie de l'Arrondissement d'Avesnes, 424p

121 NAZET J., 1968 - *L'apparition des chartes-lois dans le comte de Hainaut: Soignies (1142).* La Louvière, Etudes régionales. Annales du Cercle Archéologique et Folklorique de la Louvière et du Centre, t.6, pp 101-102

122 NAZET J., 1967 - *La transformation d'abbayes ou de chapîtres à la fin de l'époque carolingienne: le cas de Saint-Vincent de Soignies.* Lille, Revue du Nord, T. XLIX, pp 257-280

123 PARENT A., 1873 - *Notice historique et biographique de la ville de Braine-le-Comte.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XI, 1873, pp 295-312

124 PETIT L.A.J., *Les communes du canton du Peruwelz (5-Bury).* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XII, pp 171-179

125 PETIT L.A.J., 1880 - *Les communes du canton de Quevaucamps. Beloeil.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T XVI, pp 626-635

126 PETIT L.A.J., 1867 - *Ligne. Notice sur les localités du Hainaut.* Mons, Bulletin des Séances du Cercle Archéologique de Mons, 2e série, pp 357-360

127 PETIT L.A.J., 1880 - *Ellignies-Sainte-Anne. Les communes du canton de Quevaucamps.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XVI, pp 644-651

128 PETIT L.A.J., 1880 - *Aubechies. Les communes du canton de Quevaucamps.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XVI, pp 607-617

129 PETIT L.A.J., 1868-69 – *Notice sur le village de Boussoit-sur-Haine.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. VIII, pp 1-102

130 PIERARD C., 1977 - *La cité Hoyaux à Mons (Cuesmes). Actes du Colloque du Centre d'Archéologie Industrielle de 1976.* Bruxelles, Revue Belge d'Histoire Contemporaine, T. VII, 3-4, pp 539-567

131 PITTE J.R., 1995 - *Géographie historique et culturelle de l'Europe.* Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 423p

132 PLATELLE H., 1982 - *Histoire de Valenciennes.* Lille, Presses Universitaires de Lille, 333p

133 PONCELET E., 1901 - *Biennes-lez-Happart. Toponymie, étymologie, situation politique et droits seigneuriaux.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XXX, pp 257-300

134 REIFFENBERG (Comte de), non daté - *Histoire du Comté de Hainaut.* Bruxelles, Ajamar, Bibliothèque Nationale, 196p

135 REVELARD M., 1969 - *Marchienne-au-Pont.* Mons, Hainaut Tourisme, pp 151-156

136 REVELARD M., 1969 – *Les charbonnages de Fayt et de Bois-d'Haine (1837-1876). Etudes régionales.*

La Louvière, Actes du Cercle Archéologique et Folklorique de La Louvière et du Centre, T. VII, pp 17-46

137 REVELARD M., 1968 – *La vie d'un charbonnage aux XIIIe et XIXe siecles. La société de Haine-Saint-Pierre et de la Hestre.* Charleroi, Actes du Cercle Archéologique de Charleroi, T. V, pp 113-230

138 ROLAND J., 1935 - *Les sires de Loverval.* Liège, Bulletin de la Société Royale Le Vieux Liège, n°25, avril, pp 404-406

139 ROLAND J., 1974-78 - *Histoire de la seigneurie hautaine de Gerpinnes.* Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. LVIII, pp 57-79

140 ROLAND J., 1946/7 - *Toponymie des communes d'Acoz et de Joncret.* Charleroi, Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi, T. XLVI, pp 184-237

141 ROUCHE M., (ss dir.), 1985 - *Histoire de Douai.* Dunkerque, Editions des Beffrois, Westhoek, 347p

142 ROUSSELLE C., 1856 - *Notice sur le village de Obourg.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. I, pp 105-111

143 ROUSSELLE C., 1859 - *Notice sur le village de Mesvin.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. II, pp 70-76

144 RUELLE P., 1984 – *Documents linguistiques de la Belgique romane.* Tome 3 *: Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans la Province du Hainaut.* Paris, Editions du C.N.R.S., XXVIII, 216p

145 SALAMAGNE A., 1981 - *Les fortifications médiévales de la ville du Quesnoy.* Lille, Revue du Nord, t.63, p 1007

146 SALAMAGNE A., 1989 - *Le château médiéval de Condé-sur-l'Escaut et quelques remarques sur l'architecture militaire des annees 1200 en Hainaut.* Valenciennes, Valentiana, T.4, pp 63-75

147 SALAMAGNE A., 1992 - *La construction des enceintes médievales : l'exemple de la troisième enceinte de Valenciennes (XIIe siecle).* Valenciennes, Revue Valentiana, T.9, pp 53-66

148 SIVERY G., 1973 - *Structures agraires et vie rurale dans le Hainaut à la fin du Moyen Age.* Lille, Thèse, S.R.T.U., Tome I, 713p. Tome II, 276p

149 SIVERY G., 1980 - *Le bassin scaldien et la géographie de la circulation au XVIIIe siècle.* Bruxelles, Revue Belge de Philologie et d'Histoire, pp 797-823

150 SIVERY G., 1984 - *Histoire de Maubeuge.* Dunkerque, Westhoek, Editions du Beffroi, 341p

151 TEMPERMAN H. – *Histoire des communes rurales de Hoves et de Graty.* Enghien, Actes du Cercle Archéologique d'Enghien. T. XIII, 1962-63, pp 117-396. Tome XV, 1967-1969, pp 57-210. Tome XVII, 1973-1975, pp 5-76

152 TRENARD L., *Histoire des Pays-Bas francais : Flandre-Artois-Hainaut-Boulonnais-Cambrésis.* Tome I: 1974, 582p. Tome II: 1975, 422p. Toulouse, Editions Privat

153 TROCHET J.R., 1997 - *La Géographie historique de la France.* Paris, P.U.F., Que-Sais-Je ? 117p

154 TULIPE O., 1943 - *Structures agraires et paysage rural du pays de Chimay. La commune de Baileux.* Lille, Travaux des Géographes Lillois, F58, pp 15-23

155 VANBELLIGEN P., 1971-72 - *Seneffe. Essai sur la toponymie des communes de Seneffe et Manage.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. LXVIII, pp 19-118

156 VAN DER ELST P.C., 1880 – *La seigneurie de Mont-Sainte-Aldegonde.* Mons, Bulletin des Séances du Cercle Archéologique de Mons, Série IV, pp 285-295

157 VAN HAUDENARDE M., 1924/5 - *Villages du pays d'Ath.* Moulbaix. La Vie Wallonne, T. XII, pp 225-233

158 VAN HAUDENARDE M., 1938/12 – *Un village du pays d'Ath : Arbre.* La Vie Wallonne, T. XIX, 4, pp 118-124

159 VAN HAUDENARDE M., 1928 – *Histoire de la commune d'Aubechies.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. XIV, pp 1-55

160 VERCHAIN O., 1969 - *Salesches.* Salesches, Editions Municipales, 320p

161 VERYDT L. - *Les faïences de la fabrique impériale et royale de Nimi.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. LXII, pp 242-295, 1955; T. LXIII, pp 335-347, 1958

162 VINCHANT F. - *Annales du Hainaut.* Tome I (320p, 1818). Tome II (368p, 1848). Tome III (339p, 1849). Tome IV (423, 1851). Tome V (423p, 1852). Bruxelles, Librairie Scientifique et Littéraire

163 VOS J., 1863 - *Les principaux épisodes de l'histoire de la ville de Thuin.* Mons, Actes du Cercle Archéologique de Mons, T. LIV, pp 147-182

BIBLIOGRAPHIE – Géographie du Hainaut

164. AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT, 2000 – *Contrat de Plan Etat–Région. Un projet ambitieux pour le Nord-Pas de Calais.* Lille, La Note d'Information Economique, mensuel, n°224, avril, pp 29-34

165. ANDERSON M., 1996 - *Frontiers : Territory and State Formation in the Modern World.* London, Polity Press, 255p

166. BANQUE DE FRANCE, 1998 – *Le comportement des entreprises dans le Hainaut-Cambrésis : bilan 1997 – prévision 1998.* Lille, Banque de France, 15p

167. BANQUE DE FRANCE, 1999 – *Le comportement des entreprises du Hainaut-Cambrésis dans l'industrie et le bâtiment. Tendances 1998, perspectives 1999.* Valenciennes, Banque de France, 26p

168. BASSAND J., 1990 - *Cultures et régions d'Europe.* Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 256p

169. BLIN C., 1997 – *Patrimoine rural et développement local. L'exemple des fermes de la vallée de la Sambre.* Villeneuve d'Ascq, UST Lille I, mémoire de maîtrise de Géographie, 75p

170. BOUHY V., 1855 - *De la houille et en particulier, les diverses espèces de houille exploitées au couchant de Mons, en Hainaut (Belgique).* Mons, Masquiller Editeur, 402p

171. BRULARD T., DECONINCK M., GRIMMEAU J.P., VANDERMOTTEN C., - *Hommes et paysages. Itinéraire d'une grande cité industrielle. 38 km à la découverte des paysages de Charleroi.* Bruxelles, Société Royale Belge de Géographie Coédition Fondation Roi Baudouin, 49p

172. BRUYELLE P., 1996 - *La notion de pays en région fortement urbanisée : l'exemple du Nord-Pas de Calais*. Lille, Hommes et Terres du Nord, 2, pp 108-112

173. CARON J.F., BERTRAM C., 1998 - *Une ambition partagée pour l'Après-Charbon. Livre Blanc de la Conférence Permanente du Bassin Minier*. Lille, Conseil Régional Nord-Pas de Calais, février, 173p

174. CATTIAUX G., DELHAYE J., 1998 - *Repères transfrontaliers. Le magazine économique du Hainaut franco-belge*. Mons, Delta Hainaut, 12, octobre, 40p

175. CATTIAUX G., DELHAYE J., 1999 - *Repères transfrontaliers. Le magazine économique du Hainaut franco-belge*. Mons, Delta Hainaut, 13, janvier, 40p

176. CATTIAUX G., DELHAYE J., 1999 - *Repères transfrontaliers. Le magazine économique du Hainaut franco-belge*. Mons, Delta Hainaut, 14, avril, 40p

177. CATTIAUX G., DELHAYE J., 1999 - *Repères transfrontaliers. Le magazine économique du Hainaut franco-belge*. Mons, Delta Hainaut, 15, octobre, 40p

178. CATTIAUX G., DELHAYE J., 2000 - *Repères transfrontaliers. Le magazine économique du Hainaut franco-belge*. Mons, Delta Hainaut, 16, janvier, 40p

179. CATTIAUX G., DELHAYE J., 2000 - Repères transfrontaliers. Le magazine économique du Hainaut franco-belge. Mons, Delta Hainaut, 17, avril, 40p

180. CENTRE DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET DE GESTION - *Le développement régional en Belgique et sa signification pour le Nord de la France*. Lille, Centre de Recherches Economiques et de Gestion, 2 volumes non datés, 140+39p

181. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU VALENCIENNOIS , 2000 – *Initiatives du Valenciennois*. Magazine d'informations de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois. Valenciennes, Editions CCIV, n°51, janvier, 29p

182. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU VALENCIENNOIS , 2000 – *Initiatives du Valenciennois*. Magazine d'informations de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois. Valenciennes, Editions CCIV, n°52, mars, 29p

183. CHARPENTIER J., ENGEL C., 1992 - *Les régions de l'espace communautaire*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 281p

184. CHEVALIER P., 1981 - *Le dictionnaire topographique de l'arrondissement d'Avesnes*. Avesnes-sur-Helpe, Editions du Bastion, 360p

185. CHRISTIANS C., DAELS L., 1998 - *Belgium : a geographical introduction to its regional diversity and its human richness*. Liège, Bulletin de la Société Géographique de Liège, n°24, 179p

186. CHRISTIANS C., 1995 - *Terroirs wallons et agriculture wallonne en Belgique. Les mutations dans le milieu rural*. Caen, Presses Universitaires de Caen, Actes du Colloque en Géographie Rurale, pp 21-35

187. CODRON V., 1996 - *Zones d'activités et développement local au cœur d'un territoire frontalier : la Thiérache*. Lille, Hommes et Terres du Nord, 4, pp 223-232

188. COTYLE R., 1963 – *Arquennes, pays de la Pierre*. La Louvière, Actes du Cercle Archéologique et Folklorique de la Louvière et du Centre, T. I, pp 71-105

189. COULON C., 1997 – *Etude de la géographie de la crise urbaine. Etude d'un quartier en mutation du Valenciennois : le quartier Dutemple*. Villeneuve d'Ascq, UST Lille I, mémoire de maîtrise de Géographie, 160p

190. DELEBARRE M., 1998 - *Cinq Régions d'Europe pour une Eurorégion*. Lille, Hommes et Terres du Nord, 3, pp 123-128

191. DEMANGEON A., 1927 - *Belgique, Pays-Bas, Luxembourg*. Paris, Armand Colin, 250p

192. DENIEUL F., 1998 - *Nord de Paris, Sud de Bruxelles. La nouvelle donne géopolitique d'une région frontière*. Paris, Collection Aube-Nord, Editions de l'Aube, 148p

193. DENIS C., 1992 - *Géographie de la Belgique*. Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 623p

194. DETAILLE S., DUCASTELLE J.P. , 1996 – *Province du Hainaut : le guide*. Tournai, Editions Casterman, 182p

195. DEWAILLY J.M., 1977 - *L'influence de la frontière franco-belge sur la circulation et l'aménagement touristique*. Lille, Hommes et Terres du Nord, n°2, pp 50-61

196. DEWAILLY J.M., 1998 - *Perception touristique des villes. Un quart de siècle de Guide Vert en Nord-Pas de Calais*. Lille, Hommes et Terres du Nord, 4, pp 191-194

197. D'HERBOMEZ A., 1892 - *Géographie historique du Hainaut*. Valenciennes, Editeur non mentionné, 38p

198. DUBOIS G., MINOT J.M., - *Histoire des Mines du Nord-Pas de Calais*. Lillers-Carvin, auto-édition. Tome 1 : Des origines à 1939-1945. 1991, 176p. Tome II : De 1946 à 1992. 1992, 204p

199. DUBOIS J.J., 1989 – *Espaces et milieux forestiers dans le Nord de la France*. Lille, UST Lille I, Thèse de Doctorat d'Etat, 1023p

200. DUMONT C., 1994 - *Migrations intérieures et immigration dans le bassin industriel de Charleroi 1800-1866*. Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 451p

201. DUMONT G.H., 1991 - *La Belgique*. Paris, P.U.F., Que-Sais-Je ? 128p

202. DURONSOY A., 1994 - *Le Hainaut franco-belge*. Bellignies, 92p

203. DUVIGNEAU P., DENAYER S., BRICHARD C., BOUCHAT A., MONIQUET J.C., 1981 - *Les composantes de l'écosystème Charleroi et les prospectives de développement socio-économiques régional*. Mons, Bulletin Economique du Hainaut, n°38, pp 5-23

204. ECHANGE ET PROJETS, 1990 - *L'Europe sociale au quotidien. La mobilité des travailleurs dans l'Eurorégion Nord-Pas de Calais-Hainaut. Actes du Colloque de Lille - 26/27 janvier 1990*. Paris, Editions Echange et Projets, 86p

205. L'ECHO FLUVIAL, 2000 – *Un nouveau départ pour le transport fluvial*. La Revue du Service Navigation du Nord-Pas de Calais. Lille, S.N.N.P.C., n°36, mars, 20p

206. L'ECHO FLUVIAL, 2000 – *Tribune libre à JP De Clercq, président de la Fédération du Tourisme de la Province du Hainaut.* La Revue du Service Navigation du Nord-Pas de Calais. Lille, S.N.N.P.C., n°37, juin, p 3

207. L'ECHO FLUVIAL, 2000 – *Le Schéma Régional d'Aménagement de la Voie d'Eau Nord-Pas de Calais.* La Revue du Service Navigation du Nord-Pas de Calais. Lille, S.N.N.P.C., n°37, juin, pp 6-8

208. ENGERAND F., 1918 - *Le secret de la frontière, 1815-1871-1914, Charleroi ; huit portraits et quatorze cartes.* Paris, Editions Benard, 599p

209. EUROPEAN COAL AND STEEL COMMUNITY HIGH AUTHORITY, 1962 - *Etude du développement économique des Régions de Charleroi, du Centre et du Borinage.* Luxembourg, 144p

210. EUROREGION, 1998 - *Perspectives pour l'Eurorégion. Vers un schéma d'objectifs ; les premières étapes.* Bruxelles, Editions de la Commission des Communautés Européennes, 146p

211. EUROREGION, 1999 - *L'Eurorégion. Au coeur de l'Union Européenne : cinq projets, des thèmes communs. Schéma d'objectifs stratégiques.* Charleroi, Editions du G.U.I.D.E., décembre, 102p

212. EUROREGION, 1998 - *Euroregion Database on New Materials for technology transfert.* Bruxelles, Editions de l'Euroregion, 160p

213. EUROREGION, 1999 - *Rapport du Forum de l'Eurorégion des 13 et 14 septembre 1999.* Bruxelles, Editions de l'Eurorégion, 43p

214. EUROSTAT, 1993 - *Portrait des régions : Allemagne, Benelux, Danemark.* Luxembourg, Office des Publications Officielles des Communautés Européennes, 291p

215. FESTIS H., DE LAUBIER P., 1998 - *Le grand guide de la Belgique.* Paris, Gallimard, Bibliothèque du Voyageur, 303p

216. FRENAY C., CAZIER J., 1981 - *La Mine de houille à ciel ouvert Gosselies.* Mons, Bulletin Economique du Hainaut, n°38, pp 24-28

217. GAZETTE NORD-PAS DE CALAIS (La), 2000 - *Le désenclavement de la Sambre-Avesnois en bonne voie.* Lille, 10-11-12 janvier, pp 5-12

218. GAZETTE NORD-PAS DE CALAIS (La), 2000 - *L'emploi en Eurorégion : franchir...les clichés.* Lille, 10-11-12 février, pp 5-11

219. GESTION LOCALE, 2000 – *Les nouvelles donnes du territoire.* Paris, Gestion Locale, Dexia-Crédit Local de France, janvier-février-mars, pp15-21

220. GODREE P., SEVRIN R., 1967 - *Belgique, Pays-Bas, Luxembourg.* Paris, Presses Universitaires de France, 284p

221. GOETSCHY H., SANGUIN A.L., 1995 - *Langues régionales et relations transfrontalières en Europe.* Paris, L'Harmattan, 318p

222. GONIN P., 1994 - *Régions frontalières et développement endogène: de nouveaux territoires en construction au sein de l'Union Européenne.* Lille, Hommes et Terres du Nord, n°2-3, pp 61-70

223. GONIN P., 1996 - *Pays et développement local: état de la question dans la Région Nord-Pas de Calais*. Lille, Hommes et Terres du Nord, 2, pp 113-122

224. GRAVELINES N., 1998 - *Beautés de la Belgique*. Genève, Minerva, Genève, 140p

225. GROSSER A., 1995 - *Les pays d'Europe Occidentale*. Paris, Les Etudes de la Documentation Française, 345p

226. HACHE J., 1997 – *La reconversion des cavaliers du Bassin Minier du Nord-Pas de Calais à des fins de tourisme et de loisirs*. Villeneuve d'Ascq, UST Lille I, mémoire de maîtrise de Géographie, 117p

227. HANDLIRSCH A., 1904 - *Les insectes houillers de la Belgique*. Bruxelles, Polleunis & Ceutrerick, 20p

228. HANOT A., PIERRARD A., 1989 - *Promenade dans la mémoire de l'Avesnois*. Tome III *: De Maubeuge à Willies*. Westhoek-Editions, Editions des Beffrois, Mémoires Collections, 155p

229. HARVU A., 1885 - *La commune de Manage. Etude de géographie locale*. Liège, Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie, T. IX, pp 188-198

230. HARZE E., 1902 - *Le Bassin Minier du Nord de la Belgique. Notice suivie d'un aperçu de l'histoire économique de l'exploitation de la Houille en Belgique depuis 1830*. Bruxelles, Société Belge des Ingénieurs et Industriels, Annales de Travaux Publics de Belgique, 34p

231. HASQUIN H., 1971 - *Une mutation : le 'pays de Charleroi' aux XVIIe et XVIIIe siècles : aux origines de la Révolution Industrielle en Belgique*. Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, U.L.B., 383p

232. HOCHEPIED J., 1980 - *Situation et perspectives de l'agriculture hennuyère*. Mons, Bulletin Economique du Hainaut, n°36, pp 5-6

233. HOUILLON V., 1998 - *Crise et populations : l'exemple du Valenciennois : l'étude de démogéographie et de géographie sociale d'un espace en difficulté*. Lille 1, Thèse Géographie Humaine et Aménagement, 323p

234. JOANNE A., 1887-1993 - *Géographie du département du Nord*. Paris, Hachette, 48p

235. KAYSER B., 1993 - *Naissance de nouvelles campagnes*. Paris, Editions de l'Aube. Collection Prospectives et Territoires, 176p

236. KOBYLINSKI N., 1999 – *Saint-Amand-les-Eaux. Un projet intégré à la qualification du Val de Scarpe*. Du rêve à la réalité. Lille I, rapport de stage, D.E.S.S. EURETOS, 176p

237. LEBON A., 1995 - *Regard sur l'Ostrevant*. Denain, Guy Cattiaux Editions, 283p

238. LECLERQ I., DHOTE S., 1997 - *Les pays de Hainaut. Avesnois, Cambrésis, Douaisis, Valenciennois*. Wimille, 95p

239. LE JEANNIC T. et al, 1997- *Composition communale du zonage en aires urbaines. Population et délimitation 1990*. Paris, I.N.S.E.E., Nomenclatures Codes, 444p

240. LEKIEFFRE D., 2000 – *L'Echo des Unions. Lettre du Groupement des Animateurs du Commerce et des Métiers du Hainaut Valenciennois*. Valenciennes, février, 4p

241. LENTACKER F., 1974 – *La frontière franco-belge : étude géographique des efforts d'une frontière internationale sur la vie de relation*. Lille, Thèse, Ministère de l'Education National – Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing, 460p

242. LESCUREUX F., MARGETIC-LE MENE C., 1998 - *Agriculture et frontière: du conflit de voisinage à la coopération thématique entre le département du Nord et les provinces belges du Hainaut et de la Flandre Occidentale*. Lille, Hommes et Terres du Nord, 1998-1, pp 53-58

243. LEWYLLIE B., 1999 – *L'aménagement d'un site minier : enjeux et stratégies. Le cas du site minier de Wallers-Arenberg*. Villeneuve d'Ascq, UST Lille I, mémoire de maîtrise de Géographie, 114p

244. LOMBARD A., 1958 - *Géologie de la Belgique : une introduction*. Bruxelles, Cercle des Naturalistes Belges, 168p

245. MABILLE DE PONCHEVILLE A., 1968 - *Le pays de Hainaut*. Valenciennes, Editions Hollande et Fils, 96p

246. MARCHAND P., 1995 - *Wallonie-Bruxelles*. Paris, Gallimard, Collection Belgique, 360p

247. MERENNE-SCHOUMAKER B., 1990 - *Géographie de la Belgique*. Bruxelles, Ministère des Affaires Etrangères, du Commerce Extérieur, de la Coopération et du Développement, 34p

248. MERENNE B., VAN DER HAEGEN H., VAN HECKE E., 1997 - *La Belgique, diversité territoriale*. Louvain, Services féderaux des affaires scientifiques, techniques et culturelles, Institut National de Statistique, Editions du Crédit Communal de Belgique, 142p

249. MONMARCHE G., 1966 - *Flandres, Hainaut, Artois, Picardie*. Paris, Hachette, 551p

250. MONS D., 2000 - *Entre identité et modernité. Les mutations qualitatives des villes du Nord-Pas de Calais*. Lille, Hommes et Terres du Nord, n°1, pp 13-19

251. NEERDAL F., 1980 - *Evolution des structures agricoles hennuyères au cours de la dernière décennie*. Mons, Bulletin Economique du Hainaut, n°36, pp 42-51

252. NEUMANN G.L., MAUROY P., SCUTENAIRE P., 1980 - *La recherche appliquée au service de l'agriculture hennuyère*. Mons, Bulletin Economique du Hainaut, n°36, pp 13-17

253. NONN H., 1996 - *Les pays : problématiques, enjeux, méthodologies*. Lille, Hommes et Terres du Nord, n°2, pp 67-74

254. NORD (Le), 2000 – *La vallée de l'Hogneau. Terre de Marbre*. Lille, Le Nord, Editions du Conseil Général, juillet, pp 26-29

255. PARIS D., 1993 - *La mutation inachevée. Mutation et changement spatial en Nord-Pas de Calais*. Paris, L'Harmattan, Collection Géotextes, 365p

256. PARIS D., STEVENS J.F., 2000 – *Lille et sa région urbaine : la bifurcation métropolitaine. La Farde. 2e Assises de Lille Métropole*. Lille, Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole, pp 10-11

257. PARIS D., RENARD J.P., 1991 - *Nord et Est, frontières ouvertes*. Paris, La Documentation Française, n°7007, octobre, 16p

258. PINOL J.L., 1991 - *Le monde des villes au XIXe siècle*. Paris, Hachette, 232p

259. POULET D., 1997 - *Les noms de lieux du Nord-Pas de Calais. Introduction à la toponymie*. Paris, Editions Bonneton, 232p

260. PRADEAU C., 1994 - *Jeux et enjeux des frontières*. Bordeaux, Universitaires de Bordeaux, 362p

261. RAVET-ANCEAU, 1997 - *Annuaire d'arrondissement* : Avesnes-Valenciennes 1997. Villeneuve d'Ascq, Editions Ravet-Anceau, 138p

262. RAVET-ANCEAU 1997 - *Annuaire d'arrondissement : Douai 1997*. Villeneuve d'Ascq, Editions Ravet-Anceau, 120p

263. RENARD J.P., 1981 - *Les hautes terres artésiennes : étude de géographie rurale et régionale, essai de définition d'un espace régional en fonction de sa ruralité profonde*. Lille I, Thèse de 3e cycle, Géographie Physique et Régionale, 370p

264. RENARD J.P., 1997 - *Diffusion de l'innovation et frontières*. Lille, Ve Journées I.F.R.E.S.I., pp 15-26

265. RENARD J.P., 1998 - *Les régions (trans) frontalières et les Eurorégions en Europe*. Dossier pédagogique. Lille, Hommes et Terres du Nord, n°3, 4p

266. REYMOND H., CAUVIN C., KLEINSCMAGER R., 1998 – *L'espace géographique des villes. Pour une synergie multistrates*. Paris, Anthropos, 557p

267. ROLIN J., 1989 - *La frontière belge*. Paris, Lattès, 139p

268. SCHAEFFER P.J., 1995 - *Charleroi 1830-1994, histoire d'une métropole*. Ottignies, Editions Quorum, 466p

269. SCOUMANNE E., 1980 - *Mutations agricoles des années septantes*. Mons, Bulletin Economique du Hainaut, n°36, pp7-9

270. SEGUY R., 1998 - *L'Eurorégion, un espace économique en construction ?* Lille, Hommes et Terres du Nord, n°3, pp 171-174

271. SELLIER J., SELLIER A., 1996 - *Atlas des peuples d'Europe Occidentale*. Paris, Editions La Découverte, 199p

272. SEVRIN R., 1969 - *Géographie de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg*. Paris, P.U.F., Collection Que-Sais-Je ? 128p

273. SEVRIN R., mai/juin 1986 - *Esquisse géographique du bassin transfrontalier de l'Escaut*. Paris, Annales de Géographie, n°529, pp 315-340

274. S.I.M., 1999 - *L'industrie minérale en Belgique*. Paris, S.I.M., 84p

275. SMETS P., 1994 - *Grote Gellustreede gids. Belgie* - G.H. Luxemburg. Tielt, Lannoo, 568p

276. SUBRA P, 1996 - *Le Temps d'une reconversion. Le Valenciennois (1965-1995)*. Vincennes,

Presses Universitaires de Vincennes, Coll. Temps et Espaces, 259p

277. STEVENS J.F., 1998 - *La pertinence de l'espace eurorégional comme aire de développement pour le Nord-Pas de Calais*. Lille, Hommes et Terres du Nord, n°3, pp 129-134

278. THOREZ Y., 1999 - *Le Parc en action. La Gazette du Bocage. Lettre d'Information du Parc naturel régional de l'Avesnois*. Maroilles, avril, n°1, 8p

279. THOREZ Y., 1999 - *Parc et agriculture. La Gazette du Bocage. Lettre d'Information du Parc naturel régional de l'Avesnois*. Maroilles, août, n°2, 8p

280. THOREZ Y., 1999 - *D'arbres en forêt; La Gazette du Bocage. Lettre d'Information du Parc naturel régional de l'Avesnois*. Maroilles, décembre, n°3, 8p

281. THOREZ Y., 2000 - *Les milieux naturels du Parc. La Gazette du Bocage. Lettre d'Information du Parc naturel régional de l'Avesnois*. Maroilles, avril, n°4, 8p

282. VANDERMOTTEN C., 1998 - *La Wallonie, aménagement du territoire, réalités socio-économiques et contextes transrégionaux*. Lille, Hommes et Terres du Nord, n°3, pp 143-154

283. VAN MEYEL D., 1997 – *Précipitations extrêmes et inondations de décembre 1993 dans le bassin versant de l'Escaut*. Villeneuve d'Ascq, UST Lille I, mémoire de maîtrise de Géographie, 45p

284. VAN SNICK G., HARDY P., HACHEZ J.P., BOONEN F., 1980 - *L'élevage en Hainaut*. Mons, Bulletin Economique du Hainaut, n°36, pp 19-30

285. VAN STAYEN J., 1992 - *La métropole lilloise transfrontalière : caractéristiques et originalité, enjeux de développement et d'urbanisme*. Lille, Agence de Développement et d'Urbanisme de la Métropole Lilloise, septembre, 7p

286. VAN STAYEN J., 1992 - *Une métropole transfrontalière : pourquoi, et pourquoi faire ?* Lille, Agence de Développement et d'Urbanisme de la Métropole Lilloise, mars, 25p

287. VAN STAYEN J., 1992 - *Une métropole transfrontalière : les communes frontalières, rurales et périurbaines, à l'est de la communauté urbaine. Actes du Colloque du 22 novembre 1991*. Lille, Agence de Développement et d'Urbanisme de la Métropole Lilloise, janvier, 17p

288. VAN STAYEN J., 1991 - *Une métropole transfrontaliere. Een gresoverschrijdende metropol*. Lille, Agence de Développement et d'Urbanisme de la Métropole Lilloise, décembre, 15p

289. VERGARI A., QUINIF Y., 1997 - *The paleokarsts in the Belgian Hainaut. Geobotanica Acta*. Bruxelles, Revue de Géologie Dynamique et de Géographie Physique, volume 10, F-4, p 175

290. WATELET H., 1980 - *Une industrialisation sans développement : le Bassin de Mons et le Charbonnage du Grand Hornu du milieu du XVIIIe au milieu du XIXe siècle*. Louvain-la-Neuve-Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 530p

BIBLIOGRAPHIE – Aménagement du territoire

291.AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LA METROPOLE LILLOISE, 1992 - *Les outils de planification spatiale en France, en Flandre et en Wallonie. Acte de la Rencontre Professionnelle Transfrontalière 'Urbanisme et Planification' - Tournai / 01 avril 1992.* Lille, Editions de l'Agence d'Urbanisme de Lille, avril, 28p

292.AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LA METROPOLE LILLOISE, 1992 - *Une métropole transfrontalière.* Lille, Editions de l'Agence d'Urbanisme de Lille, janvier, 11p

293 AGENCE D'URBANISME DU BASSIN DE LA SAMBRE, 1988 - *La reconquête d'une rivière urbaine transfrontalière : la Sambre. Mise en place d'un observatoire des pratiques sociales.* Paris, Plan Urbain, Editions du M.U.L.T., novembre, 59p

294 ASSOCIATION DU PRINTEMPS CULTUREL DU VALENCIENNOIS, 2000 – *Le Journal du Printemps.* Douchy-lez-Mines, avril, 8p

295 BEAUCHARD J., (ss dir.), 1996 - *La ville-pays : vers une alternative à la métropolisation.* Paris, Editions de l'Aube, 126p

296 BENELUX, 1993 - *Coopération Transfrontalière de l'Aménagement du Territoire.* Bruxelles, Revue 'Benelux', Dossier 93/1, janvier, 158p

297 BOUINOT J., BERMILS B., 1995 - *La gestion stratégique des villes entre compétition et coopération.* Paris, Armand Colin, Collection U, 207p

298 CAZAUX G., 1992 - *Coopération transfrontalière de proximité.* Bruxelles, Editions du C.R.I.D.E.L., D.G. XVI, Commission des Communautés Européennes, 77p

299 CENTRE DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES, POLITIQUES ET SOCIALES DE L'UNIVERSITE DE LILLE, 1987 - *La frontière et les communes. Le cas des communes françaises et belges frontalières de la Région Nord-Pas de Calais.* Lille, Editions du C.R.A.P.S., 124p

300 COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES, 1990 - *Europe 2000, les perspectives de développement du territoire communautaire.* Luxembourg, Office des Publications Officielles de la C.E.E., Direction Générale des Politiques Régionales, 26p

301 COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES, 1990 - *Programme opérationnel d'initiative communautaire Interreg/Nord-Pas de Calais - Wallonie - 1991/1993.* Bruxelles, C.C.E., Direction Générale des Politiques Régionales, 60p

302 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONDE, 2000 – *La Gazette de la Communauté de Communes du Pays de Condé : Condé-sur-l'Escaut – Escautpont – Fresnes – Hergnies – Vieux-Condé.* Condé, Service Communication de la C.C.P.C., mars, 8p

303 CONFERENCE PERMANENTE DU BASSIN MINIER, 1999 - *Synthèse du livre blanc.* Lille, Editions du Conseil Regional Nord-Pas de Calais, novembre, 23p

304 CONSEIL REGIONAL DU NORD-PAS DE CALAIS, 1999 – *Questions régionales. Séances pleinières du Conseil Régional des 16 et 17 décembre 1999. Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006.* Lille, Editions du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, 41p

305 CONSEIL REGIONAL DU NORD-PAS DE CALAIS, 1999 – *Questions régionales. Séances pleinières du Conseil Régional du 21 octobre 1999. Rapport d'activités régionales sur l'agriculture et la valorisation de ses produits.* Lille, Editions du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, 23p

306 CONSEIL REGIONAL DU NORD-PAS DE CALAIS, 2000 – *Interreg II Hainaut/Nord-Pas de Calais/ Picardie. Espace Pier Paolo Pasolini à Valenciennes : un lieu de création regarde vers Charleroi. Brèves d'Europe en Nord-Pas de Calais. La Lettre d'information européenne du Conseil Régional.* Lille, Editions du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, p8

307 DION R., 1979 – *Les frontières de la France.* Paris, réédition Hachette de 1947, 110p

308 DOMB E., 2000 – *Parc Paradisio. Le paradis au pays des oiseaux.* Brugelette, plaquette publicitaire, Editions du Domaine de Cambron, 8p

309 FERE CONSULTANTS, juillet 1988 - *La place de la coopération transfrontalière franco-belge dans le développement du Hainaut-Cambraisis. Rapport de synthèse à destination de la D.A.T.A.R., du S.G.A.R. et de la Préfecture de la Region Nord-Pas de Calais.* Paris, Publication Fère Consultant, 145p

310 GONIN P., JOIFFROY A., RAUCOULE C., VANDEWYNCKLE M., WERNER K., 1994 - *La coopération transfrontalière de proximité*. Paris, Territoires, n°348, mai, 35p

311 LABBE C., avril 1992 - *Régions initiatives, la coopération transfrontalière*. Paris, Collection Partenaire, Editions du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, pp 1-6

312 LENTACKER F., RENARD J.P., VERMANDER D., 1980 – *Flux, limites territoriales, régionalisation*. Lille, USTL, Travaux et Rapports du Laboflux, 32p

313 LEURQUIN B., 1998 - *La France et la politique de pays*. Paris, Editions Syros-C.N.F.P.T., 350p

314 MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE, 1994 – *L'évaluation au service des politiques culturelles locales : éléments pour la réflexion et l'action*. Paris, La Documentation Française, 94p

315 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1997 - *Les secteurs sauvegardés*. Paris, Editions Villes et Territoires, D.G.U.H.C., 58p

316 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1996 - *Les ouvrages d'art remarquables et leurs sites*. Paris, Editions Villes et Territoires, D.G.U.H.C., 54p

317 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1997 - *Constuire un projet de territoire*. Paris, Editions Villes et Territoires, D.G.U.H.C., 74p

318 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1993 - *Comprendre, penser, construire la ville*. Paris, Editions du Service Technique de l'Urbanisme, D.G.U.H.C., 84p

319 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1992 - *Projets urbains dans les grands ensembles*. Paris, Editions de la D.A.U., Fascicule 3 : *Intégration du quartier dans la ville*, 30p. Fascicule 4 : *Espace public et requalifications urbaines*, 31p

320 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1998 - *Faire la ville sur la ville. Ville durable, ville mutable*. Paris, Editions de la D.G.U.H.C., décembre, 28p

321 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1999 - *Renouveler l'urbain*. Paris, Editions de la D.G.U.H.C., septembre, 28p

322 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1984 - *L'enjeu friche industrielle*. Paris, Editions du Service Technique de l'Urbanisme, D.G.U.H.C., 142p

323 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1999 - *Gouvernance*. Paris, Editions de la D.G.U.H.C., 68p

324 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1999 - *Réseaux de villes*. Paris, Diagonal, n°137, mai-juin, 76p

325 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1997 - *Pays naturels et pays légitimes*. Paris, Diagonal, n°127, décembre, 79p

326 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1997 - *Géométrie variable des villes moyennes*. Paris, Diagonal, n°125, juin, 79p

327 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1999 - *Synthèses... Réflexions sur la connaissance des territoires urbains 1995-1999.* Paris, Editions de la D.G.U.H.C., 332p

328 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1993 - *Territoires à construire. Observer et agir pour le développement local.* Paris, Editions du Service Technique de l'Urbanisme, 220p

329 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1991 - *Territoires transfrontaliers.* Paris, Editions du Service Technique et de l'Urbanisme, n°91/219, décembre, pp26-33

330 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1994 - *Quartiers anciens. Démarche de projet et intervention publique.* Paris, Editions de la D.G.U.H.C., 95p

331 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1994 - *Composition urbaine II - Projets.* Paris, Editions Villes et Territoires, D.G.U.H.C., 120p

332 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1997 - *La ville de l'âge III.* Paris, Editions de la D.A.F.U., novembre, 28p

333 OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT/ SACOMI/BETURE CONSEIL, 2000 – *Bilan qualitatif de la politique friche dans le bassin minier.* Lille, O.H.R.A., janvier, 31p

334 PREFECTURE DE REGION / CONSEIL REGIONAL, 1994 - *Nord-Pas de Calais. Contrat de Plan Etat / Région 1994 - 1998.* Lille, Editions du Conseil Régional, 107p

335 PREFECTURE DE REGION / CONSEIL REGIONAL, 1994 - *Structures de coopération transfrontalière et amélioration de la vie quotidienne des habitants de la métropole franco-belge : évaluation, proposition.* Lille, Editions du S.G.A.R., Préfecture de Région, Centre d'Etudes et de Prospective du S.G.A.R., 19p

336 REGION NORD-PAS DE CALAIS / CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL, 1994 - *Coopération transfrontalière au niveau intercommunal. Rapport final du groupe de travail 'Coopération transfrontalière au niveau intercommunal'.* Lille, Editions du Conseil Economique et Social, S.G.A.R., 76p

337 (LA) VIE AMANDINOISE, 2000 – *Comptes administratifs. Centre thermoludique et projet 'cœur de ville'.* Saint-Amand-lez-Eaux, Communication Municipale, p 4

338 WERNER K., SENIGOUT D., 1990 - *La coopération transfrontalière de proximité : projets, démarches, difficultés et tendances. Actes de la Réunion du 18 octobre 1990.* Paris, Services Techniques de l'Urbanisme, 45p

BIBLIOGRAPHIE – Pratiques sociales

339 AMERIO P. (et al.), 1995 - *Les jeunes et la vie associative en Europe.* Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe, 455p

340 ASSOCIATION MODE D'EMPLOI, 2000 – *Tout ce qu'il faut savoir pour bien gérer son association.* Gières, éditeur non mentionné, n°19, mai, 24p

341 ASSOCIATION MODE D'EMPLOI, 2000 – *Tout ce qu'il faut savoir pour bien gérer son association.* Gières, éditeur non mentionné, n°18, avril, 24p

342 ASSOCIATION MODE D'EMPLOI, 2000 – *Tout ce qu'il faut savoir pour bien gérer son association.* Gières, éditeur non mentionné, n°17, mars, 24p

343 BLAISE P., COENEN M.T., 1997 - *La Belgique et ses immigrés : les politiques manquées.* Paris, De Boeck Universités, 263p

344 BOYER J.C., 1997 - *Belgique : l'Etat fédéral, une utopie ?* Paris, Documentation Français, 77p

345 BRAUDEL F., 1986 - *L'identité de la France.* Tome I : *Espace et Histoire.* 368p. Tome II : *Les hommes et les choses.* 222p. Paris, Editions Artaud

346 BRUNEHAUT (entité communale de), 1993 - *Bulletin communal. Spécial Vie Associative.* Brunehaut, Groupe de Travail de la Vie Associative, avril, 59p

347 BUREAU DE PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE, 2000 – *Guide des associations.* Maubeuge, Editions du B.P.V.A., 32p

348 CALAME P., 1994 - *Un territoire pour l'Homme.* Paris, Editions de l'Aube, 96p

349 CARLIER E., 1891 - *La tradition valenciennoise.* Valenciennes, Editions G. Hollande, 79p

350 CASIER J.C., 1998 - *Valenciennes. Mémoire en image.* Joue-les-Tours, Editions Alan Sutton, 128p

351 CATTIAUX G., 1980 - *Denain. Des hommes d'acier.* Une région à sauver. Denain, Editions G. Cattiaux; 396p

352 CONSEIL D'ETAT, 2000 – *Les associations et la loi de 1901 cent ans après. Rapport public 2000.* Paris, La Documentation Française, Etudes et Documentations, 432p

353 CONSEIL NATIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE, 2000 – *Bilan de la vie associative en 1998 -1999.* Paris, La Documentation Française, 196p

354 CONSEIL NATIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE, 1999 – *Bilan de la vie associative en 1997 -1998.* Paris, La Documentation Française, 196p

355 CONSEIL NATIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE, 1998 – *Bilan de la vie associative en 1996 -1997.* Paris, La Documentation Française, 196p

356 CONSEIL NATIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE, 1997 – *Bilan de la vie associative en 1995-1996.* Paris, La Documentation Française, 196p

357 CONSEIL NATIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE, 1996 - *Bilan de la vie associative en 1994-1995.* Paris, La Documentation Francaise, 196p

358 DAMETTE F., 1995 - *La France : permanences et mutations.* Paris, Hachette, 255p

359 DE BURLET C., 1935 - *L'unité nationale et la question linguistique dans l'Histoire de Belgique.* Bruxelles, Office de Publicité, 212p

360 DECROLY J.M., 1989 - *L'impact d'une frontière politique sur les comportements et les structures démographiques régionaux : le cas du Hainaut, du sud de la Flandre occidentale et du départemental du Nord.* Bruxelles, Revue Belge de Géographie, fascicule 43, pp 81-118

361 DEFRASNES J., 1995 - *La vie associative en France.* Paris, P.U.F., Editions Que-Sais-Je ?, 127p

362 DE LA GUERIVIERE J., 1994 - *Belgique : la revanche des langues.* Paris, Seuil, 192p

363 DELATTRE L., 1970 – *Contes de mon village.* Mons, Tourisme et cultures-Hainaut, 131p

364 DELMELLE J., 1986 – *Légendes du Hainaut.* Mons, Editions de la F.T.P.H., 87p

365 DEROUBAIX J.C., 1989 - *Les frontières France-Belgique et Wallonie-Flandres se marquent-elles dans la répartition par âge des populations ?* Bruxelles, Revue Belge de Géographie, fascicule 43, pp 119-138

366 DESTATTE P., 1991 – *L'identité wallonne : aperçu historique.* Deuxième édition, Namur, Présidence de l'Exécutif Wallon, 107p

367 DEVAUX A.M., 1999 - *Vieux-Condé. Mémoires en Image.* Joué-lès-Tours, Editions Alan Sutton, 128p

368 DEVAUX A.M., BLONDEL G., 1998 - *Condé-sur-l'Escaut. Mémoire en image.* Joué-lès-Tours, Editions Alan Sutton, 128p

369 DEYON P., 1998 - *Régionalisme et régions dans l'Europe des quinze.* Paris, Editions Locales de France, 158p

370 DHENAIN G., LEBON A., LEHUT M., 1998 - *Escaudain. Mémoire en image.* Joué-lès-Tours, Editions Alan Sutton, 128p

371 DEULIN C., 1978 - *Contes et histoires de petite ville.* Condé-sur-l'Escaut, G. Blondel Editeur, 172p

372 DEULIN C., 1989 - *Chardonnette. Les amours de petite ville.* Denain, Guy Cattiaux Editeur, 286p

373 FRANCK C., MABILLE X., 1997 - *Belgique, la double crise de l'Etat.* Paris, Notes et Etudes Documentaires, F-5056/5057, pp 99-120

374 GIRAUT R., 1996 - *Peuples et nations d'Europe au XIXe siècle.* Paris, Hachette, 272p

375 GRIGNET P., 1990 - *Le pouvoir dans la ville au XVIIIe siècle : pratiques politiques, notabilités et éthiques sociales de par et d'autres de la frontière franco-belge.* Paris, E.H.E.S.S., 591p

376 HAIM C., 1995 - *La Belgique mise à nu.* Paris, Editions du Félin, 249p

377 HENNEAUX-DEPOOTER L., 1959 - *Misères et luttes sociales dans le Hainaut, 1860-1969.* Bruxelles, U.L.B., Institut de Sociologie Solvay, 319p

378 JAUMAIN S., 1998 - *La Belgique. Industrialisation et société (1830-1970).* Paris, Ellipses, C.A.P.E.S-Agrégation, 96p

379 KAYSER B., 1996 - *Pour une ruralité choisie.* Paris, Editions de l'Aube, Collection Prospectives et Territoires, 144p

380 KESSLER S., 1991 - *Frontaliers d'Europe. Rapport sur les migrations transfrontalières.* Strasbourg, Atelier Repro, pp 17-24

381 KESSLER S., 1974 - *D'un coin à l'autre: les frontaliers en Europe.* Paris, La Pensée Universelle, 254p

382 KOURCHID O., KUNHMUNCH A., DESWARTE M., 1990 - *Mines et cités minières du Nord et du Pas de Calais. Photographies aériennes de 1920 a nos jours.* Lille, Presses Universitaires de Lille, 476p

383 KREKELS B., POULAIN M., 1994 - *La Belgique dans le concert des migrations européennes.* Louvain-la-Neuve, Editions Académique, 35p

384 LANNOY P., 1996 - *Le village périphérique. Un autre visage de la banlieue : spatialisation du*

quotidien et représentations sociales. Paris, L'Harmattan, 217p

385 LAVILLE J.M. (ss dir.), 1997 - *Sociologie de l'association : des organisations à l'épreuve du changement social*. Paris, Editions Desclée de Brouwer, 453p

386 LEBOUTTE R., POISSANT J., SCUTO D., 1998 - *Un siècle d'histoire industrielle (1873-1973) : Belgique, Luxembourg, Pays-Bas : industrialisation et sociétés*. Paris, S.E.D.E.S, 298p

387 LEGROS E., 1948 - *La frontière des dialectes romans en Belgique*. Liege, H. Vaillant-Larmame, 113p

388 LEMPEREUR F., 1990 - *Les convoyeurs attendent... La colombophilie d'hier à aujourd'hui*. Paris-La-Louvain-La-Neuve, Editions Duculot-R.T.B.F., 195p

389 LIMBOS E., 1986 - *La participation : conseils et méthodes pour developper la qualité et l'animation de la vie associative ; connaissance du problème: applications pratiques*. Paris, Editions E.S.F., 46p

390 MABILLE X., 1986 - *Histoire politique de la Belgique*. Bruxelles, Editions du C.R.I.P.S., 396p

391 MANONNI P., 1998 - *Les représentations sociales*. Paris, P.U.F., Collection Que Sais-Je ? 126p

392 MARTINIELLO M., 1998 - *Où va la Belgique ? Les soubresauts d'une petite démocratie européenne*. Paris, Montréal, L'Harmattan, 269p

393 MISEMNE O., 1900 - *Une région de la Belgique, le Centre (Hainaut). Monographie sociale*. Tournai, H. et L. Castermann, 205p

394 MONCEAU G., 1962 - *Histoire du protestantisme à Tournai jusqu'à la veille de la Révolution des Pays-Bas*. Paris, Société des Editions des Belles Lettres, 423p

395 MORELLI A., 1992 - *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la Préhistoire à nos jours*. Bruxelles, Editions Vie Ouvrière, 336p

396 NEVEU C., 1995 - *Nations, frontières et immigrations en Europe*. Paris, C.I.E.M. / L'Harmattan-Migrations et Changements, 249p

397 NOIRIEL G., 1992 - *Population, immigration et identité nationale en France (XIXe-XXe siècle)*. Paris, Hachette, 192p

398 PETRELLA R., 1978 - *La renaissance des cultures en Europe*. Paris, Editions de l'Entente, 317p

399 PLACARD G., COURNIVAUD C., 1997 – *Les hommes qui font le Hainaut*. Valenciennes, Spatbrow, 168p

400 POIRRIER P., 1999 – *Bibliographie de l'histoire des politiques culturelles. France XIXe-XXe siècle*. Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 222p

401 POULAIN M., FOULON M., 1981 - *L'immigration flamande en Wallonie : évaluation à partir d'un indicateur anthroponymique*. Bruxelles, Revue Belge d'Histoire Contemporaine, n°1-2, pp 205-244

402 POULAIN M., FOULON M., 1988 - *Frontières linguistiques, migrations et distribution spatiale des noms de famille en Belgique*. Montpellier, L'Espace Géographique, tome 26, n°1, 1998, pp 53-63

403 RENTEUX J.L., 1992 – *Contes anciens du Hainaut. Exposition du 12 au 27 septembre 1992 à Roisin*. Dour, 19p

404 SELLIER J., SELLIER A., 1996 - *Atlas des peuples d'Europe Occidentale.* Paris, Editions La Découverte, 199p

405 STENGERS J., 1959 - *La formation de la frontière linguistique en Belgique ou la légitimité de l'hypothèse historique.* Bruxelles, Latemus, 53p

406 TRANSVILLE INFO, 2000 – *Un nouveau souffle pour notre agglomération.* Saint-Saulve, Lettre d'Information de la SEMURVAL, mars, 15p

407 TOURRET P., 1999 - *Fractures linguistiques et tensions politiques en Belgique et en Suisse.* Paris, Hérodote, F-95, pp 63-76

408 VAN GENNEP A., 1981 - *Le folklore de la Flandre et du Hainaut francais.* Brionne, Editions Montfort, Tome I-II, 739p

409 VANNEUVILLE E., HANSCHOTTE F., 1998 - *Le coq et le lion : la Belgique à la croisée des chemins.* Paris, France-Espoir, 184p

410 VERLINDEN C., 1955 - *Les origines de la frontière linguistique en Belgique et la colonisation franque.* Bruxelles, Editions de la Renaissance des Lieux, 138p

411 WACKERMANN G., VERHASSELT Y., 1987 - *Le vécu transfrontalier et ses répercussions. La perception de l'espace transfrontalier.* Nancy, Revue Géographique de l'Est. Tome XXVII, n°1-2, pp 5-25

412 WAGNON C., 1980 - *Identités du Nord-Pas de Calais.* Lille, C.R.A.M.S./C.L.E.R.S.E, 200p

413 WITTE E., CRAEYBECKX J., 1987 - *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les constructions d'une démocratie bourgeoise.* Bruxelles, Editions Labor, 634p

BIBLIOGRAPHIE – Epistémologie et méthodologie

414 ABRIC J.C., 1997 - *Pratiques sociales, représentations*. Paris, P.U.F., Psychologie Sociale, 252p

415 ALEXANDER J.C., 1987 - *Sociological theory since 1945*. London, London Hutchinson, 393p

416 ANDERSON M., 1996 - *Frontiers : Territory and State Formation in the Modern World*. London, Polity Press, 255p

417 ASHEIM B.T., 1979 - *Social Geography, Welfare State Ideology or Critical Social Science ?* Londres, Geoforum, volume 10, pp 5-18

418 AUGE M., 1997 - *Pour une anthropologie des mondes contemporains*. Paris, Flammarion, 195p

419 BACHELET B., 1998 - *L'espace*. Paris, P.U.F., Collection Que-Sais-Je ? 128

420 BAILLY A., BAUMONT C., HURLOT J.M., SALLEZ A., 1995 - *Représenter la ville*. Paris, Economica, 112p

421 BAILLY A., 2000 - *Pour une nouvelle culture urbaine*. Lille I, Les Nouvelles d'Archimède, Dossier n°2 : Penser la ville, mai-juin, p 11

422 BATAILLON C., 1993 - *Quelles cultures pour quels espaces ?* Paris, Géographie et Cultures, n°5, printemps, pp 3-6

423 BENSE M., WALTHER E., 1973 - *Worterbuch der Semiotik*. Joln, Kiepenheuer & Witsch, 137p

424 BIRNBAUM P., 1997 - *Sociologie des nationalismes*. Paris, Presses Universitaires de France, 462p

425 BLIN T., 1995 - *Phénoménologie et sociologie comprehensive.* Paris, l'Harmattan, 155p

426 BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGEOIS L., 1999 - *Le territoire, lien ou frontiere.* Tome I: Les territoires de l'identité, 317p. Tome II: La nation et le territoire, 266p

427 BONNEMAISON J., CAMBREZY L., 1996 - *Le lien territorial. Entre frontières et identités.* Paris, Géographie et Cultures, n°20, hiver, pp 7-18

428 BORDREUIL S., 1995 - *De la densité habitante aux densités mouvantes : hyperurbanité. Développement périphérique et mobilité.* Paris, Densité et espacement, Les Annales de la Recherche Urbaine, pp 4-14

429 BORLANDI M, MULCHIOCCI L., 1995 - *La sociologie et sa méthode : La règle de Durkheim, un siècle après.* Paris, Editions l'Harmattan, 413p

430 BORZEIX A., BOUVIER A., 1998 - *Sociologie et connaissance : nouvelles approches cognitives.* Paris, C.N.R.S., 293p

431 BOVET J., 1996 - *Les associations culturelles.* Paris, Ministère de la Culture, Direction de l'Administration Générale, Panorama de la Presse Juridique, 30 septembre, n°70, pp 5-6

432 BRAUDEL F., 1986 - *L'identité de la France.* Tome I : *Espace et Histoire*, 368p. Tome II : *Les hommes et les choses*, 222p. Paris, Editions Artaud

433 BRIGGS R., 1973 – *Cognitive distance in urban space.* Ph. D. Ohio State University, 179p

434 BRUNHES J., 1912 - *La Géographie Humaine. Essai de classification positive. Principes et exemples.* Paris, Editions Alcan, 2e edition, 802p

435 BRUNHES J., 1913 - *Du caractère propre et du caractère complexe des faits de la Géographie Humaine.* Paris, Annales de Géographie, XXII, pp 1-40

436 BRUN J., 1981 - *Ecologie urbaine et géographie sociale.* Université de Paris X, C.E.R.C.E.A.U., Collection Villes en Parallèle, Nanterre, n°4, pp 9-40

437 BULEON P., 1981 - *Problème de méthode en Géographie Sociale.* Caen, Bulletin du C.E.R.A., n°12, pp 27-44

438 BUTTIMER A., 1971 - *Society and Milieu in french geographic tradition.* Chicago, Association of American Geographers, 226p

439 CAMILLERI C., 1999 – *Stratégies identitaires : les voies de la complexification.* in Hily M.A. et Lefebvre M.C., Identité collective et altérité. Diversité des espaces/spécificités des pratiques. Paris, L'Harmattan, pp 197-212

440 CASSIRER E., 1991 - *Logique des sciences de la culture.* Paris, Collection Passages, Editions du Cerf, 232p

441 CASTELLI E., 1949 - *Introduction à une phénoménologie de notre époque.* Paris, Hermann, 99p

442 CASTELLS M., 1981 - *La question urbaine.* Paris, Maspero, 526p

443 CAUSSAT P., 1989 - *De l'identité culturelle, mythe ou réalité ?* Paris, Desclée de Brouwer, 244p

444 CHIVALLON C., 1999 - *Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre ?* Paris, Géographie et Cultures, L'Harmattan, n°31, pp 127-138

445 CLAVAL P., 1999 - *Qu'apporte l'approche culturelle à la Géographie ?* Paris, Géographie et Cultures, L'Harmattan, n°31, pp 5-24

446 CLAVAL P., 1995 - *Ethnogéographie.* Paris, L'Harmattan, Collection Géographies et Cultures, 376p

447 CLAVAL P., 1980 - *Les mythes fondateurs des sciences sociales.* Paris, Presses Universitaires de France, 261p

448 CLAVAL P, 1999 - *L'approche culturelle en Géographie.* Propos d'étape. Liège, Bulletin de la Société Géographique de Liège, n°36, pp 5-15

449 CLAVAL P., 1992 - *Champ et perspectives de la géographie culturelle.* Paris, Géographie et Cultures, n°1, printemps, pp 7-38

450 CLAVAL P., 1998 - *Villes et pluralité des cultures. Problèmes et contextes.* Paris, Géographie et Cultures, n°26, été, pp 11-24

451 CLAVAL P., 1996 - Le territoire dans la transition à la postmodernité. Paris, Geographie et Cultures, n°20, hiver, pp 93-112

452 CLAVAL P., 1992 - *Postmodernisme et géographie.* Paris, Géographie et Cultures, n°4, hiver, pp 3-24

453 CLAVAL P., JUILLARD E., 1967 - *Région et régionalisation dans la géographie française et d'autres sciences sociales.* Paris, Dalloz, 99p

454 COMMERCON N., GOUJON P., 1997 - *Villes moyennes : Espace, société, patrimoine.* Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 490p

455 COPETA C., 1994 - *Géographie phénoménologique et sciences cognitives.* Paris, Géographie et Cultures, n°9, printemps, pp 45-56

456 CORTES F., SPRAGUE J., 1974 - *Systems analysis for social scientists.* London, John Wiley Editions, 336p

457 COSGROVE C., 1999 - *La géographie culturelle et la signification du millénaire.* Paris, Géographie et Cultures, L'Harmattan, n°31, pp 49-64

458 COSTA J., 1999 – *Citoyenneté et multiculturalisme.* in Hily M.A. et Lefebvre M.C., *Identité collective et altérité. Diversité des espaces/spécificités des pratiques.* Paris, L'Harmattan, pp 53-76

459 COUSINEAU R.H., 1972 - *De l'historicité à l'action : l'herméneutique du comportement.* Louvain, Editions Nauwelarts, 487p

460 CROMBOIS J.F., 1991 - *L'univers de la sociologie en Belgique de 1900 en 1940.* Bruxelles, Publication de l'ISHES, 149p

461 CROZIER M., FRIEDBERG E., 1992 - *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* Paris, Editions du Seuil, 3e édition, Coll. Points-essais, 504p

462 CURIEN N., DUPUY G., 1996 - *Réseaux de communication, marchés et territoires.* Paris, Presses de l'Ecole des Ponts et Chaussées, 175p

463 DAUPHINE A., 1979 - *Espace, région et système*. Paris, Economica, 127p

464 DECHARTRE P., 1998 - *Evénements culturels et développement local*. Paris, Avis du Conseil Economique et Social, 1, février, 229p

465 DERYCKE H., FLURIOT J.M., PUMAIN D., 1996 - *Penser la ville. Théories et modèles*. Paris, Anthropos, Diffusion-Economica, 335p

466 DEVISSCHER P., 1991 - *Us, avatars et métamorphoses de la dynamique des groupes. Une brève histoire de la dynamique des groupes restreints*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Collection Vies Sociales, 282p

467 DI MEO G., 1998 - *Géographie sociale et territoires*. Paris, Nathan, Collection Fac Géographie, 320p

468 DI MEO G., 1991 - *L'Homme, la société, l'espace*. Paris, Anthropos, 319p

469 DI MEO G., 1997 - *Les territoires du quotidien*. Paris, L'Harmattan, Géographie Sociale, 207p

470 DI MEO G., 1990 - *De l'espace vécu aux formations socio-spatiales*. Caen, Géographie Sociale, n°10, pp 13-23

471 DI MEO G., 1991 - *La génèse du territoire local : complexité dialectique et espace-temps*. Paris, Annales de Géographie, n°559, 1991, pp 18-40

472 DI MEO G., GUERIT F., 1992 - *La ville moyenne et sa région*. Bordeaux, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Collection Villes, Espaces et Pouvoirs, 217p

473 DIRVEN E., GROENEWEGEN J., VAN HOOF S., 1993 - *Stuck in the region ? Changing scales for Regional Identities*. Utrecht, Netherlands Geographical Studies, 117p

474 DOLLOT L ., 1993 – *Culture individuelle et culture de masse*. Paris, Presses Universitaires de France, Collection Que-Sais-Je ?, 128p

475 DORY D., DOUZANT-ROSENFELD D., KNAFOU R., 1993 - *Matériaux pour une sociologie de la Géographie*. Paris, L'Harmattan, 187p

476 DUPONT L., 1999 - *La Postmodernité. Une réalité entre pensée et discours*. Paris, Géographie et Cultures, l'Harmattan, n°31, pp 115-126

477 DUPUY G. (ss dir.), 1988 - *Réseaux territoriaux*. Caen, Editions Paradigme, 286p

478 DUPUY G., 1991 - *L'urbanisme des réseaux. Théories et méthodes*. Paris, Armand Colin, Collection U-Géographie, 198p

479 DUPUY J.P., 1992 - *Introduction aux sciences sociales : logique des phénomènes collectifs*. Paris; Ellipses, Editions Marketing, 297p

480 EARLE C., MATHEWSON K., KENZER M.S., 1996 - *Concepts in Human Geography*. Boston, Rowman & Littlefield Publishers, 486p

481 ESTEBE P., REMOND E., 1983 - *Les communes au rendez-vous de la culture : pour des politiques culturelles municipales*. Paris, Editions Syros, 286p

482 ENZENSBERGER H.M., 1965 - *Culture ou mise en condition ? Et autres essais*. Paris, Gallimard, 324p

483 FELDMAN J., FILLOUX J.C., LECUYER B.P., 1996 - *Ethique, epistémologie et sciences humaines.* Paris, L'Harmattan, 202p

484 FERRET S., 1998 – *L'identité.* Paris, Editions Garnier Flammarion, 239p

485 FILLOUX J.C., MAISONNEUVE J., 1991 - *Anthologie des sciences de l'Homme.* Tome I: Des précurseurs aux fondateurs. Paris, Dunod, 363p

486 FILLOUX J.C., MAISONNEUVE J., 1993 - *Anthologie des sciences de l'Homme.* Tome II : *L'essor des sciences humaines.* Paris, Dunod, 410p

487 FISCHER G.N., 1987 - *Les concepts fondamentaux de la Psychologie Sociale.* Paris, Editions Dunod, 208p

488 FREMONT A., CHEVALIER J., HERIN R., RENARD J., 1984 - *Géographie sociale.* Paris, Masson, 387p

489 FREMONT A., 1981 - *Une problématique de la géographie sociale.* Caen, Bulletin du C.E.R.A., n 12, pp 5-8

490 GAULT M., 1992 - *Action culturelle et coopération intercommunale.* Paris, La Documentation Francaise, Observatoire des Politiques Culturelles, 136p

491 GEERTZ J.C., 1986 - *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir.* Paris, P.U.F., 293p

492 GELEZEAU V., HANCOCK C., 1995 - *Sur le système monde, la diversité culturelle et autres ritournelles géographiques.* Paris, Géographie et Cultures, n°16, hiver, pp 123-128

493 GEORGE P., 1992 - *La Géographie à la poursuite de l'Histoire.* Paris, Armand Colin, 127p

494 GHORRA GOBIN C., 1998 - *Villes et communication interculturelle.* Paris, Géographie et Cultures, n°26, été, pp 3-10

495 GHOZZI S., 1991 – *Connaissance et cognition de l'espace européen.* Strasbourg, Mémoire de D.E.A., UF.R. de Géographie, 42p

496 GIBBERT F., 1970 - *La composition urbaine.* Paris, Dunod, 364p

497 GIDDENS A., 1987 - *La constitution de la société. Eléments de la théorie de la structuration.* Paris, Presses Universitaires de France, Collection Sociologies, 474p

498 GILLES B., FERRERO C., 1994 - *Les pionniers de la coopération transfrontalière.* Paris, Gazette des Communes, n°1283, 31 octobre, pp 16-21

499 GIRAUDO M.D., 1989 – *Espace urbain : image mentale et déformation fonctionnelle.* Aix-Marseille I, Thèse d'Etat, 140p

500 GOLLEDGE R.G., MOORE G.T., 1976 – *Environmental kwnowing.* Dowden Hutchinson & Ross inc., 435p

501 COLLEDGE R.G., GARLING T., 1993 – *Behaviour and environment. Psychological and geographical approaches.* Advances in Psychology 96, North Holland, 483p

502 GOURDON J.L., PERRIN E., TARRIUS A., 1995 - *Ville espace et valeurs*. Paris, Ministère de l'Equipement, Plan Urbain, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, L'Harmattan, 582p

503 GRATALOUP C., 1996 - *Lieux d'Histoire. Essai de Géohistoire systématique*. Montpellier, Reclus, Espaces Modes d'Emploi, 200p

504 GUERMOND Y., 1981 - *Pour une géographie plus humaine*. Caen, Bulletin du C.E.R.A., n°12, pp 167-171

505 GUSDORF G., 1988 - *Les origines de l'herméneutique*. Paris, Bibliothèque Scientifique Payot, 428p

506 HANCOCK C., 1993 - *La dimension culturelle des conceptions de la ville*. Paris, Géographie et Cultures, n°5, printemps, pp 45-70

507 HERIN P., 1981 - *Géographie Humaine, géographie sociale, sciences sociales. La dialectique du social et du spatial*. Caen, Bulletin du C.E.R.A., n 12, pp 16-26

508 HERVIEU B., VIARD J., 1996 - *Au bonheur des campagnes et des provinces*. Paris, Editions de l'Aube, 160p

509 HIRSCHORN M., BERTHELOT J.M., 1996 - *Mobilités et ancrages : vers un nouveau mode de spatialisation ?* Paris, L'Harmattan, Villes et Entreprises, 157p

510 HOEFLE S.W., 1999 - *Débats épistémologiques dans la Géographie Culturelle anglo-américaine. Une appréciation anthropologique et philosophique*. Paris, Géographie et Cultures, L'Harmattan, n°31, pp 25-47

511 HURIOT J.M., PERREUR J., 1996 - *Centre et périphéries : fondements et critères. L'intégration régionale des espaces*. Paris, Economica, pp 63-84

512 IGNASSE G., GENISSEL M.A., 1991 - *L'administration culturelle des collectivites territoriales : des acteurs au service des politiques culturelles*. La Garenne-Colombe, Editions de l'Espace Européen, 128p

513 ISNARD H., 1978 – *L'espace géographique*. Paris, Presses Universitaires de France, 219p

514 ISNARD H., RACINE J.B., REYMOND H., 1981 – *Problématiques de la Géographie*. Paris, Presses Universitaires de France, 262p

515 JALABERT G., 1975 - *Une géographie sociale. Compte-rendu de l'ouvrage de P. Claval. Principes de Géographie Sociale*. Toulouse, Revue Géographique des Pyrenées et du Sud-Ouest, Tome 46, fascicule 2, pp 217-230

516 JODELET D., 1989 - *Les représentations sociales*. Paris, P.U.F., 424p

517 JUILLARD E., 1974 - *La région : contribution à une géographie générale des espaces régionaux*. Paris, Ophrys, 230p

518 KAYSER B., 1993 - *Naissance de nouvelles campagnes*. Paris, Editions de l'Aube, Collection Prospectives et Territoires, 144p

519 KAYSER B., 1996 - *Pour une ruralité choise*. Paris, Editions de l'Aube, Collection Prospective et Territoires, 144p

520 KRIER R., 1975 - *Espace de la ville*. Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne, 181p

521 LABASSE J., 1971 - *L'organisation de l'espace : élément de géographie volontaire.* Paris, Hermann, 2e édition, 590p

522 LACOSTE Y., 1996 - *Encore et toujours des territoires.* Paris, Géographie et Cultures, n°20, hiver, pp 119-124

523 LALANDE A., 1997 - *Vocabulaire technique et critique de la philosophie.* Volume I : A-M, 665p. Volume II : N-Z, 658p. Paris, Presses Universitaires de France.

524 LALIVE D'EPINAY C. (ss dir.), 1983 - *Temps libre. Culture de masse et culture de classes aujourd'hui.* Lausanne, Favre, Coll. Regards Sociologiques, 255p

525 LATARJET B., 1992 - *L'aménagement culturel du territoire.* Paris, La Documentation Francaise, 127p

526 LAVALLEE M., OUELLET F., LAROSE F., 1991 - *Identité, culture et changement social.* Actes du troisième colloque de l'A.R.I.C. Paris, L'Harmattan, Espaces Interculturels, 416p

527 LE BRAS H., 1999 - *La densité a-t-elle une influence sur les comportements sociaux ? Des échelles territoriales différentes.* Paris, Annales de la Recherche Urbaine, n 67, pp 14-22

528 LEDRUT R., 1968 - *L'espace social de la ville. Problèmes de sociologie appliquée à l'aménagement urbain.* Paris, Anthropos, Coll. Société et urbanisme, 370p

529 LEFEBVRE H., 1970 - *Du rural à l'urbain.* Paris, Anthropos, 288p

530 LEURQUIN B., 1998 - *La France et la politique de pays.* Paris, Editions Syros-C.N.F.P.T., 350p

531 LIVET Y. (ss dir.), 1977 - *Régions et régionalisme en France du XVIIIe siècle à nos jours.* Paris, P.U.F., 594p

532 LUCHAIRE Y., 1995 - *La commune dans la société francaise.* Paris, Economica, C.N.F.P.T., 231p

533 LUGAN J.C., 1996 - *La systémique sociale.* Paris, Presses Universitaires Francaises, Que-Sais-Je ? 2e édition, 127p

534 LYNCH K., 1976 - *L'image de la cité.* Paris, Dunod, 622p

535 MANONNI P., 1998 - *Les représentations sociales.* Paris, P.U.F., Collection Que Sais-Je ? ,126p

536 MARCEL O., 1995 - *Le paysage comme objet philosophique.* Paris, Géographie et Cultures, n°13, printemps, pp 3-23

537 MARY J.L., 1997 - *Les territoires de l'Etat.* Paris, P.U.F., Que-Sais-Je ? 127p

538 MENGIN P., 1973 - *Méthodes quantitatives et espaces urbains.* Paris, Masson, 190p

539 METRAL C. (ss dir.), 1998 - *Les aléas du lien social : constructions identitaires et culturelles dans la ville.* Paris, Ministère de la Culture, La Documentation Francaise, 206p

540 MICHEL J., 2000 – *La mine. Une histoire européenne.* Paris, La Documentation Française, Documentation Photographique, n°8010, 69p

541 MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE, 1999 – *Commune européenne, citoyens européens*. Paris, La Documentation Française, Collection Colloques, 280p

542 MOCH A., BORDAS F., HERMAND D., 1995 - *Approche psychosociale de la densité*. Paris, Annales de Recherche Urbaine, n°67, pp 118-127

543 MOLES A., 1967 - *Sociodynamique de la culture*. Paris, La Haye, Editions Mouton, 342p

544 MOLES A., 1995 - *Les sciences de l'imprécis*. Paris, Editions du Seuil, Collection Point, 360p

545 MOLES A., ROHMER E., 1978 – *Psychologie de l'espace*. Paris, Editions Casterman, 246p

546 MONDADA L., SODERSTROM O., 1993 - *Du texte à l'interaction : parcours à travers la géographie culturelle contemporaine*. Paris, Géographie et Cultures, n°8, hiver, pp 71-82

547 MONDADA L., SODERSTROM O., 1993 - *Les faits culturels comme processus*. Paris, Géographie et Cultures, n°8, hiver, pp 83-100

548 MONDADA L., 2000 - *La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*. Paris, Anthropos, 269p

549 MONGIN O., 1995 – *La troisième ville*. Paris, Hachette, Collection Questions de Société, 140p

550 MONTFORT J.M., DE VARINE H., 1995 - *Ville, culture et développement*. Paris, Editions Syros, L'Art et la Manière, 246p

551 MONNET J., 1993 - *La ville et son double*. Paris, Nathan, 224p

552 MOSCOVICI S., 1987 - *Les représentations sociales*. Deuxième Rencontre sur la Didactique de l'Histoire et de la Géographie. Paris, Actes, I.N.R.P., 342p

553 MOULINIER P., 1995 - *Pratiques culturelles et décentralisation*. Paris, C.N.F.P.T., Cultures, 303p

554 MUCCHIELLI A. (ss dir.), 1996 - *Dictionnaires des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin, Masson, 275p

555 MUSSO P., RALLET A., 1995 - *Stratégies de communication et territoires*. Paris, Editions l'Harmattan, 299p

556 NOTES ET ETUDES DOCUMENTAIRES, 1999 - *Culture et identité nationale*. Paris, F-5088-5089, 192p

557 ORIOL M., 1999 – *Diversité des espaces, spécificité des pratiques. in Hily M.A. et Lefebvre M.C., Identité collective et altérité. Diversité des espaces/spécificités des pratiques*. Paris, L'Harmattan, pp 3-14

558 PAUL-LEVY F., SEGAUD M., 1983 - *Anthropologie de l'espace*. Paris, Editions du Centre Georges Pompidou/C.C.I., 345p

559 PETRELLA R., 1978 - *La renaissance des cultures en Europe*. Paris, Editions de l'Entente, 317p

560 PEYON P., CHEVALIER J., 1994 - *Au centre des villes: dynamiques et recompositions*. Paris, Editions l'Harmattan, 263p

561 PIOLLE X., 1981 - *Géographie sociale et relations recherche-société.* Caen, Bulletin du C.E.R.A., n°12, pp 56-65

562 PIRET A., NIZET J., BOURGEOIS E., 1996 - *L'analyse structurale. Une méthode d'analyse de contenu pour les sciences humaines.* Paris-Bruxelles, De Boeck Université, Méthodes en Sciences Humaines, 173p

563 PITTE J.R., 1995 - *Géographie historique et culturelle de l'Europe.* Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 423p

564 PITTE J.R., 1995 - *Cultures régionales, culture universelle. Eloge de la Diversité.* Paris, Géographie et Cultures, n°14, été, pp 3-8

565 PRADEAU C., 1994 - *Jeux et enjeux des frontières.* Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 362p

566 PREVELAKIS G., 1996 - *La notion de territoire dans la pensée de Jean Gottman.* Paris, Géographie et Cultures, n°20, hiver, pp 81-92

567 PUMAIN D., OFFNER J.M., 1996 - *Réseaux et territoires. Significations croisées.* Paris, Editions de l'Aube, 288p

568 PUMAIN D., 1993 - *L'espace, le temps et la matérialité des villes.* Temporalités urbaines. Paris, Anthropos, pp 135-157

569 RATZEL F., 1897 - *La géographie politique : les concepts fondamentaux.* Paris, Fayard, 220p

570 RATZEL F., 1900 - *Le sol, la société et l'Etat.* Paris, l'Année Sociologique 1898-99, pp 1-14

571 REGNAUD H., 1998 - *L'espace, une vue de l'esprit ?* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 124p

572 REMY J., VOYE L., 1974 - *La ville et l'urbanisation. Modalites d'analyse sociologique.* Gembloux, Editions Duculot, Collection Sociologie Nouvelles Theories, 252p

573 RESWEBER J.P., 1988 - *Qu'est-ce qu'interpréter ? Essai sur les fondements de l'herméneutique.* Paris, Editions du Cerf, 179p

574 REYNAUD A., 1979 - *Le concept de classe socio-spatiale. La notion de région dans son contexte social.* Reims, Travaux de l'Institut de Géographie de Reims, n 38, 75p

575 RHEIN C., 1982 - *La Géographie, discipline scolaire et/ou science sociale (1860-1920).* Paris, Revue Francaise de Sociologie, XXII, pp 223-251

576 RIZZARDO R., MOULINIER P., 1991 - *La décentralisation culturelle, rapport au ministre de la Culture.* Paris, La Documentation Francaise, 129p

577 ROCHEFORT M., 1995 - *Dynamique de l'espace français et aménagement et territoire.* Paris, Editions l'Harmattan, 138p

578 RONCAYOLO M., 1982 - *La ville et ses territoires.* Paris, Gallimard, Collection Folio/Essai, 280p

579 RONCAYOLO M., 1994 - *Qu'est-ce que la cité globale ?* Paris, Villes en parallèles, n 20/21, pp 35-51

580 ROSSI A., 1981 – *L'architecture de la ville.* Paris, l'Equerre, 295p

581 ROUGERIE G., BEROUTCHATCHVILI N., 1991 - *Géosystemes et paysages : bilan et méthodes.* Paris, Armand Colin, Collection U-Géographie, 302p

582 ROUX M., 1999 – *Géographie et complexité. Les espaces de la nostalgie.* Paris, L'Harmattan, Ouverture philosophique, 335p

583 SEARLE J.R., 1995 - *La construction de la réalite sociale.* Paris, Gallimard, 303p

584 STASZAK J.F., 1997 - *Dans quel monde vivons-nous ? Géographie, phénoménologie et ethnométhodologie.* Les discours du géographe. Paris, Editions de l'Harmattan, pp 13-18

585 TANON F., VERMES G., 1993 - *L'individu et ses cultures.* Paris, L'Harmattan, Espaces Interculturels, 206p

586 TEISSERENC P., 1988 - *Les collectivités territoriales dans le développement local.* Paris, Collection Recherche et Développement, C.N.F.P.T., 199p

587 THEVENIAULT-MULLER M., 1999 - *Le développement local...Une réponse politique à la mondialisation.* Paris, Editions Desclée de Brouwer, 190p

588 THUMERELLE P.J., 1983 - *La géographie sociale aux Pays-Bas et en Belgique à travers quelques revues géographiques: ambiguïtés et orientations dominantes. Actes du Colloque de Géographie Sociale de Lyon (1982).* Paris, Editions Daniel Noin, pp 74-79

589 TOBLER W., 1976 - *The geometry of mental maps. Spatial choice and spatial behavior.* Colombus, Ohio State University Press, pp 69-81

590 TUAN Y.F., 1974 - *Topophilia : a study of environnemental perceptions, attitudes and values.* Engelwood, N.J. Prentice Hall, 260p

591 TURGEON L., (ss dir .), 1998 – *Les entre-lieux de la culture.* Paris, L'Harmattan, Anthropologie du Monde Occidental, 490p

592 VALLAUX C., 1925 - *Les sciences géographiques.* Paris, Editions Alcan, 413p

593 VIDAL DE LA BLACHE P., 1902 - *Les conditions géographiques des faits sociaux.* Paris, Annales de Géographie, volume XI, n 55, pp 13-23

594 VIDAL DE LA BLACHE P., 1903 - *La Géographie Humaine, ses rapports avec la Géographie de la vie.* Paris, Revue de Synthèse Historique, volume 7, pp 219-240

595 VIRILIO P., 1997 - *Culture, idéologie et société.* Paris, Manières de Voir, 44, p2

596 WACHTERS S., LECLERC R., PARIS Y, 1996 - *Les régions au futur.* Paris, Editions de l'Aube, Collection Prospectives et Territoires, 144p

597 WEBBER M.M., 1996 - *L'urbain sans lieu ni bornes.* La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 123p

598 WILSON A.G., BARETT R.J., 1985 - *Mathematical methods in Human Geography and planning.* New York, John Wiley and Sons Editions, 411p

599 ZEMOR P., HOCQUARD M., 1983 - *La commune mise à jour : ou, comment saisir les nouvelles classes de la cité ?* Paris, Editions du Moniteur, 269p

TABLE DES FIGURES

Fig. 1: Localisation eurorégionale du Hainaut....p 13
Fig. 2 : Données physiques générales du Hainaut....p 14
Fig. 3 : Localisations urbaines générales en Hainaut....p 15
Fig. 4 : Les communes de l'arrondissement d'Avesnes ayant communiqué leurs fichiers associatifs....p 121
Fig. 5 : Les communes du Valenciennois ayant communiqué leurs fichiers associatifs....p 122
Fig. 6 : Entités communales du Tournaisis ayant communiqué leurs fichiers associatifs....p 123
Fig. 7 : Entités communales du Borinage ayant communiqué leurs fichiers associatifs....p 124
Fig. 8 : Entités communales de la Région Carolorégienne ayant communiqué leurs fichiers associatifs....p 125
Fig . 9 : Les entités communales de la Botte du Hainaut ayant communiqué leur fichiers associatifs....p 126
Fig. 10 : Carte de répartition associative communale en Avesnois-Thiérache....p 154
Fig. 11 : Carte de répartition associative communale en Valenciennois....p 155
Fig. 12 : Carte de répartition associative entitaire en Hainaut Occidental....p 156
Fig. 13 : Carte de répartition associative entitaire en Borinage....p 157
Fig. 14 : Carte de répartition associative entitaire en Région Carolorégienne et en Thudinie....p 158
Fig. 15 : Carte de répartition associative entitaire sur la Botte du Hainaut....p 159
Fig. 16 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : le rural enclavé....p 160
Fig. 17 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : le pôle urbain industriel en milieu rural....p 161
Fig. 18 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : l'entité communale frontalière....p 162
Fig. 19 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : la commune périurbaine....p 163
Fig. 20 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : la commune rurale périphérique....p 164
Fig. 21 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : le pôle urbain en milieu rural....p 165
Fig. 22 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : le pôle urbain frontalier....p 166
Fig. 23 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : la commune industrielle en crise....p 167
Fig. 24 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : l'entité-carrefour....p 168
Fig. 23 : Composition interne des fichiers associatifs communaux : la capitale culturelle du Hainaut français....p 169
Fig. 25 : Le complexe subrégional du Hainaut franco-belge....p 212
Fig. 26 : Le complexe subrégional construit autour de Tournai....p 213
Fig. 27 : Le complexe subrégional construit autour de Mons....p 214

UNIVERSITÉ DES SC. ET TECHN. BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LILLE